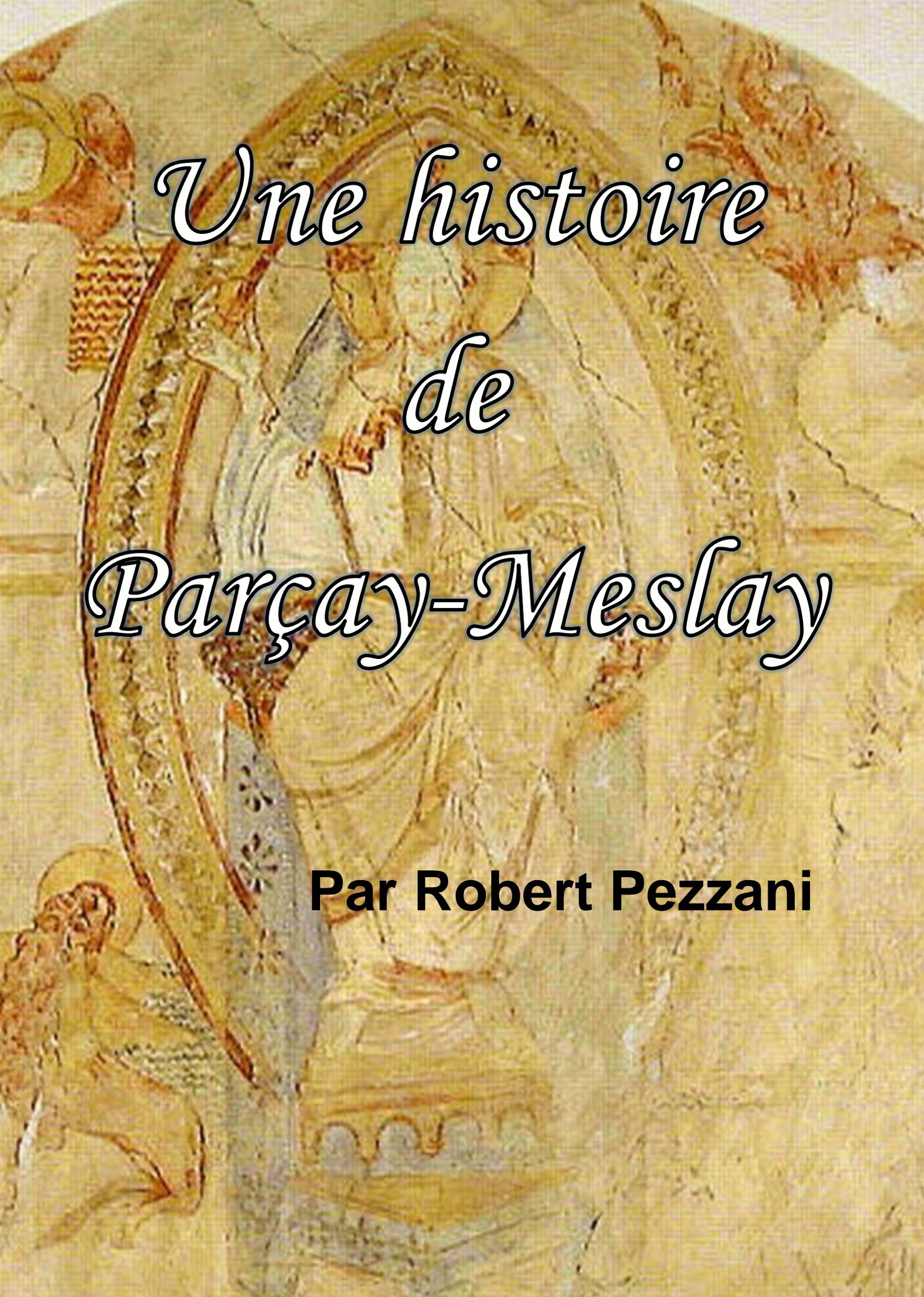


*Une Histoire  
de  
Parçay-Meslay*

*Par Robert pezzani*





*Une histoire*  
*de*  
*Parçay-Meslay*

**Par Robert Pezzani**



# Sommaire

---

**Introduction**

**Chapitre 1 Un Parçay très ancien.**

**Chapitre 2 La gestion du territoire par Marmoutier : la Seigneurie de Parçay.**

**Chapitre 3 La gestion du territoire par Marmoutier, les métairies.**

**Chapitre 4 Le prieuré de Meslay.**

**Chapitre 5 Meslay de la Révolution à nos jours. Les Familles Dérouët et Lefebvre.**

**Chapitre 6 La paroisse de Parçay.**

**Chapitre 7 Naissance de l'église Saint Pierre de Parçay.**

**Chapitre 8 La reconstruction de l'église au XVe siècle.**

**Chapitre 9 Le Presbytère, « Grand'Maison » et la salle Saint-Pierre, le cimetière.**

**Chapitre 10 Le logis seigneurial ou Château de Parçay.**

**Chapitre 11 Les différents propriétaires.**

**Chapitre 12 Evolution des voies de communication.**

**Chapitre 13 Naissance d'un nouveau bourg.**

**Chapitre 14 L'école et la mairie de Parçay.**

**Chapitre 15 - Guerre de 1870.**

**- Naissance de l'aviation américaine au camp de Parçay : 1915-1919.**

**Chapitre 16 - Le monument aux Morts.**

**- La guerre 1939-45.**

**Chapitre 17 « La Musique », une tradition bien ancrée dans le bourg.**

**Chapitre 18 Chroniques d'un Parçay-Meslay d'autrefois.**

**Chapitre 19 Conclusions et remerciements.**



# Introduction

Parçay-Meslay est une de ces communes atypiques qui aurait pu ne jamais exister. Pendant des siècles sa démographie resta faible : en dessous de 500 habitants. On se posa la question au XIX<sup>e</sup> siècle de la fusionner avec les communes environnantes tant le nombre d'habitants était réduit. Cette menace fut prise au sérieux et la municipalité chercha à attirer de nouveaux occupants. A partir du 12 mai 1961 le Conseil Municipal de Parçay-Meslay se préoccupe de «*la nécessité d'augmenter autant qu'il est possible la population de Parçay...* La législation de l'époque donne beaucoup de facilité à la construction avec accession à la propriété »

Le 6 octobre la décision est prise d'acheter le terrain qui deviendra le lotissement de l'allée Saint-Jean.

C'est le 4 décembre 1964 que le Conseil Municipal décide l'achat de terrains qui permettront la construction du lotissement de la Sablonnière, et c'est lors de celui du 12 octobre 1965 qu'il étudie l'assainissement pour les lotissements de Frasne et de la Sablonnière.

Le 28 janvier 1977, un échange de vues fait état du projet de lotissement de « la Petite Héraudière », proposition qui sera confirmé le 23 juin 1978<sup>1</sup>. Parçay-Meslay s'ouvrait à un nouveau destin, sa population allait croître.

Ces décisions étaient en rupture avec une tradition ancrée depuis plus de mille ans, où la population était divisée en deux catégories bien distinctes,

1. Tout d'abord une majorité d'ouvriers agricoles attachés au sol, probablement les descendants des serfs du moyen-âge. Ils cultivent les terres appartenant à l'abbaye de Marmoutier. Avec le temps on leur attribuera un lopin de terre.
2. Ensuite une classe aisée de bourgeois, de petits seigneurs qui louent auprès de l'abbaye, de grandes exploitations (Métairie), les font cultiver pour en tirer un revenu. A cette classe s'associe les moines de l'Abbaye. Ils cultivent directement certaines exploitations (comme le prieuré de Meslay), mais surtout gèrent l'ensemble, touchent taxes, rentes et dîmes.

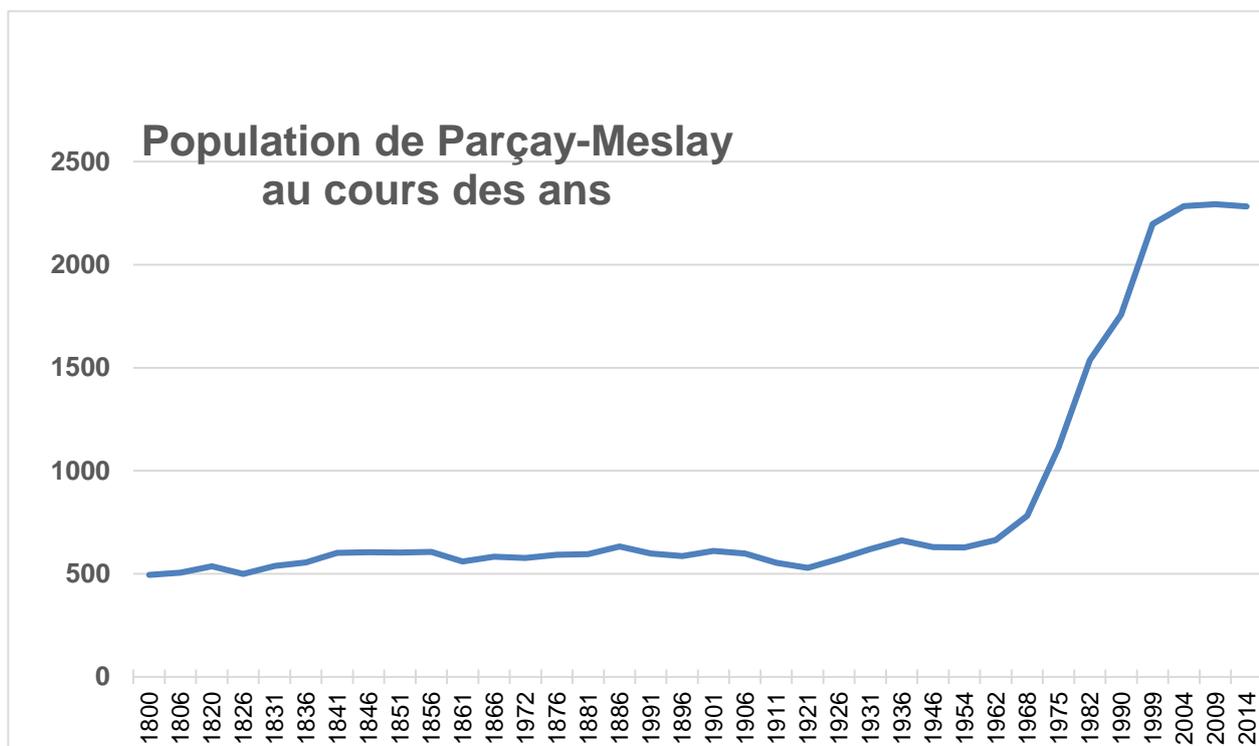


Figure 2 Population de la commune de Parçay Meslay au cours du temps (nombre d'habitants). Le premier recensement date de l'an II (1794) où on dénombra 510 habitants et 130 feux.

<sup>1</sup> Voir réf.41

On pourrait penser que la Révolution mettait fin à ces pratiques et à ces usages ; nous verrons qu'il n'en n'est rien et que la configuration actuelle du territoire reste marquée par cette maîtrise d'au-trefois de l'Abbaye de Marmoutier.

Aujourd'hui la commune compte 2283 habitants<sup>2</sup>, fait partie du canton de Vouvray et s'est inté-grée dans Tours-Métropole (anciennement Tours-Plus), lui apportant des possibilités importantes d'évo-lution et développement.

Le fait d'être une commune limitrophe de la ville de Tours avec de l'espace avait par le passé facilité l'installation des grandes voies de circulation que sont la Nationale 10 (Actuellement D910) puis l'autoroute A10 prolonger par l'A35, mais aussi le camp d'aviation de Parçay-Meslay, positionnant la commune au centre d'un nœud de communications. Aujourd'hui, attirées par cette situation géogra- phique (proximité d'une grande ville et centre de liaisons routières) des zones industrielles s'y installent, créatrices d'emplois (presque 4000 en 2018) et dégagent des revenus substantiels pour la métropole. Parçay-Meslay a devant lui un avenir prometteur et découvre un destin en rupture avec son passé.



Figure 3. Une vue insolite du centre bourg de Parçay Meslay : vue regroupant ce qui marque l'origine du bourg avec son église, la Grand Maison (aujourd'hui mairie) et la maison seigneuriale mais aussi son futur avec l'école primaire et les terrains de sport. Au loin le terrain d'aviation.

*L'histoire n'a de sens que si elle permet, en scrutant le passé, de  
préparer l'avenir.*

*Les peuples sans passé n'ont pas de futur.*

<sup>2</sup> Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006

# Premier chapitre

## Un Parçay très ancien.

### Introduction

Bien souvent, l'organisation des territoires s'est réalisée au long des années et des siècles en s'appuyant sur des villes, des villages implantés à des points remarquables ; intersections de voies de communications, confluence de rivières, rivages propices à l'ancrage des bateaux et protégés des tempêtes, positions faciles à défendre... : Parçay ne s'inscrit pas dans cette démarche.

Parçay, principalement situé à une altitude de 100 à 120 mètres, se distingue tout d'abord par une étendue plate, repoussant les vallées qui s'amorcent vers Rochecorbon à L'Est et au Sud. Les légers sillons<sup>3</sup>, creusés par les écoulements des eaux vers la Loire furent consacrés à l'extraction de la pierre de tuffeau, puis aux caves des viticulteurs. Mais la grande partie du territoire est une surface lisse comme la Beauce<sup>4</sup> ; les points culminant étant le clocher de son église ou le porche de la Grange de Meslay. Cette analogie avec la Beauce n'est pas un hasard, car la commune trouva sa richesse dans son sol et aurait pu inspirer la fable de Jean de La Fontaine, « **le laboureur et ses enfants** ».

*Travaillez, prenez de la peine :  
C'est le fonds qui manque le moins.  
Un riche Laboureur, sentant sa mort prochaine,  
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.  
Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage  
Que nous ont laissé nos parents.  
Un trésor est caché dedans.*

Parçay Meslay depuis des millénaires a su exploiter « son trésor » en étant « une terre nourricière », une terre fertile, une terre riche pour ses habitants mais encore plus riche pour la région et pour ceux qui surent créer de grandes exploitations que contrôla en son temps l'abbaye de Marmoutier, puis de grands propriétaires terriens après la Révolution. Mais d'autres avant eux avaient compris l'intérêt de ce plateau de Touraine. C'est pourquoi le lieu ne s'illustre pas par des hommes exceptionnels qui y seraient nés ou y auraient grandi ; non ici ce qui importe le plus, est la valeur du sol, ses cultures, sa configuration géographique, sa proximité de la Loire et de cette capitale régionale qu'est Tours.

Le tableau ci-après liste les vestiges anciens découverts correspondant à des époques fort reculées.

période	Lieu cadastral	Structure-mobilier
Paléolithique	La Pérauderie	Quelques objets taillés mélangés à des vestiges néolithiques
	La Quillonnière	Petite série lithique
	La Russinerie	Objet isolé (fragment de biface ?)
	Sur la commune	Un biface
Néolithique	La Pérauderie	Habitat (industrie lithique)
	La Bouquinière	Industrie lithique
	La Roche Deniau	
	La Quillonnière	Industrie lithique
	La Russinerie	Industrie lithique
	Le Grand Rayage	Quelques objets dont un tranchet
	La Pierre Blanche	Petit ensemble dont un tranchet, un nucléus à lame, un fragment de lamelle
	Le Papillon	Habitat - Industrie dont une hache poli en silex blanc

<sup>3</sup> Ils ne sont pas au-dessous de 80 mètres d'altitude

<sup>4</sup> C'est une des raisons pour laquelle on y installera le camp d'aviation

	La Thomassière	Industries dont un fragment de hache polie, grattoirs, silex brulés, armature tranchante, percuteurs, (mêlés à des vestiges gallo romains)
	ZAC le Papillon	Silex taillés
	Sur la commune	Un polissoir mobile. Une hache polie
protohistorique	ZAC le Papillon	Céramiques
	La Thomassière	Céramiques non tournées (âge du fer)
	Les Marsaules	Céramique non tournées
Gallo-romaine	le Bourg	Poteries (découvertes au XIXème siècle)
	ZAC le Papillon	Céramiques
	La Thomassière	Habitat haut empire, concentration de terres cuites architecturales, céramiques, moellons. Reliefs indiquant des structures enfouies par des labours - Sigillés de la Gaule du centre et du sud
	Les Marsaules	Habitats ; concentration de tegulae, moellons, céramiques
	La Croix Hallée	Petite concentration ; tegulae, quelques moellons, céramique commune.

**Figure 4.** Synthèse établie en 1998, des lieux remarquables très anciens identifiés dans la carte archéologique du canton de Vouvray<sup>5</sup>

## Premières occupations du territoire

On est en droit de se demander quand les premiers hommes sont venus dans ce qui deviendra notre commune et s'y installèrent. On sait qu'à la période paléolithique (entre 1million d'année et 10.000 ans avant JC) l'homme, un chasseur-cueilleur n'est que de passage dans notre région à la poursuite des troupeaux sauvages. Quelques découvertes de silex taillés confirment sa présence à cette période (voir fig.4). La révolution néolithique va bouleverser les modes de vie ; on devient éleveur-cultivateur. Cette révolution est favorisée par la fin de l'ère glaciaire et le réchauffement climatique qui lui succède. On défriche, construit de vastes demeures collectives. Si cette transformation apparaît il y a quelques 6.000 ans on peut imaginer qu'elle s'implantera un peu plus tard en Touraine. Les découvertes de silex polis dans la commune témoignent que le territoire est habité. Aucune fouille systématique de la commune n'a été entreprise et les découvertes réalisées n'ont été que fortuites. Le tableau précédant, tiré des archives de la DRAC apporte quelques détails ; ce tableau n'est pas exhaustif, on peut le compléter par des informations tirées de la publication « **Rochecorbon au fil du temps, au fil de l'eau** »<sup>6</sup> reprenant une publication de la SAT<sup>7</sup>. Le passage ci-dessous en est extrait :

*Un seul site avait fait l'objet d'une fouille systématique ; il avait été découvert, en 2003, lors du raccordement de l'autoroute A10 à l'autoroute A28 reliant le Mans. Il est constitué de deux centres ; l'un à **La Roche-Deniau** sur la commune de Parçay-Meslay, l'autre à quelques centaines de mètres, à la **Cave-Blanchette** sur la commune de Monnaie. Les résultats des fouilles mirent en évidence :*

- *D'abord une occupation dès le Néolithique<sup>8</sup>*
- *puis un établissement rural avec enclos y est établi à l'âge du fer (150 à 50 av. JC : date d'existence de l'oppidum de Rochecorbon). Seule une partie, non résidentielle, a été mise au jour. (Le site ne fut pas exploré dans son intégralité). Les quatre bâtiments mis à jour, correspondent vraisemblablement à des greniers.*
- *La période comprise entre 30 av. et 25 après J.-C. est caractérisée par une extension de l'enclos gaulois.*

<sup>5</sup> Voir « Inventaire archéologique : canton de Vouvray (Indre et Loire) » par P.Alilaire et autres (Archive DRAC)

<sup>6</sup> Voir « **Rochecorbon au fil du temps, au fil de l'eau** » chapitres 1 et 2 du même auteur

<sup>7</sup> Fouillet N., Couvin F., Fontaine A., Riquier S. - "La Roche Deniau", Parçay-Meslay (Indre-et-Loire), Rapport final d'opération, INRAP, SRA Centre.

<sup>8</sup> On peut positionner le Néolithique entre 6.000 et 2.000 ans avant JC

- La période suivante (entre 20 et 70 après J.-C.) pourrait constituer une sorte de modèle transitoire de l'établissement vers une villa gallo-romaine. Les fossés ont servi de dépotoir. La villa fait table rase des installations antérieures.
- Elle perdure de 70 à 225 après J.C.
- La villa est abandonnée au cours du IIIe siècle.

Ce schéma d'occupations continues, dès le néolithique, puis à l'âge du fer (Gaulois) puis à l'époque Gallo-romaine semble caractéristique du développement local.



Figure 5. Site de la Roche-Deniau (Photo J. Dubois publiée par la SAT). L'endroit fut fouillé lors de la réalisation de la bretelle de raccordement entre l'A10 et l'A28.



Le site apparaît étendu et révèle une exploitation de dimension importante. Il faut rappeler qu'à l'âge du fer, l'oppidum de Rochecorbon est florissant : il protège peut-être deux mille gaulois, et il succède à une occupation néolithique. A cette époque on vit du produit des cultures et les terres avoisinantes sont exploitées par des fermes qui alimentent l'oppidum.

C'est probablement cette présence dès le néolithique qui configure l'environnement ; on déboise les parties fertiles ; elles sont nombreuses, faciles à cultiver, appropriées à l'élevage du bétail. Le paysage se partagera entre champs, prairies et zones boisées. On croit reconnaître ce qui nous entoure.<sup>9</sup>

On voit donc apparaître de grandes fermes néolithiques, puis gauloises se transformant après la conquête romaine en d'immenses villas gallo-romaines dont on trouve çà et là quelques vestiges : les plus communs étant des restes de tuiles à rebord : caractéristique de cette époque. C'est ainsi que l'on peut identifier plusieurs localisations ; bien sûr La Roche-Deniau, la Thomasière, le Papillon, les Marsaules, mais aussi les environs de Champ-Long, des Boissières, des Souchots.

D'autres indications interrogent : entre autre le nom de la « Roche-Deniau ». En toponymie, il pourrait indiquer l'ancienne présence de mégalithes préhistoriques aujourd'hui disparus ; souvent on les a détruits pour construire les routes. Dans le cas présent un ancien terrier datant de 1754 indique, à deux pas de la Roche-Deniau, en

Figure 6 Fraction d'un terrier de 1754 montrant les environs de la Roche Deniau; le site découvert se situe dans la zone appelée "Grosses Pierres". Ce nom est-il la mémoire d'anciens mégalithes, aujourd'hui disparus ? Le nom de "la Roche-Deniau" peut aussi en être un indice.

<sup>9</sup> On a tendance à attribuer aux moines de Marmoutier le déboisement de la commune ; cette affirmation reste à prouver et semble contredite par la découverte locale, de fermes gauloises ou néolithiques ; c'est probablement l'exploitation du sol, dès cette période reculée, qui a profilé le paysage actuel et non les disciples de St Martin (NDLA)

un lieu proche de la ferme néolithique évoquée précédemment un lieu-dit « les grosses pierres » : est-ce fortuit ?

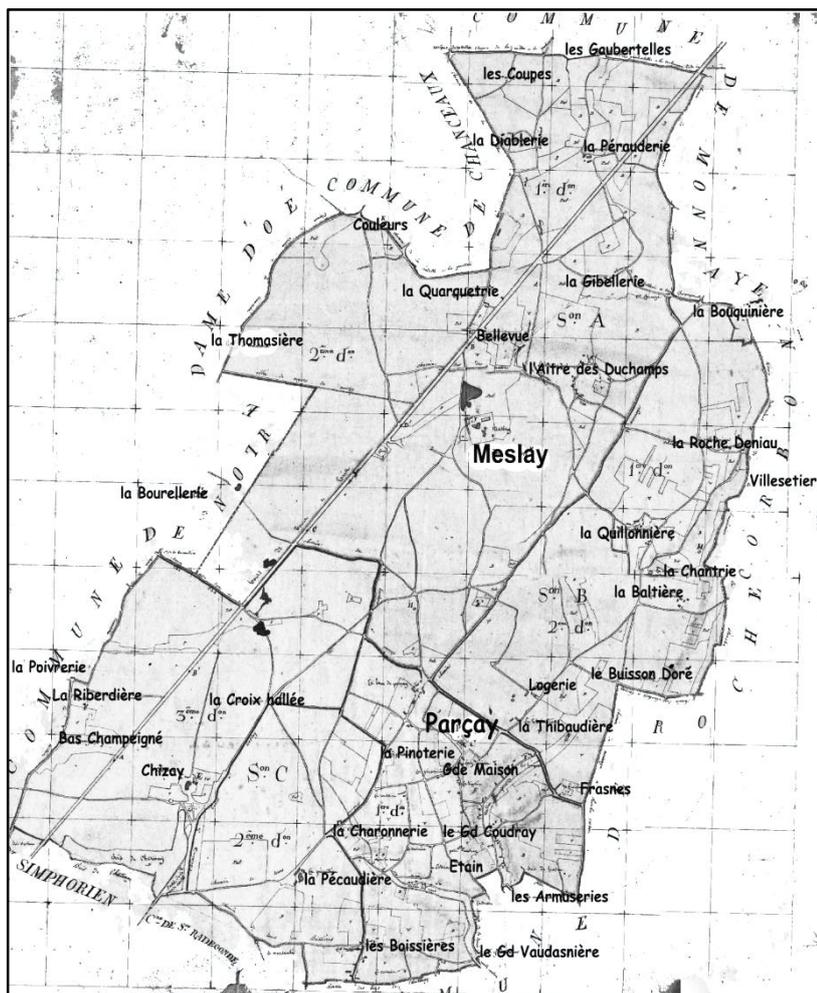


Figure 7. Cette reproduction du cadastre napoléonien de 1816 porte le nom de plusieurs lieux-dits de la commune

## Apparition du nom Parçay

Après Alésia, la Gaule devient Gallo-Romaine et cette romanisation va baptiser les lieux et sera en particulier à l'origine du nom de « Parçay ». Stéphane Gendron<sup>ref.3</sup> attribue cette origine au latin, « **Patriciacus** », ce qui signifierait « le domaine de **Patricius** ». Le nom latin de ce personnage venant du mot commun « patricius », signifiant le « patricien »<sup>10</sup>, ce qui indiquerait qu'un certain Patricius fut propriétaire des lieux, le nom se serait ensuite imposé pour définir le territoire. La première mention écrite de ce nom apparaît dans l'acte de Charles le Chauve de 852. « Suite aux ravages et aux pillages des envahisseurs normands, Robert le Fort, receveur de Marmoutier, voulant certifier les possessions devenues fragiles de son abbaye, en demanda confirmation au Roi de France. Le 3 Avril 852, à Quierzy, le Roi Charles le Chauve restitua ou confirma aux frères vivants dans le monastère la possession des « villulae »<sup>11</sup> de Champigny, Chançay, Parçay (Partiacus), Neuville, la Boire, ... les hommes résidant sur les « villulae » et dans les endroits qui en dépendent... Il prescrit de servir sur les revenus de ces biens

deux repas par an aux frères, l'un le jour anniversaire de sa naissance (13 juin), le second devant être servi après sa mort, le jour anniversaire de celle-ci. »<sup>ref.4</sup>

- Une chartre de 993 d'Archambaud, évêque de Tours mentionne l'église de Parçay « *Ecclésia Sancti Petri de Parciaco* »
- Au XIème et XIIème siècles *Parciacum* dans les chartres de Marmoutier.
- *villa de Parçayo, Parçeyo* 1277,1293
- Parçey en 1338
- *Petrus de Parchayo* 1438 (Chartres de Marmoutier)

## Apparition du nom de Meslay<sup>12</sup>

<sup>10</sup> **Patricien** (du latin patricius, dérivé de pater qui signifie « père ») est durant la période romaine un citoyen qui appartient, par sa naissance, à la classe supérieure. La classe des patriciens se distingue à Rome du reste de la population dite plébéienne. Après la période romaine, le terme de famille patricienne s'applique de façon plus générale pour désigner les familles de l'aristocratie ou de la haute bourgeoisie.

<sup>11</sup> Petite maison de campagne

<sup>12</sup> Référence : « **L'origine des noms de lieux de l'Indre et Loire** » par Stéphane Gendron ; Edition Hugues de Chivré.

Si le nom de « Parçay » identifie un ancien propriétaire, il n'en est pas de même pour « Meslay » issu du nom latin « Mespiletum » désignant un lieu planté de néfliers. C'est un dérivé du mot latin populaire *mespilus*, donnant en ancien français *mesle*, en français *mêle*, autre nom de la nèfle. Ce nom a été retenu pour désigner l'école publique actuelle de Parçay-Meslay.

. En 1148 on parle de *Moelleium*, au XIII<sup>e</sup> siècle de la *grangia de Mellaio*. Parçay devient Parçay-Meslay à partir d'aout 1814.

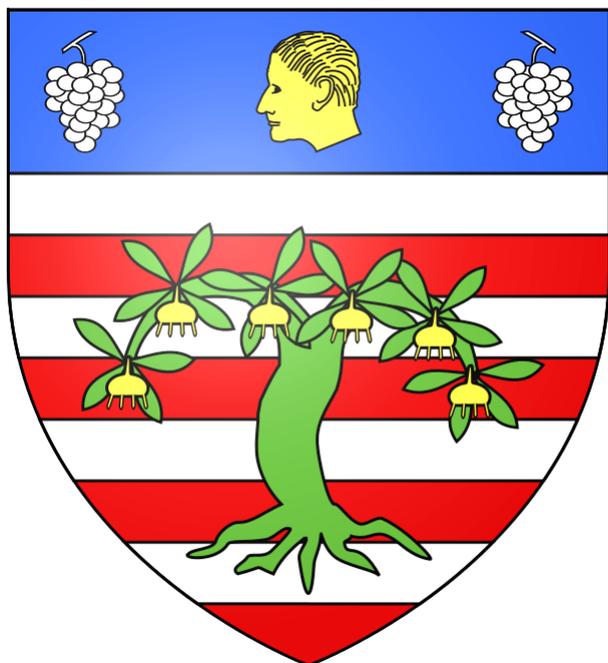


Figure 8. Blason de Parçay-Meslay mixant le néflier, la vigne et un Patricien romain, dont Meslay (néflier), Parçay (Patricien Romain) et l'environnement viticole (vigne)



Figure 9. Le fruit du néflier

## Second Chapitre

### La gestion du territoire de Parçay-Meslay par Marmoutier

#### La Seigneurie de Parçay

##### L'abbaye de Marmoutier

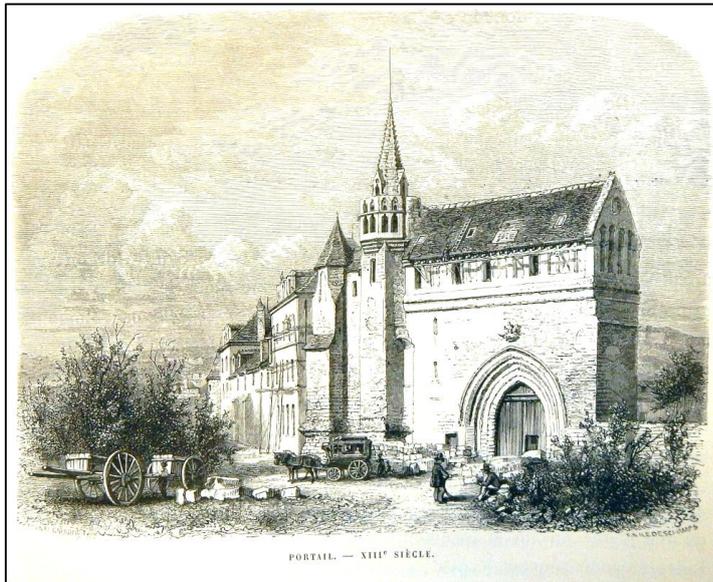


Figure 10. Le portail de la Crosse ; gravure publiée par le Chanoine J.J Bourassé

L'influence qu'a eue Marmoutier sur Parçay et Meslay durant plus de 1000 ans fut telle qu'il n'est pas possible d'évoquer l'histoire et l'évolution de ce bourg sans donner quelques repères sur l'histoire de l'Abbaye, même si nous y reviendrons ultérieurement.

C'est au bord la Loire en amont de Tours, à la limite de Saint-Georges que Saint Martin s'installe avec ses disciples dans des grottes creusées dans le co-teau. En 372 il fonde, en ce lieu une Abbaye qui devient rapidement très célèbre et très riche ; peu après sa création elle comptait déjà 80 moines.

Les rois Carolingiens protégèrent l'abbaye et lui attribuèrent des immunités et de nombreuses dotations. En 852 celle-ci est pillée et détruite par les Normands qui tuent plus de cent-vingt religieux et seulement vingt-quatre survécurent. Les incursions vikings se

renouvelèrent en 856, 857, 865 et en 903. Le monastère fut périodiquement abandonné : fin du X<sup>e</sup> siècle il ne reste qu'une vingtaine de chanoines ne conservant que « *l'épave bien pauvre qu'on leur a laissée* » avec des ressources « *réduites à rien* ». Les pillages Normands ont apporté une telle désolation et une telle incertitude dans les possessions de l'abbaye, que Charles de Chauve dans son acte du **3 Avril 852 confirme la possession des Moines sur Parçay. C'est à cette date que le nom de Parçay apparaît pour la première fois.**

A partir de 980, treize moines venus de l'Abbaye de Cluny s'installent à Marmoutier. Ainsi après l'an mille, l'Abbaye, sous l'impulsion de la famille comtale de Blois prend un nouvel essor et se développe considérablement et devient une des plus riches d'Europe ; elle reçoit en dons, des abbayes, des prieurés, des paroisses et des églises ainsi que des terres. On construit, restaure, agrandit et en 1070, une nouvelle église de style roman est mise en chantier par l'abbé Barthélémy, sur l'emplacement de l'église du X<sup>e</sup> siècle. Bâtie sur un plan somptueux, elle comporte un déambulatoire et un transept double (dispositif rare en Val de Loire). L'abbé Bernard de Saint-Venant lui succède en 1084, et sous sa mandature des événements majeurs vont de produire.

- **En 1095, Urbain II**, pape d'origine champenoise, au Concile de Clermont, commence à prêcher la première croisade : quelques mois plus tard il vient à Marmoutier pour consacrer la nouvelle abbatiale. La tour des Cloches, toujours debout, date de cette phase de construction.

- **Cette même année 1095 voit la réorganisation de la gestion de Parçay par l'abbé Bernard de Saint-Venant en créant la « Mairie de Parçay ».**

- En 1214, Hugues des Roches réaménage l'ensemble du monastère et entreprend l'édification d'une nouvelle grande abbatiale gothique, la plus belle de Touraine selon des pèlerins ; elle aussi englobe les églises précédentes. On lui doit aussi le monumental portail de la Crosse, un des seuls bâtiments conservés jusqu'à nous. (Fig.10). Ce même abbé **assurera la construction du Porche de Meslay que nous connaissons tous.**

En 1360, l'abbaye est pillée par des routiers qui s'en servent comme camp de base. Le nombre des moines passe de 80 à 20. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle; les rois de France qui résident en Touraine, Charles VII et Louis XI, la protègent et la vénèrent.

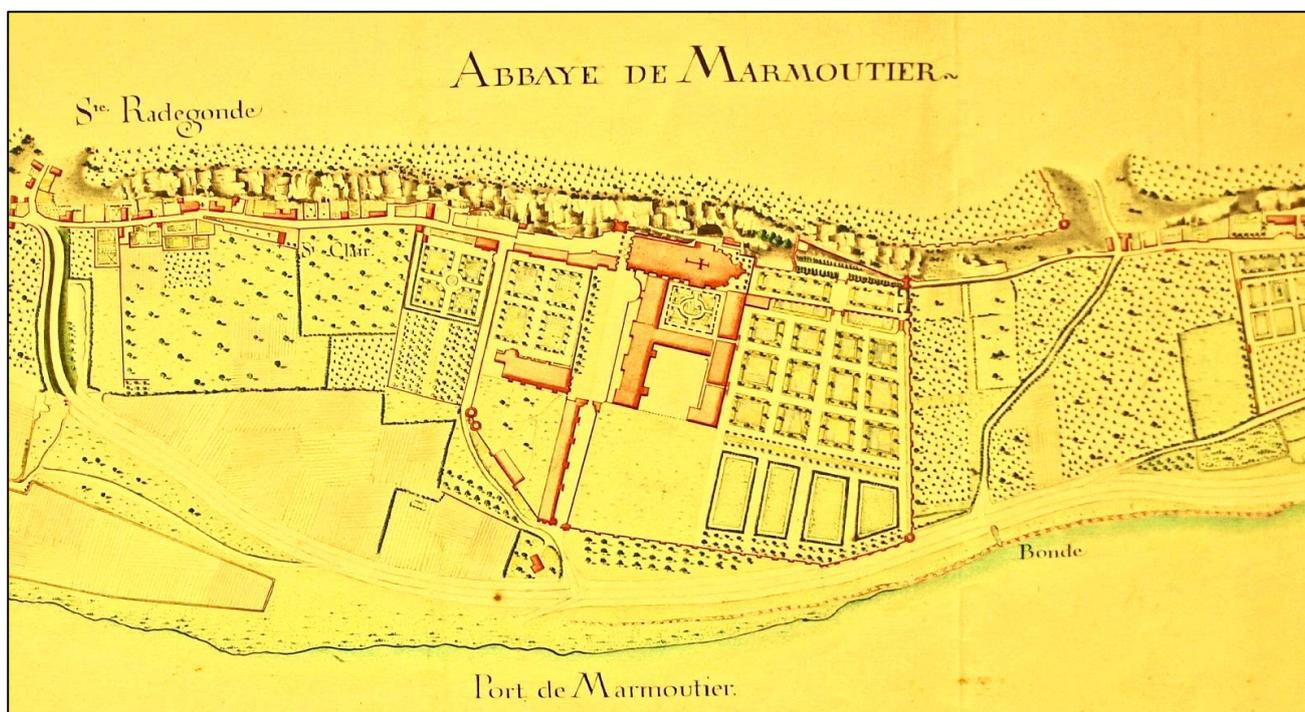


Figure 11. Plan de l'abbaye de Marmoutier vers 1750

L'Abbaye de Marmoutier possédait de nombreux domaines en France, mais aussi en Angleterre. La liste établie pour le XVII<sup>e</sup> siècle par Carré de Busserolle fait état de près de 200 dépendances, dont cinq en Angleterre. Il s'agit pour la grande majorité de prieurés, mais les moines de Marmoutier possédaient aussi, à proximité de leur abbaye, des fermes et des moulins qui assuraient l'approvisionnement. De la liste proposée par Carré de Busserolle on peut extraire les précisions suivantes, montrant une possession pratiquement continue, par Marmoutier des terres situées au nord du monastère et sur une grande distance.

- ferme de la Blondellerie à Monnaie<sup>13</sup> ;
- Seigneurie de Bourdigal à Monnaie ;
- Ferme de la Bouellerie à Parçay-Meslay ;
- Métairie des Champs à Monnaie ;
- Métairie de la Chèvrerie à Monnaie ;
- Métairie de Corçay à Monnaie ;
- ferme de Chizay à Parçay-Meslay ;
- ferme de Meslay à Parçay-Meslay ;
- Seigneurie de Parçay à Parçay-Meslay ;
- Ferme de la Pécaudière à Parçay-Meslay
- Ferme de la Milletière à Tours, en limite de Parçay-Meslay
- .....

Ces possessions seront saisies à la Révolution Française et vendues comme biens nationaux.

<sup>13</sup> Les noms de communes indiquées sont celles des communes où se situent aujourd'hui ces domaines et peuvent être différents des noms des paroisses d'autrefois

## Parçay et Meslay historiquement terre de rapport

Le territoire géré par Marmoutier sous la dénomination de Parçay et de Meslay est plus grand que celui de la paroisse ou la commune actuelle, il englobe une fraction des paroisses de Saint-Georges, de Monnaie, de Chanceaux. Ce territoire, à vocation principalement agricole, est une terre de rapport pour l'abbaye, elle cherche en permanence à en optimiser l'exploitation : or la superficie couverte et peut-être les types de cultures différentes complexifient la gestion de l'ensemble. On peut penser que deux pôles du territoire vont initialiser le futur. Ces deux pôles étant d'une part le prieuré de Meslay et d'autre part celui de Parçay. Chacun regroupe quelques moines sous la direction d'un prieur. Mais leurs caractéristiques les pousseront dans des directions différentes. Meslay, concentré sur un territoire resserré resta longtemps un prieuré, Parçay probablement le prolongement d'une ancienne villa gallo-romaine, comme le laisse penser son nom, couvre une étendue considérable, regroupe des fermes dispersées, des serfs nombreux. On lui attribua aussi le statut de paroisse. D'où une organisation complexe, difficile à déchiffrer dans laquelle Meslay, fait partie de la paroisse, et est comptabilisé dans la Seigneurie mais sans vraiment en dépendre ; cela permet aux religieux de Marmoutier de garder un œil et un contrôle sur la Seigneurie. Cela ne se passe pas sans problème car ils ont tendance à imposer leur préséance : « en 1718, le bailli de Rochecorbon, doit éditer une ordonnance défendant aux religieux de tenir les assises de la Seigneurie de Parçay en la châtellenie de Marmoutier, alors que ce pouvoir revient au seigneur de Parçay »<sup>14</sup>.

On peut imaginer que cette complexité poussera à faire évoluer le prieuré de Parçay vers une organisation en Seigneurie, qu'on dénomma : « **la Mairie de Parçay** ». En parallèle les fermes vont cultiver des terres plus ou moins étendues et initialiseront des métairies. Certaines vont avoisiner la centaine d'hectares et seront gérées indépendamment du reste du territoire ; principalement les métairies de Chizay et la Pécaudière et aussi Petit et Grand Couleurs.

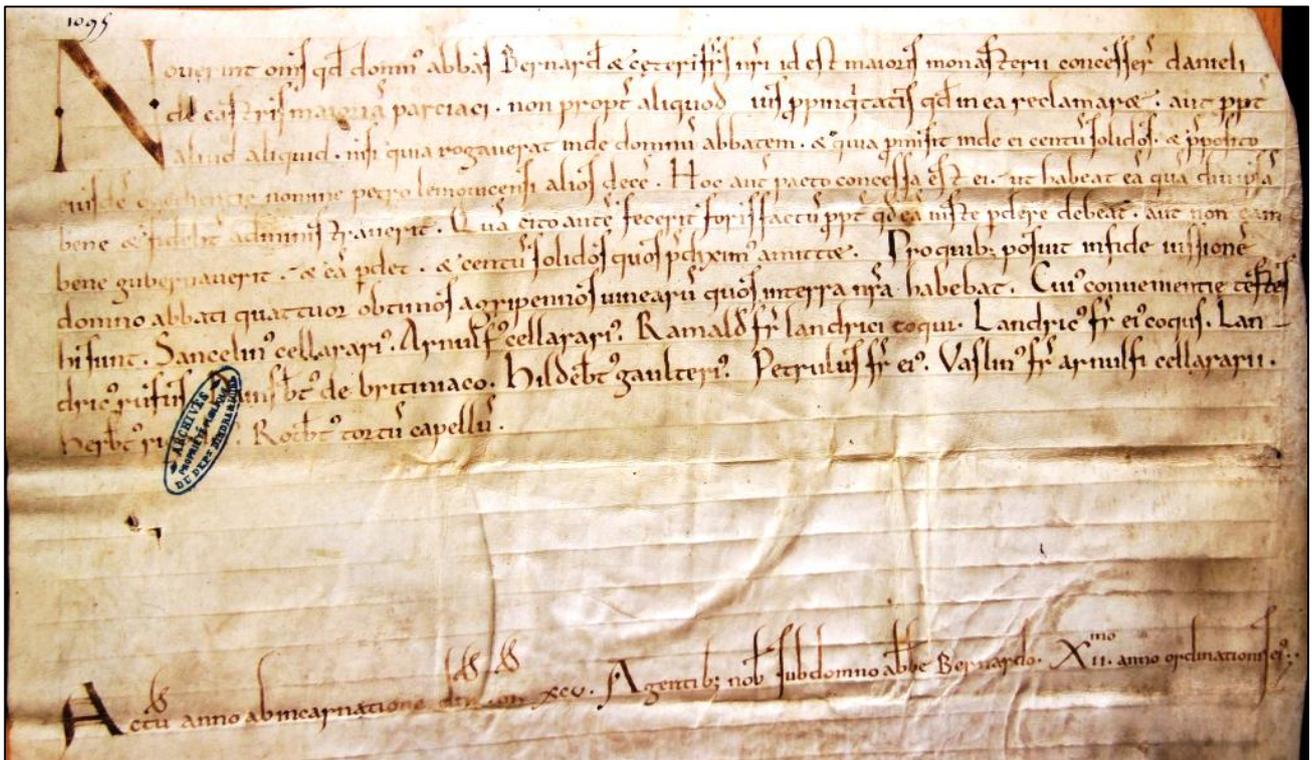


Figure 12 Document de 1095 créant la mairie de Parçay (source ADIL H292)

<sup>14</sup> ADIL H273

## Création de la Mairie et Seigneurie de Parçay.<sup>15</sup>

En 1084, Bernard de Saint Venant devient abbé de Marmoutier et jusqu'en 1095 les biens que l'abbaye possédait à Parçay (hors les métairies et Meslay) étaient gérés comme un seul lot par un religieux de l'abbaye du nom de Pierre de Limoge. Ce dernier possédait le titre de prévôt en plus de sa fonction de gestionnaire du territoire de Parçay ; ce territoire à gérer était appelé, **obédience**. Ce qui correspond au territoire précisé dans la figure 18.

Les religieux et l'abbé Bernard décidèrent en 1095 (fig.12) de faire gérer cette unité de gestion que constitue l'obédience non plus par un moine de l'abbaye à Parçay mais par un laïc. Ce dernier est nommé le « **Maire**<sup>16</sup> » de Parçay, et l'unité de gestion sous sa responsabilité, appelée « **Mairie ou Seigneurie de Parçay** »

Et c'est ainsi qu'en 1095, l'abbé de Marmoutier, Bernard, concède la **mairie de Parçay** (« *maioria Parciaci* ») à **Daniel de Château** (« *Castris* »), moyennant une caution de 100 sols pour lui-même, et moyennant une caution de la même somme pour Pierre de Limoges, religieux de l'Abbaye et prévôt de l'obédience (« *prae-positus obedientiae*»<sup>17</sup>).

### **1095, marque la naissance de Parçay**

*Cette décision peut être considérée comme l'acte fondateur de Parçay ; car si le nom existait précédemment, il correspondait à un lieudit. La décision de l'abbé Bernard de Saint Venant lui définit un territoire mais, bien plus, une entité d'organisation avec son administration (son Seigneur) ses règles de basse justice, ses taxes... Et, depuis cette date de 1095, Parçay et plus tard Parçay-Meslay va perdurer jusqu'à nous.*

Tout alla bien jusqu'en 1110, moment où Daniel de Château, Maire de Parçay (« *Daniel Maior de Parciaco* ») fut accusé de malveillance dans l'exercice de ses fonctions. Il avait osé vendre clandestinement la mairie de Parçay à Abélard de Parçay et à sa femme Pétronille. Daniel fut déchu de sa mairie par jugement. La mairie fut réunie à la seigneurie des religieux de Marmoutier, et cela, malgré les réclamations de Gautier, fils de Daniel, qui avait passé un accord avec le prieur Raoul au sujet de la caution<sup>18</sup>. Cette phrase laisse perplexe car elle affirme contrairement à ce que beaucoup contestent qu'il y avait un prieur à Parçay<sup>19</sup> disant qu'il y a incompatibilité de coexistence entre la « Mairie » ou « Seigneurie » et un « prieuré ». Personnellement je ne suis pas gêné par cette apparente ambiguïté.

Cette seigneurie perdura : dans un acte du 1<sup>er</sup> mai 1338, Perronelle de Seuly, Confesse de Dreux et Dame usufruitière de Rochecorbon, Louis de Thouars, Chevalier, Jehanne de Thouars.... S'accordèrent avec l'abbé et les religieux de Marmoutier au sujet des droits de voierie et de basses juridictions des quatre mairies de Marmoutier, du Pont de Tours, de Parçay et des Rochettes. On voit que la mairie qui existait encore au XIV<sup>ème</sup> siècle était une seigneurie toujours pourvue de la basse justice<sup>20</sup>.

## **Implantation territoriale de la Seigneurie de Parçay. Les documents de références**

Cette implantation territoriale ne correspond pas à celle de la paroisse de Parçay (la question sera abordée plus tard). Il existe une carte aux Archives Départementales d'Indre et Loire (côte IV/40.1) décrivant

<sup>15</sup> Le logis Seigneurial est inscrit aux MH sous la référence 37000020

<sup>16</sup> « **Maire** » du mot latin « **Major** », signifiant « **le premier de tous** ».

<sup>17</sup> ADIL H292

<sup>18</sup> ADIL H292

<sup>19</sup> Certains textes du XIII<sup>ème</sup> siècle parlent d'un prieuré à Parçay, on supposera donc que ce prieuré exista, même s'il resta très limité dans le temps, et que son existence n'a pas laissé de traces visibles dans le Parçay d'aujourd'hui.

<sup>20</sup> **Basses justices** : le seigneur peut juger les affaires relatives aux droits dus au seigneur, cens, rentes, exhibitions de contrats et héritages sur son domaine. Il s'occupe aussi des délits et amendes de faibles valeurs (dégâts des bêtes, injures, amendes inférieures à 7 sols 6 deniers). Il doit posséder sergent et prison afin d'y enfermer tout délinquant avant de le mener au haut justicier

cette Seigneurie (ou Mairie), cette carte est immense, environ 2 mètres par 3 mètres, et cette taille ne permet pas d'en avoir une vue totale d'un simple regard (fig.13). Pour la copier il fallut la photographier secteurs par secteur et assembler les photos produites. Cette carte est très détaillée, précisant toutes les parcelles de terrains (tenures) et les chemins mais négligeant les constructions. Elle constitue une source d'informations précieuses que nous reprendrons dans ce qui suit. Elle est divisée en 10 parties notées plans I à X. Les noms des fiefs voisins sont mentionnés. Elle ne porte pas de titre ni de date, une simple note précise que ce plan parcellaire de Parçay mentionne les parties de la paroisse où la prévôté de Notre Dame d'Oé prélève la dime en conformité avec un acte notarié établi le 23 juillet 1602 chez Maitre Duchamp (Il n'a pas été trouvé trace de ce notaire et encore moins copie de cet acte). Par contre cette date est troublante, l'abbé de Marmoutier est le Cardinal de Joyeuse (1584-1604) ; c'était un abbé commendataire<sup>21</sup> qui exploita sans scrupule l'abbaye. Ce dernier accumula de telles dettes que des biens de Marmoutier furent saisis en 1595 pour plus de 50.000 écus et en 1596 pour 9.000 livres « *Tout manquait alors aux religieux tant dans l'Abbaye que dans les prieurés* »<sup>22</sup>. On peut comprendre pourquoi la dime touchée par Marmoutier sur des parcelles de la Seigneurie de Parçay ou du prieuré de Meslay dut être transférée en 1602 au chapitre de Saint Martin. A cette même date le Cardinal de Joyeuse démantèle aussi la métairie de Logerie. (Voir plus loin « **les petites Métairies** »)

Nous appellerons dans ce qui suit ce plan : « **Plan Parcellaire d'assemblage de la Seigneurie de Parçay** ».



Figure 13. Plan Parcellaire d'assemblage de la Seigneurie de Parçay (ADIL IV/40.1)

<sup>21</sup> Un abbé commendataire exploite les revenus de l'abbaye comme des biens personnels ; ces revenus tombent dans son escarcelle.

<sup>22</sup> L'abbaye de Marmoutier par Charles Lelong page 33

Nous ne reproduirons pas ici le montage fait à partir de multiples photos ; cela limite la lisibilité de la carte, mais chaque fois que cela sera nécessaire nous en présenterons des extraits ou des reproductions dessinées.

**D'autres documents définissant les règles de cette gestion** nous sont parvenus ; ils sont de deux natures

1. La table du plan géométrale de la seigneurie de Parçay levée en 1754 (ADIL H374)
2. Les plans de détail des dix secteurs décrits dans le plan d'assemblage décrits dans la fig. 18. (H295).

On est en droit de s'étonner que ces deux documents ainsi que le « Plan Parcellaire » soient enregistrés aux Archives Départementales sans lien les uns avec les autres et soient dispersés sous des références distinctes : ce fut vraiment la motivation avec laquelle j'avais conduit mes recherches qui finit par me les faire découvrir. J'ai pu constater que beaucoup en avait pressenti l'existence sans vraiment les trouver. L'ensemble de ces trois documents vont se montrer une source très riche d'informations.

**La Table du plan géométral de la Seigneurie de Parçay**<sup>2324</sup> fournit des détails précis sur l'organisation foncière du territoire. Ce registre important, de 524 pages, commence par le classement alphabétique (fig. 14) des lieux-dits de la Seigneurie (5 pages) et en dénombre 211. Une grande majorité de ces noms sont toujours utilisés, d'autres ont disparu et ont été renommés. Ensuite ce recueil recense pour chacun des dix secteurs, lieu-dit par lieu-dit : (voir figure 15)

- les parcelles (tenures)

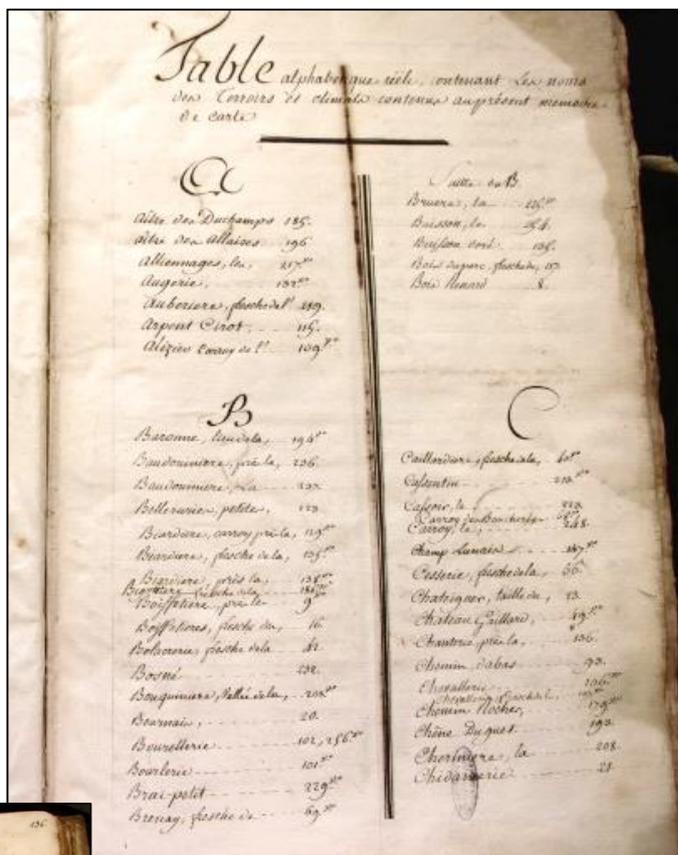


Figure 14. Début de l'index alphabétique de la table de 1754 listant les terres gérées par la Seigneurie de Parçay. Noter que le lieu-dit « Logerie » s'écrivait « l'Augerie »

- leur surface,
- leur nature (pâture, culture, bois taillis, habitation ou bâtiment),
- qui en est le propriétaire ou l'exploitant
- le montant et la nature des impositions.
- 4019 parcelles sont identifiées...

L'ensemble renvoie à dix plans (terrier) de 1754-1753 (ADIL 295).

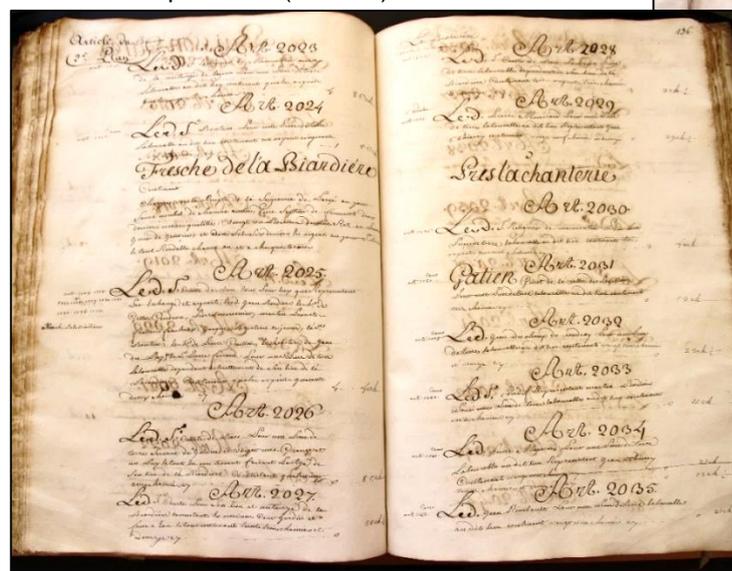


Figure 15. Une page, prise au hasard, de la table du plan géométral de la Seigneurie de Parçay

<sup>23</sup> Effectivement l'appellation « la Logerie » que certains utilisent n'est pas correcte ; dans ce terrier on parle de « l'Augerie » ou « l'Ogerie »  
<sup>24</sup> ADIL H374

— Plans sur toile de la seigneurie de Parçay, levés en 1754 par Pierre Pavie, en 10 feuilles. — Autre plan général de Parçay-Meslay, sur toile<sup>25</sup>.

— Petit plan du bois taillis nommé La Garenne-de-Meslay, levé en 1753 par Pierre Pavie, (géomètre de l'Abbaye).

Certaines parties de ce terrier sont en mauvais état, souvent endommagées par une restauration de médiocre qualité qui a plutôt apporté des dégradations et par des usures peut être volontaires, car, par endroit les cartes sont trouées, justement aux points névralgiques (groupe de maisons, ferme de Meslay...). Cette partie ne précise pas les limites de chacun des 10 secteurs ; pour se faire il faut revenir au « **Plan Parcelaire** », par contre les bâtiments sont dessinés ; il n'en demeure pas moins que cet ensemble exceptionnel nous permet d'appréhender le Parçay-Meslay d'avant la révolution.

Cette cartographie ressemble à celle qu'on retrouvera dans le cadastre napoléonien. Ce registre permet d'identifier ce qui fait partie de la Seigneurie ou non. Le descriptif et les plans ne comprennent pas les grandes



Figure 16. Sur cette fraction du pan IV, situé au Sud de Meslay, on peut reconnaître les grands espaces, propriété des religieux et les minuscules parcelles des paysans

métairies relevant d'une gestion assurée directement par l'abbaye, mais intègrent, étonnement, le prieuré de Meslay. Ce point est intéressant car il nous permet d'accéder à une description de Meslay (voir chapitre IV sur Meslay) dans la période pré-révolutionnaire.

Une des autres caractéristiques de ces documents est de regrouper les tenures<sup>26</sup> propriétés des habitants avec les terres en possession de l'abbaye ; l'imbrication de ces deux types de propriétés est totale, probablement due à l'histoire et explique pourquoi la gestion est regroupée. La différence portera sur la fiscalité associée ; les tenures payent différentes taxes, les terrains de l'abbaye en étant exonérés.

La figure ci-contre est totalement explicite ; elle regroupe trois type de propriétés ;

- Les biens du prieuré de Meslay, en haut, souvent identifiés par une lettre (P, S...),
- Les biens des religieux dans la Seigneurie sont de grandes parcelles, ici colorées violet clair,
- Les tenures des paysans caractérisées par leur petite taille.

Une légende raconte que durant la guerre de cent ans, plusieurs années de disette décimèrent la population des serfs de l'Abbaye. Par esprit de générosité, le Père Abbé décida d'attribuer à chacun de ses serfs un petit lopin de terre, pour que ces derniers puissent subvenir à leur besoin. Cette histoire bien que possible, n'est pas confirmée par les textes, mais elle correspond tellement à la typologie des lieux et ce que nous apprend l'Histoire qu'on peut penser que la réalité ne fut pas très loin de ce que le bouche à oreille nous a transmis.

Mais les relations entre l'Abbaye et son voisinage ne furent pas toujours idylliques, le registre H1 des Archives départementales de l' & L rapporte une série d'incidents plutôt étonnants. Sans qu'il soit confirmé que cela se passa à Parçay, il n'empêche que Marmoutier est impliqué et que cette histoire nous décrit les types étranges de relations sociales de cette époque.

*Malgré le passage de l'an 1000, les chroniqueurs sont d'une brièveté et d'une sécheresse désespérantes et quelques documents permettent seuls de connaître les mœurs de ce temps si curieux, où le monde occidental, parvenu aux dernières limites de la désorganisation sociale, fait volte-face et commence à rentrer dans les voies de*

<sup>25</sup> Ce plan n'est pas dans la liasse : cette définition correspond probablement au **Plan Parcelaire d'assemblage de la Seigneurie de Parçay** (ADIL IV/40.1)

<sup>26</sup> **Les tenures** sont des terres accordées par le seigneur aux paysans. En échange de leurs terres, les paysans fournissent des corvées et cens.

la civilisation. Une simple analyse d'une de ces pièces, prise au hasard entre plusieurs autres analogues, permettra de juger de l'intérêt qu'elles présentent.

Il s'agit d'une vigne, depuis longtemps possédée par l'abbaye, et dont la propriété lui était contestée par un voisin peu scrupuleux.

En l'absence de titres en règle il fallait résoudre le problème, on décida d'utiliser une solution, fort employée à cette époque et regardée comme infaillible ; « le Jugement de Dieu », et les moines durent prouver leur droit par l'épreuve du feu. Le champion de l'abbaye la subit avec plein succès, et le procès se trouvait terminé cette fois. Mais bientôt, ce même champion qui venait d'éprouver son aptitude personnelle à triompher des difficultés de la procédure d'alors, entreprit d'usurper cette même vigne par lui conservée à l'abbaye.

Heureusement pour celle-ci il meurt tout à coup, frappé par un ennemi, et reconnaît, à ses derniers moments, la malice de ses prétentions. Les moines durent enfin se croire paisibles possesseurs de la vigne tant disputée ; mais le frère du meurtrier se met à couper un cep et réclame la propriété de la pièce entière. Les pauvres religieux s'adressent alors à Hugues, seigneur de Saint-Christophe, et



Figure 17. Le jugement de Dieu

très probablement suzerain de la terre en litige. Le dur baron décida que l'affaire ne pourrait finir que par un duel d'hommes courageux, et il fallut se préparer à combattre.

Les champions étaient choisis et on allait en venir aux mains, lorsque Dieu qui veut que personne ne périsse, dit le texte, et qui tient en ses mains le cœur des grands, changea le sentiment de Hugues, qui força les parties à conclure un arrangement laissant la vigne à l'abbaye, moyennant une indemnité. On a là, ce me semble, un curieux tableau de mœurs, dans lequel on constate tout à la fois l'instabilité de la propriété à ces époques troublées, les moyens barbares qu'on employait alors pour décider le droit et la triste situation des gens faibles et paisibles en présence des caprices et des violences de la force brutale.

Cette pièce provient de la layette de Sonzay, qui avec celles de Lavaré, Parçay-Meslay, Rillé, Sablé, Semblançay et Tavant, a conservé un certain nombre de chartres anciennes.

Toutes ces informations ont permis de reproduire sur un même plan, la carte de la Seigneurie de Parçay, en comparaison avec le cadastre napoléonien de 1816. Il faut d'abord noter que la Seigneurie n'englobe pas les Métairies (Chizay, La Pécaudière, Petit et Grand Couleurs) bien qu'elles fassent partie de la paroisse de Parçay. On les retrouve dans « le fief de Marmoutier ». Noter par ailleurs que les fiefs voisins sont indiqués ainsi que le découpage en 10 plans. La surface couverte est bien plus grande que la commune actuelle, ce qui laisse présager que des transferts de territoires aux communes voisines seront imposés après la révolution.

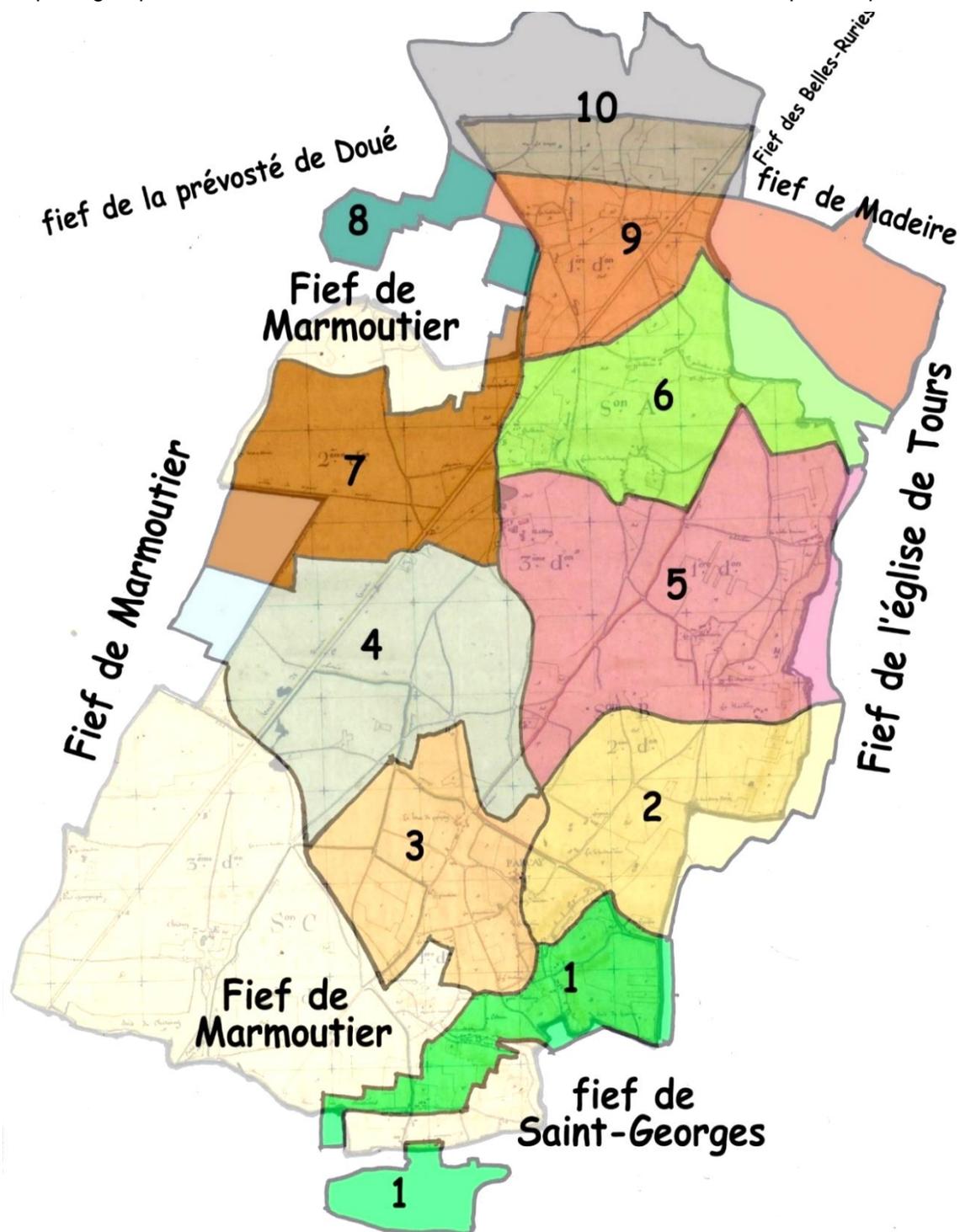


Figure 18. Carte de la Seigneurie de Parçay en limite des fiefs voisins. Cette carte est divisée en 10 secteurs ; chacun d'eux correspond à une couleur et est détaillé dans les cartes des figures qui suivent. On constate que cette seigneurie est différente de la commune de parçay (indiquée en transparence)

Les pages suivantes reproduisent les dix plans (H295)

### Les dix plans du terrier de Parçay et Meslay



Figure 19. Plan 1 couvrant le Sud de la Seigneurie en limite de Saint-Georges



Figure 20. Plan 2 couvrant le Sud-Est de la Seigneurie (quartier de l'église jusqu'à la Biardière)



Figure 21. Plan 3 (Sud-Ouest) couvrant le quartier de l'église et la rue de Parçay



Figure 22. Plan 4. L'Ouest de Parçay, au Sud de Meslay, en limite de Notre Dame d'Oé (incluant la Bourellerie)

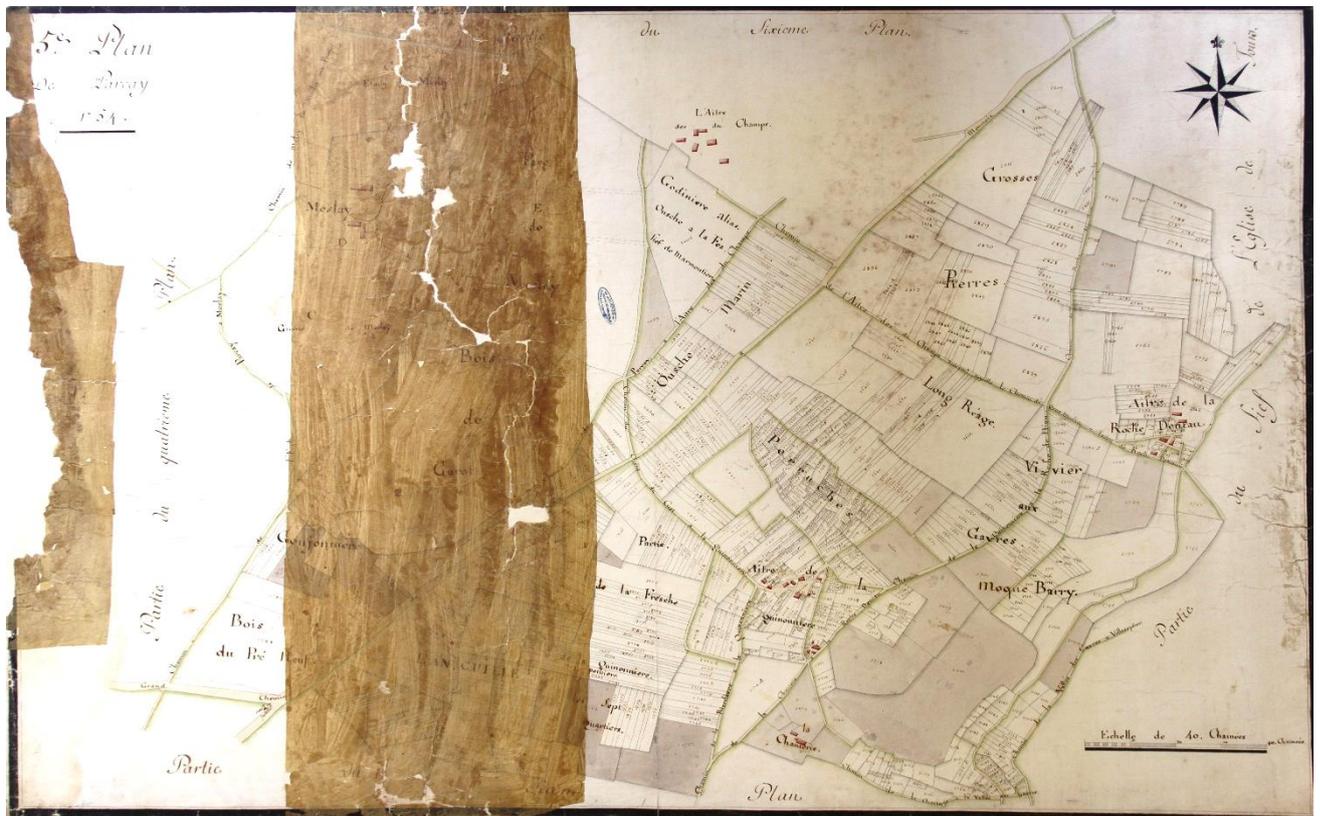


Figure 25. Plan 5. Nord-Est ; comprenant la Roche-Deniau, la « Quinonnière », la Chanterie (à l'Est du prieuré de Meslay)



Figure 24 Plan 6; Secteur Sud du Prieuré de Meslay



Figure 27. Plan 7. Secteur Nord du Prieuré de Meslay



Figure 26. Plan 8. Secteur Nord de la Seigneurie sur la paroisse de Chanceaux ; partie incluant les métairies de Petit et Grand Couleurs

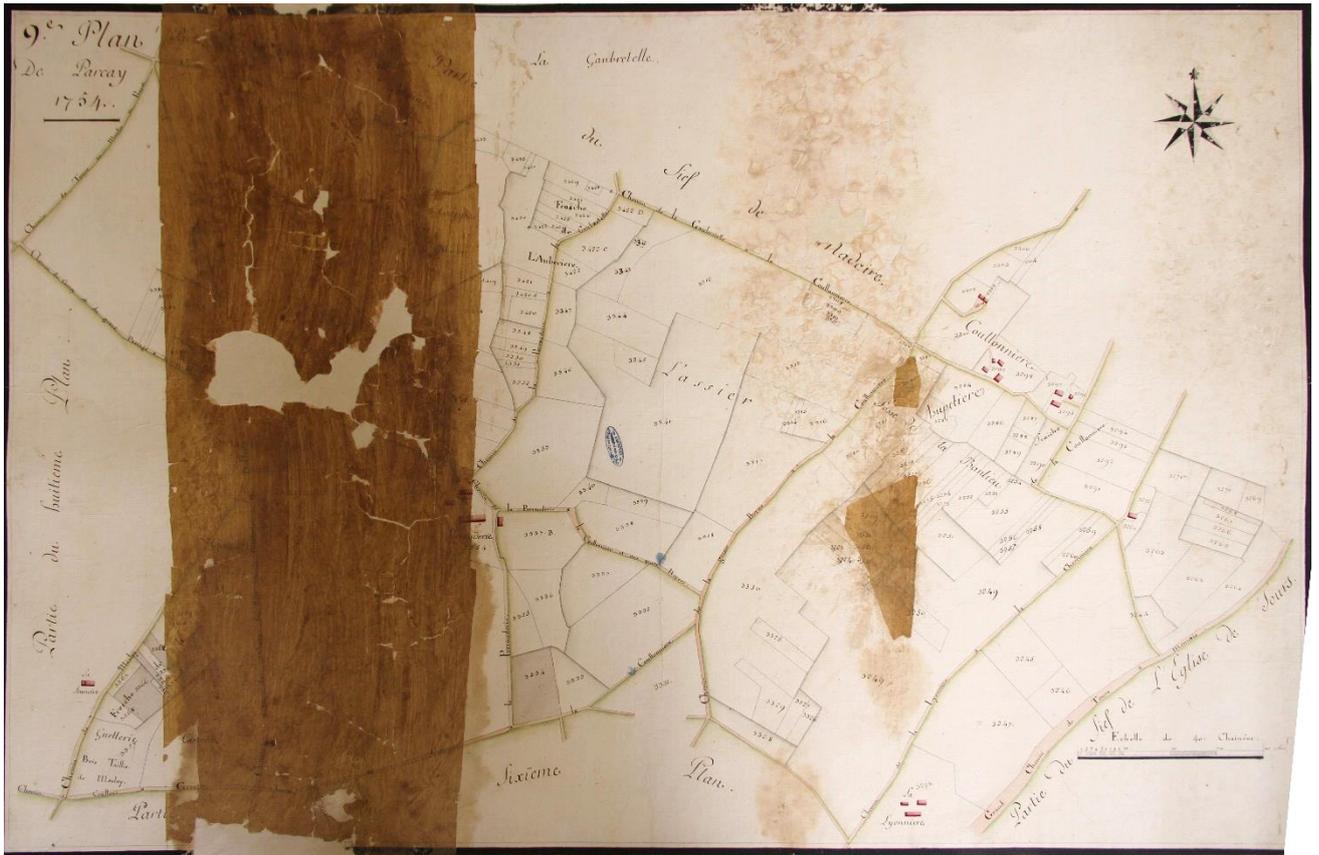


Figure 29. Plan 9. Secteur Nord de la Seigneurie proche de Monnaie



Figure 28. Plan 10. Secteur Nord-Ouest (Monnaie)

## Les Impositions foncières

La première justification de création de ces plans et tables est de pouvoir fixer les impositions rattachées au sol ; c'est à dire à sa propriété et aux productions agricoles obtenues : parcelle par parcelle il faut identifier le propriétaire ? Quelles taxes doit-il payer ? A quelle date ? Où doit-il acquitter ? Quel est le bénéficiaire ?

Les différentes impositions indiquées sont nombreuses et obscures : les informations permettent de comprendre la nécessité d'avoir mis en place cette organisation locale administrative et judiciaire pour gérer la Seigneurie tant les différents types d'impositions demeurent complexes. Nous allons en préciser la nature.

- **le cens** ; c'est une rente versée en argent

- **le droit de « terrage »** ; (*payé en production agricole*) cette imposition s'applique aux terres labourables : il correspond au droit pour le seigneur de prélever du blé ou des légumes sur les produits des tenures rurales.

- **le droit de « portoirée »** : (*payé en production agricole*) c'est une imposition s'appliquant aux produits de vendange. Un « portoire » est un baquet de bois utilisé pour récolter le raisin ; le vigneron devait être taxé proportionnellement au nombre de « portoirs » vendangés.

- **la dime** : (*payé en production agricole*) fraction variable (en général dixième partie) des produits de la terre et d'élevage versée aux religieux.

Donc pour chaque parcelle le mode d'imposition est déterminé, il est soit individuel (une parcelle) ou collectif on parle alors de « fresches »

- **Une « fresche »** : (*payé en production agricole et/ou en argent*) c'est d'abord une rente globale due au seigneur d'un fief par les exploitants d'un secteur ou lieu-dit.

On trouve plusieurs secteurs de la seigneurie portant cette appellation, elles regroupent des parcelles assez petites bien identifiées géographiquement, (Fresche de la Place, de la Roze, Fresche de la Pinotière, Fresche de la Thibaudière, Fresche de Crève-Cœur...), l'une s'appelle d'ailleurs « *Fresche des Ouches* », sachant qu'on appelait « *ouche* » une terre de bonne culture s'apparentant à un jardin.

### **Fresche de la Pinoterie ou Pinotière**

« Contenant trois arpents

*Chargée vers la récepte<sup>27</sup> de la dite Seigneurie au premier jour de janvier de chacune année de trente-trois boisseaux d'avoine rez<sup>28</sup>, et de dix-huit sols en argent le tout de rente et devoir seigneurial et féodal payable par les détenteurs cy après... »*

Suit la liste des parcelles et leurs exploitants

### **Fresche de Crève-Cœur**

« Chargée vers la récepte de ladite Seigneurie au premier jour de Saint Michel de la somme de vingt sols de rente seigneuriale et féodale »

### **Fresche de la Thibaudière**

« Joignant d'orient au chemin de Parçay à Logerie<sup>29</sup>, d'autre d'un bout du septentrion aux terres du domaine de Logerie, d'autre bout au chemin de la rue de Parçay à Frasnès chargée de huit sols six deniers »

### **Fresche du pont olivier Valinière<sup>30</sup>**

« Chargée vers la récepte de la dite Seigneurie au jour de St Michel de chacune année de douze boisseaux de bled<sup>31</sup> mesure du Roy, et deux sols 6 deniers de cens et rente seigneuriale et féodale, en outre le Droit de Dixme et autres profits et aventure de fief quand le cas y eschoit »

### **Fresche de la Roze.**

<sup>27</sup> Lieu où on perçoit la redevance

<sup>28</sup> A raz

<sup>29</sup> Aujourd'hui rue de la Thibaudière, passant le long du cimetière.

<sup>30</sup> Dans le voisinage de la zone artisanale « des Ailes »

<sup>31</sup> Blé

« Chargée vers ladite Seigneurie au jour de Saint Michel de quarante-cinq sols et au premier janvier de vingt et un boisseaux d'avoine Rez, et de deux chapons. »

#### **Fresche de la Saveterie**

« Chargée vers la récepte de ladite Seigneurie au jour de Saint Michel de chacune année de vingt et un boisseaux d'avoine rez, et huit sols six deniers. Savoir ladite avoine au dit premier janvier, et les dits 8 Sols 6 deniers le jour de saint Bry le tout de rente Seigneuriale et féodale. »

Tous ces détails de gestion d'imposition décrits dans le plan géométral de la Seigneurie de Parçay sont nominatifs et s'appliquent à des individus en possession de ces tenures (parcelles) que leur a attribuées l'Abbaye de Marmoutier ; exemple « le 9 mai 1460, les religieux baillent à perpétuité, le clos appelé Coudray, situé dans la paroisse de Parçay-Meslay, à Jean Dantan et Robine sa femme, et Léonet Lehoranche et Jeanne sa femme<sup>32</sup> ».

### **Qui perçoit ces impositions ?**

L'indentification du bénéficiaire n'est pas facile et particulièrement pour la dime. (Les autres impositions semblent être reversées à l'abbaye de Marmoutier). La carte ADIL IV/40.1 définit une partie de la seigneurie de Parçay versant sa dime à la Prévôté de Notre Dame d'Oé.

#### **La Prévôté d'Oé.**

Dès le IX<sup>ème</sup> siècle, la collégiale de Saint-Martin possédait le territoire d'Oé. La viguerie de l'église appartenait à l'archevêché de Tours. En 1119, l'archevêque Gilbert donna ce droit à la collégiale de Saint-Martin, qui l'attacha à une dignité appelée prévôté...

-En 1219, il y eut un accord entre le chapitre de Saint-Martin et Robert de Brenne, seigneur de Rochecorbon, au sujet de l'exercice des droits de viguerie et de haute justice du prévôt d'Oé.

- Le droit de présentation du prévôt appartenait au doyen de Saint-Martin. Le titulaire était nommé par le chapitre, auquel ce privilège fut enlevé au commencement du XVIII<sup>ème</sup> siècle. A partir de cette époque, ce bénéfice, dont le revenu était évalué à 12.000 livres fut conféré par le roi.

- Les portions de la seigneurie de Parçay concernées englobent le Bourellerie (ancien fief) ainsi que la Thomassière (ancienne propriété de la collégiale de Saint-Martin).

### **Un impôt d'une autre nature : la Gabelle à Parçay.**

Figure 30. La maison où on découvre les bons à sel



<sup>32</sup> ADIL H293

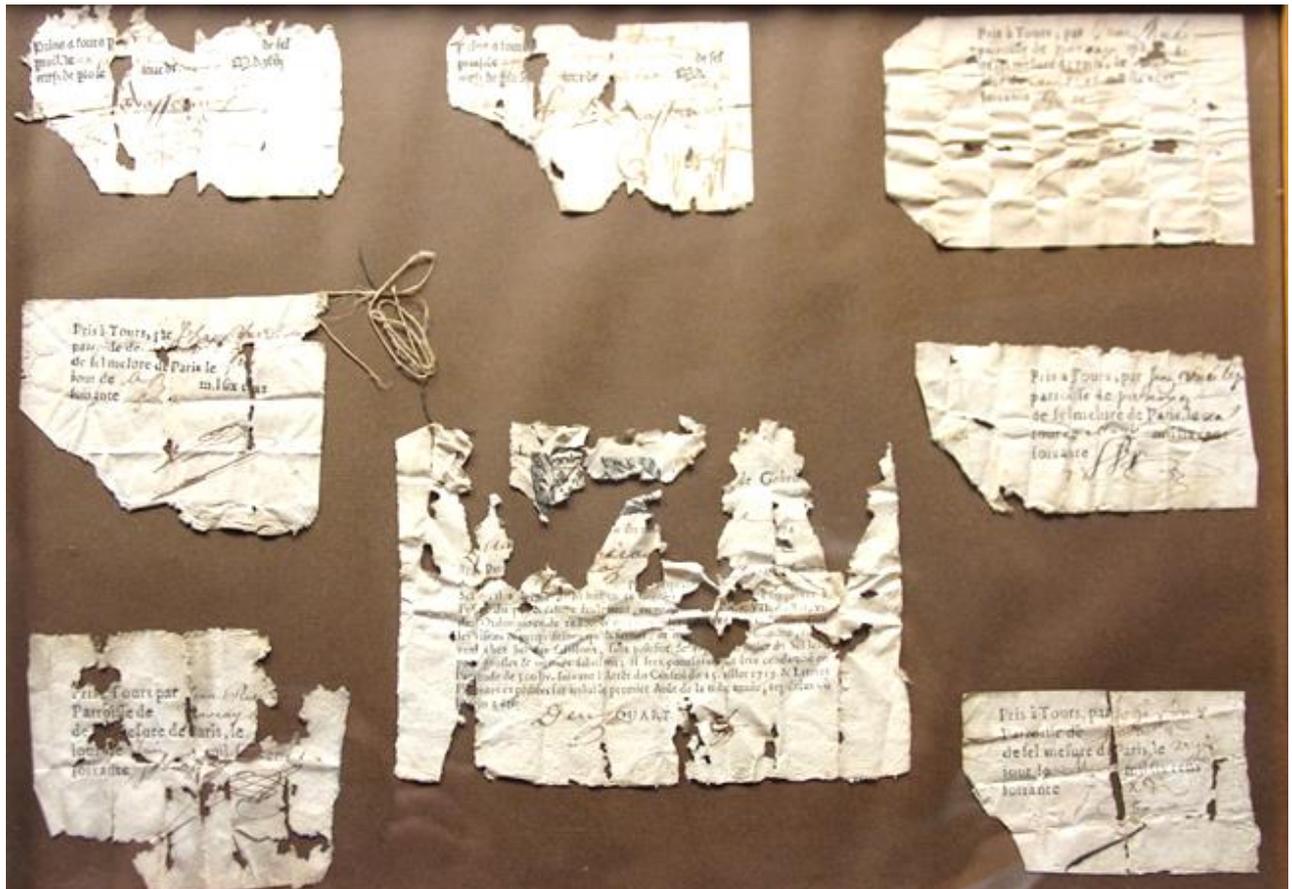


Figure 32. Les "bons à sel" découverts



Figure 31. Un des bons au nom de Jean Rué, date de juin 1672

Madame Catherine Morel, lors de restauration de sa maison, 14, rue des Auvannes à Parçay-Meslay avait découvert, coincés dans les fentes des poutres de son plafond des « morceaux de papier » enfoncés dans ces interstices. La maison est ancienne, et il est probable que « ces morceaux de papiers » ont séjourné ici depuis le 17<sup>e</sup> siècle. Leur découverte est intéressante car elle nous informe sur la perception locale de cet autre impot de l'ancien régime qu'est la gabelle.

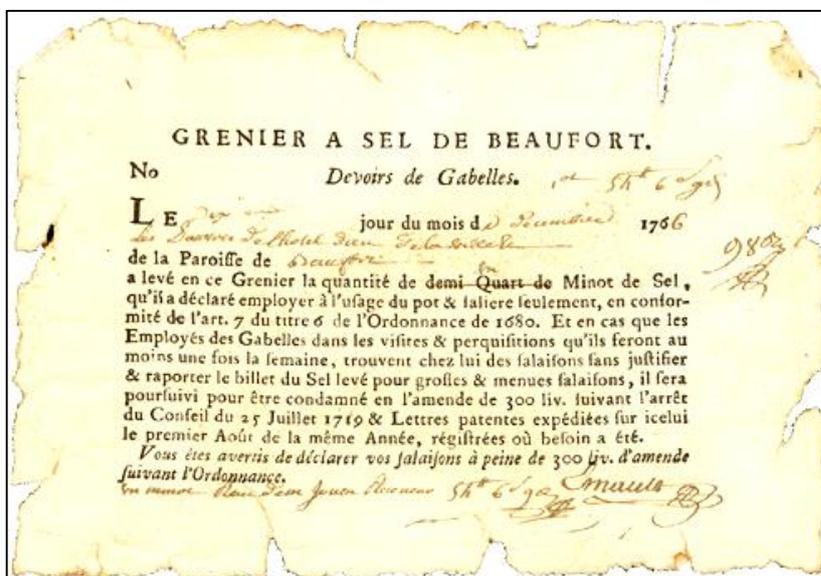
**Les « Bons à Sel »**  
 l'examen, ces petits « billets » se sont avérés être, pour la plupart des reçus délivrés lors de l'achat de « Quarts » de sel au grenier de Tours. Il sont au

nom de Jean Rué, habitant Parçay, et sont datés de différents mois de 1660. Les quantités sont définies en « Quart, mesure de Paris » ; un quart de Paris valant 68 litres ! Les bons ne sont pas très lisibles, mais semblent indiquer plusieurs « Quarts » achetés par mois ; ces volumes apparaissent élevés et semblent indiquer que cette maison aurait été le grenier à sel de la paroisse ; son propriétaire serait, alors, le « gabelou<sup>33</sup> » de Parçay.

<sup>33</sup> Gabelou : sous l'Ancien Régime, il s'agissait du douanier qui était chargé de collecter l'impôt sur le sel, la « gabelle ». Aujourd'hui encore ce terme est utilisé pour désigner les douaniers.

Ces bons ont été émis à des dates différentes, et en prenant en compte le bon central de la figure 32, ils s'étalent sur une centaine d'année. La charge, la fonction de gabelou était peut-être transmissible de père en fils (un peu comme les notaires qui doivent acheter leur étude). Ce bon central est en très mauvais état ; on y reconnaît le blason de la ville de Tours. On peut le comparer avec celui de la figure 33. Il sont identiques, seuls, les lieux changent.

Figure 33. Ce bon est similaire au reçu trouvé à Parçay : seul le nom du grenier est différent ; celui de Tours est reconnaissable par son blason. Le nom du représentant de Parçay n'est plus indiqué ; mais la quantité est de 2 quarts soit 136 litres !



### Gabelle du sel

La **gabelle** est une taxe sur le sel ayant existée en France au Moyen-Âge et à l'époque moderne. C'était alors l'une des aides ou taxes indirectes. Les gabelous se chargeaient de la récolte de la gabelle.

Le principe général est le suivant : le sel fait l'objet d'un monopole royal. Il est entreposé dans des greniers à sel, où la population l'achète taxé et en toute petite quantité. La gabelle représente, à l'époque moderne, environ 6 % des revenus royaux. Le sel fut longtemps le seul moyen de conserver les aliments et était donc un élément stratégique. Avec le sel, on fabriquait des salaisons et l'on séchait poissons et viandes douces. Il était également un composant nutritif indispensable pour le bétail. Enfin, il fut sous l'Ancien Régime utilisé comme monnaie d'échange et il possédait même une fonction de salaire, dont on retrouve le sens étymologique dans *salarium* en latin qui signifiait « *ration de sel* » puis, par extension, la pratique du traitement, du salaire à l'époque romaine.

### Les Pays de gabelle

La perception de la gabelle n'est pas uniforme. L'ordonnance du mois de mai 1680, *sur le fait des gabelles*, entérina la division du royaume en six ensembles obéissant à des règles différentes : les pays de grande gabelle, les pays de petite gabelle, les pays de salines, les pays rédimés, les pays de quart-bouillon et les pays francs.

Dans les *pays de grande gabelle*, on devait acheter obligatoirement une quantité fixe annuelle de sel, ce qui transforme la gabelle en un véritable impôt direct ; **la Touraine fait partie des pays à grande gabelle.**

Lors de l'établissement des cahiers de doléances de Parçay en 1789, la gabelle y est clairement évoquée : « *Pour le sel nous sommes non seulement contraints d'en acheter par force, quand même nous ne voudrions pas en faire usages, mais encore de le payer sur le pied de 15 sols par livre, tandis que nous l'achèterions sur le pied de 3 sols par livre, y compris tous les frais de transport que nous fairions à cet effet :* » (ADIL 37 L197)

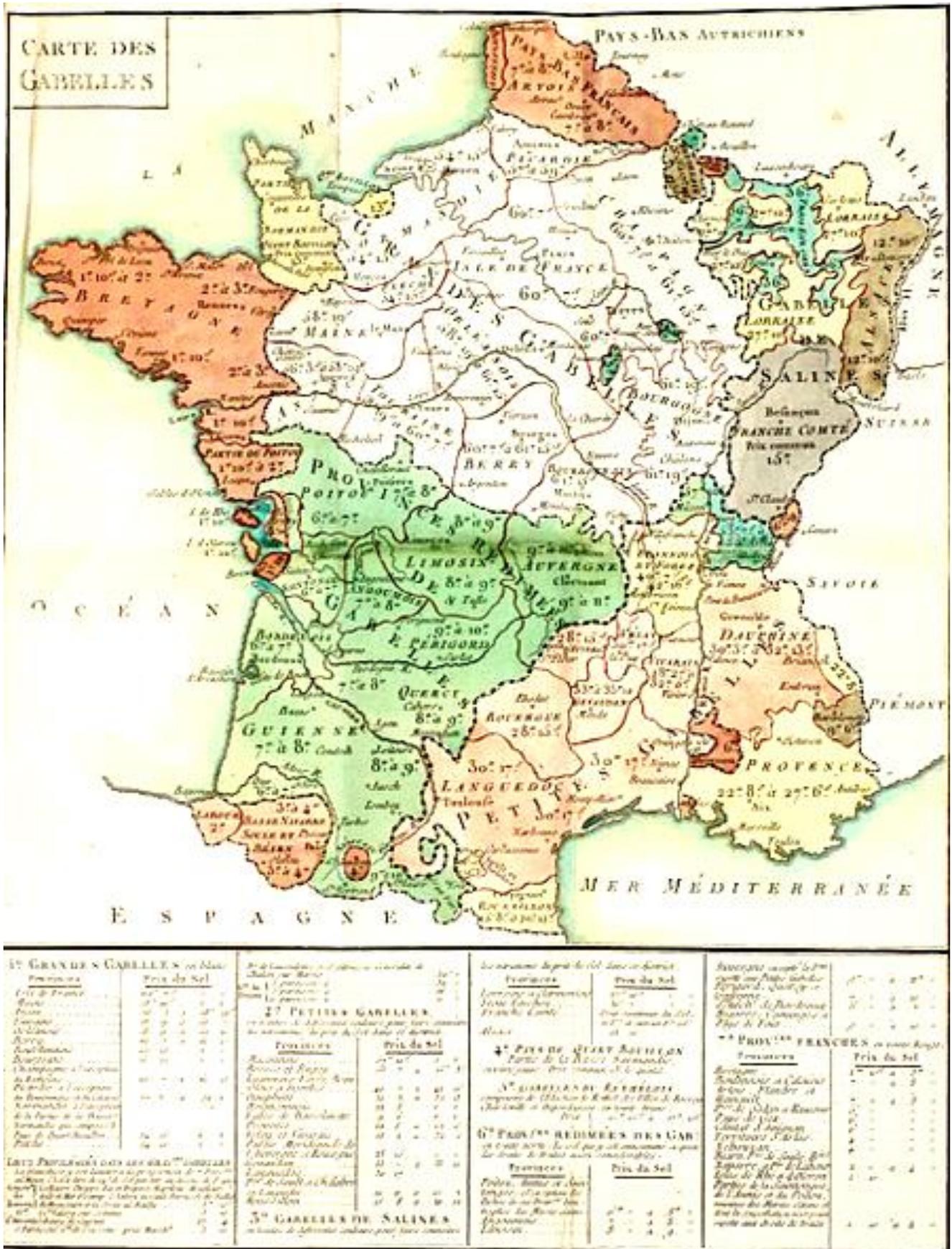


Figure 34 La carte des petites et grandes gabelles dans le Compte Rendu au Roi de Necker, Paris 1781

## Autres impositions.

Les cahiers des plaintes, doléances et remontrances de 1789 des habitants de Parçay (ADIL 37 L197), font l'inventaire de toutes ces impositions supplémentaires;

- La taille en 1789 représente 1957 livres
- Les dixièmes et vingtièmes
- La corvée
- La gabelle
- Taxe pour le transport du vin
- Taxe sur les cuirs
- ...

## Le nom de « Jean Rué » inscrit sur les bons, interpelle.



Figure 35. Partie du terrier de 1754 décrivant le quartier où se situe la maison de la découverte (lots 473-474)

Tout d'abord le nom de « Rué » est le nom de la vallée toute proche de la maison où ces bons furent découverts (voir carte ci-dessus).

Cette carte de 1754, que nous connaissons, donne une idée de ce qu'étaient les lieux durant une période très longue couvrant le XVIII<sup>e</sup> et probablement les siècles précédents. Notons

1. Le réseau de routes et chemin a peu changé, et permet encore de se repérer aujourd'hui.
2. Seul le nom de la vallée des Ruers a survécu.
3. Le canton ne s'appelait pas « Auvannes » mais plutôt « Lyonnaise », « Fondrière » (« Lyonnaise » signifiant un lieu humide).

**La lecture de la table géométrale de 1754 donne les précisions confirmant la présence de la famille Rué à cet endroit :**

**Article 473** « *Ladite Veuve de Martin Rué pour une maison à cheminée, au dit-lieu contenant une demie chainée* ».

**Article 474** « *Ladite veuve de Martin Rué pour une pièce de bois, taillis et ouches au lieu-dit contenant 4 chainées* ».

Dans ce même descriptif, on trouve à deux pas, des pièces de terre appartenant au dit Robert, « employé aux gabelles »

### **Il y a un lien entre Martin Rué et Jean Rué.**

En examinant les registres de Saint-Georges on peut reconstituer les origines de ce Martin Rué.

Martin Rué est né en 1680, il épousa le 27 janvier 1710, à Saint-Georges, Catherine Guiet : il était :

- Le fils de Jean Rué (1610- ?) et Michèle Pinon (1615- ?)
- Et petit fils de Jean Rué (1640-1692) qui avait épousé Jeanne Bracquier (1645-1694) en 1665...

Noter que ces registres ne précisent pas la profession de ces individus. Dans les chapitres qui vont suivre le nom de Jean Rué reviendra souvent dans la période pré-révolutionnaire et révolutionnaire ; un individu du même nom sera syndic de la Fabrique puis de la commune de Parçay ; il ne peut être le même Jean Rué que celui que nous rencontrons, mais probablement un descendant !



Figure 36. Dans le quartier Colbert, en début de la rue des Cordeliers, un logis avec des escaliers du XVIème siècle était un des greniers à sel de Tours avant la révolution française. C'est de là que provenaient le sel et les bons à sel retrouvés à Parçay-Meslay.

## Troisième Chapitre

### La gestion du territoire de Parçay-Meslay par Marmoutier

#### « Les Métairies »

L'examen du terrier et des archives font apparaître l'existence de métairies. Elles sont constituées d'un territoire composé de parcelles dont la gestion est assurée par une personne ou une famille. Ces métairies sont de deux types.

1. **Propriété de l'abbaye**, cette dernière en garde le contrôle et la gère en tant que source de revenu ; c'est-à-dire qu'elle passe des baux multi annuels avec, en général un bourgeois qui entretient, cultive par l'intermédiaire d'un closier. Cela signifie que ces entités **ne sont pas dépendantes de la Seigneurie de Parçay** mais uniquement de Marmoutier, et en conséquence ne sont pas incluses dans la carte de la seigneurie (fig.18). Quatre métairies répondent à cette définition
  - a. La métairie de la Pécaudière
  - b. La métairie de Chizay
  - c. La Métairie de Petit Couleur
  - d. La Métairie de Grand Couleur
2. Plusieurs **petites métairies** sont par contre **parties intégrantes de la Seigneurie** de Parçay ; Citons :
  - a. La Chanterie
  - b. Logerie
  - c. Biardière
  - d. Parçay

#### Les petites métairies.

Il y avait une multitude de petites métairies qui avec le temps vont se transformer en hameaux de la paroisse.

#### La métairie de Parçay et sa grange



Figure 37. Plan de 1754 sur lequel on voit en position 1137 la grange d'imière de la seigneurie de Parçay, et, à côté le cadastre napoléonien du même secteur.

Les granges « dixmeresses et terrageresses » sont les granges dans lesquelles on entrepose le produit des contributions générées par la dime et les droits de terrage : ce n'est pas le cas de la grange

de Meslay, contrairement à ce qu'on tend à affirmer : nous y reviendrons plus loin. Nous avons vu que plusieurs taxations de la seigneurie sont des taxations en nature et leur collecte implique des lieux de stockage. Pensez que cette mission était couverte par la « Grange de Meslay » n'est pas crédible ; le Prieuré de Meslay et la Seigneurie de Parçay sont deux organisations différentes rapportant chacune à Marmoutier. Les textes parlent clairement pour les impôts de la Seigneurie « d'une récepte » spécifique ; la Seigneurie avait donc sa propre ou ses propres granges dîmières.

**La grange de la Seigneurie de Parçay.** L'exploitation de la table géométrale de 1754 dans son article 1137 est parfaitement explicite. « *Les dits Religieux pour leur grange terrageresse et dixmerresse du dit Parçay contenant 7 chaînées et demy* ». Cette grange appartient aux moines et sa mission bien définie. *Mais l'inventaire des titres dressé au XVIIIe siècle montre bien que les moines constituèrent patiemment à Parçay une belle seigneurie où ils exerçaient la justice, levaient sur au moins 4 000 tenures des droits partiellement versés en nature (les "terrages") et bénéficiaient de l'essentiel des dîmes, cette part des récoltes due à l'Église pour l'entretien des prêtres, des lieux de culte et des pauvres. Ces dîmes et terrages devaient être portés dans la grange "terrageresse" et "dîmeresse" de Parçay.* »

Cette grange se situait dans le prolongement de la maison seigneuriale, elle faisait environ 450m<sup>2</sup>. Elle existait encore en 1816, car elle est visible sur le cadastre napoléonien de Parçay-Meslay. Aucun autre texte ne la mentionne et on ne parle de son démantèlement qu'à mots couverts, et il n'en existe plus de trace aujourd'hui. Elle disparut vers 1835, lorsqu'on reconfigura le quartier pour y installer l'école publique : le sujet sera abordé ultérieurement lorsque sera examiné le « *logis seigneurial* ».

### Logerie

Le nom de Logerie est orthographié de multiples façons ; Logerie, L'ogerie, L'augerie... et cela parfois dans la même page.<sup>34</sup>

Dans l'art.1983 du plan géométral de 1754 on trouve référencées : une grange, une cave et une cour, toutes gérées par les religieux de l'Abbaye. La définition de grange dîmière n'est pas précisée, mais elle devait avoir cette particularité, car les textes nous racontent comment un paysan de Parçay vint à cette métairie pour payer ses redevances. (Texte non retrouvé).

Cette grange a survécu jusqu'à nous ; sa toiture fut emportée par une tempête dans les années 1980. On peut retrouver quelques photos dont la vue aérienne ci-contre. La configuration du bâtiment semble très voisine de la grange dîmière de Parçay avec son accès principal sur un côté et non sur un pignon comme à Meslay. Les vestiges de Logerie témoignent peut-être de ce que pouvait être la grange de Parçay.

En 1602 Vente à l'enchère, par les religieux et le cardinal de Joyeuse, de 17 arpents 57 chaînées de terres et



Figure 38. Vue aérienne de la grange de Logerie dans les années 1950 ; on y voit l'entrée de la grange sur le côté.



Figure 39. Ce qu'il reste de la grange de Logerie en 2015.

<sup>34</sup> On peut penser que le propriétaire aurait pu être un certain Auger ou Oger qui aurait donné son nom au lieu.

prés, dépendant de Logerie, paroisse de Parçay, pour la construction de la levée de Saint-Georges à Tours. (H294).

En 1736 baux par les religieux de Marmoutier : à André Babin, de la terre et seigneurie de Parçay, la **Grande Métairie, celles de Logerie, de La Chanterrie**, pour 2,400 livres.

### Chanterrie (ou Chanterrie)

Le nom initial de cette métairie était « la Petite Bourrellerie » ;

- *Acquisition en 1307, d'un aireau, appelée La Bourrellerie, paroisse de Parçay, par Jean Dupré, chapelain en l'église Saint-Martin, sur Pierre et Étienne Galbrun, pour 100 livres.*
- *Vente dudit lieu par le même, aux religieux de Marmoutier, pour 62 livres.*
- *Jugement de François Lecoustelier, lieutenant général au bailiage de Touraine, condamnant, en 1551, Noël Dubeau et autres détenteurs du lieu de La Bourrellerie, à payer au chantre 2 setiers de froment, et à la Pitancerie<sup>35</sup> du couvent, 63 boisseaux, 4 sous, 2 pains et deux poules, pour une année de rente.*
- *En 1615, la propriété appartient à Balthasard Desloges, chantre. On peut penser que le nom se transforma alors en « La Chanterrie de Parçay ». Il y eu transaction en 1615, entre Balthasard Desloges et Jean Leblanc, ce dernier consentant à résilier son bail à vie de la « petite Bourrellerie », alias « La Chanterrie de Parçay ». (ADIL H211)*
- *Bail emphytéotique en 1624 de La Chanterrie de Parçay, par Balthasard Desloges, à Étienne et René Guyet pour 70 livres*

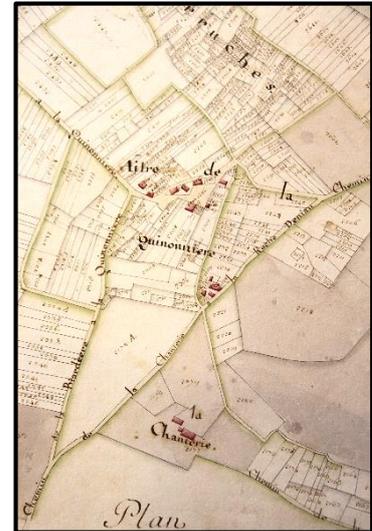


Figure 40. La métairie de Chanterrie en 1754

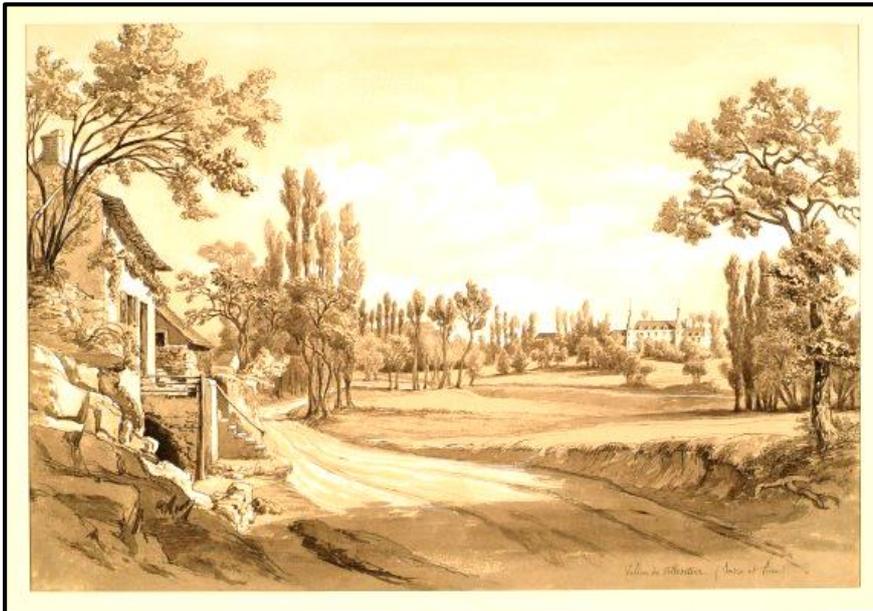


Figure 41 château de Villesetier. Vue générale du vallon avec le château (qui a brûlé en 1919) en arrière-plan, à droite et une habitation à gauche.

Auteur : HOSTEIN, Edouard (peintre)

Date : troisième quart XIXe s. (source ADIL)

### La Biardière

Non loin de la Chanterrie : la Biardière. La table géométrale de 1754 en attribue la propriété et les terres avoisnantes à Monsieur le Comte de Bore pour son château de Villesetier. En plus des terres attenantes la métairie comprend maison, cour, jardins, fosse à eau, puits, verger... Il faut noter que Villesetier n'est pas inclus dans la seigneurie mais dans la paroisse de Parçay.

### La Bourrellerie<sup>36</sup>.

(Plan 7)

- (Articles 4014 à 4019) Cette métairie appartient en 1754, au sieur de Baudry ; elle est constituée d'une maison avec cour et jardin,

une grange, pâtures, prés, vivier, terres labourables, bois... Il faut noter que cette propriété en limite de Notre Dame d'Oé, sera détachée de Parçay après la Révolution.

<sup>35</sup> Pitancerie : lieu d'un couvent où se font les distributions de vivres

<sup>36</sup> **Bourrellerie**, ce nom laisse entendre qu'on y travaillait le cuir. Le **bourrellier** travaille la bourre et le cuir afin de réaliser des pièces d'attelage pour le travail des chevaux.

- Nota ; il n'est pas impossible que la « *Petite Bourrellerie* » qui deviendra la « *Chanterrie* » puis « *la Chanterrie* » ait été une annexe de la « *Bourrellerie* » voisine de Dame d'Oé ; toutes deux appartenait au chapitre de Saint-Martin et plus précisément à un de ses chantres.

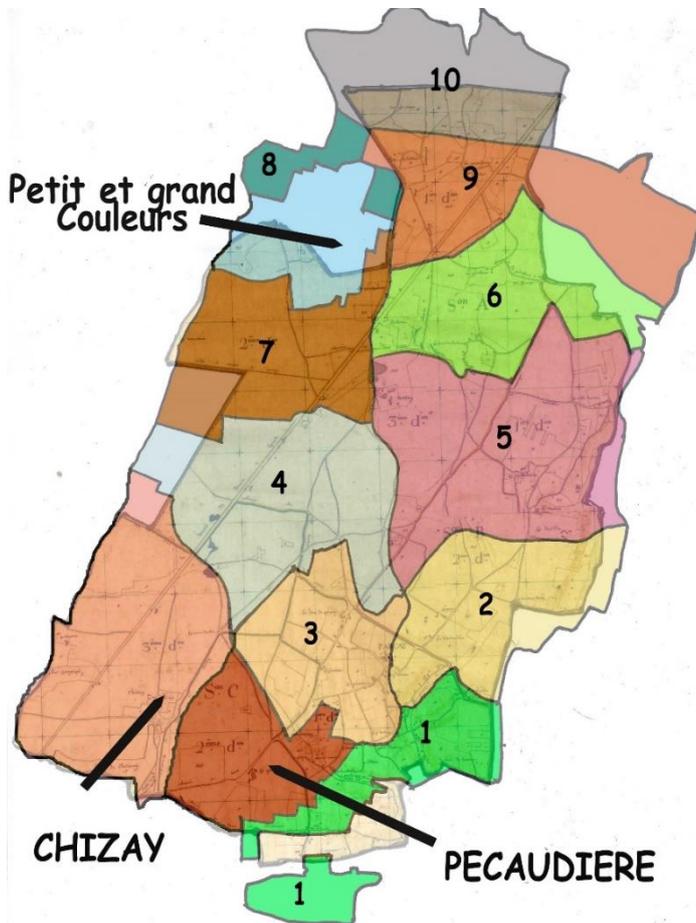


Figure 42. Les grandes métairies portées sur le plan parcellaire de la Seigneurie de Parçay

## Les Grandes Métairies

On comptait deux grandes métairies principales sur la paroisse de Parçay

- La métairie de la Pécaudière (77.05 hect.)
- La Métairie de Chizay (131.29 hect.)

Auxquelles on se doit d'ajouter « Petit et Grands Couleurs » sur la paroisse de Chanceaux.

Leur délimitation est donnée à titre indicatif dans la figure 42, sachant qu'il n'a pas été trouvé de plan cadastral fournissant leur implantation territoriale exacte. Ces métairies étaient essentiellement des zones de cultures et d'élevage ; Chizay et la Pécaudière, positionnées au Sud-Ouest de la paroisse, formaient une continuité d'exploitation complétée par une troisième métairie adjacente, celle de la Milletière située sur la paroisse de Saint-Symphorien. Cet ensemble permettait des cultures intensives, qui bien que propriétés de l'Abbaye, n'étaient pas exploitées directement par les bénédictins ; ils les donnaient en gages à un exploitant par un bail pluriannuel (en général 9 ans), mais accumulant par ces baux de substantiels revenus.

### Chizay (parfois Chisay, Chisé...)

Le lieu est cité dès le XII<sup>e</sup> siècle lorsque, Albert, abbé de Marmoutier concéda en fief à Ancelin, clerc, la « **villa de Chisay** », avec retour à l'abbaye en cas de mort, ou d'entrée du dit Ancelin dans les ordres<sup>37</sup>.

La série H293 des Archives départementales d'Indre et Loire contient les baux passés par les religieux de Marmoutier pour la métairie de Chizay. Nous ne les reprendrons pas ici, mais nous retiendrons à titre d'exemple deux cas qui montrent parfaitement l'évolution des religieux ; au début les revenus sont payés en nature (produits de la ferme) puis au fils du temps évoluent vers des contributions sonnantes et trébuchantes. Il ne faut pas oublier qu'avec les années, l'abbaye est devenue une source de revenu pour des abbés nommés par le roi et on

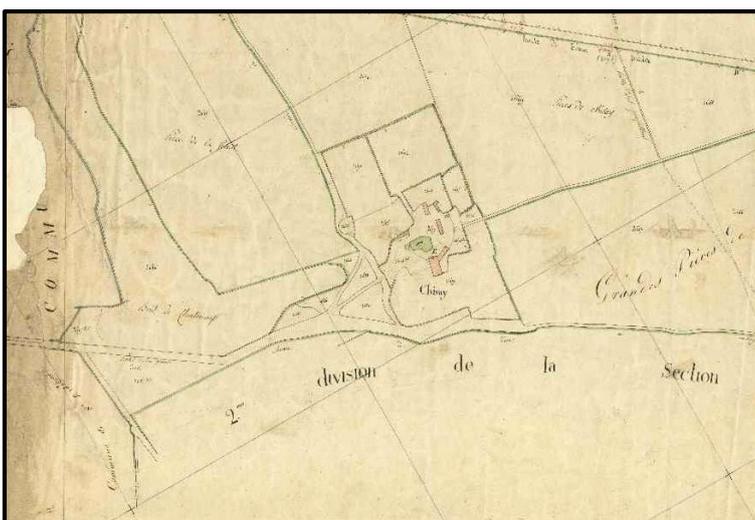


Figure 43 Chizay tel que le représente le cadastre Napoléonien de 1816

<sup>37</sup> ADIL H292

préféra les rentes en argent plutôt qu'en produits fermiers ; cela facilite l'enrichissement des abbés après leur « nomination ». Ce sont les abbés commendataires<sup>38</sup> : Richelieu sera l'un d'eux.

Passé le **9 mai 1587**. Bail à ferme pour 6 ans à André Hasler et Pierre Thierry, laboureurs demeurant à Chizay, de la métairie de Chizay située dans la paroisse de Parçay, moyennant

- 30 setiers de froment
- 40 setiers de seigle
- 8 setiers d'orge
- 50 setiers d'avoine, 18 chapons,
- 24 poulets, 10 aulnes de toile
- 100 bottes de paille

**12 Décembre 1785** ; bail de la métairie de Chizay à Jean Petit, marchand laboureur, et Mademoiselle Picou son épouse, moyennant 1500 livres par an pour 9 ans.

(Noter que comme Villesetier, Chizay, la Pécaudière... ne sont pas inclus dans la Seigneurie mais uniquement dans la paroisse.)

### La Pécaudière

Le mode de gestion par les religieux de Marmoutier est calqué sur celui de Chizay

28 novembre 1778 : bail à ferme d'une métairie appelée « la Picaudière » incluant bâtiments logeables, granges, écuries, étables, cours, jardins, terres labourables, vignes, prés et pastoureaux). L'ensemble est situé paroisse de Parçay est baillé par les religieux de Marmoutier au Sieur Mathurin Lasneau, fils d'Adrien Lasneau, pour une durée de 9 ans et un montant de 800 livres l'an (les bois restant réservés)



Figure 44 La Pécaudière sur le Cadastre Napoléonien de 1816

<sup>38</sup> Dans le **régime de la commende**, un abbé (ou un prieur) commendataire est un ecclésiastique, ou quelquefois un laïc, qui tient une abbaye (ou un prieuré) *in commendam*, c'est-à-dire qui en perçoit personnellement les revenus, et qui, s'il s'agit d'un ecclésiastique, peut aussi exercer une certaine juridiction sans toutefois exercer la moindre autorité sur la discipline intérieure des moines.

## A la révolution, la vente des biens nationaux conserve l'unité de ses territoires.

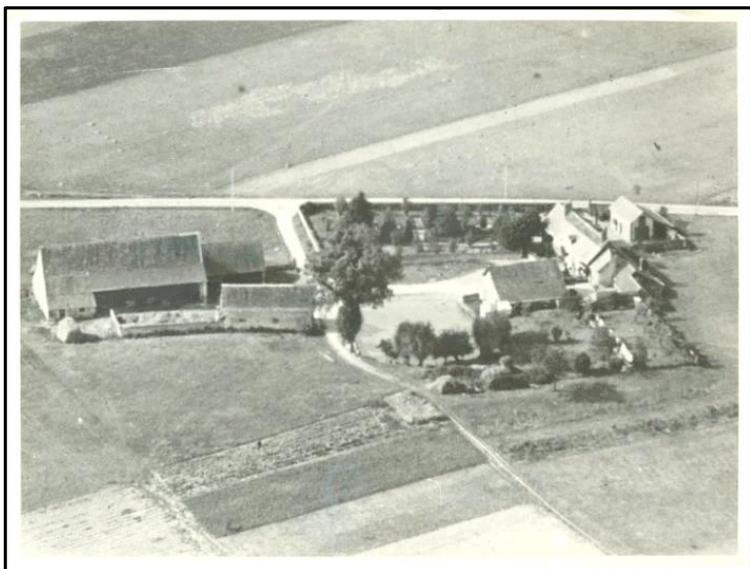


Figure 45 La ferme de la Pécaudière avant 1941 (source Thérèse Prade). Noter que la configuration de la ferme, sa grange et son étang diffère peu du plan de 1815

On aurait pu penser que la Révolution Française en nationalisant les biens de l'église, et en les revendant au titre de biens nationaux, démantèlerait ces grandes exploitations en les morcelant ; il n'en fut rien, car si leurs surfaces se trouvent légèrement réduites, globalement ces entités continueront d'exister en tant que telles et furent vendues, chacune, en un seul lot.

- Le 20 Avril 1791 la métairie de « Chizay » (85.86 Hectares) fut vendue pour 67 611 livres à Gilles Marchandau, notable de Rochecorbon.

- Le 3 Janvier 1791 la closerie de la « Pécaudière » (77.05 hect.) est cédée à la veuve H.Delavaud pour 37 728 livres.

### Fin de la Pécaudière

En 1941, l'armée Allemande occupe le camp d'aviation de Parçay-Meslay, cette position est stratégique pour la Luftwaffe, qui va utiliser le terrain pour ses avions Junker ; ces derniers ont pour mission de bombarder Londres. Leur poids en charge de plus de 4 tonnes n'est pas compatible avec des pistes d'herbe ; les allemands vont donc construire deux pistes en ciment, l'une d'elle exigea la destruction de la ferme de la Pécaudière qui fut donc rasée en 1941 pour faire une piste supplémentaire. Un officier allemand se présenta au propriétaire l'informant qu'il était expulsé ; « ne vous inquiétez pas, Pétain vous payera ! » : Pétain n'a jamais payé !

Le propriétaire était Léon Tulasne, son épouse Alice Pinon. Parmi leurs enfants Geneviève Tulasne. Elle épousera Marcel Gautier et sera la mère de Jacques, Pierre et Thérèse (Prade). Léon Tulasne avait déjà connu la

guerre 14-18. Il avait été mobilisé et avait dû partir au front en 1914 (il avait 34 ans) il laissait la ferme à son épouse et ses trois filles (Geneviève 11 ans, Jeanne 8 ans et Elisabeth 5 ans) A elles de gérer la ferme durant toute la guerre !

### Chizay

La ferme de Chizay ne survivra pas à la seconde guerre mondiale ; la présence des bombardiers allemands provoqua la réaction des aviations britanniques et américaines. Le terrain fut constamment bombardé par les alliés causant des dégâts collatéraux : la ferme de Chizay fut parmi les « victimes » ; à la fin de la guerre on ne la reconstruisit pas, mais on

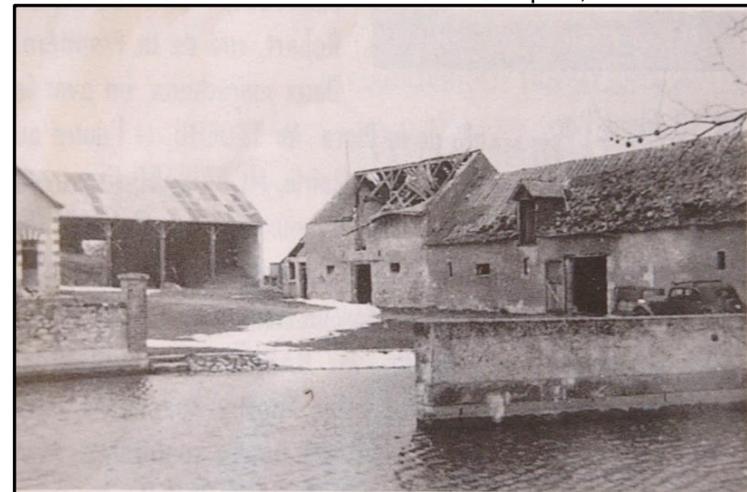


Figure 46 La ferme de Chizay après les bombardements de 1944

installa, en compensation, des bâtiments à l'Ouest de l'ancienne Nationale 10 créant la ferme du Papillon.

## Les Métairies de Petit et Grand-Couleurs (paroisse de Chanceaux)<sup>39</sup>

<sup>39</sup> On indique parfois une superficie d'environ 11 hectares, il n'est pas impossible que cette indication ne concerne qu'une fraction de cette métairie.



Figure 47. Petit et Grand-couleurs sur la paroisse de Chanceaux, en limites de la paroisse de Parçay, mais relevant de la Seigneurie de Parçay.

Situées au Nord-Ouest du territoire de la commune, ces métairies gérées par Marmoutier et intégrées dans la Seigneurie de Parçay, étaient sur la Paroisse de Chanceaux-sur-Choisille et aujourd'hui sur la commune du même nom. Pendant longtemps elles furent incluses dans l'ensemble des biens de la Seigneurie mais, au XVIII<sup>e</sup> siècle, probablement pour maximiser les revenus de Marmoutier on les loua suivant les mêmes règles que Chizay et la Pécaudière. Leur délimitation n'a pas pu être détaillée précisément, la figure 47 estime leur implantation.

- **Baux des Grands-Couleurs** (1754-1762-1770 pour 285 livres par an)
- 11 mai 1789 : bail « *du Grand-Couleur* » paroisse de Chanceaux près Tours, à Pierre Bienvault et Françoise Guenault, son épouse, pour 220 Livres par an en argent et 13 setiers de Froment.
- **Baux de la métairie de Petit-Couleur**, le 4 Janvier 1762 et 26 juin 1770, à Pierre Mignot et Jeanne Roy son épouse pour 265 livres annuelles.<sup>40</sup>

Saisies comme bien national, la métairie et dépendances des Grands-Couleurs furent vendues le 12 septembre 1791, 8000 livres à la citoyenne Verdier.

<sup>40</sup> H 294 ADIL



## Chapitre IV

### Le prieuré de Meslay<sup>41</sup>

#### Création d'un grand prieuré à Meslay. Grandeur et décadence de Marmoutier.

D'après Bernard Chevalier<sup>42</sup> ; « Meslay, depuis le XI<sup>e</sup> siècle est attesté comme prieuré dépendant de l'abbaye de Marmoutier. Les circonstances précises de sa fondation sont loin d'être connues avec certitude. Les moines de Marmoutier qui s'étaient faits au XVII<sup>e</sup> siècle les savants historiens de leur maison et de ses prieurés n'en disent rien de plus. La donation de 1061 faite aux moines par un certain Renaud de Hodet<sup>43</sup> (probablement Renaud d'Oé) du domaine de « Campiniacus » (aujourd'hui Champaigné) est considérée comme la naissance du prieuré de Meslay<sup>44</sup>.

Meslay appartient plus précisément à cette première couronne d'établissements fondés au voisinage même de l'abbaye, dans un rayon de 10 km environ, ponctuée par Négron (près d'Amboise), Notre-Dame-des-Eaux (à la Membrolle), Lavaray, Sapaillé, les Sept-Dormans et le Fontcher près de Villandry, sans oublier, un peu plus au Nord, Saint-Laurent en Gâtines.

#### **Le Prieuré de Saint-Laurent-en-Gâtine prieuré de l'abbaye de Marmoutier.**

Saint-Laurent-en-Gâtines, Sanctus Laurentius de Guastina ou Wastina, (selon les chartes de Marmoutier du XI<sup>e</sup> siècle), se situe à une vingtaine de km au nord de Tours. C'était un prieuré de l'abbaye de Marmoutier. Au XI<sup>e</sup> siècle les châtelainies et les monastères de Château-Renault, Lavaradin, Montoire, Vendôme, La Chartre-sur-le-Loir, Marmoutier, avaient, dès les premiers temps, mis en servage toute cette contrée. Ce prieuré était administré par des Augustins et étendait sa domination assez loin à la ronde.

Pendant toute cette période, les populations rurales étaient sans cesse en butte aux exactions des seigneurs féodaux. Les abbés de Marmoutier apparaissent comme les protecteurs de ces populations. Les terreurs religieuses et les enseignements de l'église étaient, en effet, les seuls freins que reconnaissaient ces rudes seigneurs. C'est ainsi que l'on peut comprendre le caractère défensif de « **Grand'Maison** » : il fallait pouvoir se protéger des agressions multiples. A côté se dressait la grange d'imière aujourd'hui disparue ; c'est intéressant de constater combien ce prieuré dressé en pleine campagne a des similitudes avec celui de Meslay, associant la présence rurale



Figure 48. « **Grand'Maison** » de Saint Laurent en Gâtine

<sup>41</sup> Inscrit à l'inventaire des MH réf : PA00097905

<sup>42</sup> Référence ; <http://www.meslay.com/page2.htm> texte de Bernard Chevalier

<sup>43</sup> L'abbé Casimir Chevalier affirme dans son dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre et Loire que « Meslay, ancien fief et prieuré de Marmoutier, portait primitivement le nom de Campiniacus, Champigny. En 1061, Renaud de Hodet la donna à l'abbaye de Marmoutier qui y bâtit une chapelle et y établit un prieuré ». Cette assertion est reprise dans de nombreux ouvrages

<sup>44</sup> Bernard Chevalier conteste cette affirmation

au milieu d'un espace de culture, avec la résidence les Abbés de Marmoutier, sans négliger les soucis de se protéger contre de multiples exactions.

### **Le prieur de Lavaray**

Plus proche de Tours, n'oublions pas le prieuré de Lavaray qui présente aussi de grandes similitudes avec celui de Meslay.

Ce prieuré fut fondé au cours du XII<sup>e</sup> siècle par l'abbaye de Marmoutier, sur des terres qui lui ont été données par des seigneurs locaux, au lieu-dit Lavaray. On y retrouve les



Figure 49. La grange de Lavaray avec son fronton triangulaire, son porche en plein cintre et les fleurons ornant la façade paraît vraiment comme la petite sœur de celle de Meslay (Celle de Meslay couvre 1500 M<sup>2</sup>, environ trois fois celle de Lavaray).

mêmes fonctions qu'à Meslay : le site du prieuré est entouré d'une muraille fortifiée, est composé de plusieurs bâtiments, dont une tour, partiellement ruinée, une grange, dont l'architecture, caractérisée par la présence de pignons épaulés surmontant la toiture et d'avant-corps pourvu de portail, affiche de fortes similarités avec celle de la ferme de Meslay, elle date elle aussi du XIII<sup>e</sup> siècle et a été classée Monument Historique en 1965, avec la tour du prieuré; un corps de logis, construction destinée au lieu de vie du prieur; et enfin une fuye (autrement dit : un colombier médiéval), de plan circulaire, vient compléter les lieux.

La fondation d'un prieuré de la part d'une abbaye bénédictine répondait alors à un souci de mise en valeur du sol, de peuplement et de gestion domaniale. En effet, les moines établis en un lieu sous la direction d'un prieur, et qui devaient mener la vie conventuelle s'ils étaient au moins quatre, avaient pour mission d'assurer la gestion des biens de l'abbaye qui s'y trouvaient, et d'attirer des hommes qui venaient cultiver des terres environnantes. ».

« A la fin du XII<sup>e</sup> Siècle le nombre de prieurés de Marmoutier s'élevait à près de deux cents. L'approche de la mort, le désir d'obtenir une sépulture dans l'abbaye, le repentir des crimes, l'oblation<sup>45</sup> d'un enfant, le

---

<sup>45</sup> Oblation = offrande

départ en pèlerinage ou en croisade, le respect des décrets pontificaux ordonnant la restitution des biens usurpés ; autant de motifs pour offrir à Saint Martin, terres, forêts, bourgs, églises ou argent »<sup>46</sup>

Le territoire du prieuré de Meslay est organisé comme une grande ferme ceinte de ses prairies, champs de cultures labourables, ses vignes, ses bois et étangs formant une propriété monobloc dans un espace parfaitement délimité... Le terrier de 1754 nous en fait l'inventaire et les positionne sur son plan géométral.

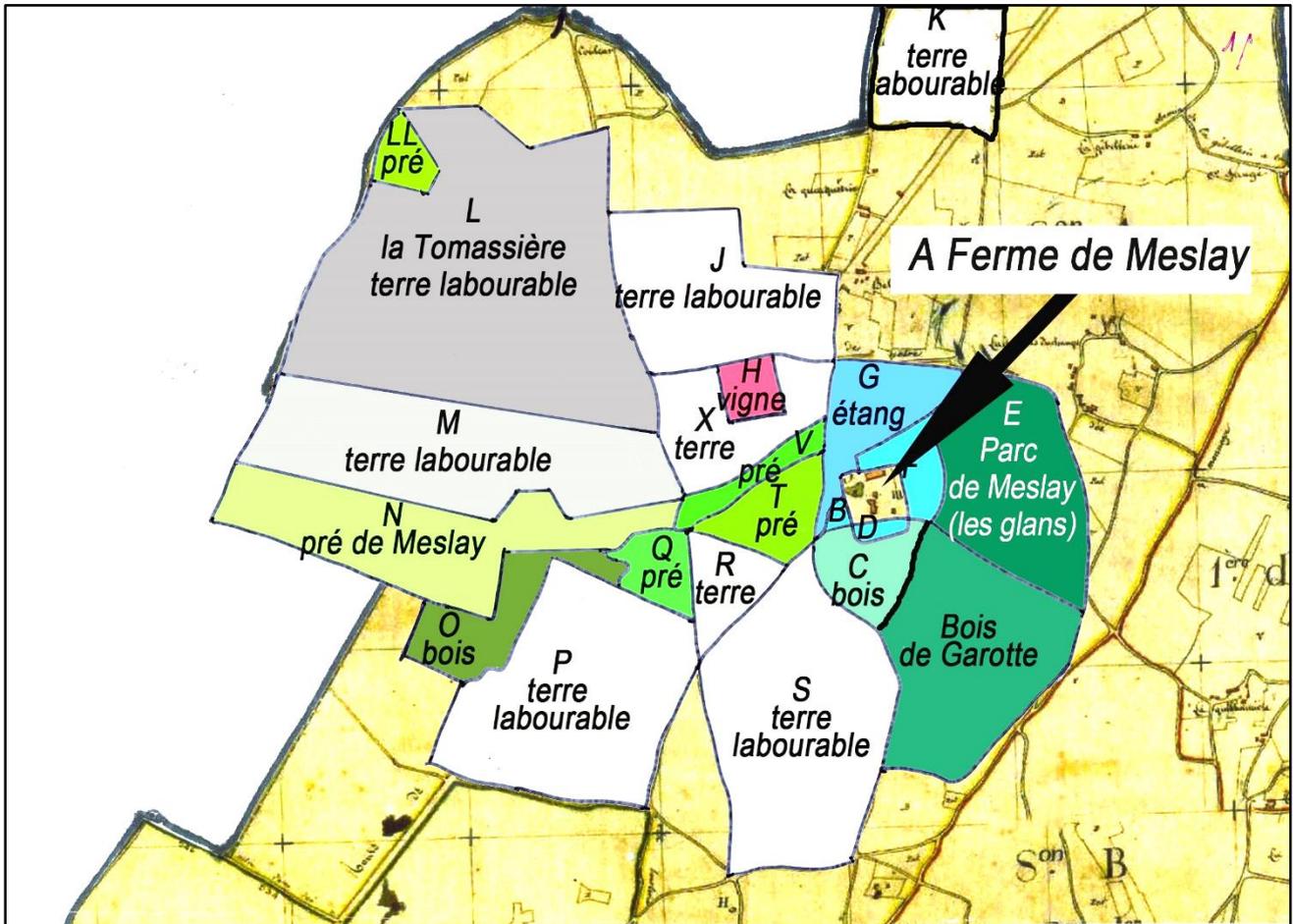


Figure 50. Les parcelles gérées par le prieuré de Meslay en 1753-1754

Ainsi, le Prieuré de Meslay, bien qu'appartenant au terroir de Parçay comme le signale un acte de 1369, continua à être géré directement par Marmoutier par l'intermédiaire d'un prieur représentant l'abbaye. La visite du prieuré faite en 1321 par les inspecteurs du monastère et dont le procès-verbal existe toujours révèle l'existence d'un cheptel considérable comprenant notamment 26 bœufs de labour, preuve qu'à cette date le domaine de Meslay était exploité directement par les religieux. Le territoire qu'ils contrôlent et parfaitement identifié (fig.50). Mais, au cours des ans, la situation de l'abbaye se dégrade, les abbés deviennent commendataires, ne résident plus à l'abbaye et exploitent des revenus de l'abbaye pour leur cassette personnelle ; la règle est de moins en moins respectée et le nombre de moines se raréfie ; l'abbaye n'en comptait que 25 en 1607<sup>47</sup>. Que peuvent devenir les prieurés lorsqu'il n'y a plus de religieux pour les exploiter ? C'est ainsi que Marmoutier ne fut pas toujours la grande abbaye qu'on imagine, et si les Mauristes vont la restaurer à partir de 1637, les possessions et leur gestion ne seront plus celles des siècles antérieurs ; et c'est ainsi que le prieuré de Meslay finira par être géré comme les métairies en étant loué à des laïcs. Mais n'oublions pas que les moines noirs, ceux de Marmoutier entre autres, étaient des bénédictins d'ancienne observance, ils s'adonnaient à l'office liturgique et au travail intellectuel, non pas à celui de la terre **dont ils étaient rentiers**. En 1612 la « Ferme de

<sup>46</sup> L'abbaye de Marmoutier par Charles Lelong p.31

<sup>47</sup> En 1689, le Cardinal de Joyeuse s'engage à faire nourrir tous les jours, par son fermier Renassé, 63 religieux dans l'abbaye. Le nombre de 20 en 1607, est donné par Rabory, p.309 n.1 (cité par C Lelong dans son histoire de Marmoutier page 157.)

Meslay » est louée par bail. Et c'est probablement à cette occasion que le prieuré fut intégré dans la Seigneurie de Parçay, sous un statut un peu particulier qui maintient la cohésion du territoire de l'ex-prieuré ; on se contente alors de l'appeler « **Domaine de Meslay et du Cassentin** »<sup>48</sup> ; Mais il faut noter une chose étonnante ; le mode d'exploitation change, mais la propriété ne fut en rien démantelée et va garder jusqu'à la Révolution l'intégralité de son domaine. (Il n'y a aucune raison pour que la grange de Meslay, dans ses conditions, soit une grange dîmière ; elle appartient aux religieux, mais ce ne sont plus eux qui l'exploitent).

	Surface en mesure de l'époque	Surface traduite en mesures actuelles
<b>Jardins et vergers</b>	9 arpents 29 chainées <sup>49</sup>	4.66 hectares
<b>Terres</b>	259 arpents 93 chainées	171.52 hectares
<b>Prés</b>	25 arpents 91 chainées	17.08 hectares
<b>Bois taillis</b>	111 arpents 73 chainées	56.98 hectares
<b>Vignes</b>	5 arpents 80 chainées	3.82 hectares
<b>Pâtures</b>	49 arpents 99 chainées	32.96 hectares
<b>Total</b>	<b>492 arpents 57 chainées</b>	<b>282.36 hectares</b>

Figure 51. Répartition des terres possédées dans le cadre de l'ancien prieuré de Meslay en 1754 (voir fig.50)

On peut s'étonner qu'après autant de revers de l'histoire, le prieuré de Meslay ait pu nous parvenir en conservant l'essentiel de ses caractéristiques, il n'en est pas de même de sa maison mère, l'abbaye de Marmoutier qui fut largement détruite après la révolution puisqu'il n'en reste presque rien à l'exception du porche de la Crosse; il vaut donc la peine d'en prendre conscience car cela est exceptionnel : il faut probablement reconnaître l'effort de conservation de la famille propriétaire depuis la vente des biens nationaux ; elle a su maintenir cet ensemble hors du commun!

#### Quelques dates et événements-Clés<sup>50</sup>

L'essentiel de ces dates est tiré de l'ouvrage de Patrick Lefebvre sur la « **Grange de Meslay** »

<b>Année 1061</b>	- Renaud de Hodet fait don à Marmoutier de son fief de Meslay pour y établir un prieuré.
<b>XIIe siècle</b>	- Sous l'abbé Albert, Meslay s'accroît des bois de Sapaillé et du fief de Chizay.
<b>Années 1210-1227</b>	- <b>Hugues des Roches</b> fut le XVI <sup>e</sup> abbé de Marmoutier frère du célèbre sénéchal Guillaume des Roches. Il fut considéré comme « <i>une âme noble et élevée, naturellement portée à entreprendre de grandes choses et ayant une inclination pour les bâtiments</i> », disposant sans nul doute d'immenses ressources, bien qu'on en ignore l'origine, il apparaît comme l'un des plus impressionnants bâtisseurs de l'époque... <sup>51</sup> On lui doit, dans l'abbaye, la construction du portail de la Crosse et celui de la mitre, une grange et des écuries de dimensions colossales et, surtout, il entreprit la réfection complète de l'église abbatiale dont il eut le temps d'achever la façade avec ses deux tours et les quatre premières travées de la nef. Mais nous concernant on lui doit, à Meslay, « <i>la grange, le porche, le colombier de Meslay et les murs de fortifications</i> », c'est-à-dire très exactement l'ensemble architectural actuel. Hugues des Roches est assisté dans ses œuvres d'un ar-

<sup>48</sup> Voir table géométrale de 1754 (H374)

<sup>49</sup> D'après Pierre Audin un Arpent de « Tours » vaudrait 65.95 Ares et la chainée, 66m<sup>2</sup>, tandis que l'Arpent de bois correspondait à 51 Ares.

<sup>50</sup> Tirées de l'ouvrage de Patrick Lefèvre « La grange de Meslay »

<sup>51</sup> Charles Lelong « l'abbaye de Marmoutier » p.33

chitecte prénommé Estienne ; André Salmon conjecture, non sans vraisemblance, que l'architecte de la cathédrale de Tours, **Etienne de Mortagne**, était ce même architecte de Marmoutier, dont seul le prénom est venu jusqu'à nous.

**Année 1218** - fin de construction.

**Année 1283** - Etienne de Vernou, XXV<sup>e</sup> abbé de Marmoutier, (1262-1283) meurt à Meslay, le vendredi 1<sup>er</sup> janvier 1283, jour de la fête chrétienne de la circoncision.

**Année 1321** - Livre des actes de visites des prieurés de Marmoutier sous Guillaume de Corbery.

**Année 1324** - Visite canonique de la ferme

**Année 1328** - Début de la Guerre de 100 ans.

**Années 1325-1363.** **Pierre II du Puy** est abbé de Marmoutier. « *Les guerres funestes qui s'élevèrent entre le roi Jean et Edouard roi d'Angleterre causèrent partout de la confusion. La défaite de Poitiers de 1356, où nos troupes furent défaites, le roi prisonnier et mené en Angleterre, donna une telle supériorité aux troupes anglaises que ne trouvait plus d'obstacle ni d'armée qui pût leur résister, ils ravagèrent partout. Les Anglais, les Gascons, et les autres ennemis de la patrie, qui s'étaient rendus maîtres de Troo, de Mondoubleau, de Langeais, d'Ansain et de toutes les forteresses, jetaient la frayeur partout, pillaient, brûlaient, détruisaient tout ce qui se trouvait sur leur route.* »<sup>52</sup> Meslay ne fut pas épargné.

**Année 1417** - **Le dauphin Charles** (futur Charles VII) séjourne à Meslay, pour y recevoir les représentants de la ville de Tours.

**Année 1422** - **Sous Guy de Lure**, le 13 septembre, veille de la Sainte-Croix, les écossais brûlent la charpente de la grange. Le calme revenu, la grange fut relevée de ses ruines et la charpente que nous connaissons aujourd'hui fut construite.



Figure 52 François Sforza, surnommé «il Duchetto», Comte de Bari et de Pavie, devint abbé de Marmoutier. Il se tua à 15 ans à Meslay.

**Années 1505-1511** -**François Sforza** (XXXIX<sup>e</sup> abbé de Marmoutier 1505-1511).<sup>53</sup> Cet abbé était prince et neveu du duc de Milan Ludovic Sforza. Il fut amené en France lorsque le roi Louis XII, après sa conquête du duché de Milan, se saisit de la personne de Ludovic Sforza et de son frère le cardinal Ascagne Sforza. Il enferma, Ludovic Sforza d'abord à Lyon, pour le transférer ensuite dans la grosse tour de Bourges, et finalement dans le château de Loches. On l'emprisonna en une cage de fer accrochée à une voûte, et ensuite on le mit plus au large dans une chambre où il passa durant dix ans une vie misérable. Quant au cardinal, sa prison de Pierre-Encise fut beaucoup plus douce ; il fut même ensuite élargi en considération du rang qu'il tenait dans l'Église.

Le sort de François Sforza, leur neveu, fut moins sévère, car pour en contrôler les agissements, on résolut de le faire moine. A l'âge de dix ou onze ans il fut mis à Marmoutier sans vocation et sans aucune envie d'être religieux, ce qui se confirma lorsqu'on lui coupa les cheveux, car, dit un manuscrit du monastère « *Après qu'on l'ait tonsuré, il regrettait infiniment ses grands cheveux, disant que sa mère se délectait à les voir* ».

La mort de l'abbé Louis Pot ayant survenu le 6 Mars 1505, le pape Jules II, à la demande du roi de France, nomma François Sforza abbé de Marmoutier bien qu'il n'avait que quinze ans, laissant la direction spirituelle du monastère à Jacques Verhu.

Pour donner plus d'autorité au jeune abbé, on crut qu'il fallait lui faire embrasser les ordres sacrés. Ainsi, par l'autorité du pape, Antoine, évêque de Marseille, dans l'église de Marmoutier, un dimanche d'octobre de l'an 1507 lui conféra le sous-diaconat ; le jour suivant il l'ordonna diacre.

<sup>52</sup> Dom Martène Histoire de Marmoutier p.288

<sup>53</sup> D'après Dom Martène « Histoire de Marmoutier » BSAT 1875 T25

Mais François Sforza ne pensait qu'à se divertir, et à soulager les chagrins que la fortune avait pu lui causer, en se donnant tous les plaisirs qu'il pouvait prendre. Le saint jour de Noël, qu'il aurait dû passer en prières avec ses religieux, et à célébrer les divins offices avec eux, il alla à la chasse, divertissement si indigne d'un religieux et d'un ecclésiastique, et tant de fois défendu par les saints canons ; au moment où il poussait son cheval voulant lui faire sauter un fossé, ce dernier le jeta à terre.

Il mourut le 25 décembre de l'an 1511 près de Meslay, d'où son corps fut apporté à Marmoutier. Là, on lui fit des obsèques magnifiques, auxquelles assistèrent tous les chapitres de la ville, tant séculiers que réguliers. Il fut enterré devant le grand autel, près des tombes de cuivre qui étaient là avant le pillage des calvinistes.

**Année 1589** - Le 4 mai, les troupes de la Ligue conduites par Charles de Mayenne<sup>54</sup> campent à Meslay, préparant un coup de main sur Tours pour tenter de s'emparer du Roi Henri III ; cela conduira aux massacres de Saint-Symphorien tels que les commente Jacques Auguste de Thou, seigneur de Meslay<sup>55</sup> et de Villebon : cet épisode est rapporté dans « *Saint-Georges-sur-Loire, tome 1* » du même auteur (pages 111-113)

**Année 1612** - la ferme est louée par bail



Figure 53 le prieuré de Meslay avant 1944

### Les différents bâtiments

*Ce que l'abbé Hugues avait fait construire permettait l'exploitation d'un grand domaine rural. Au XIV<sup>e</sup> siècle, les revenus de l'abbaye naguère à la seule disposition de l'abbé furent définitivement répartis entre les grands services du monastère ; de ce fait, le prieuré de Meslay et son domaine furent affectés à la chambrerie de l'abbaye, c'est-à-dire à l'office chargé de gérer l'habillement et l'habitat des moines.*

<sup>54</sup> Charles de Mayenne, frère cadet du duc Henri de Guise. Capitaine de guerre durant les guerres de Religion,

<sup>55</sup> Il s'agit probablement d'un autre Meslay

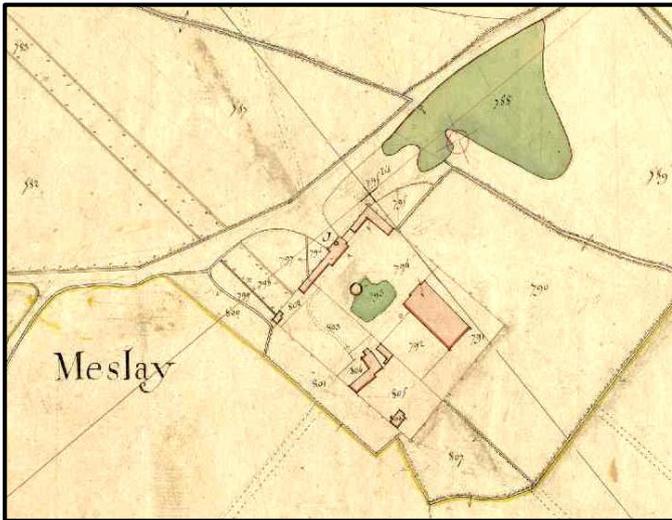
**Description mise en annexe du plan géométral de Parçay levé en 1754 (ADIL H295)**

« État des Domaines de Meslay et de Cassentin réunis.

Le lieu de Meslay se compose de bâtiments logeables, une superbe grange, étable, bergerie, écuries, un grand portail sur lequel il y a plusieurs greniers les uns sur les autres dont l'élévation contribue beaucoup à la conservation des grains parce qu'ils sont bien aérés, une fuye<sup>56</sup> entourée d'eau au milieu de la cour, et un jardin, le tout renfermé de mur de 18 à 20<sup>57</sup> pieds de hauteur contenant deux arpents 81 chainées.... »

**L'inventaire du 27 Mars 1791 fait en perspective de la vente de biens nationaux donne quelques informations supplémentaires sur les bâtiments**

« ... Lesquels consistent en 4 corps de bâtiments composés de quatre chambres dont deux à feu<sup>58</sup>, boulangerie, étables écurie, grange, toit à porcs, pressoir, une cuve dedans, colombier, un portail ; au premier du principal corps de bâtiment sont quatre chambres hautes dont deux à feu, et au-dessus du dit portail d'entrée, une chapelle ..... »



**Figure 54.** Le plan cadastral de 1816 (plan Napoléonien), mare et étang sont colorés en vert.

Ces descriptions sont proches de ce que représente le cadastre napoléonien de 1816. Entre autres, on peut identifier (figure 54) le pigeonnier au voisinage de la mare située devant la grange. On reconnaît les murs d'enceinte, et le prieuré (référence 806 sur ce plan). Cette construction n'existe plus aujourd'hui ; elle fut dynamitée par les occupants allemands en 1944.

Cet ensemble constitue le centre opérationnel de l'exploitation agricole ; c'est une ferme fortifiée, caractéristique compréhensible lorsqu'on connaît les exactions qu'aura à subir cette exploitation à plusieurs moments en particulier durant la guerre de Cent Ans.

## Un ensemble de monuments uniques.

Aujourd'hui on tend à réduire l'ensemble, à la grange, simplement parce qu'elle a survécu, et qu'elle continue à nous impressionner au point d'être devenue une référence de haut lieu musical ; mais c'est oublier que la ferme était un centre de vie capable de satisfaire toutes les exigences de la vie communautaire, du logement, de la prière en sus les besoins de stockage des récoltes, d'abri pour le bétail.

Nous allons parcourir<sup>59</sup> :

- Le porche et le mur d'enceinte, formant les fortifications du prieuré.
- La grange
- Le domaine d'habitation

<sup>56</sup> Une fuye est un pigeonnier ; sa présence est un témoignage d'un droit seigneurial.

<sup>57</sup> Environ 6 mètres

<sup>58</sup> Disposant d'une cheminée permettant d'y faire du feu.

<sup>59</sup> **Nota** ; il existe de superbes documents décrivant les lieux, et nous nous en sommes inspirés ; citons

- « La grange de Meslay » de Patrick Lefèbvre
- « Architecture civile et domestique » d'Aymar VERDIER. 1855, librairie Archéologique de Victor Didron, Paris.

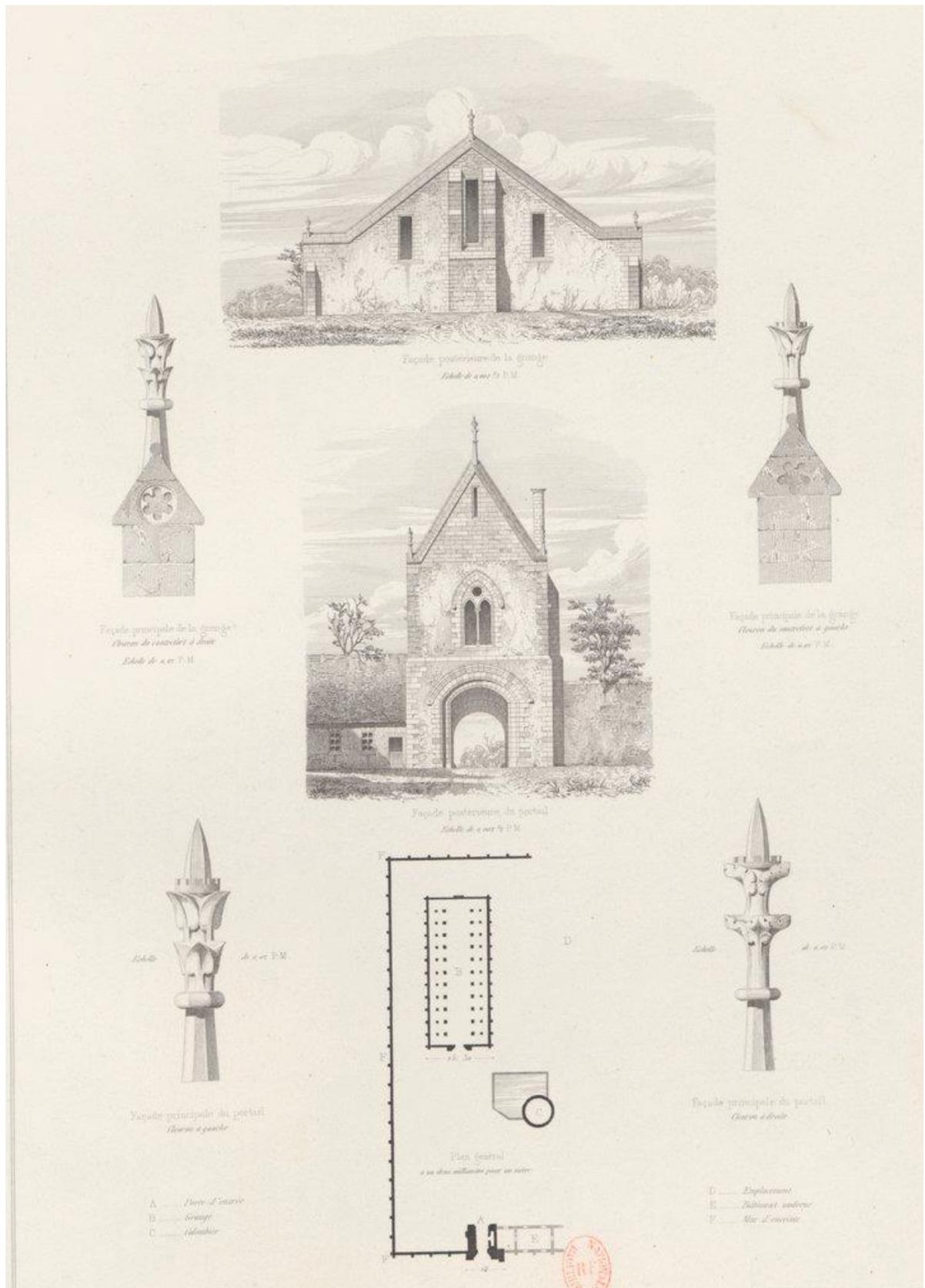


Figure 55. Cette gravure comme la figure suivante est tirée du document d'Aymar VERDIER (1855). On y voit d'abord les vestiges du mur d'enceinte de forme rectangulaire, l'implantation de la grange, celle du porche, de la fuye... ainsi que la vue arrière de la grange et le côté intérieur du porche. Quelques détails d'architecture.

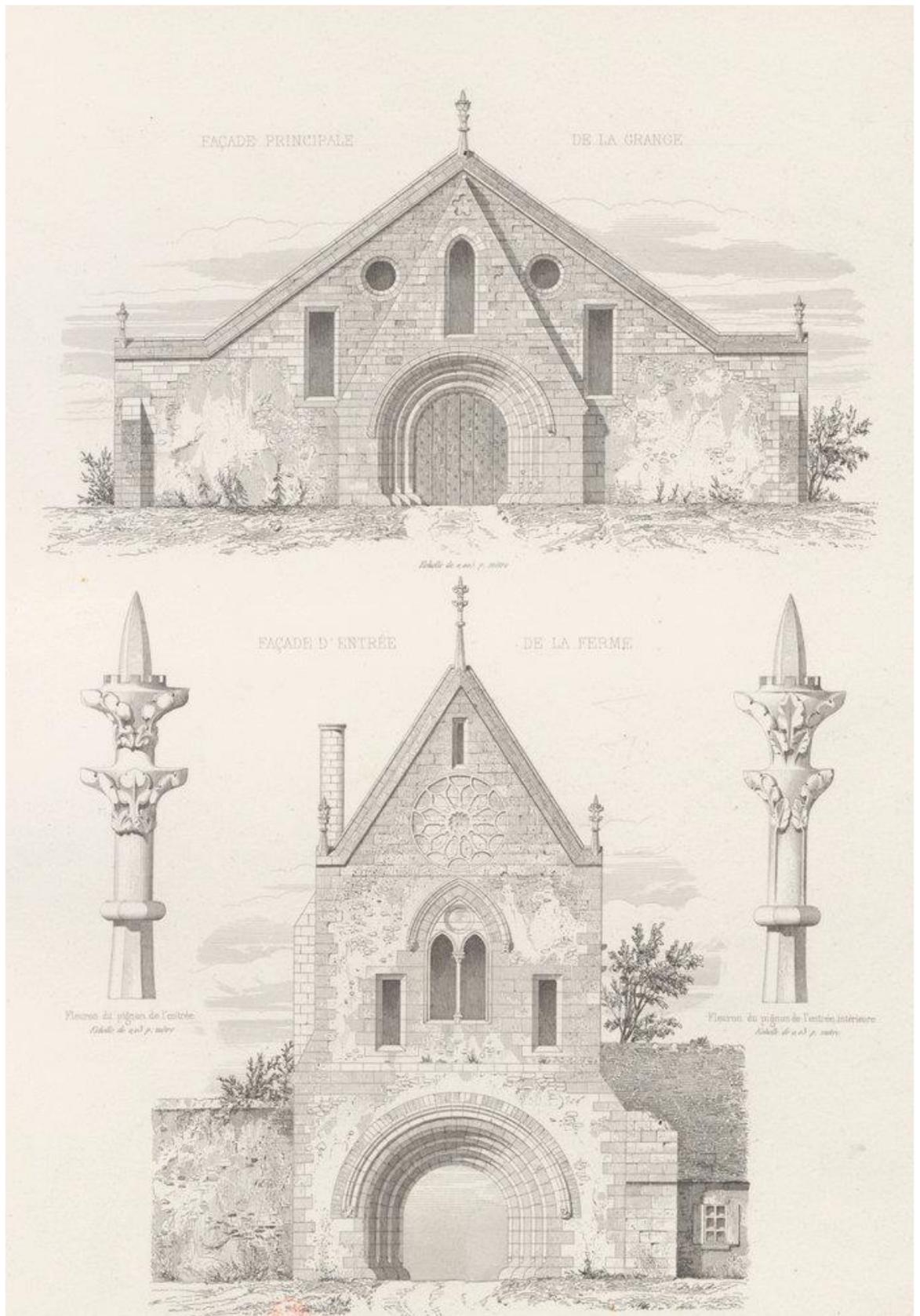


Figure 56. Cette gravure tirée du document d'Aymar VERDIER (1855) montre la façade de la grange ainsi que le porche d'accès. Noter que les fleurons ont aujourd'hui perdu leur pointe conique.

## Le porche et le mur d'enceinte



Figure 57. Sur cette photo aérienne on distingue parfaitement le tracé du mur d'enceinte

Pour le voyageur atteignant Meslay par l'Ouest, le premier sentiment est l'étonnement de découvrir une sorte de tour carrée formant un portail majestueux témoin d'une époque moyenâgeuse ; on se croit revenir aux temps anciens car la construction ne semble pas avoir été endommagée par les ans. Puis le regard se détourne vers les côtés, pour découvrir, accolées sur la droite des habitations anciennes et sur la gauche la présence d'un mur d'enceinte.

En effet comme le laisse deviner la fig.57, les bâtiments étaient initialement enfermés à l'intérieur d'une enceinte rectangulaire. Une partie de ces constructions est aujourd'hui disparue ; la fuye encore debout au XIX<sup>e</sup> siècle n'est plus là, la maison du fermier fut détruite au XVI<sup>e</sup> siècle... Du mur d'enceinte ne reste qu'une fraction de l'ensemble : le côté Ouest ainsi que la partie se raccordant au porche. Comme nous le verrons un peu plus tard, cette muraille n'est qu'un vestige de la muraille originelle.

Suivons Aymar Verdier dans sa description ;

*« Vers le milieu du côté méridional du rectangle élevé en forme de fortification, les bâtiments d'exploitation sont interrompus par un portail monumental d'un aspect vraiment grandiose. Une grande arcade en plein cintre s'ouvre au rez-de-chaussée pour servir de passage même aux chars portant leurs plus hautes et plus larges charges. Cette porte, d'un caractère mâle et sévère, est encadrée d'une moulure vigoureuse dont les extrémités viennent se perdre dans des animaux fantastiques, bizarrement enroulés. Trois rangs de claveaux ont leur arête abattue par un simple biseau, et forment toute la profondeur ou voussure de cette arcade qui rappelle encore par ses beaux et grands traits le style roman.*

*Le soubassement de ce portail se compose d'une roche extrêmement dure, dont la première assise au-dessus du sol s'arrondit en quart de cercle et constitue des bornes de la plus grande solidité, destinées à préserver les parties latérales de l'entrée du choc des voitures. Toute cette imposante base se fait remarquer par sa rare simplicité et sa parfaite convenance.*

*L'emploi du plein-cintre à un terme déjà avancé du XIII<sup>e</sup> siècle, les formes amples, larges, simples de l'arc d'ouverture, le but bien déterminé des fortes moulures, l'économie scrupuleusement observée de tout ornement, un gros cordon de ceinture préservatrice à la base, et, à la partie supérieure, de hautes lignes pyramidales, tels sont les traits principaux qui indiquent à la première vue de ce bel édifice la destination qu'il a reçue et conservée; et ce n'est certes pas un médiocre mérite pour une œuvre de ce genre d'annoncer ainsi son usage en l'exprimant au premier regard, de si loin qu'on l'aperçoive.*

*Au-dessus du bandeau qui couronne ce soubassement, s'élève un étage éclairé sur deux de ses faces, l'antérieure et la postérieure, par deux fenêtres semblables. Une colonnette*

surmonte à droite et à gauche. Un profil d'un très-beau galbe encadre le tout en venant reposer sur deux têtes formant meneau, divise en deux parties l'espace de ces baies, et reçoit les retombées des ogives. Cette fenêtre est en pierre de taille ainsi que les angles de ce pavillon ; mais toutes les parties intermédiaires sont construites en moellon, que l'on distingue des autres matériaux. A la naissance des rampants du pignon, par-dessus l'ogive que nous venons de décrire, recommence l'appareil régulier en pierre de taille dans lequel a été refouillée une rosace feinte à douze compartiments. Plus haut encore, une fenêtre à bords coupés en biseau, longue et étroite, sert à éclairer le grenier et à aérer la partie supérieure de la charpente. Un rampant en belle pierre, à jet d'eau et à boudin, termine ce qui est comme le fronton de cette entrée monumentale.

Puis enfin, du sommet de ce triangle orné et de ses extrémités inférieures partent des fleurons fort élancés que la grâce de leurs formes et la délicatesse de leurs sculptures dessinent admirablement dans le fond bleu du ciel.

Ces choux terminaux, qui ont un peu plus d'un mètre et demi de hauteur, sont formés de plusieurs morceaux, retenus les uns aux autres par des goujons de fer, dont la rouille, inévitable phénomène d'oxydation, joue le rôle de corrosion lente que nous lui connaissons. Quelques-uns de ces remarquables ornements ont entièrement disparu ; d'autres ont perdu la petite pyramide octogonale, à facettes courbes ou concaves, qui en faisait la pointe extrême, et l'on voit à présent sortir des faitages la tige métallique qui devait les retenir. Un ou deux de ces pyramidions se sont cependant maintenus intacts et nous ont rendu facile la restauration de ceux qui manquent. Toute cette partie du couronnement de l'entrée est d'une irréprochable proportion et produit le plus agréable effet dans le paysage qui l'environne.



Figure 58. La pointe supérieure d'un des fleurons de toiture, git sur le sol.

D'ailleurs la grande et belle salle, qui avait précisément au premier étage la même étendue que le porche voûté en berceau, n'était-elle point un lieu de retraite pour l'abbé de Marmoutier et d'autres dignitaires du monastère venant visiter cette partie à si juste titre préférée de leurs domaines ? La charpente ogivale qui la recouvre, et qui était jadis décorée de planchettes peintes ; la vaste cheminée, en partie détruite à présent, élevée contre une des parois latérales ; le tuyau circulaire qui continuait celle-ci en s'élevant jusqu'au niveau du toit ; la simplicité élégante de tout ce qui servait d'ornement à cette pièce, la place qu'elle occupait comme point d'observation facile et ses diverses vues sur les cours et la campagne, suffisent pour montrer qu'elle était une portion recherchée du séjour des maîtres de ce lieu.

Au-delà de cette description architecturale un peu surannée, évoquant un passé révolu, examinons certains détails de la construction, détails montrant que ce bâtiment fut largement remodelé le long des siècles.

## La toiture.

Les murs latéraux furent rehaussés sans que les façades avant et arrière soient modifiées ; le changement d'appareillage des moellons permet de reconstituer l'architecture précédente. Le niveau du faitage semble avoir été conservé, mais les sablières se positionnaient plus bas qu'aujourd'hui ; elles donnaient plus de pente à la toiture. Monsieur Patrick Lefebvre apporte quelques explications justifiant ce changement d'inclinaison de la toiture. Initialement il n'y avait qu'un étage au-dessus du porche, cet étage était peut-être une chapelle comme le laissent penser certains textes ainsi que la présence de baies à caractère religieux, mais il n'en reste intérieurement aucune trace. « *Le compte rendu de visite des « inspecteurs de Marmoutier » en 1321 montre que la chapelle, aujourd'hui disparue, était bien pourvue d'ornements liturgiques et de vases sacrés et que le*

prieuré était toujours lieu de vie conventuelle occupé par un groupe non négligeable de moines. Ce sont les appartements du porche et les bâtiments attenants s'offraient en outre comme une résidence secondaire pour les abbés et les visiteurs de l'abbaye. L'abbé Etienne de Vernou y fut surpris par la mort en 1283.<sup>60</sup> »

Lorsqu'on voulut rajouter un étage on implanta un plancher intermédiaire, on rehaussa latéralement la charpente pour donner quelque volume au grenier ainsi créé. Le terrier de 1754 confirme déjà, l'existence de « plusieurs greniers les uns sur les autres, dont l'élévation contribue beaucoup à la conservation des grains par ce qu'ils sont bien aérés ». Les corbeaux de pierre qui supportaient les anciennes sablières sont toujours ancrés dans les murs latéraux. C'est probablement à cette occasion qu'on imagina cette cheminée cylindrique en prolongation de la cheminée rectangulaire accolée au mur Ouest de la tour. Une question reste ouverte ; la date de ces modifications ? Rien de bien précis on peut estimer quelles sont contemporaines de la reconstruction du logis prieural au XVI<sup>ème</sup> siècle.



Figure 59. Les côtés Ouest et Est du Portail portent la marque du rehaussement des murs latéraux. Noter au niveau du trait blanc la présence de corbeaux de pierre, attestant qu'à cette hauteur se positionnait une poutre supportant un démarrage de toiture. (Peut-être protégeant le début du chemin de ronde).

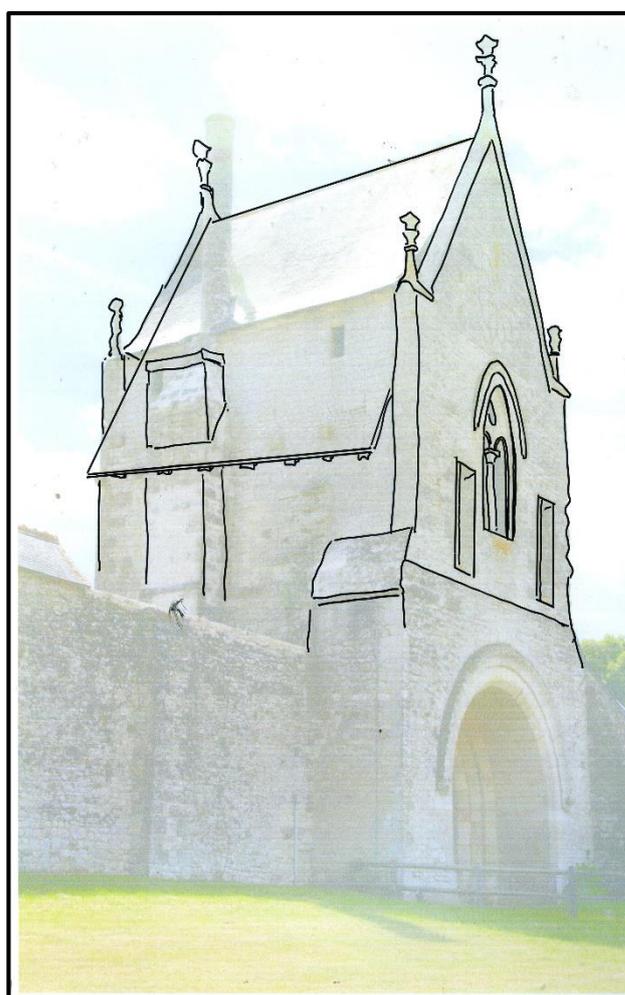


Figure 60. Simulation de la toiture et de la cheminée, d'origine. Lors de la modification de toiture, permettant d'ajouter un étage au bâtiment, on prolongea la cheminée rectangulaire par une cheminée cylindrique.

<sup>60</sup> Commentaires de Bernard Chevalier

## Le mur d'enceinte

Le terrier de 1754, définit une propriété d'une superficie de 2 Arpents 81 chainées (*environ deux hectares*) fermée de murs d'une hauteur de 18 à 20 pieds (*environ 6 mètres*), l'ensemble ayant une configuration rectangulaire dont il reste encore assez de vestiges pour que l'on en perçoive bien le tracé. Mais ces murs qui entouraient totalement le prieuré ont partiellement disparu à l'exception du côté Ouest du prieuré. Par contre cette fraction résiduelle n'est qu'une pale image du système défensif imaginé initialement. La muraille n'a pas simplement été supprimée sur une partie du périmètre elle a été aussi abaissée sur sa partie restante. Les pierres d'ancrage de chaque côté du donjon du portail indiquent précisément la hauteur de la muraille initiale. Cette dimension confirme que ce mur n'est pas une simple clôture mais que nous sommes en présence d'un système de fortification. Cette muraille devait être pourvue de créneaux comme c'était l'usage ainsi que d'un chemin de ronde.



Figure 62. **Côté Ouest du portail** : l'arrachement des pierres montre la hauteur initiale de la muraille d'enceinte : Elle fut abaissée d'environ 40 %, ce qui donne une hauteur d'origine d'environ 6 à 7m. Derrière cette muraille, une porte aujourd'hui murée donnait sur le chemin de ronde ; voutée à l'origine elle devint rectangulaire (linteau)

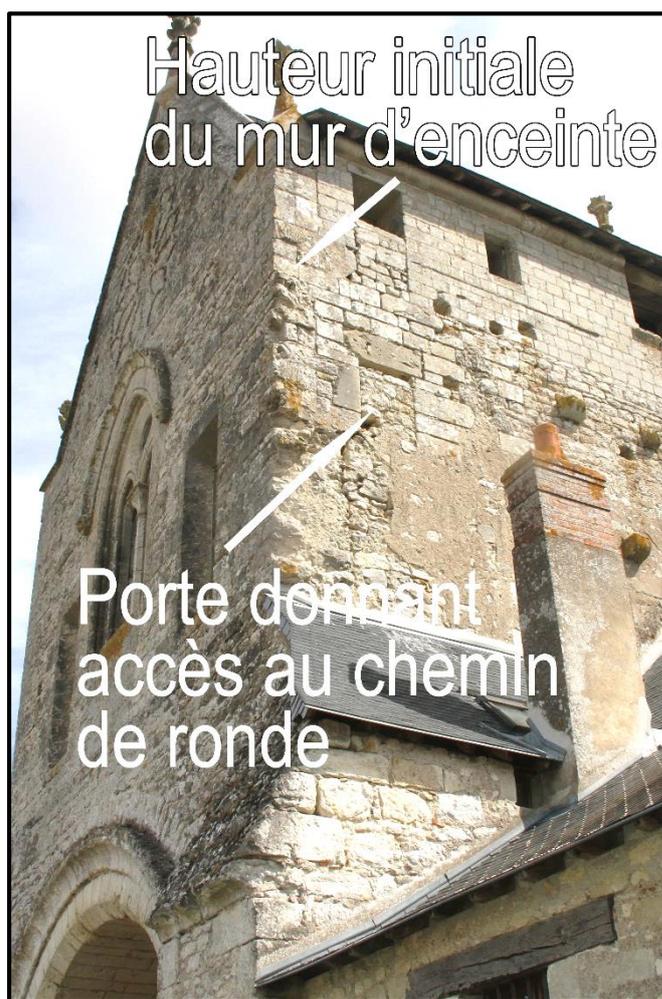


Figure 61. **Côté Est du portail**. Même vestiges que côté Ouest indiquant la hauteur initiale de la muraille et la présence d'une porte accédant au chemin de ronde, par contre noter que de ce côté la muraille est alignée avec l'angle du portail alors qu'à l'Ouest cette muraille est en retrait.

## Le chemin de ronde

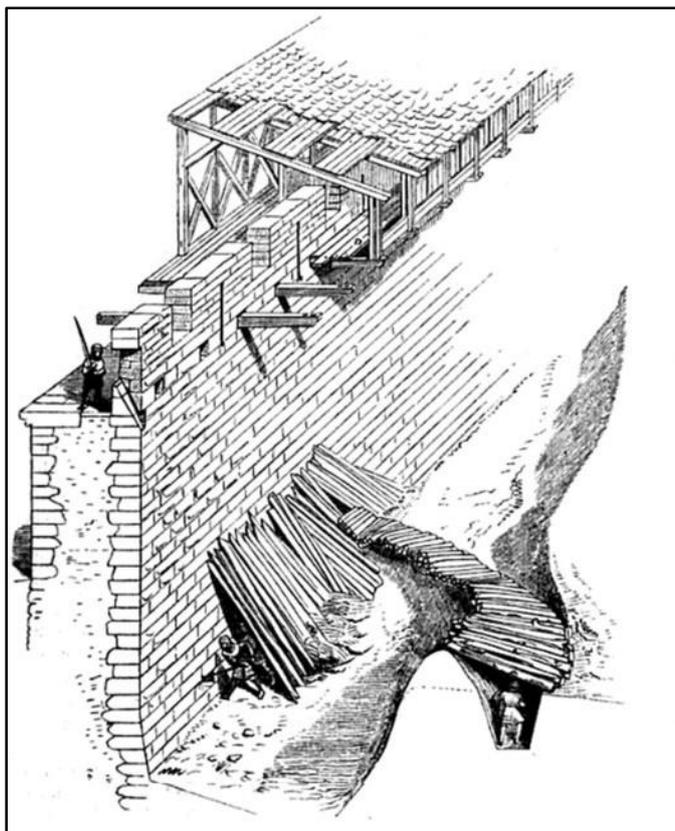


Figure 63. Type de chemin de ronde, tel qu'on les construisait au XIII<sup>e</sup> siècle

La présence de portes murées de part et d'autre du portail, portes voisines du sommet de la muraille initiale, indique qu'il y existait un chemin de ronde au sommet du rempart de pierre ; ce dernier devant être probablement crénelé. Hors ces portes, nous ne disposons pas d'indices supplémentaires confirmant l'existence de ce chemin de ronde ou hourds : signalons que fréquemment ces éléments défensifs étaient de bois. Le dessin ci-contre donne une version possible. On peut consulter les croquis donnés par Eugène Viollet le Duc dans son dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

### Pourquoi une ferme fortifiée ?

Tout ce système défensif justifiait l'appellation de « **ferme fortifiée de Meslay** ». On peut s'interroger sur l'intérêt d'un tel dispositif et rester perplexe sur l'efficacité d'un tel système : s'il peut être dissuasif pour le rodeur isolé, il devient illusoire contre des bandes organisées, car le prieuré ne dispose pas en permanence d'hommes d'arme pour le protéger ; on retrouve, et il ne faut pas s'étonner, une situation proche de celle de l'abbaye de Marmoutier où des murs d'enceinte entouraient l'abbaye mais furent abaissés par endroit. On peut

donc comprendre que finalement on les ait partiellement détruits transformant l'apparence externe du prieuré ; initialement, son aspect devait être bien sévère. Ces remparts avaient été dressés à une période où les seigneuries locales guerroyaient continuellement les unes contre les autres répandant la terreur dans les campagnes ; une telle ferme servait de refuge aux populations paysannes voisines.

La possession des lieux par les Moines de Marmoutier, gens d'église était en elle-même une garantie contre les agresseurs potentiels ; Marmoutier était sous la dépendance du pape, et toucher à ses biens pouvait entraîner l'excommunication. Mais au-delà du rôle de protection locale, il ne faut pas oublier que Meslay se positionnait au voisinage d'une des voies de circulation de cette époque. Meslay était sur la route Chartres-Tours, itinéraire qu'utilisaient entre autres les pèlerins pour se rendre sur le tombeau de Saint Martin avant de continuer vers Compostelle. Oublions la topologie actuelle ; la plaine de Parçay fut tellement remodelée<sup>61</sup> par la création du camp d'aviation en 1915, l'implantation de la Route Bayonne-Paris vers 1780 qui deviendra la RN10, le tracé de l'autoroute A10 dans les années 1970 que rien ne ressemble au paysage du Moyen-Âge. A cette époque, Meslay se révélait un havre sûr, pour héberger voyageurs et pèlerins<sup>62</sup>.

Le prieuré se révélait ainsi un lieu sécurisé, servant d'étape à des personnes de haut rang, rappelons qu'en l'année 1417, le dauphin Charles (futur Charles VII) séjourne à Meslay, pour y recevoir les représentants de la ville de Tours, et le 4 mai 1589 le duc de Mayenne à la tête de l'armée des ligueurs, campe à Meslay avant de tenter un coup de force contre le roi Henri III réfugié dans Tours. Cette tentative fut un échec.

<sup>61</sup> Voir chapitre XII

<sup>62</sup> Certains pensent que l'origine du nom de « Logerie » à Parçay pourrait expliquer que cette métairie dépendait des moines de Marmoutier servait aussi d'auberge aux pèlerins sur la route du tombeau de Saint Martin. S'il n'y a pas de preuve de cette assertion, elle n'en demeure pas moins plausible. Cette propriété n'est qu'à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau de Meslay et pouvait servir de relais.

## Le secteur d'habitation



Figure 64. Le côté droit du portail, n'est pas dans la symétrie du côté gauche. Les habitations qu'on peut y voir ne sont pas d'origine.



Figure 65. Au-dessus de la toiture du bâtiment accolé au portail on peut découvrir une seconde porte, témoignant peut-être de la présence d'un bâtiment antérieur, de deux étages. Les corbeaux parfaitement visibles pouvaient correspondre au raccord de toiture.

Il reste quelques bâtiments, à droite du portail : mais ces constructions ne sont pas d'origine : on les réalisa après la modification du rempart Est qu'elles chevauchent. Est-ce que ces bâtiments remplacent la demeure des abbés qui fut détruite au XVI<sup>e</sup> siècle à cause de son état de délabrement ? est-ce que cette demeure fut remplacée par une noble maison qu'on appela « Château de Meslay » ?

Pas très loin de la porte murée qui accédait au chemin de ronde on peut observer une seconde porte positionnée au même étage. Il semble qu'une construction aujourd'hui disparue s'appuyait contre le donjon du portail. C'était un bâtiment d'au moins deux étages s'alignant sur le devant de la tour. Les corbeaux encore visibles devaient amorcer la charpente de cette annexe.

Les contreforts sur la droite du portail, Les pierres arrachées au coin Sud-Ouest, la non-symétrie de l'angle gauche, confortent l'existence d'une habitation précédente. La suppression de cette construction, l'abaissement du rempart ont donné une silhouette beaucoup moins massive et plus élégante.

Si le secteur d'habitation cotoya à une date donnée, le portail, en réalité il se déplaça, plus au centre de la propriété, et fut identifié sous le patronyme de « Château de Meslay ». Peu de reproductions de cette construction nous sont parvenues (voir fig.53 où on la devine derrière une haie d'arbres). Elle servit d'habitation aux officiers allemands durant la guerre de 1870 mais surtout fut impliquée, le 20 décembre de cette année dans les combats d'approche de Tours ; ces combats appelés



Figure 67. Le "Château de Meslay" avant sa destruction en 1944 (photo tirée du film de B.Gauthier 1939)

en France « **Combats de Monnaie** » sont identifiés en Allemagne sous l'appellation de « **bataille de Château Meslay** » ; il faut dire que pour l'armée prussienne l'objectif était de franchir cette plaine au sud de Monnaie, plaine qu'ils identifièrent au prieuré de Meslay, et c'est pourquoi ils retinrent ce nom « **Meslay** » : la bataille fut âpre car l'armée française de Chanzy, formée de jeunes conscrits non entraînés et mal équipés, les « *mobiles* », commandés par le Général Pisani se battirent courageusement tinrent tête et se replièrent en résistant. Chaque pouce de terrain fut courageusement défendu ; Meslay laissant le souvenir d'exploits et de sacrifices individuels gagnant l'estime de leurs adversaires<sup>63</sup>. Meslay fut au cœur du

champ de bataille entre Monnaie et Tours et fut pour les prussiens une position essentielle. Plusieurs y périrent Une gravure reproduisant la « **bataille de Château Meslay** » et un ex-voto en honneur de six officiers qui y laissèrent leur vie, furent trouvés en Allemagne par Francine Fellrath<sup>64</sup> et son époux Ingo.

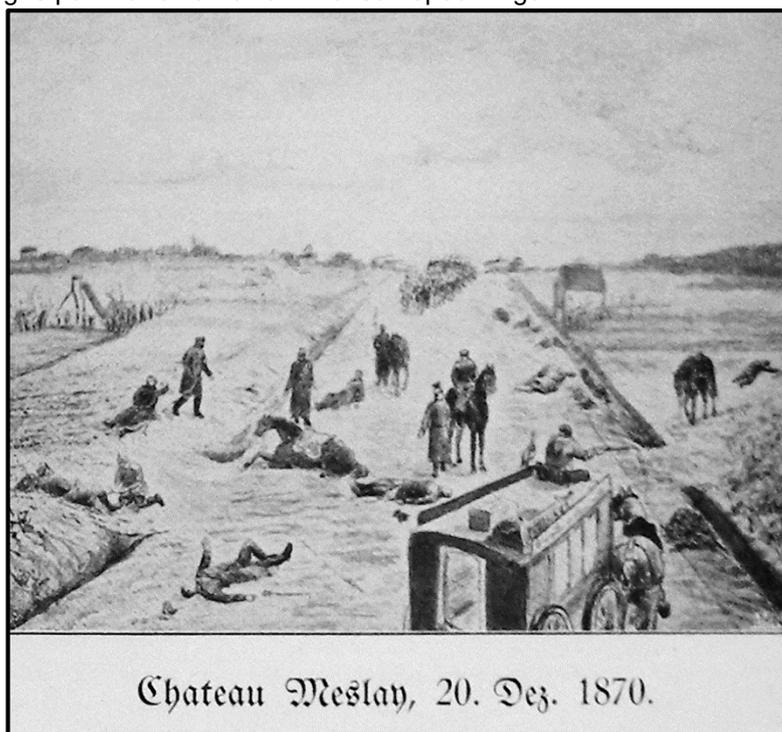


Figure 66 Ex-voto en honneur d'officiers tombés le 20 décembre 1870 à Château Meslay, ainsi qu'une gravure montrant les victimes sur le champ de bataille de la plaine de Parçay. (Source Francine Fellrath)

L'histoire se renouvela avec quelques similitudes en juin 1940 : si cela fut moins sanglant pour la plaine de Parçay, les événements furent par contre plus dramatiques pour la ville de Tours puisque les combats qui s'engagèrent mirent le feu à la ville qui brula durant plusieurs jours ; par contre Meslay fut réquisitionné durant

<sup>63</sup> Ces combats sont reportés dans « Rochecorbon au fil de l'eau au fil du temps » de Robert Pezzani

<sup>64</sup> « La guerre 1870-1871 en Touraine. Un nouvel éclairage » ...par Ingo Fellrath et Francine Fellrath

l'occupation de 1940 à aout 44. Le château servit de casernement aux officiers mais aussi de dépôt d'armes et de munitions alimentant la Luftwaffe du camp d'aviation de Parçay.

**Témoignage de Jacques Gauthier.**

« **Aout 1944.** Les Allemands avaient stocké des explosifs, bombes... dans les sous-sols du château de Meslay propriété de Mr Lefebvre. Le jour du départ des Allemands en aout 1944, l'officier Allemand vint voir Mr Lefebvre, lui tendit la main pour le saluer avant de partir ; Mr Lefebvre garda ses mains dans ses poches, ou les mit dans son dos refusant la main tendue. L'officier Allemand, vexé, lui dit « Vous vous souviendrez de moi ! ». Un peu plus tard le dépôt de munitions sous la maison sautait pulvérisant le château et endommageant la toiture de la grange voisine... »



Figure 68. Peu de chose du Château de Meslay survécut à l'explosion du dépôt de munitions allemand ; les arbres de la forêt toute proche ont été balayés, leur feuillage arraché. Seules les cheminées restent pointées vers le ciel comme un dernier défi...

Jacques Gauthier fut témoin de ces événements. C'est à lui que l'on doit les clichés pris quelques jours après l'explosion. Du « château de Meslay » ne restaient que les murs surmontés des cheminées, elles avaient résisté. Par contre la forêt voisine fut dévastée, branches cassées, arbres abattus, feuillage arraché ; un paysage apocalyptique en plein mois d'aout.

La grange toute proche ainsi que le portail d'entrée ne furent pas épargnés ; les tuiles s'envolèrent sous le souffle de l'explosion. On dut<sup>65</sup>, à la fin de la guerre faire venir 120 tonnes de tuiles neuves pour remettre en état les toitures.

<sup>65</sup> Informations Patrick Lefebvre.

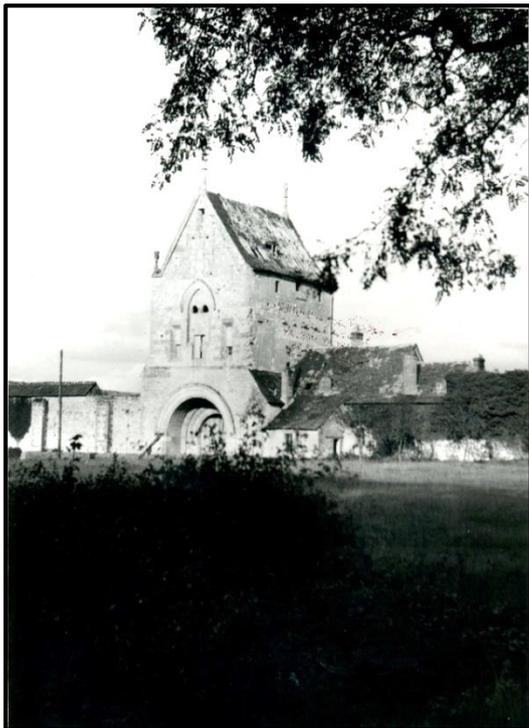


Figure 70. La toiture du portail n'est pas restée intacte.

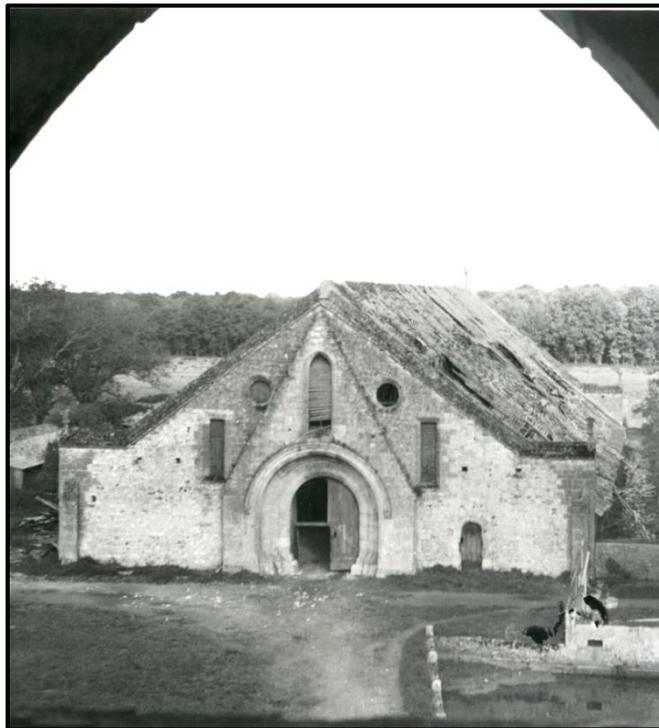


Figure 69. Les dégâts sur la grange sont d'importance ; les tuiles ont été soufflées par l'explosion, la toiture crevée par endroit. Le fleuron central, au sommet de la façade n'est plus là, il sera, ultérieurement, remis en place.

## La grange

Continuons notre visite de 1855 sur les pas d'Aymar Verdier.<sup>66</sup>

« Mais la partie la plus intéressante de toutes les constructions si bien groupées sur les différents côtés de la cour, à tous égards, c'est la grange. Sous les beaux arcs de l'entrée, du dehors même, un peu à gauche de l'axe du portail, l'on découvre ce vaste bâtiment. Par ses gigantesques proportions, il domine tout ce qui l'environne. »



Figure 71 Façade d'entrée de la grange

Suivons Bernard Chevalier.<sup>67</sup>

« La grange elle-même est de forme trapue. Sa vaste toiture très enveloppante s'appuie sur des murs bas flanqués de contreforts. La façade présente les mêmes caractères stylistiques et la même qualité d'exécution que le porche. Elle est percée de cinq baies et munie d'un avant-corps triangulaire très pur de ligne qui renforce le mur pignon et rythme harmonieuse-

<sup>66</sup> « Architecture civile et domestique » d'Aymar VERDIER. 1855, librairie Archéologique de Victor Didron, Paris

<sup>67</sup> Référence ; <http://www.meslay.com/page2.htm> texte de Bernard Chevalier

ment sa surface. À l'intérieur, l'édifice de soixante mètres sur vingt-cinq frappe par l'ampleur de son volume ; une très belle charpente en cœur de chêne délimite un vaisseau central flanqué de quatre collatéraux et divisé en treize travées. La perfection du style, la dimension du bâtiment et l'originalité de sa disposition intérieure font de la grange de Meslay, avec le porche qui la précède, un ensemble monumental unique en son genre.

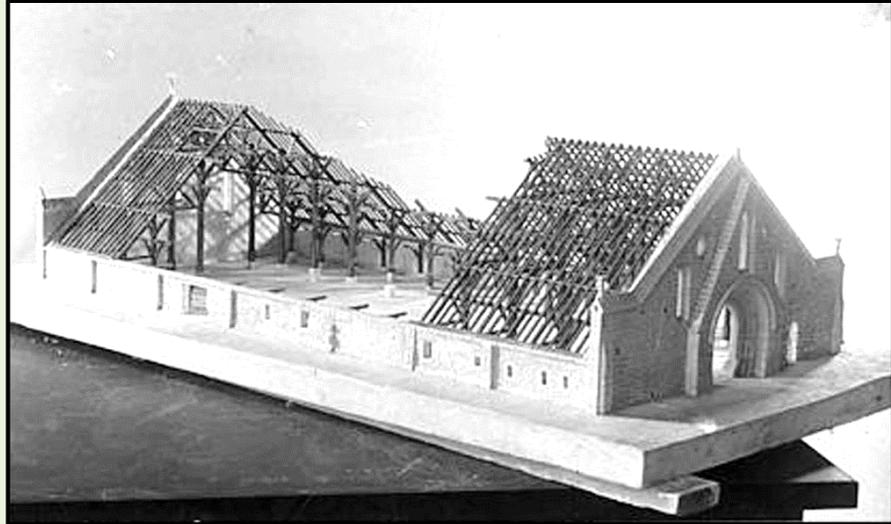


Figure 72. Maquette de la grange

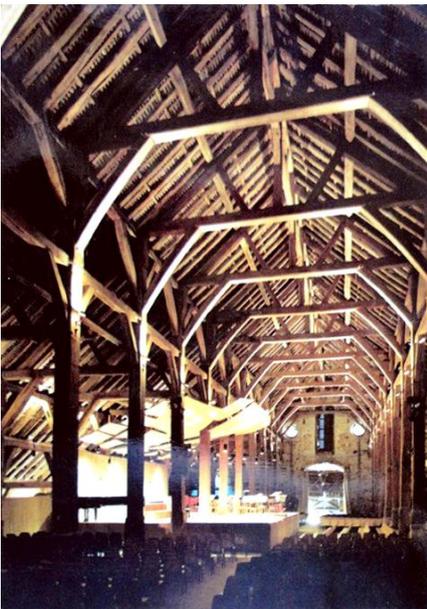


Figure 73. La nef centrale de la grange

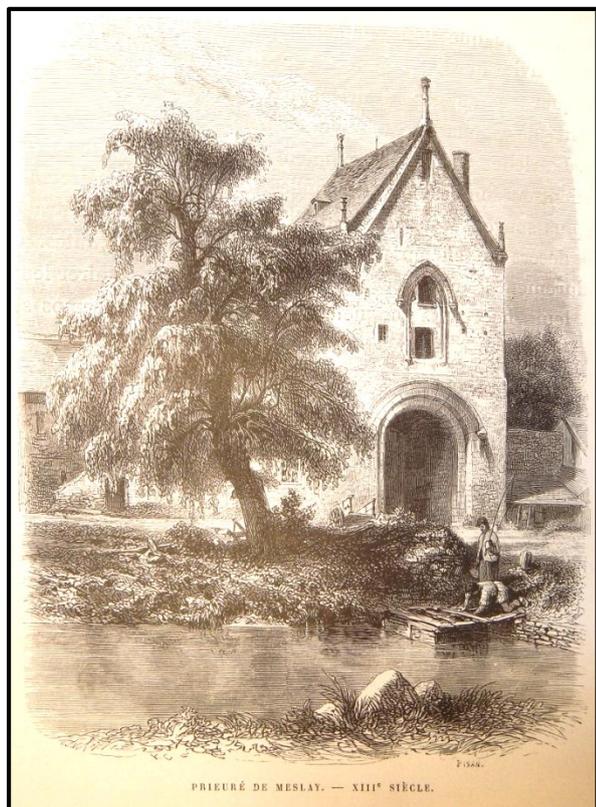


Figure 74. Les bas-côtés

## Meslay du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours

En 1422 le prieuré fut mis à mal par les soldats écossais, qui constituaient l'essentiel de l'armée régulière du prince. Ces alliés mal payés se livraient au pillage quand ils revenaient en Touraine après quelque campagne. C'était le 13 septembre 1422, veille de la Sainte-Croix, "ces mercenaires brûlèrent, dit la Chronique

des abbés de Marmoutier, la grande et belle grange de Meslay, qui était remplie de grains, de vin et de fourrage”. Le calme revenu, une dizaine d’années plus tard, la grange fut relevée de ses ruines et la superbe charpente que nous admirons encore, reconstruite. »



Après ce grave incident, le prieuré de Meslay fut toujours convenablement entretenu par l’abbaye qui consacrait encore 9 000 livres en 1779 à l’entretien de la grange. Mais quand l’Assemblée Nationale Constituante décréta la suppression des ordres religieux et la mise à la disposition de la Nation de leurs biens, le domaine de Meslay fut saisi comme bien national. En accord avec l’évaluation de 151.712 livres, faite le 27 Mars 1791 par Jacques Louis Marie Gaultier, expert arpenteur juré, professeur d’architecture de l’Ecole Académique de Tours la « ferme et Seigneurie de Meslay » sera mise au enchère le 20 avril 1791. Le dernier enchérisseur sera M. François Dérouët, pour un montant de 151.000 livres, pratiquement le montant évalué. La propriété de Meslay reste depuis huit générations dans le giron de cette famille. Elle sut protéger le site et faire qu’il nous parvienne pratiquement intact.

Figure 75 Le portail de Meslay vu de l’intérieur du prieuré



# Chapitre V

## Meslay de la Révolution à nos jours

### Les Familles Dérrouët et Lefebvre

---

#### L'aménagement des levées de la Loire au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup> mit en lumière la famille Dérrouët.

Dans son livre sur Tours, Béatrice Baumier écrit ;

« Les travaux menés durant la décennie 1770 et destinés à protéger la vallée [de Tours], grâce à deux lignes de digues continues, sont sans équivalent. A cette occasion on décide d'améliorer le réseau de communications existant dans les varennas, sur laquelle la ville est désormais d'avantage ouverte. On modernise et on prolonge les anciennes levées, et on en érige de nouvelles qu'on relie aux voies permettant de circuler dans ces varennas : leur rehaussement contribue d'ailleurs à renforcer la défense du site contre les crues. A l'Est, les ingénieurs prolongent la levée de Montlouis, depuis la varenne de Saint-Pierre-des-Corps, jusqu'au pied du coteau de Rochepinard. A l'Ouest, ils aménagent une chaussée entre l'abbaye de Beaumont et l'ancien ruau Sainte-Anne. Au Sud, la chaussée de Grammont est reliée à une nouvelle levée érigée parallèlement au Cher. Pour finir, on raccorde ces nouvelles voies aux rues de Tours, notamment aux mails : en 1771, par exemple, on raccorde la levée de Montlouis au petit mail. Quelques années plus tard, on relie le mail Preuilly à la nouvelle chaussée qui, commençait à Saint-Eloy, menait désormais à Pont-Cher : sur ce nouveau tracé, on aménage le long des remparts la nouvelle « avenue de Bel-Air » en remplacement de l'ancienne et tortueuse rue « des Acacias ».

Remarquons que ces travaux eurent des retombées sociales intéressantes ; ils favorisèrent le développement d'une nouvelle catégorie socioprofessionnelle remarquable, celles « **des entrepreneurs des ouvrages du Roy** ». Dépositaires de grosses sommes d'argent versées par la monarchie pour la réalisation de ces travaux, les **Dérrouët**, Pillet, Bouchet acquièrent une notoriété nouvelle. »

#### François Dérrouët. (1738-1811)

**François Dérrouët** naquit à Tours le 18 Mai 1738 d'un père « entrepreneur du roi » ; il s'était fait construire une maison au coin de la rue Lucé et de la rue de l'Archevêché<sup>69</sup>. Sa famille était venue du Mans pour se fixer à Tours fin du XVII<sup>e</sup>. Avant la Révolution, François Dérrouët mena, à la suite de son père, une brillante carrière d'entrepreneur des ouvrages du Roy : il est identifié dans différents ouvrages.

- **En tant qu'entrepreneur** il est cité pour des travaux réalisés au pont sur le Cher (L'objectif était de faire au Sud de Tours le symétrique de ce qui avait été fait au Nord ; la Tranchée avec sa perspective prolongée par le pont de pierre ; on voulait de même faire « une tranchée » dans la colline de Grammont débouchant sur un nouveau pont sur le Cher en prolongement de la rue Royale<sup>70</sup>, ces travaux sont coordonnés directement par Trudaine ! cela s'inscrivait dans l'aménagement de la « route d'Espagne »)<sup>71</sup>

- D'après Béatrice Baumier « Les plans dessinés par l'ingénieur Mathieu de Bayeux furent approuvés par Trudaine lui-même. Les travaux furent adjugés le 12 mai 1744 à l'entrepreneur Etienne Cléret, qui posa la première pierre le 4 août 1745. A la suite d'une faillite retentissante, Cléret fut remplacé par Portier, secondé des entrepreneurs **Dérrouët** et Bouchet. Commencé sur

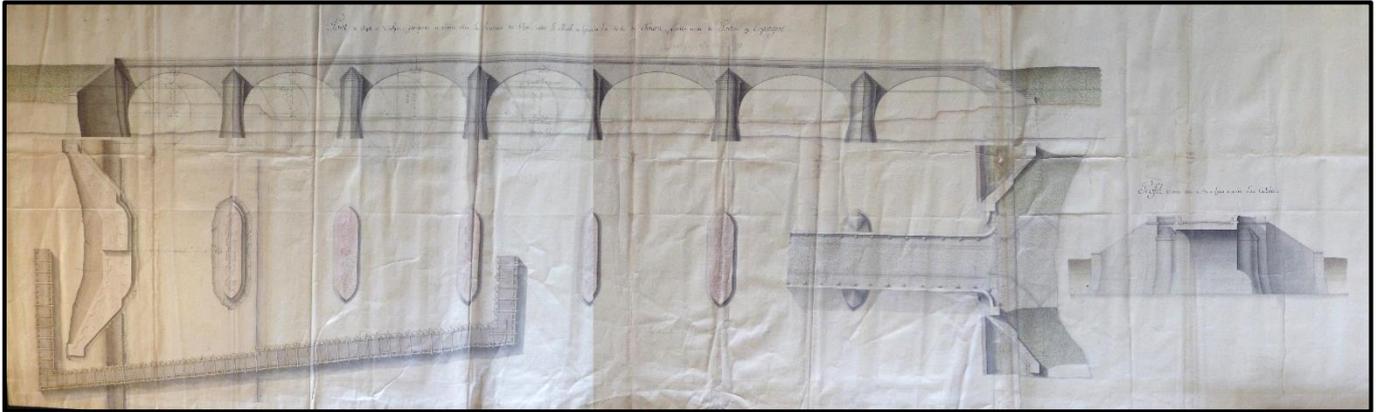
<sup>68</sup> « Tours entre Lumière et Révolution » par Béatrice Baumier. Presses Universitaires de Rennes

<sup>69</sup> Appelée aussi, « Rue des fossés Saint-Georges » ou actuellement « rue Emile Zola »

<sup>70</sup> Rue Nationale actuelle

<sup>71</sup> ADIL Série C, Administration provinciale, liasse C270

le Cher en 1753, et constitué de sept arches ce pont sur le Cher avait entre 17 à 19 mètres de large... »<sup>72</sup>



il est identifié par les chanoines de Tours, lors du règlement d'une somme de 68 livres

Figure 76. Plan du pont sur le Cher de l'ingénieur Bayeux et validé par Trudaine

pour des fournitures de moellons comme étant « l'entrepreneur du pont de Tours »<sup>73</sup>

- Il semble posséder un patrimoine immobilier conséquent, acquis à différentes dates : des maisons dans Tours, en particulier un Hôtel rue de l'Archevêché<sup>74</sup> : cela fait de lui un notable fortuné, on le voit d'ailleurs participer en 1781, à une souscription pour la publication d'une « **Histoire Universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent** » par l'imprimeur Moutard, imprimeur de la Reine<sup>75</sup>, de Madame, et de Madame la comtesse d'Artois...
- En 1784, il devint propriétaire du vignoble de la Bourdonnerie (Rochechouart) qui avait appartenu au docteur Bretonneau<sup>76</sup>.

### Sous la Révolution, l'Empire et la Restauration

*Puis on le retrouve, sous la Révolution, Commissionnaire des Guerres puis adjoint du Maire de Tours où il est certifié dans cette charge en Prairial An VIII (juin 1800).*

- *Il continue son activité d'architecte car, le 10 Ventôse An XII, il entreprend la construction puis l'agrandissement de l'Hôtel de la Préfecture pour le Général Pommereul.*<sup>77</sup>

*C'est sur l'emplacement de l'ancien couvent de la Visitation que fut commencée en 1803, la construction de l'Hôtel de la Préfecture Sous la direction de Mr Derouet-Granolach, 1<sup>er</sup> adjoint du maire de Tours (Deslandes)<sup>78</sup> Mr le Général de division Pommereul<sup>79</sup> étant alors préfet du département d'Indre et Loire<sup>80</sup>*

<sup>72</sup> ADIL C168 et C184 (plan de 1743)

<sup>73</sup> ADIL série G, Clergé Séculier, Registre G587

<sup>74</sup> Au coin de la rue Napoléon (rue Buffon actuelle)

<sup>75</sup> Marie Antoinette

<sup>76</sup> Il s'agit de **Pierre Bretonneau** (1741-1811), père du fameux médecin **Fidèle Antoine Bretonneau**. On trouve trace de cette famille dans les registres de Rochechouart, et, aussi un lien familial avec les « Allaire » (voir « Le sud de la Seigneurie de Parçay, et les « écarts » de St-Georges » du même auteur.

<sup>77</sup> « Tours, ses Monuments, son Industrie, ses Grands Hommes » 1844, chez O.Lescène

<sup>78</sup> **Paul Deslandes** fut Maire de Tours de 1802 au 14 septembre 1815

<sup>79</sup> **François René Jean de Pommereul**, né le 12 décembre 1745 à Fougères, mort le 5 janvier 1823 à Paris, est un général de division de la Révolution française. Il devient préfet d'Indre et Loire le 6 frimaire an IX (27 novembre 1800) où il se distingue par son anticléricalisme : Il ordonne la destruction de la basilique Saint-Martin, chef-d'œuvre d'architecture, et fait tracer une rue (rue des Halles), à l'emplacement de la nef. Il meurt le 5 janvier 1823 à Paris.

<sup>80</sup> Notice des tableaux du Musée de la ville de Tours 1868. Imprimerie LADEVEZE

- Dès la création du Conseil Général d'Indre et Loire il est nommé Conseiller : la présidence est tenue par Jean Prudent Bruley, ancien maire de Tours. Les deux familles s'uniront puisque le fils de François Dérouët (Frédéric) épousera Prudence Bruley fille de Prudent Bruley.



Figure 77. Le cimetière de Vouvray contient un carré de 14 tombes regroupant les descendants de François Dérouët

- **Dans ces fonctions** il croise Bernard François Balzac le père d'Honoré de Balzac. Ce dernier fut aussi adjoint à la ville mais surtout directeur de l'Hôpital. On accusa Bernard François Balzac de concussion, lui reprochant d'avoir détourné des sommes d'argent importantes ; cet incident qui s'étala sur plusieurs années était résumé sous le raccourci « Affaire Balzac »<sup>81</sup>. François Dérouët n'est jamais cité dans cette sombre histoire, mais il fut spectateur du premier rang car il fréquentait journalièrement les responsables de la Mairie comme de la préfecture, qui, eux, sont directement concernés.

- François Dérouët connaît bien tous ces rouages de l'administration et sait profiter des occasions ; il possède une maison « **rue Napoléon** », l'actuelle rue Buffon, à deux pas de la préfecture ; c'est d'ailleurs là qui décéda. On peut penser qu'il profita du « *remodelage du quartier* » lors de la construction de l'hôtel de la préfecture, la destruction partielle du couvent des Dames de l'Union Chrétienne et le percement de la rue Buffon (Napoléon). Mais surtout il faut le voir comme un acteur majeur de l'administration locale. Et comme nous le découvrirons plus loin, il est à l'origine d'une vraie dynastie de grands serviteurs de la Touraine et du Canton de Vouvray. Il décéda le 31 août 1811, à Tours dans sa maison de la rue Napoléon.

- Il achète donc Meslay le 20 avril 1791. Il portera sous l'Empire, le titre d' « **Ecuyer, Seigneur de Meslay et de la Bourdonnerie**<sup>82</sup> ».

François Dérouët avait épousé le 24 août 1771 **Marie Joseph Flore de Granolach** à Mézières-les-Cléry (Loiret) (1745-1819). Le couple aura plusieurs enfants **dont Frédéric et François-Joseph**.

## **SECONDE GENERATION**

### **François-Joseph Dérouët<sup>83</sup> (1773-1860)**

Né le 4 décembre 1773 - Paroisse Saint Hilaire à Tours, dit **Derouët aîné** pour le distinguer de son frère Frédéric, son frère puîné..

Il décéda le 20 novembre 1860, à l'âge de 86 ans.

Officier, puis Inspecteur des Tabacs et Botaniste.

Sorti de l'École Polytechnique en 1793, Lieutenant du Génie, il est nommé Capitaine le 17/12/1793, il fit partie de la garnison assiégée de Landrecies (Nord) par les armées autrichiennes et hollandaises et fut fait prisonnier le 01/05/1794.

On le transféra dès le lendemain à Pest en Hongrie où il arriva le 28/07/1794 où il resta quatorze mois. Il fut compris dans un échange de prisonniers et arriva à Strasbourg le 27/12/1795.

Rentré à Tours, il évoque un violent tremblement de terre qui a secoué la ville le 25/01/1798.<sup>84</sup>

Il fut gratifié du titre d'Officier de la Légion d'honneur (30-4-1836),

Il épouse le 1<sup>er</sup> mai 1806 Claire Bénédicte Picault (1775-1855)

<sup>81</sup> BSAT T33-1961 « Bernard-François Balzac » Administrateur de l'hôpital de Tours par Nicole Célestin P.97-123

<sup>82</sup> Il s'agit bien de la Bourdonnerie de Rochecorbon, un de ces descendants (Camille Dérouët) modifia la maison, ajoutant un étage.

<sup>83</sup> D'après <http://gw.geneanet.org/glboudet?lang=fr&pz=gilles+luc&nz=boudet&ocz=0&p=francois+joseph&n=derouet>

<sup>84</sup> « Vers 10h du matin, un tremblement de terre s'est fait sentir à Sarreguemines et environs. La secousse a été si violente qu'elle a soulevé une partie du pont. Quelques jours auparavant, un météore enflammé s'est élevé à 3 lieues Sud de Metz, suivi d'une détonation très fort... » <http://www.isundgau.com/la-meteo-au-18e-siecle-2/>

**Claire Bénédicte Picault (1775-1855).**<sup>85</sup>

Elle naquit le 11 juillet 1775 à Torbek ( Arrondissement des Cayes ; Sud d'Haïti), son père **François Charles PICAULT** avocat au parlement de Paris pendant 22 ans y avait acheté en 1767 une habitation pour 240 000 livres.

Il est nommé Sénéchal juge civil, criminel et de police du Siège Royal de Saint-Louis puis lieutenant de l'amirauté (22/10/1767) ;

Les enfants Picault sont envoyés très jeunes en France, accompagnés par une esclave de confiance ou par leur mère, comme c'est le cas pour d'autres familles de riches habitants de l'île.

Ainsi, en juillet 1772, Perrine Collet épouse de M. Picault débarque à Nantes, venant des Cayes Saint-Louis, avec ses filles Henriette (3 ans) et Sophie (4 ans) et sa « négresse » « Catin » puis elle repart seule de Nantes pour Les Cayes le 11/12/1772. Cette Catherine ou Catin, « négresse » de 40 ans esclave de Mr Picault sénéchal de l'amirauté fait régulièrement la traversée, elle avait précédemment accompagné en France l'aînée des enfants, Antoinette (6 ans). Elle est de retour à Nantes en novembre 1775, avec Charles, « nègre » de 28 ans , accompagnant peut-être François Charles (2 ans).

Fin 1776, après le baptême de Claire, ou début 1777 **François Charles PICAULT** démissionne pour raison de santé et rentre en France avec sa famille. La mère meurt à Tours le 30 juillet.

Il est nommé délégué à l'intendance royale de la ville de Tours, conseiller du roi, lieutenant général et criminel au bailliage de Touraine et porte le titre de Seigneur de Mazières à Notre-Dame-d'Oé (37) et de Malitourne (72).

Il fut maire de Notre-Dame-d'Oé 1795-1798.

Claire décéda le 11 février 1855.



Figure 78. Une page de l'herbier de l'école de Garçons de Rochecorbon, initié par son instituteur Javary.

Il quitte l'armée après son mariage et, est durant quelques années, Inspecteur des Tabacs.

Il revint vivre jusqu'à sa mort en Touraine.

Botaniste distingué, son herbier a été offert par son neveu Frédéric au musée de la ville de Tours. Il publia, avec Félix Dujardin et d'autres, un ouvrage sur la « Flore complète d'Indre et Loire »<sup>86</sup> qui fit référence. Peut être cette publication inspira L'instituteur de Rochecorbon, Javary à constituer son herbier vers 1887.

Membre du conseil municipal de Rochecorbon, il demeurait dans sa propriété du Château de Rosnay (achetée en indivision avec son frère Frédéric le 28 Janvier 1817). Il est étonnant de constater que une des sœurs de son épouse Claire Bénédicte (Marthe Victoire Picault de Malitourne), se maria avec un dénommé Louis François Graslin, peut-être de la même origine familiale que Catherine Graslin et son frère Anastase Hilaire<sup>87</sup>, écuyer Chanoine-Sénéchal de Saint Martin de Tours, qui possédèrent Rosnay jusqu'en 1794... Le monde est vraiment petit !

<sup>85</sup> Voir « Généalogie et Histoire de la Caraïbe PICAULT, Loiret, Saint-Domingue, Touraine » par Bernadette et Philippe Rossignol. [www.ghcaraibe.org/articles/2017-art02.pdf](http://www.ghcaraibe.org/articles/2017-art02.pdf)

<sup>86</sup> « Flore complète d'Indre et Loire » Par Félix Dujardin, Francois Joseph Dérouët, Jean Bernard Toussaint Jacquemin-Bellisle, Pierre Médard Diard. Imprimerie Mame 1833.

<sup>87</sup> Voir « Saint-Georges-sur-Loire » tome 1 du même auteur. P 163.

## Frédéric Dérout (1779-1861)



Figure 79. Frédéric Dérout

Né le 3 mai 1779 à Tours, il décède le 6 septembre 1861 dans sa propriété de Meslay, à l'âge de 82 ans.

Il avait débuté par une carrière militaire, les renseignements qui suivent ont été extraits de la base « Léonore »<sup>88</sup>.

- Le 22 décembre 1795 (1<sup>er</sup> Nivose An IV) il est reçu à l'école polytechnique avec le grade de Sergent d'Artillerie, et à cette même date est décoré en tant que membre de la Légion d'Honneur.

- Il passe sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> nivose an VII (21/12/1798)

- Le 1<sup>er</sup> Nivose an IX, (22/12/1800) il est capitaine de 1<sup>ère</sup> classe des Sapeurs<sup>89</sup>

- Le 1<sup>er</sup> Nivose an X (22/12/1801) il est capitaine d'Etat-Major

- ...

- En 1801 (An IX et X) il est engagé au Portugal, puis est rapatrié sur Boulogne, pour préparer l'invasion de l'Angleterre. Il y restera 4 années de 1802 à 1805. Il participe à « différentes actions contre les Anglais » et est chargé de la construction du « fort de la Crèche »<sup>90</sup>

- En 1805-1806 il est affecté aux campagnes de l'Armée du Nord : on lui demande de rétablir le camp de Zeist (Hollande).

- 1806-1807. Campagnes de Prusse, Pologne et Prusse Orientale, s'est trouvé aux affaires sous Koenigsberg et Tilsit, a été chargé de mettre en état de défense Vitemburg<sup>91</sup>, et la tête de pont de Praga en avant de Varsovie.

- 1807-1808. Campagnes du Portugal, on le retrouve aux batailles de Rorica<sup>92</sup>, Obidos<sup>93</sup>, Vinicido<sup>94</sup>, a la prise du fort Nazareth<sup>95</sup> et à deux combats sous Badajos<sup>96</sup>, il eut son cheval tué sous lui à la bataille de Vinicido.

- 1809. Campagne de l'armée d'Espagne en Catalogne, siège de Gérone, blessé grièvement d'un éclat d'obus au couronnement du chemin couvert du fort Mont-Joui à Gérone<sup>97</sup>. Il dirigea les dernières attaques sur Gérone après la perte du commandant Boischevalier<sup>98</sup>.

- 1810-1813. Il assura durant deux ans la direction des grands travaux du Havre.



Figure 80. Le fort de la crèche au début du 19e siècle. On remarquera le parapet en cours de construction

<sup>88</sup> [http://www.culture.gouv.fr/LH/LH066/PG/FRDAFAN83\\_OL0739054V008.htm](http://www.culture.gouv.fr/LH/LH066/PG/FRDAFAN83_OL0739054V008.htm)

<sup>89</sup> Aujourd'hui, on dirait "du génie"

<sup>90</sup> [http://leportel.pagesperso-orange.fr/construction\\_forts.htm](http://leportel.pagesperso-orange.fr/construction_forts.htm)

<sup>91</sup> Probablement « Wittenberg » et non « Vitemburg »

<sup>92</sup> En réalité « bataille de Roliça » ; c'est la première bataille livrée par l'armée britannique pendant la Guerre d'Espagne, dans le cadre de la guerre péninsulaire du Portugal. Elle se déroule le 17 août 1808 près du village de Roliça au Portugal, et oppose les Britanniques et les Portugais du général Arthur Wellesley de Wellington aux Français du général Henri Delaborde.

<sup>93</sup> Bataille d'Oviedo remportée par Ney (Mai 1808)

<sup>94</sup> Non identifié, peut être la **bataille de Vimeiro** qui se déroula le 20 août 1808 près du village de Vimeiro, sur la route de Lisbonne au Portugal, et opposa les Britanniques du général Arthur Wellesley de Wellington, aux Français du général Jean Andoche Junot. Cette bataille met fin à la première invasion française du Portugal.

<sup>95</sup> En réalité « Nazaré »

<sup>96</sup> Voir « **Le manoir des Basses-Rivières** » du même auteur ; William Richmond Nixon, futur propriétaire de cette demeure de Rochecorbon, participa à cette bataille du côté britannique.

<sup>97</sup> Le siège de Gérone souvent appelé le troisième siège de Gérone commencé le 6 mai 1809, impliqua la Grande Armée dans une lutte de sept mois contre la garnison espagnole de Gérone. La ville tint avec obstination sous la direction du général Mariano Álvarez de Castro jusqu'à ce que la famine et la maladie ne conduisent ce dernier à capituler le 12 décembre 1809. En août, les Français avaient pris le château de Mont-Joui, l'élément principal de la défense. La place était investie dès le 4 juin avec le général Verdier à la tête de l'infanterie de la Confédération du Rhin.

<sup>98</sup> Louis Hyacinthe Hullin de Boischevalier, officier du Génie, tué à Gérone le 5 septembre 1809

- 1813-1814, Armée du Nord. Défense de Valenciennes, il eut la jambe cassée en faisant rétablir un pont-levis à une porte menacée par l'ennemi.



Figure 81. Prudence Bruley

- 21 ans de services effectifs, auxquels il faut ajouter les années d'étude.

- 14 ans de grade de capitaine
- 12 campagnes
- 2 blessures
- Chevalier de la Légion D'Honneur
- Officier de l'ordre de Saint-Louis.

En examinant les fonctions qu'il assura dans le cadre des Armées Napoléoniennes, il ne faut pas être surpris qu'il sera classifié ultérieurement en tant qu'architecte, ce qui le conduira à mener une carrière similaire à celle de son père. Il épouse, d'ailleurs le 30 Avril 1810, Prudence Bruley, fille de l'ancien Maire de Tours « Jean Prudent Bruley », Jean Druley préside d'ailleurs le Conseil Général auquel la père de Frédéric Dérouté participe. Frédéric Dérouté, à son tour deviendra membre du Conseil Général, on le retrouva aussi conseiller Municipal de Parçay-Meslay. Le recensement de 1846 le reconnaît comme propriétaire de Meslay.

**«Jean Prudent Bruley »**

*il est le fils de Bernard-Prudent Bruley, d'origine lorraine, avocat du Roi et conseiller au bailliage et siège présidial de Tours.*

« Je suis né à Tours le 19 octobre 1759. Suivant un usage alors invariable, je fus enlevé aussitôt par une nourrice de campagne. - Cette seconde mère était femme d'un vigneron de Rochecorbon ; elle m'abreuvait, disait-on, de piquette plus que de lait.

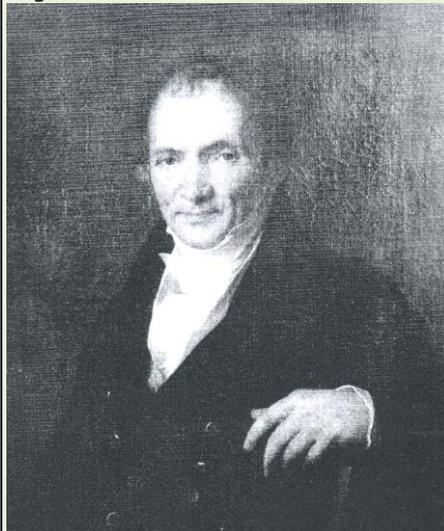


Figure 82 Jean Prudence Bruley Maire de Tours 1790-1792

Après deux années de ce premier exil, je fus rappelé et confié, à Tours, à une serveuse de profession pour deux autres années. Quand il fallut m'en séparer on me trouva capable de porter culotte, car jusque-là j'étais resté en jaquette, ce qui rendait facile la correction si habituellement exercée.<sup>99</sup>

*En 1782, il est second avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Tours.*

*Son père lui lègue, en 1787, sa charge de président-trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Tours. Il renonce alors à ses fonctions d'avocat du Roi. Ces deux situations étaient réputées incompatibles.*

*Il devient commandant de la légion de la garde nationale de Tours en 1789. En 1790 il assiste, à Paris, à la Fête de la Fédération avec vingt délégués de Tours.*

*Il présente<sup>100</sup> à Louis XVI un anneau d'or du XVI<sup>e</sup> siècle, enrichi de diamants, cadeau de la population de Tours.*

*Bruley fut nommé maire de la ville de Tours en novembre 1790, puis, le 29 août 1791, député du département d'Indre-et-Loire à l'Assemblée Législative, par 150 voix sur 279 votants, et siégea au côté des modérés.*

<sup>99</sup> Généalogie de la famille Bruley, (Ernest Mazereau imprimeur, Tours 1879)

<sup>100</sup> « Vouvray avant Balzac » par Josette François ; les éditions du Bois au Chantre

Retiré dans la vie privée, il fut arrêté en 1793 et conduit à Paris, dans les cachots de la Force<sup>101</sup>. Marqué pour l'échafaud, il ne dut, comme tant d'autres, son salut qu'à la réaction du 9 thermidor.

Sous le Consulat et l'Empire, devenu conseiller de préfecture, Bruley a été nommé trois fois membre du Conseil Général, dont il est devenu président et qu'il a souvent présidé... Il croisa obligatoirement Honoré de Balzac, autant à Tours qu'à Vouvray, où il possédait 178 parcelles de vignes, de toutes tailles et de toutes catégories, soit au total 21.75 hectares de vignes, auxquelles il faut ajouter des terres labourables, onze maisons quatre caves habitées... Ne soyons pas surpris de retrouver continuellement de belles demeures de Vouvray dans sa descendance. Il meurt à Tours en 1847.



Figure 83. Armorial de Prudence Jean Bruley Maire de Tours

Son fils Prudent, né en 1787 deviendra préfet du Tarn-et-Garonne puis de la Sarthe, il se retirera à Vouvray où il meurt en 1849. Il avait épousé en 1825 Elisabeth LÉVESQUE des VARANNES, modifiant son nom en **Bruley des Varannes** ; nom encore familier aujourd'hui à Vouvray et en Touraine

Le couple aura comme enfants ;

- Frédéric Derouet 1811-1875
- Jule Prudent Derouet 1815-1888
- Henri Derouet 1817-1819

## TROISIEME GENERATION

### Frédéric Derouët fils 1811-1875.



Figure 84. Le château de Rosnay

Ecole Polytechnique en 1830.

**Notice de l'école :**  
Adresse rue Royale à Tours (Indre et Loire), cheveux blonds, front découvert, nez retroussé, yeux châtains, bouche moyenne, menton à fossette, visage plein, taille 173.

Lieutenant d'Artillerie, il quitta rapidement de l'armée. Puis, inspecteur des Lignes Télégraphiques à Tours dont il démissionne en 1839.

<sup>101</sup> **Prison de la Force** : Ancienne prison de Paris, située dans l'ancien hôtel de La Force (1780). Elle fut en septembre 1792 le théâtre de massacres, dont celui de la princesse de Lamballe. - Détruite en 1845 ...

Etonnant de constater qu'en 1822 on installa en limite du Château de Rosnay une tour de télégraphe « *Chappe* » et que la carte des lieux en garde la mémoire ; le « *chemin du télégraphe* » existe toujours ! Est-ce que Frédéric Derouët influença cette implantation ?

Licencié en Droit il devint Avocat à la Cour d'Appel de Paris. Conseiller Général d'Indre et Loire, canton de Vouvray. Propriétaire en indivision avec son frère Jules de la propriété de Rosnay, commune de Rochecorbon (Indre et Loire). Maire de Vouvray en 1870 il demeura jusqu'à sa mort dans sa propriété de la Barre.



Figure 86. La propriété de "la Barre" à Vouvray, fut la propriété de Frédéric Derouët, ancien maire de Vouvray.

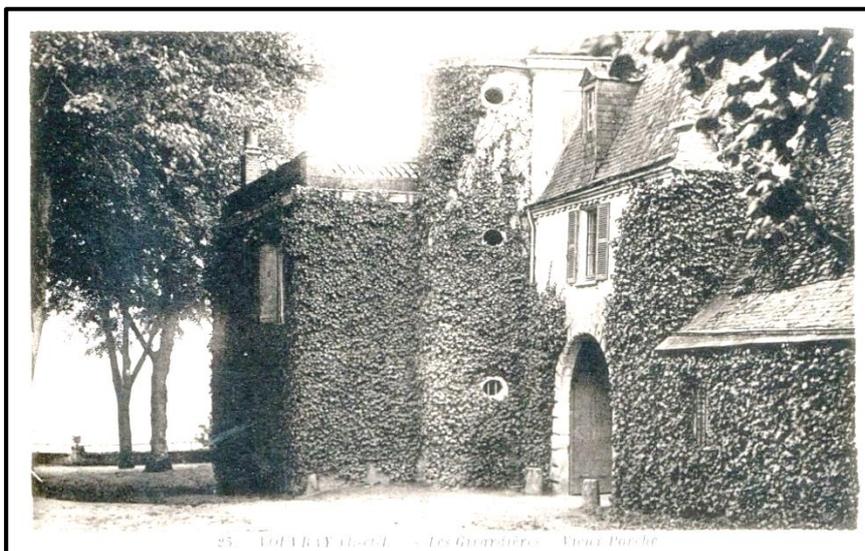


Figure 85. « Les Girardières » Vouvray, appartenait et appartient toujours semble-t-il à la famille Bruley des Varannes ; et en particulier à Prudence Bruley mère de Jules Prudent Derouët qui y vit le jour.

## Jules Prudent Derouët 1815-1888



Figure 88. Jean Prudent Derouët Figure 87. Marie Prudence Bruley

**Né** le 6 juillet 1815 à Vouvray dans le Château des Girardières, commune de Vouvray, propriété de Prudence Bruley, sa mère.

**Décès** : 9 octobre 1888 à Tours.

Etudes de droit à Paris, Avocat à la Cour Royale de Paris.

Juge suppléant à Tours en 1841, Substitut du Procureur du Roi à Romorantin en 1845 puis à Tours 1846. Il fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur le 11 janvier 1876 en reconnaissance de ces différents postes de magistrat.

Il épousa sa cousine germaine<sup>102</sup>. **Marie Prudence BRULEY DES VARANNES** (1826 - 1916 )

Substitut du Procureur du Roi en 1845, destitué en 1848. Juge à Tours de 1849 à 1882. Propriétaire en indivision avec son frère Frédéric de la propriété de Rosnay.

<sup>102</sup> Marie Prudence Bruley est la fille de Prudent Bruley, sœur de Prudence Bruley qui épousa Frédéric Derouët. Elle est la fille de Jean Prudent Bruley Maire de Tours 1790.1791.

Extrait de la préface d'un ouvrage sur la famille Bruley dont il est l'auteur : "Rien n'est plus touchant que le culte des morts. Il perpétue l'amour filial, fait revivre dans les cœurs les douceurs du foyer paternel, resserre par une pieuse pensée les liens qui attachent les enfants les uns aux autres, et il semble que le père dans sa tombe retient encore autour de lui le faisceau brisé de la famille. »

#### Marie Prudence BRULEY DES VARANNES <sup>103</sup>

- Naissance : 29 juillet 1826 à Saint-Sylvain-d'Anjou
- Décès : 24 décembre 1916 à Tours
- Enfants :
  - o DEROUET Camille Frédéric Prudent (1849 - 1905)
  - o DEROUET Juliette Prudence Françoise (1856 - 1937)

### **QUATRIEME GENERATION**

#### **DEROUET Camille Frédéric Prudent (1849 - 1905)**

Fit la campagne de 1870 dans l'armée de la Loire (Général Chanzy). Substitut du Procureur de la République à Segré en 1874 puis à Vendôme en 1877 il fut révoqué par les Républicains pour raisons politiques en 1880 (Il avait été élu Conseiller Général de Vouvray par les Conservateurs en 1875). Exerce en qualité d'Avocat au Barreau de Tours de 1881 à 1883. C'est la période où Camille Dérouté réaménagea la Bourdonnerie à Rochecorbon.

**La Bourdonnerie, suivons Denis Jeanson<sup>104</sup> dans sa description**  
« Le portail à fronton courbe brisé début XVIII<sup>e</sup> a un arc surbaissé accosté de pilastres et d'ailerons ; il est soutenu au Nord par deux contreforts. La maison du XVII<sup>e</sup> siècle a eu sa façade Sud complètement refaite vers 1880 sur ordre de Camille Dérouté qui voulait remettre sa maison au goût du jour. Cette campagne de construction est très visible dans l'épaisseur des murs. (25 cm parpaing du XIX<sup>e</sup> sur 70 cm antérieur). L'aile Est, fin du XVI<sup>e</sup> siècle a des cloisons en torchis et des poutres apparentes ; la cheminée en pierre a un linteau en bois ; le pignon Est fut surélevé vers 1880 pour Dérouté.

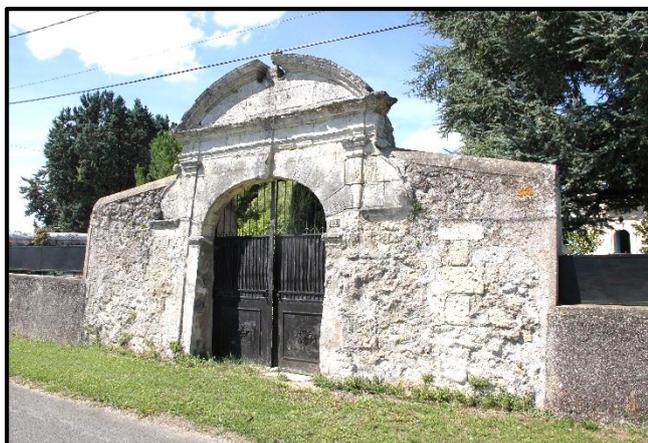


Figure 89. La Bourdonnerie avec son portail du XVIII<sup>e</sup> et sa maison du XVII<sup>e</sup> remodelée au XIX<sup>e</sup>. Elle fut la propriété de Camille Dérouté

Puis retiré, il passe son temps entre la propriété de son épouse "Les Cantins" à Saint-Maur-sur-Indre (Indre) et Menton où il possède une maison "Villa Laurent" quartier Garavan. Le 23 février 1882, alors qu'il passait la mauvaise saison à Menton avec sa femme et sa fille ainsi que Charles Paillard, demi-frère de sa femme, à six heures du matin eut lieu un violent tremblement de terre qui détruisit ou rendit inhabitable la plupart des maisons de Menton. La toiture de sa maison s'est écroulée, les secousses suivantes eurent raison du reste

<sup>103</sup> <http://morette-bourny.org/fiches/fiche578.htm>

<sup>104</sup> Denis Jeanson « SITES et MONUMENTS du VAL DE LOIRE » tome 1 page 312

du bâtiment juste après que les occupants l'eurent abandonnée. Les trépidations du sol durèrent jusqu'au mois de mai, mais sans causer de dégâts nouveaux sauf une, le 11 mars à 15 heures.

### **DEROUET Juliette Prudence Françoise (1856 - 1937)**



Figure 90. Juliette Prudence Françoise Deroet

**Naissance :** 6 juillet 1856 à Rosnay, (Rochechouart) alors que la propriété est en indivision entre Frédéric et Jules Deroet.

**Décès :** juin 1937 à Vernou-sur-Brenne 37270

**Mariage** le 13 septembre 1875 avec **LEFEBVRE Ernest Jean Prosper (1848 - 1894 )**.

Ce dernier naquit le 3 mars 1848 à Roubaix, fit ses études chez les Frères de la rue de Vaugirard à Paris.

Il est incorporé en 1870 comme Lieutenant des Mobiles dans l'Armée du Nord.

Le couple demeure d'abord aux Girardières (Vouvray) puis au château de l'Hôtel Noble à Vernou-sur-Brenne qu'ils ont acheté le 6 décembre 1876 lors de la liquidation de l'héritage du baron Claude-René Bacod de Romand.



Figure 92 Ernest LEFEBVRE



Figure 91. L'Hôtel-Noble à Vernou sur Brenne.

**J.Hélène Vagnini-Plot** donne quelques informations supplémentaires<sup>105</sup>

« ... La famille Lefebvre reste propriétaire de l'Hôtel-Noble jusqu'en 1936, puisqu'à cette date c'est toujours Madame Lefebvre qui est mentionnée [dans les recensements]. Ces recensements nous apprennent qu'il y a eu jusqu'à 8 domestiques dans cette demeure. Il semblerait qu'Alfred Caput, qui demeurait à l'Etoile (Vernou) était le beau frère de Madame Lefebvre demeurant à l'Hotel-Noble.

C'est un ensemble de 83 Hectares avec vignes, prés, pâtures, moulin, plus des orangers, des citronniers et autres arbustes en caisses ou en pots....

Enfants :

- LEFEBVRE Renée Jeanne Élisabeth Prudence ( 1877 - 1968 )
- LEFEBVRE Marcel 1879-1949
- LEFEBVRE Jean Jules Ernest Prudent ( 1883 – 1957)

<sup>105</sup> « Naissance d'un bourg ligérien au cœur de la Touraine **VERNOU-sur-BRENNE** » J.Hélène Vanigni-Plot. Présence Graphique 1995

- LEFEBVRE Claude ( 1888 - ? )

**C'est à cette période que le risque de destruction de la grange de Meslay vient troubler l'actualité.**

C'est vers 1880 qu'on envisagea le démantèlement de la Grange de Meslay. Lors de la séance de la Société Archéologique de Touraine du 30 Juillet 1890, il est rapporté :

*« M. Gazeau, membre de la Commission chargée d'examiner les dossiers des travaux à exécuter aux édifices publics, fait savoir que la Grange si curieuse de Parçay-Meslay court le risque d'être détruite. Le Portail reste classé comme monument historique, mais le propriétaire de la Grange dans le but de démolir celle-ci aurait réussi à la faire déclasser. Notre honorable collègue est d'avis que la Société, fidèle à son rôle de protection à l'égard des édifices qui intéressent l'Histoire et l'Archéologie, s'oppose de tout son pouvoir à cette distraction et émette un vœu pour sa conservation. La Société, s'associant pleinement aux observations de M. Gazeau, émet le vœu que vu l'intérêt de premier ordre des deux monuments, le Portail reste classé et que la Grange soit réintégrée sur la liste des monuments classés, et soit ainsi préservée de la ruine dont elle est menacée.... »<sup>106</sup>*

Il y aura une première intervention de la préfecture et du ministre.

Par un premier courrier du 1<sup>er</sup> février 1884 :

*« Mr le Ministre de l'instruction publique et des Beaux Arts, a été informé que le nouveau propriétaire de la ferme de Meslay, serait dans l'intention de démolir à bref délai la grange du XII<sup>e</sup> siècle faisant partie de cette ferme afin de tirer partie de sa charpente et d'utiliser son portail dans une construction moderne. Cette démolition serait un fait regrettable au point de vue de l'Art, la grange de Meslay constituant par son admirable ensemble et son caractère exceptionnel l'un des rares et des plus complets exemples de construction agricole du moyen âge. Je vous prie, Monsieur le Maire, de vous enquérir aussi exactement que possible des dispositions du nouveau propriétaire de la grange de Meslay en ce qui concerne ce Monument Historique et de me les faire connaître aussitôt que possible, afin que l'Administration, s'il y a lieu puisse aviser aux mesures qu'il conviendrait de prendre en vue d'en prévenir la destruction... »*

Un second courrier suivra le 31 mars 1884.

*« Monsieur le Maire,*

*Ainsi que je vous l'ai déjà fait connaître, par ma lettre du 1<sup>er</sup> février dernier, la grange de la ferme de Meslay est un des plus rares et des plus complets exemples des constructions agricoles du Moyen Age et qu'il importe de ne pas laisser périr.*

*Bien que le propriétaire ne paraisse pas être actuellement dans l'intention de la démolir il est à craindre qu'un jour ou l'autre à être détruite et il serait dès lors très désirable qu'elle put être acquise pour en assurer la conservation. Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts m'invite en conséquence de demander au conseil municipal de Parçay-Meslay ainsi qu'au Conseil Général du département leur concours efficace en vue d'obtenir ce résultat.*

*La commune de Parçay-meslay, sur le territoire de laquelle est située la grange dont il s'agit, ne pourrait se désintéresser de ce projet qui préserverait désormais de la distraction l'une des richesses artistiques de la Touraine.*

*Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir saisir votre Conseil Municipal, de la question et m'adresser aussi promptement que possible sa délibération »*

Signé : le Préfet

<sup>106</sup> BSAT 1988 T.08 page 329

Il faudra attendre la réunion du Conseil Municipal du 14 avril suivant pour que le sujet soit finalement abordé. La réponse sera conforme à l'attitude habituelle de la commune : une réponse négative et lacunaire :

*« Mr le Président expose qu'il a reçu de Mr le Préfet une lettre de laquelle il donne lecture, et il invite le Conseil Municipal à en délibérer.*

*Le Conseil Municipal, après avoir entendu lecture de la lettre de Mr le Préfet, regrette de ne pouvoir contribuer au rachat de la grange de Meslay vu l'état financier de la commune »*

Signé des participants dont le maire Serrault

## Une étonnante branche de descendants

Jean Jules Ernest Prudent LEFEBVRE épousa Marthe Charlotte Rose Emma Marie GOETWINCK. Ce couple eut une fille : Elisabeth Marcelle Rose LEFEBVRE. Cette dernière se maria avec **Pierre Georges Marie de Barrigue de Montvallon plus connu sous le pseudonyme de PIEM.**

**PIEM**<sup>107</sup> fut un dessinateur « humaniste » (selon sa propre définition) français, né le 12 novembre 1923 à Saint-Étienne (Loire).

Fils de Serge de Barrigue de Montvallon, directeur de la Maison de la Chimie, et de Madeleine Champavère, il épouse en 1947 Élisabeth Lefebvre. Il a 6 enfants.

L'un de ses enfants, Thierry, est également dessinateur sous le pseudonyme de Barrigue.



Diplômé de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts et de l'École Paul Colin, Piém fut toute sa vie dessinateur humoristique et artiste peintre.

En janvier 1945, il termine la guerre comme « caporal décorateur » à Trèves.

Dès 1947, il collabora à Témoignage Chrétien et au Figaro (jusqu'en 1981). Les lecteurs du Point et de La Croix ont pu également voir ses dessins.

Parallèlement, il défend la profession journalistique en se syndiquant au SNJ. Il est aussi le créateur du

personnage de Turlupin, qui paraissait en strips dans certains quotidiens comme L'Est Républicain, notamment dans les années 1970.

Il est aussi passé par le cabaret : La tête de lard, l'Olympia, Bobino.

Il s'est fait connaître du grand public en participant aux émissions télévisées : Le Petit Rapporteur (1975 - 1976) et La Lorgnette en 1977.

Piém est un célèbre fumeur de pipe, et en 1975 il lui était possible de fumer pendant l'émission Le Petit Rapporteur.

Il s'est retiré à Notre-Dame-d'Oé, et continue à fumer la pipe.

Piém est chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres.

<sup>107</sup> : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Piem>



## CINQUIEME GENERATION

### **LEFEBVRE Renée Jeanne Élisabeth Prudence ( 1877 - 1968 )**

Mariée le 22 mai 1897, Vernou-sur-Brenne, avec Eugène AUVRAY 1873-1952 Baron Auvray, propriétaire, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1914-1918. Sa famille avait été anoblie le 15 aout 1809 par l'Empereur.

### **LEFEBVRE Marcel Marie Prosper Prudent ( 1879 - 1949 )**

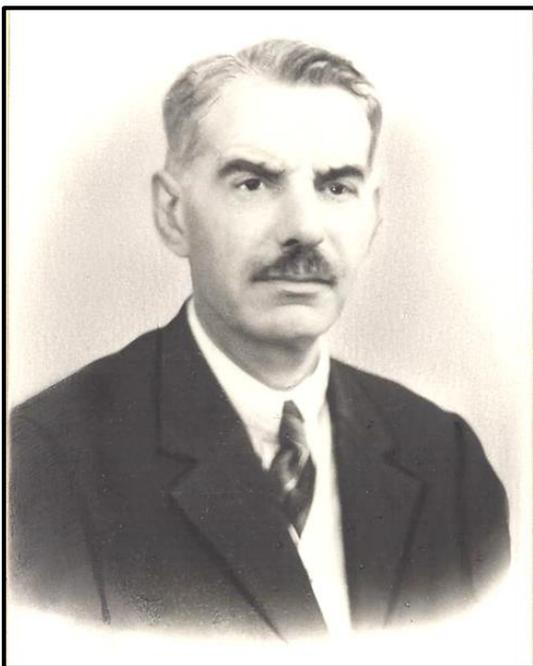


Figure 94. Marcel Lefebvre



Figure 93 Bernadette Marie Henriette Isabelle d'Astorg, épouse de Marcel Lefebvre

**Né le 24 mai 1879 à Vernou-sur-Brenne, au château de l'Hôtel-Noble.**

**Il épousa en première noce Alice Jeanne Marie BALARESQUE, puis en seconde noce, le 1<sup>er</sup> octobre 1808 à Parçay-Meslay, **Bernadette Marie Henriette Isabelle d'Astorg** (1883-1919), il eurent 4 enfants**

- Hélène LEFEBVRE 1909-1998
- Jacqueline LEFEBVRE 1911-1949
- Pierre Marie Prosper Prudent LEFEBVRE 1913-1968
- Marie Josèphe Hélène Prudence LEFEBVRE

**Décès : 31 mars 1949 à Parçay-Meslay**

**Maire de Parçay-Meslay (37) de 1935 à 1947, Croix de guerre 1914-1918.**

*"Le 18 juin 1940, jour de l'appel du Général de Gaulle, les premiers avions allemands atterissent sur le camp de Parçay-Meslay en évitant les trous de bombes qu'ils avaient faits quelques jours avant. L'armée allemande est arrivée par la RN 152 et la RN 10, motards, chenillettes, side-cars, camions, mais aussi et surtout dans Parçay, des chars à 4 roues, attelés de deux chevaux et des hommes à bicyclette.*

*Aussitôt les réquisitions commencent : hangars et granges, pour y installer des chevaux avec leurs charretiers (obligation aux Parcillons de nourrir les chevaux). Pour les hommes de troupe et les officiers réquisition :*

*- **du château de Meslay** (Le château de Meslay, très beau manoir du 13<sup>ème</sup> siècle, qui complétait à merveille l'ensemble Grange, Portail ferme fortifiée que l'on connaît aujourd'hui) pour y installer l'état major.*

*- **du bois de Meslay** (50 ha environ); les allées sont empierrées afin de permettre le passage de gros camions. Les Allemands y installèrent le dépôt de munitions et de bombes nécessaires aux avions qui, tous les soirs, partaient bombarder l'Angleterre.*

*Une nuit un avion anglais (un "INTRUDER"), qui s'était glissé dans la file des avions à l'atterrissage, mitrailla un bombardier allemand qui venait d'atterrir et l'incendia. Le lendemain, on pouvait ramasser les douilles anglaises dans l'actuelle rue des Oiseaux. Les Allemands, persuadés que c'était une opération montée avec le concours de Français du village, menacent de prendre dix otages, dont le Maire, Monsieur Lefebvre, par représailles. Finalement, c'est un inconnu de passage dans le pays qui fut arrêté et que les Allemands emmenèrent. Personne ne sut ce qu'il devint.*

*Un autre jour, une raffle a lieu à la ferme de la Grange. Les allemands font monter les ouvriers agricoles dans un camion découvert. Madame Lefebvre est restée au château toute la journée, gardée à vue par deux soldats allemands. Elle s'était proposée de partir à la place des deux jeunes filles de 15 ans rafiées en même temps que les hommes, mais les Allemands ont refusé.*

*« Ils nous ont emmenés au camp Militaire de Parçay-Meslay. Là, ils ont fait un tri, M. Lefebvre à gauche avec tous ses employés, ainsi que M. et Mme Deswarte et leurs employés. Ils ont vérifié l'identité de tous les bûcherons et les ont renvoyés, sauf M. Imbert et Batailleau qui ont dit travailler pour M. Lefebvre.*

*Ensuite nous avons été transférés dans la prison de Tours, rue Henri Martin. De nouveau, les Allemands ont vérifié notre identité et nous ont fouillés avant de nous mettre en cellule.*

*Tous les mercredis ou jeudis, des prisonniers arrivaient suite aux rafles ou arrestations. Les nuits du mardi au mercredi suivant, beaucoup partaient en Allemagne dans les camps de concentration. Le séjour à la prison de Tours n'excédait pas trois semaines.*

*Pendant ce temps, nous avons été interrogés assez durement les uns après les autres. Ils nous ont obligé à signer un texte écrit en allemand. M. Marcel Lefebvre, qui n'a pas voulu signer, a été battu et même hospitalisé. M. Deswarte Maurice a lui aussi été battu mais est resté dans sa cellule. C'était une femme Yougoslave qui les avait dénoncés. Elle avait fabulé par méchanceté et par intérêt, mais ce qui était vrai c'est que les équipages des avions abattus par la D.C.A. et les clandestins étaient accueillis à Meslay, puis transitaient ensuite au Presbytère de Chanceaux, chez M. le Curé Chataigner (qui avait ainsi de nombreux neveux) avant d'aller regagner la zone libre.*

*Mme Dupont, veuve d'un officier français, Luxembourgeoise d'origine et parlant bien l'allemand, était au courant des différends existant entre M. Marcel Lefebvre, M. Maurice Deswarte et la femme yougoslave. Elle donna des explications aux allemands*

qui arrêterent cette femme et la firent avouer. Nous pûmes alors être libérés. Notre retour s'est effectué à pied jusqu'à Ste Radegonde où une voiture à cheval nous attendait. Nous n'étions pas rassurés pour autant ! Nous n'avons pas fêté le retour, chacun a repris son travail sans parler de ce qui nous était arrivé par crainte des représailles. »

**"Le Conseil Municipal, sûr d'être l'interprète de la population du pays, adresse ses félicitations et rend hommage à M. Marcel Lefebvre, Maire de Parçay-Meslay, qui n'a jamais quitté son poste au cours des journées tragiques de juin 1940, assurant ainsi l'administration de la commune, malgré des difficultés de toutes sortes, continuant un labeur incessant avec un dévouement qui n'a dégal que sa modestie."**

Ces informations sont accessibles sur l'arbre généalogique de Gilles Luc Boudet<sup>108</sup>, ce texte est extrait d'un document plus complet publié par la Mairie de Parçay Meslay<sup>109</sup>, texte qui rend hommage à Marcel Lefebvre.

Son implication dans la vie de la Commune était totale, en plus de sa fonction de Maire, il assumait la présidence de la Société Musicale de Parçay-Meslay.

## **SIXIEME GENERATION**

**Pierre Marie Prosper Prudent LEFEBVRE né le 10 septembre 1913, décédé 1970.**

Il épousa le 26 mai 1942, Anne-Marie Louise Saint-Avit DUVIGNEAU. Un garçon naquit de cette union, Patrick Jean Bernard LEFEBVRE qui assure aujourd'hui la perennité du centre de Meslay, continuant l'œuvre de son père qui avait fait de Meslay un haut lieu de la Culture. En effet Pierre Lefebvre est un des co-fondateurs en 1963 avec Pierre Boille et Jean Castaing des "**Fêtes Musicales en Touraine**" qui se tiennent depuis lors chaque été à la Grange de Meslay. De même que son père avait été président de la Société Musicale de Parçay-Meslay, Pierre Lefebvre prit sa succession qu'il assura durant 20 ans de 1950 à 1970. Il avait institué une manifestation locale, « **la Fête du Portail, à Meslay** ».



Figure 95. Pierre Lefebvre



Figure 96. Le pianiste Sviatoslav Richter en présence de Pierre Lefebvre, propriétaire de Meslay.

<sup>108</sup> <http://gw.geneanet.org/glboudet?n=lefebvre&oc=&p=marcel+marie+prosper+prudent>

<sup>109</sup> « PARCAY-MESLAY SE SOUVIENT 50<sup>ème</sup> anniversaire 1945-1995 »

« Un jour, en 1963, le maître Sviatoslav Richter, qui cherchait sur les bords de la Loire un monument propice à l'organisation de festivals de musique, jeta son dévolu sur la Grange de Meslay. Au premier coup d'œil, l'ampleur exceptionnelle de son volume intérieur et la majesté de son architecture l'avaient séduit. Depuis, ce bâtiment devient chaque été un temple de l'art



apprécié des mélomanes du monde entier et un lieu de rencontres mondaines. Étonnante destinée qui rend plus piquante encore l'interrogation qu'elle pose de toute manière à l'historien.

Figure 97. Dessin de Maurice TOURNADE, journaliste caricaturiste représentant le pianiste Sviatoslav Richter devant Meslay



Figure 98. La Société Musicale de Parçay-Meslay autour de son président, Pierre Lefebvre, en 1967, lors du centenaire de l'association.

## SEPTIEME GENERATION

Claire et Patrick Lefèvre ont pris le relais et dirigent actuellement ce haut lieu dont la réputation n'est plus à faire.



Figure 99. Pour le passage à l'An 2000 tous les Parçayons se retrouvèrent à la grange pour fêter ensemble l'événement.

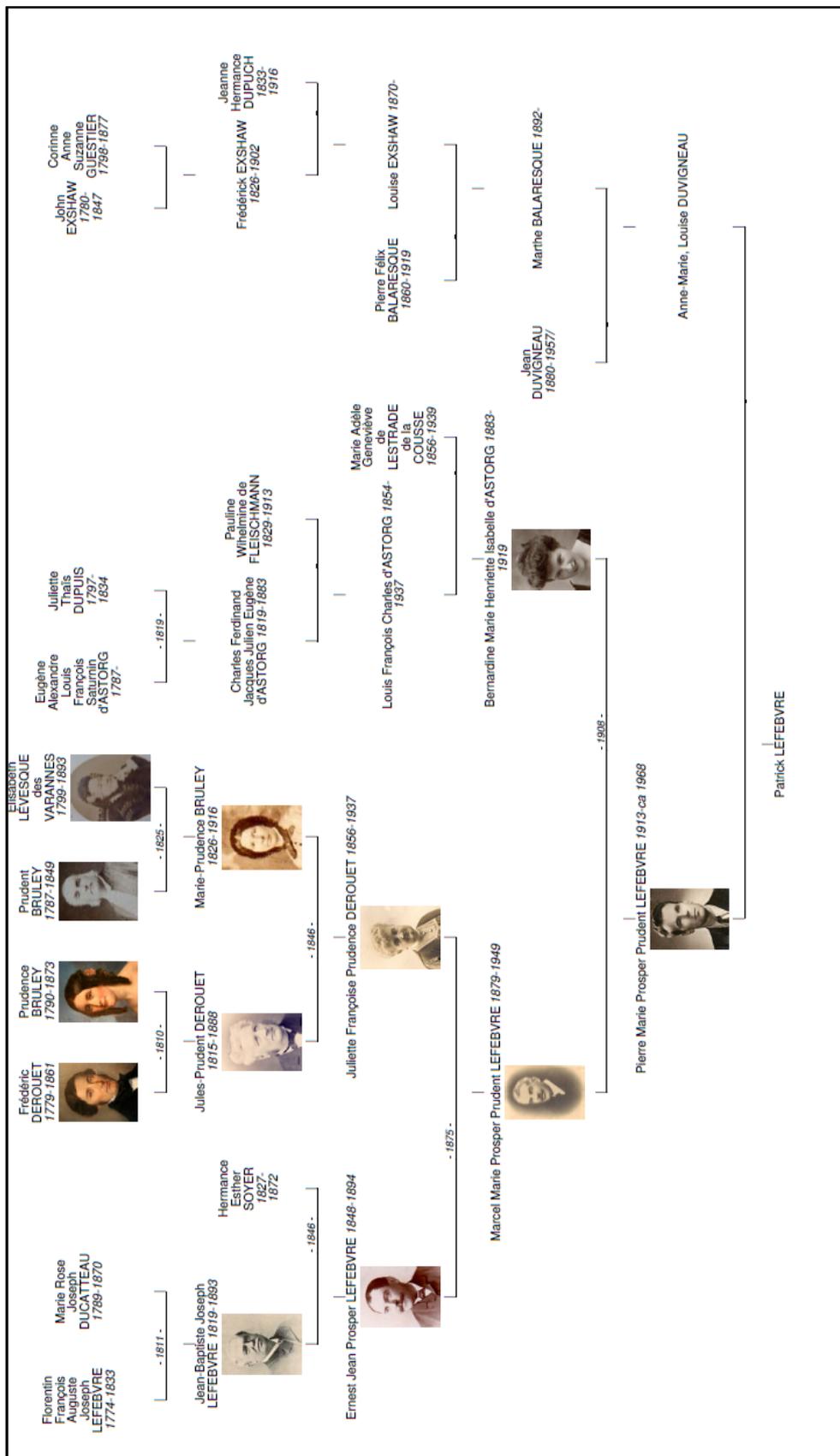


Figure 100. Généalogie ascendante de Patrick Lefebvre, propriétaire actuel de Meslay (origine Généanet)

## Chapitre VI

### La paroisse de Parçay

#### Parçay et Meslay avant la révolution.

La prééminence de gestion de l'abbaye sur ces différentes entités que sont la Seigneurie de Parçay, le prieuré de Meslay et les métairies n'est pas discutable. Elle assure l'administration du territoire, le prélèvement des différentes taxes et impositions, les droits de justice. En parallèle il existe une autre autorité intervenant localement : l'église par l'intermédiaire de l'évêché ; cette autorité s'exerce sur un territoire parfaitement défini ; celui de **la paroisse** de Parçay. Ce territoire n'est pas exactement celui de la Seigneurie de Parçay additionnée

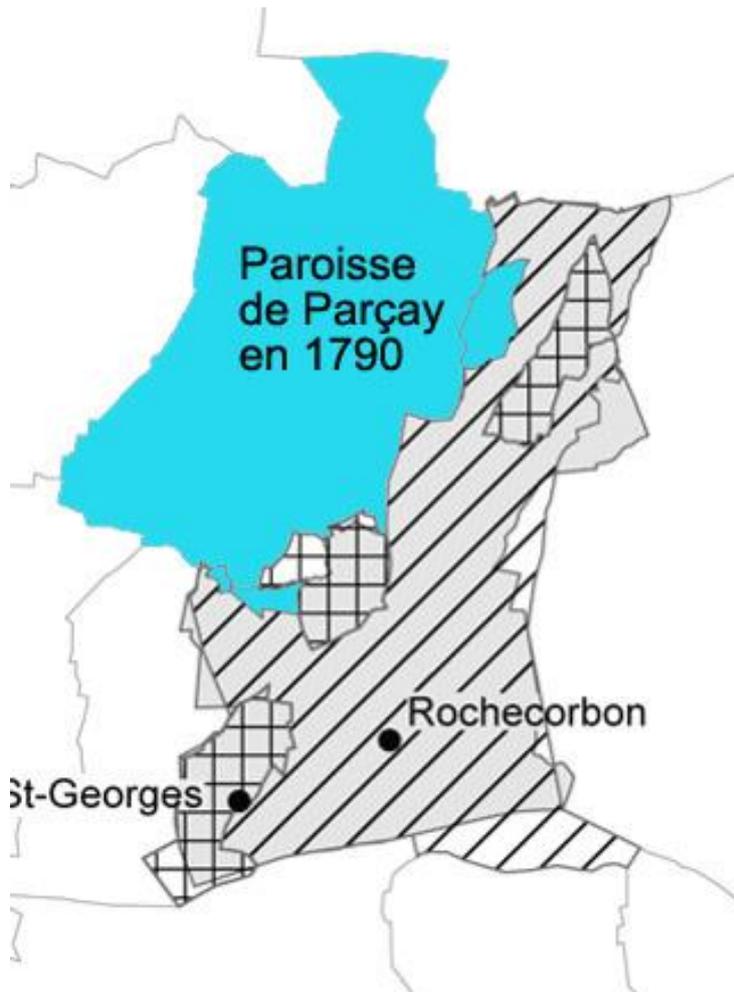


Figure 101. Limites en 1790 des communes et paroisses de Parçay (en bleu), Rochecorbon et Saint-Georges-sur-Loire. Source Jean Michel Gorry

des grandes métairies comme Chizay et la Pécaudière, de Villesetier. Le terrier de 1754 précise que certaines parties de la Seigneurie appartiennent aux paroisses de Saint-Georges, de Chanceaux, de Monnaie... quelques territoires supplémentaires sont propriétés des Dames du Calvaire, de l'église de Vernou, du Chapitre de St Gatien, de la fabrique de Saint-Georges : ce terrier de 1754 ne définit en fin de compte qu'un territoire fiscal et non le territoire de la paroisse. On peut imaginer que ces organisations parallèles pouvaient être sources de friction entre la paroisse et l'abbaye et que la position du curé, représentant de l'évêque pouvait être parfois délicate.

#### Territoire de la paroisse de Parçay.

Au XV<sup>e</sup> siècle, l'église catholique impose que les baptêmes (naissance), mariages et décès soient enregistrés sur des registres que tiennent les curés. Il s'agit de vérifier que chacun se comporte en bon chrétien, éviter les consanguinités ainsi que la bigamie. Ce contrôle se fait sur une population parfaitement identifiée par le territoire sur laquelle elle vit ; ce sont les paroisses ; il faut bien voir leur double signification ; un ensemble d'individus d'abord puis le territoire où ils

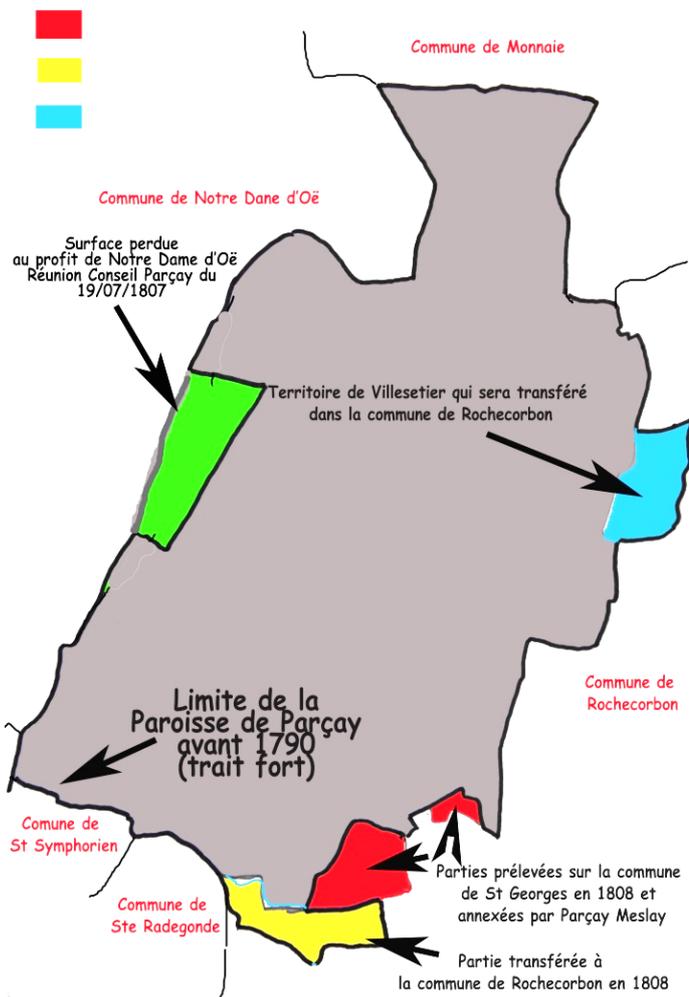
vivent. Les communes sont créées le 14 Décembre 1789 sur la base des paroisses existantes, remplaçant l'ancienne organisation paroissiale par la commune administrée par le corps municipal constitué par un maire, des officiers municipaux, des notables, un secrétaire greffier et un procureur syndic.

Les registres de la commune de Parçay rapportent, pour la première fois, en date du 2 décembre 1792 le déroulement « *du renouvellement de la municipalité de cette paroisse conformément à la loi...* » (sic) L'élection se passe à l'église du bourg, « *où les citoyens ont été convoqués au son de la cloche* ». On découvre que le maire en exercice est Jean Duchamp, il est assisté en tant que

secrétaire de Gatien Bachelou, curé (constitutionnel) de Parçay. Or, *Jean Duchamp* informe l'assemblée qu'il allait atteindre 70 ans, qu'il avait servi la paroisse durant 18 ans et qu'il ne souhaite plus remplir cette charge, il sera remplacé par *René Gaultier*<sup>110</sup>.

Ensuite on procéda à l'élection

- De deux officiers municipaux ; Jacques Duchamp et Louis Fournier.
- Du procureur syndic de la commune ; Jean Rué
- Six notables ;
  - o Jean Tranchant
  - o François Fournier
  - o Jean Pèché
  - o Pierre Duchamp
  - o François Bruère
  - o Louis Bruère



**Figure 102** Evolution du territoire de la paroisse de Parçay (avant 1790) pour devenir la Commune de Parçay Meslay Actuelle

tions de limites introduites entre 1790 et 1816.

Pour des raisons diverses ce découpage évoluera pour prendre en compte des contraintes nouvelles.

Il est amusant de constater combien les registres de la mairie de Parçay de 1792 utilisent confusément le mot de « *Commune* » ou celui de « *Paroisse* », montrant ainsi la difficulté qu'on les « citoyens » d'assimiler ce « *vocabulaire républicain* ». Il faut replacer ces événements dans le contexte de l'époque ; l'organisation municipale s'apparente à celle des « *fabriques* » et il est amusant de constater que les individus vont passer de la « *fabrique* » qui gérait la paroisse, à la Commune, avec des titres souvent similaires. Par contre cette nouvelle institution que représente la commune reprend la tenue des registres que l'église avait institués.

Au début, l'implantation des communes est strictement celle des paroisses. Quelles étaient les limites de cette commune naissante, donc, de la paroisse dont elle est issue ? Ne disposant pas de cartographie des paroisses avant l'époque révolutionnaire, nous avons utilisé la reconstruction faite par Jean Michel Gorry<sup>111</sup> représentée figure 101. Ce dernier, en s'intéressant à la disparition de la paroisse puis la commune de Saint-Georges-sur-Loire a établi les limites de 1790 pour ces trois communes. Ce résultat est l'aboutissement d'une analyse fine des parcelles de terrain constitutives. On constate entre autres que le fief de Villesetier relevait de la paroisse de Parçay, bien que non inclus dans la Seigneurie, ainsi que dans le cadastre napoléonien de 1816 qui malheureusement intègre toutes les modifica-

<sup>110</sup> La date exacte en 1792, de l'élection de René Gaultier au poste de maire n'est pas exactement connue.

<sup>111</sup> « Paroisses et Communes d'Indre et Loire » ; publication du CNRS

La limite avec Notre-Dame-d'Oé rencontra quelques aménagements<sup>112</sup>, *Par décret impérial du 25 mai 1808, Parçay-Meslay a cédé à Notre-Dame-D'Oé, le hameau de Bas-Champagné contenant 5 habitations (A.N.AF IV 304). Ce décret ne fut exécuté qu'après l'établissement du Cadastre terminé par approbation préfectorale du 08 avril 1808. Malgré cela le recensement de 1820 se fit encore dans les anciennes limites. Celui de 1826 indique qu'il y a 9 habitations en moins.* Précisons que la métairie de la Bouellerie sera, alors, transférée de Parçay sur Notre-Dame-d'Oé. Il en est différemment entre Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Georges. Deux communes avaient été créées en 1789, Rochecorbon et Saint-Georges, en copie des paroisses existantes ; pour différents motifs, il fut décidé en 1808 (voir les ouvrages du même auteur sur « Saint-Georges-sur-Loire ») de fondre la commune de Saint-Georges dans celle de Rochecorbon. Des négociations furent nécessaires entre Rochecorbon et Parçay et on redéfinit le partage. Parçay récupéra les bois au-dessus des Armuseries ainsi que le secteur des Boissières et une partie du Calvaire et la Gaverie, mais céda le quartier du Petit-Vaudasnière, la Genaudière et la Renardière.

À une date, qui n'a pas été déterminée, l'ensemble de la propriété de Villesetier<sup>113</sup>, fut détaché de la commune de Parçay pour être intégré dans celle de Rochecorbon.

La population de cette paroisse englobe des individus de conditions sociales très disparates ; d'abord quelques moines dépendant de Marmoutier vivant au prieuré de Meslay, des hobereaux propriétaires de nobles demeures campagnardes, ou gérant de grosses fermes propriétés de Marmoutier, de l'église de Tours ou des religieuses du Calvaire, quelques chargés de missions (Maire, bailli, curé...) ... mais aussi une population de paysans issus pour la plupart du servage. Ce sont souvent, les journaliers travaillant pour d'autres ou des « vilains » qui cultivent quelques arpents que les moines leur louent en échange de la dime ou autres

servitudes de baillage. On parle d'environ 4000 tenures<sup>114</sup> à Parçay...

### Fonctionnement de la paroisse avant la révolution

On peut comprendre que les communes soient nées des paroisses, car ces dernières organisaient vraiment le territoire avec des pouvoirs importants. La gestion des registres en est un exemple. Cette paroisse a, à sa tête un curé nommé par l'évêque de Tours, il est parfois assisté d'un vicaire ; sans que sa présence soit systématique, la cure de Parçay en eut parfois recours. Les registres nous donnent le nom des différents curés qui officièrent à partir de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, et de même pour les vicaires qui participèrent. Nous n'en donnerons pas ici l'énumération, sachant qu'on peut en trouver l'inventaire dans les documents de Nicolas Huron<sup>115</sup> et en annexe 4.



Figure 103 La taille de la vigne (vitrail, cathédrale St Gatien à Tours)

<sup>112</sup> Le 19 juillet 1807, la cession du conseil municipal de Parçay Meslay regrette que la décision du Préfet d'Indre et Loire du 30 mai 1806 ampute la commune de Parçay de plus de 105 Arpents de bonne terre.

<sup>113</sup> « Le lieu et métairie de Villesetier, scittuée ditte paroisse de Parçay, 13 novembre 1789 » (acte Faucheux-Vouvray)

<sup>114</sup> La **tenure** est le mode de concession d'une terre, en vertu duquel une personne n'en possède que la jouissance, à titre précaire

<sup>115</sup> L'église St Pierre de Parçay Meslay, Histoire d'un monument (pages 32 et 33)

### La rémunération du curé : dîme et portion congrue.

Il ne faut pas confondre la rémunération du curé et les finances de la paroisse (voir paragraphe sur la Fabrique). La rémunération du curé et du vicaire a comme objectif de couvrir les dépenses générées par leur train de vie (nourriture, logement, cheval...)

Normalement l'église est financée par la perception de la dîme. Dans la paroisse de Parçay, la dîme n'est pas perçue directement par le curé mais par le « **gros décimateur** » qu'est l'abbaye de Marmoutier : les religieux reversent au curé desservant, une partie de cette dîme appelée la **portion congrue**, qui comme son nom l'indique, à l'origine, doit permettre au prêtre de vivre convenablement. Le montant de cette portion congrue a évolué. Un édit royal d'avril 1571, la fixe à 120 livres ; une déclaration royale de décembre 1634 alloue 200 livres aux curés sans vicaire et 300 livres aux autres. Cette allocation n'est pas suffisante et pour compléter ses ressources le curé exploite quelques vignes, on en dispose de l'inventaire en 1768.

#### *État des vignes dont le Sieur Curé Barrier a jouy et ses prédécesseurs ;*

1. *Deux chesnées de vigne joignantes d'un bout du nord à une route qui conduit à l'église de Parçay, et à la vallée de Parçay, d'un bout à Claude Gaultier, d'un long à la veuve Martin Duchamp de la Taupinière, d'un long à la ditte veuve Martin Duchamp.*
2. *Deux chesnées de vigne joignantes d'un long à Claude Gaultier, d'un long à la veuve Duchamp Sergent, d'un bout à Jean Duchamp de la Taupinière, et à la pièce cy—dessus, d'un bout au chemin de la vallée du Vau à aller à Rochecorbon.*
3. *56 chesnées joignantes d'un bout à Guillaume Grosset, à la vigne de la fabrique, à la veuve René Duchamp, une route entre deux tendante à l'église de Parçay à la vallée de Parçay, d'autre bout au chemin de la vallée du Vau à aller à Rochecorbon, d'un long à madame veuve Ferrand, un fossé et une route entre deux qui va de l'église de Parçay à la vallée du Vau, d'autre long à Jean Duchamp de la Taupinière.*
4. *...<sup>116</sup>*

En mai 1768, la législation royale change, le curé reçoit 500 livres et le vicaire 200 à condition de renoncer à

leur propriété et à quelques menues taxes qu'ils perçoivent. (Exemples les « novales » : taxe appliquée aux terres mises récemment en culture). Les vignes citées précédemment deviennent procession de Marmoutier.

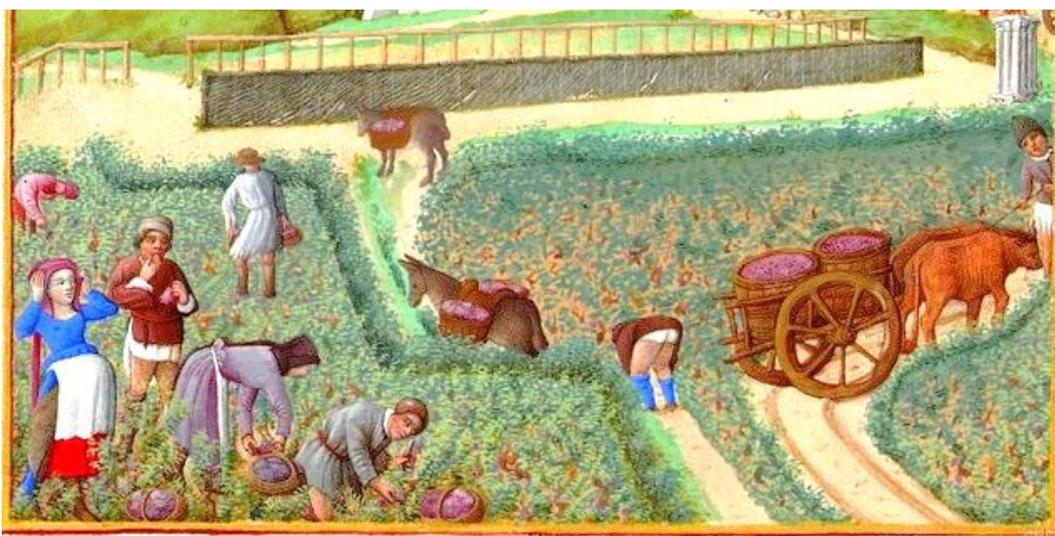


Figure 104 *la dîme*

**Dans le cadre de la paroisse, la Fa-**

**brique** est une organisation en charge de la collecte et l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction puis l'entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse. Les

<sup>116</sup> ADIL G911

revenus de la fabrique provenaient des quêtes, offrandes, dons en nature, loyers et fermages, legs mais aussi de la location des places de bancs dans l'église qui fournissaient un revenu régulier (bien souvent perçu annuellement à date fixe). La Fabrique est une institution fort ancienne qui tirait son origine d'une ordonnance de Charles V, de 1379, et dont la vocation initiale était essentiellement fiscale. Par la suite, elle étendit ses compétences sur l'administration de la paroisse. Son originalité est que son représentant (le syndic) est élu par la communauté des habitants de la paroisse ; Il ne faut donc pas s'étonner que les mêmes individus vont ensuite gérer la commune dans un mode de représentation très voisin.

Dès son élection le syndic désignait ou confirmait dans ses fonctions le fabricien ou marguillier. Ainsi nommait-on celui qui était chargé de veiller à l'entretien de l'église et des objets du culte car le souci de chacun était de savoir qui ne paierait pas, et cela à un niveau tel que le problème dut être réglé par la loi. Ce fut d'abord l'édit d'avril 1695 qui mit l'entretien du chœur à la charge du décimateur (Abbaye de Marmoutier pour Parçay) et celui de la nef et de la clôture du cimetière à la charge de la communauté. Le clocher était à la charge de l'un ou de l'autre suivant qu'il surmontait la nef ou le chœur<sup>117</sup>. Puis ce fut l'édit de mai 1768 qui décida que le décimateur participerait aux réparations jusqu'à concurrence du tiers de la dîme, tandis que le curé et la communauté des habitants assumeraient le reste.<sup>118</sup>

**Les bancs dans l'église**<sup>119</sup>, les Seigneurs de la Paroisse, les notables disposent de leur propre banc dans l'église<sup>120</sup>. Ces bancs sont un avantage qu'il faut payer ; le Seigneur de Villesetier est de ceux-là, mais aussi les exploitants des grandes métairies.

«- Le 29 novembre 1744 est décédée en la communion de l'église et la réception des sacrements, dame Marthe de Saint-Etienne, veuve de Messire Jacques Goyet, seigneur du Vivier et de Villesetier, dont le corps a été inhumé dans le chœur de notre église par Mr le Vénérable curé de Rochecorbon et étoient présents Messieurs les sinodaux<sup>121</sup>.

- Monsieur de Montaugé de Villesetier a donné à notre église le tableau du maître autel et son cadre le 20 décembre 1770. <sup>122</sup>»

- C'est peut-être le tableau vendu aux enchères après la saisie des biens nationaux, le 27 Prairial an II (15 juin 1794) :

- Article 29 ; un tableau représentant Joseph descendant Jésus de la croix et un autre grand tableau... vendus au citoyen Podevin pour 4 livres 5 sols... »

Cette « taxe » attribuée à ces bancs ne sera pas sans dommages pour les relations avec Marmoutier. Les moines sont fortement présents dans la paroisse, et une large partie de l'église, parfaitement délimitée, leur est réservée (voir fig.125) et quatre bancs leur sont dédiés un peu malgré eux. Les bénédictins chercheront à se dégager de cette coutume ; ils réfuteront ces bancs probablement pour ne pas à avoir à supporter la contribution qui s'y rattache.

#### **En 1783, le curé Louis Petit écrit**

« J'ay changé le ban occupé autrefois par les fermiers et fermières, j'ay assigné quatre stalles<sup>123</sup> séparées par une cloison, j'y ai mis les Armes de Marmoutier au-

<sup>117</sup> Attention le Chœur couvrait une partie de la nef actuelle, il se trouve que le clocher est en limite de ce chœur (voir fig.124) ; on peut donc penser qu'il était à la charge des paroissiens, non de l'abbaye.

<sup>118</sup> « Histoire de Saint-Palais-sur-Mer » par Jan Nappée

<sup>119</sup> Ne pas confondre avec « le droit de ban » qui est un droit de justice, avant 1782, à Parçay, il revenait au duc de Luynes. L'orthographe de cette époque écrit souvent « ban » à la place de « banc »

<sup>120</sup> En 1893, l'usage de payer sa place à l'église existe toujours, Pierre Reverdy écrira « **Le 23 juillet** ai payé ma place de l'église à J.Proust... »

<sup>121</sup> Laisserait penser que cet enterrement s'est effectué en présence de plusieurs évêques.

<sup>122</sup> Registre paroissial feuillet 150 verso

<sup>123</sup> Ces quatre stalles semblent toujours présentes dans l'église, elles ont été déplacées de leur position originelle

*dessus... Sur ce que ces Messieurs ont prétendu que lesdites stalles pourroient un jour être à charge... »*

- *En 1786, on procède à un emprunt de 100 livres, emprunt remboursable sur les places du chœur de l'église...*

### **Les possessions de la fabrique**

Ce ne sont pas les possessions du curé, mais celle de la paroisse, elles sont gérées par le conseil de fabrique, et les revenus supportent travaux et entretien des bâtiments de la paroisse. Ces biens proviennent principalement de donations pieuses faites par testament devant notaire. C'est pourquoi on considérait que la fabrique gérait la « boîte des trépassés ».

### **La boîte des trépassés (« les boestes des Trépassés »)**

*Exemples de donations :*

- **Le 2 Septembre 1753, Michel Chaillou** abandonna 6 chainées de vigne de l'aître des Allaires, à la fabrique.
- **Le 18 Mars 1607, Guillermine Meusnier**, femme de Gilles Souzay, avec l'autorisation de son mari, demeurant à Parçay, légua 10 sols de rente à prendre sur 11 chainées de vigne au Boissaulaie<sup>124</sup>, paroisse de Rochecorbon : testament établi par Maître Vincent Duchamps, notaire.
  - o Guillermine Meusnier demande à être enterrée dans le cimetière de Parçay
  - o Elle veut et ordonne que soit dict en l'église dudict Parçay deux services à l'intention de son âme...
  - o Elle donne aux **boestes** de la paroisse de Parçay, la somme de 20 sols
  - o Elle demande que soit dite une grande messe chaque année en l'église de Parçay et un « Libera-me » sur la fosse où elle sera enterrée...

Cette organisation est indépendante du curé avec lequel il y aura parfois friction ; elle est constituée de membres élus constituant le **Conseil de Fabrique** et qui sont donc des administrateurs désignés plus spécifiquement par les termes de marguilliers et de fabriciers. Les membres de ce conseil sont connus, ils sont au nombre de deux : un président, un trésorier, leurs délibérations sont enregistrées dans un registre. Ce fonctionnement sous l'ancien régime, a sûrement inspiré le fonctionnement des conseils municipaux lors de la création des Communes en 1789.

## **Du rififi à l'église de Parçay**

### **Querelles entre le curé de Parçay et les moines de Marmoutier**

La « cohabitation » entre la cure de Parçay et les moines de Marmoutier ne sera pas idyllique. Un incident est reproduit dans le bulletin de la Société Archéologique de Touraine de 1911, nous le reproduisons si dessous en transposant cet événement dans la langue d'aujourd'hui.

*Le dimanche 6 Septembre 1767, un religieux de Marmoutier était venu à Parçay pour y dire la messe. Il abandonna la cérémonie après l'offrande du pain<sup>125</sup> et retourna à l'abbaye, en voici les détails.*

<sup>124</sup> Aujourd'hui « Boissoleil »

<sup>125</sup> Offertoire

« Depuis quelque temps, les moines avaient décidé de s'opposer au curé de Parçay lui demandant de ne pas prononcer son sermon lors de la première messe, messe célébrée par le religieux. Ce jour-là, en arrivant, le religieux signala au curé qu'il était fatigué et mouillé et lui demanda de reporter son sermon à la seconde messe, car il ne pouvait attendre. Le curé chercha à le convaincre, se heurta à l'obstination du religieux, et finit par décider de monter en chaire au moment de l'Evangile, et là, commence son sermon. Il constate que le religieux continue d'officier la messe. Il donne, alors, l'ordre aux enfants de chœur d'éteindre les cierges. Rien ne change, il fait retirer les burettes ; sans le vin le religieux ne peut continuer sa messe, et se voyant stoppé dans la cérémonie, sans égard du lieu dans lequel ils se trouvaient, sans égard pour l'importante fonction sacrée qu'il exerçait, ne prenant pas en compte le scandale qu'il provoquait, prit le calice et le pain, descend de l'autel, retourne à la sacristie, quitte les vêtements sacerdotaux qu'il portait pour célébrer la messe, et sort de l'église en passant au milieu du peuple ici assemblé. Une rumeur sourde de protestation exprimant le mécontentement contre le moine et le curé gronde dans l'église »

Cet incident est commenté dans les registres paroissiaux de Parçay-Meslay à la fin des registres de l'année 1770, de la main du nouveau curé Joachim Mermier : « la note que je mets ici a pour seul motif de faciliter aux curés futurs la connaissance de ce qui s'est passé d'intéressant dans cette paroisse. Il y a toujours eu dans cette paroisse deux messes... acquittées par des vicaires, prêtres séculiers ou religieux de Marmoutier ; on connaît le nom des vicaires par les registres de paroisse, le seul prêtre envoyé et payé par ces Messieurs de Marmoutier, sans la participation de l'Archevêque se nommait l'abbé L'Escot... Monsieur Barrier, curé de cette paroisse, eut une contestation personnelle avec Dom Hem, sous-cellérier<sup>126</sup> de Marmoutier, alors qu'il venait dire la première messe. Soit dit sans blesser la charité, le curé voulait faire son prône<sup>127</sup> pendant la messe, le religieux voulait, au contraire continuer le Saint-Sacrifice... La bile s'échauffa, ils quittèrent aussi tous les deux leur fonction et les habitants se retirèrent sans messe et sans instruction. Depuis cette scène, arrivée en Septembre 1767, les religieux de Marmoutier ont refusé d'acquitter la première messe.

Ayant été nommé à la cure de Parçay le 27 mai 1768, j'ai fait l'impossible pour raccommo-der cette mauvaise affaire ; enfin, après environ trois ans, j'ai obtenu un vicaire que les Bénédictins [de Marmoutier] se sont chargés de payer... » Mais l'affaire ne s'arrêta pas là, car les registres relatent que le 18 Décembre 1784, jour de la Saint Gatiens, les Pères Capucins ont cessé de venir dire la messe le dimanche et jours de fêtes. Le curé de l'époque, le Sieur Petit, en informa sa Grandeur<sup>128</sup> qui envoya le curé de Vouvray (Sieur Fourneau) pour mener une enquête.

### Les pères Capucins, menacèrent de se mettre en grève.



Figure 105 Vitrail (moderne) de l'église Saint Pierre de Parçay.

<sup>126</sup> Cellérier ; est dans une abbaye, chargé de l'approvisionnement du cellier en toutes les denrées alimentaires, dont le pain, le vin, la bière...

<sup>127</sup> Sermon

<sup>128</sup> L'évêque

De nouvelles difficultés réapparurent en 1787 à propos de cette messe que les Pères Capucins venaient dire en remplacement des Moines de Marmoutier : ces Capucins menaçaient de ne plus officier à partir de la Saint Jean 1787 (24 juin), dans le cas où les moines de Marmoutier n'augmenteraient pas leur contribution financière. Le cellérier<sup>129</sup> de l'abbaye s'y opposait malgré le soutien du procureur de la fabrique. (Cité par Nicolas Huron)

## Chroniques de Parçay avant la révolution

En sus de ces conflits entre ecclésiastiques, le curé François Louis Petit, nous laisse beaucoup d'informations sur cette période, car il utilise les registres paroissiaux comme journal de bord. Il est intéressant de relever plusieurs de ses annotations, elles donnent une idée des événements de l'époque, donnant une justification à l'explosion révolutionnaire de 1789.

*« Cette année (1788) la récolte de bled<sup>130</sup> a été très médiocre à raison des pluies qui ont commencé le 17 septembre de l'année dernière et ont continué longtems, les orages fréquens ont ruiné le quart du royaume par la grêle, deux cantons de cette paroisse ont été très gâtés, les grandes pluies occasionnées par les orages ont dégraissé bien des terres et ont fait beaucoup tort aux avoines dont les récoltes paraissaient très abondantes : il n'y a eu que quatre pièces à l'arpent. L'automne a été très beau, le froid a commencé à la Sainte Catherine<sup>131</sup> et a été très rude surtout depuis le 4 décembre suivi de neiges qui sont restées sur la terre jusqu'au 12 janvier où elles ont commencé à fondre. La rivière a commencé à prendre [geler] au commencement de l'avent, une crue survenue a fait beaucoup tort emportant du vin chargé dans des bateaux qui ont été brisés ; mais quoique très forte la rivière n'a cessé d'être prise. La veille de Noël, il s'est fait une sorte de dégel, qui n'a duré que deux jours : le jour de Saint Etienne [26 décembre], au soir, le vent est remonté, le froid a continué de plus en plus. Le premier janvier est apparu une sorte de dégel, mais qui le soir même s'est arrêté et le froid a été encore plus cuisant jusqu'au 11 janvier. Une petite pluie a commencé le 12. Le 13, un vent du midy avec le soleil ont beaucoup ôté de neige. Le 14, un grand brouillard, le 15 et autres jours suivant, un tems mol [doux] et beau : le mardy 20 janvier, une crue a fait beaucoup de tort à Orléans et à Blois, a emporté par la dessere [débâcle] deux arches du pont d'Amboise ; la glace s'est arrêtée à l'isle Perré à Rochecorbon : le même jour elle est partie à une heure du soir, s'est arrêtée à l'isle Saint-Georges, a donné beaucoup d'eau à Rochecorbon, renversé beaucoup de maisons à Vouvray et beaucoup de mur le long de la vallée. Enfin le samedi 24 elle est partie à Tours, n'a fait de mal qu'à Saint-Symphorien. Le dimanche il ne restait que trois arches à déboucher et la ville n'a essuyé aucun échet [aucune conséquence], il n'y a eu que quelques arches qui ont été endommagées par les piliers.*

*Le vin a gelé cette année-là dans les caves les plus profondes, le pain a gelé dans les maisons auprès des cheminées ; le froid a excédé de trois degrés et demy l'année 1709. Le gel est allé jusqu'au sable : dans des endroits on a vu des morceaux [de glace] de 10 pieds, 5 pouces [environ 3.50m] d'épaisseur.*

*Cette année, le religieux de Marmoutier ont fait recouvrir à neuf, la sacristie, raccommodé les piliers butans [contreforts] du chœur, fourni la marche qui conduit au sanctuaire, recarrelé ladite sacristie et ouvert une croisée à deux vantaux en bois du côté du Nord. »*

*« Le dimanche 25 de Janvier [1789], au moment qu'on croyait être quitte de tout accident, trois arches du pont neuf [l'actuel pont de pierre] ont tombé à huit heures du soir, ce qui a pu être l'effet du grand vent qu'il a fait samedi de nuit et la glace qui avait été*

<sup>129</sup> Dans une abbaye, religieux qui tient le rôle d'économe.

<sup>130</sup> Blé

<sup>131</sup> Saint Catherine : 25 novembre

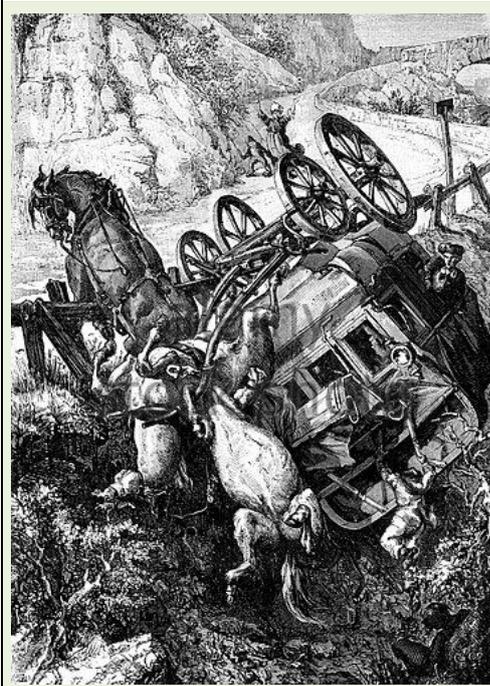


Figure 106 accident de diligence

jusqu'au sable et qui sans doute, lorsqu'elle a parti de samedi matin a ébranlé les fondements.

Cet accident est arrivé au moment où le messager de Saumur se disposait à passer. Heureusement qu'il avait été obligé de s'arrêter au bureau [de l'octroi], ses deux premiers chevaux ont péri, et il a eu assez de courage pour couper les rênes qui les attachaient aux autres, ainsi la voiture et les personnes qui étaient dedans ont été sauvées. La quatrième arche est tombée le lendemain.

Cela a causé une grande perte pour la ville. Les grains vu le défaut de récolte, ont été très chers ; le bled s'est vendu au commencement de mars 50 sols, puis 58 au commencement d'avril.

On a fait un essay de froment et d'avoine, mêlés par moitié, plusieurs en ont mangé. On craint que les grains manquent avant la récolte, c'est pourquoi on n'en vend pas autant qu'ils en désireraient.

La récolte des grains s'est faite à la saint Barthélémy [24 aout] : ils ont été abondans en toute espèce ; le tems a été très favorable pour les ramasser, mais ils se tiennent toujours chers par ce que le défaut d'avoine empêche qu'on ne batte.

La tenue des Etats [Généraux] a occasionné bien des troubles et des alertes surtout le 17 juillet 1789 [sic] »

Les conditions météorologiques décrites par le curé François Louis Petit peuvent paraître exagérées, mais, il faut lui rendre justice ; voici les commentaires donnés par le site « infoclimat.fr » qui confirment les dires du prélat.

### **Terrible vague de froid de l'hiver 1788 – 1789**

"Six mois avant la prise de la Bastille, un hiver terrible accentue la misère qui pousse à la révolte.

Après le terrible orage de grêle du 13 juillet 1788, les français ne sont pas au bout de leurs peines. L'hiver 1787-1788 a été très doux, mais l'hiver suivant commence dès le mois de novembre, entre la Saint-Martin (11 novembre) et la Sainte-Catherine (25 novembre). Il s'accroît dès le début du mois de décembre ; le 31 de ce mois, le thermomètre descend à -21,8°C à Paris et, dans cette même ville, la Seine gèle pendant 56 jours consécutifs, jusqu'au 20 janvier. À Mulhouse, le 19 décembre, le marchand Engelmann relève -25° au thermomètre de Réaumur, soit -31°C environ (on se souviendra que 4° Réaumur équivalent à 5°C). Le 7 janvier 1789, il fait encore -15° à Lentilly (Rhône) et le froid s'accroît de nouveau jusque vers le 15 janvier ; dans la plupart des localités, c'est la nuit du 9 au 10 janvier qui est la plus froide. On devine le froid qu'ont dû connaître les hauts plateaux du Jura. En certains endroits, la terre gèle jusqu'à 24 pouces de profondeur (75 cm) et, dans la plupart des paroisses, on a du mal à enterrer les morts dans les cimetières ; beaucoup d'inhumations se font sous les dalles des églises. Sur l'autel, le vin gèle dans les burettes, tout comme il gèle dans les caves mal protégées. Gèlent aussi les pommes de terre et les fruits. Toutes les rivières sont prises et on traverse le Rhin, le Rhône ou la Seine avec des charrettes chargées. La Garonne est gelée à Toulouse, comme le Rhône et la Saône à Lyon, comme le lac Léman. À Marseille, les bords du bassin du Vieux Port sont couverts de glace. Les ports de la Manche sont bloqués et un témoin décrit des glaces flottantes serrées interdisant toute navigation entre la baie de Caen et le Cap de la Hève, ainsi qu'entre Calais et Douvres. Comme la neige est tombée en grande abondance, les blés restent protégés en terre mais, en Alsace, les vignes gèlent au-dessus de la neige et il faut recéper au printemps. Dans les vergers, les arbres fruitiers périssent en grande quantité tout comme les noyers, les châtaigniers et, dans le midi méditerranéen, les oliviers. Le gel des rivières entraîne l'arrêt

des moulins. Les pauvres, qui n'ont pas de réserves de farine, sont réduits à la misère et le prix du pain ne fait qu'augmenter. A la débâcle, beaucoup de ponts et de moulins sont emportés. À Orléans, les glaces craquent le 18 janvier et s'amoncellent jusqu'au parapet des ponts et au sommet des levées ; la levée cédant à son tour, les glaces sont entraînées dans le Val où elles ravagent terres et vignes. Le même phénomène se produit à Tours le 22 janvier. La plupart des habitants des villes n'ont plus de bois pour se chauffer, tant il est rare et cher puisque les trains de bois flottés sont arrêtés par les glaces. À Lyon, le lieutenant de police réquisitionne les farines et fait venir 800 bennes de charbon de terre (les pierres de charbon comme on dit alors) par jour pour les distribuer aux pauvres. Un peu partout, ont fait des feux dans les rues pour réchauffer les malheureux. Tout manquant, des soupes populaires sont organisées par de bonnes âmes. A Paris, le curé de la paroisse Sainte-Marguerite (c'est la paroisse du faubourg Saint-Antoine, proche de la Bastille) établit 18 marmites faisant chacune 125 soupes, renouvelées quatre fois par jour. Il procure ainsi une soupe chaude quotidienne à 8 000 personnes. Aux femmes et aux nourrissons on donne du riz au gras. Des souscriptions sont ouvertes pour recueillir de l'argent et des vêtements, des comités de bienfaisance s'organisent, les grands seigneurs, la famille royale distribuent des aumônes. La reine Marie-Antoinette donne 12 000 F par mois sur sa cassette. Le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, envoie aussi 12 000 F à la ville de Dijon. Louis XVI visite les malheureux et distribue de l'argent. Mais que faire quand le prix du pain a triplé, et celui du vin doublé ? À cause de la très médiocre récolte de 1788, le blé, qui atteignait tout juste 15 francs le setier (156 litres) en bonne période, monte à 30 F dès la Saint-Martin de 1788 ; il cote 37 F à Pâques 1789 et 48 F à la Saint-Jean, tout comme la semaine du 14 juillet. La Révolution n'est pas loin et le peuple n'a pas fini de demander du pain à la boulangère."

« Premier Juin 1789, lundy de Pentecôte, bénédiction de la Croix Hallée »  
 « le 28 mai de la présente année [1791], le tonnerre est tombé sur le clocher de cette paroisse sans beaucoup de dégast »

« La gelée des jours gras<sup>132</sup>, a fait un tort considérable aux vignes, il a gelé aussi le 24 juin au matin, il a plu le 10, le 11 et surtout le 12 juillet, continuellement pendant 15 heures, ce qui a fait grossir l'Indre plus qu'en 1770 et ravager les terres.  
 Le 20 du même mois, une grêle de différentes formes, grosses comme des œufs et communément comme des noix, a occasionné une grande perte pour les bleds et la vigne dans plusieurs cantons de cette paroisse ; le 29 novembre, sur les cinq heures du matin, fausse alerte. La farine a été vendue 3 livres le boisseau »

## Le curé de Parçay sous la Révolution ;

### Le curé Petit refuse de prêter serment.

Avant la Révolution François Louis Petit curé de Parçay, avait vécu les difficiles relations avec l'abbaye de Marmoutier, il n'est pas au bout de ses problèmes car lorsque la Révolution s'installe on demande aux prêtres de prêter serment à la constitution ; il refusa, se positionnant en tant que « réfractaire ». Le 21 Nivôse an II (10 janvier 1794) le conseil municipal confirme au Directoire de district que « François Louis Petit, cy devant curé de cette commune avoit été déporté et qu'il n'avoit aucun bien dans cette commune »

### Le curé constitutionnel, Bachelou remplace Louis Petit le 22 mai 1791

« L'an 1791, Je, Gatien Bachelou, prêtre, vicaire de Thilouze, soussigné, constitutionnellement élu le 5 avril dernier à la cure de cette paroisse (Parçay) vacante par le refus fait par maître Petit, dernier titulaire de la prestation du serment prescrit par la loi du 27 novembre dernier ai été installé en la dite cure, conformément aux décrets de l'Assemblée Nationale sanctionnés par le Roi, le 8 mai suivant »

Une description de ce curé constitutionnel nous est donnée dans les registres de la mairie le 7 Avril 1793.

<sup>132</sup> Les jours gras sont appelés ainsi, car ce sont sept jours de festivités qui suivent le Carême.

*« Gatien Bachelou, âge de 36 ans moins 15 jours, curé de Parçay, très marqué par la petite vérole, front étroit, vue basse, peu de sourcils, nez écrasé, chevelure grise, de la taille de 5 pieds 6 pouces et demi, qui demeure actuellement au presbytère de cette dite paroisse, et qui y réside sans interruption depuis le 8 mai 1791.... »*

## **Le culte de la raison et de l'Être Suprême en l'église de Parçay**

Ces événements font référence à une période extrêmement courte de la Révolution, période sous l'emprise de « *la Montagne* », fraction « *gauche* » de la Convention. À la fin de 1793, l'extrême gauche, les « *Hébertistes* », domine : ces derniers, athées, fortement favorables à la déchristianisation cherchent à imposer des fêtes républicaines inspirées de la tradition maçonnique, en lieu et place du culte chrétien ; la Convention adoptait le 5 octobre 1793 le calendrier républicain, dont le but était bien de supprimer les « *superstitions* » ; il s'agissait, comme le disait le rapporteur, de fonder « *sur les débris des superstitions détrônées la seule religion universelle, qui n'a ni secrets ni mystères, dont le seul dogme est l'égalité, dont nos lois sont les orateurs, dont les magistrats sont les pontifes* ». On décide d'instituer « *le Culte de la Raison* » ; on retient la date du 20 Frimaire an II (10 décembre 1793) ; il s'agit en fait de substituer une fête républicaine à la fête traditionnelle de Noël.

Il est impressionnant de constater avec quel empressement les décisions prises par le gouvernement révolutionnaire sont appliquées en Touraine que ce soit à Tours même, à Saint-Georges et à Parçay-Meslay et probablement ailleurs.

- La monarchie est destituée au lendemain de Valmy (20 Septembre 1792) au profit de la Première République. Cette date donne le départ du calendrier républicain.

- Il en est de même pour le culte de la Raison. Il doit rassembler tous les peuples sous la devise de la liberté et de l'égalité afin de revenir aux principes fondamentaux de la République romaine, ce qui signifiait explicitement la fin de toutes les monarchies. *Dans le Temple Saint Gatien, remplaçant la cathédrale, On avait installé à l'entrée une pierre de la Bastille gravée des « Droits de l'Homme et du Citoyen » à côté d'une maquette en plâtre de la Bastille, dans la nef avait été construite une pyramide portant des inscriptions et entourée des bustes de Voltaire, de Rousseau et de Franklin, le chœur est tendu d'une toile sur laquelle est dessinée une « Montagne ». Après les discours et les hymnes, la Raison sortit de la montagne sous les traits d'une danseuse*<sup>133</sup>.

- La lutte fratricide entre les Montagnards verra la fin des Hébertistes et le triomphe de Robespierre. Ce dernier est un déiste, influencé par les idées de Jean-Jacques Rousseau ; il croit à l'existence d'un Être Suprême et à l'éternité de l'âme. Par le décret du 18 floréal an II (7 mai 1794)<sup>134</sup> Robespierre impose le culte à l'Être Suprême, et pour ce faire on utilisera les églises précédemment transformées en Temple de la Raison. Ces cérémonies furent précédées, quelques semaines auparavant, de l'inventaire des effets de l'église le 3 Prairial an II (22 mai 1794), puis de la vente sur le parvis le 27 Prairial an II (15 juin 1794). Les linges de l'église étant exclus car réservés aux hôpitaux militaires. Les registres de la commune décrivent la célébration de cette Fête de l'Être Suprême à Parçay.

*« Aujourd'hui dixième jour de Messidor, an II (28 juin 1794) de la République, nous Maire et Officiers municipaux de la commune de Parçay assistés de Jean Rué, agent [syndic] pour nous conformer aux décrets du 18 Floréal an II pour la cérémonie de la fête de l'Être Suprême, avons fait la cérémonie en la forme prescrite par la loi avec les chants et hymnes qui nous ont été envoyés. Nous*

<sup>133</sup> Informations données par Cathy Marchon lors de la séance mensuelle de la SAT du 15 juin 2016

<sup>134</sup> Noter que la municipalité de Saint-Georges s'empresse d'appliquer cette consigne du Culte de l'Être Suprême dès Juin 1794 alors que le décret vient d'être promulgué.

*avons fait cette cérémonie avec la plus grande tranquillité et en vrais républicains, accompagnés de plusieurs habitants des communes voisines et tous nos habitants qui s'y sont retrouvés en foule.*

*Fait en chambre commune (église utilisée comme mairie)*

*Signés ; Gauthier (Maire), Duchamp (secr.) et Rué (Agent) »*

- Ces fêtes Républicaines de la Raison ou de l'Être Suprême furent des fêtes uniques donc jamais renouvelées. Après la chute de Robespierre le 9 Thermidor an II, les « *Thermidoriens* » tenteront d'instituer des fêtes « *Morales* » abandonnant le culte de « *l'Être Suprême* ».

### **Retour de François Louis Petit et du culte romain<sup>135</sup>**

On apprend le 11 Messidor an V (30 juin 1797), que René Gaultier « *fait exercer dans son appartement le culte romain* » et que « *le citoyen François Louis Petit (ancien curé de Parçay qui fut déporté) ministre du culte catholique romain, exerçoit le culte dans l'église de la commune de Parçay, canton de Vouvray* »

### **Suicide du curé.<sup>136</sup>**

La période Révolutionnaire est un vrai traumatisme pour le clergé de village, ce traumatisme se poursuivra bien au-delà ; l'ouvrage « *l'Histoire Religieuse de la Touraine<sup>réf.07</sup>* » l'illustre en reportant l'histoire de Michel Chesneau desservant<sup>137</sup> de Parçay ; ancien vicaire en 1789, il a prêté tous les serments, a déposé ses lettres de prêtrise en 1794, puis s'est rétracté. Le maire et tous ses paroissiens s'accordent pour assurer qu'il « *desservait avec zèle et était chéri de tous les habitants* ». Mais chargé de quatre paroisses à la fois, il sombre brutalement, en mars 1817, dans un accès de folie, et « *après avoir fait le catéchisme, dit sa messe, il est monté dans le clocher et sur les marches de l'escalier, il s'est brulé la cervelle...* »



<sup>135</sup> François Louis Petit devait avoir une solide estime de ses paroissiens ; son nom est inscrit sur une tombe du cimetière.

<sup>136</sup> Référence « **Histoire religieuse de la Touraine** » par divers auteurs (CLD 1975)

<sup>137</sup> Curé

## Chapitre VII

### Naissance de l'église Saint-Pierre de Parçay<sup>138</sup>

#### Introduction

La paroisse s'identifie aussi à son église, et après l'histoire de cette paroisse intéressons-nous à son église. Des recherches avaient été entreprises en 1997 par Nicolas Huron sur l'église de Parçay-Meslay. Il édita les conclusions de ses travaux dans son ouvrage « *L'église Saint Pierre de Parçay-Meslay ; histoire d'un monument* ». Ses analyses seront largement utilisées dans les paragraphes qui suivent.

#### Les premières mentions écrites de l'église de Parçay (D'après N.Huron)

La première mention authentifiée de l'église Saint Pierre de Parçay apparaît dans une charte du mois d'octobre 993, par laquelle Archambault, archevêque de Tours, confirma les biens, possessions et privilèges de l'abbaye de Marmoutier : « *Archembaldus, donavit confirmationem ecclesium Sancti Symphoriani ad urbem, Sancti Petri Parciaco, et sancti Sulpitii de Oration, quas amni censu ecclesiastico jussit esse immunes* » ; c'est-à-dire, les églises de Saint-Symphorien, de **Saint-Pierre de Parçay** et de Saint-Sulpice du Louroux, dégagées de tout cens ecclésiastique, c'est-à-dire de redevances dues à l'archevêque<sup>139</sup>. Cette charte a pour cadre l'installation de la société féodale et de ces cens seigneuriaux.



Figure 107 Le chevet et le mur pignon-Est de l'église.

#### L'église à la fin du IX<sup>e</sup> siècle

(D'après N.Huron)

L'église Saint-Pierre mentionnée dans cette charte d'Octobre 993 n'existe plus dans l'état de cette époque, une autre église la remplace actuellement, probablement au même endroit.

Jusqu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, pratiquement toutes les églises rurales sont construites en bois. Ce n'était pas dû à un manque d'attention, mais simplement conforme aux modes de construction de l'époque : n'oublions pas ces superbes maisons à pan de bois, qui conserveront ce type de construction et ont survécu jusqu'à nous.

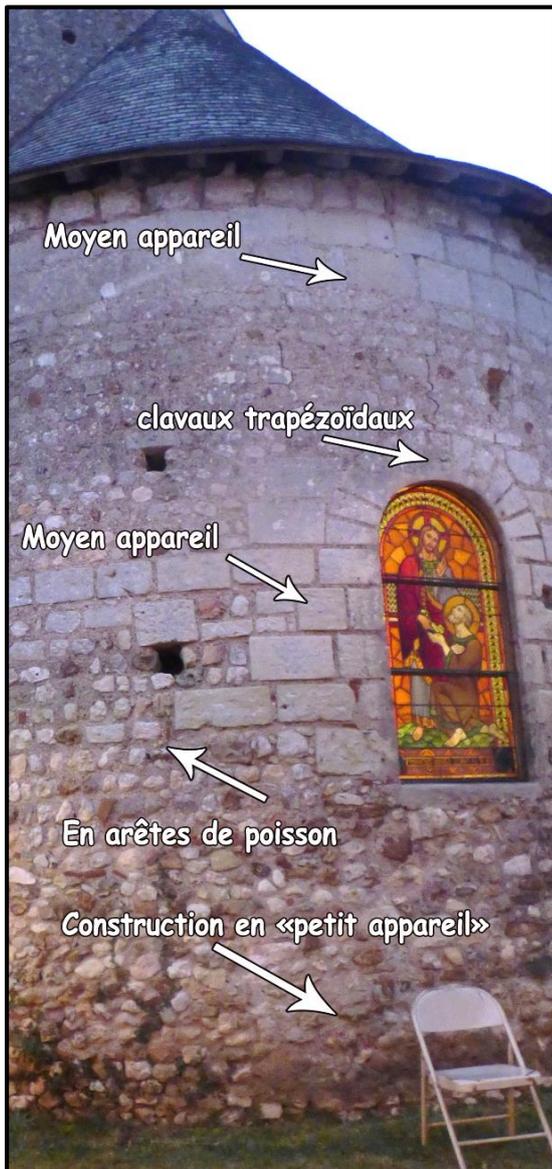
#### Les restes d'une église du XI<sup>e</sup> siècle (D'après N.Huron)

Les parties les plus anciennes et les mieux conservées de l'église reconstruite en pierre au XI<sup>e</sup> siècle sont le chevet et le mur pignon-Est limitant ce chevet.

<sup>138</sup> L'église est inscrite à l'inventaire des MH sous la référence : PA00132563

<sup>139</sup> Memoire SAT Tome XIV, 1863, page 36

- Dom Claude Chantelou : Marmoutier, cartulaire tourangeau et sceaux des abbés



**Le chevet semi-circulaire** ou abside, fut le sanctuaire de cette nouvelle église. Comme l'usage l'exige, il est orienté vers l'Orient, vers l'Est. Trois baies régulièrement espacées l'éclairent. Traditionnellement elles symbolisent la Sainte Trinité. Ces ouvertures sont en plein-cintre à arc en fer à cheval. Les claveaux de ces arcs sont trapézoïdaux à joints épais. Ces techniques de construction confirment la seconde moitié du XIe siècle.

La base du chevet est construite en petits moellons irréguliers assisés (*petit appareil*) et parfois disposés légèrement en « arêtes de poisson » à la hauteur des bases des baies. On peut voir là, deux façons de bâtir, une première façon avec un parement rudimentaire, puis une seconde, plus récente et plus élaborée avec des moellons plus régulièrement agencés « en arête de poisson ».

Une troisième façon de bâtir s'inscrit dans ce bâtiment à partie du milieu des baies. L'utilisation de la taille de pierre permet un parement beaucoup plus soigné avec des pierres rectangulaires de tailles variables séparées par des gros joints (1 à 2 cm). (*Moyen appareil*)

Une quatrième partie ceinturant le chevet au-dessus des arcs des baies se caractérise par des moellons cubiques ou rectangulaires assisés.

Le haut du mur se compose de pierres de taille, comme les angles formés avec le mur pignon Est.

Ce chevet devait à l'origine être enduit de chaux blanche et paraître immaculé. La toiture aujourd'hui en ardoise était primitivement en tuiles. A l'intérieur l'abside se caractérise par une voûte en cul-de-four.

**Figure 108** Différentes techniques de construction apparaissent dans le chevet du XI<sup>e</sup> siècle



**Figure 109** Façade Est, côté Sud

### La façade-Est coté Sud

Au Sud de cette voûte, à droite de l'arc triomphale qui sépare le sanctuaire du reste de l'église, on peut remarquer les traces d'une baie romane en plein cintre. Cette baie, murée, plus large que les baies de l'abside a également un arc en fer à cheval. Il s'agit d'une baie romane primitive. La maçonnerie qui l'entoure et qui la supporte est du même type que celle de l'abside : pierre de taille avec gros joints et moellons assistés. Cet angle appartient donc bien à notre église romane construite au XIe siècle.

Cette baie montre que le haut du mur Sud était plus haut que l'actuel qui a été arasé sur une hauteur d'environ 2.50 mètres. Les baies du mur Sud, situées dans le haut de cette façade ont donc disparu, considérant les proportions restituées de l'église romane, on peut estimer qu'il y en avait trois au Sud et trois au Nord.

### La façade Est coté Nord



**Figure 110** La façade Est coté nord, les traces d'une ancienne baie sont visibles, (ici surlignée) démontrant que l'église fut réduite au Nord

On remarque de ce côté, la trace d'une baie identique, tronquée à l'angle Nord du pignon Est. Cela indique que le mur Nord de l'église a été reconstruit et était initialement (par symétrie) 1.30 mètres plus au Nord. L'église romane était donc plus large que l'église actuelle.

### Les dimensions de l'ancienne église Romane

L'église romane était donc plus haute et plus large que l'église actuelle ; par contre la longueur a été conservée. Si la façade Ouest a été reconstruite, on peut encore observer les fondations de l'ancienne façade ainsi qu'un contrefort au coin Sud- Ouest installé lors du réaménagement du bâtiment.

L'église romane avait donc une largeur de 12.6m (contre 11.25 actuellement) et une longueur de 25.2m ; la longueur était donc exactement le double de la largeur. La nef formait ainsi, un rectangle constitué de deux carrés parfaits, respectant les règles classiques de proportion d'un bâtiment de cette époque.

Cette nef couverte de tuiles, était éclairée par trois baies au Nord, trois baies au Sud. La façade Ouest, presque entièrement reconstruite par la suite devait être percée d'une baie unique. À l'Est deux baies sur le pignon Est et trois baies dans l'abside.

Le chœur comprenait l'abside mais aussi une partie de la nef. Nicolas Huron estime que cette partie prenait 6 mètres à la nef. Par la suite la surface de la nef fut réduite, mais certainement pas la surface du chœur qui revenait aux religieux de Marmoutier.



Le mur Sud de la nef actuelle, très remanié possède encore des portions de parements typiquement romans, notamment entre la baie Sud du coin Sud-Est et le portail principal.

**Figure 111** Comparaison du chevet de l'église actuelle avec celui du XIe siècle qui était plus haute et plus large

Le portail principal devait se trouver à l'emplacement du portail Sud actuel qui a été entièrement modifié.

## La peinture du chevet du début du XIIIe siècle



**Figure 112** Les peintures de l'abside (photo R.Pezzani)



**Figure 113** La main gauche du Christ tenant l'hostie

Ces peintures furent découvertes en 1924 par le curé de la paroisse, l'abbé Vivien<sup>140</sup> lors de travaux d'aménagement de l'église entraînant la destruction du retable qui obstruait l'entrée de l'abside (voir page 105). Après le retrait d'un badigeon qui recouvrait le cul de four on vit émerger une peinture murale<sup>141</sup>. Le peintre Yperman appelé pour y apporter quelques mesures de conservation les identifia avoir été exécutées à la fresque<sup>142</sup>. Elles furent restaurées en 1996 par Véronique Legoux.

Cette peinture représente le Christ en gloire dans une mandorle<sup>143</sup>, entouré de symboles des quatre évangélistes et de quelques apôtres. Ce motif très répandu au XII<sup>e</sup> siècle, semble provenir de l'agrandissement d'une page de la bible des scribes de Marmoutier.

La mandorle elliptique, symbole de la résurrection, se présente comme un ruban ayant à l'intérieur et à l'extérieur une bande rouge, puis vers l'intérieur une seconde bande jaune encadrant une ornementation de losanges blancs et noirs. Cette représentation est très classique au XII<sup>e</sup> siècle.

Le Christ nimbé est assis sur un coussin rouge quadrillé de noir agrémenté de pastilles rouges, ce coussin est

<sup>140</sup> Il semblerait que Mr Poujet ait participé à cette découverte.

<sup>141</sup> Ce fut le Chanoine Vivien archiprêtre de Chinon qui avec l'abbé Plat, découvrit cette peinture et la décapa

<sup>142</sup> Fresque ; (de « *a fresco* » en italiens) technique ou l'artiste peint sur un enduit frais, ce qui n'autorise pas les retouches

<sup>143</sup> Le mot **mandorle** vient de l'italien *mandorla* qui signifie amande. Il désigne une figure en forme d'ovale ou d'amande dans laquelle s'inscrivent des personnages sacrés : le plus souvent le Christ.

posé sur un grand tabouret drapé d'un tissu vert ponctué de motifs de fleurs et de points blancs (peu lisibles aujourd'hui). Il a les pieds reposant sur une bancelle qui se superpose à la mandorle, illustrant ainsi un passage d'Isaïe (66,1) « le ciel est mon siège, la terre l'escabeau de mes pieds ».



Figure 114 Détails du Christ en majesté

La main gauche tient un livre dressé contre sa cuisse, tandis qu'il présente de sa main droite, entre son pouce et son index une hostie. C'est une particularité iconographique propre à cette peinture ; il était d'usage que le Christ, par sa main droite élevée, se tienne dans un geste de bénédiction. On retrouve probablement dans cette attitude l'influence de Marmoutier dont dépend Parçay où fut reprise cette description du Christ en majesté tenant de la main gauche l'Évangile, ou « parole de vie » et de l'autre l'hostie ou « pain de vie ». Cette école de de l'abbaye voisine joua un rôle significatif dans la diffusion de cette image, car elle affirme le dogme de la « *Transsubstantiation* »<sup>144</sup> défendu par l'Abbé Barthélémy, Abbé de Marmoutier, puis évêque de Tours . Ce dernier est en conflit avec Béranger de Tours qui ne voyait dans la consécration du pain et du vin qu'un symbole du geste du Christ le Vendredi Saint.

Du tétramorphe (*les quatre animaux apparus à Ezéchiel [Ez 1,26,] décrits dans l'Apocalypse de saint Jean [Ap 4,4] et adoptés comme représentants des évangélistes*) ne subsiste que l'ange de Saint Mathieu, l'aigle de Saint Jean et le bœuf de Saint Luc. Manque le Lion de Saint Marc. Les deux emblèmes évangéliques placés de part et autre du Christ étaient accompagnés de figures d'Apôtres dont il ne reste que trois silhouettes peu visibles.

Dans un article se reportant à cette œuvre, et publié, dans « *Peintures murales médiévales en Touraine* », l'auteur souligne à propos du style de cette fresque :

*« Les traits peu accusés du visage du Christ, avec ses pommettes non cernées d'un contour, ses yeux rapprochés avec de grosses pupilles, le traitement assez géométrique du nez, sont des éléments qui rapprochent cette peinture du Christ dans les noces de Cana de Brinay (Indre). La richesse de la palette chromatique avec ses tonalités douces (bleu, vert, rouge, jaune assortis du blanc et du noir) révèle la qualité de la peinture, comme certains détails (motifs sur les tissus ou les nuées portant le tétramorphe<sup>145</sup>) si les drapés sont souples sur les vêtements du corps du Christ, ils sont assez rigides sur l'étoffe couvrant son épaule droite. C'est au tout début du XIIIe siècle qu'il convient de rattacher cette peinture »*

Cette fresque est classée à l'inventaire des Monuments Historiques sous la référence 0-01-1928

## La guerre de cent ans ; une période noire pour Parçay Me-slay

Dans l'histoire locale, la guerre de Cent Ans se révèle une période sombre durant laquelle on cherche à oublier la misère, les difficultés rencontrées par chacun ; l'initiation de cette crise démarre avec la Peste Noire de 1348. La structure sociale s'effondre en même temps que démarre le conflit franco-anglais de la guerre de Cent ans et, cela durera jusqu'à, la fin du XVe et même au début du XVIe siècle. L'épopée de Jeanne d'Arc ne fait que masquer les difficultés de l'époque en magnifiant l'esprit national au dépend du destin individuel. Il y a peu de traces écrites sur cette période : on n'y voit peu de construction d'église ou d'opération d'entretien et de restauration. Il fallait d'abord survivre.

Dans les maigres informations qui nous sommes parvenues, on constate que la paroisse ou les environs de Parçay n'ont pas été ménagés. En voici quelques témoignages.

- En 1348, la Peste Noire s'étend, Pierre II du Puy est abbé de Marmoutier, (1325,1363), des bandes anglaises ou alliées s'acharnent

<sup>144</sup> **Transsubstantiation** : Dans la théologie catholique, c'est la doctrine selon laquelle au cours de l'eucharistie, au moment de la consécration, les espèces du pain et du vin deviennent le Corps et le Sang du Christ tout en conservant les caractéristiques physiques et les apparences originales.

<sup>145</sup> **Tétramorphe** : représentation des quatre évangélistes sous leurs formes allégoriques, (l'homme pour Saint Matthieu, l'aigle pour saint Jean, le taureau pour saint Luc et le lion pour saint Marc). Cette représentation est inspirée de la vision d'Ezéchiel (Ez 1, 1-14)

sur le domaine de Meslay ; on peut penser que la seigneurie de Parçay ne reste pas à l'écart de ces exactions<sup>146</sup>.

- En 1422, le 13 septembre, veille de la Sainte-Croix, sous Guy de Lure, les Ecossais brûlent la charpente de la grange de Meslay.
- Les Anglais disposaient, à Château-Renault et à Saint Christophe de garnisons qui faisaient des « razzias » jusqu'aux portes de Tours, et qui incommodaient fortement la ville et ses environs. Les habitants, en 1426, supplièrent, sans succès, la reine de Sicile, duchesse de Touraine d'envoyer quelques troupes pour être délivrer de ce flacheux voisinage.
- L'année 1424 les anglais s'emparèrent du château de Rochecorbon et de Langeais et entreprirent de ravager les campagnes environnantes. Marmoutier et ses propriétés ne restèrent pas à l'écart de ces pillages. Les Tourangeaux s'adressèrent de nouveau à Charles VII qui reconnut son impuissance de chasser les anglais des postes qu'ils occupaient et leur conseilla d'acheter leur paix à prix d'argent. On trouve effectivement dans les registres de la maison-de-la-ville de Tours qu'à la suite du conseil donné par le Roi, il y eut le 6 octobre 1427 une délibération lors de laquelle on arrêta de donner deux mille cinq cent écus d'or au capitaine qui commandait la garnison de Langeais et cinq cents écus d'or au capitaine au commandant de Rochecorbon pour les faire sortir de ces deux places fortes. L'or obtint ce que la force n'avait pu obtenir, et les deux places fortes furent évacuées.<sup>147</sup>

Les Métairies, les fermes de Parçay ne pouvaient rester à l'écart de ces exactions, le prieuré de Meslay en souffrit, mais aussi les petits paysans et les serfs. C'est probablement à cette période que l'église de Parçay subit des dommages importants. On peut imaginer plusieurs hypothèses, car les textes sont absents ou ont été détruits. La charpente de l'église s'effondra, entraînant une chute de certains murs,

- soit par manque d'entretien (les finances de l'époque ne le permettaient pas)

- soit par suite d'incendie lors des pillages anglais ; la Seigneurie de Parçay par ses richesses pouvait attirer des convoitises.

Le 14 Aout 1429<sup>148</sup>, acte capitulaire par lequel, les religieux de Marmoutier, remettent à « *Guillemette le Roy, fille de Guillaume le Roy, veuve de Jean Dorelans,* » paroissiens de Saint Saturnin de Tours, les aréages des 24 provendiers<sup>149</sup> d'avoines et autres rentes (5 deniers de cens) à eux dus sur ses dépendances situés dans le fief des religieux de Parçay, **en considération des pertes occasionnées par la guerre.**

<sup>146</sup> Voir « la Grange de Meslay » Editions de Meslay par Patrick Lefèvre

<sup>147</sup> Claude Mettavant signale dans les annotations qu'il a apportées à la « Monographie de Rochecorbon » de R. Blondel que « si les Anglais prirent le Château de Rochecorbon en 1424, ils ne le revendirent qu'en 1453 »

<sup>148</sup> Pour situer ces dates par rapport à des événements majeurs de l'histoire de France, et en particulier par rapport à ceux impliquant Jeanne d'Arc, rappelons que **Jeanne d'Arc**, née vers 1412 à Domrémy et morte sur le bûcher le 30 mai 1431 à Rouen, capitale du duché de Normandie alors possession du royaume d'Angleterre. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, cette jeune fille de dix-sept ans d'origine paysanne prétendant avoir reçu de la part des saints Michel, Marguerite d'Antioche et Catherine la mission de délivrer la France de l'occupation anglaise, parvient à rencontrer le dauphin Charles, à conduire victorieusement les troupes françaises contre les armées anglaises, à lever le siège d'Orléans et à conduire le dauphin au sacre à Reims, contribuant ainsi à inverser le cours de la guerre de Cent Ans. Capturée par les Bourguignons à Compiègne en 1430, elle est vendue aux Anglais par Jean de Luxembourg, comte de Ligny, pour la somme de dix mille livres. Elle est condamnée à être brûlée vive en 1431 après un procès en hérésie conduit par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais et ancien recteur de l'université de Paris.

<sup>149</sup> Provendier ; mesure de grain correspondant à quatre boisseaux

**Retour à la prospérité.**

C'est à la fin du XVe Siècle, mais surtout au début du XVIe siècle que la prospérité revient.



## Chapitre VIII

### La reconstruction de l'église au XVe siècle



Figure 115 La façade Nord de l'église fut reconstruite et modifiée au XVe siècle.

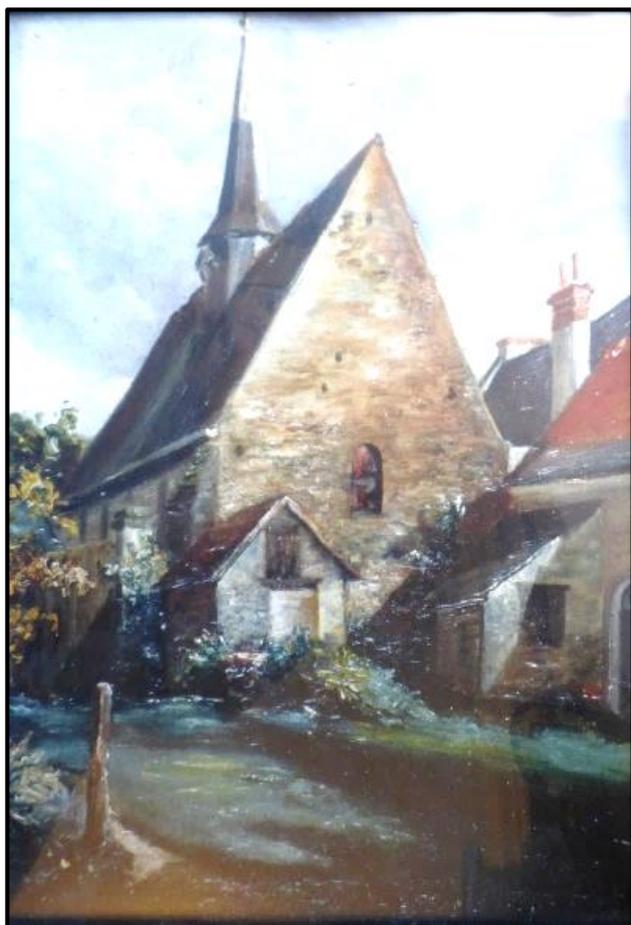


Figure 116 Le pignon Ouest tel qu'il apparaissait au début des années 1900 (tableau propriété de Germain Gautier)

#### La résurrection

La guerre de Cent Ans s'arrête en 1453, donnant un nouvel essor économique. Parçay en bénéficie, le gérant de la Seigneurie, agrandira son superbe logis au nord de l'église. (Voir chapitre X).

En parallèle, les religieux de Marmoutier et les habitants de Parçay réunirent leurs efforts vers la fin du XVe siècle pour reconstruire l'église qu'avait endommagée la guerre de Cent Ans. Avait-elle brûlée comme la grange de Meslay, le manque d'entretien consécutif à un manque de ressources avait-il généré des dégâts tels que l'éboulement du mur Nord ? Est-ce que la hauteur importante des murs, la largeur relativement imposante de la

nef, peut-être une configuration de charpente sollicitant trop les murs de soutien étaient les causes de ces dommages. On décida alors de reconstruire mais en évitant que les problèmes constatés se reproduisent. Cette grande réfection fut rendue possible grâce au développement du commerce et à l'enrichissement du pays.

#### Démolition, reconstruction et réaménagement des maçonneries de la nef

Le mur Nord de l'ancienne église sera reconstruit à 1.30 m plus au Sud, à l'intérieur de l'ancienne église ; on renforcera ce nouveau mur par des contreforts en éperons dans les angles et de trois contreforts carrés répartis sur la longueur du mur. Il s'agissait probablement d'éviter les désagréments rencontrés lors de l'effondrement du mur précédent.

Dans ce mur plus bas que le précédent d'environ 2.50 mètres, les baies d'origine ont disparu dans la partie arasée ; on perça quatre nouvelles baies entre les contreforts. L'espace entre deux contreforts marque les travées de l'église.

Côté Nord, une porte à linteau droit, actuellement condamnée donnait accès au milieu de la nef, elle offrait un passage direct à l'église depuis le logis seigneurial.

On reconstruira totalement le **pignon Ouest** à la position de l'ancien mur. On aménagea une fenêtre en plein cintre en son milieu. Le portail Ouest que l'on peut voir actuellement ne date que de 1978<sup>150</sup>.

Si on conserva le mur Sud, on en réduira la hauteur d'environ 2.5m faisant ainsi disparaître les anciennes baies romanes. Plus bas on perça trois nouvelles ouvertures en plein cintre. Pour consolider l'ensemble trois contreforts seront positionnée en symétrie de ceux de la façade Nord. Le parement de ce mur fut conservé et rénové par endroit. On reconstruit totalement l'encadrement de l'ancien portail principal roman, intégrant des claveaux plus conséquent et possédant un chanfrein permettant la mise en place d'une porte.

Un joli porche couvert dont la charpente révèle un bel assemblage vint abriter l'entrée du monument. Sur la gauche de cette espace se dresse la « *pierre à bannir* »

Debout sur un piédestal en pierre servant de tribune publique, à la porte de l'église, (*la pierre à bannir*), le bailli annonçait le passage des collecteurs à l'issue de la grand'messe mais aussi le ban des vendanges blanches ou rouges : date fixée pour la récolte de la vigne. Défense était faite de l'enfreindre sous peine de d'amende.

Extrait des registres de Parçay-Meslay : « *aujourd'hui 29<sup>ème</sup> jour de septembre 1793, à l'issue de la grand'messe dite et célébrée en la dite église, sont comparus en présence, les citoyens, Jean Ruer, procureur de la commune de la commune de Parçay assisté de Jacques Duchamp, officier municipal, Louis Bruère, Jean Tranchant, Pierre Duchamp, Jean Peiche notable, Louis Bruère fils, François Pauvert, Claude Jean Gautier, Mathieu Martin, Martin Thomas, Simon Braquier, Etienne Aubert, Pierre Gangeard, René Pierre Gangeard, le jeune Michel Duchamp, René Guillaume, Pierre Proust... après avoir délibéré entre eux ont abonné les vendanges rouges pour jeudi 3 Octobre prochain avec défense de vendanger avant le dit jour indiqué... »*

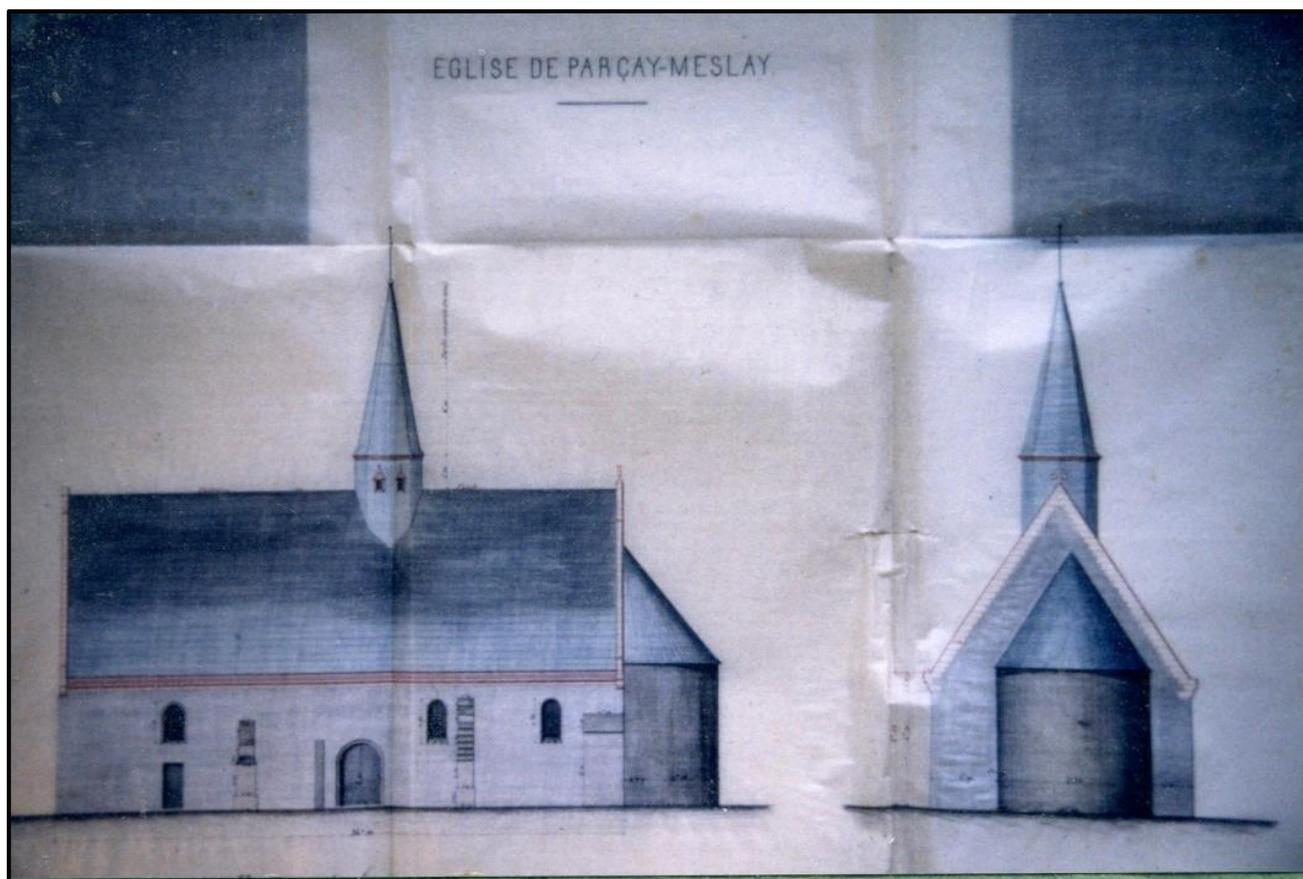


Figure 117 L'église de Parçay Meslay au XIXe

<sup>150</sup> La création de cette porte sur le pignon Ouest était déjà envisagée en 1845 date à laquelle la Mairie acquit une bande de terrain permettant l'accès à ce nouveau porche. (Acte du 26 Avril 1845 : Denis Anathase Maupuy, notaire à Vouvray). Ces travaux ne seront réalisés qu'en 1978 à l'initiative de Pierre Gauthier, Maire.



**Figure 118** *Le porche couvert (caquetoire) avec sa "pierre à bannir"*

### **Pourquoi avoir abaissé la charpente et rétréci la largeur de la nef ?**

Les seules informations qui nous sont parvenues sont celles inscrites dans les stigmates de l'église, et les événements que nous connaissons des débordements de la guerre de Cent Ans dans notre paroisse. La probabilité première est que le mur Nord s'effondra sous la pression de la toiture. La couverture n'était pas, alors d'ardoises comme aujourd'hui, mais de tuiles ; le poids est supérieur à celui des ardoises : on peut penser que la charpente répartissait mal les efforts sur les murs et que, lors de dégradations des charpentes dues aux sévices de la guerre ou à l'usure du temps, la pression devenue trop forte entraîna une rupture du mur Nord. Il n'y avait pas de contreforts ce qui facilita l'effondrement de ce mur. Sans aucune certitude, deux configurations de l'ancienne charpente sont envisagées, elles sont basées sur des exemples possibles de charpentes d'avant le XVe siècle et qui ont survécu jusqu'à nous.

Noter, que contrairement aux églises de Rochecorbon, de Saint-Georges, Parçay ne semble jamais avoir possédé de clocher de pierre ; on peut imaginer, que comme aujourd'hui, ce dernier était de bois, et disposé sur la toiture, demandant à la charpente de supporter ce poids supplémentaire. Sa présence ne pouvant qu'amplifier les risques décrits.

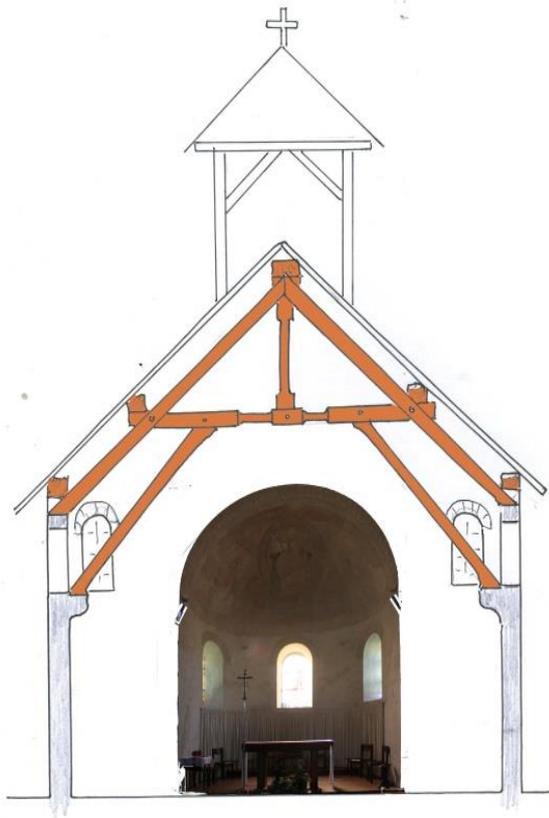


Figure 119 Hypothèse I

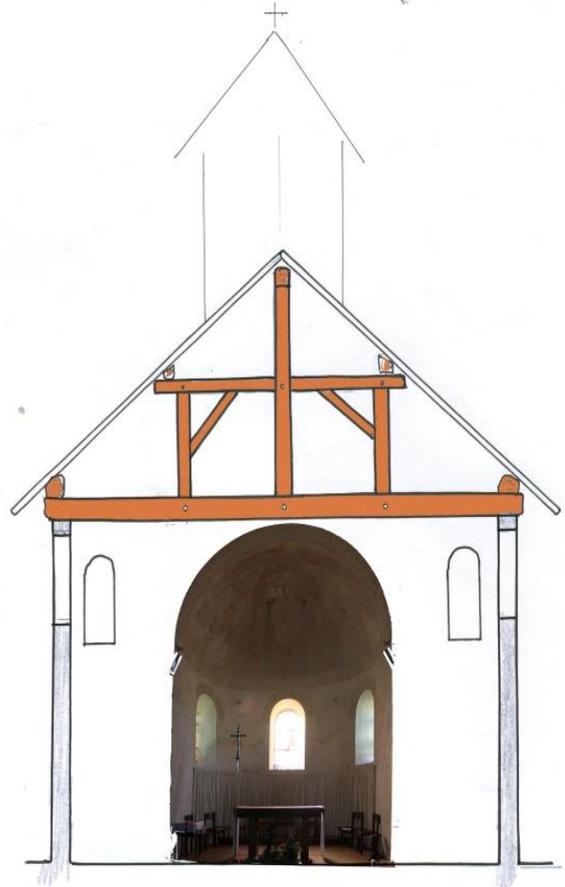


Figure 120 Hypothèse II

Type de charpente s'apparentant à celle de la grange de la Milletière.

- Ce type de charpente libère l'espace car ne possède pas d'entrait entre les murs.
- Par contre lorsque quelle vieillit, elle tend à écarter les murs pouvant entraîner l'effondrement de ceux-ci.
- La hauteur des murs latéraux, la configuration des fermes de charpente mettent en valeur l'abside qui reste totalement visible

Type de charpente, s'apparentant à celle de la grange de Meslay.

- Sa conception repose sur des poutres horizontales (entraits).
- Par contre ces derniers supportent tout le poids de la charpente et de la couverture. Les entraits finissent par fléchir, entraînant une poussée latérale sur les murs ; effondrement possible.
- Bonne perspective sur l'abside de tout point de la nef. Mais exige des murs latéraux hauts.

## La charpente du XVe siècle

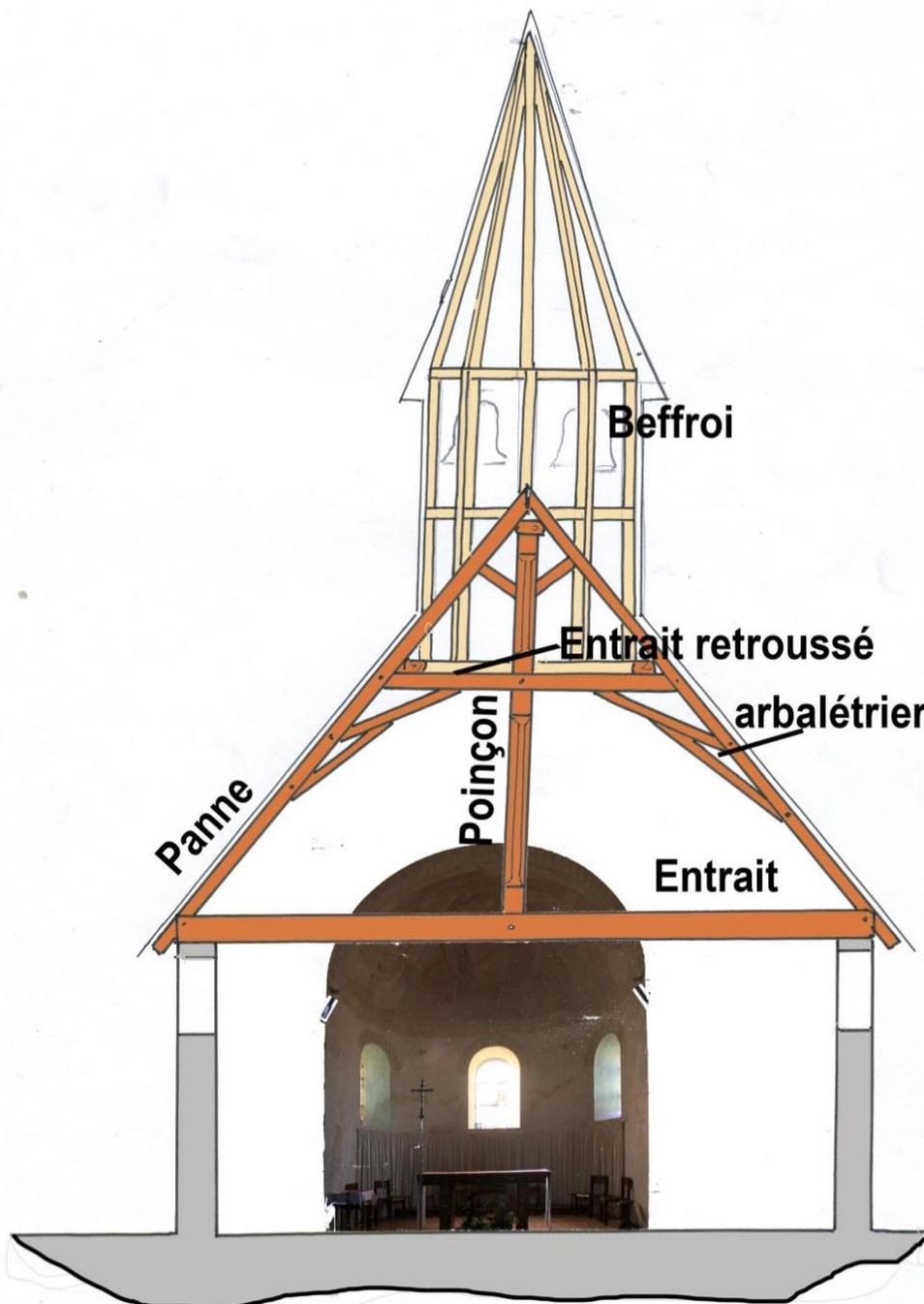
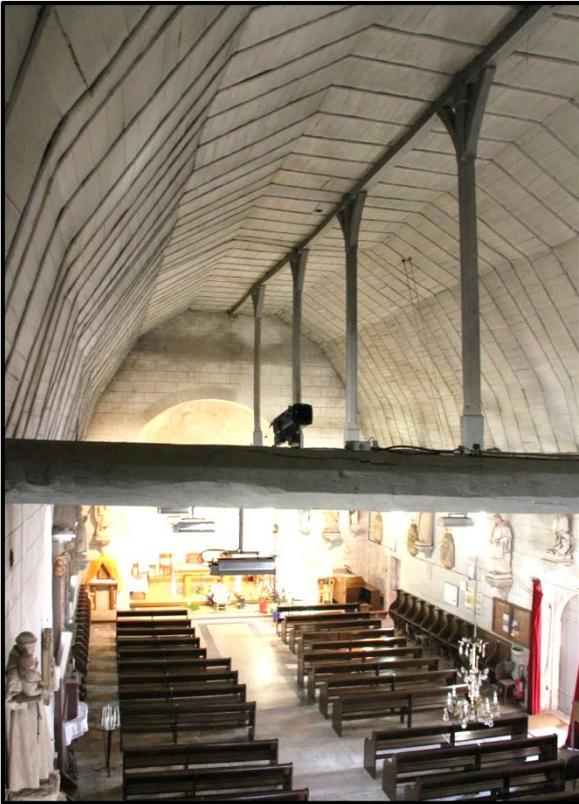


Figure 121 Charpente de l'église reconstruite au XVe siècle

**La charpente du XVe est la charpente actuelle. Elle est constituée :**

- D'une toiture plus pentue que l'ancienne, et moins large
- D'entrails, qui positionnés au sommet des murs évitent leur écartement.
- Les pannes en extrémité des entrails supportent tout le poids de la toiture et le répartissent sur les murs
- Le poinçon en milieu de l'entrait, évite le fléchissement de cet entrait

- Un « entrain repoussé » en milieu de charpente soutient le beffroi qui constitue le clocher et supporte les cloches : cet entrain répartit le poids du clocher sur les pannes, puis les murs.
- Plusieurs arbalétriers permettent de donner aux lambris de la nef cette allure de voute.
- Ces entrains sur des murs abaissés masquent le haut de l'abside

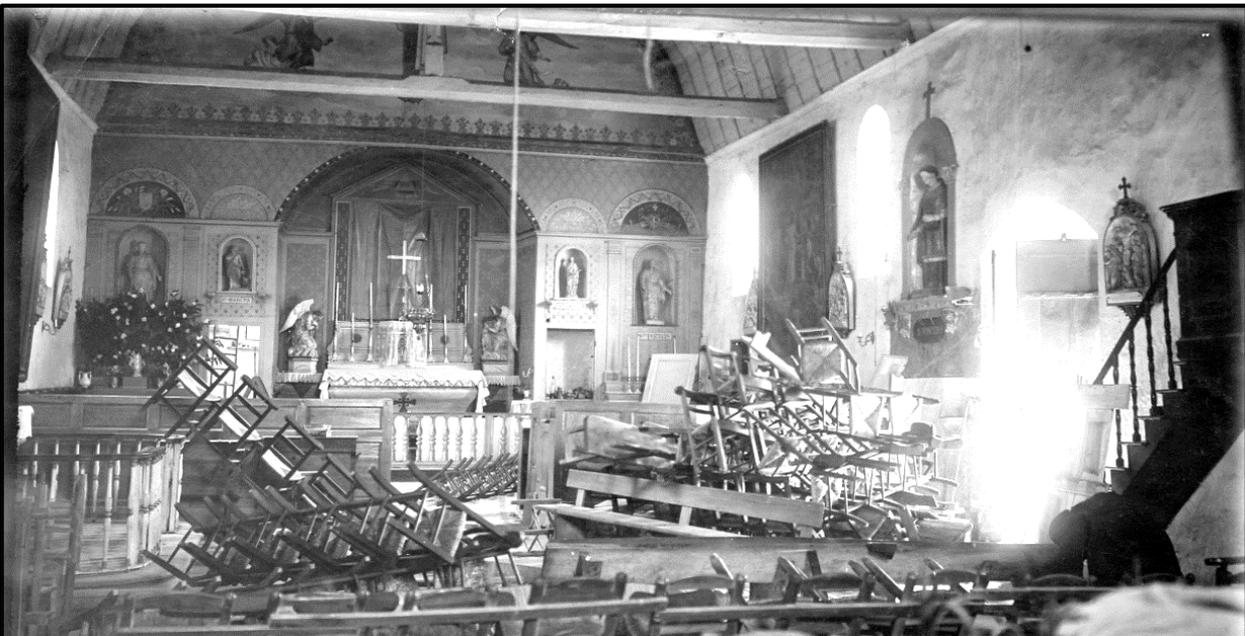


### Les problèmes posés par cette nouvelle configuration.

Cette reconstruction a plusieurs conséquences

- Les baies sont moins nombreuses (deux ont disparu sur le pignon Est), celles des façades Nord et Sud sont plus basses, modifiant la luminosité de la Nef
- Le déplacement du mur Nord a détruit la symétrie de l'église, l'abside n'est plus dans l'axe de la nef. Certains expliquent que cette dysimétrie était une stratégie, car elle peut représenter, ce qui est parfois le cas, l'attitude du Christ en croix. Sa tête est inclinée sur une de ses épaules, créant ainsi un déséquilibre entre un coté et l'autre. Cette justification ne tient pas pour Parçay-Meslay.
- Les entrains de la charpente masquent partiellement l'abside.

**Figure 122** le bas de la charpente masquait le haut de l'abside, bien visible sur cette photo



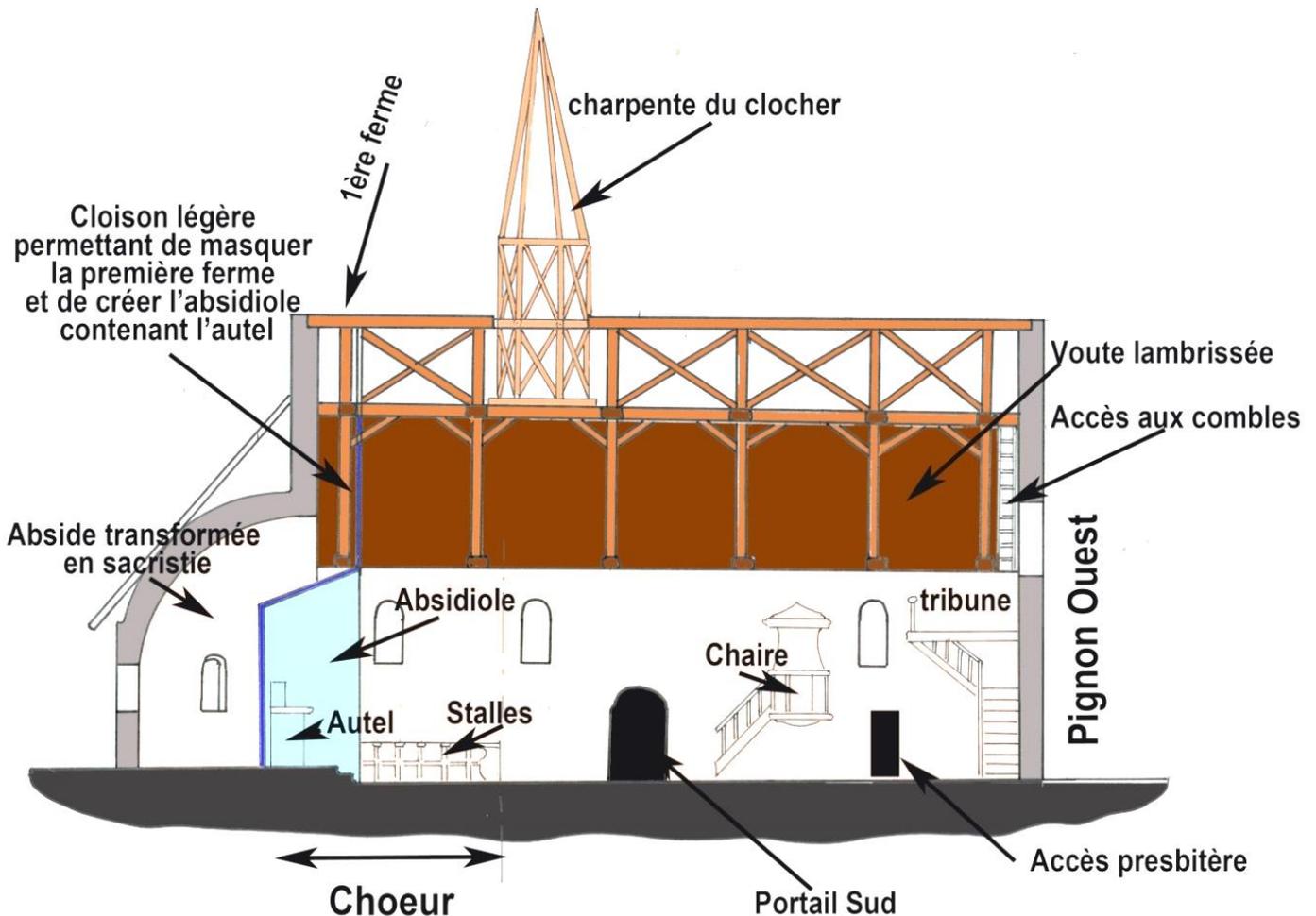
**Figure 123.** L'église en 1906 ; la configuration interne est identique à celle du XVe siècle, après les réaménagements internes. On y voit parfaitement la fausse paroi Est avec ses peintures, elle crée une « pseudo » abside inscrite dans celle de pierre ; elle est dans l'axe de la nef. La porte de la sacristie (derrière l'autel) est ouverte sur la gauche. L'ancien chœur, réservé aux moines de Marmoutier est encore en place, ainsi que la chaire ; les deux grands tableaux sont accrochés de part et autre de la nef. Noter la similitude entre les deux statues d'anges de part et autre de l'autel et la peinture du fronton du retable.

## Création d'un retable

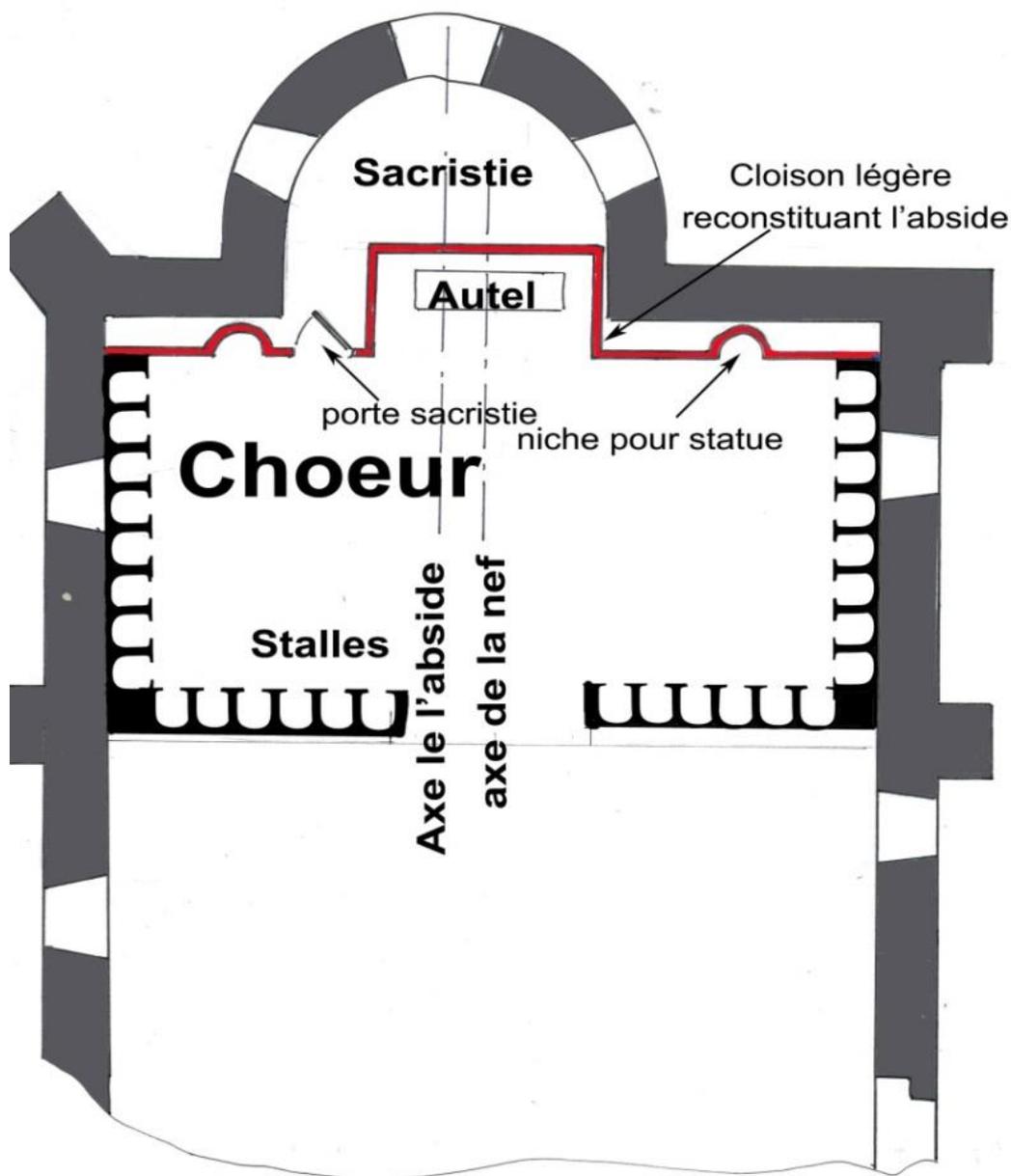
Pour pallier à ces difficultés on décida de construire un retable. Au niveau de la ferme de charpente, la plus proche de l'abside, on installa une cloison légère de bois atteignant les lambris de la nef. Dans cette cloison on aménagea côté Nord et côté Sud des niches pour recevoir des statues. Dans l'axe du chœur, empiétant sur l'abside de pierre on créa une absidiole de bois plus petite accueillant l'autel. Sa hauteur est alors inférieure à celle des entrails, et n'est, ainsi, plus masquée. La dissymétrie nef/abside a disparue. On profita du décalage entre la nouvelle abside et l'ancienne pour implanter une porte côté Nord dans cette paroi de bois ; cette porte permet d'accéder à la « pièce » ainsi créée ; cette pièce deviendra la sacristie.

La fresque n'est plus visible, mais la nouvelle paroi, un peu comme un décor de théâtre s'honore de peintures. L'ensemble devait voir fière allure. Une photo prise en 1905 et fournie par Jacques Gautier (fig.123) nous donne beaucoup d'informations sur l'aménagement interne de l'église et son mobilier entre le XV<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

## Aménagement de l'église entre le XV<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.



**Figure 124** Cette coupe longitudinale de l'église, montant son côté Sud, précise la configuration qui exista du XV<sup>e</sup> jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle; présence d'une « fausse cloison » au niveau de la première ferme, sacristie derrière l'autel, la chaire, le Chœur réservé aux moines...



**Figure 125.** La construction de cette cloison légère au niveau de la première ferme, a permis de corriger le désaxage de l'abside en créant une absidiole contenant l'autel dans l'axe de la nef. Derrière cette cloison, la sacristie à laquelle on accède par une porte latérale à l'absidiole. Les stalles du chœur installées en 1787, délimitaient l'espace réservé aux religieux de Marmoutier. Elles remplaçaient celles de 1631, qui à la demande de l'archevêché, avaient été abaissées car elles masquaient la vue de l'autel aux fidèles assistant aux offices. Après la Révolution, ces stalles seront occupées par les Notables du bourg.

### **Le mobilier de l'église.**

Peu de chose demeure d'avant la révolution puisque tout fut saisi et vendu comme bien national. Par contre la photo de 1906 (fig.123) prise lors des incidents dans l'église donne une visibilité de ce qui existait au XIXe siècle et peut être avant 1790.

### La chaire

Positionnée sur l'arrière de l'église sur le flanc Sud, cette chaire fut probablement détruite en 1924 lors des réaménagements ; les traces sur le mur sont toujours visibles et permette d'imaginer sa configuration ainsi que la position de son escalier d'accès.

### Les stalles du Chœur.



Figure 126 Les stalles côté Nord, sont à leur place d'origine

Mises en place par le curé Petit en 1787, elles sont toujours présentes en 1906. Leur utilisation avait évolué. Le curé Petit les avait destinées à l'usage exclusif des religieux de Marmoutier, lors de la réintroduction du culte après la Révolution, les Notables de Parçay se les « approprièrent ». En 1926 on les réaménagea en détruisant le chœur tel qu'il était, et on les disposa le long des murs à différents emplacements de l'église ; Seules, celles accolées au mur Nord, ont gardé leur implantation d'origine ; on y ajouta plus tard d'autres stalles qu'on reconnaît par leur facture différente.

### La Statuaire

Il est difficile de reconnaître ce qui est ancien et ce qui l'est moins. La belle représentation de la Vierge trônant au-dessus de son autel et portant la mention « *vierge d'Autun* » est une copie d'une superbe statue en calcaire polychrome créée il y a 500 ans en Bourgogne. Nicolas Huron classe les autres statues au XIXe siècle. Si on s'en reporte à l'inventaire fait par Léon Palustre en 1888, il signale cependant une statue en terre cuite du XVIIIe, celle de Ste Marthe.

Figure 127. Reproduction de la Vierge d'Autun





**Sainte Marthe.** A la mort de la Vierge, Marthe fut embarquée ainsi que son frère Lazare et sa sœur Marie Madeleine sur une barque fragile. Ils furent portés vers les rivages de la Provence. Là elle assista Lazare devenu évêque de Marseille et accompagna Marie Madeleine. Un abominable monstre connu sous la dénomination de Tarasque, jetait la terreur dans toute la contrée. Seule, elle s'avança, tenant une Croix dans sa main, vers la grotte qui abritait le monstre. À sa vue, le monstre baissa la tête et se mit à trembler. Marthe s'avança encore, enlaça le monstre avec sa ceinture et l'amena tel un trophée de victoire devant les habitants. Aussitôt, Tarasque tomba écrasé sous les coups vengeurs du peuple...

**Par contre pour quelle raison trouve-t-on cette statue à Parçay ?** C'est étonnant car rien ne le justifie à priori ; le prénom n'est pas usuel dans la paroisse... Est-ce à voir avec la dévotion de Louis XI pour cette sainte : ce dernier, depuis son château de Plessis-les-Tours envoya au tombeau de la sainte, une chasse d'or destinée à contenir la tête de la sainte. Cet ouvrage fut réalisé à grand frais par André Mangot, joaillier à Tours. Commencé en 1463, ce travail ne fut terminé qu'en 1470 et porté alors à Tarascon

**Figure 128** Statue de Ste Marthe, située au fond de l'église, au niveau tribune; la ceinture permettant de tenir le dragon en laisse, manque.

## Les grands tableaux

Si on voit ces tableaux sur les photos de 1906 leur position était celle décrite par Léon Palustre dans « son inventaire des églises du Canton de Vouvray »

**Côté Gauche** - le centenier au pied du Christ – Toile-Par A.Muraton- Copie du tableau de Jouvenet qui est au musée de Tours  
**Côté droit**- Multiplication des pains et des poissons. Toile- signée ; Joannes Devergnhes : pinxit anno 1742

En l'année 2006, la commune de Parçay-Meslay a décidé de restaurer ces deux toiles peintes de grand format. Restaurées, en 2012 elles furent réinstallées dans l'église au-dessus de la tribune.

## Le Centenier aux pieds de Jésus

Cette peinture fut exécutée par Alphonse Muraton<sup>151</sup>. C'est une copie d'un tableau de Jouvenet qui est au musée de Tours<sup>152</sup>. La date de réalisation de cette copie n'est pas connue.

<sup>151</sup> **Alphonse Muraton**, né à Tours le 16 avril 1824 et mort le 28 décembre 1911 à La Source de Macé à Saint-Denis-sur-Loire (Loir-et-Cher), est un peintre français. Plusieurs de ces œuvres sont au musée de Tours.

<sup>152</sup> Huile sur toile H. 365 cm L. 247 cm. Dépôt de l'Etat, 1803. Transfert de propriété de l'Etat à la Ville de Tours, 2010 Inv. 1803-1-11

Né au sein d'une dynastie d'artistes à laquelle appartenaient les Restout, **Jean Jouvenet** se fixe à Paris dès 1661. Rapidement, la peinture religieuse devient sa spécialité et contribue à la gloire de son atelier, visité en 1714 par Philippe d'Orléans. Travaillant pour les églises parisiennes, celles de Versailles, de Rouen et de Rennes, cet artiste privilégie les grands formats dont le *Centenier aux pieds de Jésus* constitue un bel exemple.

L'original et la copie sont de fortes dimensions

**(Notice du Musée des Beaux-Arts de Tours)** Peinte en 1712 pour la chapelle du couvent des Récollets à Versailles, cette œuvre tardive dans la carrière du peintre accompagnait une de ses meilleures compositions, *La Résurrection du fils de la veuve de Naïm* exécutée en 1708, aujourd'hui à la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

Le sujet, singulier au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, illustre un des miracles du Christ. Matthieu l'Évangéliste raconte qu'en entrant à Capharnaüm, Jésus est arrêté par un centurion romain qui se prosterne à ses pieds et lui demande la guérison de son serviteur (Matthieu, VIII, 5-13).

La composition, claire et simple, présente un caractère monumental rendu par la dimension des architectures qui occupent toute la hauteur de la toile et étouffent quelque peu la scène du premier plan. Celle-ci se compose de deux groupes soigneusement reliés par les gestes et les regards : celui du Christ entouré de ses disciples et celui des soldats romains. Les draperies sont simples, géométriques et larges, aux coloris assez vifs, élément essentiel de la palette du peintre.

### ***La Multiplication des pains et des poissons***



**Figure 129** *Le centurion au pied du Christ*



**Figure 130** *La multiplication des pains et des poissons*

Ce tableau est signé et daté « JOANNES DESVERGNHES PINXIT ANNO 1742 ». En 2006 on rapprocha ce tableau avec d'autres repérés lors de restaurations entreprises sur le patrimoine disséminé dans les églises de Touraine. C'était la neuvième fois que cette signature apparaissait, et dans une fourchette chronologique assez précise, à savoir de 1742 à 1757, à chaque fois attestée par une signature et souvent une date en bas des œuvres. Il s'agit, dans tous les cas repérés, d'huiles sur toile allant du format de chevalet, c'est-à-dire autour d'un mètre de haut, au très grand format, comme à Parçay-Meslay, avec une hauteur de 305 cm et

une largeur de 234 cm. Il fut décidé, par arrêté du 6 juillet 2009 d'inscrire ce tableau sur l'inventaire supplémentaire de la liste des mobiliers des Monuments Historiques.

L'on demeure sans renseignement sur la vie du peintre Desvergnhes, si ce n'est un élément historique qui serait relatif à l'installation de la boutique d'un peintre nommé Desvergnhes, à Tours, dans les années qui correspondent précisément à la période de production attestée<sup>153</sup>.

La composition fait apparaître une sphère de personnages prolongeant les bras du Christ, sorte de couronne occupant les deux tiers inférieurs du tableau, dans une mise en page assez flottante. La partie supérieure est occupée par le ciel, sans que l'on puisse déterminer si l'ensemble de la scène n'est pas volontairement campé à mi-chemin entre ciel et terre, ce qui pourrait indiquer que le peintre a voulu faire de ce récit, au départ très concret, de la multiplication des pains, une préfiguration eucharistique, « pain du ciel » dans l'esprit du concile de Trente.<sup>154</sup>

### Les fonds baptismaux



Située à l'arrière de l'église, la vasque passe pratiquement inaperçue. C'est dans le mobilier d'une église une pièce essentielle. Les fonds baptismaux de l'église Saint Pierre ont été taillés dans un bloc de calcaire suivant la forme classique d'une vasque. On peut penser que cette vasque, manifestement très ancienne, pourrait dater de l'origine de l'église, on la modifia en divisant son bassin par une pierre enchâssée. Les traces d'usures qu'elle porte semblent confirmer son ancienneté. Elle est soutenue par un tabouret de fer qui, plus récemment, fut renforcée d'une colonne de pierre.

Sa localisation dans l'édifice évolua au cours du temps et des stratégies ecclésiastiques. Avant le percement du portail sur le pignon Ouest elle se positionnait dans l'axe de la nef à l'arrière de l'église. On la déplaça vers le mur Nord à la place qu'elle occupe aujourd'hui.

### Le bulletin Paroissial de Parçay Meslay

A partir de 1524, la paroisse, sous l'impulsion de son curé, l'abbé Vivien, va publier un bulletin mensuel. C'est pour nous une source riche d'information sur ce qui va se passer, dans l'église et autour durant ces années. Nous y puiserons beaucoup des informations qui suivent.

Figure 131 *Les fonds baptismaux*

<sup>153</sup> Renseignements biographiques fournis par M. François-Charles James, conservateur des monuments historiques à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre

<sup>154</sup> D'après « Découverte du milieu artistique tourangeau autour d'un peintre méconnu : Joannes Desvergnhes » par Guy DU CHAZAUD

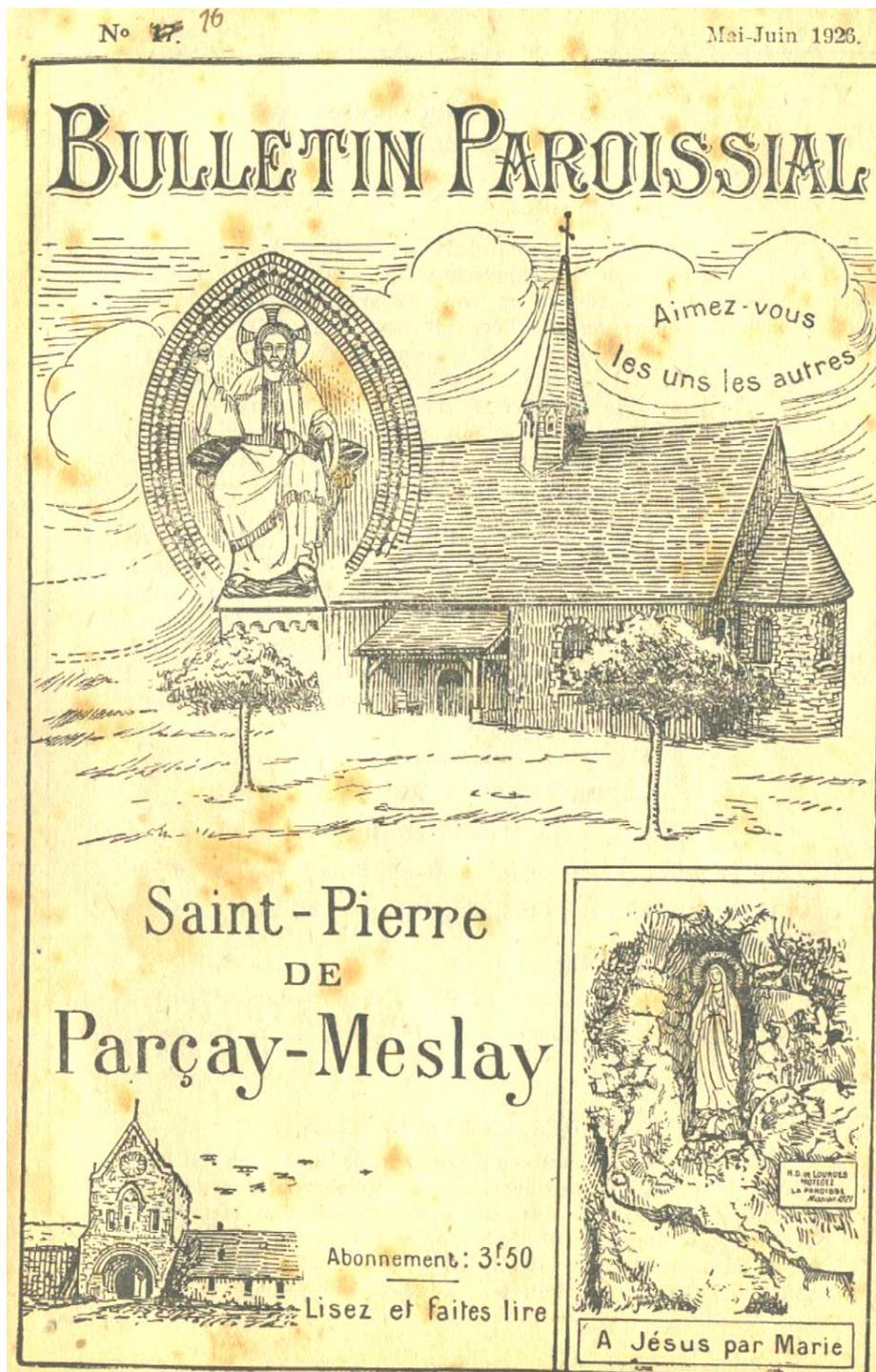


Figure 132. Première page du bulletin paroissial représentant, le portail de Meslay, l'église, sa fresque et la grotte de Lourdes des Armuseries

## Les incidents de 1906

**Le 9 décembre 1905, à l'initiative du député socialiste Aristide Briand, la loi de séparation de l'Église et de l'État est votée.** La loi est violemment critiquée par le Vatican. Le pape Pie X se plaint, à juste titre, d'une rupture unilatérale du Concordat et interdit aux catholiques français de l'accepter.

Avant de confier les biens des Églises aux associations culturelles, la loi a prévu un inventaire des dits biens... La résistance est vive dans l'Ouest de la France et dans le Massif central. Des heurts et des manifestations provoquent plusieurs décès. En Ariège, à Cominac, en 1906, on voit même des ours pyrénéens dressés, garder l'entrée de l'église pour en empêcher l'inventaire ! À Parçay Meslay, l'émotion n'est pas moins vive.

Lors d'une discussion à ce sujet, Jacques Gautier rapporte les incidents qui frappèrent le bourg.

« En 1905 le prêtre de l'époque, monta en chaire, et s'excusa auprès des paroissiens de ne pas avoir pu empêcher l'administration de procéder à l'inventaire des biens sacerdotaux. Les hommes prirent leur fusil, les chargèrent avec des chevrotines : il y avait peu d'habitants à Parçay à cette période (il n'y en aura qu'environ 400 en 1948 lorsque nous nous sommes mariés). Certains s'enfermèrent à l'intérieur de l'édifice, bloquèrent les portes de l'église avec les bancs, les femmes les avaient accompagnés ; elles priaient et se mirent à chanter des cantiques. Les gendarmes venus pour probablement saisir le matériel, avaient attaché leur cheval à l'extérieur à des anneaux encore visibles aujourd'hui. Des hommes retranchés dans la sacristie, y avaient stocké du soufre : ils y mirent le feu, une fumée âcre s'en dégagait et s'échappa vers le porche ; les chevaux irrités par cette fumée épaisse, s'agitèrent et brisèrent leur lien puis s'enfuirent... »



Figure 133 L'intérieur de l'église en 1906 lorsque les paroissiens se sont opposés aux forces de l'ordre (source; Jacques Gautier)

Alain Levant raconte une vision un peu différente mais non contradictoire de cet événement :

« Les esprits avaient été échauffés par un nommé Gouin<sup>155</sup> ; il se posait comme le défenseur de l'église et son attitude plutôt sectaire l'avait poussé à appliquer les consignes du Vatican, c'est-à-dire, s'opposer à l'inventaire demandé par l'état. C'est lui qui avait entraîné les gens à se barricader dans l'église, ce qui força la gendarmerie à enfoncer la porte avec un bélier pour pouvoir entrer. »

<sup>155</sup> Il s'agit probablement du donateur du vitrail central du chœur.

## Extension de la sacristie au Sud de l'église.

La création d'une nouvelle sacristie positionnée au Sud de l'église daterait, suivant Nicolas Huron de 1923 ou 1924. On pourrait le croire car les photos de 1906 (voir fig.133) révélant le capharnaüm en 1906 à l'intérieur de l'église montrent que la porte de communication avec cette nouvelle sacristie n'existe pas. En



Figure 134. L'entrée de l'église avec sa sacristie ; des traces de violence sont clairement visibles sur la fenêtre de la sacristie et la porte de l'église.

réalité, cette sacristie existait bien en 1906. Elle avait été construite en 1903<sup>156</sup>, comme l'accrédite la carte postale envoyée en 1907 (figure 146), Par contre, on y accédait par le passage, aujourd'hui bouché qui se trouvait entre la sacristie et l'église. C'est ici, que lors de la tentative d'intrusion en 1906, de la gendarmerie que quelques hommes de la paroisse se barricadèrent : Il fallait un certain courage pour le faire et s'opposer à la gendarmerie en s'enfermant dans ce cul-de-sac. Voyant la maréchaussée tentant d'enfoncer la porte de l'église, depuis le passage, entre l'église et la sacristie, les quelques hommes retranchés, incendièrent du soufre pour éloigner les gendarmes positionnés devant le porche de l'église et brisèrent la fenêtre de l'intérieur pour évacuer les fumées irritantes, pendant ce temps les gendarmes essayèrent de forcer la porte en y mettant le feu. Jacques Gauthier ajoute « ces fumées effrayèrent les chevaux de la maréchaussée, qui rompirent leur lien, ils s'enfuirent, poursuivis par les gendarmes qui cherchaient à les rattraper ». La photo ci-dessus accrédite ce récit. On peut voir les traces d'incendie sur la photo.

Cette sacristie sera modifiée vers 1924 lui permettant de communiquer directement avec l'église, le passage sera fermé. Puis, à nouveau en 1971 nouvelle modification, dans le pignon Sud, : on ouvre une porte externe en lieu et place de la fenêtre, il s'agissait de respecter des règles de sécurité concernant une évacuation rapide de l'église.

<sup>156</sup> Avril 1902. Engagement sur timbre du curé de Parçay, l'abbé Métivier, d'une offre de 1650F pour la construction de la nouvelle sacristie. Acceptation du Conseil à condition que la porte s'ouvre sur l'extérieur.

## 1924, découverte de la fresque

En 1903 le curé Métivier avait, donc fait construire une nouvelle sacristie à l'extérieur de l'église, à son emplacement actuel. Cette nouvelle construction permettait d'envisager la réhabilitation de l'ancien chœur roman. Ainsi en 1924, on retira la cloison qui masquait l'abside et lors de cette réfection l'abbé Vivien, curé à cette date, découvrit la fresque du Christ en Gloire.

**Bulletin de La Société Archéologique de Touraine, Tome XXII.** « M l'abbé Guignard signale à la Société Archéologique l'achèvement des réparations de l'église de Parçay-Meslay, qui lui ont restitué son plan du XIIe siècle, en lui rendant l'usage d'une abside depuis longtemps convertie en sacristie. M. le curé de Parçay [l'abbé Vivien], avec un zèle intelligent et hardi, a non seulement recueilli la somme destinée à ces travaux, mais il a découvert sur la voute de l'abside une fresque du XIIe siècle, sous un épais badigeon qu'il a décapé avec soin. Un Christ en majesté est assis sur un coussin, les pieds appuyés sur une bancelle ; il tient dans sa main droite un globe<sup>157</sup>, de la main gauche, le livre des Evangiles. L'amande et les nuages, figurés en ondes parallèles, qui entourent le Christ nimbé, sont cantonnés des quatre évangélistes. A droite, dans la partie la mieux conservée, on reconnaît St Pierre et d'autres apôtres.

*Cette peinture, moins parfaite que celle du Liget, a plus d'analogie avec celle de l'église Saint Gilles de Montoire et surtout du prieuré de Grais. Elle doit être un de nos plus anciens documents iconographiques. »*

Le bulletin paroissial de Parçay dans son Numéro 2 de Janvier 1925 donne quelques détails.

*« Disons un mot de la fresque de notre église, fresque unique au monde. Elle a valu la visite de Mr Enlard, directeur du musée du Trocadéro ; de plusieurs érudits et de trois délégués des Monuments Historiques. Elle a attiré l'attention des Beaux-Arts qui proposent de s'y intéresser, comme vient de nous le faire savoir l'abbé Guignard. Entre autres appréciations citons le président de la Société Archéologique du Vendômois, dont la parole fait autorité surtout pour ce qui concerne le XIIe siècle et dont l'intervention et les conseils nous ont été si précieux... »*

*« Je reviens, a-t-il écrit, absolument enthousiasmé de ce que j'ai vu. La peinture que vous avez eu le talent de découvrir, est une pure merveille qui se range parmi les plus belles productions du XIIe finissant... »*

*Je ne connais nulle part figure aussi intacte, et il faut le dire aussi belle. Le fait que le Christ soit imberbe augmente encore l'intérêt, car ce parti pris iconographique est rare au moyen âge... »*

*« Parçay étant prieuré de Marmoutier... je considère comme évident que cette peinture a été exécutée sous l'inspiration des moines de cette grande abbaye... Songez bien que ces peintures du XIIe siècle sont nos primitifs, aussi intéressants que les plus belles toiles du Louvre, et qu'elles furent exécutées à une époque où l'Italie, la Mère, croyait-on jadis, de la peinture murale, ne possédait encore aucune manifestation d'Art... »*

A la suite de cette découverte, le Ministère classa l'abside de l'église parmi les Monuments Historiques (4 Janvier 1928)

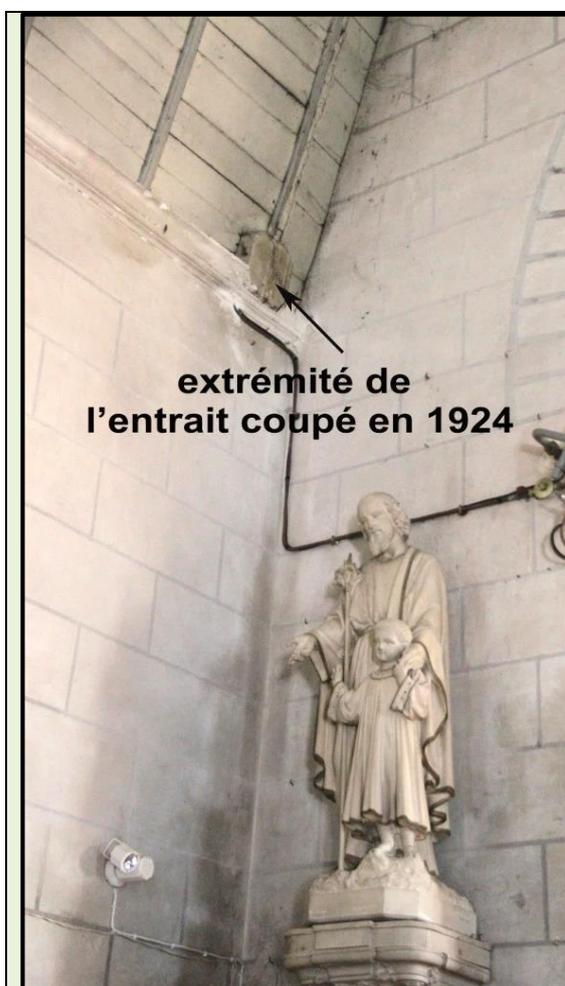
## 1924, problème de la première ferme de la charpente

La suppression du retable qui servait de cloison Est à la nef, avait donc permis la découverte de la fresque ce qui justifia sa restauration, mais problème ; la poutre d'entrait de la première ferme masquait la visibilité de cette peinture ; on hésita, puis après réflexion on décida de l'enlever. Cette opération fragilisait la structure de l'édifice et on craignait un effondrement de la toiture. Benjamin Gautier, père de Germain était de cette opération. Il était un de ceux qui armés d'une scie accédèrent à l'entrait pour le couper au ras des lambris

---

<sup>157</sup> En réalité une hostie

de la voute. Un d'entre eux s'était positionné à l'extérieur de l'édifice, surveillant si aucun incident de produisait ; sa mission était de prévenir ceux qui dans l'église opéraient pour qu'ils s'échappent au moindre danger. Rien ne se produisit, même si depuis cette date le bâtiment peut avoir montré quelques faiblesses. De même on arasa le poinçon de la ferme au ras des lambris. La vue se trouve ainsi dégagée sur la fresque, et depuis, tous ont oublié les désagréments que provoquait cette ferme. La charpente porte aujourd'hui les traces de cette mutilation (fig.135).



**Figure 135** Au-dessus de St Joseph, on peut voir les restes de l'entrait qu'on avait coupé en 1924

même côté Nord, la fenêtre à deux vantaux en bois datant de 1787<sup>158</sup>. Les trois baies sont reconstituées dans leur état primitif, la base de l'autel reportée vers le fond...

Bref, travail considérable, habilement et rapidement exécuté, à ce point que le 31 mars (1925) (Dimanche de la Quinquagésime) Notre Seigneur reprenait possession du véritable sanctuaire construit par vos ancêtres il y a 900 ans environ. Le Saint Sacrifice y était de nouveau célébré et Jésus-Hostie y recevait les adorations les hommages de réparations comme aux siècles passés... »

Signé Abbé Vivien

Le bulletin N° 4 de Mars 1925 décrit les travaux effectués.

« Il y a un an notre église était un vaste chantier. Les travaux de démolition débutèrent le 24 Janvier 1924 et à partir du 4 février les offices du dimanche furent célébrés à l'autel de la Très Sainte Vierge. Le chœur et l'ancien sanctuaire étaient encombrés de matériaux de toutes sortes. Chaque samedi, au prix d'un travail opiniâtre, on remettait le plus d'ordre possible et d'immenses bâches recouvraient les travaux en cours.

Tandis que l'on piquait le mur nord (recrépi en 1768) on démolissait cette cloison de planches et de briques dont la plus grande partie datait de 1808 et on poursuivait activement le délicat travail de décapage (longues heures d'un patient labeur récompensé par la découverte de quelques-unes des merveilles de l'incomparable fresque) Avant de supprimer le tirant dissimulé dans la cloison, et d'ailleurs remplacé par de forts chainages, on rétablissait l'entrée de l'ancienne voute du X ou XI<sup>e</sup> siècle dont les mutilations constituaient un véritable péril. (Il fallut remettre 11 claveaux nouveaux). Le plancher du grenier de la sacristie, (antique abside) est descendu, de

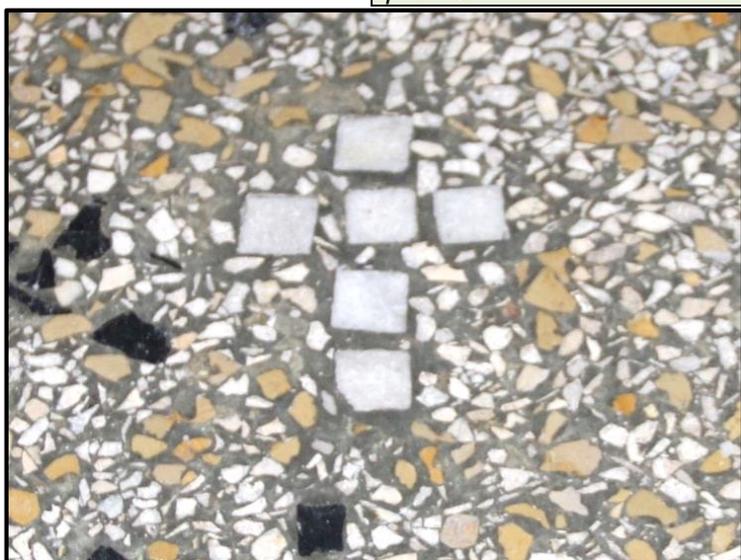
Un peu plus loin, l'abbé Vivien poursuit :

« Sans doute le gros œuvre était terminé. Les pauvres cloisons de planches et de briques qui d'ailleurs avaient été un peu remaniées en 1835 (comme en témoignait une inscription), lorsqu'on plaça les échelles conduisant aux

<sup>158</sup> Probablement œuvre du curé Louis Petit

combles, avaient donc disparu. Mais le sol était encore jonché de débris. Ce n'est que plus tard, le maître-autel étant de nouveau déplacé, que les ouvriers terminèrent cet enduit de mortier et cette imitation d'appareil de pierres d'ailleurs fort bien réussie. Les claveaux de l'arc triomphal et des trois fenêtres furent maintenus ou restaurés avec leurs joints épais et saillants, suivant la coutume du XI<sup>e</sup> siècle...

Avant de recouvrir le sanctuaire de la riche mais sévère mosaïque que nous y admirons, on a voulu faire quelques fouilles et on découvrit deux petits murs, dont l'un recouvert d'ardoises, au-dessous de l'entrée de la voûte. Près de ce petit mur, divers ossements humains que les bouleversements avaient dispersés. »



Germain Gauthier, poursuit par ce commentaire. « Lors des travaux au centre de réfection de la nef, une dalle de petits carreaux en granit noir témoigne d'ossements rassemblés. Une petite croix en cuivre, légèrement piquée dont la date témoignerait de l'origine de notre ancienne église. Son emplacement précis est situé sous les six petits carreaux de granit blanc disposés en forme de croix à 1 mètre au Nord du carrelage souvenir. C'est sur cette dalle que l'on dispose maintenant le catafalque lors d'une cérémonie funèbre. ». D'ailleurs lors du mariage de son père, Benjamin Gautier le 5 septembre 1924, le curé Vivien, dans son homélie donne quelques détails :

Figure 136. C'est là, où on découvrit une petite croix de cuivre et des ossements en 1924.

« Vous vous souvenez sans doute, mon cher Benjamin, de ce soir d'hiver, où, tandis que le village était endormi, nous travaillions sans trêve ni merci pour chercher sous cette dalle d'ardoise placée à l'entrée du chœur et qui avait éveillé notre pieuse curiosité ce qu'elle pouvait nous révéler du passé. Après un labeur opiniâtre, nous parvenons avec une émotion que je ne saurais dépeindre à trouver cette petite croix de cuivre près des restes mortels plus ou moins épars, pausément déposés là, jadis, il y a peut-être mille ans ou plus.

Humble petite croix qui avait résisté aux bouleversements et aux révolutions, mais qui redisait clairement les sentiments de foi, espérance et charité de tout un passé enchâssé dans cette terre natale à laquelle vous appartenez... »

Abbé Vivien

## 1924 Les vitraux du Chœur

On profita de la réaffectation de l'abside et les travaux qui l'accompagnaient pour installer des vitraux dans les trois baies maintenant apparentes. Ces vitraux sont des dons de familles aisées fréquentant la paroisse.

. Le vitrail central représentant de Christ remettant à Saint Pierre les clés de son Eglise est un don de la famille Gouin-Duchamp. On reconnaît ci la dévotion de ce Gouin qui s'opposa en 1906 à l'inventaire de l'église par les représentants de l'Etat.



Figure 137 Les vitraux du chœur

- Le vitrail de gauche dédié à la **bienheureuse Melle Legras** fondatrice des filles de la Charité.

- **Louise de Marillac** (Paris, 12 août 1591 - Paris, 15 mars 1660) est fondatrice avec saint Vincent de Paul des filles de la Charité
- Le 5 février 1613, Louise de Marillac épouse en l'église Saint-Gervais Antoine Le Gras (1577-1625), issu d'une vieille famille de Montferrand qui accèdera plus tard à la noblesse. Son épouse sera appelée « Mademoiselle », titre alors réservé aux épouses et aux filles d'écuyers, c'est-à-dire de nobles non titrés.
- Antoine Le Gras s'éteint le 21 décembre 1625
- Fin 1624 ou début 1625, elle rencontre le père Vincent de Paul qui établit alors des confréries de Charité, il va bientôt fonder la congrégation de la Mission, dite des Lazaristes.
- De 1625 à 1629, monsieur Vincent réussit peu à peu à tourner Mademoiselle Le Gras vers le salut des autres. Dans une lettre du 6 mai 1629, il en fait solennellement sa chargée de mission auprès des dames de la Charité.
- Louise de Marillac sera béatifiée le 9 mai 1920 par Benoît XV, canonisée le 11 mars 1934 par Pie XI et proclamée patronne des œuvres sociales en 1960 par Jean XXIII.

Ce vitrail est un don de la famille **Legras de Sécheval**. Mais malgré mes recherches, je n'ai pas trouvé de lien entre cette famille et la bienheureuse Melle Legras, si ce n'est le nom. Précisons que la famille Legras fut propriétaire du château des Armuseries au XIXe siècle. (Voir les chapitres sur les Armuseries dans « **le Sud et le Seigneurie de Parçay et les « écarts » de Saint-Georges-sur-Loire** » du même auteur.)

- Le troisième vitrail est un don des « de Woillemont », cette famille hérita des Armuseries des **Legras de Sécheval**. Noter que les Armuseries, faisaient partie de l'ancienne paroisse de Saint-Georges est à partir de 1808 de la commune de Rochecorbon. Par contre ce château se situe en limite du bourg de Parçay, ce qui explique que ses habitants fréquentaient l'église Saint Pierre de Parçay, la plus proche de leur domicile. Les relations entre les Armuseries et la Paroisse de Parçay

fut toujours très cordiales ; pendant des années, le parc entre La Planche et les Armuseries accueillit les kermesses de la Paroisse de Parçay.

### 1925 une grande festivité pour marquer l'inauguration de l'église rénovée

**Voici l'article qui parut dans le « Journal d'Indre et Loire » à propos de la restauration de l'église de Parçay Meslay en 1924, sous le titre « Une restauration »**

« Qui n'a pas vu l'église de Parçay depuis un an n'en reconnaîtra pas aujourd'hui l'intérieur. Sous la direction d'un habile architecte, un ouvrier du pays l'a restaurée avec un goût impeccable. Depuis plus d'un an, curé et paroissiens s'étaient mis à l'œuvre. Contributions pécuniaires et personnelles, tout fut grand...

Ils peuvent être fiers de leur église. L'ancienne abside, devenue pendant des années et des années sacristie et débarras, est rendue à son affectation primitive. Trois magnifiques vitraux, dons Mr le Général Comte de Woillemont et de Mr Gouin-Duchamp, tamisent une lumière discrète sur la splendide fresque du XII<sup>ème</sup> siècle, l'une des plus belles de France.

Dimanche dernier fut le jour fixé pour fêter cette restauration.

La messe solennelle fut chantée devant un chœur rempli d'hommes par l'abbé Guignard, vicaire à Saint-Symphorien, assisté comme diacre et sous-diacre de Mr l'abbé Vivien et de Mr l'abbé J. Marcel.

Le même jour, avait lieu le pèlerinage traditionnel à la grotte<sup>159</sup> de Notre Dame de Lourdes. Le soir, à 3h30, après le chant des vêpres, les fidèles en longues théories, se rendirent en priant à la grotte. Là ils trouvèrent Mgr L'Archevêque accompagné l'abbé Gounin, vicaire général et entouré d'un nombreux clergé. Mrs les doyens de Vouvray et de St Symphorien, le RP Lambert, Mrs les curés de Villedomer, de Reugny, Rochecorbon, Ste Radegonde et de Notre Dame d'Oé et plusieurs séminaristes. Un cantique composé pour la circonstance prépara les auditeurs à entendre une courte allocution du prédicateur. Au retour de la procession, les pèlerins, presque un millier, ne purent tous entrer dans l'église. Dans le sanctuaire, Monseigneur prenait place sur un siège ouvragé que deux jeunes mariés venaient d'offrir à leur église comme cadeau de noce<sup>160</sup>.

À sa Grandeur, Mr le curé (l'abbé Vivien) de Parçay, présenta l'œuvre parfaite que nous avons sous les yeux ; en mots heureux et délicats, il rappela le concours apprécié de l'Abbé Guignard, des paroissiens et des amis de Parçay. Mr l'Abbé Guignard avait accepté la mission de prendre la parole. Avec un à propos très personnel, il esquissa le rôle social de l'église de Parçay à travers ses transformations successives. Mgr l'Archevêque exprima toute sa joie et toute sa satisfaction à Mr le Curé et à l'orateur, aux fidèles, surtout aux deux cents hommes qu'il voyait à ses côtés. Pendant que la bourse de Mesdames Lefebvre et Féral<sup>161</sup> faisait appel à la générosité des assistants, la Société Musicale attentive au commandement de son chef Mr Reverdy, faisait savourer un morceau d'une douceur exquise, très bien réussi « Les chevaliers du Travail ». Surtout nous eûmes la bonne fortune d'entendre la « Schola de l'Odon »<sup>162</sup> sous l'experte direction de Mr Van de Velde, dont le talent n'a d'égal que sa modestie. Elle exécuta plusieurs motets, entre autres un « Ave Maria » et un « Tu es Petrus » dont les oreilles même incultes ont su, sinon apprécier, du moins deviner toute la perfection.

Quelle belle et bonne œuvre font les membres de cette Schola lorsqu'ils vont jusque dans les plus humbles églises de campagne, porter l'harmonie de leurs chants si suaves et si pieux ; ils développent le culte et le goût de la musique sacrée.

Merci à Mr le Curé et aux paroissiens de Parçay qui ont su mener à bien une si grande entreprise ! Merci à tous ceux, qui, Dimanche, en ont célébré le succès !!

Article probablement rédigé par Benjamin Gautier

<sup>159</sup> Reproduction de la grotte de Lourdes construite après la guerre de 14-18 au voisinage des Armuseries

<sup>160</sup> Il s'agit de Geneviève Tulasne qui épousa Marcel Gautier ; ils eurent comme enfants, Jacques, Pierre et Thérèse.

<sup>161</sup> Lefebvre représentant Meslay et Féral, les Armuseries

<sup>162</sup> Probablement chorale de Bretteville sur Odon (Calvados)

## 1925, remplacement des deux cloches

Il y avait traditionnellement deux cloches au clocher de l'église tel que le racontent les registres de l'église.

« Le 4 Octobre 1631, bénédiction d'une cloche sous l'invocation de Sainte Anne, nommée par Mr Gilles Marchandeaude de Frasné et Dame Anne Gille, veuve Ferrand, ladite cloche a pour inscription une invocation de Saint Pierre »

« Le 31 Mars 1643 on a remplacé les cordes des cloches de cette église ; qui ont couté huit livres huit sols amassés par quête »

« Le trois juin 1784 a été bénie par Mr le curé de Vouvray Doyen rural, une cloche nommée « Pierre » pesante 316 livres, en notre présence, le parrain a été le sieur F.L.Boulay, écuyer, conseiller du Roy, lieutenant du corps de la maréchaussée à Tours, la Marraine Damoiselle Anne Elisabeth Duchamp de la Frillière, fille du sieur L.Duchamp, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis et de dame Anne Elisabeth Chicoisneau. »

« Le 24 juin 1784, à l'issue des vêpres a été bénie par nous curé soussigné (Louis Petit), notre seconde cloche pesante 229 livres, nommée Marie par le Sieur Augustin Louis Duchamp de la Frillière, fils et par Damoiselle Agathe Adélaïde Abraham épouse de Maitre François Louis Boulay lieutenant du corps de la maréchaussée à Tours »

Il faut bien constater que les principaux donateurs sont les propriétaires des Armuseries, comme ce le sera en 1924 pour les vitraux ; les personnages impliqués sont de premières importances dans l'histoire Tourangelle et particulièrement celle de Saint-Georges-sur-Loire.

- Elisabeth Duchamp de la Frillière, a 15 ans en 1784, elle héritera des Armuseries et épousera René Legras de Sécheval (1757-1840), futur maire de de Saint-Georges, puis Maire de Tours<sup>163</sup>.
- Son père était feu Louis Augustin Duchamp du Porteau (1746-1778), sa mère Anne Elisabeth Chicoisneau (1746-1826) Qui donna aussi son prénom à l'une des cloches.
- Son frère Augustin Duchamp de la Frillière (1767- ), non évoqué lors de ces baptêmes, fut maire de Saint Georges puis Secrétaire de la Préfecture d'Indre et Loire
- Cette année 1784 est l'année où les « disputes font rages à l'église », année où les Capucins ont cessé de dire la messe à Parçay... Par contre, « le dimanche après le premier de l'an, est tombé sur terre et sur les arbres un verglas très épais par un vent de bise très violent, puis grande abondance de neige durant deux mois... **vin excellent** »

« Aujourd'hui vingtième jour de Frimaire 1793, l'an II de la République Française, nous, Maire, Procureur de la commune, et Officiers Municipaux de ladite Commune de Parçay nous sommes transportés à l'église du dit Parçay suivant la loi, **pour y descendre une cloche, n'en ayant que deux.** Pourquoi après l'avoir cassé dans le clocher l'avons mise par différents morceaux avec dix chandeliers de cuivre, un bénitier, un encensoir, une navette<sup>164</sup>, une lampe de tout cuivre tant jaune que blanchie... et le tout conduit au district de Tours... »

Registres des délibérations du conseil municipal

Le bulletin paroissial n° 9 de sept/oct. 1925 rapporte ;

### **NOS DEUX CLOCHES**

« Elles sonnent maintenant dans notre clocher restauré. Que de péripéties cependant depuis le jour où M. l'Architecte départemental venant inspecter l'état de la charpente fut surpris de constater le très grave affaissement du clocher jusqu'au jour où nous eûmes la tristesse de « repérer » la malheureuse fêlure de notre unique cloche !

Il semblait que les difficultés s'accumulaient au fur et à mesure des semaines et des mois.

Bref, grâce aux subsides qui furent votés l'an dernier pour la consolidation du clocher, grâce à l'avis favorable de M. l'Architecte qui nous valut l'autorisation du conseil municipal,

<sup>163</sup> Voir publication : « Saint Georges sur Loire » du même auteur

<sup>164</sup> Sorte de petit vase de métal qui est en forme de navire, où l'on conserve l'encens

grâce surtout à la libéralité des parrains et marraines, tout fut prêt pour le 30 Aout, qui en raison de la chasse fut choisi pour la bénédiction solennelle que le « **Journal d'Indre et Loire** » narrait en ces termes.

**PARCAY-MESLAY. Bénédiction des cloches.** - Si les bâtisseurs de l'église avaient pu prévoir la journée du 30 aout dernier, ils auraient construit une plus large nef. L'affluence était telle que le chœur regorgeait d'hommes et que les allées intérieures étaient remplies de fidèles debout. Beaucoup d'hommes même ne purent entrer.

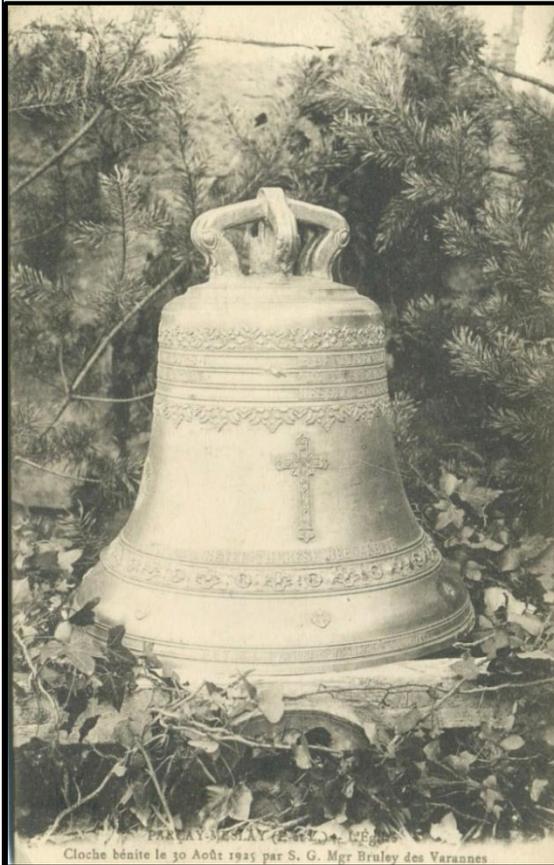


Figure 138. Bénédiction d'une des deux cloches le 30 aout 1925

C'est que Parçay, ce jour-là, fêtait la Madone de Lourdes et demandait la bénédiction des deux cloches.

Après les vêpres, une longue théorie de paroissiens de Parçay et des communes limitrophes se rendait, en priant et en chantant, à la grotte de la vallée.

Là, la procession trouva Mgr Bruley des Varannes, archevêque de Claudiopolis<sup>165</sup>.

M. le Doyen de Vouvray, M. le chanoine Guignard, MM. Les curés de Vernou, de Chanceaux, de Monnaie, de Notre-Dame-d'Oé, de Sainte-Radegonde, l'aumônier des Douets et plusieurs séminaristes escortaient sa Grandeur.

A l'église, M. l'abbé Gajard, d'une voix chaude et prenante, explique le symbolisme des cloches.

Elles sont la « voix de Dieu qui annonce à la terre la vie surnaturelle d'un nouveau chrétien, qui chante les mariages, pleure les morts et magnifie les victoires de nos armées.

Ensuite sa Grandeur<sup>166</sup> procéda à la bénédiction des deux cloches ; l'une portant les noms de Renée, Thérèse Bernadette (en mémoire de M. René Baranger et en raison de la canonisation et béatification récentes<sup>167</sup>) et généreusement offerte par M. et Mme Lesseux ; l'autre, Marguerite Marie Philomène Jeanne (en raison des noms de son aïeule avec le bronze de laquelle elle fut fondue grâce à la bienveillant générosité de M. J.B.Proust sacristain et de Mme Marguerite Proust<sup>168</sup>)...

Le chœur des chantres et chanteuses in-

terpréta un cantique de circonstance.

Puis Monseigneur donna la bénédiction du Saint-Sacrement et M. le curé de Parçay [l'abbé Vivien], en quelques mots émus, dit toute sa gratitude à sa Grandeur, aux prédicateurs, aux assistants et aux généreux donateurs qu'on ne saurait trop remercier. Après une pluie de dragées et de piécettes, le presbytère<sup>169</sup>, vraie maison commune ouvrit ses portes à la foule immense de fidèles, tous invités à un vin d'honneur par les parrains et les marraines.

<sup>165</sup> Claudiopolis de Bithynie ou Bithynium, aujourd'hui Bolu, dans la province de Bolu en Turquie. Georges Prudent Marie Bruley des Varannes en fut l'évêque titulaire de 1924 à 1943. Il prit ce siège après avoir été évêque de Monaco de 1921 à 1924. Rappelons qu'il a des liens de parenté avec les Lefebvre de Meslay, ce qui explique probablement sa présence ; son père, Georges-Prudent Bruley, est né à Tours le 4 mars 1830 et mort aux Girardières à Vouvray le 23 octobre 1898, c'était un magistrat français, notoire comme auteur d'ouvrages historiques. Lui-même était le fils de de **Prudent Bruley**, préfet et d'Élisabeth Lévêques des Varannes (voir page 67)

<sup>166</sup> Les inscriptions portées sur les cloches indiquent qu'elles furent bénies par Mgr Nègre évêque de Tours et portent la date du 15 septembre qui fut avancé au 30 aout pour motif de chasse, celle-ci débutait le 1<sup>er</sup> septembre.

<sup>167</sup> Il s'agit de Bernadette Soubirous

<sup>168</sup> Marguerite Proust fut aussi la donatrice à l'APEP du terrain qui deviendra le parc Saint-Pierre.

<sup>169</sup> L'actuelle mairie

Rendons hommage à la Société Musicale, qui, précédée de sa nouvelle bannière et magistralement dirigée par son chef, M.Pinon, exécuta pendant la procession et la cérémonie des morceaux d'une exquise harmonie. Fête inoubliable qui honore grandement la paroisse et son pasteur ! »



Figure 140. Le beffroi du clocher après restauration



Figure 139. Les deux cloches de l'église



Figure 142. Les cortèges religieux, partant de l'église sont accompagnés de la Société Musicale ; ici la fête Dieu. (Source T.Prade)



Figure 141. Les cortèges se dirigent vers la grotte consacrée à ND de Lourdes, voisine des Ar-museries

## L'abbé Vivien.

L'acteur majeur de tous ces travaux et transformations est sans conteste l'Abbé J.M.Vivien. D'origine probablement rurale, manifestement un homme cultivé, Il est surprenant de constater à travers les différents articles de presse comme dans les bulletins paroissiaux la modestie qu'affiche en permanence le personnage. Il ne revendique à aucun moment la découverte de la fresque ; mais à la vue des travaux réalisés, il fallait qu'il dispose d'une force de motivation considérable pour pouvoir entraîner la population du bourg, la mairie, les corps constitués à transformer l'église. Il sut se montrer convainquant auprès des riches donateurs qu'il sollicitait. La première action qu'il entreprit concerne la reproduction de la grotte de Lourdes en 1921<sup>170</sup>. Il avait une dévotion toute particulière pour Lourdes, Notre Dame et Bernadette Soubirou. Il avait su susciter la réalisation de cette grotte en remerciement à la Vierge : peu de Parçillons étaient tombés sur les champs de bataille de 1914/18 : en effet Parçay est sorti plus épargné que beaucoup d'autres villages de France. Alors qu'à cette date on dresse des monuments aux morts, il n'oubliait pas ceux qui en avaient réchappé. Elle fut aménagée par les jeunes de l'époque durant l'hiver 1921-22. La statue de la Vierge fut apportée en procession le jour de Noël 1921, et scellée dans son logement. Jusque vers 1950, le quatrième dimanche de septembre, la paroisse venait en procession de l'église à la grotte, en chantant des cantiques...

Par suite de sa modestie, il est difficile de collecter des informations sur le personnage, ne serait-ce que la durée de son apostolat à Parçay-Meslay. D'ailleurs il n'y terminera pas sa vie comme d'autres ; l'histoire rapporte sans qu'on en ait la preuve formelle, qu'il ne bénéficia pas, localement, de la gentillesse et du respect qu'il méritait : son caractère conciliant lui faisait rechercher la bienveillance et éviter les conflits. A cette période sévissaient les confrontations brutales et violentes de l'anticléricalisme. L'instituteur du Bourg Mr Ducol, athé convaincu était la bête noire du clan catholique qui voulait entraîner le curé dans sa réaction contre l'instituteur. Il semblerait que J.M.Vivien ait refusé d'entrer dans cette querelle... Une cabale s'éleva, on sollicita l'archevêché de déplacer le curé de Parçay, réclamation à laquelle les autorités ecclésiastiques finirent par céder. Cet incident n'est pas confirmé et n'est pas reconnu par tous. Quittant Parçay-Meslay, il fut nommé curé de Chinon, ce qui manifestement était pour lui une promotion et une reconnaissance. Son départ semble être vers 1932, période où la prédominance du front-populaire dut exacerber les luttes entre catholiques et anticléricals. Avant de partir il participa à la création de l'école de garçon qui s'installa dans la salle saint-Pierre qui fut

construite  
sous son  
ministère.



Figure 143.  
Cette photo  
prise devant  
Grand'Maison,

presbytère de l'époque regroupe des notables de Parçay-Meslay. Il serait intéressant de les identifier. Seulement, au centre, le curé de cette époque l'abbé J.M.Vivien est reconnu. Il apparaît comme un individu volontaire et entreprenant, comme le démontre le poing serré sur son genou et cela sans mettre en cause son calme permanent, sa bienveillance naturelle qui le faisait apprécier par les parçillons, Il disposait d'une solide corpulence qui devait en imposer. (Source Photo. Thérèse Prade)

<sup>170</sup> Pendant l'hiver 21-22, un pèlerinage avait eu lieu à Lourdes. Un fragment de la grotte de Massabielle de Lourdes a été scellé dans la paroi de la grotte de Parçay.

# Chapitre IX

## Le Presbytère, Grand'Maison et la salle Saint-Pierre, le cimetière

### Le Presbytère.

L'ancien presbytère qui se dresse encore devant l'église, et qui deviendra fin du XIX<sup>e</sup> et une partie du XX<sup>e</sup> siècle le bâtiment de la Poste de Parçay-Meslay avait été construit quelques années avant la révolution ; il n'existe pas sur le terrier de 1757.

« Le 3 mars 1793, René Gaultier, maire, et le conseil municipal donnent leur accord pour la construction d'un puits dans l'entrée du nouveau jardin et devant l'entrée presbytérale de la cure ». (registre des délibérations)

La propriété sera saisie comme « bien National » en 1790 et vendu le 11 Messidor an IV (29 juin 1796) moyennant 3230 livres au citoyen René Pierre Guesdier de Tours<sup>171</sup>.

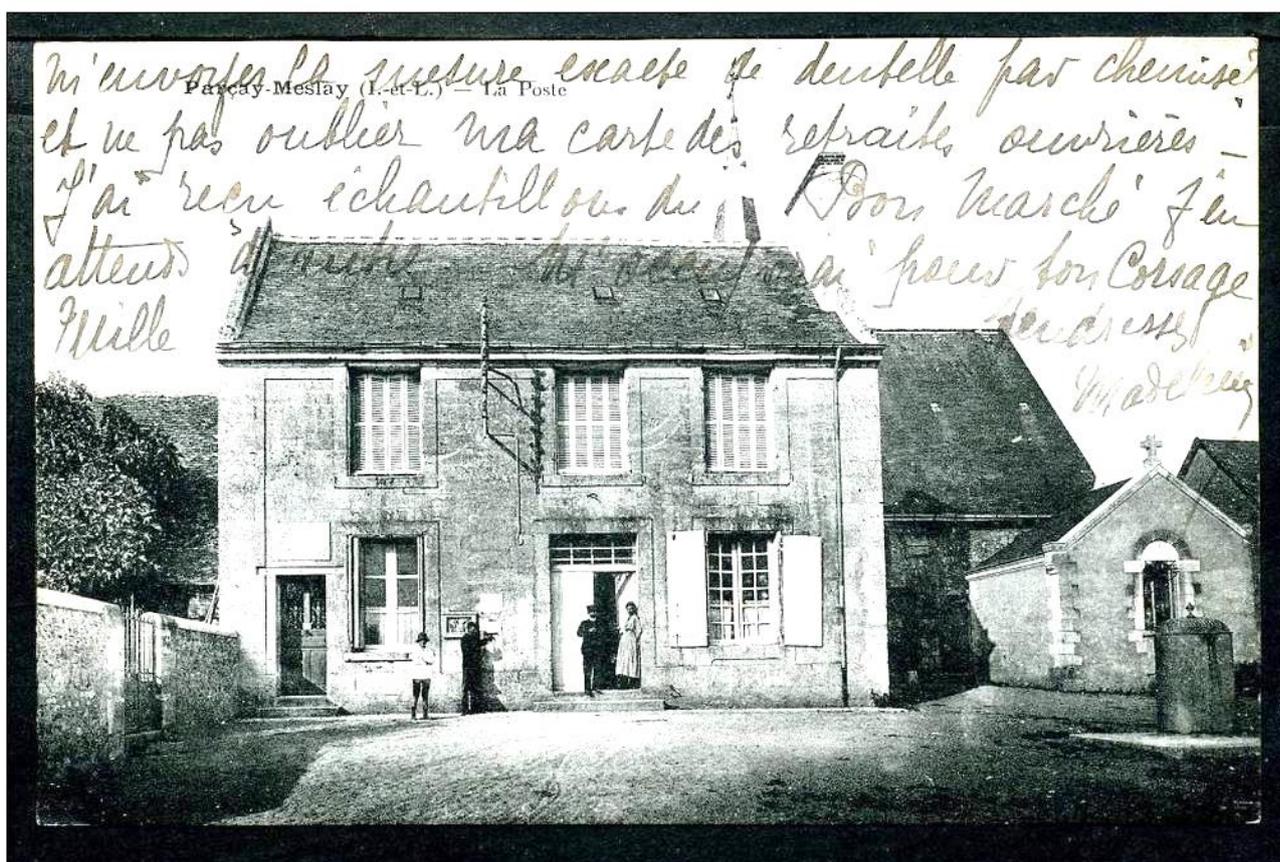


Figure 144. L'ancien presbytère devenu bâtiment de la poste ; noter la présence du puits creusé en 1793, sur la droite de la carte, ainsi que le fait que le mur (Ouest) de la sacristie ne rejoint pas celui de l'église, laissant un passage permettant d'y accéder sans passer dans l'église comme aujourd'hui.

<sup>171</sup> Article 2124, 1Q1098 ; comptabilité des revenus des biens nationaux Parçay articles 2018 à 2124. Ce même personnage avait acheté le logis seigneurial le 7 mai 1795.

Le 28 juillet 1810 le Curé François Louis Petit rachète le presbytère à Mr René Legras<sup>172</sup> (qui l'a obtenu semble-t-il par héritage) pour un montant de dix-huit cent livres tournois<sup>173</sup>. Lorsque le curé Petit décède on applique le testament qu'il avait rédigé le 30 décembre 1807 au profit de sa sœur Françoise Petit et Marie Porché. Celles-ci proposent un acte de cession en faveur de la mairie de Paray.

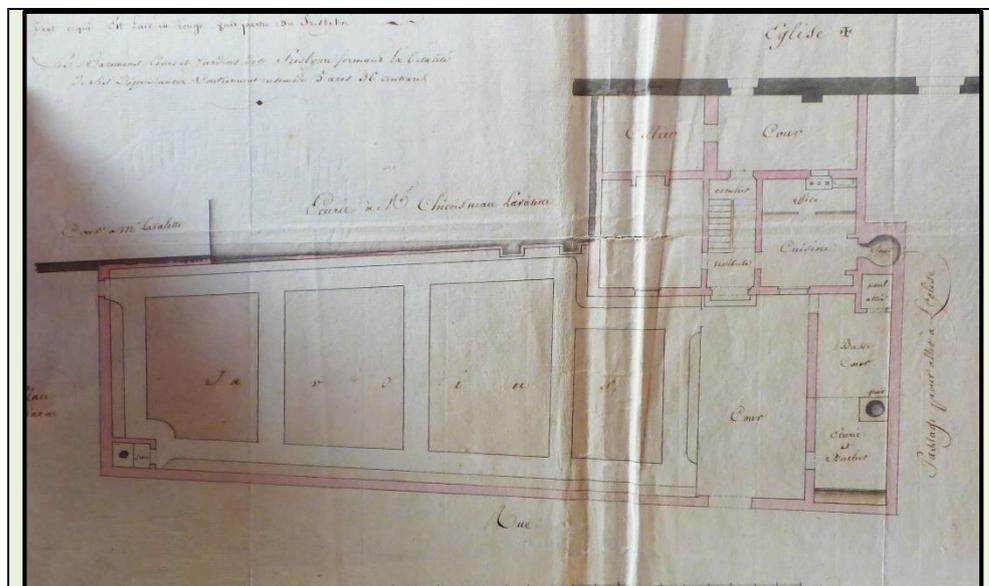


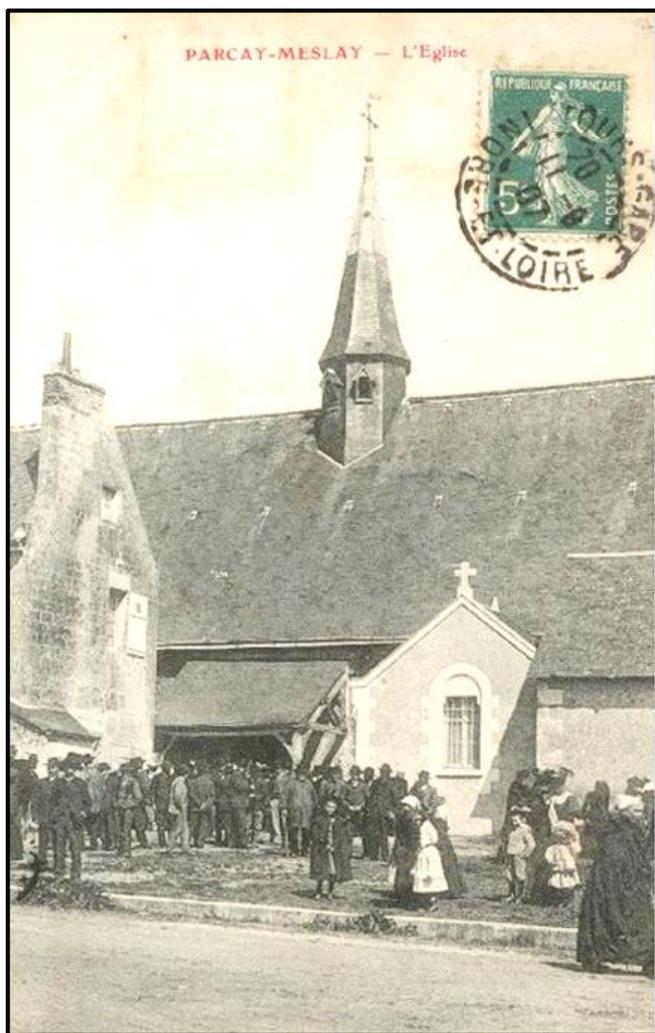
Figure 145 Plan de l'ancien presbytère propriété de Mme Françoise Petit et Marie Porché (plan de 1812)

**Après de décès de François Louis Petit, en 1813 vente du presbytère en viager à la mairie.** «Nous Françoise Petit et Marie Porché légataires de feu M. Louis François Petit desservant de la commune de Parçay, par son testament en date du 30 décembre 1807 et cette qualité (d'être) seules héritières dudit défunt et propriétaires de la maison appelée le presbytère située commune de Parçay, composée de deux chambres basses à cheminée dont une servant de cuisine avec four dedans, un vestibule entre les deux dites chambres, un escalier en bois dans le dit vestibule pour monter à deux chambres hautes aussi à cheminée, vestibule aussi entre lesdites deux chambres, grenier recarrelé, comble dessus, couvert en ardoise, une petite écurie dans la cour avec un petit toit à porc et un puits dans la cour du côté du midi, un petit jardin contenant environ quatre chainées, un lieu d'aisance au bout dudit jardin, le tout renfermé de murs, ayant une grande porte cochère pour entrer dans la cour, joignant du midi au couchant au chemin, et du levant et du nord à la ferme de Parçay et à l'église de ladite commune ; une petite cour entre ledit bâtiment et ladite église, un petit cellier dans ladite cour, le tout tel qu'il se poursuit et comporte, nous vendons, cédon et abandonnons ladite maison avec toutes appartenances et dépendances sans en rien conserver, à ladite commune de Parçay.... » (registre des délibérations)

Le 28 février 1907 location du presbytère par la commune représentée par son maire Jean baptiste Serrault au curé Métivier pour la somme annuelle de 150 francs. (Accord de l'Archevêché et de la préfecture).

<sup>172</sup> Propriétaire des Armuseries, futur maire de Tours

<sup>173</sup> Acte du 23 juillet 1810 devant René Meunier Notaire à Rochecorbon



Le presbytère sera transféré à « Grand'Maison » le 13 mai 1913, lorsque Emile Paul Germain Proust, vicaire de la cathédrale de Tours<sup>174</sup> acquit la propriété. Le 3 avril 1926, il en vendit la nue-propriété, l'usufruit devant y être réuni à sa mort « *au syndicat professionnel des membres du clergé du diocèse de Tours* »

Le 25 septembre 1980, le conseil municipal autorise le Maire (Pierre Gautier), à acquérir les locaux pour y transférer l'actuelle mairie, y transférer les locaux et agrandir l'école. Après accord de la préfecture l'acte fut signé le 2 avril 1981. Toutefois ne faisait pas partie de la vente, un petit bâtiment au Sud du portail, réservé pour être le nouveau presbytère. Cette construction est aujourd'hui rasée. Les prêtres gérant la paroisse sont aujourd'hui regroupés à Vouvray ; le premier presbytère a été remis à la disposition du clergé.

Figure 146. Photo d'avant 1907, sur le pignon EST de l'ancien **presbytère** on peut constater l'existence de l'ancien four à pain qui fut détruit vers 1913, lors de l'affectation du bâtiment au PTT

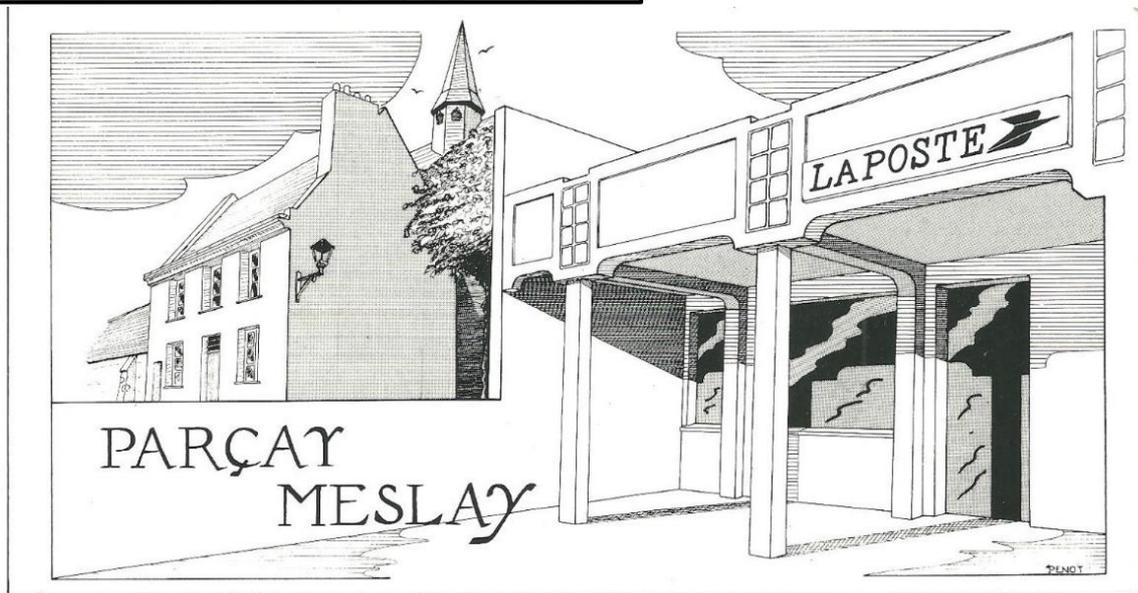


Figure 147. La poste installée dans l'ancien presbytère, sera transférée dans les locaux neufs situés sous les arcades ; aujourd'hui il n'y a plus de Poste à Parçay-Meslay....

<sup>174</sup> ADIL : Registres des enregistrements des hypothèques de Tours, Vol 4721, n° 26.

## La Grand' Maison.

Nous ne retiendrons que le nom de Grand'Maison, et non celui de « Maison du Bailly » qu'avait introduit Ranjard ; ce nom ne repose sur rien de tangible alors que le nom de Grand'Maison est utilisé dans tous les actes et se retrouve sur toutes les cartes anciennes.



Figure 148. Sur cette photo du bourg des années 1980 on découvre Grand'Maison dans la configuration initiale avec ses constructions annexes. L'ensemble est voisin de la représentation qu'en donne le terrier de 1754 et le cadastre napoléonien

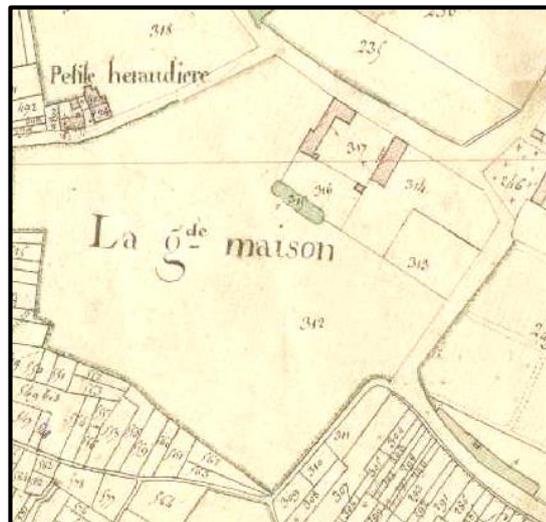


Figure 149. Partie du cadastre napoléonien (1816) représentant Grand'Maison



Figure 150. Grand'Maison devenue la mairie de la commune de Parçay-Meslay.

Suivons dans sa description André Montoux <sup>175</sup>; « Lorsque l'on compare la description qui est faite le 21 Aout 1716<sup>176</sup> avec l'acte d'achat de la commune de 1981, on constate que très peu de choses ont changé entre ces deux dates. De l'actuelle rue de la mairie, on pénètre dans la cour par une porte piétonne, à la gauche d'un

<sup>175</sup> André Montoux « Vieux logis de Touraine »

<sup>176</sup> ADIL acte Cottureau du 21 Aout 1716

portail monumental, à l'arcature moulurée, en plein-cintre et à clé en saillie. Un des ventaues en bois est assujéti à l'intérieur par une barre de fer sur laquelle se trouve gravée la date de 1670, très proche certainement de celle où fut construit l'édifice.



Figure 152. La charpente en carène de navire inversée.



Figure 151. Le porche d'entrée et la façade SUD

Celui-ci se compose d'un bâtiment de forme rectangulaire, d'un rez-de-chaussée, et d'un comble éclairé par trois lucarnes aménagées dans le toit en ardoises à quatre pans. Le tout en surélévation sur un sous-sol partagé au centre par un couloir sous plancher. À gauche côté rue, on entre dans une grande salle dont les voutes d'arête dorment quatre grandes travées reposant sur un pilier quadrangulaire. À droite la même disposition existe, mais la perspective est altérée par la présence de cloisons. C'était l'ancienne cuisine avec sa cheminée, qui était munie en 1716 d'un four. L'entrée du vestibule est sous un perron accessible par une double volée convergente de huit marches. La porte du logis situé directement dans son axe, est à linteau droit à fronton triangulaire et semblable à celle du Nord. De part et autre s'ouvrent trois baies à huisseries à petits carreaux. Les alléges sont limitées par un bandeau plat au niveau des appuis et par un gros cordon mouluré en tore au niveau du plancher. Même la disposition intérieure apparait identique en 1984 ; on retrouvait l'escalier de bois du XVII<sup>e</sup>, d'une seule volée très raide tournant à droite avec des balustres à double poire inégale. Il accède au grenier carrelé formant un vaste vaisseau sous une charpente en carène de navire inversée. »

N'oublions pas que le sous-sol a superbement été réaménagé pour y installer la bibliothèque municipale « LE LIVRE DANS LES VIGNES », et que la face Sud, donnant accès à cette bibliothèque a été creusé un théâtre de plein air semi-circulaire.



Figure 153. Le LIVRE DANS LES VIGNES, bibliothèque municipale de Parçay-Meslay dans le sous-sol de la mairie.

## Les propriétaires

André Montoux. « Le lieu closerie et métairie appelé Grand'Maison relevait censitairement<sup>177</sup> de la Seigneurie de Parçay, propriété de l'abbaye de Marmoutier. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, son propriétaire était François Pommier dont la succession fut partagée entre ses frères et sœurs. Grand'Maison échut à Jean et René Pommier qui la vendirent le 21 aout 1716<sup>178</sup> à Martin Mauduit, marchand fermier de la seigneurie.



Figure 154. Face Sud donnant accès à la bibliothèque municipale après avoir traversé le théâtre de plein air semi-circulaire (photo R.Pezzani)

Le terrier de 1754 confirme cette propriété qui est alors gérée par la veuve de Martin Mauduit « *Ladite veuve Mauduit pour son lieu nommé la Grande Maison, composé de plusieurs bâtiments pour les maîtres et le closier. Le tout renfermé de murs, chargé du droit de portoirée en outre le cens...* »

La propriété passera ensuite, par héritage, à Marguerite Françoise Moreau dont la mère était Marie Mauduit. Elle épousa le 26 janvier 1768 Louis François Robin, directeur de la Poste de la ville de Loches et greffier en chef au grenier à sel de cette ville. Ils aliénèrent Grand'Maison le 4 Janvier 1782 à François Louis Boulay, écuyer, conseiller du Roy, capitaine de cavalerie et lieutenant de la maréchaussée de Tours et Agathe Adélaïde Abraham. [Personnages qui participèrent au financement et baptême des nouvelles cloches de l'église en 1784]. Devenue veuve, celle-ci vendit la propriété sauf les dépendances consistant « en terres, prés, bois taillis et patureau » qui avaient été cédés par son mari à Monsieur de la Frillière. Les bâtiments furent acquis en indivision par les deux beaux-frères. Olivier Duchamp et Claude Gaultier, celui-ci se portant garant pour celui-là. Mais le premier ne payant pas et ayant de nombreux créanciers, le second intenta une action en justice, et, finalement, resta seul propriétaire de la Grand'Maison en l'an XIII (1805). Sa famille<sup>179</sup> devait rester propriétaire jusqu'en 1897.

Comme nous l'avons vu, en 1913 Grand'Maison devient le presbytère, puis à partir de 1985 l'Hôtel de Ville de Parçay-Meslay.

<sup>177</sup> Relevait censitairement = payait ses taxes à la seigneurie

<sup>178</sup> ADIL archive Cottereau

<sup>179</sup> En 1816, la matrice cadastrale identifie Jean Gaultier comme propriétaire ; il est reconnu comme adjoint de Parçay-Meslay

## Le parc de Grand'Maison et la salle Saint-Pierre.

Ce parc faisait partie des terrains qui furent séparés de Grand'Maison en 1826 en étant vendus à Monsieur de la Frillière ; probablement Augustin Duchamp de la Frillière, beau-frère de René Legras de Sécheval, seigneur des Armuseries.

D'après le bulletin publié par la mairie de Parçay-Meslay « La vie quotidienne à Parçay-Meslay de 1900 à 1950 », publié en 2004 et complété d'informations transmises par Germain Gautier.



Figure 155 Le chanoine Georges et Raymond Hyron. Derrière, Jacques Gautier.

« Ce magnifique parc de Grand'Maison, d'environ un hectare en plein centre bourg est devenu un des centres de festivité du bourg ; en plus du théâtre en plein air, lieu favori de l'expression musicale locale telle que la fête de la musique ou des concerts estivaux, il attire des manifestations sportives comme la randonnée des vignes, voire des courses de vachettes (organisées par la Banda). Le parc borde sur son côté Ouest, la mairie et la salle Saint-Pierre.

Si cet espace est aujourd'hui un bien partagé, c'est grâce à un don vers 1944, d'une bonne âme de la commune ; Marie Proust : sa fille Marguerite Proust épousa Maurice Deswarte, un belge qui fit souche à Parçay-Meslay durant la guerre 14/18. Le couple n'eut pas d'enfant et Marie Proust décida de donner ce terrain à l'Association Parcillonne d'Éducation Populaire (APEP). C'était une vigne et du terrain nu, et à l'initiative du chanoine Georges, un architecte élabora une étude de plantation d'arbres de différentes essences. Ce sont les jeunes Parcillons nés dans les trente premières années du siècle qui arrachèrent la vigne et plantèrent tous les arbres (hiver 46-47). Pendant longtemps, ce parc resta le privilège d'une certaine partie de la population qui se souvenait de la séparation de l'Église et de l'État<sup>180</sup>. Puis, les générations se succédant, les rancunes s'estompèrent et permirent une entente entre l'APEP et la municipalité. Ce

parc, lieu de détente et de loisirs, est maintenant ouvert à tous et permet d'organiser de très belles fêtes. »

**Création de la salle Saint-Pierre.** Elle fut construite quelques décennies avant la création du parc Grand 'Maison : dans les années 1924-1925 le besoin se fait sentir de disposer d'un local pour les activités récréatives et le sport. Suivons Germain Gautier dans ses commentaires.

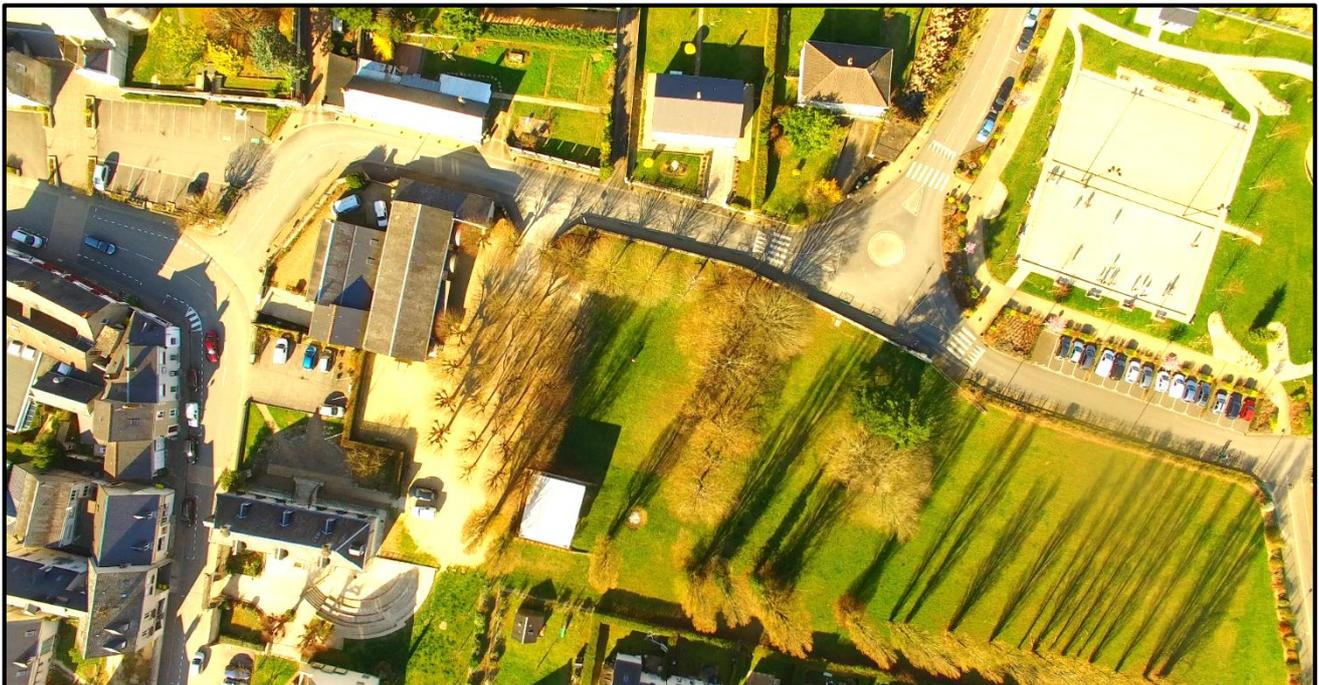


Figure 156. Le parc Grand'maison, entre la Mairie et le terrain de boule

<sup>180</sup> Les relations entre anticléricaux et pratiquants atteignent leur paroxysme à cette période.

« Un militaire de la base aérienne, fervent de gymnastique, s'appelant Raymond Hyron, qui avait épousé une jeune fille du village, Élisabeth Tuslane, sut motiver une fraction de la jeunesse locale de pratiquer une activité sportive : la gymnastique. Mais pas de local approprié pour pratiquer la culture physique. On contacta une jeune fille du pays : Marguerite Proust, elle était propriétaire du terrain adjacent au presbytère (actuelle mairie) et à la maréchalerie et épicerie de la famille Bribard (actuellement l'annexe de la mairie). Elle accepta de céder son terrain. Mais fallait-il trouver les fonds pour y construire un bâtiment : cela fut rendu possible grâce à l'argent collecté lors de fêtes associatives, kermesses, tombolas... Le Maire de cette époque, était Léon Tulasne ; il regardait d'un œil favorable ce projet, tenta en vain de convaincre son Conseil Municipal de participer au projet, mais en vain ; ce fut donc des dons de toutes origines qui permirent au projet de se concrétiser, donc de construire une salle de sport qu'on appela « **Salle Saint-Pierre** »

Figure 157. Photo de l'Avionnette, l'association sportive de Parçay, membre de la Fédération des patronages de France. A gauche l'abbé Vivien, au centre Raymond Hyron, personne qui fut à l'origine de cette activité de gymnastique à Parçay-Meslay et particulièrement dans la salle Saint-Pierre dans laquelle la scène n'avait pas été aménagée ; on y trouvait les points de fixations pour y installer la barre fixe. L'Avionnette participait à tous les concours régionaux. Bernard Gautier se



souvient qu'en 1936 son père, Benjamin Gautier, l'avait conduit à Blois pour monter en tête de la pyramide humaine ; il affirme que « cette Fédération était très efficace et pesait lourd ». Au premier rang, le petit garçon en blanc est Robert Gilet Document source Germain Gautier.

« Le bâtiment s'éleva, avec un plateau supérieur pour le théâtre, le reste était destiné à la gymnastique, avec agrès, barre fixe ; les tendeurs étaient fixés à des plots en bétons que l'on déplaçait à la demande : la discipline des barres parallèles, qui sollicitait peu de surface se contentait du fond de la salle. »

**L'Avionnette** : Créée en 1925 par M. Raymond Hyron, sergent mécanicien de l'armée de l'air, elle fut d'abord destinée à des adultes : barre fixe, barres parallèles et mouvements d'ensemble à mains nues.

Jusqu'en 1930, les exercices aux agrès ne pouvaient être pratiqués qu'à la belle saison dans la cour du presbytère. Après 1930 cette activité put se dérouler une grande partie de l'année Salle Saint-Pierre.

En 1936, création d'une section gymnastique pupilles garçons, avec les mêmes agrès assortis à la taille. Les mouvements d'ensemble se faisaient avec chacun un bâton (ça ressemblait un peu à une préparation militaire). Outre sa prestation sur la place du village le 14 juillet, l'Avionnette participa à des festivals, à des concours départementaux et régionaux.

Ce besoin d'un local pour y tenir des activités sportives s'associait à la recherche d'une salle pour des représentations théâtrales. Le bulletin paroissial en fait mention dès son second numéro de janvier 1925. Déjà en 1924, l'abbé Vivien, mentionne dans une homélie<sup>181</sup> l'existence d'une salle paroissiale dont la localisation certaine pose quelques problèmes.

<sup>181</sup> Celle du mariage de Benjamin Gautier.

**Séance récréative.**

Le bulletin se charge cette fois de vous porter notre présente invitation à la prochaine soirée récréative du dimanche 4 Janvier (1925) à 2 heures, Salle Saint-Pierre.

Au programme

**Le commissaire est bon enfant**, comédie, huit personnages.

**La Mère Michel et son chat**, Vaudeville avec chant, quinze personnages.

**A qui le Neveu ?** Comédie en deux actes par Th. Botrel....

De même dans le n° 24 d'Avril 1927, on trouve l'annonce ci-après. Ces annonces confirment que la Salle Saint-Pierre était déjà construite à ces dates. D'autres sources semblent confirmer son existence à partir de 1926. Elle est bâtie autour d'une ossature en charpente métallique, les murs étant en construction légère de parpaings de 10 cm. Le pilier Nord Est du bâtiment dans le socle supportant l'IPN de la charpente porte gravée, l'inscription suivante « 2 février 1930 », sans qu'on ait confirmation de la signification exacte de cette date. Jean-Pierre Gilet, se souvient des propos de son père qui, avait alors 7 ans. « Chacun des élèves de l'école de l'APEP, à la demande de leur instituteur avait rédigé un petit mot sur un bout de papier. Ceux-ci avaient été enfermés dans une bouteille qui est scellée au pied du pilier. L'inscription est toujours visible.

**Paroisse de Parçay-Meslay**

---

**Grande Séance Récréative**

Salle Saint-Pierre

Le Dimanche 27 mars, à 2 h. 1/2

---

AU PROGRAMME

**SAINT TARCISIUS**

Drame en 3 actes

Jeunes chrétiens : Tarcisius, Victorinus, Cyprianus, Sergius, Cœcilius, Sosthenes, etc...

Jeunes païens : Corvinus, Petilius, Virgile, Lucrèce, Scevola.

Officiers romains : Sébastien et Quadratus.

Prêtre et diacre : Dyonisius et Reparatus.

Noble païen : Lucinus.

---

**L'Affaire du tuyau de poêle**

Comédie-bouffe en 1 acte  
(14 personnages)

---

**L'Elève-Caporal**

Comédie Militaire

Capitaine, sergent-major, caporal  
soldats et 6 jeunes recrues

---

**QUÊTE... ET INTERMÈDES COMIQUES**

Figure 159. Publicité du bulletin d'avril 1927



Figure 158. Inscription au pied du pilier Nord-Est

Le sous-sol de la scène de théâtre fut creusé ultérieurement avec pioches pelles et brouettes : on destina ce volume aux répétitions de musique avant de devenir le laboratoire d'initiation à la photographie (RIAGE).

La salle devint au cours des ans, un local à disposition de différentes Associations parcellionnes. En 2017, à l'initiative de son maire Bruno Fenet, la commune entreprit la modernisation du bâtiment. C'était une opération délicate dans la mesure où la mairie n'est pas propriétaire du lieu et son détenteur n'était pas vendeur : on décida, d'un commun accord de signer un bail emphytéotique préservant l'appartenance à son propriétaire tout en attribuant à la mairie de Parçay-Meslay des droits suffisants pour construire ou modifier.

Figure 160. La Salle Saint-Pierre durant l'hiver 2016-2017, avant restauration



## La Campagnole.

Ce goût et cette tradition pour le théâtre ont perdu jusqu'à nous ; cette association Parcillonne propose chaque année depuis la présentation de « *Opération biberon* » en 1984 des manifestations annuelles. Longue vie à cette troupe !

## Le terrain de boule et l'aire de jeux

Longeant le parc de Grand'Maison on ne peut ignorer le terrain de boule. Le terrain avait été acheté par la mairie à la fin des années 1990 ; après quelques années on décida d'y installer un boulodrome. La qualité des installations du terrain lui-même mais aussi du chalet qui lui est dédié ont généré un engouement pour ce sport. Il n'est pas rare d'y rencontrer une forte densité d'amateurs acharnés. L'adjonction de place de parking a soulagé l'encombrement du centre bourg tout en assurant une extension d'accueil pour tous ces artisans qui, en semaine, viennent



Figure 162. La Campagnole



Figure 161 Les terrains de boule et l'aire de jeux en 2016

profiter d'une restauration locale appréciée. Les plus petits n'ont pas été oubliés puisque on créa pour eux, en contrebas une aire de jeux avec de multiples agrès ; cet espace fut inauguré le 4 juillet 2014.

## Le cimetière

Avant la révolution les défunts de la paroisse, étaient enterrés en rapport avec leur origine sociale ; les dignitaires ecclésiastiques ou laïcs étaient en général ensevelis dans l'église même, les archives nous permettent d'en établir une liste. Les autres n'avaient accès qu'au cimetière. (Voir annexe 1)



Figure 163. Sur le cadastre napoléonien, l'ancien cimetière est identifié par la parcelle 246

Le cimetière se positionnait historiquement au Sud de l'église, sur la place actuelle. (Voir figure 163), mais à partir de la Révolution la législation impose progressivement d'éloigner le cimetière des habitations. Les raisons en sont sanitaires. Simultanément la prise de conscience des modes de propagation des maladies infectieuses, du développement de l'hygiène va faire que les communes durent se soumettre à cette pression légale ; il n'est pas étonnant de constater que Rochecorbon et Parçay-Meslay prendront à des dates voisines, les décisions d'éloignement. Dès **1850** Mr et Mme Ponti (propriétaire du Logis Seigneurial), propose de participer financièrement à l'éloignement du cimetière ; sa proposition est rejetée par la mairie.

- **Le 24 juin 1873** : projet d'établissement d'un nouveau cimetière au lieu dit la Guillonnière « en remplacement de celui placé au milieu du bourg, à 10 mètres des habitations ». Le projet fut établi par Monsieur Michaud, architecte.

- **1875**, verra l'établissement d'un devis, le vote du conseil de procéder à un emprunt... mais pour des raisons non identifiées, peut être liés à la distance du bourg ou un changement de municipalité le projet sera « enterré » et il faudra attendre **1888** pour le voir réapparaître. On a oublié le projet précédent et il est repris à zéro.

- **Le 2 Décembre 1888**, Le Conseil Municipal vote l'autorisation d'achat d'un terrain pour le nouveau cimetière. Ce sera le cimetière actuel, le terrain est vendu par la veuve Deschamps. A partir de cette date les événements vont se précipiter.

- **Le 19 Mars 1889**, le devis des travaux est établi à 4356,92 Francs.



Figure 164. Le "nouveau" cimetière. On voit distinctement les limites du cimetière de 1890, et sa géométrie en forme de croix ; le long des bras de cette croix les concessions étaient initialement réservées aux tombes « à perpétuité », c'est pourquoi on y trouve encore les caveaux des anciens notables de la commune. Au croisement des deux allées se dressait la croix qui fut déplacée au côté Est.

- Quelques jours plus tard, le **31 Mars 1889** la translation est validée ainsi que le lancement d'un emprunt de 5800 Francs.
- **Le 11 aout 1889**, les travaux sont adjugés à Monsieur Daveau, entrepreneur à Sainte-Radegonde.



Figure 166. Cette croix et sa plaque commémorative de l'inauguration du cimetière se dressait initialement au croisement des deux allées principales, elle fut déplacée près du mur Est.



Figure 165. Sépulture de la famille Serrault, à l'entrée du cimetière

- **Le 21 Novembre 1889**, réception définitive des travaux du nouveau cimetière (Paul Lorin, Architecte à Tours).
- **Le 1<sup>er</sup> février 1890**, inauguration du nouveau cimetière par François Serrault Maire de Parçay-Meslay et Louis Dansault adjoint. La première personne inhumée semble être madame Marie Augustine Sicard, épouse de Clément Gautier, décédée le 1<sup>er</sup> Février à l'âge de 62 ans. Sa tombe a disparu. Quelques tombes furent transférées de l'ancien cimetière, en particulier celles réservées aux prêtres de la paroisse ; la pierre tombale de roche claire se dresse toujours le long de l'allée principale.
- **Les concessions à perpétuité.** Le conseil municipal avait décidé de réserver les sépultures placées le long des allées principales formant une croix aux concessions à perpétuité. Le maire François Serrault se réserva celle située proche du portail d'entrée. Il aimait affirmer qu'il voulait pouvoir assister aux funérailles de ses concitoyens en les « voyant » arriver lors de leur enterrement. Il n'eut pas longtemps à attendre car il décéda peu d'années après cette inauguration, le 4 mai 1893 à l'âge de 72 ans : son épouse, Marie Bordier le suivit, trois jours plus tard le 7 mai. François Serrault avait été nommé maire par le préfet d'Indre et Loire le 5 septembre 1868 en remplacement de Serrault Claude François, lui-même successeur en 1830 de René Gaultier, « suspendu » de ces fonctions.

François Serrault est donc resté Maire de Parçay-Meslay durant 25 ans !!! Son fils Baptiste<sup>182</sup> lui succéda comme premier édile de la commune.

- **Le 9 Février 1990** on décide d'y planter quelques arbres et d'y apporter du sable. L'endroit couvre une nappe d'eau souterraine qui emplit rapidement les tombes dès leur creusement. La commune est obligée d'acheter le **18 février 1894** une pompe « *pour l'épuisement des fosses dans le cimetière* ».
- **19 aout 1900.** Délibération du Conseil Municipal : décision d'enlèvement des terres et des ossements dans l'ancien cimetière, le dernier enterrement ayant eu lieu le **27 Janvier 1890**<sup>183</sup>. « *Les terres de l'ancien cimetière se trouvant à 1 mètre environ, au dessus de la route, le Conseil décide qu'elles doivent être conduites dans le nouveau cimetière afin de pouvoir former sur la place qu'elles occupent actuellement, une promenade qui restera dans le domaine privé de la commune. Dans la partie restante (0.50m de profondeur) les terres seront fouillées et criblées de façon à retrouver les ossements, lesquels, ensuite, seront transportés dans le nouveau cimetière avec le respect dû aux morts* »
- **Le 8 Septembre 1900** « *La construction du nouveau cimetière de Parçay-Meslay en 1889 a rendu libre et disponible, l'emplacement de l'ancien cimetière, au centre même du bourg, devant l'église* »

#### Travaux réalisés :

- Démolition des murs d'enceinte et leurs fondations
- Défoncement et déblaiement du terrain sur 0.90m
- Défoncement et remuage du sol à 0.50m en contrebas pour extraction des ossements
- 654m<sup>3</sup> seront transportés dans le nouveau cimetière
- L'ancien cimetière est déclaré « désaffecté » le 12 mars 1901.



Figure 167. La place du bourg de Parçay après disparition du jardin du presbytère et du cimetière, mais le puits de la cure reste visible.

<sup>182</sup> François Serrault deviendra maire après vote du conseil municipal.

<sup>183</sup> Gautier Louis, 72 ans, cultivateur, époux de marguerite Poirier décéda le 23 janvier 1890, il serait le dernier à être enterré devant l'église.



# Chapitre X

## Le logis seigneurial ou Château de Parçay

Classé Monument Historique le 7 avril 2005

### Le logis seigneurial, cœur du Parçay pré-révolutionnaire.

Dissimulée derrière l'église, au Nord du bourg actuel, cette bâtisse à l'aspect plutôt sévère sur ses faces accessibles aux regards demeure très méconnue des parçayons, alors qu'elle représente probablement mille ans d'histoire locale incluant la naissance de Parçay, sa Seigneurie, sa paroisse, puis sa commune et finalement le bourg actuel. Quelques habitants du lieu, pressentant ce riche destin lourd d'histoire l'avaient baptisée, à tort, « *Commanderie* », pensant que quelques templiers auraient pu en faire leur quartier. Mais rien de cela, jamais, il n'y eut de Templiers installés à Parçay. La réalité est autre, tout aussi prenante, même si des pans entiers restent à découvrir. Pour en pressentir une partie, il faut tout d'abord examiner le bâtiment depuis le Nord. De la rue de Parçay, on peut avoir une perspective sur son architecture (fig.168). Elle semble correspondre à une construction du XV<sup>ème</sup> siècle, construction présentant tellement de ressemblance avec le logis des Gouverneurs de Tours (fig.169) : cette construction, boulevard Malraux, située près du château de Tour est classée aux Monuments Historiques.



Figure 168. Le logis Seigneurial et le Château de Parçay



Figure 169. Le logis des Gouverneurs près du château de Tours

**Le logis des Gouverneurs à Tours.** L'ancien hôtel du roi bénéficie de la protection minimum, ses façades et la toiture en ardoise en bâtière à longs pans, avec mansardes à gables et pinacles pour la partie médiévale, rénovées à l'époque moderne, étant inscrites aux monuments historiques depuis 1973. Il résulte de deux périodes de construction, la partie initiale du XV<sup>e</sup> siècle en pierres de taille, amputée à l'est en 1800 et la partie rajoutée (facile à distinguer au nord) à l'Ouest du XIX<sup>e</sup> siècle (1826) également en pierres de taille. Les dimensions de ce dernier sont d'environ 50 m de long, 10 m de large et 18 m de haut (au faitage). Il comporte 3 niveaux habitables (combles comprises) qui ne communiquent pas à chaque étage entre la partie ancienne et nouvelle. Chacune a son escalier datant tous les deux du XIX<sup>e</sup> siècle et on y trouve des cheminées monumentales dans la partie ancienne. Le niveau supérieur mansardé laisse apparaître en intérieur une magnifique charpente à ferme trapézoïdale en chêne massif, composée de trente poutres, qui est de facto protégée par l'inscription au Monuments historiques<sup>184</sup>.

La charpente du Logis seigneurial de Parçay, n'est pas en reste ; en forme de carène de bateau renversée elle couvre le bâtiment sur toute sa longueur. Elle paraît aujourd'hui en très bon état sûrement grâce aux soins que lui ont apportés les propriétaires successifs.



Figure 170. La charpente du logis seigneurial, dans son état de 2015. Noter la présence de clous au bas des poutres, présence démontrant que l'ensemble était autrefois lambrissé.

Un tel bâtiment, dans un lieu aussi discret que Parçay pose question d'autant plus que peu d'informations nous sont parvenues. Essayer d'en reconstituer l'évolution est l'enjeu de ce chapitre, cet enjeu est capital non seulement pour l'histoire du bâtiment mais surtout pour l'histoire de Parçay. Ce que nous avons appris sur la création de la Seigneurie de Parçay, sur l'implication des moines de

<sup>184</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Chateau\\_de\\_Tours](https://fr.wikipedia.org/wiki/Chateau_de_Tours)

Marmoutier, sur ce que nous avons découvert à propos de l'église Saint-Pierre toute proche vont nous aider à retrouver quelques pièces du puzzle.

## Avant la Révolution l'église et le logis seigneurial étaient au milieu des champs !

**Il n'y avait pas de bourg à la place où on le trouve aujourd'hui.** L'examen de cartes anciennes, dont celle du terrier de 1754 nous apprend, qu'il n'y avait pas de bourg à l'emplacement actuel du village. L'endroit est bien appelé Parçay mais ne comprend que l'église et le logis seigneurial avec ses annexes (grange et écurie), mais pas de concentration de maisons regroupant les services habituels ; maréchal-ferrant, quelques commerces... La rue actuelle de la Mairie, ne bordait que des champs, seule existait « Grand'Maison », mais cette maison qui aujourd'hui est la mairie, n'existe que depuis 1670, comme l'indique la date gravée sur le porche. C'était, à cette époque, une métairie avec Maître et Closier. Elle n'échappe pas au versement d'une rente et au « droit de portoirée<sup>185</sup> ». Les terrains où s'étend aujourd'hui le centre du bourg, étaient la propriété des moines de Marmoutier et cet espace enserré aujourd'hui entre la rue de la Mairie, la rue des Sports et celle de la Pinsonnière était vierge de constructions. On y trouvait deux pièces de terrains de 4 arpents et demie (environ trois hectares) couverts de bois et de prairie.



**Figure 171** Ce qu'était le centre de Parçay en 1754 (extrait de H295 ADIL). Les parcelles colorées en plus foncées sont celles exploitées par les moines de Marmoutier.

### Première conclusion.

**Nous ne sommes donc pas conformes au schéma traditionnel de naissance d'un village où se regroupent au fil du temps des habitations, puis lorsque l'ensemble a une taille suffisante, on vient y adjoindre une église ; ici on installa au milieu de rien, une grande église, dans le voisinage d'un lieu de résidence (le logis seigneurial) avec ses dépendances (écuries, grange, closier) ; ces constructions sont au centre de grandes terres exploitées par les Moines de l'abbaye.**

**Nous avons, ici, les caractéristiques, non d'un village mais d'un Prieuré.**

**Parçay fut donc, d'abord un prieuré sous le contrôle direct de Marmoutier**

Cette constatation est capitale et va permettre de reconstituer une partie des pièces manquantes, car il faut considérer l'ensemble de ce « prieuré » formé par l'église et le logis comme un tout, interdépendant. Nous verrons que cette approche permet de comprendre bien des choses.

<sup>185</sup> Un « portoirée » est un baquet de bois utilisé pour récolter le raisin ; le vigneron devait être taxé proportionnellement au nombre de « portoirées » vendangées

## Un logis seigneurial bien plus ancien que ce que laissent penser les apparences.

Dans la prolongation de la constatation précédente, où l'église et le logis seigneurial (ou ce qui l'a précédé) forme un ensemble cohérent, il devient évident que tous deux apparaissent de façon liée à des dates voisines en corrélation avec les événements locaux. L'église Saint Pierre est identifiée dès octobre 993, on peut penser qu'il existait un logis attenant à cette église dès la fin du X<sup>ème</sup> siècle. Le premier logis devait être en bois et torchis, tel que l'on construisait avant l'an 1000. Bien plus, devait exister à cet endroit la villa romaine « *Patriciacus* » qui baptisa le lieu. Encore faut-il en trouver traces !

La Mairie (ou Seigneurie) de Parçay est formellement instituée en 1095, en pleine période d'extension de Marmoutier, et c'est probablement au voisinage de cette période que le chœur de l'église Saint-Pierre est construit en petit appareil. Une partie du logis seigneurial dut être réalisée en pierre à la même date. Comment est-ce possible à propos d'une construction dont le style semble affirmer le XV<sup>ème</sup> siècle ?

L'examen détaillé réserve des surprises ; en effet on constate rapidement que le bâtiment a subi durant son existence de multiples modifications, et que l'on peut découvrir différentes dates d'intervention sur la construction : l'histoire et ses conséquences ont semé, comme un Petit Poucet, çà et là dans ce bâtiment des « petits cailloux » blancs marquant différentes époques ; à nous de les découvrir !

### « Un premier caillou blanc » très ancien.

La construction initiale avait semble-t-il une configuration simple de forme parallépipédique : deux murs distant d'environ 8 mètres d'épaisseur 1 mètre forment les façades Sud et Nord. Le côté Ouest est renforcé d'un contrefort sur toute la hauteur du logis. Le côté Est devait lui ressembler, mais n'en conserve plus les traces puisque fut ajoutée, probablement au XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle une aile d'extrémité qui deviendra le lieu d'habitation des propriétaires ou exploitants et qu'on appellera le **Château de Parçay**. Cette partie existe sur le terrier de 1754 : elle présente peu d'intérêt dans nos recherches et nous ne l'aborderons qu'ultérieurement. Par contre le « *parallépipède* » était découpé en plusieurs étages<sup>186</sup> séparés par les planchers de bois disposés sur des poutres transversales, ces poutres reposant au Nord et au Sud sur des demi-colonnes en saillie sur les murs externes. Deux constats

- 1- On peut penser que certaines de ces demi-colonnes datent de la construction du mur lui-même
- 2- L'examen de ces colonnes sur toute leur hauteur, et particulièrement la configuration de leurs angles qui ont été ouvragés, montre au pied de certaines une sorte de rosace qui est décrite comme typique du XII<sup>ème</sup> siècle (fig.173). Donc un premier indice indiquant que la « carcasse » de



Figure 172. Bien que le plancher initial ait été déplacé, on voit, sur la gauche, le sommet de la demi-colonne en saillie qui supportait une chaîne de poutres longeant le mur, et croisées perpendiculairement des poutres supportant le plancher.



Figure 173. Élément décoratif se retrouvant au pied de certaines colonnes ; caractéristique du XII<sup>e</sup>

<sup>186</sup> On trouve aujourd'hui présence de sous-sols : ces « caves » ne sont pas d'origine et ont été réalisées au XIX<sup>e</sup> ; elles complétaient les installations de l'activité viticole qui s'y était développée.

l'immeuble ou au moins une partie, daterait du XII<sup>e</sup> siècle ; si on se réfère aux événements locaux rappelons qu'en 1110, la « Mairie de Parçay » est intégrée dans la Seigneurie gérée par un moine de Marmoutier. C'est ce qui entraîna peut-être un programme de construction et la mise en place de ces éléments d'architectures.

### « Un second petit caillou » ; la colonnette romane

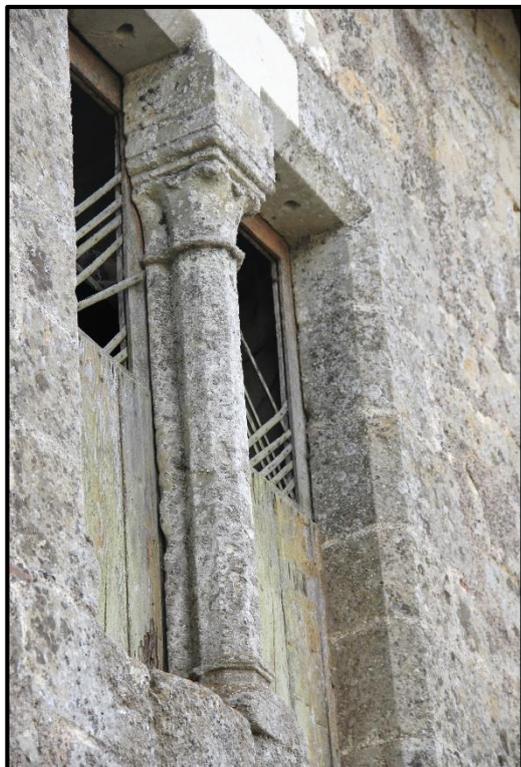


Figure 174. Réemploi d'une colonnette romane découverte il y a quelques années dans la propriété. Le réemploi opéré ne correspond pas à sa position d'origine.

Sur la façade Nord une des fenêtres a été geminée en y intégrant une colonnette. Cette modification semble avoir été à l'initiative d'André Pinon, le dernier propriétaire. La colonnette aurait été retrouvée enfouie. Il faut d'abord reconnaître l'effort de valorisation et le désir que les vestiges anciens ne soient pas dispersés, même si le réemploi qu'il en a été fait ne correspond pas à sa position d'origine. Cette colonnette a su garder quelques élégances malgré l'usure des ans. Son examen fait ressortir une portion d'une seconde colonne accolée à une première colonne. Cela semble indiquée qu'elle servait de séparation centrale à une baie geminée, comme le reproduit Gérard Fleury dans la figure 178. On ne peut ignorer sa ressemblance avec la

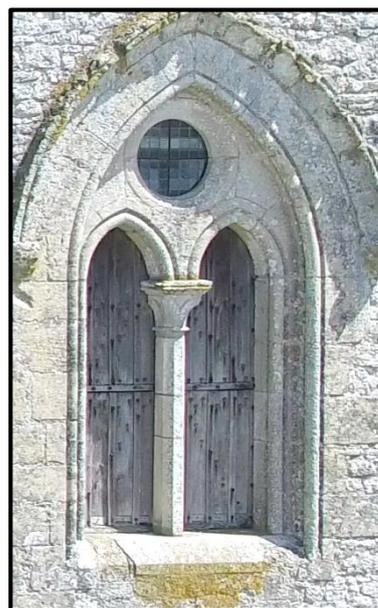


Figure 175. Une colonne similaire au portail de Meslay

collonne divisant la baie du portail de Meslay.

### « Un troisième petit caillou blanc » du XII<sup>e</sup> siècle

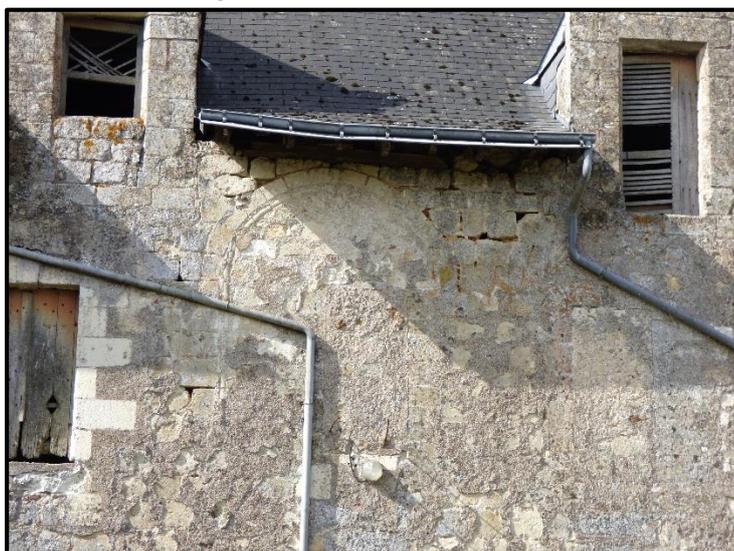


Figure 177. La face Nord du Logis seigneurial porte les traces des vestiges d'une ouverture plein cintre.



Figure 176. La face Nord du logis du Grand Prieur de Marmoutier possédait une ouverture similaire.

On trouve un troisième indice en examinant la façade Nord. On y découvre, au niveau d'un premier étage, dans la maçonnerie la trace d'une ouverture avec une ogive plein-cintre (photo 177). Cette ancienne ouverture, réduite ultérieurement à une ouverture rectangulaire aussi murée, a de grandes similitudes avec l'accès Nord de la « **Maison du Grand Prieur** » de l'abbaye de Marmoutier (fig.176). Parlant du Logis du Grand Prieur, Charles Lelong écrit <sup>187</sup>;

« Au Nord, s'est conservé un escalier de facture analogue à celui que l'on voit sur la gravure du Monasticon, dans la partie détruite : une rampe droite accolée au mur, portée par une demi-arche qui ménage un vide au-dessous, cette voute servant d'abri à une descente vers le rez-de-chaussée. **Sur le palier, s'ouvre la porte d'entrée de la grande salle d'étage, très dégradée mais bien caractérisée par son arc plein cintre mouluré d'un tore lisse maigre, dégagé par un cavet**<sup>188</sup>. **C'est là le vestige le plus significatif du XIIe siècle ... »**

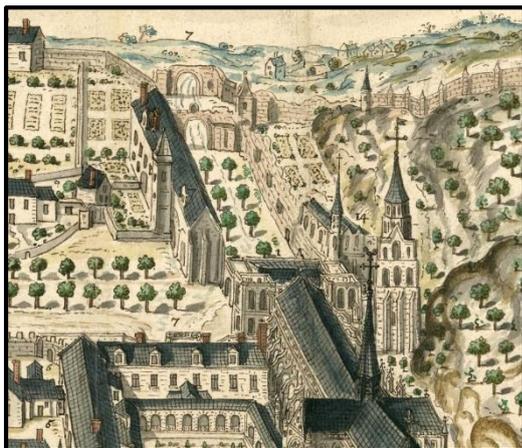


Figure 178. Marmoutier, la maison du Grand Prieur, devenue l'Hostellerie dans le prolongement de l'abbatiale ; extrait du Monasticon

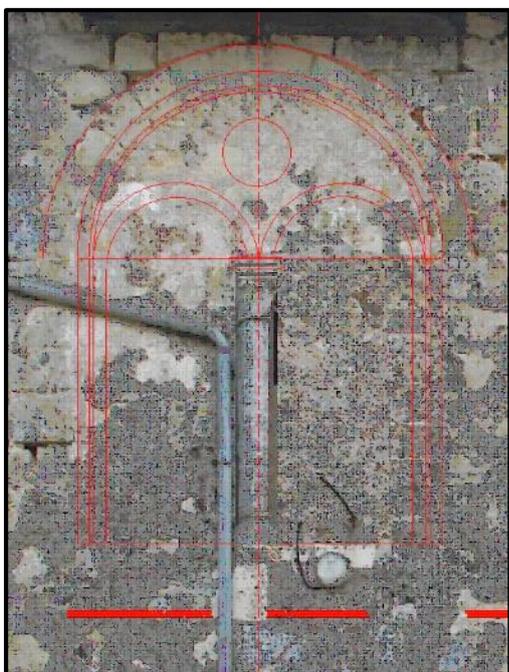


Figure 179, pourquoi la porte plein-cintre ne serait pas géminée comme l'a représentée Gerard Fleury.

Plusieurs remarques.

1. **On peut donc concevoir que le logis seigneurial est contemporain de la Maison du Grand Prieur de Marmoutier.** Il est admis d'en reporter la construction à l'abbé Hervé de Villepreux (1177-1187). Sans vouloir confirmer que l'abbé de Marmoutier en place était l'abbé de Villepreux lors de l'érection du bâtiment de Parçay, nous admettons que la construction des murs du Logis Seigneurial est du XII<sup>e</sup>, donc antérieure au prieuré de Meslay. Il est donc aisé d'imaginer que dès le XI<sup>e</sup> siècle, en même temps que l'on démarrerait la construction de l'église St Pierre on commençait le Logis Seigneurial : probablement qu'on découvrirait un jour des fondations de cette époque, voire antérieures.
2. **Quel était l'usage de cette ouverture ?** Contrairement à la Maison du Grand Prieur, cette ouverture du Logis seigneurial ne semblait pas déboucher sur un escalier de pierre extérieur ; la façade ne paraît pas porter de trace d'une telle construction ; par contre elle est bien une porte puisque l'observation de l'intérieur de l'immeuble révèle que le seuil de cet accès affleurait le plancher du premier étage. On devait atteindre cette porte depuis l'extérieur par un escalier de bois et des galeries aujourd'hui disparus. Ce dernier pouvait ressembler à celui de la figure 36. Ce type de mobilier de bois était fréquent.
3. On peut imaginer que cette ouverture était géminée comme le représente la reconstruction ci-contre faite par Gerard Fleury. La colonne centrale pouvant être celle qui est réemployée sur une fenêtre Nord.
4. **De part et autre** de cette baie plein-cintre on observe deux fenêtres symétriques dont l'une est obturée : ces fenêtres furent percées lors de la construction originelle : le bâtiment n'était donc pas une construction austère, refermée sur lui-même ; au contraire il s'ouvrait sur les champs voisins, si bien

<sup>187</sup> « L'abbaye de Marmoutier » par Charles Lelong (page 80)

<sup>188</sup> Cavet= Moulure concave qui, de profil, forme un quart de cercle, et qui est utilisée pour l'ornement des corniches d'architecture.

que les différentes agressions<sup>189</sup> dont il fut victime par les pillards et les rodeurs incitèrent à clore certains accès.

5. L'appareillage du mur Nord, au-dessus du plein-cintre apparait plutôt désordonné et laisse penser qu'il fut partiellement reconstruit, de même on peut constater que les lucarnes ont été rajoutées ultérieurement après avoir réduit la hauteur de la façade. **Cela signifie que le bâtiment fut construit plus haut** que ce qu'il est aujourd'hui et fut rabaissé probablement au XV<sup>e</sup> lors de l'ajout des lucarnes. (Noter qu'on procéda de la même façon pour l'église, abaissant ses cotés de 2.50 m)
6. A l'opposé, à l'Est, constituant la partie logement actuelle, la construction est « récente » ; le terrier de 1754 reproduit une implantation voisine de l'actuelle et laisse penser qu'elle date du début du XVIII<sup>e</sup>. Elle fut agrandie au cours du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup>.
7. A l'autre extrémité on peut observer des vestiges datant du XV<sup>e</sup> siècle.
8. Nous allons décrire chacune de ces phases.

#### « Un quatrième petit caillou blanc » La charpente. (Fig.170)

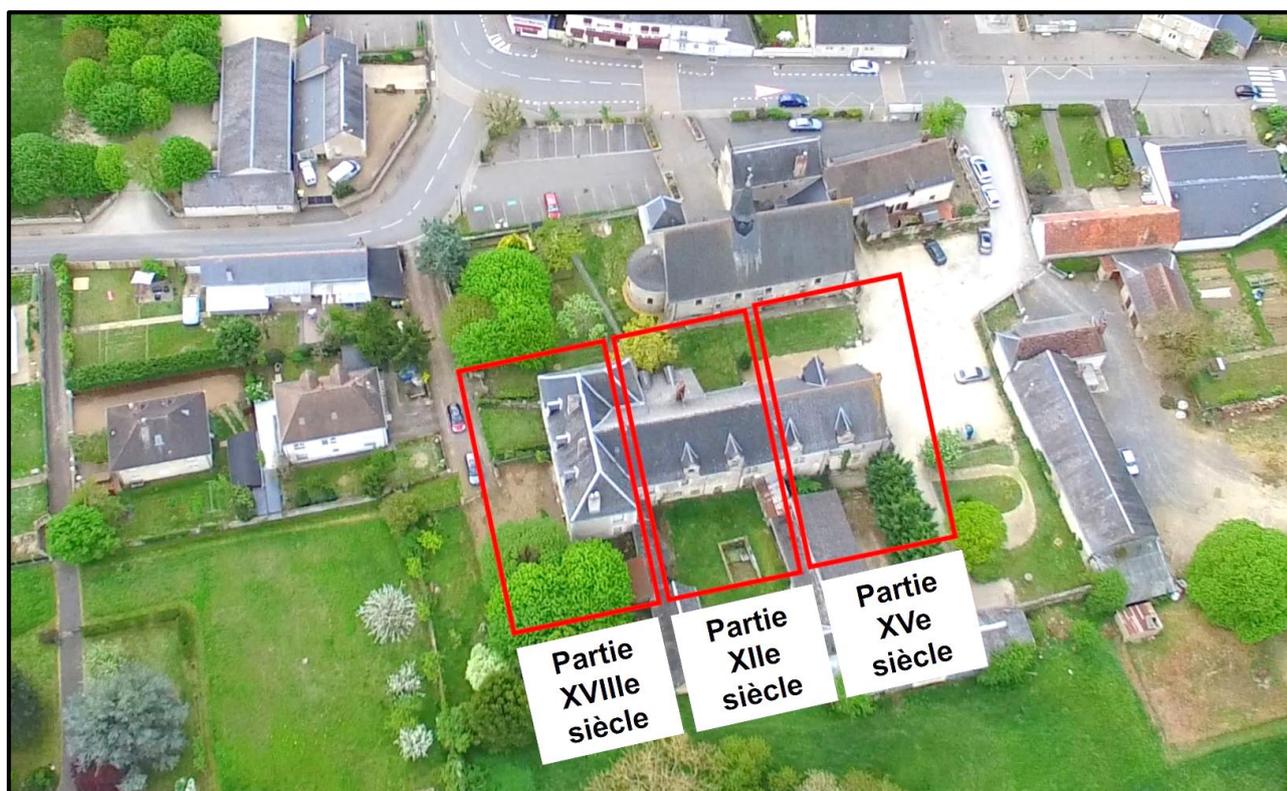


Figure 180. On peut observer trois périodes d'intervention sur le bâtiment ; le XII<sup>e</sup>, le XV<sup>e</sup> puis le XVIII<sup>e</sup>. Les portions estimées pour chaque période sont représentées ci-dessus.

Nous y reviendrons plus loin, simplement si on considère la date possible de sa réalisation, Frédéric Epaud, spécialiste français des charpentes romanes signale qu'elle pourrait être du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est une période qu'il connaît bien puisqu'il a étudié la charpente de la Cathédrale de Bourges dont certains arbalétriers ressemblent à celle du Logis seigneurial malgré la modestie de leur dimension. Il est certain que son expertise pourrait être précieuse pour une datation précise ; les techniques existent et reposent sur la dendrochronologie (analyse des cernes de croissances des arbres), cette technique permet d'établir la date exacte d'abattage des arbres ; sachant que, au moyen âge on ne savait travailler le chêne lorsqu'il était sec : on coupait des arbres au fur et mesure des besoins et on préparait les poutres lorsque les bois étaient encore verts.

<sup>189</sup> Voir les incidents reportés sur l'église st Pierre et sur la grange de Meslay que les pillards incendièrent ; Dans son histoire de Marmoutier, Casimir Chevalier rapporte : « Le 2 mars 1788. La seigneurie de Parçay étant dévastée par les braconniers, M. Louis Duchamp de la Frillière, chevalier de Saint-Louis, en est nommé conservateur. »

## Tentative de reconstitution du bâtiment du XII<sup>e</sup> siècle.

C'est une opération audacieuse, car le Logis Seigneurial a été tant de fois modifié, effaçant les traces d'époques antérieures, ajoutant, modifiant réorganisant de sorte que l'erreur est toujours possible. Pour ce faire nous avons privilégié les constats indiscutables et émis quelques hypothèses. Nous avons déjà constaté que

- Les lucarnes ont été ajoutées postérieurement.
- Que les murs des façades auraient été abaissés ainsi que la charpente.
- Qu'on accédait probablement au premier étage par un escalier externe de bois, on peut d'ailleurs aussi bien l'imaginer sur la face Nord ou la face Sud du bâtiment, coté église.

### Autres observations

- **Il n'y avait à l'origine un rez-de-chaussée surmonté d'un seul étage.** Il n'y a pas de salle voûtée et les planchers sont supportés par des poutres. Une première ceinture de poutres (sablières) reposant sur des demi-colonnes encastées dans les murs extérieurs soutenaient des poutres transversales portant le plancher. Nous avons vu que certaines de ces colonnes datent de l'origine de la construction (fig.173).

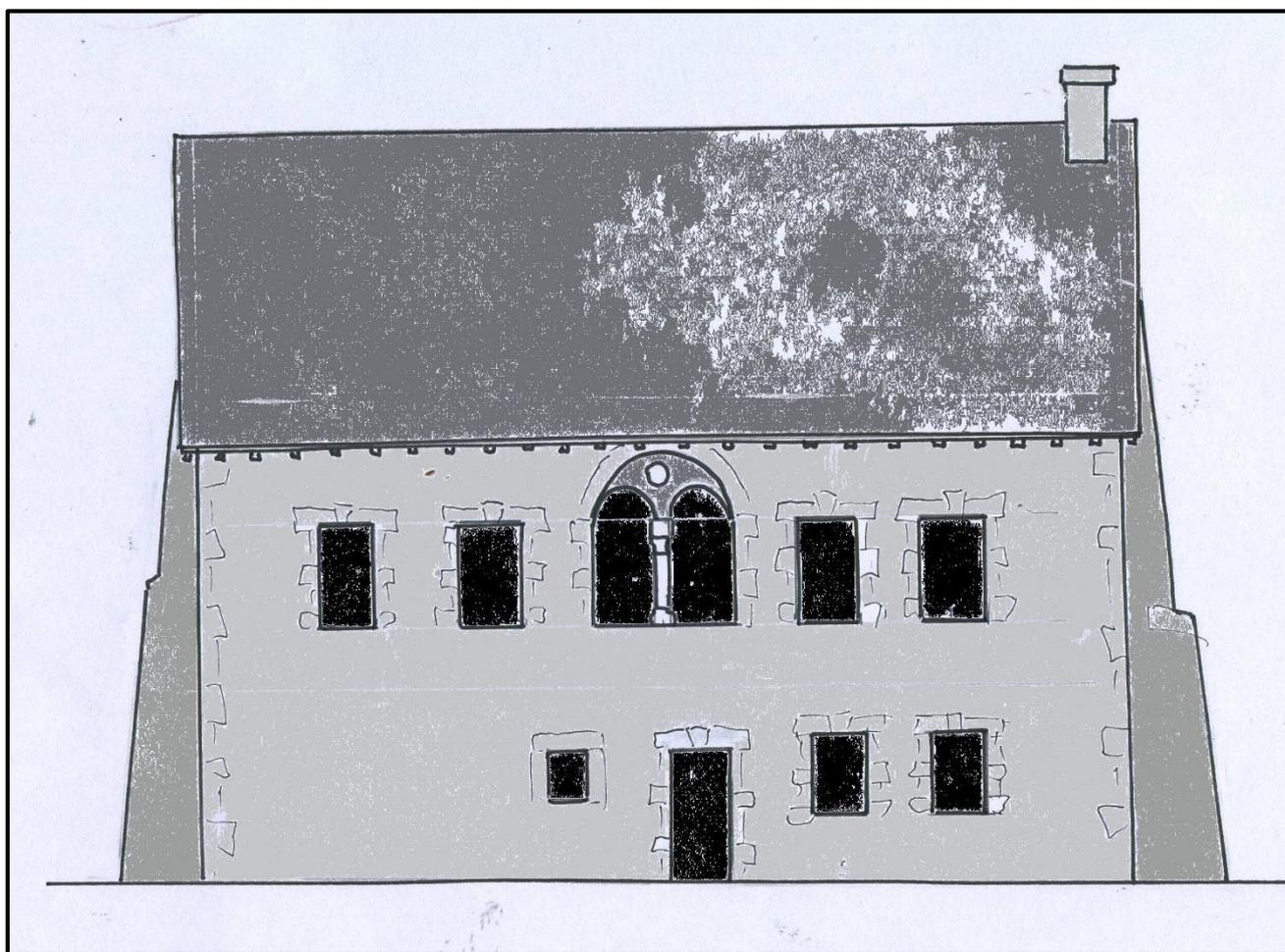
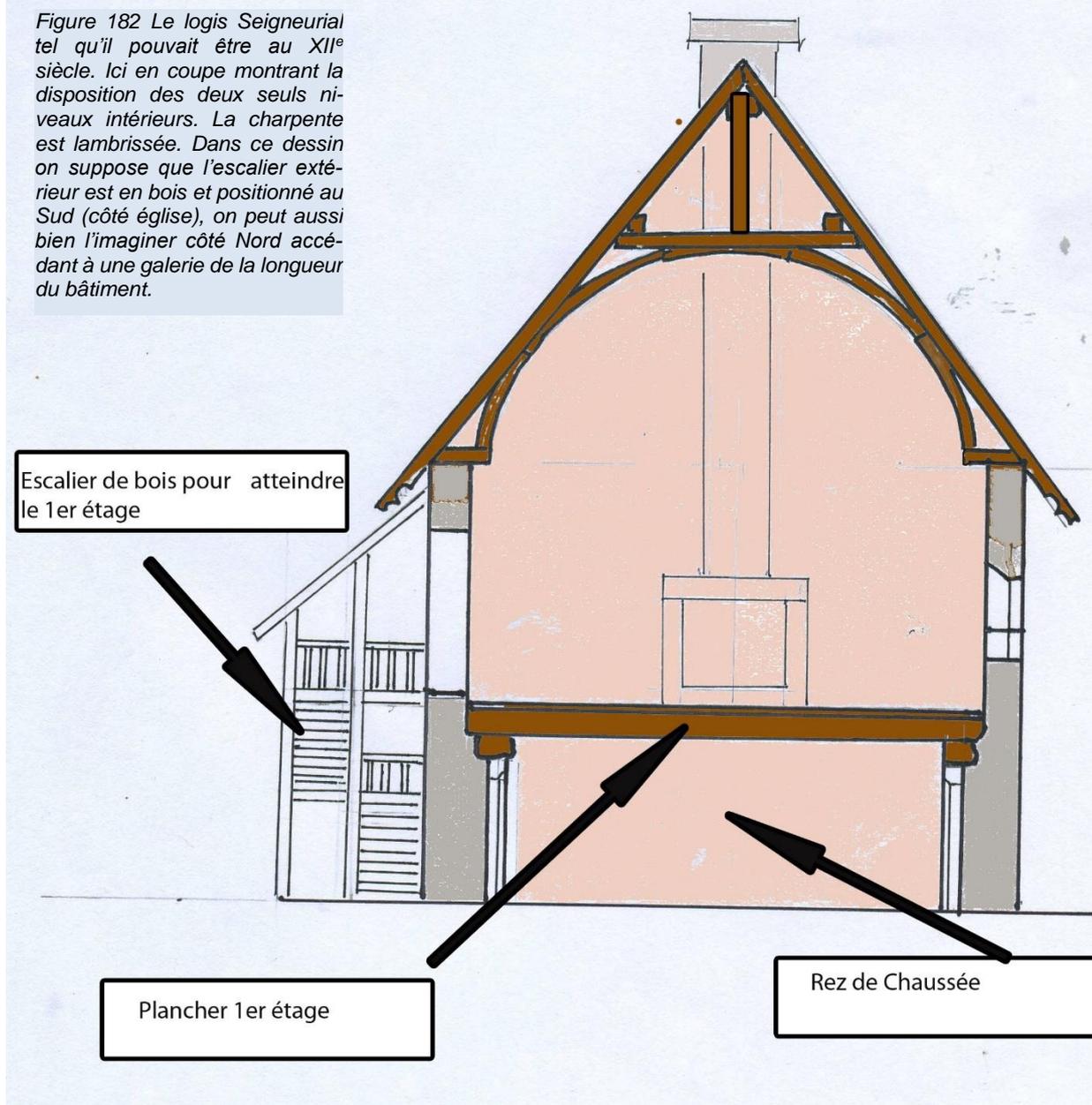


Figure 181. La façade Nord du Logis Seigneurial telle qu'elle pouvait être au XII<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment est plus court que l'actuel et sans ses lucarnes de toit. Par contre la longueur de la construction est peut-être sous-estimée, il est difficile d'en apprécier la dimension originelle, sachant qu'il est possible que la partie Ouest fut détruite puis rebâtie. L'analyse du parement des murs, semble faire apparaître sur la partie classée XII<sup>e</sup> un appareillage assez irrégulier compatible avec cette période alors que l'appareillage semble mieux ordonné sur la partie dite XV<sup>e</sup>, au moins sur la façade Sud. Noter l'absence de contreforts latéraux. L'escalier extérieur n'a pas été représenté.

Figure 182 Le logis Seigneurial tel qu'il pouvait être au XII<sup>e</sup> siècle. Ici en coupe montrant la disposition des deux seuls niveaux intérieurs. La charpente est lambrissée. Dans ce dessin on suppose que l'escalier extérieur est en bois et positionné au Sud (côté église), on peut aussi bien l'imaginer côté Nord accédant à une galerie de la longueur du bâtiment.



## La charpente.

En sus de son superbe état de conservation, elle est remarquable par sa facture. Il est impressionnant de remarquer qu'elle ne possède ni entrain ni poinçon sachant que de tels éléments de charpente sont habituellement utilisés pour limiter l'effort latéral sur les murs : en effet la charpente pousse latéralement et les écarte ; il suffit de regarder les précautions prises dans l'église voisine. Cette solution était peut-être rendue possible par la distance réduite entre les deux murs (7.5mètres) alors que l'on a 9 mètres actuellement dans l'église et que la nef initiale mesurait initialement 12.60m. Rappelons que les poussées latérales de la charpente de l'église peuvent-être une des raisons de destruction de son mur Nord et de sa reconstruction plus au Sud. De même on observe l'absence de contreforts latéraux sur les murs extérieurs. Cela sous-entend une parfaite maîtrise par les artisans de l'époque de la répartition des efforts de poussée. De même, noter la non-utilisation de poutres en contrefiche évitant que les fermes se couchent latéralement. C'est vraiment un chef-d'œuvre de réalisation. Rappelons que les poutres inférieures étaient lambrissées de bois, donnant l'allure d'une voûte parfaite ; la non-présence d'entrains devait donner un sentiment de volume et d'espace que la hauteur de la

salle magnifiait. Cette pièce ne pouvait être à l'origine un grenier, mais plutôt la salle principale du prieuré ; salle d'apparat ou autre salle d'importance.



Figure 183. Superbe charpente : les travaux d'entretien (XX<sup>e</sup> siècle) sont parfaitement identifiables ; on a, entre autres, ajouté des chevrons de sapin entre les fermes de chêne.

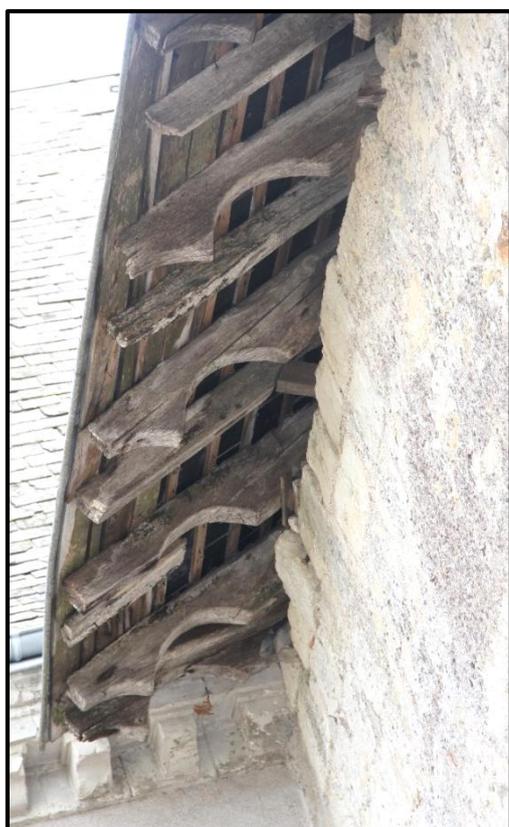


Figure 184. Profil de l'extrémité des chevrons débouchant sur l'extérieur du bâtiment et supportant l'avant-toit du logis de Parçay.

N'étant pas spécialiste de charpente, cela n'empêche pas de s'extasier et admirer le soin apporté aux détails et aux finitions. Notons la cambrure donnée aux poutres permettant une courbe parfaite des lambris. Nous soulignerons aussi, le profilage des chevrons débouchant sur l'avant toit. (Voir photo ci-contre). Sans vouloir y trouver une marque historique, il faut simplement reconnaître que les artisans qui sont intervenus à un moment ou à un autre ont voulu de la belle œuvre. Une même terminaison d'avant-toit existe sur d'autres maisons bourgeoises tourangelles, en particulier à Crissay-sur-Manse où on retrouve ce même profil sur des constructions du XV<sup>e</sup>, ainsi qu'au 26 rue de la Bonne-Dame à Vouvray.



Figure 185. Avant-toit de Crissay-sur-Manse. On retrouve le même profil qu'à Parçay, sauf que la couverture, ici, est de tuiles et non d'ardoises.

## Question : où se terminait à l'Ouest le bâtiment du XII<sup>e</sup> ?

C'est une question assez fondamentale pour laquelle la réponse n'est pas aisée, et cela pour plusieurs raisons

1. Le mur de séparation actuel (visible sur la fig.183) n'est pas lié aux murs extérieurs et semble avoir été mis en place plus tard. Les fissures existant le long des points d'ancrage latéraux le témoignent.
2. Ce mur intègre les traces d'une cheminée dont la position semble correspondre à un niveau antérieur au XV<sup>e</sup> siècle.



Figure 186. Cave récemment installée (XIX<sup>e</sup> ou XX<sup>e</sup>) s'appuyant sur le mur de refend, et occupant une partie inférieure de la construction du XII<sup>e</sup>.

3. Ce mur est épais et possédait au niveau inférieur le four à pain du château (voir chapitre suivant) cependant les modifications apportées aux XIX<sup>e</sup> ou XX<sup>e</sup> siècles lors de l'installation d'une cave voûtée en limite de ce mur masquant le bas du mur de séparation ne permettent pas d'identifier les éléments décrits dans divers actes notariés.
4. Cette cave, noircie par les émanations de gaz carbonique produit lors de la fermentation des raisins, ne présente aucun intérêt sur l'historique si ce n'est de témoigner que le logis, à une date inconnue, fut transformé en exploitation viticole. Une autre cave de même type existe un peu plus à l'Ouest de l'ensemble, avec son accès au Sud alors que celui-là est au Nord.
5. Rappelons que l'examen de l'appareillage externe des murs semble indiquer un changement de style. A l'Est l'appareillage est plus irrégulier alors qu'il est mieux ordonné à l'Ouest. Mais cet examen est à prendre avec modération, car on peut imaginer qu'une partie du bâtiment originel du XII<sup>e</sup> sera reconstruite au XV<sup>e</sup>. Cette hypothèse peut être justifiée par ce qui s'est passé sur l'église Saint-Pierre de Parçay. Nous avons vu que cette église avait souffert des dommages de la guerre de cent ans ; elle fut partiellement détruite pour être reconstruite au XV<sup>e</sup> siècle ; il est probable que le siège de la seigneurie de Parçay ait subi les mêmes outrages simultanément ; fut endommagée en même temps que l'église puis restaurée, effaçant certains vestiges et les remplaçant par des parties plus modernes : le souci de conservations des parties anciennes ne tenait que si elles étaient en bon état.

## Tentative de reconstitution du bâtiment du XV<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs vestiges, ou plutôt morceaux de vestiges, témoignent de cette période.

Rappelons que la fin de la guerre de cent ans entraîne une période de reconstruction et de prospérité ; la campagne tourangelle n'avait pas été épargnée ainsi que Parçay et Meslay. Les dommages ont été importants car la richesse du sol et de ses cultures attiraient les convoitises des pillards : l'église fut détruite ainsi que la grange de Meslay ; et il n'y a aucune raison que la Seigneurie de Parçay soit épargnée ; lorsqu'on reconstruisit l'église on rénova le bâtiment de la seigneurie : on ne se contenta pas de réparer mais aussi on modernisa dans le style de cette époque. Il en reste des traces indiscutables

1. **Des fenêtres à meneaux.** Trois baies datent de cette période ; ce sont des fenêtres dont les meneaux ont manifestement été brisés ; ce « vandalisme » fut assez systématique lorsqu'on instaura une taxe sur les fenêtres ; une baie à meneaux pouvait être considérée comme correspondant à quatre fenêtres<sup>190</sup> ; et fut une période où les propriétaires, pour limiter leurs taxes, préférèrent les détruire ou les masquer. Deux de ces baies sont sur le côté nord : l'une a été transformée en porte permettant l'accès à un des celliers en demi enterrés, l'autre avec son meneau cassé, est partiellement obstruée. La troisième (côté Sud) laisse apparaître son montant de pierre ; le bas est enfoui sous un enduit de ciment. Elles présentent un même style avec une nervure saillante de tuffeau croisée à chaque angle encadrant la baie.



Figure 189. Fenêtre sur face Nord, le montant de pierre horizontal a été brisé, l'ouverture obstruée, laissant place à une petite lucarne



Figure 187. Fenêtre façade Nord, dont la croisée de pierre a disparu et transformée en porte donnant accès à un cellier en contre-bas.

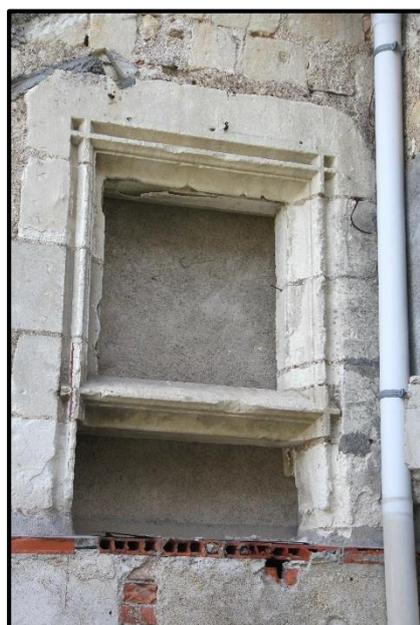


Figure 188. Fenêtre côté Sud ayant conservé son montant de pierre.

<sup>190</sup> L'impôt sur les portes et fenêtres ou impôt sur les fenêtres est un type d'impôt basé sur le nombre des fenêtres et/ou des portes des bâtiments. En France, l'impôt sur les portes et fenêtres a été en place de 1798 à 1926. Le drame remonte au Directoire, quelques années après la Révolution française. Le gouvernement voulait créer une taxe foncière, mais ne savait pas comment s'y prendre pour calculer les superficies. Le système métrique avait du mal à s'imposer. Le législateur s'inspira alors de la « Window Tax » anglaise. Les propriétaires étaient taxés non pas en fonction de la superficie de leur bien, mais suivant le nombre de fenêtres dont ils disposaient, ce qui simplifiait les méthodes de calcul. La contribution des portes et fenêtres fut votée, en France le 24 novembre 1798. Mais aussitôt, de braves bourgeois firent murer chez eux une ou deux fenêtres... pour payer moins cher. L'impôt sur les portes et fenêtres a subsisté plus d'un siècle : du Directoire jusqu'à 1926 !

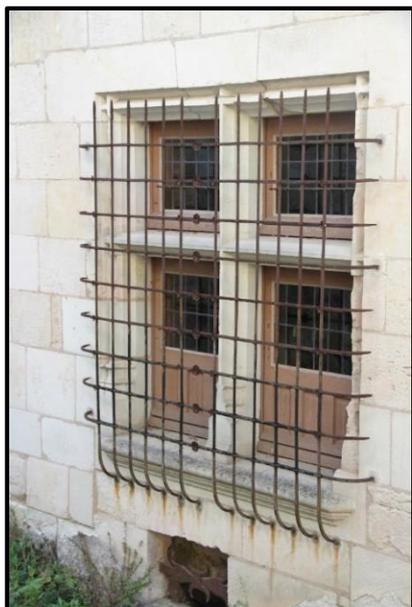


Figure 190. Fenêtre à meneaux de la Grande Maison de Crissay-sur-Manse. Elle est une parfaite reproduction des baies du XV<sup>e</sup> siècle du Logis Seigneurial de Parçay



Figure 191. Baies du château de Jallange (construit vers 1465), construites sur le même modèle que celles du logis seigneurial de Parçay

Ces fenêtres sont toutes situées au rez-de-chaussée, et non au premier étage : cela semble indiquer que le rez-de-chaussée devait être le niveau résidentiel au XV<sup>e</sup>. On retrouve des fenêtres de même facture au château de **Jallange** situé à quelques kilomètres mais aussi au village médiéval de Crissay-sur-Manse, dans le voisinage de Chinon ; la « **Grande Maison** » de ce village possède beaucoup de points communs avec le **Logis Seigneurial** de Parçay (Précédemment nous y avons déjà découvert un avant-toit identique). On retrouve d'autres éléments d'architecture de même facture, en particulier des baies de tuffeau avec meneaux. Une des caractéristiques majeures est, qu'elles sont en parfait état ; les meneaux, peut-être restaurés, paraissent intacts.

2. **Les lucarnes de toit.** Ce sont elles qui donnent à l'ensemble du bâtiment ce profil très XV<sup>e</sup> en similitude avec le Logis des Gouverneurs de Tours. Un profond examen montre que les quatre lucarnes de la face Nord sont différentes de la lucarne face Sud.



Figure 192. Deux des lucarnes de la face Nord du logis seigneurial Les baies sont similaires aux baies du second étage, sans meneau. Le style de ces baies peut être du XIII<sup>e</sup>, il semble pourtant qu'elles ne soient pas d'origine mais ont été ajoutées ultérieurement. Elles devaient être surmontées d'un fleuron aujourd'hui disparu.

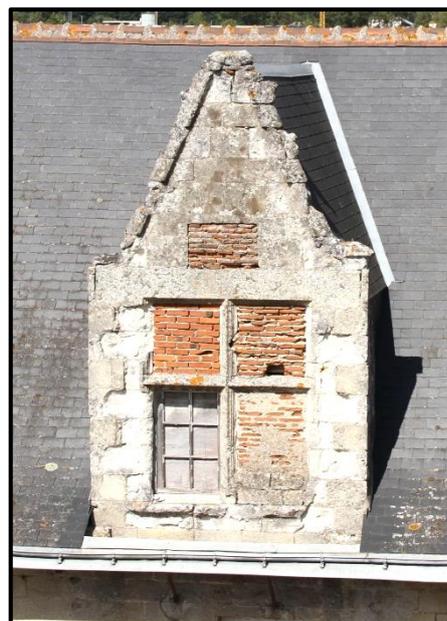
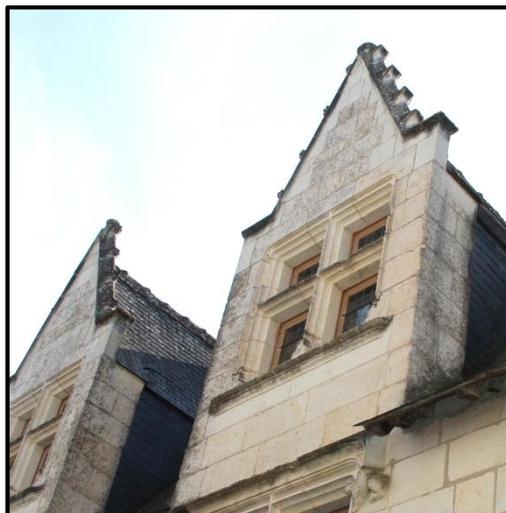


Figure 193. Lucarne façade Sud. Elle diffère des lucarnes de la façade Nord ; cette dernière est du XV<sup>e</sup> siècle. Les meneaux n'ont pas été brisés.

Ce sont des lucarnes à gâble<sup>191</sup> sur une couverture en ardoises naturelles.

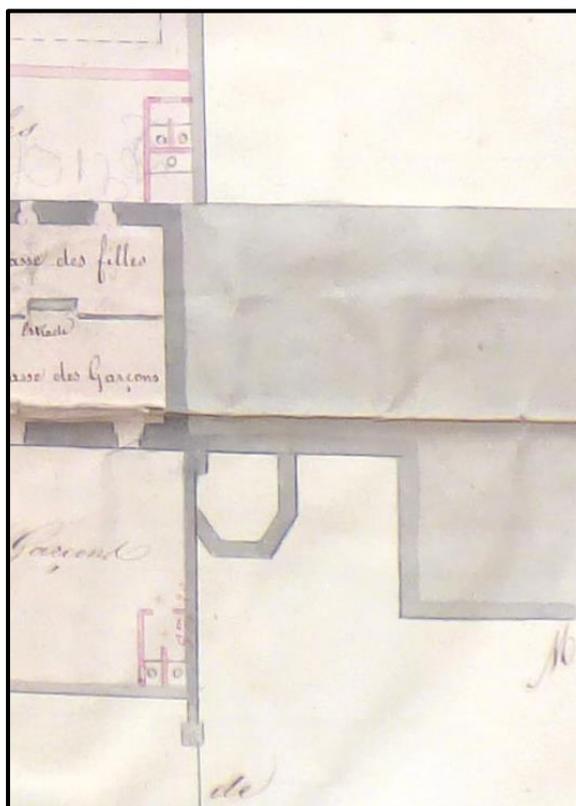
La lucarne Sud de Parçay bien que fortement dégradée, semble une reproduction de la photo ci-contre. Cette lucarne a une fenêtre à meneau ayant pratiquement la même architecture que les lucarnes de la « Grande Maison » de Crissay-sur-Manse (ci-contre). Notons que celle de Parçay a conservé ses meneaux ; la raison est que les lucarnes de toit n'ont pas été considérées comme des fenêtres lors de l'application de la taxe du même nom ; car cet impôt s'appliquait aux espaces à vivre ce qui n'est pas le cas des combles.

*Figure 194. La lucarne de Crissay-sur-Manse de « Grande Maison », en parfait état, donne une parfaite idée de ce qu'était celle de Parçay.*

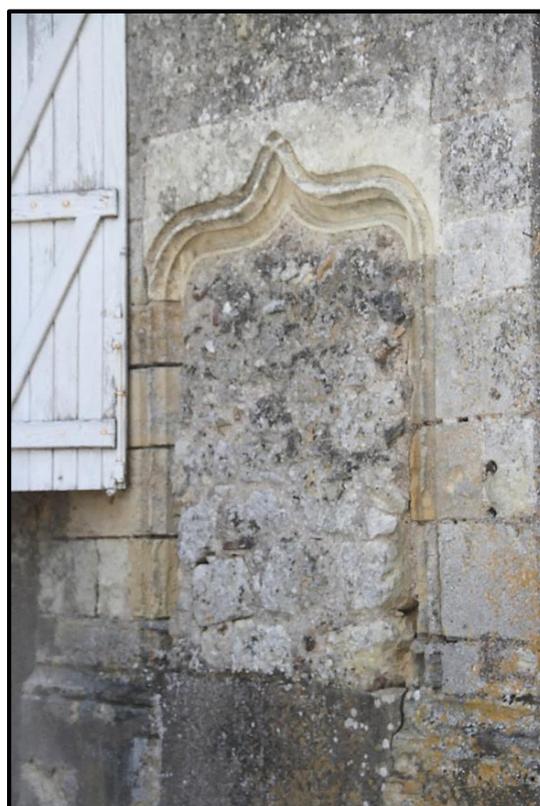


### 3. L'escalier à vis. Une description notariale de 1835

nous décrit un escalier extérieur : « *Au midi de ce bâtiment et y adossé, une cage où se trouve pratiqué un escalier en pierre, à vis de Saint-Gilles.* ». On retrouve trace de cet escalier sur un plan de 1845 (plan définissant les travaux à entreprendre pour pouvoir utiliser la partie Ouest en classe d'école). La partie du plan concernée, est reproduite ci-dessous.



*Figure 195. Sur cette partie de plan on découvre la présence de la cage de l'escalier à vis représentée par cette « verrue » grise...*



*Figure 196. La porte d'entrée de cet escalier à vis existe toujours ; elle fut murée pour isoler de la cour de l'école : sa facture est un témoignage du XV<sup>e</sup> siècle.*

<sup>191</sup> Une lucarne à gâble est une lucarne dont la façade est ornée d'un ouvrage de maçonnerie léger, de forme triangulaire, qui s'élève bien au-dessus de la baie elle-même.

Il existe suffisamment de vestiges de cet escalier pour l'imaginer aujourd'hui.



Figure 197. Accolé au bâtiment principal, l'encombrement de la cage d'escalier avec sa toiture pointue a été esquissé en traits forts. Les différentes ouvertures (baies...) qui l'accompagnaient n'ont pas été représentées.

- La porte d'entrée est toujours inscrite dans la fraction de mur perpendiculaire à la façade Sud. Elle fut murée lors de la création de l'école vers 1850 mais a conservé les ornements architecturaux d'origine ; en particulier des moulures périphériques en creux et en bosses dont le profil rappelle les fenêtres du XV<sup>e</sup> vues précédemment, même si les angles sont plus arrondis et moins carrés. (Voir figure 196)
- De nombreuses autres traces sont encore visibles sur le mur Sud ; que ce soit des pierres d'ancrages, mais aussi la présence d'une porte d'accès au premier étage (porte aujourd'hui murée, visible sur la figure ci-contre). Cela permet de reproduire l'allure générale de cet escalier. (Figure ci-contre). Vers le sommet de la cage d'escalier, une marche, encastree dans le mur extérieur est toujours apparente. On peut la comparer avec la reproduction que donne Viollet-le-Duc de ce type d'escalier et des marches qui le composent habituellement ; on ne peut que reconnaître la grande similitude.

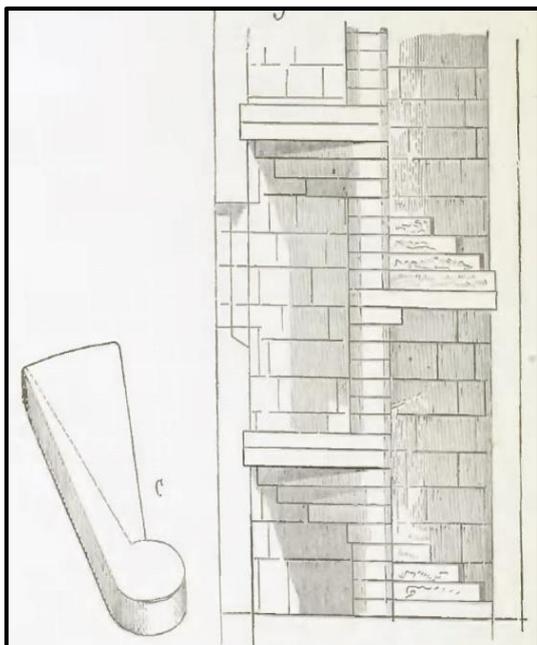


Figure 199. Escalier à vis de Saint-Gilles vu par Viollet le Duc



Figure 198. Beaucoup de remarques sur ce que montre cette photo.

- En haut à droite, fraction d'un nez de marche identique à ce que dessine Viollet le Duc. Cette marche devait être la plus haute de l'escalier.
- Elle devait déboucher sur une porte permettant l'accès aux combles ; on croit deviner trace de cette ouverture.
- Juste dessous cette marche, la porte qui permettait d'atteindre le premier étage (porte murée).
- A droite de la fenêtre, une pierre d'ancrage de la cage d'escalier détruite.
- Noter la différence de l'appareil du mur sur la partie intégrant la fenêtre ; cela correspond à des périodes différentes de construction (de plus cette portion de mur est orné d'une corniche, alors que ce n'est pas le cas ailleurs)

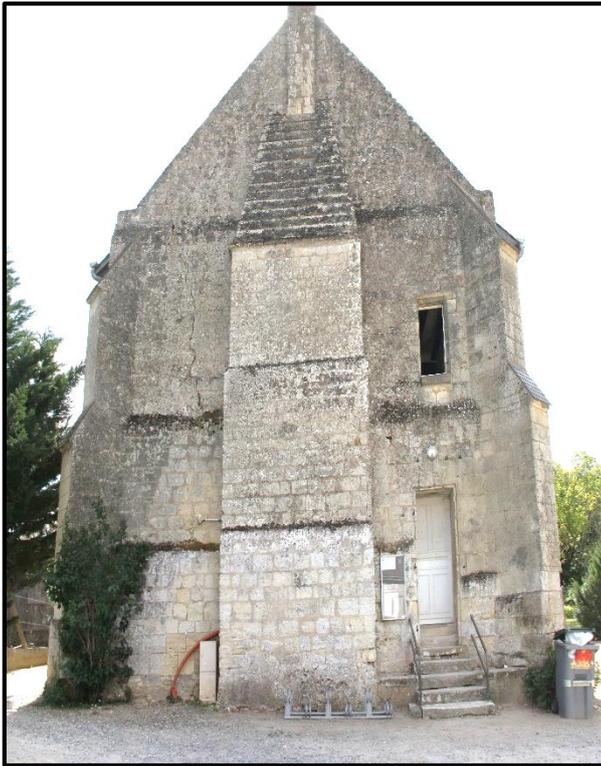


Figure 201 Le côté Ouest du Logis Seigneurial, avec la cheminée extérieure. Avant 1835 la grange dîmière de Parçay s'appuyait sur cette façade. Sa suppression permit l'ouverture de la porte et la fenêtre que l'on peut voir aujourd'hui.

#### 4. Les contreforts Ouest et la grange.

Sans vouloir trop développer cette partie, il suffit de constater la similitude entre ces deux contreforts d'angle soutenant l'Ouest du logis Seigneurial avec ceux de l'église. Ils sont de même facture car réalisés à la même période : au XV<sup>e</sup> siècle lors des reconstructions succédant à la fin de la guerre de cent ans.

Sur cette façade, les accès existants (une porte et une fenêtre) ne sont pas d'origine, ils furent percés après 1835 ; avant cette date, la grange dîmière de la ferme de Parçay s'appuyait contre cette façade ; il faudra attendre sa destruction vers 1835 pour que l'on puisse créer ces ouvertures.

Remarques ; le parement des pierres est étrange et semble refléter différentes périodes : sur la face Sud l'état de l'appareillage apparaît plus récent et de meilleur agencement que sur la façade Nord ou Ouest ou même la cheminée. De même, le contrefort de gauche, sur la figure ci-contre (Nord-Ouest) a manifestement été remanié à une date inconnue, trop de discontinuités dans le parement en témoignent.

#### 5. Création d'un second plancher.

La grande salle du premier étage que nous avons découverte au XII<sup>e</sup> siècle va être divisée par un plancher supplémentaire<sup>192</sup>. Le mode de réalisation est le même que le premier plancher ; des demi-colonnes sont encastrées au mur extérieur : elles supportent une ceinture de poutres sur laquelle s'appuient les poutres transversales soutenant le plancher.

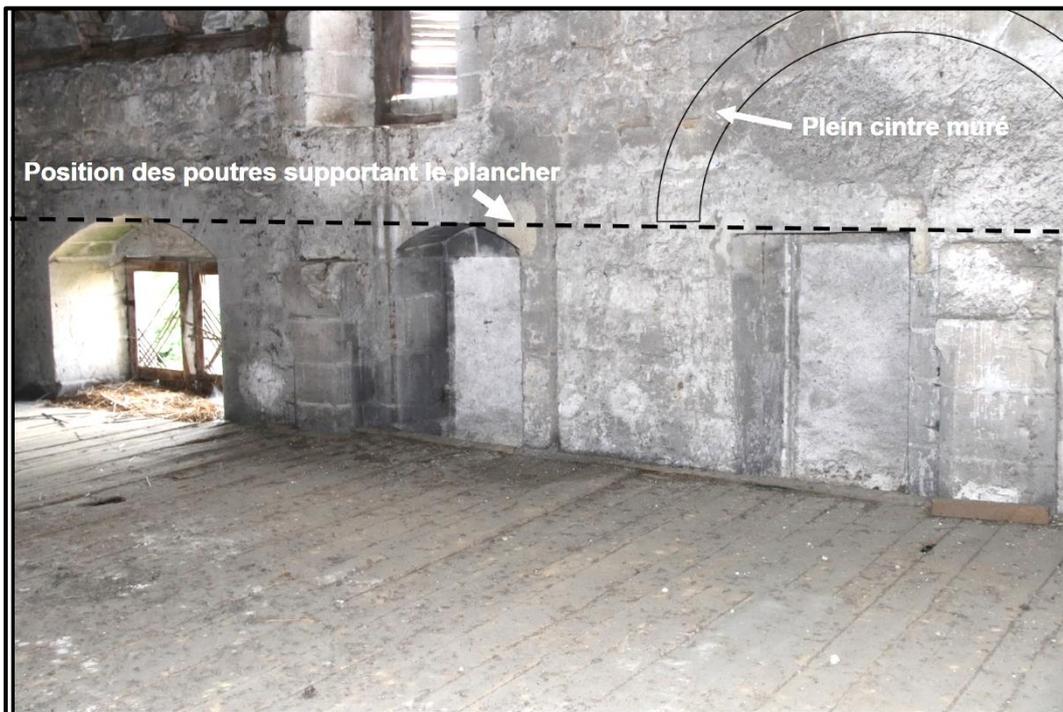


Figure 200. On observe une colonne passant devant la porte plein cintre du XII<sup>e</sup> ; elle ne pouvait donc exister à l'origine du bâtiment !

<sup>192</sup> Il est étonnant de remarquer qu'au porche de Meslay on modifia l'édifice en divisant aussi le second niveau pour en faire deux étages

Par contre, on rencontra un problème ; l'ouverture plein cintre de la façade Nord et trop haute et on ne peut positionner le plancher au-dessus d'elle ; On va donc la murer et la réduire à une baie ou une porte ordinaire. Il suffit alors de construire les colonnes supportant la ceinture de sablière pour que ces poutres soient juste au-dessus des ouvertures. Une de ces colonnes est réalisée dans l'embrasure de cette ancienne porte plein-cintre, démontrant que ce second plancher n'existait pas initialement et



Figure 202. Intérieur de la lucarne Sud

faisait partie de modifications ultérieures (voir figure précédente). Sur cette même photo, le vestige de la porte « ordinaire » inscrite sous la voute cintrée de l'ancienne baie est parfaitement visible et correspond à l'embranchement voisin du pied de colonne. Sur cette photo le second plancher a disparu au XX<sup>e</sup> siècle ; on supprima dans une fraction du bâtiment, les deux planchers les remplaçant par un niveau intermédiaire toujours en place. Là où ce second plancher existe toujours (partie Ouest), on constate qu'il porte un dallage de carreaux de terre cuite.

#### 6- création des lucarnes de toit côté Nord.

Le volume sous les combles se trouvait alors sans éclairage naturel, puisque toutes les fenêtres précédentes se positionnaient sous le plancher ; il fut alors nécessaire de créer des lucarnes de toit sur toute la longueur du bâtiment. Lors de leur réalisation on favorisa la surface des baies pour laisser entrer un maximum de lumière. Leurs galbes restent soignés, mais ont été très dégradés par le temps mais aussi des interventions humaines ; un fleuron de pierre devait les couronner, mais brisé il n'est resté aucun vestige. Concernant leur nombre, nous n'en avons retenues que quatre sur la façade Nord ; ce chiffre n'est pas certain car il est possible qu'une cinquième existait et fut détruite lors de la construction de la partie XVIII<sup>e</sup> siècle. On peut s'interroger sur la date exacte de réalisation de ces lucarnes du côté Nord. Leur style peut être antérieur au XV<sup>e</sup> siècle, mais un examen attentif fait ressortir

tir

- Que les retouches visibles sur la façade démontrent que ces lucarnes ne sont pas de l'origine du bâtiment.

- La charpente semble avoir été adaptée pour intégrer les lucarnes

#### 7- Création de la lucarne coté Sud.

Elle n'est pas dans le style des lucarnes du Nord. Elle est de taille plus importante et d'une architecture plus soignée avec une fenêtre à meneau en tuffeau. Sa fonction était donc de rehausser la dignifiée de la bâtisse.

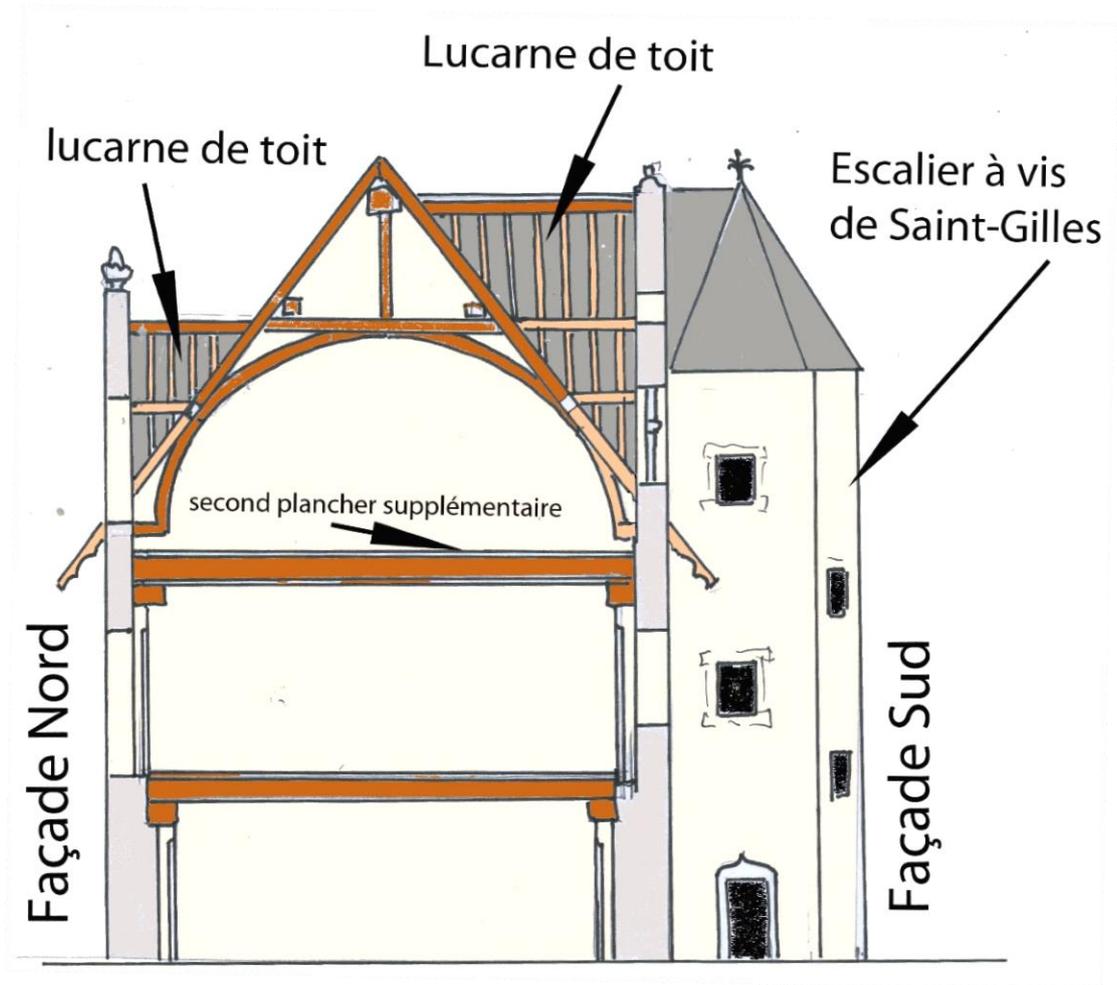


Figure 203 le Logis du XV<sup>e</sup> en coupe montrant le second plancher créant un troisième niveau, tous desservis par l'escalier de pierre en vis de Saint-Gilles la présence des lucarnes au Nord et de la lucarne au Sud

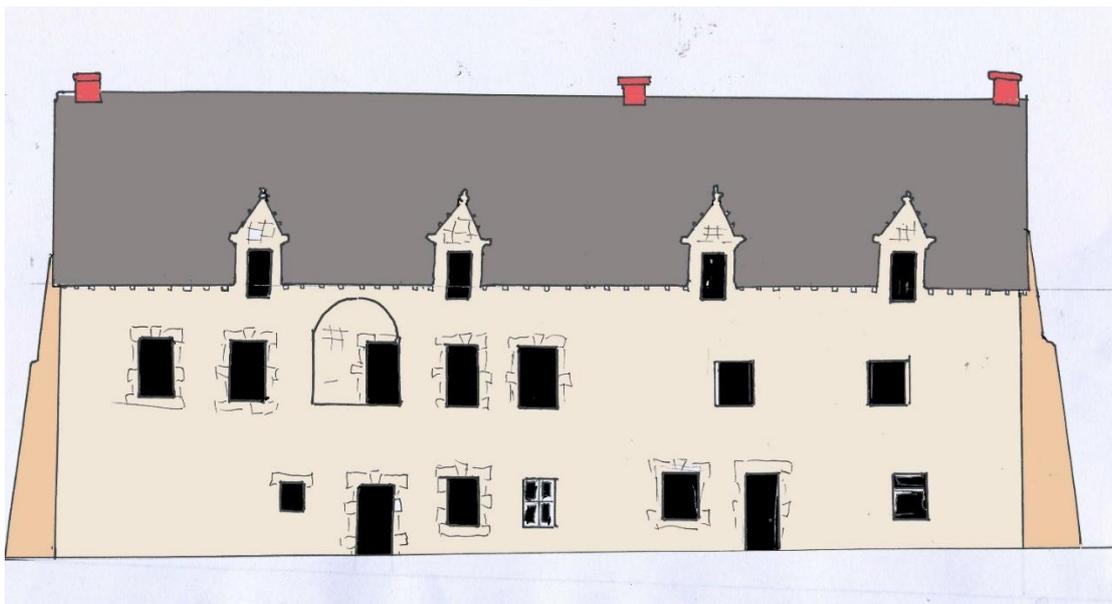


Figure 204. La façade Nord du XV<sup>e</sup>

## Les modifications depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle

Plusieurs aspects de ces modifications seront abordés dans les chapitres suivants : en particulier

- La modification de la partie Ouest qui deviendra temporairement la mairie et l'école du bourg
- Les problèmes de voisinage avec l'église
- Les différents propriétaires, en particulier du Château de Parçay mais aussi d'autres parties de la propriété.

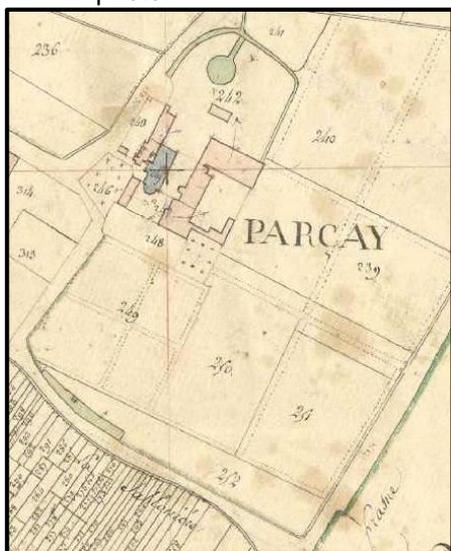


Figure 205. Les jardins du Château de Parçay (plan Napoléonien de 1816). La parcelle 249 intègre jardin potager et d'agrément, la parcelle 248 un verger.

Ne sera pas abordée la construction de l'aile XVIII<sup>e</sup> (dite « *Château de Parçay* »). Aucun document la concernant n'a été retrouvé. Ce qui est certain c'est qu'elle existait en 1754, qu'un plan de 1845 donne une représentation voisine de la configuration actuelle : on ne peut donc qu'avancer des hypothèses s'appuyant sur l'architecture du bâtiment. Cette architecture n'apparaît pas comme ancienne et fait plutôt référence au XVIII<sup>e</sup> siècle ; on est donc en droit de penser que cette aile remonte à la période prérévolutionnaire. Elle servira de lieu de résidence aux différents propriétaires auxquels nous nous intéresserons dans le chapitre suivant. Il y eut d'abord des propriétaires qui recherchaient un environnement de confort et d'agrément ; développant les jardins. L'extrait du cadastre napoléonien se rapportant à ces lieux garde la mémoire de ces jardins aux allées perpendiculaires (voir parcelle 249 du plan ci-contre, la parcelle 248 contenant un verger...) alors que l'ancien bâtiment sera de plus en plus modifié pour soutenir l'activité agricole et viticole. Les plus grandes modifications seront consécutives à l'adaptation des espaces pour le traitement des vendanges. On installera des cuves pour recevoir le raisin, on percera le mur Nord pour pouvoir déverser directement depuis l'extérieur les grappes dans les cuves ; et on dressera à côté de ces cuves un immense pressoir ; ce pressoir étant plus haut que la hauteur de la pièce, on supprimera le plancher qui gênait... A deux pas on creusa un cellier pour y faire murir le vin...



Figure 206. Le rez-de-chaussée fut transformé pour permettre l'exploitation des vendanges (cuves, pressoir, et fenêtres permettant de déverser les récoltes directement dans les cuves...) sur la gauche (non visible sur la photo on disposa un cellier pour la maturation du vin).

## Conclusions sur l'étude du bâti du XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle.

Cette étude s'est avérée délicate par manque d'informations indiscutables ; il fallut examiner en détails les seuls éléments existant : le bâtiment lui-même. En y regardant de plus près on constate beaucoup de « fragments » d'architecture témoignant que l'ensemble fut effectivement fortement modifié au XV<sup>e</sup> siècle, probablement en même temps que la reconstruction de l'église Saint-Pierre voisine, mais qu'il existait une maison initiale, dont quelques éléments du XII<sup>e</sup> siècle sont encore parfaitement visibles. Rappelons qu'une construction préalable remontant au XI<sup>e</sup> siècle devait exister, mais nous n'en avons pas trouvé de témoignage : peut-être qu'un jour des travaux d'aménagement ou un chercheur perspicace en apporteront la preuve.

Entre cette première étape du XII<sup>e</sup> jusqu'aux aménagements du XV<sup>e</sup> nous avons cherché à reconstruire les différentes étapes et modifications ; c'était une entreprise risquée ; il peut y avoir des erreurs, mais cela a permis de décrire différents détails architecturaux qui permettent de donner, lorsqu'on les rassemble, une vue assez complète de l'ensemble, de son histoire.

Pour finir ce chapitre, il faut souligner que ce bâtiment représente une des richesses culturelles du bourg et qu'il fait intégralement partie du patrimoine et de l'histoire locale : C'est un des objectifs de cet ouvrage....



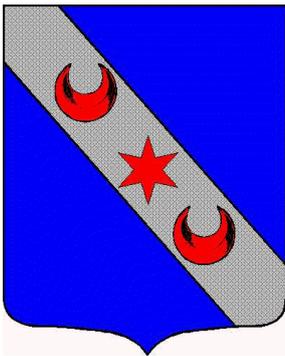
# Chapitre XI

## Le logis seigneurial (suite)

### Ventes en tant que bien national

A la Révolution les biens de Marmoutier sont saisis et mis en vente. Le logis seigneurial n'échappa pas à cette règle. Comme le rapporte le procès-verbal dressé par les administrateurs du District de Tours le 30 mai 1791, le logis fut adjugé moyennant le prix de soixante-dix-neuf mille neuf cent un francs vingt-quatre centimes à Mr **Louis Callaud**. (Chirurgien à Ligueil<sup>193</sup>)

Le 18, floréal an III, soit le 7 mai 1795, donc pratiquement quatre ans plus tard, Louis Callaud cède « sa terre de Parçay » à **René Pierre Guesdier**. C'est semble-t-il un parisien receveur des consignations. L'année suivante (29 juin 96) René Pierre Guesdier fait l'acquisition du presbytère (voir page 123). Il meurt peu de temps après cette transaction en 1797 léguant ses biens à son épouse Eléonore **Victoire Charrière** ; celle-ci le suivra de peu dans la tombe. Leur fils, **Ange Gabriel Claude René Guesdier** hérite. Il est né le 29 mars 1779 à Saint-Germain l'Auxerrois à Paris. Il réside à Parçay et épouse le 21 thermidor an X (9 août 1802) une jeune Rochecorbonnaise de 16 ans, Marie Aimée Allaire<sup>194</sup> (1786-1844). Il décède à Tours, le 3 février 1823, il n'est âgé que de 43 ans. Il s'était installé à Paris, remplissant le métier de négociant. Le 7 décembre 1811 il avait vendu ses biens de Parçay à **Jean-Baptiste Chicoyneau de Lavalette**.



### Les Chicoyneau de Lavalette

Cette famille de la province du Languedoc, a fourni un conseiller d'état, premier médecin de Louis XV, plusieurs chanceliers de l'université de médecine de Montpellier, des conseillers en la cour des aides, en la chambre des comptes, et au parlement de Paris, un fermier général et des officiers distingués dans la marine, la garde royale et l'artillerie.

La famille des Chicoyneau de Lavalette s'est divisée en deux branches principales : l'aînée, qui est restée constamment en Languedoc ou elle s'est éteinte en fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et la cadette, celle des barons de Lavalette, qui s'est fixée en Ile de France, puis en Touraine.

Figure 207. Blason des Chicoyneau de Lavalette « D'azur, à la bande d'argent chargée d'une étoile de gueules et de deux croissants du même »

*Il ne faut pas confondre cette famille avec ;*

- Celle des **Chicoisneau seigneur de la Motte** ; l'erreur est facile car ces Chicoisneau là possédèrent les Armuseries à Rochecorbon, en limite de Parçay ...
- **Louis Jean-Baptiste de Lavalette**, comte de la Valette, seigneur de Sérigny, né à Paris le 27 octobre 1753, guillotiné dans la même ville le 28 juillet 1794 C'est un général de brigade de la Révolution française.
- Ou **Antoine-Marie Chamans, comte de Lavalette**. Ce Lavalette est arrêté chez lui le 18 juillet 1815 et est conduit à la Conciergerie pour conspiration contre l'état et usurpation de fonctions. Après un procès agité, il est condamné à mort le 21 novembre 1815. Le 20 décembre (la veille de son exécution), Émilie de Lavalette et sa fille rendent visite à leur mari et père. La femme de Lavalette a organisé une évasion. Antoine revêt les vêtements de sa femme puis à l'aide de sa fille, il parvient à tromper la surveillance des gardiens avec les habits de sa femme, qui reste dans la cellule, à sa place...

<sup>193</sup> Chirurgien ; comprendre médecin

<sup>194</sup> Marie Aimée Allaire est la fille de Sylvain Allaire et la nièce de Marie Amélie Victoire Allaire dont le père possédera la Valinière (voir chapitre 7 de l'ouvrage du même auteur « Le Sud de la Seigneurie de Parçay et les « écarts » de Saint-Georges-sur-Loire ».

Le père de **Jean-Baptiste Chicoyneau de Lavalette**, l'acquéreur de la « *terre de Parçay* » était **Jean Joseph François Chicoyneau**, baron de Lavalette : né le 28 janvier 1720, fut reçu conseiller au Parlement de Paris et devint commissaire de la Chambre des Requêtes le 5 mai 1739. En 1753 il obtint la charge de fermier général. Une fraction de sa généalogie est donnée dans l'annexe III. Noter qu'il descend de la branche des **Chirac** par sa mère<sup>195</sup>.

Il avait épousé en 1739, demoiselle N. Herman la fille d'un célèbre médecin, puis en seconde noce Michelle Narcisse Jogues de Martinville. De cette union naquit, le 14 mai 1752, **Jean-Baptiste Chicoyneau**, baron de Lavalette. Il fut autorisé par le roi, en remerciement des services rendus de partager la place de fermier général avec son cousin, le sieur de Boulongne.

Suivant un contrat signé le 22 juillet 1788, il se maria à Marseille avec **Françoise Angélique Payan**, fille d'un conseiller honoraire et secrétaire du roi.

Il mourut à Tours, le 9 avril 1824. Son épouse renonça<sup>196</sup> à la communauté de biens entre elle et son mari établie lors du contrat de mariage et laissa l'héritage de la « *terre de Parçay* » à parts égales à ses cinq enfants.

- Mademoiselle Claire Angélique Jeanne Chicoyneau de Lavalette propriétaire à Parçay
- Mademoiselle Henriette Émilie Chicoyneau de Lavalette propriétaire à Parçay
- Monsieur Joseph Octave Chicoyneau de Lavalette, inspecteur des Services Réunis, attaché au grand quartier général de l'armée française à Madrid.
- Monsieur Absynthe Chicoyneau de Lavalette, Lieutenant d'artillerie à Rennes.
- Monsieur Charles Émile Chicoyneau de Lavalette employé dans la maison Raguenet et fils à Rouen.

Il faut reconnaître que l'héritage n'est pas très brillant, l'évaluation faite par Maître Bibault, notaire à Tours, acte du 12 septembre 1824 laisse entrevoir un montant de dettes pratiquement égal à celui de la succession ; les enfants vont se montrer réservés sur l'acceptation de cet héritage.



Figure 208. Ensemble du domaine propriété du maître du logis seigneurial ; en 1824 le propriétaire de ce territoire est Jean baptiste Chicoyneau de Lavalette. Il comprend de fait, le centre du bourg actuel, si ce n'est qu'en 1824 la seule construction dans ce périmètre est le logis seigneurial lui-même.

**A la date de son décès, le baron Jean-Baptiste Chicoyneau de Lavalette** est maire de Parçay-Meslay depuis 1821. Il ne sera pas remplacé immédiatement, et avec accord de Mr Augustin Duchamp de la Frillière, secrétaire de la préfecture la fonction sera assurée par René Gaultier Adjoint, tel que le confirme la réunion du conseil municipal du 12 septembre 1824. René Gaultier signera de son nom avec la mention « *Adjoint tenant la place de maire vacante* »

### « La terre de Parçay »

Que signifie cette expression « *terre de Parçay* » que répètent les actes notariaux concernant l'ensemble des biens du logis Seigneurial ? Force est de constater que les ventes de biens

<sup>195</sup> Quelques histoires tourangelles de cette famille, ainsi qu'une généalogie plus détaillée sont fournies dans le BSAT de 2007 dans un article intitulé « le château de Planchien à Luynes »

<sup>196</sup> Acte dressé au greffe du tribunal civil de Tours le 7 septembre 1824

nationaux de 1791 concernant Parçay ne dispersent pas les propriétés des religieux de Marmoutier. On a constitué des lots, évitant les morcellements qui rendraient les adjudications laborieuses ; il s'agit de récupérer de l'argent au plus vite. Si bien que le logis seigneurial resta associé à un territoire important. La figure précédente identifie l'ensemble du domaine constitué essentiellement de terres cultivables et prairies. Les terrains comptabilisés dans la « **terre de Parçay** » sont cerclés de rouge, et superposés à la cartographie actuelle montrant, ainsi l'évolution de l'habitat urbain. Le secteur au Nord-Est, intégrant le logis seigneurial avoisine les dix hectares. L'inventaire fait par maître Bidault<sup>197</sup> détaille le contenu foncier ; « *bâtiments d'habitation et d'exploitation contenant environ cinquante-deux hectares quatre-vingt (80 arpents) dont 8 en vignes, 19 en bois et 33 en terres et prés.* » Il est curieux de noter que l'encoche de terres où, on trouve actuellement la pharmacie, la boucherie... ne fait pas partie du lot<sup>198</sup> ; c'est pour cette raison probablement qu'on décida de la lotir au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, favorisant l'apparition de maisons d'habitations et de commerce. Par ailleurs, constatons que certaines pièces de terre cultivables ont conservé leur topologie jusqu'à aujourd'hui.

### Le logis seigneurial.

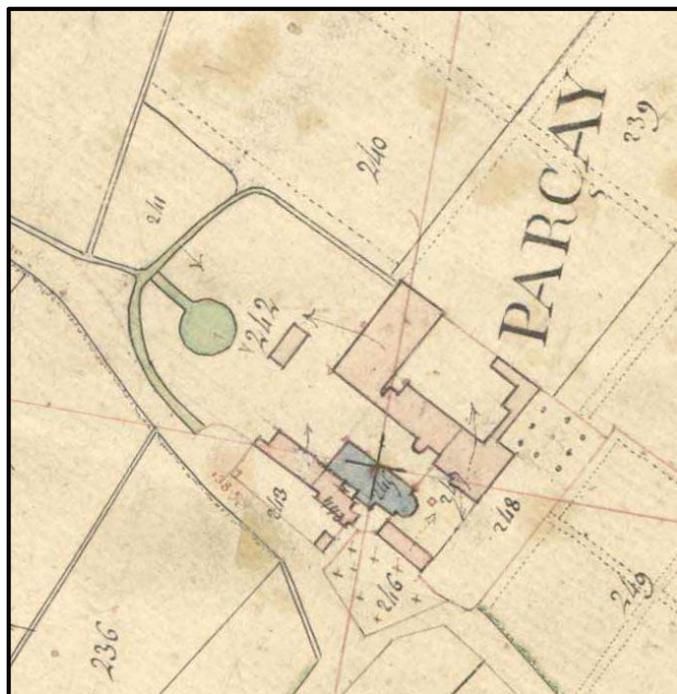


Figure 209. Extrait du cadastre napoléonien décrivant le logis seigneurial et son proche environnement en 1816, donc à la période où le Baron Chicoyneau de Lavalette est propriétaire.

Une des autres appellations fréquemment utilisées est « **Château de Parçay** », jamais « *Commanderie* » comme on le rencontre aujourd'hui, rappelons que cette dénomination est incorrecte, car aucun temple ne fut jamais enregistré dans ces lieux. Le cadastre Napoléonien de Parçay établi en 1816, correspond donc à la période où le Baron Chicoyneau de Lavalette gérait cette propriété ; les actes notariés ne donnent pas un descriptif suffisamment précis pour qu'on puisse parfaitement identifier l'évolution du domaine. Le premier est du 7 sept 1811<sup>199</sup> auprès de maître Bidault puis 14 sept.1824 même notaire<sup>200</sup>. Ces actes distinguent deux lieux d'habitation :

- « *Le domaine de Parçay situé commune du même nom, composé d'une maison de Maître, plusieurs appartements tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, grenier, cours, jardin. Devant la maison, vignes, bois taillis et terres labourables le tout enclos de murs formant l'ensemble de 8.12 Ha* »

- Un peu plus loin dans le même acte « Plus le lieu et métairie de la bassecour de Parçay, consistant en maison de fermier, prés patureaux, vignes et bois le tout formant un ensemble de d'environ 46,22 Ha... » Cette métairie est louée à bail à terme à Jean Jacques Serrault.

### La ferme de la métairie de Parçay.

Madame de Lavalette va disperser les biens de Parçay, en cédant séparément, les terres, la ferme et la partie résidentielle à l'Est : « le Château ».

<sup>197</sup> ADIL 3E1/1088

<sup>198</sup> Elle appartient à René Legras de Sécheval (Les Armuseries).

<sup>199</sup> ADIL 3E1/1032

<sup>200</sup> ADIL 3E1/1088

**La vente des terres agricoles** se résume dans un acte dressé par le Notaire Faucheux de Vouvray le 22 mars 1835 ; cet acte donne une idée des bénéficiaires ; ce sont des cultivateurs qui pour beaucoup habitent Parçay et dont les noms nous sont familiers.

- Pierre Reverdy<sup>201</sup>, vigneron demeurant commune de Parçay (10 nov.1833)
- Augustin Proust, propriétaire, demeurant commune de Parçay (1<sup>er</sup> nov.1834)
- Louis Fiou, Vigneron, demeurant ladite commune de Parçay (8 mai 1834)
- Louis Jarriau, cultivateur demeurant commune de Parçay (8 juin 1834)
- Pierre Prétesselle cultivateur, demeurant commune de Notre-Dame-d'Oé (1<sup>er</sup> janvier 1835)
- Henri Gattangel propriétaire demeurant commune de Parçay (1<sup>er</sup> nov.1834)
- Jean Duchamp propriétaire à Parçay-Meslay (1<sup>er</sup> février 1835)
- François Pinon-Duchamp, propriétaire demeurant commune de Parçay (1<sup>er</sup> nov.1834)
- Marie Prétesselle, fille majeure demeurant commune de Notre-Dame-d'Oé (9 mars 1834)
- Jean Champion Lair, propriétaire demeurant à Parçay-Meslay (5 mars 1834)
- Michel Dubreuil-Frisch, pharmacien demeurant à Tours (25 juin 1834)

**La cession de la ferme va s'opérer en plusieurs opérations. (En se référant à la figure 210)**

- **Une première vente va inclure les douves et « la maison du closier »** (Maison Camain actuelle). Les

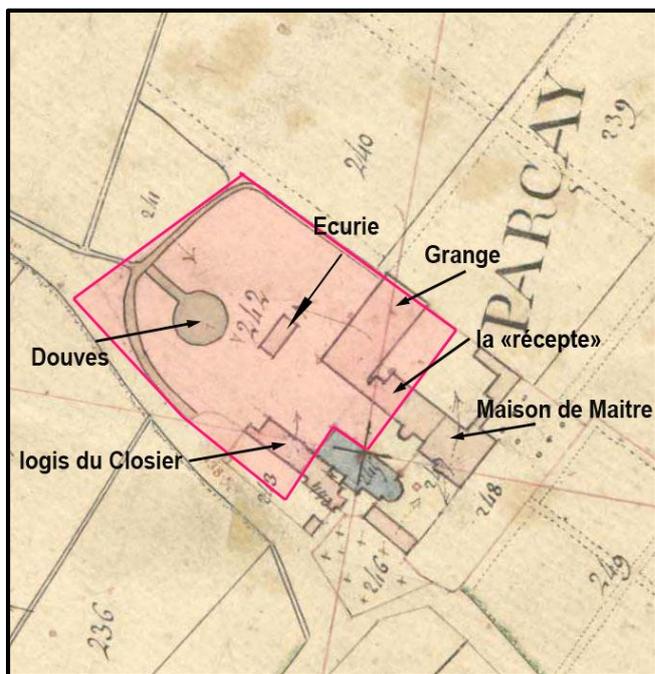


Figure 210. Le périmètre correspondant à la ferme est encadré de rouge

acquéreurs sont René Rousseau et son épouse Madeleine Gaultier domiciliés à Parçay-Meslay. Cette maison, située à l'entrée de la ferme, le long de la rue passant devant l'église, en prolongation du presbytère de l'époque, permet d'intégrer à la maison d'habitation, un commerce : René Rousseau est sabotier ; un superbe positionnement, proche de l'église pour exploiter son activité d'artisan. Au début des années 1840, il semblerait que René Rousseau loua quelques temps cette maison à la mairie de Parçay pour y installer la première école du bourg ; mais cette opération fut très limitée dans le temps. Quelques années plus tard, René Rousseau déménagera à Ambillou<sup>202</sup> où il sera signalé comme tonnelier et aubergiste ; il céda sa maison de Parçay en 1854 à un autre artisan, le tonnelier Pierre Duchamp. Le 22 février 1839, Pierre Duchamp avait épousé Jeannette Gaultier (39 ans). La semaine suivante (2 mars), celle-ci donna naissance à un garçon prénommé, Pierre. En 1856 le

tonnelier ajoutera à la maison, un atelier et une échoppe. En 1861, c'est le fils qui occupe la maison en compagnie de son épouse Léonide Esnault. Au fil des ans il se transforme en marchand de vin en gros. Il deviendra propriétaire en 1882. Lorsque Pierre Duchamp-fils mourut le 30 mars 1885, à l'âge de 46 ans, son propre fils Désiré Léon hérita ; la carrière de Désiré Léon est atypique pour un Parcillon car on le voit se marier, en Chine à Hankéou (25 février 1928) où il exerce la profession d'agent vérificateur des douanes chinoises ; il passera sa retraite à la Chanterie (Parçay-Meslay) où il décéda le 20 juin 1934. La maison avait été mise en location à Mr Boutet sabotier, et servit durant plusieurs années de bureau de tabac et de bureau de régie, délivrant entre autre les congés pour le transport du vin. Mr Boutet avait été estropié durant la guerre 14/18 : il y avait perdu une jambe et marchait avec un pilon. Il utilisait aussi un étrange fauteuil roulant disposant d'un volant qui permettait de mouvoir le fauteuil avec les bras en lui appliquant

<sup>201</sup> C'est son fils qui sera un des fondateurs de la Société Musicale

<sup>202</sup> René Rousseau s'est entre temps remarié avec Henriette Michaud

un mouvement oscillatoire d'avant en arrière. Après lui la bâtisse resta une vingtaine d'années à l'abandon avant que Mme veuve Duchamp, d'origine japonaise (d'après Pierre Camain, née TOKU) vendisse, en 1966, la maison au propriétaires actuels. (Mr et Mme Camain)

### Hankéou

La concession française d'Hankou (chinois : 汉口法租界 ; pinyin : hànkǒu fāzūjiè), dans l'actuelle ville de Wuhan, province de Hubei, en Chine continentale est un territoire chinois qui fut sous administration française de 1896 à 1943 dans la ville de Hankou.



Consulates : Great Britain ; United States ; Belgium ; France ; Germany ; Italy ; Japan ; Netherlands ; Russia.

La concession française (33 Hectares) possédait un consulat, qui a vu passer **Paul Claudel** en 1897, une église, un hôtel municipal, un commissariat de police et une succursale de la Banque d'Indochine. En 1904, il y avait 599 habitants ; en 1939, plus de 33 450, en majorité chinois. Les Français ne seront jamais plus de 70.

Le français continue à être enseigné à l'école de Wuhan.

Un consulat de France ouvrit en 1998.

Il y a de nouveau, aujourd'hui, une communauté française importante à Wuhan, notamment grâce à l'implantation industrielle de Citroën qui fabrique la majorité des pièces détachées des automobiles depuis au moins 2006 et construit des automobiles pour le territoire chinois, mais également de Peugeot et la firme automobile française Renault, sans oublier la « Maison Sud-Ouest France », dépendant de la Chambre de commerce et d'industrie de la région Midi-Pyrénées, faisant la promotion des vignobles français. Rothschild a plusieurs vignobles entre Yantai et Penglai, dans la province du Shandong. Valeo est présent à Jingzhou, une ville proche de Wuhan.

René Rousseau avait donc acheté cette maison à Mme de Lavalette vers 1833, chez le Notaire Faucheu Père (Vouvray). Les archives de ce notaire sont partiellement détruites et ne permettent pas de retrouver l'acte de vente ; existe une simple note datée du 14 février 1834 indiquant une vente « *de bâtiment, par Madame la Baronne de la Vallette à Mr René Rousseau, sabotier à Parçay-Meslay : vente, annexée à la minute d'un cahier des charges du 9 novembre 1833* »<sup>203</sup>, ce cahier des charges est introuvable. Mais les actes notariés peuvent par contre parfois permettre des surprises, car un acte de Maître Vaslin de 1894<sup>204</sup>, semble recopier par erreur la description de ce bâtiment : en voici l'énoncé :

« *Maison composée de deux chambres basses, dont une à cheminée, grenier dessus, couvert en ardoises, petit espace de terrain au levant et un four, le tout proche et à l'Est de l'entrée principale de la propriété.* »

- **Vente du reste de la ferme (Ouest du Logis Seigneurial)** On en trouve une description de cette fraction de la propriété dans un acte notarié du 27 mars 1835 correspondant à une vente devant le notaire de Vouvray, Alexandre René Faucheu par Mme de Lavalette à Mr Emile Pallu. Ce document donne quelques détails, on comprend que l'Ouest du « logis seigneurial », comme l'indique la figure 210 est dévolu à la ferme :

« *La portion de l'ancien bâtiment servant de logement au fermier de la bassecour de la terre de Parçay, située bourg de ce nom, à prendre cette portion côté du couchant, composée d'une grande chambre à cheminée ayant ses vues et entrée au midi, sur la portion de cour ci-après ; de deux autres petites chambres froides* »<sup>205</sup>

<sup>203</sup> ADIL 3E27/244

<sup>204</sup> Vente Angeline Ponti, veuve Sala à René Jean Baptiste Pinon

<sup>205</sup> C'est-à-dire non chauffées

ensuite, l'une servant de laiterie ayant son entrée au Nord, l'autre servant de lavoir éclairée au midi ; d'une boulangerie ensuite, avec four dans l'intérieur de la chambre. Dans cette boulangerie se trouve la hotte du four de Mr Dubreuil Frisch<sup>206</sup>, acquéreur aussi de Madame de Lavalette... Mr Dubreuil a le droit d'entrer dans cette boulangerie pour réparation de ce four.

Au midi de ce bâtiment et y attenant, une cage où se trouve pratiqué un escalier en pierre, à vis de Saint-Gilles.

Deux greniers, l'un au-dessus de l'autre régnaient sur toute l'étendue de cette chambre. Toit en comble à deux égouts<sup>207</sup> couverts en ardoises.

Au Nord de ce bâtiment, et sur toute sa longueur, une cour qui se prolonge jusqu'à l'enclos de la maison de Maître.

Au midi, une portion de cour devant ce bâtiment, laquelle cour s'étend toujours au midi, jusqu'à six mètres au parement extérieur et inférieur des piliers intermédiaires de l'église de Parçay.

Au couchant un terrain vague sur lequel est une étable et se trouvait bâtie **la grange de la ferme, actuellement en démolition**, lequel terrain s'étend jusqu'à la portion vendue au Sieur Rousseau.

Le tout se tenant joignant par le levant Mr Dubreuil.

Droit d'abreuvoir à la douve de Mr Rousseau...

Mr Pallu, ne conservera pas cet achat très longtemps et le premier juin 1841 le revendra à René Rousseau. On constate que cette ferme est une entité en tant que telle, et l'est probablement depuis son origine, et qu'elle est « isolée » à l'Ouest du bâtiment, sans communications intérieures à ce bâtiment. On peut penser qu'elle était « la récepte » de la Seigneurie de Parçay, c'est à dire l'endroit où l'on venait payer cens et taxes ; la grange servant de centre de collecte de ces impôts. Avec la Révolution la grange a perdu son intérêt en tant que grange dîmière ne devenant qu'une grange ordinaire. Mme de Lavalette va disperser la propriété de 52 hectares vers 1835 ; la grange devient inutile et est détruite à cette date. Par contre l'acte notarié du 27 mars 1835, que nous venons de voir, nous donne une description du lieu proche de la situation d'avant la Révolution.



Figure 211. Vers 1900, l'Ouest du logis seigneurial avait encore l'allure d'une ferme, comme un siècle plus tôt. Cette photo est très intéressante on y voit à gauche l'écurie, en face du logis seigneurial, devant l'église les constructions bâties par René Rousseau c'est-à-dire le hangar appuyé contre le mur de la maison ainsi que la boulangerie. On distingue le puits sur la gauche.

<sup>206</sup> Mr Dubreuil Frisch acheta la « Maison de Maître » à cette même date.

<sup>207</sup> Deux égouts = deux versants

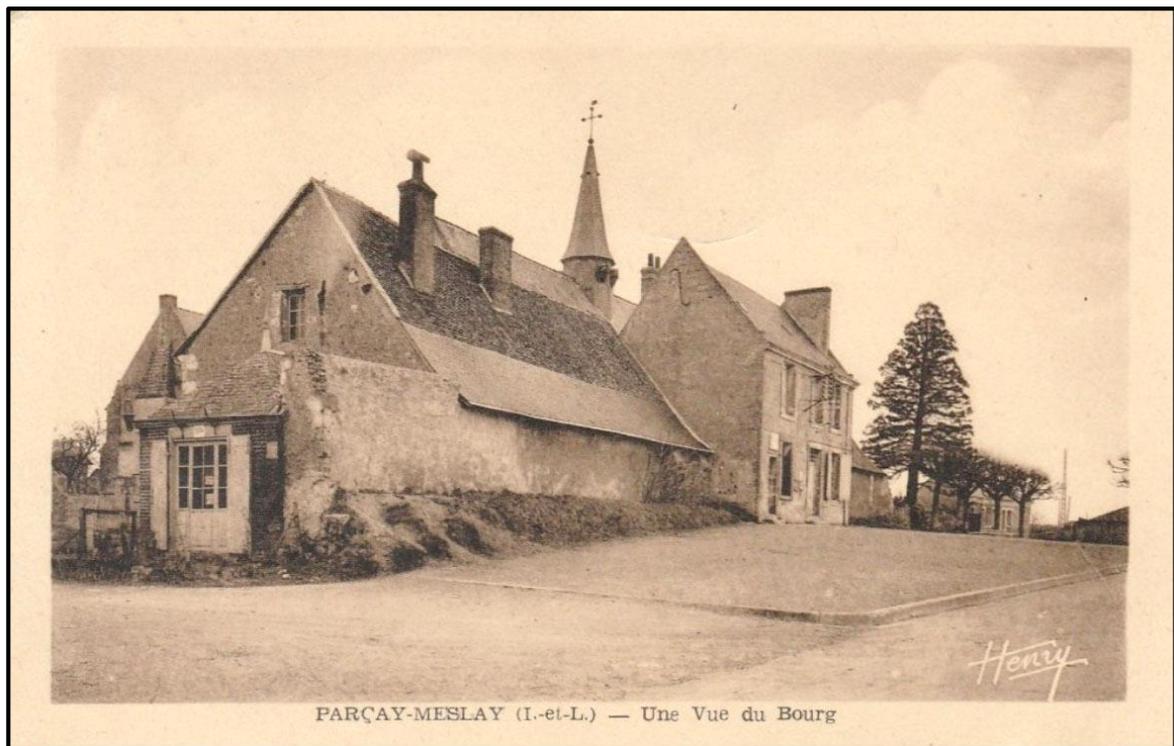


Figure 213. Sur cette autre vue de « la maison du Closier du Logis Seigneurial » on découvre, greffée sur son pignon la boutique qu'avait bâtie René Rousseau pour son activité de sabotier.

Aujourd'hui la grange n'existe plus et il n'en reste aucune trace ; l'ancienne maison du closier a survécu, elle a conservé son statut de maison d'habitation et héberge la famille Camain ; on a su préserver l'aspect ancien de la construction rehaussant l'allure historique du centre bourg. Un peu en delà des portions des anciennes douves sont toujours visibles.



Figure 212. Le logis Seigneurial aujourd'hui

### Le Château du logis Seigneurial.

Si le baron Jean-Baptiste Chicoyneau de Lavalette décède en 1824, son épouse Françoise Angélique Payan continuera à occuper l'Est du logis seigneurial, partie appelée le « Château de Parçay », qu'elle finira par vendre après avoir cédé la ferme et les terres agricoles ; cette vente sera effectuée le 25 juin 1834 devant maître Alexandre Zénon Faucheu, notaire à Vouvray. L'acheteur est Mr Michel Dubreuil Frisch ancien pharmacien à Tours. L'intérêt de cette opération est que l'acte de cession décrit le bâtiment et ses environnements.

*« Un corps de bâtiment de construction moderne<sup>208</sup> situé près de l'église de Parçay, ayant double aspect au midi et au levant, composé ;*

- *Au rez-de-chaussée en un vestibule servant de salon à manger avec poêle en faïence dans sa niche et éclairé au levant par une porte vitrée s'ouvrant sur la cour ; un salon de compagnie à coté ayant quatre croisées dont deux au levant et deux au midi. À droite du salon à manger une chambre à cheminée, un corridor derrière où se trouve un office et l'escalier conduisant au premier étage, cuisine ensuite avec fourneau, lavoir, four à pâtisserie, la cheminée à coté de laquelle se trouve une rôtissoire scellée dans le mur.*
- *Au premier étage, deux mansardes au-dessus de la cuisine, et au-dessus des autres pièces, trois chambres à cheminée et deux cabinets dans l'un desquels est un escalier communiquant au grenier.*
- *Au-dessus de ce premier étage, deux mansardes servant de chambre à coucher et un grand grenier à côté. Le tout surmonté d'un comble à deux égouts couverts d'ardoise.*
- *Une cave sous une partie de ce bâtiment communique par un souterrain avec une autre cave qui se trouve sous le jardin potager ci-après.*
- *Cour d'honneur en partie herbée au levant et au midi de ce bâtiment dans laquelle se trouve un puits.*
- *Un second corps de bâtiment consistant en une écurie garnie de crèche et râteaux, une remise.*
- *On observe qu'au Nord de la cuisine et y attenant, se trouve un bâtiment d'ancienne construction contenant plusieurs pièces servant de vaisseaux d'exploitation.*
- *On comprend dans la présente vente toute la partie du levant de ce vieux bâtiment dans toute sa largeur, sur une longueur de 14,61 mètres ou 45 pieds, c'est-à-dire depuis la maison d'habitation jusqu'à et y compris la boulangerie... »*

Suit la description des terrains associés pour un total d'une dizaine d'hectares.

<sup>208</sup> Ce corps de bâtiment existe déjà en 1754. Le plan terrier de cette date lui donne la même implantation.

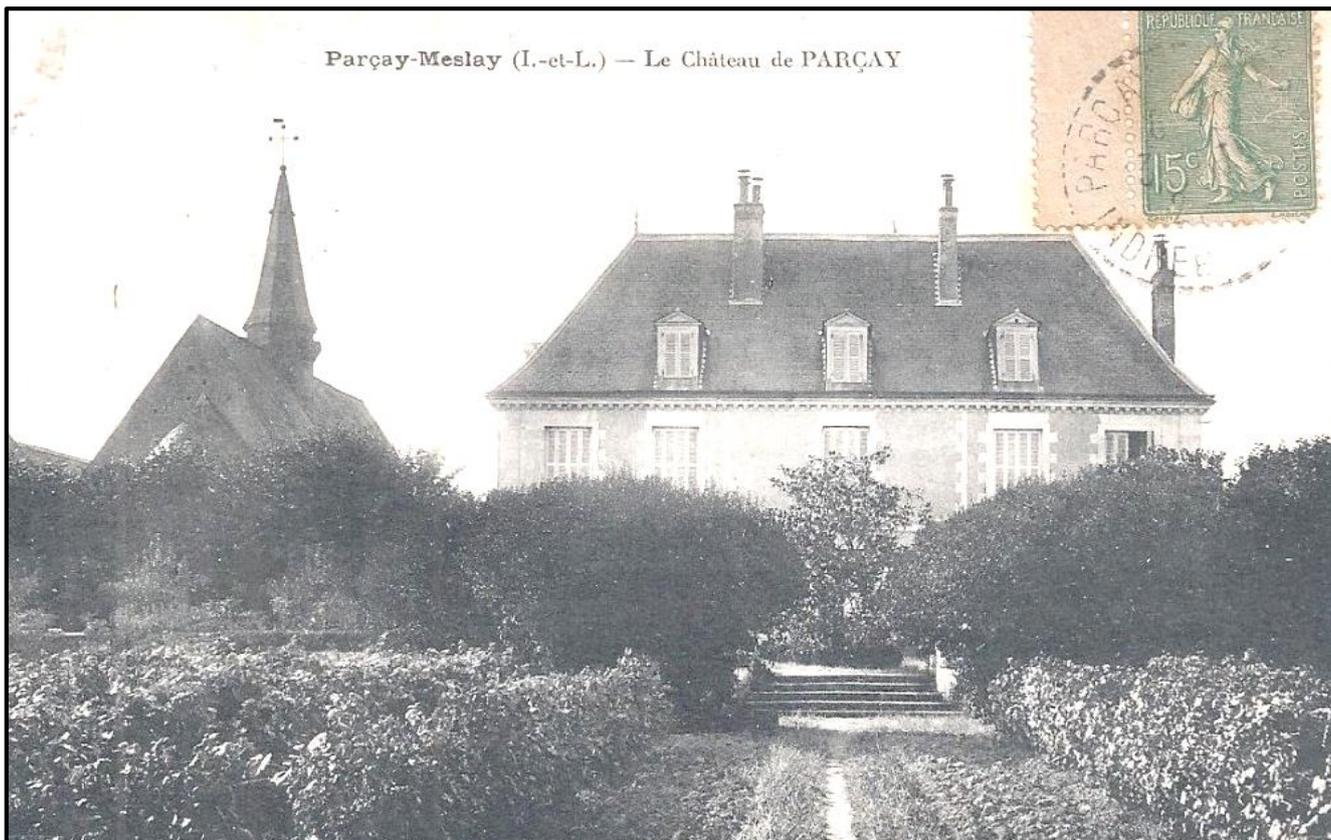


Figure 215. Le château de Parçay au début du XX<sup>e</sup> siècle ; la photo ne diffère pas fondamentalement de la description de 1834.

Mais Mr Dubreuil souhaite conserver un droit de passage au Nord de l'église ; ce passage lui



Figure 214. Sur le côté Nord de l'église la porte permettant d'accéder à l'édifice est aujourd'hui murée ; mais le l'extérieur ; on constate qu'elle est toujours là.

permettant de rejoindre facilement la rue de Parçay par l'ancienne entrée principale voisine de la maison des époux Rousseau ; ce droit lui sera octroyé par Mr Rousseau en avril 1838 selon un accord notarié. Le 4 février 1836, il y eut des négociations avec la mairie de Parçay : en effet des travaux de rénovations sont entrepris sur l'église et on demanda à Mr Dubreuil de ne pas planter des arbres trop près du mur de sorte à pouvoir disposer d'un « droit d'échelle » ou autres échafaudages : une distance de trois mètres est exigée. Il accepta mais en compensation souhaita disposer d'une clé permettant d'accéder à l'église par sa porte Nord : il y aura discussion, on refusa de donner une clé, mais on s'engagea à laisser la porte non verrouillée certains jours de la semaine, dont les samedis et dimanches. Cet incident dut laisser des traces car aujourd'hui cette porte est con-

damnée ; Elle n'est plus visible de l'intérieur de l'église se trouvant masquée, proche de l'autel de la Vierge. A l'extérieur on peut toujours en observer la trace.



Figure 219. En 2012, la Municipalité de parçay décida de nettoyer le chevet de l'église et son côté Nord des baraquements qui l'encombraient.



Figure 218. Seul un étroit passage subsistait entre l'église et les constructions

Figure 216 (à droite) Ancienne construction (aujourd'hui rasée) à côté du fronton de l'église



Figure 217. Baraquement en cours de démolition



Au fil des ans des baraquements de mauvaise qualité vont venir ternir cet espace ; constructions destinées à l'abri de bétail ou servant de débarras. Suite à son acquisition en 2012 la mairie de Parçay décida de faire table rase de ces verrues et de redonner une visibilité au chevet de l'église comme au logis seigneurial. Heureuse décision mettant en valeur le patrimoine du bourg.

Une **dizaine d'années après son achat Mr Michel Dubreuil Frisch** vend la propriété à Mr Pierre Jean Baptiste Marié, habitant Nevers (Nièvre) le 22 mai 1845 devant maître Théodore Charles Louis Sensier (enregistrement aux hypothèques du 8 août 1845). Il ne s'installe pas au château mais le met en location. Le recensement de 1846 identifie Mr Mériet Pierre (52 ans) comme habitant les lieux avec son épouse Roncier Marie (52 ans). La maison est bien identifiée sous l'appellation « *Château* » confirmant que le nom de « Château » est reconnu.

**Le 23 août 1848, Mr Jean Baptiste Marié, vend à Mr Eustorgio Ponti** devant maître Théodore Charles Louis Sensier Notaire à Tours. Effectivement Madame Ponti, Angéline Marie Louise Mazet<sup>209</sup> et sa fille Angeline Ponti logent dans leur nouvelle demeure. On peut se reporter au chapitre XVIII donnant quelques détails sur Mr Ponti. Cette famille occupera le château durant une quarantaine d'années ; leur discrétion fera qu'ils laisseront peu de traces dans la commune à l'exception de l'achat des instruments de musique pour la Société Musicale naissante. Pourtant ils introduisirent des aménagements nouveaux. Par exemple la grange située au Nord porte une inscription « **Ponti ; 1866** » (chapitre XVIII). Mme Angeline Marie Louise Mazet épouse Ponti meurt à l'âge de 76 ans le 21 nov. 1889 alors qu'elle se trouve momentanément à Parçay. Elle fut peut-être enterrée dans le cimetière proche de l'église, dans ce cas ce fut une des dernières sépultures à cet endroit ; le cimetière fut fermé au début 1890. Son mari Eustorgio lui survivra jusqu'au 14 juin 1892, jour où il décéda à Paris au 27 boulevard Voltaire chez sa fille unique Angéline qui se retrouve, alors, comme seule héritière.

Cette dernière avait épousé un parisien Dominique Ambroise Sala qui disparut rapidement la laissant veuve.

#### **Acquisition par la famille Pinon du « château de Parçay »**

Le carnet tenu par Pierre (Victor) Reverdy signale l'événement : « *dans les derniers jours de décembre (1893) Baptiste Pinon achète la maison de Mme Ponti et aussitôt fait arracher les arbres et les bois qui sont dessus* »<sup>210</sup>, il signale aussi en 1894 les ventes mobilières de la propriété. Mais, comme d'autres familles parcellonnes il est difficile de tracer la famille Pinon : plusieurs portent le même patronyme, et on trouve au celui de l'état civil ; on recourt à des prénoms d'usage pour que dans la vie de tous les jours on puisse parfaitement identifier qui est qui. Et c'est ainsi que ce **Baptiste Pinon se prénomme en réalité René Jean Baptiste Pinon**. Il était né à Parçay le 12 mars 1862 (de René Pinon et Silvine Françoise Léonie Siffleau), il demeure vallée des Rués, et c'est pour le distinguer de son père mort en 1893 qu'on retint « **Baptiste** » comme prénom d'usage. Lorsque Mme veuve Ponti décède, notre « Baptiste » à 27 ans et, il a épousé l'année précédente (le 16 juin 1888) une jeune fille de Parçay, âgée de 23 ans : Zénaïde Berthe Fiou.

En réalité la vente fut enregistrée le 9 juin 1894 devant Maître Vaslin notaire à Rochecorbon, la vendeuse est Angeline Sala demoiselle Ponti.

En 1901 le recensement identifie « Baptiste et Zénaïde » au Château de Parçay avec leurs trois enfants ; l'aîné prénommé, comme par hasard, Jean Baptiste (1889-1966), son cadet d'un an Benjamin, puis un dernier garçon Félix (né en 1900). Trois employés résident aussi dans la propriété ; leur mission étant d'assurer l'activité de vigneron du maître de maison. Ce dernier décéda le 16 février 1913 à l'âge de cinquante ans : enterré au cimetière de Parçay sa sépulture ne porte que « Jean-Baptiste » comme prénom. La succession ne semble pas s'être passée sans problème car une partie de la propriété est mise en adjudication en 1913, même si Zénaïde reste au château.

---

<sup>209</sup> Melle Mazet aurait épousé Mr Eustorgio Ponti à Paris le 7 juillet 1832 ; la destruction des archives de Paris ne permet pas de valider cette date. A cette date Melle Mazet avait 19 ans.

<sup>210</sup> Source : carnet de note rempli par Pierre Reverdy à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1892

## Vente de l'orangerie

L'adjudication porta, entre autres, sur l'orangerie : elle se déroula le 14 décembre 1913 sous la responsabilité du notaire de Rochecorbon (maitre Raguin). Elle fut emportée par Léopold Julien Boulay (époux de Rosalie Fournier) de Parçay-Meslay. Par anticipation d'héritage, ce bien fut ensuite transmis à son fils



Figure 220. André Pinon fut un des doyens de Parçay Meslay ; il décéda en Mai 2015, il allait avoir 95 ans

Maxime Jules Félix Boulay, boucher de Parçay-Meslay et son épouse Marie Marguerite Augustine Florentine Lelarge. Ce transfert de propriété s'effectua le 8 novembre 1920.

Zénaïde Fiou veuve de « Baptiste » Pinon, lui survécut une dizaine d'années (décès le 20 février 1922), ce n'est qu'après la mort de sa mère que Benjamin Pinon, le fils cadet récupérera le logis seigneurial, et c'est lui qui est reconnu propriétaire en 1924. Benjamin Pinon (1891-1970) épousa, à 28 ans, le 15 Septembre 1919 Jeanne Albertine Lallier, 24 ans. Dix mois plus tard, le 9 juillet 1920, naissait André Pinon, le dernier propriétaire du « Logis Seigneurial ». Un peu plus tard, en 1929, la sœur de Jeanne Albertine Lallier épousa Georges Albert Edouard Pion et s'installe dans l'orangerie qu'ils louent, ils finissent par acheter leur habitation le 28 aout 1937.

**On doit pouvoir attribuer la construction de l'orangerie dans le parc, face au côté Est du Château, à Eustorgo Ponti.** La date de réalisation de

cette annexe n'est pas identifiée, mais la construction apparait sur une photo de 1878 (fig.370) alors qu'elle n'est pas dans l'inventaire d'achat de 1848. Mais l'acte d'achat de 1894 de « Baptiste Pinon » parle d'une « serre transformée en habitation ». Ce petit bâtiment avec sa façade plein Sud avait été construit pour y hiverner des agrumes en pot, comme c'était l'usage dans beaucoup de résidences tourangelles. D'ailleurs l'acte d'achat de 1848 précise que « font partie de la vente des orangers et des arbustes en pots... placés dans la grande chambre du premier étage... ». Dans son prolongement, à gauche, on aménagea des serres ; elles



Figure 221. L'orangerie, rebaptisée « maison Pion » du nom de son dernier propriétaire, elle était devenue une maison d'habitation ; ce dernier céda l'endroit par viager à la mairie de Parçay en 1981. Elle abrite aujourd'hui les cabinets médicaux du bourg.

existaient déjà en 1850. L'orangerie sera modifiée à plusieurs périodes ; originellement, comme c'est l'usage elle était éclairée par de larges baies vitrées qui, par leur orientation au Sud, captaient le moindre rayon de soleil. Mais lors des successions sa destination fut modifiée pour se transformer en logis d'habitation : les grandes ouvertures devinrent problématiques et on les masqua partiellement pour leur donner une dimension plus traditionnelle ; l'examen des portes et fenêtres actuelles laissent deviner ces modifications, c'est à dire l'encadrement de l'ouverture initiale, puis l'ouverture réduite telle qu'on peut la voir aujourd'hui.

L'ensemble sera réhabilité par la municipalité de Parçay-Meslay en 2017 pour devenir le centre médical de la commune, hébergeant deux médecins. (Voir acquisition de l'Orangerie par la Mairie de Parçay-Meslay : ci-après)

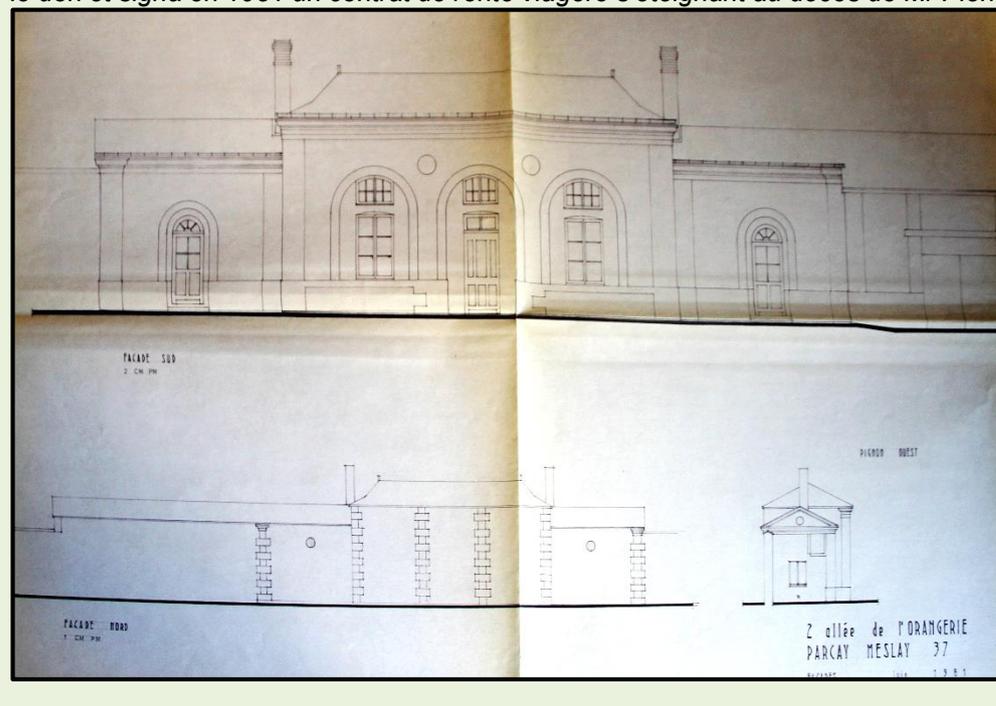
**Acquisition de l'orangerie par la Mairie de Parçay-Meslay.** Lorsque Benjamin Pinon et son épouse Jeanne Albertine Lallier deviennent propriétaire du Château, Georges Albert Edouard Pion s'installa à l'Orangerie : son épouse est Camille Julia Lallier, sœur de l'épouse de Benjamin Pinon. Cette dernière mourut en 1974, son époux lui surviva jusqu'au 11 février 1985. Il rédigea un testament stipulant :

« Je soussigné, Georges Albert Edouard Pion, retraité demeurant au bourg de Parçay-Meslay, veuf de madame Camille Lallier, institue pour mon légataire universel la Commune de Parçay-Meslay à qui je lègue et donne tout ce dont la loi me permettra de disposer lors de mon décès ; je révoque toute disposition antérieure.

Fait à parçay le 21 octobre 1980. »

Signé G.Pion

La mairie de Parçay vérifia le désintéressement des enfants de Georges Pion vis-à-vis de l'héritage de leur père. Sa fille Thérèse (épouse Marshal) comme son fils Michel abandonnèrent leurs droits au profit de la Commune. Cette dernière accepta le don et signa en 1981 un contrat de rente viagère s'éteignant au décès de Mr Pion.



## Le devenir du Logis Seigneurial.

Après le décès d'André Pinon, la municipalité de Parçay-Meslay proposa d'acquérir le logis seigneurial. Les héritiers sont constitués des enfants ; ils sont nombreux ce qui exige une entente mutuelle. Mais la succession, comme cela s'est déjà produit dans le passé, s'avère délicate. Le décès accidentel de Martine Pinon, chutant à travers le plancher pourri du bâtiment vint compliquer la recherche d'une solution. Cette tentative d'acquisition s'inscrit dans une reconfiguration du centre bourg dans lequel le centre historique constitué de l'église et du logis seigneurial devient le cœur de cette nouvelle disposition. (Voir chapitre XIII)

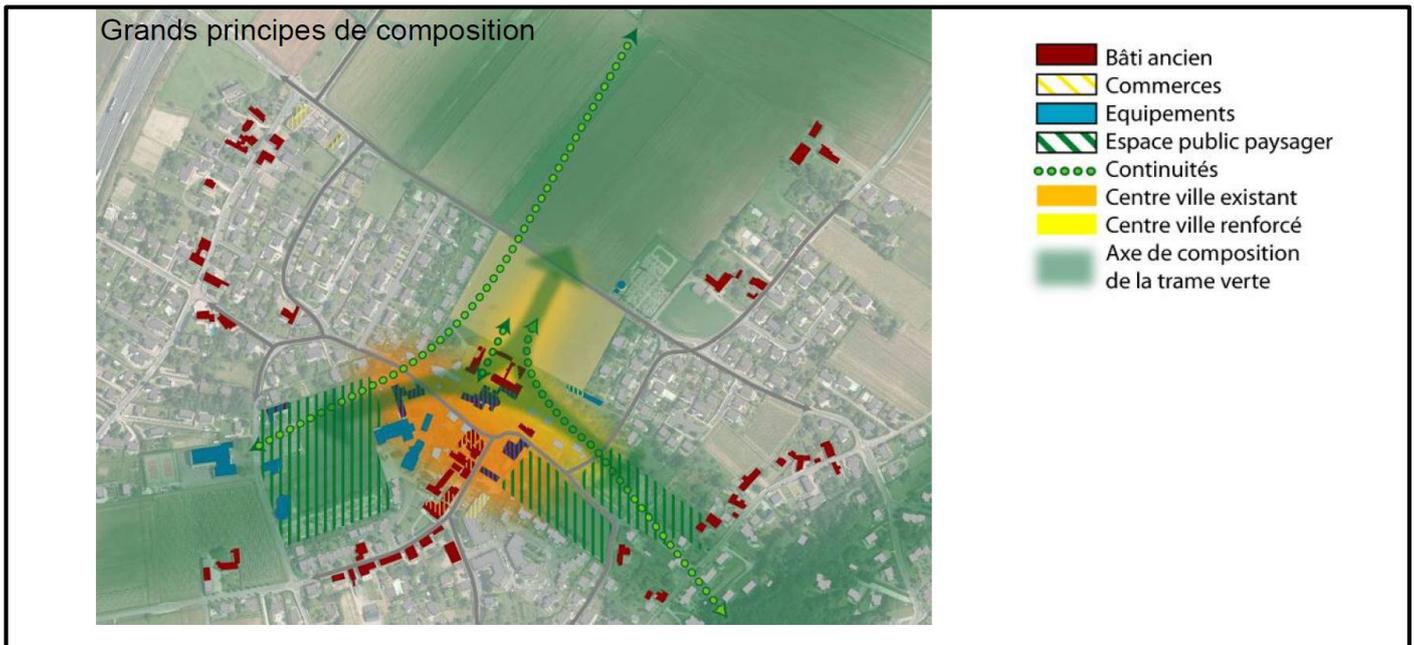


Figure 222. Principe d'organisation du nouveau plan d'occupation des Sols de Parçay-Meslay, présenté au conseil municipal en février 2105. Le cœur historique devient le centre de gravité du bourg. La stratégie étant de développer des constructions nouvelles suivant l'axe Nord représenté sur la figure ci-dessus.

# Chapitre XII

## Les grands axes de communication traversent Parçay depuis toujours.

### Les voies de communication entre Paris et Tours<sup>211</sup>

#### Les anciennes voies de circulation entre Paris et Tours

Lorsqu'on traverse la plaine de Parçay-Meslay pour rejoindre le Nord de Tours, on a le choix entre l'ancienne Nationale 10 (actuellement D910), l'autoroute A10 voire quelques détours par des chemins que seuls les autochtones connaissent. Dans tous les cas il s'agit d'éviter les espaces réservés au camp d'aviation de Tours-Parçay-Meslay. Devant toutes ces infrastructures routières et aéroportuaires, on a quelques difficultés à imaginer le paysage d'autrefois. Une route pourtant ancienne est reconnue, puisqu'à l'époque romaine existaient deux axes reliant Paris (Lutèce) à Tours (Caesardunum) ; L'une passait par Orléans et suivait la Loire, l'autre, moins fréquentée passait par Vendôme, Villethiou, Sonnay (près de Château-Renault) puis Monnaie... Un tracé ressemblant à celui de l'ancienne RN10. Dans tous les cas il s'agissait



Figure 223. "Le chemin de Vendôme" Carte de Cassini.

de rejoindre le pont permettant la traversée de la Loire : c'est-à-dire le pont d'Eudes bâti au XI<sup>e</sup>. Situé en face du château de Tours en place du pont de fil actuel, il était de seul ouvrage qui permettait de franchir la Loire depuis Saint-Symphorien et accéder à l'ancienne cité des Turons. Ce pont se décomposait de deux parties, une première entre Saint-Symphorien et l'île Saint-Jacques, une seconde tranche entre l'île et la ville de Tours ; au centre, les portes de la ville et des infrastructures de défense. La carte de Cassini reproduit assez fidèlement la ligne empruntée par ce qu'on appelait le « chemin de Vendôme ».

Ce chemin remontait le coteau de Barthélémy vers le Nord et serpentait à l'Est de l'actuelle D910. Il passait en effet par l'importante forêt de Chatenay, alors propriété des religieux de Marmoutier et pratiquement disparue aujourd'hui, par l'emprise de l'aéroport de Tours-Parçay-Meslay, puis côtoie Chizay, la Charonnerie, laisse Meslay et Bellevue sur son flanc Ouest, la Bouquinière, la Gibellerie sur son autre coté avant d'atteindre Monnaie à la Croix-Poëlon. Certains affirment que cette route constituait, dès le Moyen-Âge, un des nombreux itinéraires fréquentés par les pèlerins se rendant à Saint-Jacques de Compostelle. Mais il est inutile de faire

<sup>211</sup> Beaucoup d'informations de ce chapitre sont tirés de l'article publié par Claude Delage et Jacqueline Verger dans le bulletin municipal de Monnaie Nr 10 de 1992-1993

mention de « route de Compostelle » pour justifier l'intérêt de ces « routes » car le tombeau de Saint Martin était une destination en elle-même, et attirait beaucoup de pèlerins et faisait de la plaine de Parçay un passage très fréquenté. Cela explique pourquoi le futur Louis VII séjourna à Meslay en 1417 ainsi que Mayenne et les troupes de la ligue en 1589.

**Le terrier de 1757** donne des détails très intéressants sur le tracé de cette route, mais la représentation la plus complète est fournie par l'atlas de Trudaine.

**Daniel-Charles Trudaine**<sup>212</sup>, né à Paris le 3 janvier 1703 et mort le 19 janvier 1769, est un administrateur français. Intendant des finances, il a principalement œuvré dans le développement du corps des ponts et chaussées (1747) et du réseau routier français.

Après avoir occupé les charges de maître des requêtes, de conseiller d'État, d'intendant de la généralité de Riom, il fut choisi en 1743 par le contrôleur général Philibert Orry pour diriger, en qualité d'intendant des Finances, le service des ponts et chaussées.

Son premier soin fut de créer à Paris un bureau de dessinateurs chargés de réunir et de rapporter les plans des grandes routes, dont le contrôleur général Orry avait prescrit l'exécution en 1738.

Ces plans, dessinés à l'échelle de, une ligne pour dix toises, et accompagnés de tableaux détaillés, se trouvent encore dans plusieurs bureaux d'ingénieurs et sont remarquables par le soin avec lequel ils ont été dressés.

#### L'atlas de Trudaine

Beaucoup plus précis pour la représentation des routes que la carte de Cassini, il présente la caractéristique de contenir non seulement les routes existantes, mais tous les projets routiers de l'époque. Toute la France n'a cependant pas été cartographiée : seules 22 généralités des pays d'élections régies par des intendants l'ont été dont la Généralité de Tours.

Cet atlas constitue une documentation historique précieuse et très recherchée sur les paysages français. La route de Paris à Tours est décrite par de nombreuses cartes dont nous reproduisons quelques-unes couvrant l'arrivée Nord de Tours et les environs de Parçay-Meslay.

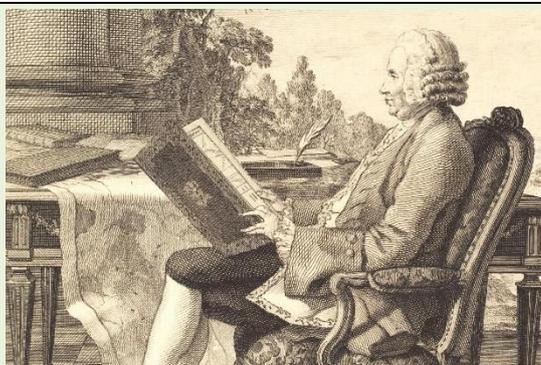


Figure 225. Portrait de Daniel-Charles Trudaine, d'après Carmontelle

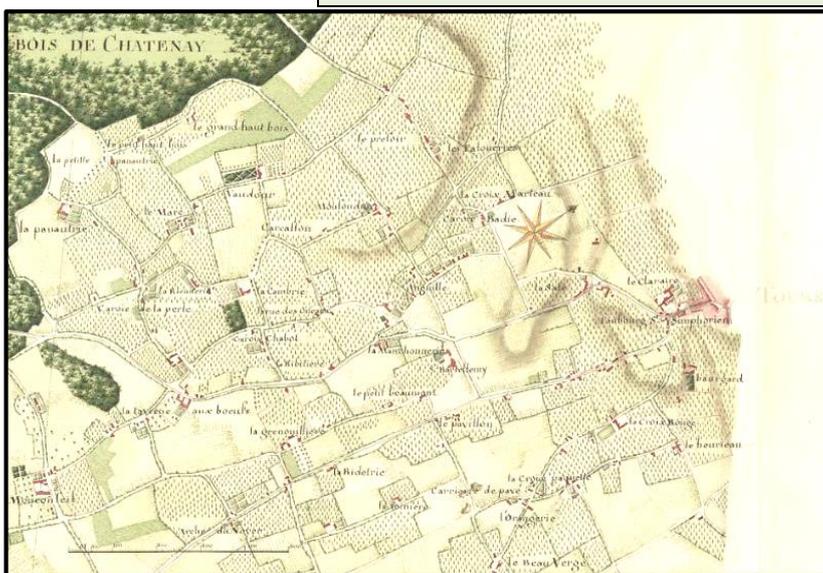


Figure 224. "Grande route de Paris à Tours passant par Chartres, Vendôme et Château-Régnault depuis Vendôme jusqu'à Tours". Arrivée des routes de Paris à l'Eglise Saint Symphorien, servant de tête de pont sur la rive gauche de la Loire, face au château de Tours. Sur cette carte le Nord est à gauche, le Sud à droite. La première constatation est que cette route vers Paris est en réalité un réseau de chemins qui, du bord de Loire gravit le coteau de Saint-Symphorien pour atteindre le bois de Chatenay. »

Source : base Mistral. Cote : CP/F/14/8505

<sup>212</sup> D'après Wikipédia

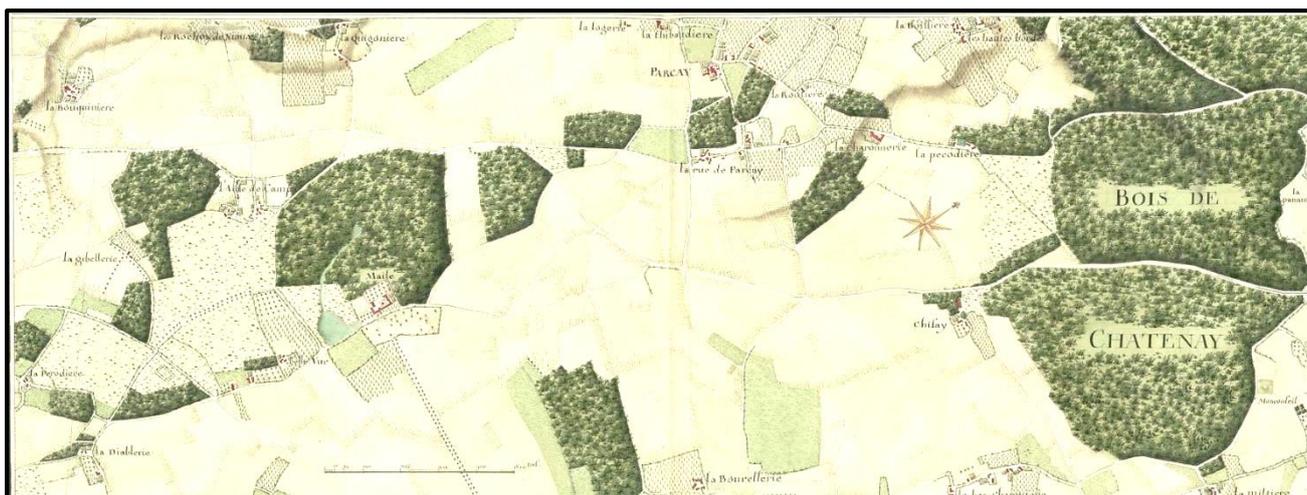


Figure 226. Atlas de Trudaine pour la généralité de Tours. "Grande route de Paris à Tours passant par Chartres, Vendôme et Château-Régnauld depuis Vendôme jusqu'à Tours".

Portion de route à hauteur de "La-Bouquinière", passant non loin de Meslay ("Mailé") et de Parçay-Meslay ("Parçay"), et allant jusqu'au-delà du bois de "Chatenay". Noter qu'il y a en réalité deux routes traversant Chatenay : l'une, à l'Ouest (bas de la carte) dessert Chizay avant de rejoindre l'autre voie au voisinage de Meslay ; l'autre option passe par la Pécaudière (Pécodière), traverse la Charonnerie, devient ensuite « la rue de Parçay » et se fond avec l'autre voie au voisinage du bois Garot (Meslay). Cette carte apporte d'autres informations à propos de Logerie, la Quignonière, la Gibellerie, la Diablerie, la Bouquinière, la Bourellerie...

Source base Mistral

### La rue de Parçay

L'indication de cette rue est portée à la fois sur le terrier de 1754 et l'atlas de Trudaine. Le fait que l'on utilise le terme de rue est explicite en soit ; la voie est bordée de maisons et nous sommes alors dans la partie de Parçay correspondant au bourg de Parçay de cette époque. Le bourg n'est donc pas au voisinage de l'église comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Cette rue qui porte encore aujourd'hui le même nom, était donc la route principale de Paris à Tours et traversait le village ; cela explique la densité de maisons à cet endroit.

Figure 227. La rue de Parçay ; extrait du terrier de 1754. Il est étonnant de constater que la cartographie des lieux n'a pas beaucoup évolué ; on retrouve le chemin de la "croix hallée" aujourd'hui tronqué par l'Autoroute A10. Par ailleurs cette carte est un délice nous permettant de redécouvrir des dénominations locales aujourd'hui disparues, bien que pleines de saveurs « la Roze », « Crève-Cœur » ; « la Place » « Bois du parc » ...



## Un nouveau pont à Tours, percement de la Tranchée, la future RN 10

En tant qu'administrateur des ponts et chaussées, Daniel Trudaine, économiste éclairé, fait réaliser plusieurs milliers de kilomètres de routes royales (actuelles routes nationales) reliant Paris aux frontières et aux principaux ports de mer. Ce réseau routier est alors considéré comme l'un des meilleurs d'Europe : routes aussi rectilignes que possible, tracées « de clocher à clocher », d'une largeur de 60 pieds, soit 19,40 mètres, bordées d'arbres fournis par les pépinières royales et de fossés entretenus par les riverains. Dans chaque généralité est nommé un ingénieur en chef placé sous les ordres de l'intendant. Lui sont adjoints des commis qui composent le bureau des Ponts et Chaussées. A Tours, l'intendant du Cluzel leur impose le faire au moins deux tournées par an sur toutes les routes principales pour s'assurer du bon état de la chaussée et contrôler la bonne exécution des ouvrages d'art.

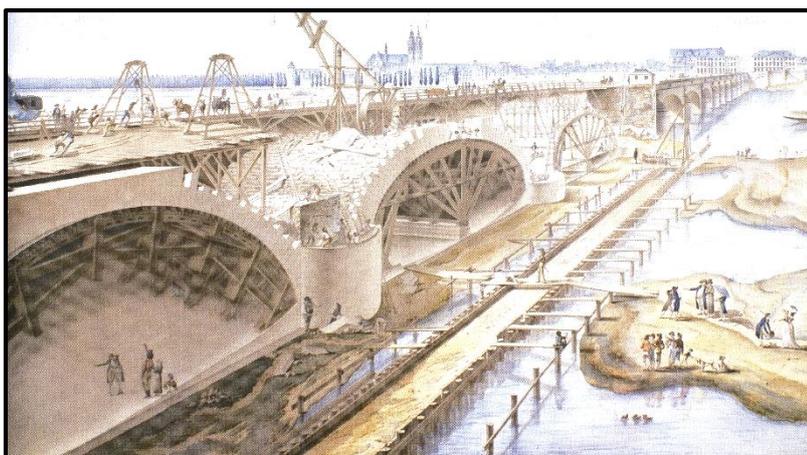


Figure 229. Construction du pont de pierre ; source : archives municipales de Tours



Figure 228. Arc de triomphe dit "portail neuf" dressé en l'honneur de Louis XIV ; on retiendra cet endroit pour y positionner le nouveau pont de pierre. Source Gallica

Dès 1743, l'ingénieur en chef Bayeux<sup>213</sup>, qui vient d'arriver dans la généralité de Tours souligne l'urgence de construire une nouvelle route royale de Paris à Tours passant par Chartres et Vendôme. Elle présenterait l'avantage d'éviter les crues de la Loire et de désenclaver des régions encore mal desservies. Ce projet en entraîne un autre ; celui de la construction d'un nouveau pont sur la Loire, en aval du premier, face au point de convergence du nouveau réseau routier au Nord de la ville.

Cependant les plans définitifs ne seront arrêtés qu'en 1764. Sa position est retenue en face de l'arc de triomphe, dit **Portail Neuf**, dressé vers 1686 en l'honneur du roi Louis XIV. Ce dernier avait été réalisé par Martin Baudequin peut-être sur des dessins de Jules Hardouin Mansart ; Baudequin meurt en 1690 avant l'achèvement des travaux. En 1690 Pierre Hamonet, fondeur est cité dans le compte de construction ; il serait l'auteur des trophées de bronze au sommet de l'arc ; Jehan Roussel réalise les trophées d'armes et ornements de pierre à partir de 1692. La frise portait au Nord l'inscription : LUDOVICO MAGNO et au Sud EJUS IMPERII. L'arc fut démolé en 1774 au moment du percement de la rue nationale ; certaines parties auraient été remontées au portail de l'ancien archevêché.

Les travaux du nouveau pont commencent en octobre 1765, ils sont exécutés sous la conduite de Mathieu Bayeux, secondé par Philippe Vallée, puis à partir de 1774 par Jean de Voglie et Jean Cadet de Limay et le nouvel ouvrage sera terminé en

<sup>213</sup> Nous avons vu page 61 que ces programmes de grands travaux avaient enrichi la famille Dérouët (Prieuré de meslay)

1779. La même année la « Tranchée » est percée dans son prolongement afin de graver le coteau et rejoindre la nouvelle voie.

En 1767, la route est déjà bien avancée entre Chartres et Vendôme, mais le projet rencontre des opposants dont le duc d'Orléans lui-même. L'ensemble prend du retard même si pour certains tronçons il n'y a pas de difficultés techniques. C'est le cas de la traversée de la plaine de Parçay. Le terrain est plat, la route rectiligne jusqu'à la Tranchée. L'ensemble ne sera entièrement ouvert au trafic qu'à la fin du Premier Empire, après que Napoléon qui s'y était embourbé en 1809, pendant l'expédition d'Espagne, eut ordonné son achèvement ; la construction aura duré près de 30 ans.<sup>214</sup> Le cadastre Napoléonien de Parçay (1816) précise le tracé de cette grand'route.

(Voir figure 06). Depuis cette date elle ne sera jamais profondément modifiée, ne subissant que des aménagements, en particulier le contournement du camp d'aviation qu'elle traversait jusque dans les années 1990, et bien sûr la réalisation de ronds-points aux divers carrefours routiers.

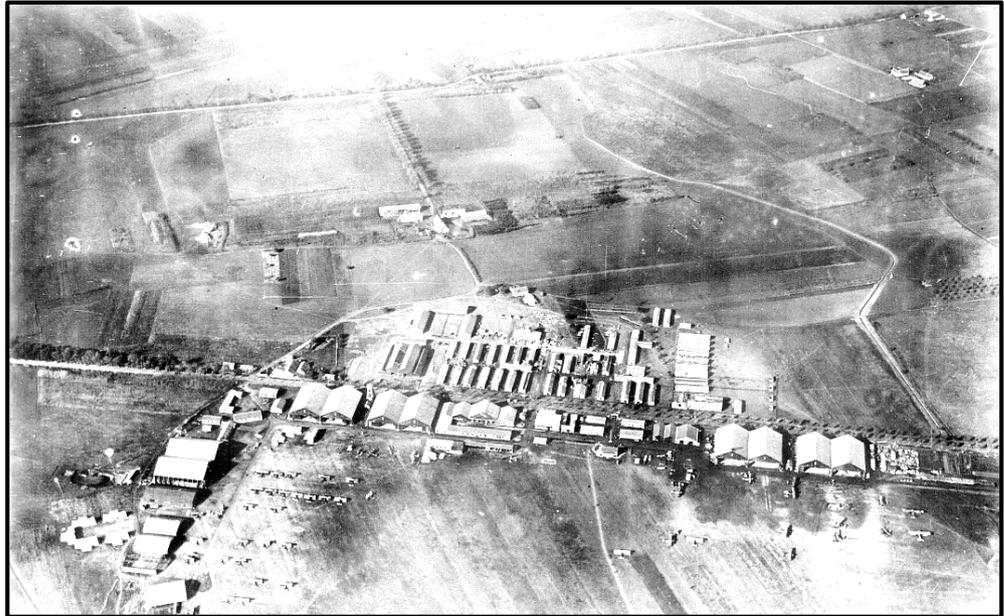


Figure 230. Sur cette photo aérienne de 1917, la RN10, parfaitement rectiligne, coupe en deux la plaine de Parçay et traverse les installations du camp d'aviation nouvellement créées. (Photo prise par l'armée US ; propriété des archives communales de Tours)

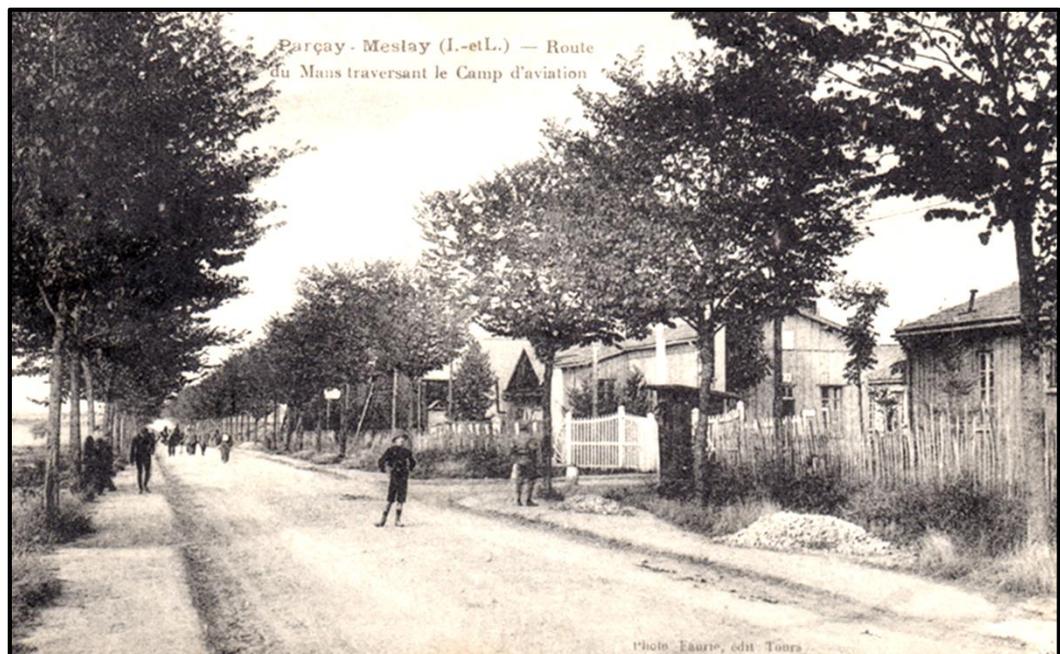


Figure 231. La RN10 (route de Paris et non du Mans comme indiqué sur la carte postale). Photo des années 1920.

<sup>214</sup> Source Claude Delage

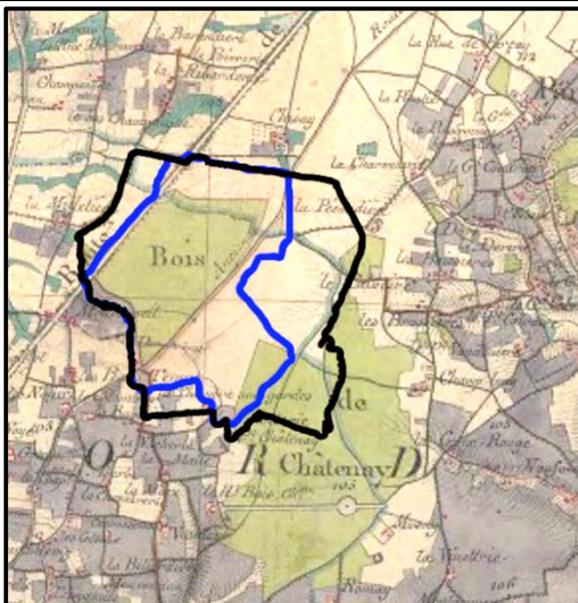
## Le camp d'aviation.

### Guerre 14/18

La plaine de Parçay, au Sud du prieuré de Meslay était principalement occupée par les Métairies de Chizay et de la Pécaudière. Durant des siècles on y observe que peu de modifications ; ce sont des terres agricoles qui décennies après décennies conservent leur destination agraire ; même la Révolution, les saisies des biens nationaux, leurs ventes ne changent leur affectation ; la raison est simple, la qualité des sols, le manque de relief du terrain accroît la facilité à travailler ces grandes étendues. Le premier impact est que la densité de maisons et d'habitations reste faible et que ne s'y développe pas de centre urbanisé. Lorsque, en Septembre 1915 le gouvernement décide d'activer le développement de l'Aviation, on décrète de créer une école de pilote à Tours. Les rives du Cher, déjà utilisées lors de meetings aériens sont écartées pour risques d'inondations. On se tourne vers Parçay Meslay où l'espace existe et cela à deux pas de Tours.

- Un document daté du 17 octobre 1915 signale la création d'une Ecole d'aviation Militaire de Tours à Parçay-Meslay
- Le 21 Octobre 1915, 130 Hectares de terres agricoles sont réquisitionnés sur les communes de Parçay-Meslay, Saint-Symphorien et Sainte-Radegonde
- Tout est à créer (pas d'installation préalable)
- Le camp est appelé « **CAMP D'AVIATION DE PARCAY-MESLAY** »

Figure 232. Portique d'entrée du Camp de Parçay



À l'origine, il s'agit essentiellement de former des pilotes. À cette époque, les avions se posaient sur l'herbe ; pas de piste en dur. La puissance limitée des moteurs, la faiblesse des vitesses au décollage, ou à l'atterrissage impose de se mettre face aux vents ; de ce fait les terrains sont circulaires pour être compatibles avec n'importe quelle direction du vent et sont, ainsi, inscrits dans un cercle d'environ 1000 mètres de diamètre.

. Les réquisitions de 1915 respectent cette règle. Le premier novembre 1917, le camp passe sous la direction de l'Armée Américaine et devient le « **Second Aviation Instruction Center** » ; Sa surface passe de 130 à 246 Hectares.

Figure 233. Le trait bleu délimite les réquisitions de 1915, le trait noir, l'agrandissement de 1917



Figure 234. Sur cette photographie aérienne de 1918 prise par l'armée américaine, on découvre à gauche les installations récemment construites de part et d'autre de la RN10. La zone d'atterrissage dont l'herbe est « rappée ». Au Nord la ferme de Chizay et celle de la Pécaudière plus à droite, en limite du bourg dont on voit les premières maisons. Sur cette photo des anciens chemins sont parfaitement visibles. (Source Archives municipales de Tours)



Figure 235. Sur cette photographie on voit la seconde aérogare (en blanc) ainsi que le hangar. La première aérogare est encore en place (chalet) ; sur l'arrière la ferme de la Pécaudière. L'occupation allemande entrainera la destruction de ces bâtiments placés sur la commune de Parçay-Meslay (Photographie ; collection Jean François Barcat)

Après la guerre 14/18 en parallèle avec son utilisation militaire, l'activité civile se développe ; un aéroclub est créé et une première aérogare puis un second s'installe sur la commune de Parçay-Meslay.

### Guerre 39/45

Le terrain sera utilisé en juin 1940, peu avant l'armistice, par Wilson Churchill venu pour rencontrer le gouvernement français replié sur

Tours. Quelques semaines plus tard, la Base aérienne est occupée par l'armée allemande. Elle l'utilisera pour sa propre aviation, et Tours devient un des points de départ de formations aériennes chargées de bombardier l'Angleterre. Ces avions sont des avions lourds non compatibles avec des pistes en herbes, et des travaux d'aménagements s'imposent ; une quarantaine de hangarets de 40 m sur 20, sont construites tout autour de la base. Deux pistes en dur, l'une de 1300 mètres l'autre de 1100 mètres remplacent le champ herbeux de 1000x1000 mètres. A cet effet la Pécaudière et l'aérogare civile sont rasés. Les alentours de la grange de Meslay sont transformés en entrepôt de stockage de bombes ; les réserves de carburant sont stockées dans les caves de Parçay-Meslay : la RN10 est aménagée en piste de secours, de stationnement et en taxiway<sup>215</sup>...



Figure 236. Vue aérienne d'après-guerre ; les installations allemandes sont visibles, dont les deux pistes en dur. Noter : les trous des bombardements anglo-américains de 1944 sont parfaitement visibles. (Source ; Géoportail)

<sup>215</sup> Histoire de la Ba 705 par Claude Fillet

## L'implantation actuelle.

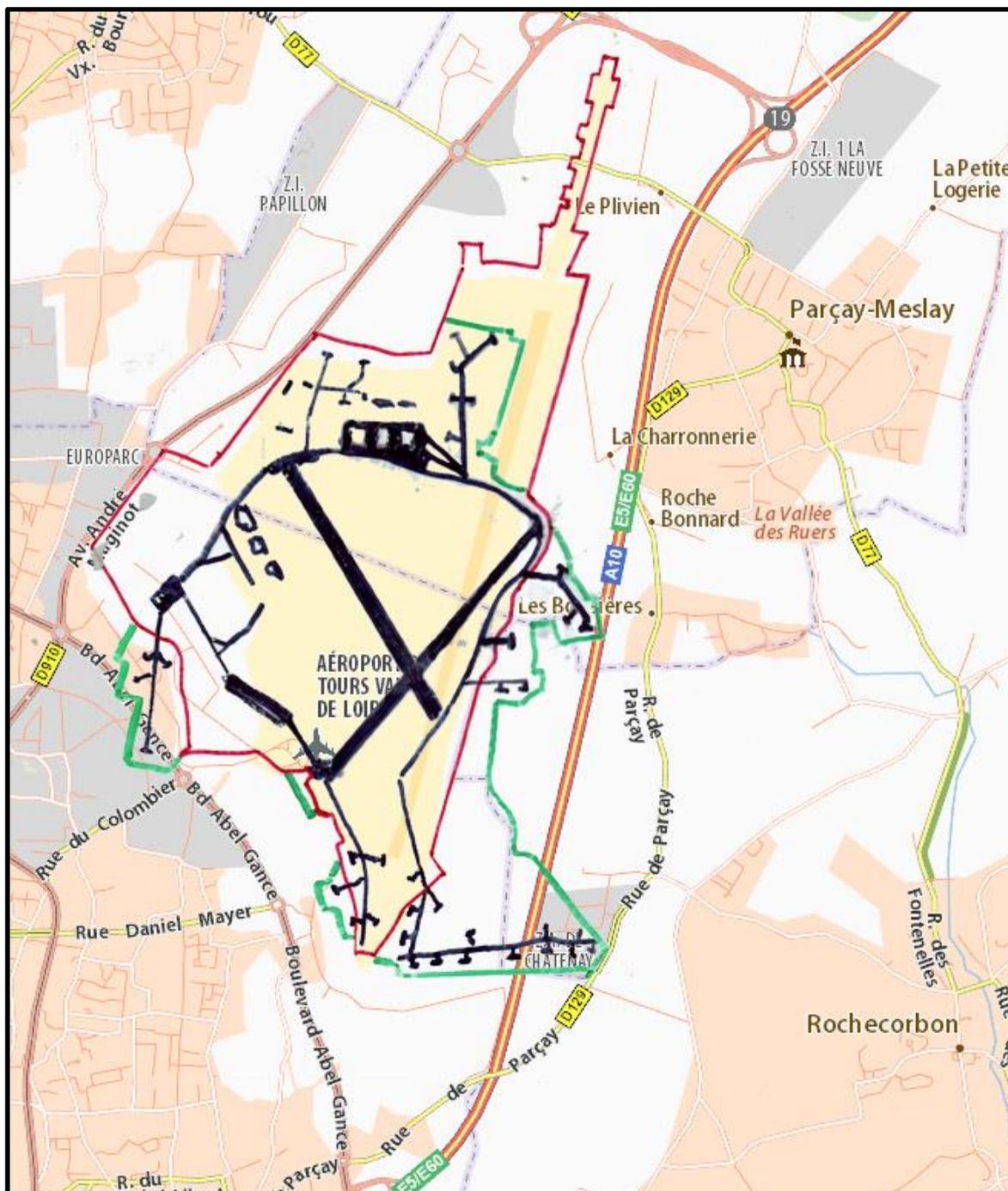


Figure 237. Empreinte au sol du camp d'Aviation

- trait rouge limites de la zone actuellement occupée
- trait vert limite de la zone occupée par l'armée allemande si elle ne correspond pas à la limite actuelle
- trait noir ; installations de l'armée allemande
- Limite communale de Parçay Meslay

Les années 1950 verront la création de la piste actuelle, structurant l'empreinte totale de la base, l'aéroport et de leurs installations. L'ensemble se caractérise par l'affectation d'une large zone aujourd'hui corsetée par la RD910 (ex-RN10) et l'autoroute A10. Cette surface d'environ 1300 Hectares partagée entre Parçay-Meslay et Tours, isole la partie Ouest de la commune de sa partie Est contenant le bourg. Toute cette surface est effacée

de la conscience collective, masquant son histoire ancienne. Certains se rappellent avoir observé les traces d'anciennes voies pavées traversant le champ d'aviation ; peut-être d'anciennes voies romaines ou gauloises. La difficulté d'accès à cet espace ne permet pas des investigations plus poussées.

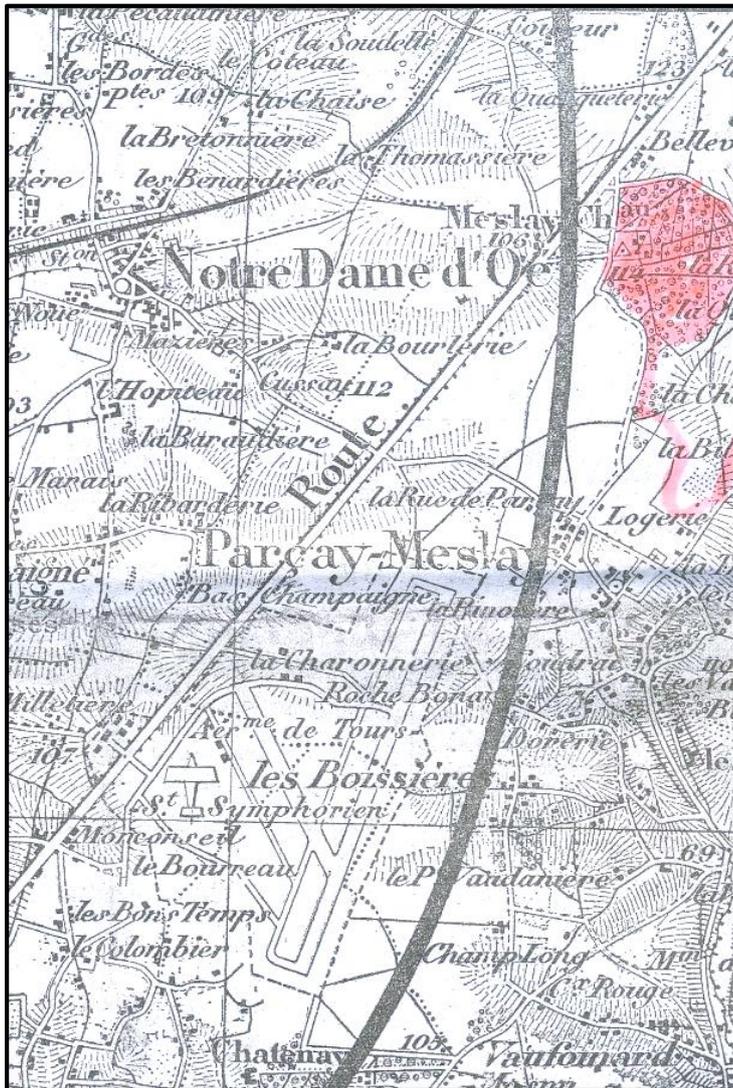


Figure 238. Projet autoroutier de 1960 pour l'A10. Ce projet ne fut pas retenu en l'état ; la position par rapport au site de Meslay posait question

L'autre conséquence est que la présence de l'aéroport, les nuisances sonores engendrées, les précautions qu'imposent la présence d'un terrain militaire tout proche n'autorisent pas l'installation d'un périmètre urbain mais a suscité la création de zone industrielle bénéficiant à la fois de la proximité de la ville de Tours donc d'une main d'œuvre disponible mais aussi de la présence d'un carrefour routier et autoroutier. La vocation ancestrale agricole de la commune se transformant au cours des ans en vocation industrielle et artisanale.

### Création de l'autoroute A10

Le tronçon de l'A10, Parçay-Meslay Tours date de 1972 ; cela mettait fin à de multiples controverses qui avaient abouti à la modification du tracé. La NR du 3 juin 1960 donnait une première vision du projet ; sous le titre d'un article intitulé « **Quatorze Kilomètres d'autoroute, de Parçay au Bois Lopin, Le projet est mis à l'enquête dans les 7 communes intéressées** ».

« L'étude du tracé, poussée dans les détails a été adoptée par les services des ministères compétents. Le 11 avril dernier (1960), l'avant-projet de l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées évaluant la dépense à 56.100.000 nouveaux francs et autorisant Mr Pezet à lancer l'enquête d'utilité publique, et de l'enquête parcellaire, procédures administratives que le préfet a aussi autorisées d'entreprendre.

Quand les remarques enregistrées, les délibérations des Conseils Municipaux intéressés auront été examinées, les décrets déclarant le projet d'utilité publique pourront être pris.

Parmi les possibilités qui s'offraient après de très sérieuses études, compte tenu des caractéristiques imposées aux liaisons autoroutières définies par des règlements impératifs, l'itinéraire suivant a été retenu.

**PARCAY-MESLAY** : en attendant que soit réalisé l'autoroute Chartres-Tours, le tronçon autoroutier de Tours s'accrochera à la R.N.10 sur le territoire de la Commune de Parçay-Meslay, au Sud du lieudit « Belle-Vue » et à l'Ouest de la ferme de Meslay, orienté en direction plein Sud, sur un angle de 45° environ avec la R.N.10 actuelle, qui subsistera bien entendu.

Au lieudit « le Plivier », le chemin départemental 77 franchira l'autoroute par-dessus. Près de la « Charonnerie » le chemin vicinal N°6 rectifié, passera au-dessous de l'autoroute.

**ROCHECORBON** : entre les « Boissières » et « Champlong » que l'autoroute longera à l'Ouest, le chemin rural, rectifié, situé aux limites des communes de Parçay et de Rochecorbon passera sous l'autoroute... »

Il était donc prévu que l'autoroute passe en face de Meslay après avoir coupé la R.N.10. Il y eu débat, protestations et modifications du projet et on déplaça l'autoroute à l'Est de Meslay (voir fig.239). On réclama aussi plus de ponts de franchissement. L'autoroute, ajouté au camp d'aviation et à la R.N.10 augmentait la césure entre la partie Est et Ouest de la commune, et simultanément, constat étonnant, réduisait les facilités d'accès à la ville de Tours.

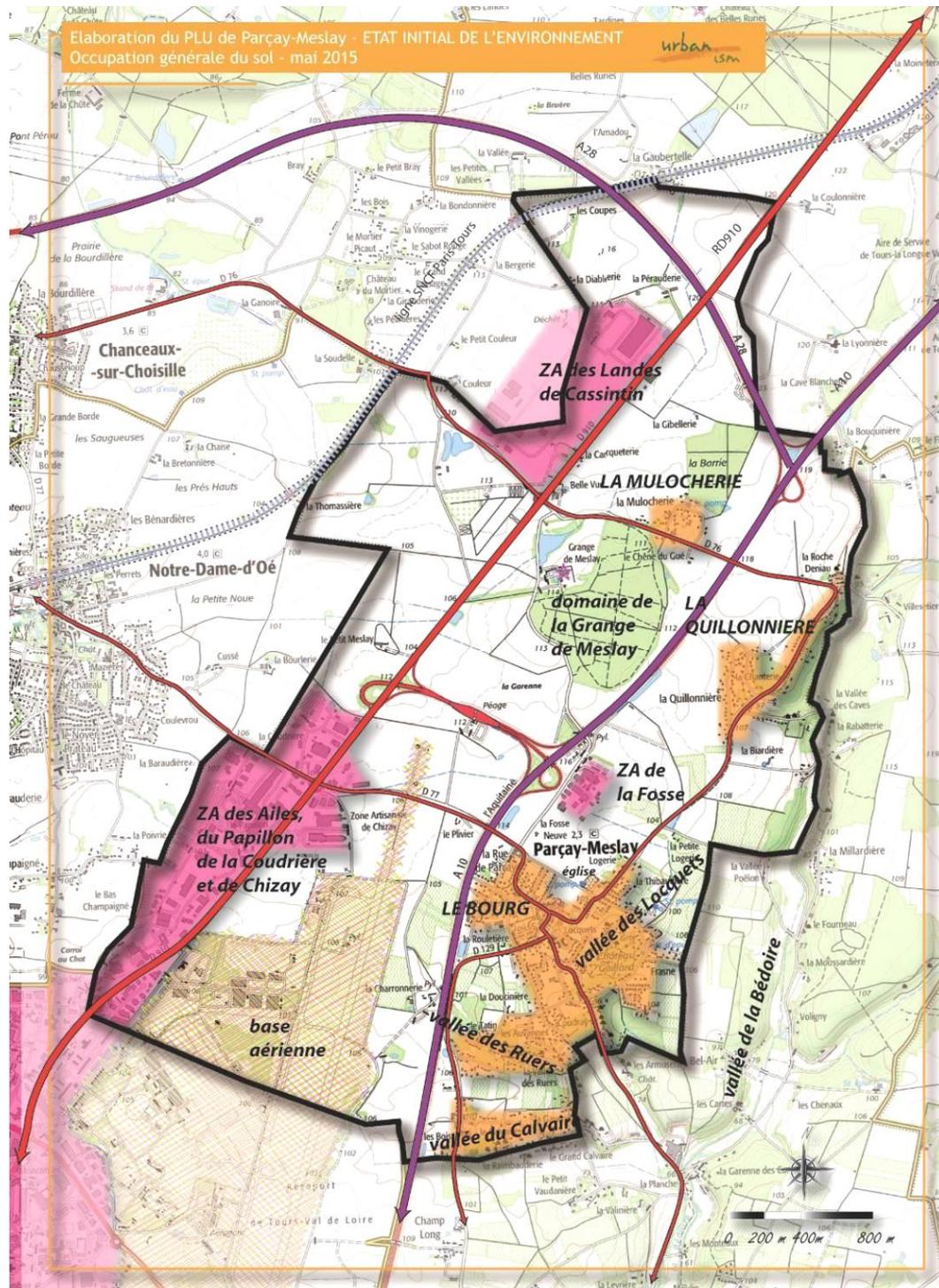


Figure 239 . Etat de l'occupation du territoire communal en 2015 (Source document Mairie de Parçay-Meslay)



Figure 240. Terrier de 1764 montrant la rue de Parçay

## Chapitre XIII

### Naissance d'un nouveau bourg



Les chapitres précédents nous ont appris que Parçay était initialement un territoire à vocation essentiellement agricole, constitué de fermes dispersées sur toute son étendue. Si l'on oublie le prieuré de Meslay qui formait un centre d'importance, il n'y avait pas au XVIII<sup>e</sup> siècle et dans les périodes qui ont précédées de réel centre bourg, même s'il y avait « *un centre administratif* » où l'on venait payer taxes et redevances ; ce centre était le logis seigneurial proche de l'église.

Mais l'examen détaillé du terrier de 1754 nous apporte quelques précisions. La paroisse est traversée du Sud au Nord, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent par l'ancienne route de Tours vers Paris passant par Vendôme et Chartres. Déjà à cette époque elle s'appelait, comme aujourd'hui la « *rue de Parçay* » ; Le terrier de 1764 l'indique clairement (voir figure page précédente), ainsi que l'Atlas de Trudaine (fig.226). Actuellement cette « *rue* » démarre à Sainte-Radegonde, à la sortie de l'autoroute pour atteindre le nouveau rondpoint du Bourg implanté près du garage.

Examinons quelques instants la fraction de carte ci-

Figure 242. La croix Hallée baptisant la rue



Figure 241. Croisement de la rue de Parçay avec celle de la Croix Hallée ; le quartier s'appelait "Crève-Cœur" et certaines habitations du XVe siècle ont survécu mais ont été profondément remaniées. La maison sur cette photo est sur le plan de la page précédente.

contre. Beaucoup de remarques s'imposent en plus de cette « *rue de Parçay* ».

1. Un autre nom de rue a aussi survécu ; « *la rue de la croix hallay* » (« *rue de la croix Hallée* », aujourd'hui.) L'origine de ce nom s'est perdue dans les méandres du temps, si la croix existe effectivement, la signification de « *Hallée* » ou « *Hallay* » reste tout à fait mystérieuse<sup>216</sup> ; on peut penser que cela correspond à un lieudit, mais rien de moins sûr. Aujourd'hui ce chemin a deux sections divisées par l'autoroute A10.

<sup>216</sup> « Hallay » peu identifier un lieu clos de branches sèches. A l'usage il est devenu un nom de personne.



Figure 243. Maison du XV<sup>e</sup>, située rue des Locquets. L'association de pierres et de briques sont typiques des architectures de la période de Louis XI.

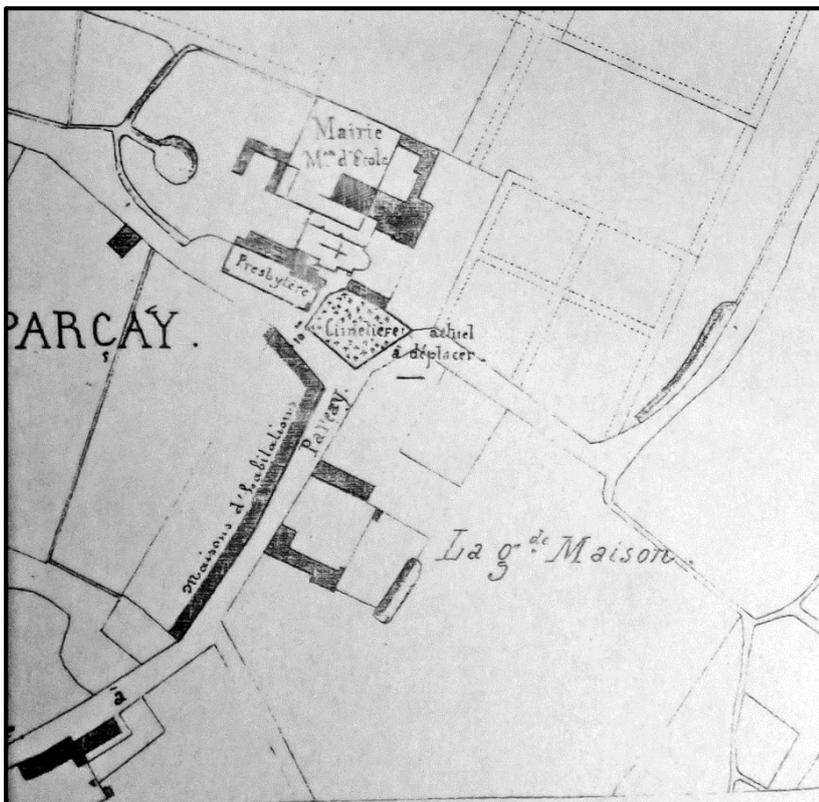


Figure 244. Le centre du bourg en 1873 se développe (source ADIL 065) : de premières habitations apparaissent face à la mairie actuelle

2. « La rue de Parçay » est prise comme référence géographique ; exemple « chemin de la rue de Parçay, à l'église de Parçay », indiquant que cette rue de Parçay n'est pas simplement l'axe principal mais aussi l'endroit par rapport auquel on se repère.

3. Le nom de « rue » n'est pas abusif car il correspond effectivement à une voie de circulation bordée de maisons et c'est le secteur de la paroisse comptant la plus grande densité d'habitations ; on peut considérer que ce secteur constituait le bourg primitif. Par contre les maisons, les parcelles bordant ce chemin ont perdu leurs noms anciens ; c'est dommage car beaucoup sont évocateurs et superbes ; citons

- a. Bois du Parc
- b. La Roze
- c. Rossignol
- d. Crève-Cœur

e. La Fresche de la Place

4. La carte du terrier (fig.240) montre, de chaque côté de la « rue de Parçay » la présence de petite parcelles de terrains ; elles appartiennent aux propriétaires des habitations voisines. Si on s'éloigne à l'Est ou à l'Ouest les parcelles deviennent très grandes ; noter, sur la figure 240, leur coloration bordeaux précisant que ces parcelles appartiennent et sont gérées directement par les moines de Marmoutier. Certains de ces terrains sont proches de l'église et du logis seigneurial, et cette partie de la paroisse ne compte pas d'habitations modestes ; dans ce voisinage seules « Grand'Maison » et la « Pinsonnière » cohabitent avec la Seigneurie de Parçay dénotant en ces lieux la présence de notables et non de hobereaux. On peut ajouter certains bâtiments de la rue actuelle « des Locquets » (autrefois dite « vallée de Parçay à Monnaie ») dans laquelle on peut encore découvrir une maison du XV<sup>e</sup> siècle.

5. Les actes notariaux de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, peuvent porter à confusion ; il est d'usage de positionner les parcelles par rapport aux différents chemins ; et on découvre que le chemin qu'on

positionner les parcelles par rapport aux différents chemins ; et on découvre que le chemin qu'on

nomme « *chemin de Logerie au bourg* » n'est rien d'autre que l'actuelle « *rue de la Thibaudière* », c'est-à-dire la rue passant devant le cimetière. Cela confirme que la « **rue de Parçay** » était encore en 1840 considérée comme le cœur du bourg !

La Révolution Française va progressivement bouleverser cet état de fait. Les grandes parcelles, le logis seigneurial vont être saisies comme biens nationaux, et vendues, donc dispersées entre différents propriétaires et permettent à moyen terme, une réaffectation du territoire. Mais l'évolution sera lente ; l'examen du cadastre Napoléonien de 1816, donc postérieur de 50 ans au plan terrier ne montre pas d'évolution significative, si ce n'est que l'église, le logis seigneurial deviennent le centre de gravité de la commune et cette situation ne déplacera que très lentement les habitations, mais aussi les activités artisanales au voisinage de ce centre administratif et politique constitué. C'est ce qu'on découvre sur ce plan dressé en 1873 ; la partie Ouest de la rue de la Mairie s'honore de constructions La grande superficie de terre encadrée par les rues actuelles de la mairie et des sports va s'organiser ; progressivement vont s'y installer le groupe scolaire, l'école des filles de Sainte Bernadette (aujourd'hui la maison des Associations et de l'Ecole de musique) la crèche et les installations sportives, la salle des fêtes. Parçay-Meslay se trouve être une des rares communes où le terrain de football se trouve au centre géographique du bourg !

La refinition de l'environnement sera pilotée par la politique de la mairie d'accroissement de la population de la commune ; politique qui se concrétisera à partir des années 1960 (voir « *introduction* » de cette monographie ). Elle conduira à une profonde restructuration du bourg. Les maisons actuelles de l'Est de la rue de la mairie (Poste, Restaurants, coiffeur, logements...) ne sont que de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, elles n'existent pas sur la fig.148, au contraire on y cultivait la vigne.



Figure 245. La rue de la mairie vers 1900

#### **A propos du téléphone et des postes**

**Le 14 aout 1904** « Mr le Maire expose les conditions auxquelles pourraient être installé le service téléphonique à Parçay-meslay ainsi qu'une recette des postes de plein exercice. La commune s'engage à fournir gratuitement pendant 18 ans le local nécessaire »

**18 juin 1905** « Mr le Directeur des Postes et Télégraphes fait connaitre que la commune aurait tout intérêt à demander la concession d'un établissement de facteur-receveur, attendu que la création d'une recette de plein exercice peut entraîner d'assez longs délais. Le conseil s'en tient à sa décision du 14 aout. »

**20 Aout 1905.** Le Conseil donne son accord pour un service téléphonique mais « *n'est pas d'accord pour un service télégraphique car la Commune ne dispose d'aucune ressource pour l'installation de ce nouveau service* »

**Le 9 Avril 1911.** Il est décidé de « *demander à l'administration l'établissement d'un facteur-receveur qui occuperait l'ancien presbithère...* »



Figure 247. La place de Parçay-Meslay face à la boulangerie et au café

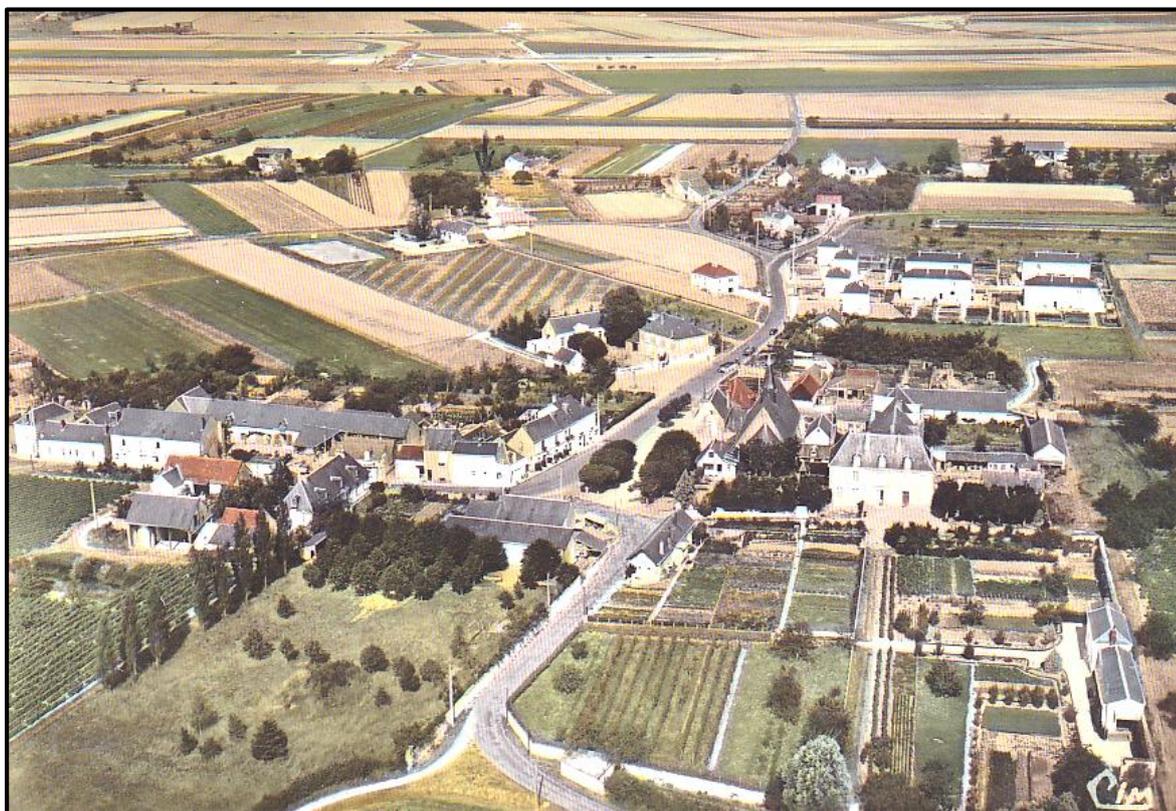


Figure 246. Le bourg dans les années 1960 ; noter que l'implantation des habitations, l'occupation des terrains sont très voisines de celles de la carte de 1873 (fig.244). Noter la présence de culture au centre du village. L'autoroute A10 n'existe pas encore.

C'est à partir de 1989 qu'on vit sortir de terre, derrière la nouvelle Mairie, deux immeubles. Le premier dont le rez-de-chaussée permet l'implantation de la Poste (aujourd'hui fermée), l'installation d'un bar-brasserie, l'extension d'un salon de coiffure, le regroupement des professionnels médicaux (transférés depuis à l'Orangeirie), les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> étages comportant 17 logements, tandis que le 2<sup>nd</sup> immeuble est composé exclusivement d'appartements (22)



Figure 248. Constructios de bâtiments à partir de 1985 en lieu et place des vignes, qui dans le centre bourg bordaient la rue de la mairie. Au bas de l'image : le parc de Grand'Maison.

En 2017 un second programme est lancé, il vient compléter le groupe d'immeubles précédents, en conserve le style. L'extension s'effectue en « *bouchant la dent creuse* » que constitue le terrain de Mr Mazet ; ce terrain en continuité avec la résidence précédente est parfaitement approprié à une densification de l'habitat en centre bourg, il permet de conserver une unité de style avec les immeubles existants, mais aussi d'accentuer le caractère urbain du quartier. Jusqu'à maintenant la principale option retenue pour accroître l'habitat était la création de zones pavillonnaires plus ou moins dispersées, pouvant accentuer un sentiment « *de zones dortoirs* ».



Figure 249. 2017 Extension des immeubles du centre-ville : début des travaux

## Évolution du bourg

L'intégration de Parçay-Meslay, d'abord dans Tours-Plus, puis aujourd'hui dans Tours-Métropole va impacter le développement du bourg : Le territoire de la ville de Tours ne se prête pas à un développement urbain par manque de disponibilités foncières, alors que, juste au Nord la commune de Parçay-Meslay offre des extensions possibles. Consciente de cet état de fait, la municipalité cherche à maîtriser son évolution en définissant un projet raisonné de son futur en intégrant ce projet dans le PLH (plan local d'habitation) de la métropole et dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'agglomération tourangelle.

Nous reprendrons, les indications données par le rapport de présentation de la Mairie de Parçay-Meslay, portant sur le **Plan d'Occupation des Sols** « déclaration de projet emportant mise en comptabilité ». Ce document fut annexé à la réunion du Conseil Municipal de février 2015. Nous en reproduisons ci-après quelques extraits.

« La zone d'aménagement concertée (ZAC) de Logerie a été créée par délibération [du Conseil Municipal] le 25 octobre 2012.  
Le programme prévisionnel de la ZAC prévoit la construction d'environ 300 à 350 logements, de quelques commerces et services, et éventuellement, la Gendarmerie de l'Air. L'emprise totale du projet est d'environ 11.5 ha. Il se situe en greffe urbaine au nord du bourg, entre la zone d'activité de la Fosse-Neuve, de part et autre de la rue de la Thibaudière. Ce projet d'aménagement est d'intérêt général puisqu'on prévoit, outre la production d'une offre de logements supplémentaires, la réalisation de 15% de logement social, le renforcement du centre bourg par aménagement d'une place, l'aménagement de la rue de la Thibaudière avec sa fonction d'entrée de ville, le développement des modes doux.  
Le projet urbain dépasse le périmètre de la ZAC de Logerie puisqu'il inclut aussi en valeur du patrimoine communal (la Commanderie, L'Orangerie, l'église) notamment par la requalification des espaces publics limitrophes. »

Ce projet doit s'étaler sur 10 à 15 ans permettant la réalisation d'environ 25 logements par an.

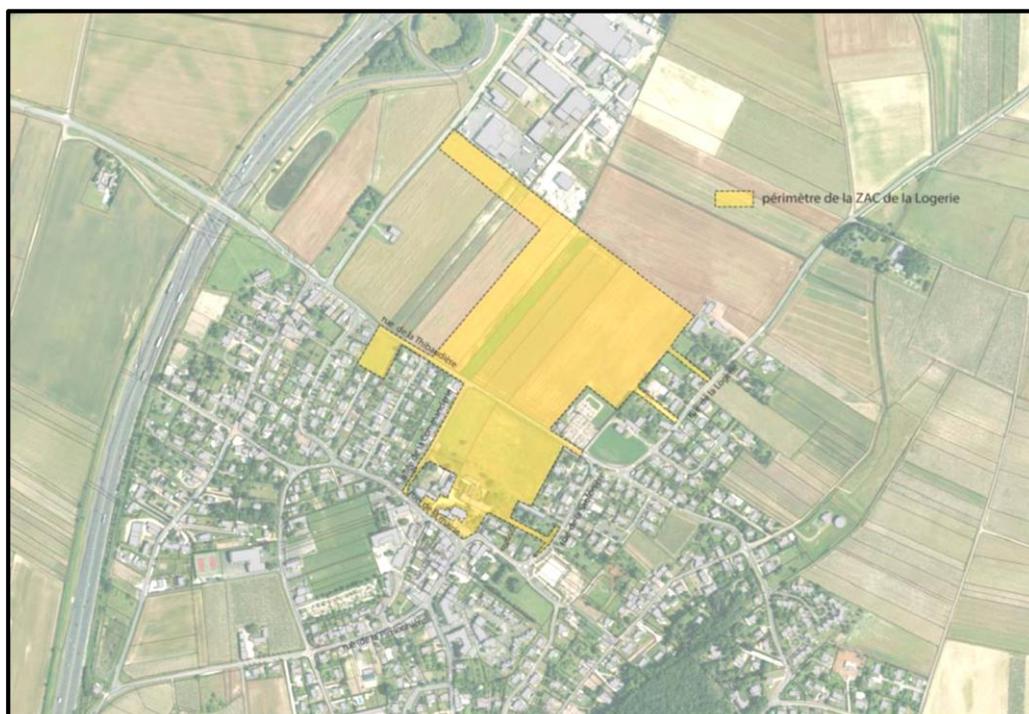


Figure 250. Zone d'emprise de la ZAC de Logerie (en jaune). Elle représente une surface de 11.5 ha, dont 3.48 ha, non cultivés, situés au Sud de la rue de la Thibaudière, et 8.1 ha (cultivés) au Nord de cette rue.



Figure 251. La première tranche concernera le Sud de la rue de la Thibaudière (sur la droite). Le principe d'implantation crée une place publique (avec commerces), met en valeur le patrimoine en proposant des perspectives. Les blocs en gris définissent les zones d'habitation dont la configuration reste à définir (source ; document mairie de Parçay-Meslay)



Figure 252. Hypothèse d'implantation en 3D. Les bâtiments existants sont colorés en blanc, alors que les créations nouvelles ont des toits bleus ou gris. On peut effectivement constater que le centre « historique » constitué par l'église, le logis seigneurial devient le centre de gravité du bourg, modifiant aussi les axes de communication. (Source ; document mairie de Parçay-Meslay)



# Chapitre XIV

## L'école et la mairie de Parçay

---

### Naissance de l'école de Parçay

#### La loi du 28 juin 1833 sur l'école, dite « la loi Guizot »

On a tendance à attribuer à Jules Ferry les mérites du développement de l'école<sup>217</sup>, mais c'est oublier que les lois sur l'enseignement primaire promulguées sous la monarchie de juillet par Guizot vont dynamiser l'enseignement primaire en faisant reculer l'illettrisme de manière significative. Cette loi fixe le niveau requis pour les instituteurs et crée par département une Ecole Normale.

#### Ces lois imposent que chaque commune de plus de 500 habitants est tenue

- De fournir les locaux d'une école
- L'entretenir
- Assurer les appointements de l'instituteur

Parçay-Meslay dépasse les 500 habitants (551 habitants en 1836), et, par une circulaire du 22 juillet 1833, le préfet enjoint la commune de Parçay de respecter la loi.

Lors d'une séance du **11 août** suivant, le conseil municipal décide de trainer les pieds, déclarant « *que la Commune n'a ni fondation, ni legs, ni aucunes ressources tant en propriétés qu'en bâtiments qui puissent lui donner les moyens d'établir une école primaire, de subvenir au traitement et au loyer de son instituteur.* » Le conseil signale que les distances aux autres communes, l'état des chemins rendus impraticables, font qu'il n'est pas possible de s'associer aux communes voisines pour créer une école en commun et qu'il y a trop peu d'enfants à Parçay pour justifier la création locale d'une école.

Le préfet réagit (**17 octobre 1833**) en demandant que Parçay s'associe à Rochecorbon. Le conseil municipal de Parçay « confirme et signe » par sa réponse du **5 novembre 1833**. « *Le bourg de Rochecorbon est à une distance de près d'une lieue, du point le plus rapproché de la commune de Parçay, que pendant l'hiver les chemins sont impraticables, que parfois même la communication est impossible à cause du débordement du ruisseau qui coule dans le vallon de Rochecorbon* ». Par contre la mairie se déclare intéressée de pouvoir bénéficier de l'enseignement primaire sur le territoire même de la commune et que pour ce faire souhaite toucher des contributions l'aidant à concrétiser ce projet. On pourrait croire que l'idée d'implantation d'une école progresse dans l'esprit des édiles parçayonnais, mais rien n'est moins sûr, car il faudra attendre **Mars 1836** pour que le dossier commence à prendre corps.

« *Le 31 mars 1836, le maire, François Serrault, expose au conseil, que d'après son désir exprimé depuis longtemps (?) de faire jouir le plus tôt possible, la commune des bienfaits de l'instruction primaire en vertu de la loi du 28 juin 1833, il a cru devoir adresser à Mr Pallu<sup>218</sup>, architecte-voyer à Tours, propriétaire d'une maison et d'un terrain joignant susceptibles d'être appropriés à l'établissement d'une école pour les jeunes garçons et jeunes filles de logement de l'instituteur, dont une partie du local servirait en même temps de lieu de réunion du conseil municipal* ».

Le devis établi propose ; 2400 francs pour l'acquisition, 3671fr de travaux et 400fr de mobilier, soit un total de 6672fr. Après débat, le conseil autorise le maire à :

- Acheter l'immeuble pour 2400 francs
- À prendre un crédit pour cet achat de 2000 francs
- À demander une subvention à la préfecture de 4272 francs.

On pourrait croire le projet en de bonnes mains avec toutes ses chances d'aboutir : il n'en est rien, car le **15 décembre 1836**, le préfet « *reproche à monsieur le Maire, de ne pas s'être occupé de l'établissement d'une école primaire dans la commune et qu'il doit réunir son conseil pour statuer sur ce sujet important.* »

---

<sup>217</sup> Jules Ferry imposera l'école obligatoire et gratuite, mais n'oublions pas qu'avant ces lois, l'enseignement primaire était payant, mais que les communes prenaient à leur charge les frais d'école des « nécessiteux » en votant chaque année un budget pour les enfants des « indigents »

<sup>218</sup> Mr Pallu est effectivement le propriétaire de la partie Ouest du logis seigneurial comme nous l'avons vu précédemment. (page 161)

Le 17 Janvier 1837, il est décidé de ne pas acquérir le bâtiment de l'école mais de le louer. Mais probablement aucun bâtiment ne sera loué tant qu'il n'y aura pas un instituteur pour y enseigner.

### **Il n'est pas question d'avoir une Institutrice à Parçay !**

La mise en place des locaux de l'école n'est toujours pas traitée, lorsque se pose le problème du choix de l'enseignant. **Le 21 mai 1838**, se présente Melle Emilie Blaise, sollicitant le poste d'instituteur. Elle dispose de tous les recommandations possibles, présente ses certificats de capacités... Le conseil doit se prononcer et décide « *à une majorité de six voix contre quatre, qu'une institutrice ne convient pas à la commune et qu'il faudrait un instituteur, en conséquence Melle Emilie Blaise n'est pas admise* »

**Le 13 Octobre 1839**, Mr Dehon, inspecteur des écoles du département propose Mr Letrait (19 ans et 9 mois) « *aspirant-instituteur* », élève à l'école normale de Tours : il doit obtenir son brevet en Mars prochain. Un long débat s'engage au sein du conseil pour finalement **accepter Mr Henri, Louis Letrait né à Tours le 6 Janvier 1820 comme premier instituteur du bourg**. Il n'occupa pas le poste très longtemps car le 17 avril 1841, il est considéré comme démissionnaire et sera remplacé par Mr Rosé Jean Baptiste de Cinq-Mars-la-Pile.

### **Où est implantée cette première école ?**

Peu d'informations nous sont parvenues, les délibérations du conseil municipal ne porte que sur le montant que la commune s'autorise à payer pour la location de l'école. Un examen du recensement de 1841 identifie un instituteur ; Mr Honoré Rozé ; il s'agit probablement de Mr Jean baptiste Rosé. Les maisons ne sont pas précisées sur ce recensement, par contre l'instituteur est recensé juste avant le « desservant » (curé). Il n'est pas impossible qu'il logeait à l'école, et que l'école se situait à côté de l'église.

### **L'école est payante**

Le montant que doit verser chaque élève est défini par délibération du Conseil Municipal (30 aout 1841)

- 1 Franc par mois pour ceux qui commencent à apprendre à lire.
- 1.50 francs par mois, pour ceux qui apprennent à lire, écrire et calculer.
- En sus, l'instituteur devra accepter 4 élèves gratuitement ; ces derniers ne devront pas être absents plus de trois jours, sinon ils seront renvoyés définitivement.

### **Le 24 Mai 1842, le conseil municipal réactualise son budget pour les dépenses scolaires**

- La rétribution par élèves est réajustée à 1.25 francs
- Le salaire annuel du maitre 200 Francs
- Location de l'école 180 francs annuels

Pour le financer, on augmente les impôts locaux et on fait appel au département...

### **Mort de l'instituteur**

A l'âge de 26 ans, l'instituteur, Jean Baptiste Rosé décède le **15 aout 1842**. Le conseil versa à l'épouse le salaire dû au mari et essayera de lui attribuer le poste d'instituteur.

### **Délibération du 9 février 1844.**

Le bail de la maison en location, remplissant la fonction d'école arrive à terme le 24 juin prochain, et son propriétaire n'a pas l'intention de le prolonger. Il faut donc trouver un autre local. Après recherche, celui appartenant au Sieur Rousseau René (cabaretier<sup>219</sup>) pourrait convenir. Il est occupé à cette date par Mr Nobiteau (?) aubergiste ; ce dernier doit effectivement quitter les lieux le 24 juin 1844. Le conseil Municipal autorise la maire d'acquérir cette propriété. Un long processus s'engage, car il faut l'accord de la préfecture, du ministère de l'intérieur, obtenir un prêt...

Un protocole de vente est validé dans la séance du 15 mai 1844 :

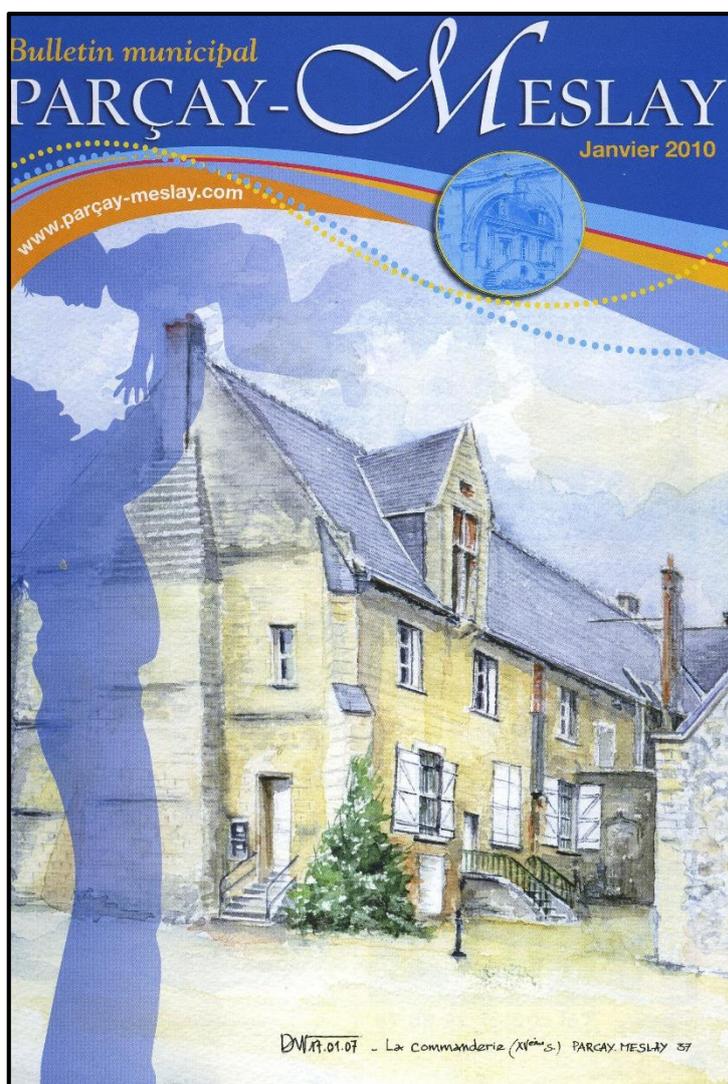
*« Je soussigné Rousseau, habitant la commune d'Ambillou, accepte de réduire mes prétentions de la somme de 5.600 francs, à la somme de 5.300 francs de ladite maison que moi, Rousseau a offert à la commune de Parçay Meslay par ma lettre du*

<sup>219</sup> Il était précédemment sabotier

15 janvier 1844....De plus je cède à la commune de Parçay, le droit d'ouvrir une porte de quatre mètres de largeur.....

Le 4, juillet 1844, le conseil municipal examine la candidature de Melle Mercier, candidature relayée par Mr Dufour inspecteur des écoles. Ce dossier s'appuie sur plusieurs certificats de moralité de plusieurs communes... Il est décidé « *d'accepter cette candidature après vérification des certificats présentés.* ». Manifestement la candidature d'une institutrice a du mal à passer, Melle Rousseau sera effectivement retenue, mais elle démissionnera en pleine année scolaire le 24 décembre 1845, avec départ au premier Janvier. Il dut y avoir problème car les commentaires portés dans les registres municipaux en date du 10 janv. 1846 laissent perplexe :

« *Le comité accepte cette démission, mais en reconnaissant que la place, dont il s'agit, sera mieux occupée par un instituteur, il croit devoir attester que, Melle Mercier pendant son séjour à Parçay, a fait preuve d'une grande capacité pour l'exercice de sa fonction et a tenu une très bonne conduite pour les rapports à la moralité et de la religion ; c'est pourquoi le comité regarde comme un devoir de la recommander auprès de Mr le Préfet et à ses supérieurs, à effet de lui faire occuper des fonctions plus convenables à sa position de célibataire* »



« Rez-de-chaussée

Difficile de trouver plus hypocrite !! Le 30 janvier 1846 suivant Mr Jean Proust devient l'instituteur de Parçay ; il était né le 6 septembre 1814 à Notre-Dame d'Oé.

En parallèle les négociations avec la préfecture s'éternisent ; il s'agit d'obtenir des conditions particulières<sup>220</sup> pour l'emprunt de 4000 francs nécessaires pour acheter la maison Rousseau. Mme Maupuy de Monnaie acceptera, les dix ans demandés par le Conseil au taux de 4.5%.

#### **Création de l'école au logis seigneurial**

Le 29 juin 1845, un descriptif est donné des installations envisagées à l'Ouest du logis Seigneurial. Il est, surprenant de constater les précautions que l'on prenait pour séparer garçons et filles que ce soit dans la classe, les accès, les cours...

Figure 253. L'ouest du logis seigneurial qui deviendra l'école du bourg vers 1845.

<sup>220</sup> La mairie souhaite un emprunt sur 10 ans et non 5 ans

Dans la salle Est seront établies les deux classes pour les deux sexes. A cet effet ladite classe sera séparée par une cloison, dans laquelle sera placée l'estrade de l'instituteur. La classe des garçons occupera la partie Sud de cette salle et la classe des filles sera placée dans la partie Nord, et pour éclairer cette dernière classe, deux croisées seront ouvertes dans le mur donnant sur le jardin.

La chambre basse à l'Ouest de ladite maison servira de cuisine à l'instituteur, mais dans cette chambre sera placée, au moyen d'une cloison séparative, la cage de l'escalier qui devra monter à l'étage supérieur, celui existant actuellement étant trop rapide et devant être remplacé par un nouveau plus convenable.

Le corridor séparant la salle de la chambre, sera divisé par une cloison, pour que l'entrée de chaque classe soit séparée et distincte. Les garçons devront entrer par la porte Sud, et les filles par la porte Nord dudit corridor. Dans cette dernière cloison une porte sera placée pour les communications de l'instituteur à l'étage supérieur et au jardin.

L'escalier précité, pour monter du rez-de-chaussée à l'étage supérieur aura 18 marches dont 9 marches pour chacune des deux volées dont il sera composé, et il sera éclairé par deux croisées... une existe déjà au premier étage.

Deux lieux d'aisance seront établis, l'un dans la cour du Sud pour la classe des garçons l'autre dans la cour du Nord pour la classe des filles.

Le tout sera clos par des murs séparatifs, les cours d'avec le jardin et renfermé par une porte à deux vantaux.

Enfin les cours des deux classes seront isolées par des murs qui ne laisseront aucune communication entre elles.

**Premier étage.** Des trois chambres du premier étage, deux seront occupées par l'instituteur, et la troisième à l'Est sera la salle de la mairie. Les cabinets actuellement existant serviront de corridor pour l'arrivée par l'escalier aux chambres de l'instituteur et à la mairie. »

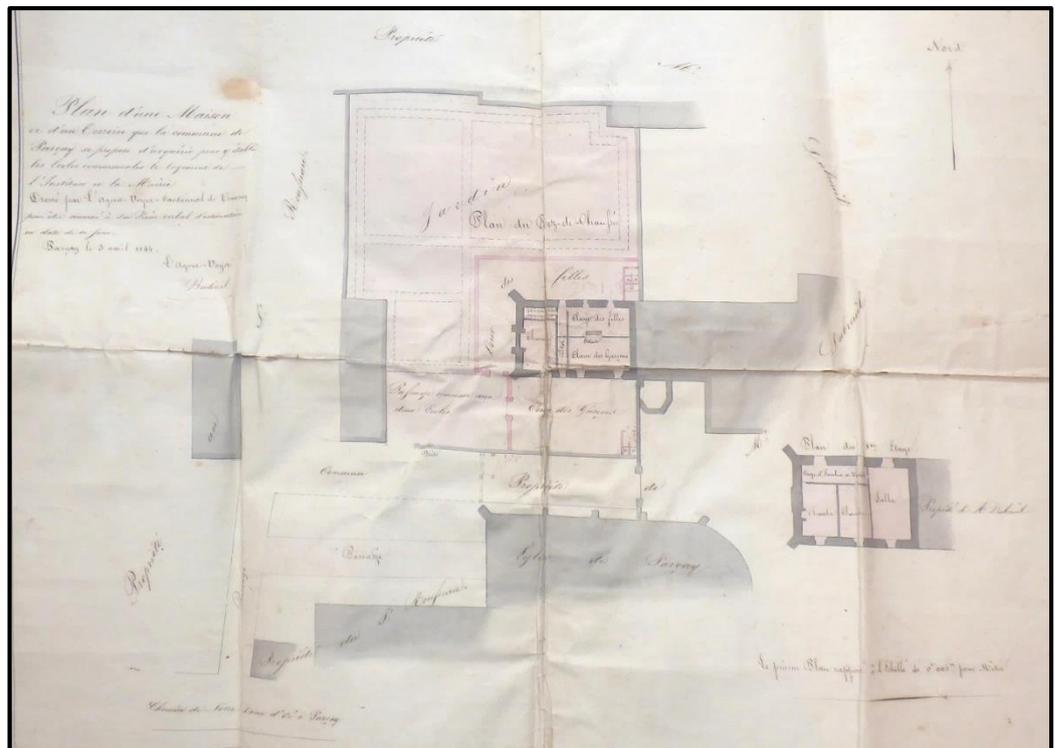


Figure 254. Plan d'installation de l'école et de la mairie au logis seigneurial

En 1846, on retrouver effectivement Mr Proust installé au logis seigneurial, mais cela ne termine pas la « ronde » des enseignants, il semble y avoir un problème permanent entre ceux-ci et la mairie car quelques années plus tard il est remplacé par le sieur Jolivet qui démissionne à son tour au profit de Jean Baptiste Meunier, fin novembre 1851.

## La Mairie

Le 2 décembre 1852, le prince président Louis Napoléon Bonaparte devient l'empereur des Français créant ainsi le second empire. La municipalité de Parçay-Meslay ne reste pas indifférente devant cet événement.



Figure 256. Bannière de Parçay-Meslay pour marquer sa « fidélité » à Louis Napoléon (LN) Bonaparte, Empereur (Napoléon III)

« Le conseil Municipal de Parçay-Meslay, saisit avec empressement l'occasion de sa première réunion depuis l'élection<sup>221</sup>, pour inaugurer le buste du prince Louis Napoléon Bonaparte et témoigner à son Altesse Impériale les sentiments de gratitude d'avoir sauvé la société le 2 décembre. Il forme les vœux pour la continuation et la durée de son pouvoir grâce auxquelles la France jouit d'une sécurité et une prospérité inespérée »

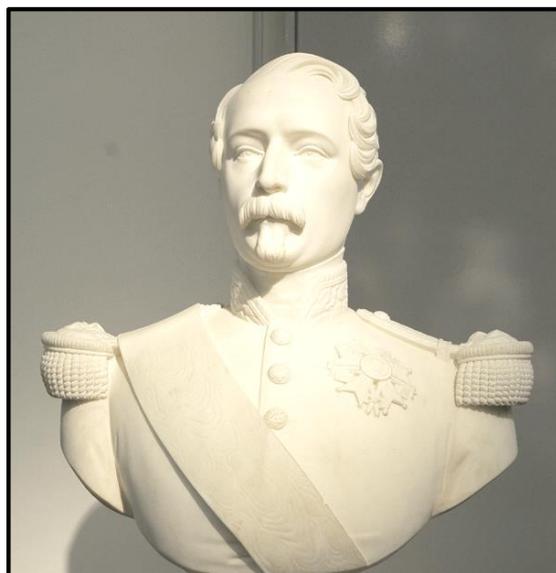


Figure 255. Buste de Napoléon III

« Le 5 Décembre 1852, à l'issue de la messe, Mrs le maire et adjoints, vêtus de leur écharpe, accompagnés des membres du conseil municipal, a été faite sur la place principale de la commune de Parçay-Meslay la proclamation de l'Empire par la lecture du décret du 2 décembre de l'Empereur et celle du discours prononcé au palais de Saint-Cloud le 3 décembre à l'occasion de ce grand événement par le Président du corps législatif, le vice-président du Sénat et sa Majesté Impériale Napoléon III. Cette lecture a été accueillie par la population présente avec le plus grand enthousiasme aux cris souvent répétés durant cette lecture de **Vive l'Empereur Napoléon III** »

<sup>221</sup> Il s'agit probablement du plébiscite national des 21 et 22 novembre 1852

Intitulé : « Le peuple veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, légitime ou adoptive, et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte, ainsi qu'il est prévu par le sénatus-consulte du 7 novembre 1852. »

En Mai 1865 le salaire de l'instituteur versé par la mairie est revalorisé. La loi impose un minimum de 600 Francs annuels ; Parçay-Meslay lui attribuera une prime de 516 Fr portant ses revenus à 716 Fr, le salaire de base restant 200 Fr. Dans la même séance du conseil, on décide de porter la rétribution payée par les parents à 20 Fr plus 3 Fr mensuels.

**De fil en aiguille, les difficultés continuent à l'école.** Le 11 aout 1867, le conseil municipal se réunit ; il s'agit de statuer sur la dernière loi portant sur les travaux d'aiguilles qui doivent être mis en place pour les filles. « *Vu que le Conseil ne connaît point, aujourd'hui, une femme capable de faire travailler les filles [en couture], demande à Mr le préfet d'ajourner cette mesure pour la commune...* »

**On embauche à l'école !** L'examen du budget de la commune pour l'année 1868 nous apprend que l'école s'est mieux structurée, puisqu'elle compte :

- Un Instituteur
- Un *maitre* adjoint
- Une Institutrice<sup>222</sup>
- Une *maitresse* adjointe

#### **Création de la « caisse des écoles »**

Lors de la cession de mars 1875, il est décidé de créer la « caisse des écoles », il s'agit conformément à la loi du 10 avril 1869 avec l'objectif « *de faciliter, d'encourager la fréquentation de l'école par des récompenses aux élèves assidus et par des secours aux élèves indigents ou peu aisés...* » Cette caisse pouvant être alimentée par des legs, des dons et la commune elle-même.

#### **Séparation de l'école des filles de celle des garçons**

- Le 21 juillet 1876 le conseil se réunit pour examiner la demande du préfet de dédoublement de l'école mixte ; il s'agit de séparer l'école des garçons de celle des filles.
- Dès le mois suivant on vote l'augmentation des impôts locaux pour financer l'installation d'une maison d'école de filles distincte de celle des garçons. Le maire est autorisé « *à payer un bail de 4 années au sieur Bergeron pour la location d'une partie de sa maison pour l'installation d'une école de filles et le logement de l'institutrice.* »
- Le 1<sup>er</sup> Octobre 1876, est voté un emprunt de 300 Fr pour les travaux d'aménagement de l'école de filles et du logement de l'institutrice.

#### **Implantation d'une école de filles**

- Le 15 mai 1881, le conseil municipal examine la création d'un groupe scolaire regroupant filles et garçons, mais renonce à un tel projet aux vues du problème de financement de l'opération et décide de se focaliser simplement sur l'école de filles. La décision d'achat d'un terrain est votée.
- Mais le 29 Mai 81, changement de stratégie :

- « *La maison de Mr Bergeron dont une partie sert en ce moment d'école des filles, lui paraît convenir à cette destination et que le propriétaire Mr Bergeron consent à faire cession à la commune moyennant la somme de 16.000 Fr, que cette acquisition pourrait être payée au moyen d'un emprunt à contracté auprès de la caisse des écoles, d'une subvention à demander à l'État et le vote de 4 centimes<sup>223</sup> extraordinaires pendant 30 ans.*

- *Considérant qu'il manque une partie de terrain nécessaire à la maison il serait utile d'en prendre une partie dans le terrain joignant ladite*

<sup>222</sup> On ne voit pas dans les comptes le salaire de l'institutrice ; il est possible que son revenu soit inclus dans celui de son mari.... L'instituteur !

<sup>223</sup> Augmentation des impositions de 4%

*maison. Le propriétaire, Mr Proust Louis Auguste consent à vendre à la commune le terrain nécessaire... »*

- Le 3 août 1881, les autorisations préfectorales sont obtenues permettant les opérations d'achat ; maison et terrain.

*- « Le 13 novembre 1881, Mr l'inspecteur de l'enseignement primaire du second arrondissement de Tours, fait savoir que par l'application de la loi sur la gratuité<sup>224</sup> de l'enseignement primaire, une somme de huit francs va se trouver disponible sur les revenus ordinaires du budget 1882.*

*- Mr le Président expose que l'État recommande fortement la création d'une Caisse des Écoles, que cette caisse existe dans la commune depuis 1876 et qu'elle recevra les 8 francs de subvention et propose d'y ajouter trente francs pour payer les fournitures des élèves indigents.... »*

- **Mais la contestation s'organise !** Une enquête est diligentée auprès des administrés à propos de l'acquisition de la maison Bergeron (menuisier à Parçay-Meslay) et du terrain Proust. 64 personnes vont se présenter au commissaire enquêteur et 55 vont protester contre l'achat de la maison, arguant qu'ils préféreraient une maison neuve. La commune maintiendra sa position d'acquisition et déclarera :

*« A tous les signataires de la protestation, qui prétendent que la maison du Sieur Bergeron manque de solidité et pêche par la mauvaise qualité de ses matériaux, nous répondons par l'expertise ci jointe de Mr Paul Raffet Architecte qui certifie que « cette maison, presque neuve est en parfait état... »*

*Quant à ceux qui prennent pour prétexte, contre l'achat de cette maison, que le local est impropre à devenir une école de filles, nous opposons l'opinion de Mr l'Inspecteur des Écoles Primaires, qui l'a reconnue convenables, moyennant quelques petites transformations. Nous ajoutons que parmi les 64 personnes ayant protesté dans l'enquête, il est onze habitants [situés] en dehors de la commune et un grand nombre ne payant que de très faibles contributions. Parmi ceux-ci beaucoup ont été très vivement poussés à donner leur signature, par des personnes auxquels la rancune et la jalousie n'étaient pas étrangères... »*

- **L'école primaire devient obligatoire, création de la commission municipale scolaire.**  
*« Le 21 mai 1882, Mr le Maire expose que la loi sur l'École primaire obligatoire vient d'être promulguée. Il importe donc, sans retard de la mettre en exécution. Il donne alors lecture de l'article suivant « Une commission municipale scolaire est instituée dans chaque commune pour surveiller et encourager la fréquentation de l'école. » Elle se composera du Maire, et de Mrs Dérouët, Tuslasne Brézard, Pinon Jean, et Proust Jean-Baptiste. »*

---

<sup>224</sup> La loi du 16 juin 1881, nommée d'après le ministre de l'Instruction publique Jules Ferry, rend l'enseignement primaire public et gratuit, ce qui a permis de rendre ensuite l'instruction primaire (6-13 ans) obligatoire par la loi du 28 mars 1882, qui impose également un enseignement laïque dans les établissements publics.

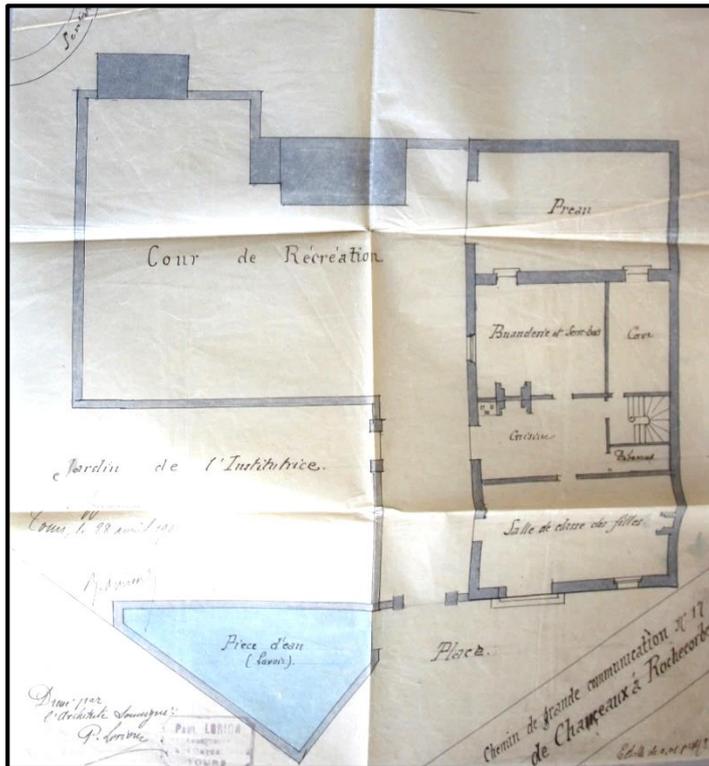


Figure 257. L'école de fille vers 1882, elle se situe dans l'enceinte de l'école actuelle, en lieu et place de l'ancienne mairie.

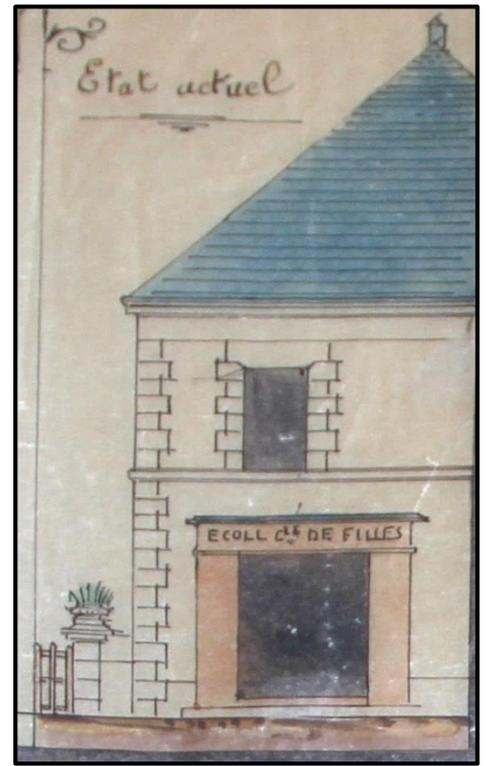


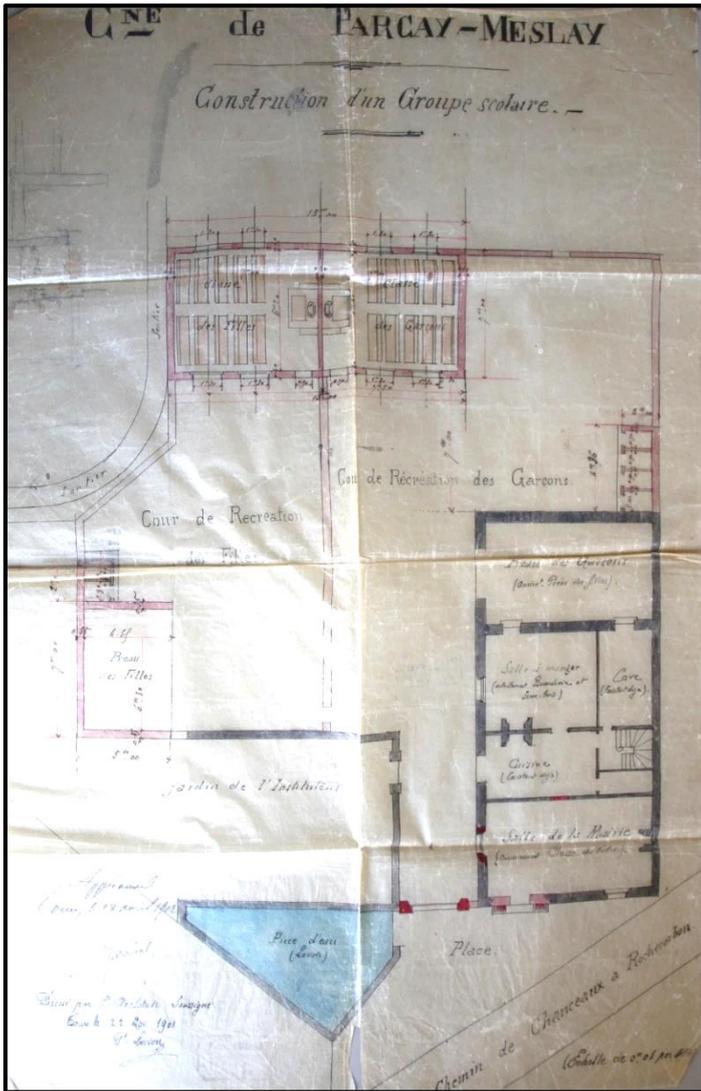
Figure 258. Façade de l'école de fille telle que l'a reproduite un document de 1901

- C'est, vers 1882 que l'école des filles va s'installer dans son nouveau bâtiment « l'ancienne maison Bergeron ». Cette maison bien que transformée existe toujours et restera longtemps la maison de l'instituteur après avoir été celle de l'institutrice ; comme nous le verrons plus loin elle se transformera en 1902 en la mairie du bourg. Par contre si l'école s'y installe vers 1882, les travaux prendront du temps pour être terminés car la commune ne dispose pas des avoirs financiers qui, permettront de construire les murs qui doivent clôturer la cour, le portail d'accès à doubles vantaux ne sera mis en place qu'en 1885...
- Il faudra attendre aussi 1885 pour que Mr Cretet, couvreur, installe les tuyaux (évacuations de fumée) permettant d'assurer le chauffage des classes.

### La nouvelle école

Le 3 juin 1901, le maire présente au conseil municipal les plans établis par l'architecte LORIOT, d'un groupe scolaire ainsi qu'une mairie qui seraient construits à la place de l'école des filles. La dépense prévue est d'importance (15.300 Fr). Pour financer l'opération un emprunt sur 30 ans de 12.000 Fr est prévu auprès du Crédit Foncier avec remboursement dès 1902, une subvention de 3.300 Fr est sollicitée auprès du Ministre de l'Instruction Publique. Peu d'informations supplémentaires sont inscrites dans les registres de délibérations du Conseil municipal, à l'exception d'un « rappel » de demande de subvention. :

Le 25 février 1904 le conseil municipal « demande respectueusement à Mr Le Ministre de l'Instruction publique de bien vouloir réévaluer la subvention allouée à la commune de Parçay-Meslay pour la construction d'un groupe scolaire et d'une mairie attenante en prenant en considération la charge et les sacrifices qu'elle vient de s'imposer pour la cause de l'enseignement laïque. »



Et de ce fait on ne connaît pas exactement la date d'inauguration du groupe scolaire ; seule la date gravée sur la façade de la nouvelle mairie et du fronton de l'école laisse supposer que tout était opérationnel dans le courant de l'année 1902.

Figure 259. Plan initial fourni par l'architecte Lorigou. Ce projet implante le groupe scolaire dans l'emplacement qu'il occupe encore aujourd'hui. Cependant quelques remarques ;

- Le logement de l'institutrice devient le logement de l'instituteur.
- L'ancienne classe des filles devient la salle de mairie. La nouvelle classe des filles est la symétrique de la nouvelle classe des garçons. Mais ces deux classes ne communiquent pas entre elles.
- Chaque classe dispose d'une chaire pour un enseignant.
- La façade sur la rue de la mairie (actuelle) reste celle de l'école des filles ; ce plan ne sera pas respecté sur ce point

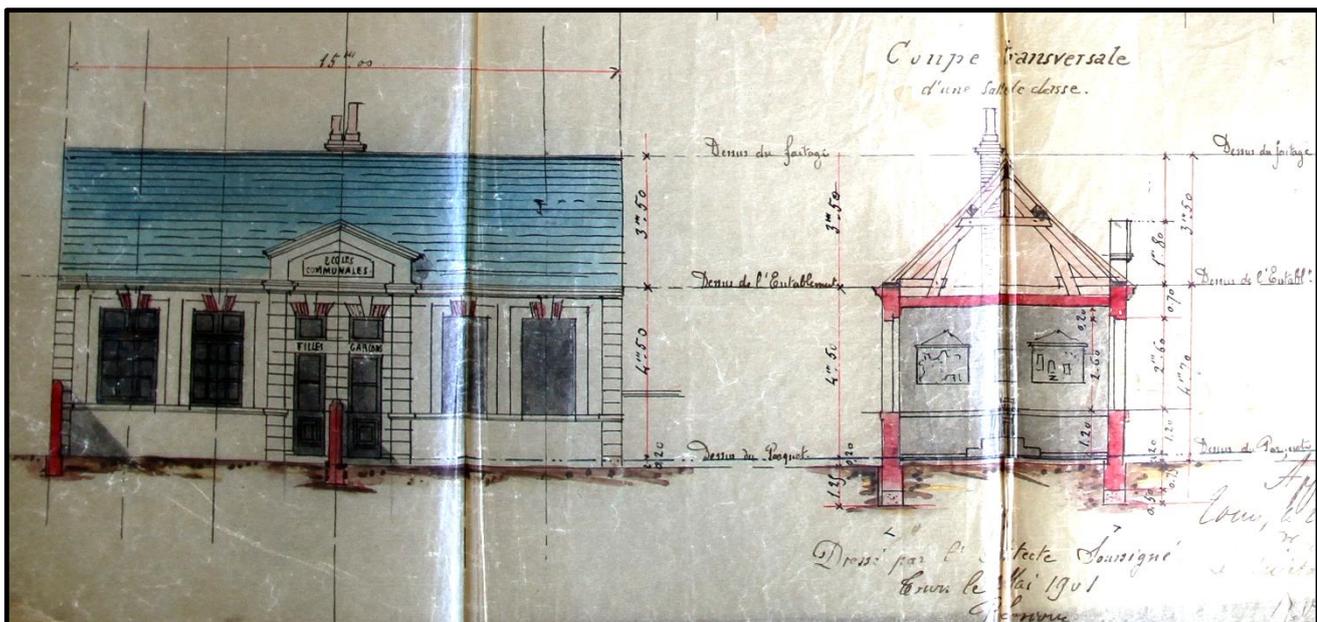


Figure 260. Le bâtiment des classes ; ce bâtiment existe toujours

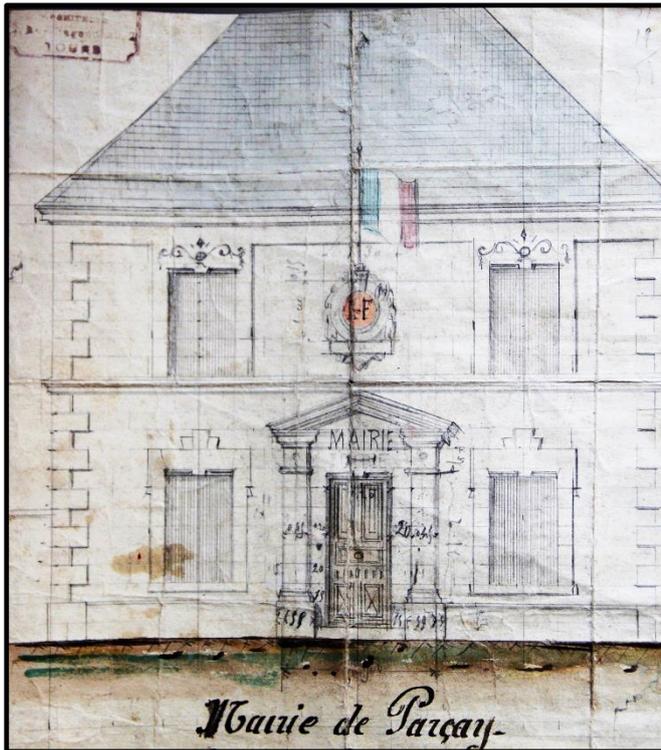


Figure 262. Plan de façade de la nouvelle mairie (plan 1901)



Figure 263. Médailon sur la façade de l'ancienne mairie. (Le fronton de la nouvelle école porte la même date)

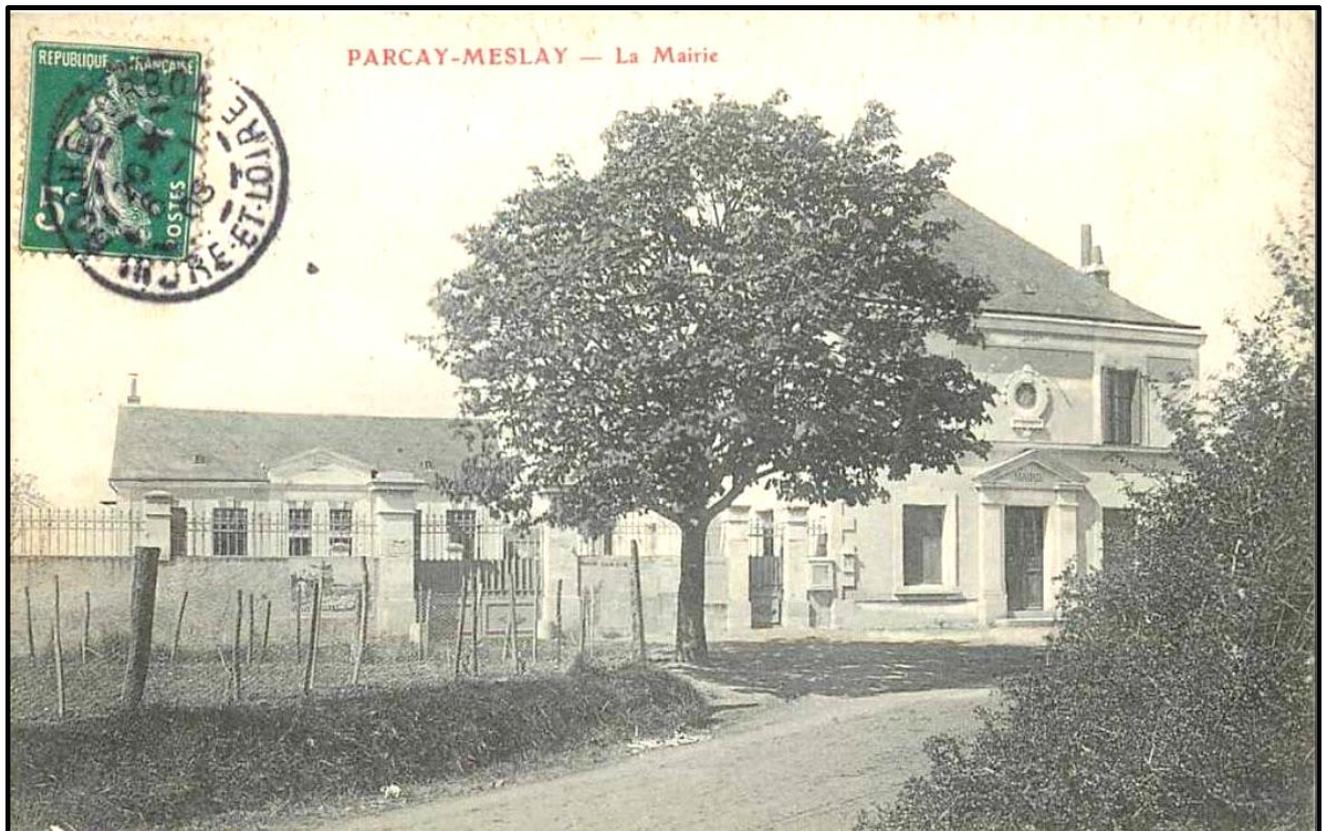


Figure 261. Carte postale des années 1900, on y voit la nouvelle mairie ainsi que, en retrait, le nouveau groupe scolaire.

### Naissance d'une école privée à Parçay-Meslay.

## Première tentative.

Elle est pratiquement simultanée avec la création du groupe scolaire. En mai 1902, le maire informe d'une lettre reçue de la préfecture sollicitant l'avis du conseil sur la demande d'autorisation formulée par la congrégation des Sœurs du Tiers Ordre de Notre Dame du Mont Carmel dont le siège est à Avranches de créer à Parçay-Meslay une école privée. Cette proposition s'appuie sur une pétition qu'a rassemblée un certain Denis Boutard<sup>225</sup>. Le conseil n'acceptera pas cette idée, considérant que cela fera concurrence à l'école publique, pour laquelle la commune a fait de gros sacrifice...



Figure 265. L'école de filles en 1905. L'institutrice était Madame Angelina Alain secondée par Mme Marie Brionne (Source ; Thérèse Prade)

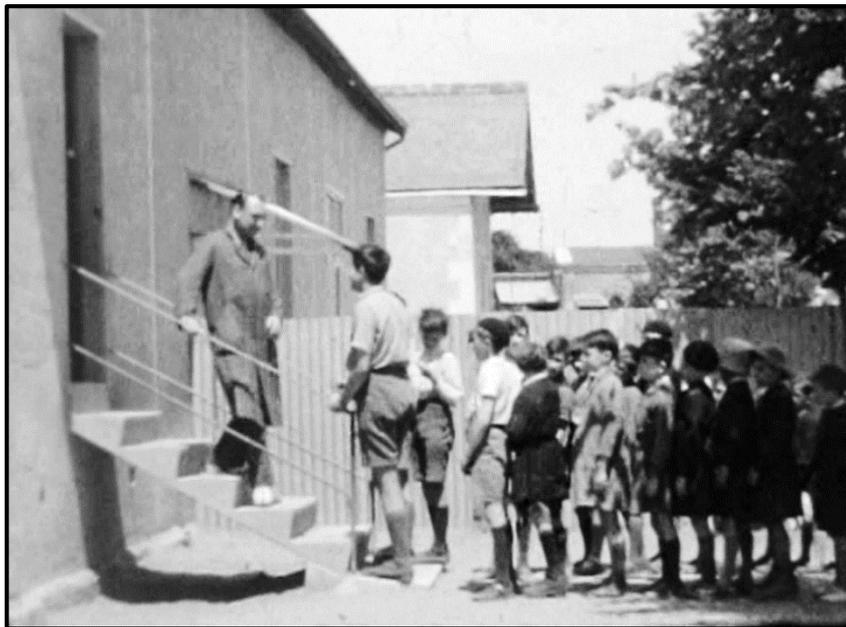


Figure 264. Entrée en classe des garçons en 1939. En tête Jacques Gautier précède le reste des élèves (tiré du film de Benjamin Gautier), Instituteur Prosper le Calonnec.

## Ecole Sainte Bernadette, puis l'école de garçons

L'école libre de filles Sainte-Bernadette fonctionnait dans le bâtiment de l'actuelle école de musique rue des sports et fut tenue d'abord par des sœurs, puis par des séculières. En 1899<sup>226</sup> une « école libre »<sup>227</sup> est déjà enregistrée en cet endroit ; les locaux sont la propriété d'Emile Proust ancien vicaire à la cathédrale.

« Avant la dernière Guerre, une classe de garçons fut créée salle Saint-Pierre, dans une pièce située entre les deux travées fermières du fond, cet espace sera occupé ultérieurement par l'association « Riage ». [La date réelle d'installation de cette école pose question, certains affirment 1935, mais on trouve des textes indiquant 1927, et l'inscription au pied d'un poteau précise « 1930 »]. Le premier instituteur, Prosper Le Calonnec, formé à Ploemel en Bretagne sut s'imposer par son dynamisme et sa rigueur scolaire. 40 enfants dans cette petite salle, répartis en 4 ou 5 sections, où les plus grands aidaient les plus petits à apprendre à lire. L'émulation (et aussi la rivalité) était grande entre les deux écoles. Le critère retenu était le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires, qui se passait à Vouvray à 12 ans et parfois même un an plus tôt, avec une dispense. Après, c'était pour la plupart l'entrée dans la vie active. Pendant la guerre 39/45, l'âge de passage du CEP fut porté à 14 ans. Des « vacances » spéciales étaient accordées

<sup>225</sup> Il habite le bourg, et chose étonnante, il est marié mais semble ne pas avoir d'enfant !

<sup>226</sup> Cette date est antérieure à la décision du Conseil Municipal refusant la demande des Sœurs du Mont Carmel, peut être que cette demande n'était qu'une régularisation d'un état de fait, et que la décision de la Commune n'avait pas une valeur contraignante.

<sup>227</sup> Source ADIL ; « matrices cadastrales »

aux enfants d'agriculteurs pour la période des vendanges ou des gros travaux agricoles. La séparation école publique école privée a contribué à former des clans qui ne se fréquentaient pas, même plus tard dans leur vie d'adulte.<sup>228</sup> »

Les relations entre l'école publique et l'école privée étaient conflictuelles : l'école privée était d'ailleurs qualifiée de « l'école du curé » ; l'instituteur laïc, Ducol a marqué les esprits, et bien des années après, quelques-uns se souviennent d'un individu attisant la division entre anticléricaux et catholiques. L'abbé Vivien fera les frais de cette querelle. Il faudra attendre bien des années pour que, après son départ les cicatrices disparaissent.



Figure 266. L'ancienne Mairie en arrière-plan, et les vestiges des douves du logis seigneurial en premier plan.

<sup>228</sup> Texte d'après la brochure municipale « La vie quotidienne à Parçay Meslay de 1900 à 1950 » et prenant en compte des remarques de Germain Gautier.

## Chapitre XV

# Guerre de 1870. 1915-1919 : naissance de l'aviation américaine au camp de Parçay.

---

### Introduction.

On peut être étonné, à juste titre, de constater que la commune de Parçay-Meslay ait pu se retrouver en première ligne lors des trois guerres entre la France et l'Allemagne ; en effet même si les champs de batailles se situaient bien loin de la Touraine sur le flanc Est du Pays, plusieurs événements historiques vont faire que la commune va être directement impliquée dans ces trois conflits ;

- Guerre de 1870
- Guerre 1914-18
- Guerre 19+39-45

### Guerre 1870-71 ; Parçay-Meslay, champ de bataille

Certains des événements qui se déroulèrent sur le territoire de la commune de Parçay-Meslay ont déjà été signalés dans cet ouvrage lorsque nous avons abordé le prieuré de Meslay ; voir par exemple la figure 66. Un autre ouvrage (« *Roche-corbon au fil de l'eau, au fil du temps* » du même auteur) donne plus de détails ; on peut aussi se reporter aux recherches conduites par Mme Claude Delage. Ce qui suit est largement inspiré de ce qu'elle a publié en 1987 dans le bulletin municipal de Monnaie.

#### Les événements qui précédèrent.

- Le 19 juillet 1870, Napoléon III au nom de l'Empire français déclare la guerre au royaume de Prusse
- Le 2 septembre, enfermé dans Sedan, l'empereur des Français Napoléon III capitula avec 39 généraux, 70 000 à 100 000 soldats, 419 à 650 canons, 6 000 à 10 000 chevaux, 553 pièces de campagne et de siège et 66 000 fusils. L'organisation de l'armée impériale française était anéantie, le gros des unités de l'armée régulière était alors hors de combat.
- Le 4 Septembre Gambetta proclame la République depuis l'hôtel de ville de Paris.
- Les Prussiens se dirigent vers Paris qu'ils assiègent
- Le 7 Octobre Gambetta s'enfuit de Paris en ballon et vient à Tours pour organiser la défense nationale depuis la province.
- Les Prussiens, veulent capturer le nouveau gouvernement et prennent la route de Tours.

**« 20 décembre 1870 ; combats de Monnaie dits<sup>229</sup> aussi « Bataille de MESLAY »**  
*Il est ici nécessaire de donner un aperçu de la situation. Pour gagner Tours par Monnaie, la **Grand'Vallée** est un point stratégique qu'il est important d'occuper, en raison de la profonde dépression qu'elle présente. Or ce sont les troupes prussiennes qui y arrivent les premières... Le général Pisani commandant les forces françaises et chargé de défendre l'accès Nord de Tours ignore tout cela, lorsque, le 19 décembre, il dirige ses hommes vers Notre-Dame-d'Oé, espérant occuper le lendemain la **Grand'Vallée**. De part et autre les forces sont bien inégales : 20 à 25.000 hommes coté prussien avec une cinquantaine de pièces d'artillerie ; 8 à 10.000 d'entre eux vont être engagés dans le combat de Monnaie. Les français alignent des effectifs bien inférieurs constitués pour*

---

<sup>229</sup> Les Prussiens appelèrent ces événements « **Bataille de Château Meslay** »

l'essentiel de mobiles<sup>230</sup> du Maine-et-Loire de Gironde et de Seine-et-Marne. Il s'agit surtout de jeunes soldats n'ayant jamais vu le feu, conduits par des officiers aussi novices qu'eux, armés de fusils à baguettes, sans artilleries sérieuses.

De plus nos soldats sont alimentés irrégulièrement. On raconte que le 20 décembre le capitaine Chaboisseau a beaucoup de mal à trouver du pain à distribuer à ses hommes. Dans une maison, près de Notre-Dame-d'Oé, trouvant dans une pièce une bonne soupe fumante et une omelette, Chaboisseau s'adjuge une grande assiette de soupe. C'est à ce moment que surgissent le lieutenant Tessié de la Motte, le commandant de Maillé et quelques officiers supérieurs pour qui ce repas avait été préparé. Confus, le Capitaine Chaboisseau se laisse tout de même persuader de partager ce repas.

Au camp de Notre-Dame-d'Oé, on sait que la bataille est proche. Dans la nuit du 19 au 20 décembre, l'aumônier confesse les Mobilisés, « les pieds dans la boue ». L'agitation règne dans le camp et les officiers veillent bottés et révoquer au côté. Certains font cuire sur des feux de bois des moutons qu'ils se sont procuré alentours.

A la pointe du jour, le mardi 20 décembre, il tombe une petite pluie fine. Vers 7 heures le colonel Cléret-Langavant est prévenu par les chasseurs d'Afrique que les allemands occupent le bourg de Monnaie. Le lieutenant-colonel Bonneville se met alors en marche avec la 3<sup>e</sup> légion du Maine-et-Loire, suivie par le bataillon de la Gironde, la compagnie du 14<sup>e</sup> Régiment d'infanterie et l'artillerie.

La rencontre se fait à la hauteur de **Château de Meslay**. Le commandant Moreau déploie les troupes à droite et à gauche en s'étendant jusqu'à la **Vallée** et les **Belles-Ruries**. Quatre chasseurs d'Afrique sont envoyés pour prévenir le colonel Cléret-Langavant que le contact est pris avec l'ennemi. La 2<sup>e</sup> légion se met en route vers 9 heures.

Le 2<sup>e</sup> bataillon du lieutenant-colonel Bonneville prend position à droite de la grand'route, parallèlement à la ligne de chemin de fer, en face du **Boulay**. Il force l'ennemi à reculer sur 1 km, franchit la voie ferrée et enlève au pas de course le hameau de la « **Gaubretelle** ».

La 2<sup>e</sup> légion arrive sur le champ de bataille à la hauteur de la ferme de la **Pérauderie**, dans laquelle on installe une ambulance<sup>231</sup> française. Elle a pour mission d'empêcher le mouvement tournant de l'ennemi, maître du **château des Belles-Ruries**. Les hommes avancent dans des champs détrempés où ils enfoncent jusqu'à mi-jambe.

Mais il faut franchir la voie ferrée et le commandant de Maillé montre l'exemple en traversant à un endroit particulièrement exposé, à l'extrémité du village de **Gaubretelle**, sous un feu vif des prussiens.

Pendant 4 heures, les mobilisés réussissent à empêcher la progression des Prussiens, mais ne parviennent pas à avancer. Pourtant, les soldats se battent avec un courage héroïque. Les bataillons de soutien se portent spontanément au secours de leurs camarades en danger, sans attendre les ordres. Dans un moment particulièrement critique, le lieutenant-colonel Tessier de la Motte a son cheval tué sous lui. « Ça commence à chauffer, colonel » lui dit un capitaine, alors qu'il se relève sans blessure. « Bah ! répond-il, ce n'est rien que cela, ça ne tue que les bêtes ! ».

Le commandant de Maillé donne l'ordre au capitaine Alfred Pineau, de porter sa compagnie à l'assaut des **Belles-Ruries**, mais sorti le premier du chemin creux où il s'était embusqué, le pauvre officier reçoit aussitôt une balle en plein front et retombe en arrière. Il est aussitôt soigné au château de la Vallée, transformé en ambulance.

Bientôt le colonel Cléret se rend compte qu'il lui est impossible de déloger les Prussiens de leur position, d'autant plus que ces derniers commencent à recevoir des renforts de l'arrière. Il demande donc au général Pisani de faire sonner la retraite. Le repli vers Tours est difficile ; il s'effectue dans un assez grand désordre, sous une pluie de balles. Les Allemands, sortis de leur position, intensifient leurs tirs, et commencent à encercler les troupes françaises par les Petites-Ruries et Tardines d'une part, et la Gaucherie d'autre part.

Un certain nombre de Français sont tués ou blessés au cours de cette retraite. Un mobilisé de Maine-et-Loire, séparé de ses camarades et protégé contre les balles prussiennes par une « truie » (tronc d'un orme creux), est frappé d'une balle à la jambe, mais il continue à tirer contre l'ennemi. L'écorce vole sous les balles. De nouveau très grièvement blessé et se sachant perdu, il quitte l'arbre qui ne peut plus le défendre,

<sup>230</sup> Nom donné aux soldats mobilisés pour résister à l'armée prussienne.

<sup>231</sup> Ambulance= Infirmerie ou hôpital de campagne

regarde fixement l'ennemi qui s'avance, et tombe presque aussitôt, le corps criblé de balles. Les blessés sont évacués en catastrophe vers les ambulances des alentours, à Meslay, à Bourdigal, la Vallée, les Belles Ruries, Châteaurenault...



Pendant la retraite également, le lieutenant-colonel Bonneville sauve la vie d'un lieutenant de uhlans tombé à ses pieds, couvert de blessures, et qu'un soldat voulait achever d'un coup de baïonnette. Ramené à Tours à l'ambulance du Musée, il guérit de ses blessures.

Vers 5 heures du soir, ce qui reste des troupes françaises se présente au pont de Tours, où l'émotion est à son comble car les troupes descendent la Tranchée en masses confuses. Mais le général Pisani donne l'ordre de les diriger sur Langeais où elles n'arrivent qu'à 11 heures le soir, harassées et le ventre vide, avant de se replier sur Angers dans les jours qui suivent. La capitale tourangelle se trouve donc abandonnée, sans défense possible alors que l'ennemi est aux portes de la ville. On s'attend au pire... »

Texte de Claude Delage

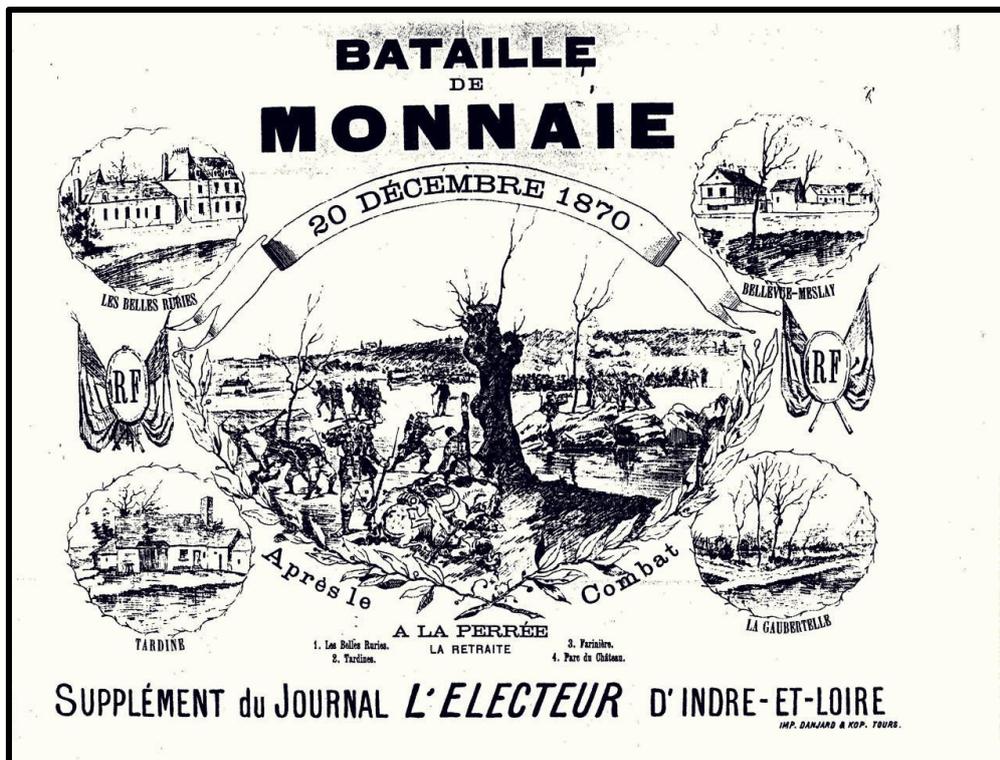




Figure 267. Stèle dressée en l'honneur des combattants de la bataille de "château Meslay". On la trouve au cimetière de Parçay-Meslay.

du Maine-et-Loire tombés le 20 décembre 1870. Il se dresse aujourd'hui sur la place de l'église de Monnaie.

## 1889 ; projet d'une école militaire de tir à Parçay-Meslay

Le 31 janvier 1889, le conseil municipal de Parçay-Meslay se réunit en urgence pour une cession exceptionnelle ; on vient d'apprendre l'intention des autorités militaires d'installer dans le périmètre de la commune un centre de tir pour l'entraînement des soldats.

« Le Conseil Municipal de Parçay-Meslay réuni hors session, a émis le vœu suivant :

- Attendu que le Génie Militaire se livre sur le territoire de la commune à l'étude d'un projet d'École de Tir, pour la garnison de Tours

Ce qui restait des armées françaises tenta de résister mais, très affaiblies, elles durent battre en retraite sur tous les fronts en janvier 1871. L'armée de la Loire, commandée par Chanzy, fut vaincue au Mans, l'armée de l'Est, commandée par Bourbaki, fut vaincue à Héricourt, l'armée du Nord, commandée par Faidherbe, fut vaincue à Saint-Quentin et les Parisiens le furent à Buzenval. Seule Belfort, assiégée, tenait bon. Le 20 janvier 1871, le gouvernement de la Défense nationale se résolut à demander l'armistice. Le 26 janvier un armistice était signé et aussitôt appliqué. La France perdit l'Alsace et la Moselle ; l'empire allemand était officialisé à Versailles, dans la Galerie des Glaces. La région de Tours et en particulier les villages du Nord de la Loire subirent durant plusieurs semaines la présence de l'ennemi ; les Allemands partirent le 9 mars 1871 après 33 jours d'occupation, chaque commune dut payer au nouvel empire germanique une contribution d'occupation et verser des sommes importantes pour dommage de guerre. Les registres de Parçay ne mentionnent que les sommes versées en compensation de ces obligations ; rien ne concerne les combats du 20 décembre ni la présence de uhlans dans la commune dans les semaines qui suivirent, alors que beaucoup de villageois furent manifestement témoins.

Parçay-Meslay a conservé le souvenir de cette bataille sur son territoire en dressant un monument funéraire en l'honneur des combattants des deux camps. Chose exceptionnelle Allemands et Français furent déposés dans la même tombe. Ingo Fellfrath a identifié la présence de 5 Allemands et 2 Français. Peut-être que les 5 Allemands sont ceux tombés à Château Meslay dont les photos sont reproduites sur l'ex-voto de la figure 66. Il est probable que cette stèle fut installée initialement à un autre point de la commune, probablement dans l'ancien cimetière près de l'église, et fut transférée en cet endroit lors du déplacement du cimetière vers 1890. Rappelons qu'un monument de plus grande importance fut réalisé à Monnaie en hommage des Mobiles

- Attendu que s'il faut croire les propos tenus par les officiers chargés de cette étude, il y aurait lieu à une prochaine expropriation de terrains et bâtiments se trouvant dans le voisinage du tir.
- Attendu que tout en reconnaissant qu'une école de tir soit nécessaire pour la garnison de Tours, le Conseil Municipal se croit en droit de défendre les intérêts des habitants menacés par le projet dont il s'agit et déterminer les inconvénients graves à l'établissement d'une Ecole de Tir à l'endroit désigné par le Génie Militaire.
- Attendu d'abord qu'une école de tir existe déjà auprès de Tours au lieudit le Menneton, qu'il a rendu jusqu'à aujourd'hui les services qu'on pouvait lui demander
- Attendu que si cette école du Menneton doit être supprimée, c'est uniquement sur les réclamations réitérées des propriétaires dont la vie peut être menacée pendant les exercices du tir et dont les habitations ne sont pas à l'abri des balles.
- Attendu que dans l'emplacement prévu pour la nouvelle école sur le territoire de Parçay il y a un grand nombre de parcelles appartenant à un certain nombre de propriétaires.
- Attendu que ces terrains d'une valeur très grande et d'une richesse exceptionnelle sont en majeure partie consacrée à la culture maraichère, viticole et fourragère et reçoivent dans la même année de nombreux labours qui nécessitent dans ces champs la présence presque continue de leurs propriétaires
- Attendu en outre que plusieurs habitations sont dans la proximité de l'emplacement étudié par le Génie Militaire, et que tout un **village appelé « rue de Parçay »** se trouvait à peu près dans la direction du tir, à 500 mètres environ de l'endroit où serait établie la cible.
- Attendu que ces champs et ces habitations devraient être abandonnés s'il était donné suite au projet dont il s'agit.
- Attendu que le chemin vicinal ordinaire n° 6 de Rochecorbon à Notre-Dame-d'Oé passe à peu près à 55 mètres de l'endroit où devra être installée la cible, et que le chemin d'intérêt commun n°14 de Rochecorbon à Chanceaux-sur-Choisille passant à environ 600 mètres ; que ces deux chemins sont indispensables aux habitants de Rochecorbon et Parçay pour arriver à la gare de Notre-Dame-d'Oé ; de plus il existe entre ces deux chemins plusieurs chemins ruraux, que le passage sur ces chemins sera dangereux durant la durée du tir.
- Attendu qu'une maison nouvellement construite au lieudit « le Pli-vier » se trouvera juste dans la direction du tir et qu'elle devra être expropriée
- Attendu que les protestations des habitants de Parçay-Meslay doivent être entendues comme celles des propriétaires voisins du Menneton.
- Attendu que des terrains sans valeurs, landes ou bois, éloignés d'habitations peuvent être trouvés à proximité de Tours pour

l'établissement d'une école de tir, et principalement sur les communes de Larçay, la Ville-aux-Dames.

- Attendu que si l'Etat doit prendre en considération les intérêts du Service Militaire, il ne doit pas négliger les intérêts particuliers des communes lorsqu'ils sont de la sorte compromis.

Pour ces motifs

Émet le vœu que Monsieur le Ministre de la Guerre fasse rechercher un autre endroit moins habité, moins morcelé que le territoire de Parçay-Meslay à l'emplacement déterminé pour l'implantation d'une école de tir. »

## Guerre de 1914-1918 : Parçay-Meslay berceau de l'aviation militaire américaine

Considérée comme un des événements marquants du XX<sup>e</sup> siècle, cette guerre parfois qualifiée de totale a atteint une échelle et une intensité inconnues jusqu'alors. Elle a impliqué plus de soldats, provoqué plus de morts et causé plus de destructions que toute autre guerre antérieure. Plus de soixante millions de soldats y ont pris part. Pendant cette guerre, environ dix millions de civils et militaires sont morts et environ vingt millions ont été blessés.

### Le début de la guerre

Après l'attentat de Sarajevo, les nations européennes se déchirent, la France déclare la guerre à l'Allemagne le 3 Aout 1914. Fort de l'expérience de la guerre de 1870, on est convaincu que la guerre sera courte et qu'elle repose sur la force de l'infanterie. Les hostilités commencent rapidement et c'est un vrai carnage. Le 22 Aout, à la « bataille des frontières » 27.000 français sont tués soit deux fois plus que du côté allemand. C'est le jour le plus sanglant de l'histoire de l'armée française, toutes guerres confondues, mais les pertes continuent. Il faut soutenir le moral des soldats, on crée la croix de guerre pour honorer les faits de guerre. On installe des hôpitaux militaires loin du front, en particulier deux à Rochecorbon ; l'un au Château de la Tour l'autre à Vauvert. Mais aucune infanterie ne l'emporte et après une guerre de mouvement les deux armées, face à face, s'enterrent ; la guerre devient une guerre de tranchée.



Figure 268. On crée en 1915 la croix de guerre ; croyant la guerre courte une première médaille porte les dates de 1914/1915, mais comme la guerre continue, on modifie en 1914/1916 puis en 1914/1917 et enfin 1914/1918, c'est ainsi que quatre médailles apparaîtront.

### Création du camp d'aviation de Parçay.

Les états-majors décident de développer les armes de soutien aux fantassins ; la Guerre devient technologique.

- On dote le front d'une artillerie de plus en plus puissante,
- Apparaissent les premiers chars d'assaut,
- L'industrie chimique se développe, imaginant les gaz de combat

- On reconsidère les possibilités de l'aviation ; au début de la guerre, le Ministère avait fermé les trois « Centres Français d'instruction ». Le 20 septembre 1915, le Commandant Adolphe Girod est nommé Inspecteur des écoles et dépôts. Et on décide d'ouvrir à Tours un camp de formation.

Un document daté du 17 octobre 1915 signale la création d'une **Ecole d'Aviation Militaire de Tours à Parçay-Meslay**. Le 21 Octobre 1915, 130 Hectares de terres agricoles sont réquisitionnés sur les communes de Parçay-Meslay, Saint-Symphorien et Sainte-Radegonde, mais aucune installation préalable n'existe ; tout reste à aménager. Ce camp est appelé « **CAMP D'AVIATION DE PARCAY-MESLAY** » Le choix de Parçay Meslay s'est imposé ; on ne voulait pas des rives du Cher car inondables, Le sol plat de Parçay-Meslay, sans réel habitation, proche de Tours, se montrait parfaitement adapté.<sup>232</sup>



Figure 269. L'entrée du Camp de Parçay peu après sa création.

### Les premiers américains à Parçay



Les Etats Unis ne veulent pas s'engager dans un conflit qu'ils considèrent comme uniquement européen. Mais des volontaires américains décident de participer ; le seul moyen est d'être recruté par la Légion Etrangère. Lorsque la guerre s'entretient dans les tranchées, un groupe de combattants souhaite que soit formée une escadre aérienne constituée uniquement de pilotes américains. Mais le gouvernement US s'y oppose et s'engagent de longues négociations qui n'aboutiront qu'en 1916 autorisant la naissance de l'escadrille N124. Elle prendra le nom de **l'escadrille Lafayette** le 6 déc.1916. Il lui est interdit de porter les couleurs US, elle utilisera comme symbole la tête

de Sioux. 17 de ses pilotes seront formés à l'Ecole d'Aviation de Tours, dont les aviateurs ci-dessous :



Figure 270 Alan Nichols

Dumaresq Spencer

Gorman Larnar

Ralph Loomis

Schuyler Lee

Source Didier Dubant

<sup>232</sup> Certains racontent que Parçay avait été retenu car étant un terrain d'entraînement du 66<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de Tours ; cela est une erreur on confond « Larçay » avec « Parçay ». Parçay avait conservé cette organisation de grandes métairies qu'avait créées il y a fort longtemps l'Abbaye de Marmoutier.

## Destin particulier d'Eugène Bullard. (1895-1961)

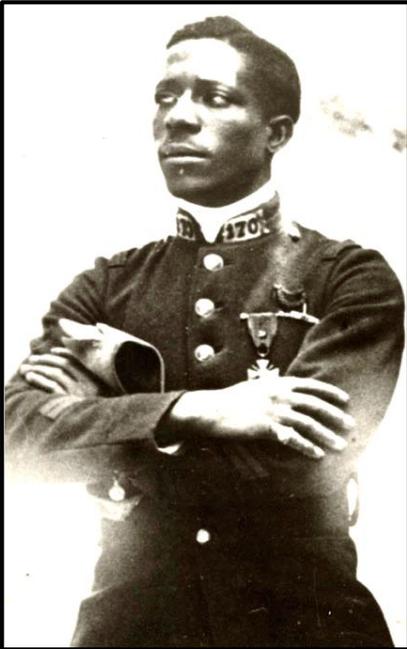


Figure 271. Eugène Bullard

Il naquit le 9 octobre 1895 à Columbus, USA d'un père d'origine martiniquaise. Très rapidement il est confronté au racisme, assistant à une tentative de lynchage de son père. Il préfère quitter les USA et entreprend une carrière de boxeur en Europe. De passage à Paris, le 9 octobre 1914, il s'engage dans la Légion Etrangère Française.

On l'affecte à une section de mitrailleuse, et a comme compagnon de tranchée Blaise Cendrars<sup>233</sup> (1887-1961). Le 7/03/1916 il est grièvement blessé, il est déclaré inapte pour l'infanterie, il demande donc, d'être transféré dans l'aviation comme mitrailleur. Il sera finalement formé comme pilote sur Caudron G.3 puis Caudron G.4 aux écoles d'aviation militaire de Dijon, de Tours, Châteauroux et Arvor.

Il devient ainsi, **le premier pilote de chasse noir de l'histoire**. Il vole avec sa mascotte, son singe Jimmy. Il réussit à abattre deux appareils ennemis. La devise inscrite sur le fuselage de son avion était **all blood runs red** (« tout sang coule rouge »)

En août 1917, lors de l'entrée en guerre des États-Unis, l'United States Army Air Service recrute les Américains servant dans le Lafayette Flying Corps. Bullard est refusé à cause de sa couleur de peau.



Figure 272. Avec sa mascotte Jimmy



Figure 273. En son hommage un Alpha Jet de la Base 705 de Tours à son empennage décoré à son image

Peu après sa démobilisation, Bullard est en butte à de nombreuses attaques racistes de la communauté américaine de Paris qui ne lui pardonne pas d'avoir été pilote de chasse. Plusieurs articles diffamatoires sont publiés contre lui. Il est également victime de plusieurs agressions verbales ou physiques (dont il sort victorieux).

<sup>233</sup> Blaise Cendrars, poète francophone d'origine suisse, gravement blessé le 28 septembre 1915, Cendrars est amputé du bras droit et en conséquence réformé. Il écrit sur cette expérience, de la main gauche, son premier récit en prose : il s'agit d'une première version de *La Main coupée*.

En 1928, le Mémorial La Fayette est inauguré à Marnes-la-Coquette, dans l'ouest parisien, par Edmund Gros qui projette de faire graver les noms des pilotes du « *La Fayette Flying Corps* » à l'exception de celui de Bullard, provoquant un tollé parmi les anciens pilotes américains, compagnons d'armes de Bullard. Finalement, seuls les noms des aviateurs morts au combat seront inscrits sur le monument.

En 1954, le gouvernement français invite Bullard à Paris pour ranimer, avec deux Français, la flamme de la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de triomphe de l'Étoile. En 1959, il est fait Chevalier de la Légion d'honneur par le général Charles de Gaulle qui le qualifie de « *véritable héros français* ». Malgré cela, il passe les dernières années de sa vie dans un relatif anonymat et dans la pauvreté à New York où il meurt d'un cancer de l'estomac, le 12 octobre 1961. Il est enterré dans son uniforme de légionnaire, avec tous les honneurs militaires par des officiers français dans la section des vétérans de la guerre française du cimetière de Flushing, dans le Queens à New York.

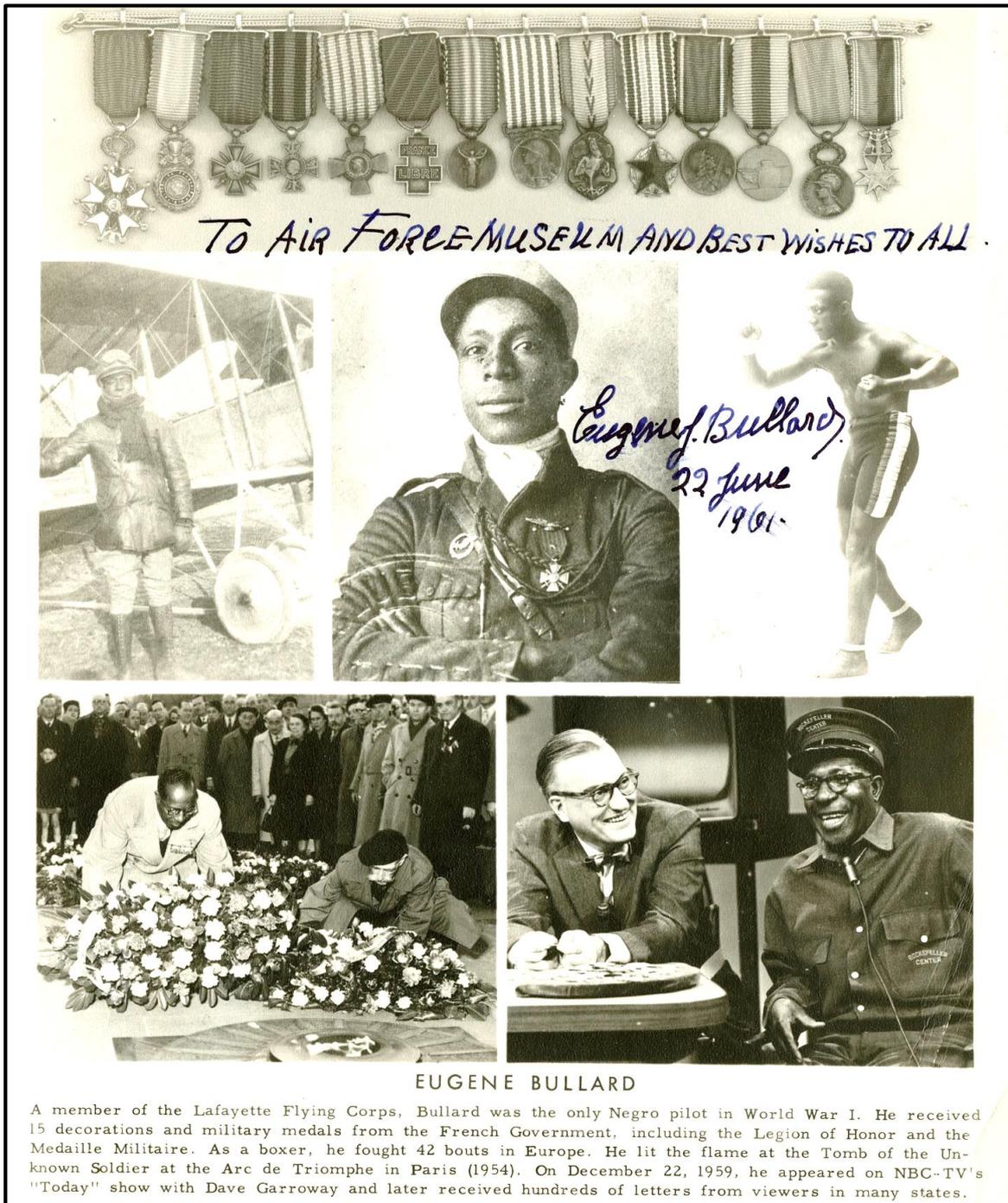


Figure 274. Résumé en photos de la vie d'Eugene Bullard, exposé au National Museum of the US Air Force.

Le 15 septembre 1991, trente ans après sa mort, et soixante-quatorze ans après son rejet par l'U.S. Service en 1917, Eugène Bullard est promu à titre posthume au grade de sous-lieutenant de l'United States Air Force grâce à l'intervention de Colin Powell, alors chef d'état-major des armées américaines.

## Entrée en guerre des USA, premier mort américain à...Parçay-Meslay

Le 6 avril 1917, les Etats-Unis entrent en guerre contre l'Allemagne. Les USA sont déjà une très grande puissance économique possédant des ressources illimitées, mais sa politique de neutralité qu'elle défend depuis longtemps n'a pas nécessité de renforcement militaire, d'ailleurs avec une armée de 200.000 hommes, (la France 4 millions d'hommes sous les drapeaux), sans industrie d'armement, sans avion, ils sont militairement faibles. Cette guerre va être l'occasion de rattraper leur retard. La priorité est d'abord de lancer une large campagne de recrutement, si bien que le Général John J. Pershing n'arrive à Boulogne que le 13 juin. Il a comme consigne de garder le commandement des forces américaines et de ne pas les mettre à disposition de l'état-major allié.

Une semaine avant Pershing, le 5 juin, les premiers Tommies débarquent à Saint-Nazaire : c'est une partie des militaires du « *First Aeronautic Detachment* ». Ces jeunes gens, totalement novices, sont destinés à

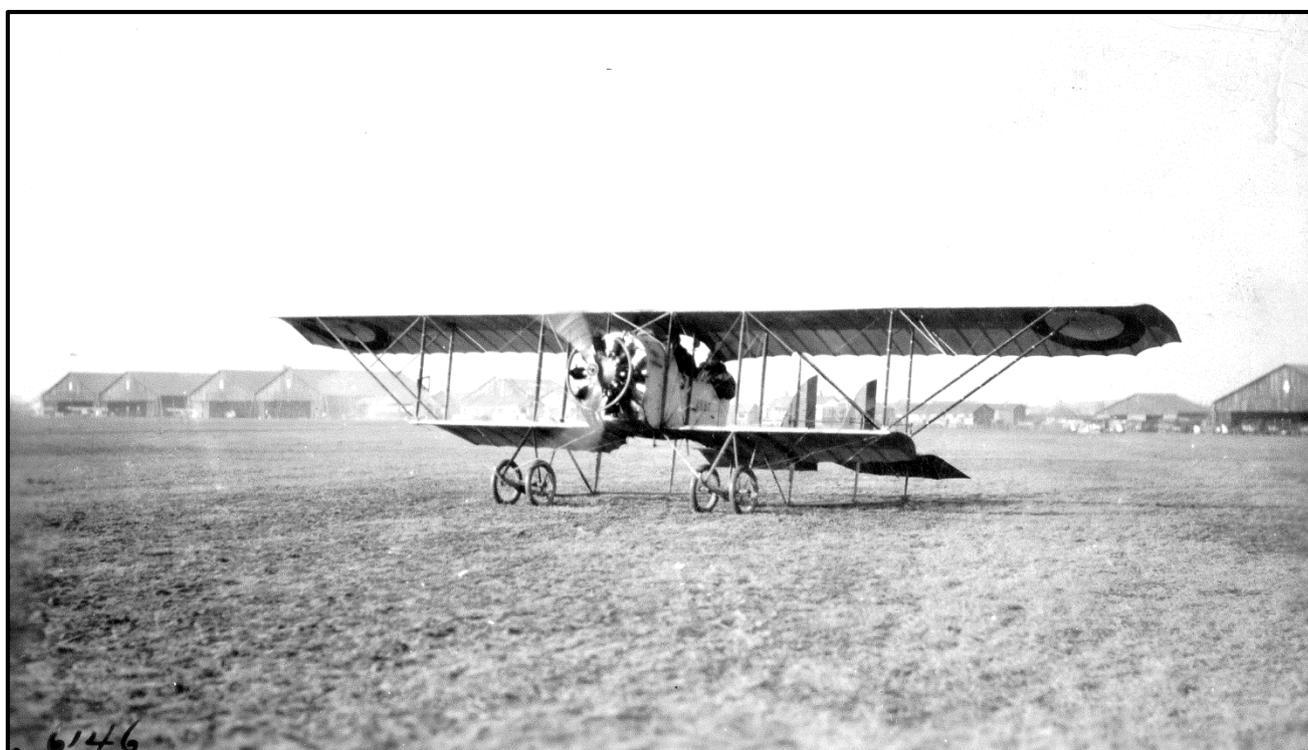


Figure 275. Avion G3 atterrissant sur le camp de Parçay ; photo 1918 prise par l'armée US, source photothèque Mairie de Tours

l'aviation ; ils n'ont jamais volé. On hésite sur leur destination ; qu'en faire ? Après une semaine décision est prise ; direction Tours, le camp de Parçay-Meslay. Là, pris en charge par des instructeurs français ne parlant pas anglais ; les premières leçons de pilotages sur Gaudron G3 se font par gestes !

Mais l'aviation n'en est qu'à ses débuts, n'oublions pas que le premier vol motorisé par Orville et Wilbur Wright ne date que de 1903<sup>234</sup> et, en 1917, piloter représente un réel danger, la sécurité des aéronefs reste balbutiante et il y a souvent des accidents avec victimes. Ces élèves pilotes américains n'y échappent pas, et le terrain de Parçay verra le premier mort de l'Armée Américaine sur le sol Européen : Le 28 juin 1917

<sup>234</sup> En réalité le premier vol aurait été réalisé par Gustave Whitehead en 1901 (voir « *Une autre histoire de l'aviation* » de Toni Giacoia)

Thomas Winch Barrett du First Aeronautic Detachment trouve la mort sur le terrain de Parçay-Meslay avec son instructeur français André Roberty. (23 ans)

Thomas Winch Barrett sera ainsi le premier tué de la Navy en Europe.

#### Thomas Winch Barrett

Voici ce qu'écrivaient les journaux américains

« Un enfant de Mentor<sup>235</sup> premier aviateur à perdre la vie à l'étranger.

Thomas Winch Barrett, enfant de Mentor, qui a quitté Cleveland en mai, pour rejoindre l'aviation des Etats Unis a été enterré en France dans un cimetière militaire.

Un télégramme envoyé par le ministère de la guerre à sa famille précise que la mort de Barrett est due à une chute de 1100 pieds de son appareil. La famille est constituée de son frère Darwin S. Barrett de Cleveland et des parents de l'aviateur vivants à Mentor.

A Tours, Barrett était l'un des 100 élèves pilotes.

Il décolla vendredi avec son instructeur français. A une grande hauteur l'avion se mit soudainement à zigzaguer. Alors il prit feu et commença à tomber. On récupéra deux corps carbonisés.

Barrett et son instructeur français furent enterrés avec les honneurs militaires. Il était diplômé de l'université de l'Ohio. »

#### ROTOGRAVURE SECTION OF THE PICTURE PRESS

### AMERICAN BOYS WHO HAVE GIVEN THEIR LIVES IN THE FINAL WAR FOR HUMAN LIBERTY.

Un autre article publié aux USA donne plus d'informations

« Funérailles du premier aviateur victime de la guerre.  
Cleveland Ohio ; 3 juillet.

*Le corps de Thomas Winch Barrett, aviateur, originaire de Cleveland, premier militaire du Corps Expéditionnaire Américain à être tué en France sera rapatrié aux Etats-Unis pour y être enterré.*

*La famille du jeune aviateur a télégraphié, mardi, au ministère de la Guerre demandant que le corps soit exhumé et ramené aux Etats Unis. Il vient d'être enterré, samedi dernier, en sol français enveloppé dans la bannière étoilée américaine.*

*Le père de Barrett, Darwin S. Barrett de Mentor, était prostré, chez lui Mardi, après le choc provoqué par la réception du télégramme reçu dans la nuit de lundi, annonçant que son fils était mort.*

*Le jeune Barrett, 21 ans, se tua vendredi dans le camp d'aviation près de Tours, France, lorsque le réservoir d'essence de*



THOMAS WINCH BARRETT, Landsman for Quartersmaster Aviation, U. S. Navy. Killed When His Machine Made a Nose Dive to the Ground at Tours, France. This Naval Aviator Was the First Aviator of Any United States Service to Be Killed in Europe in the War Against Germany.

<sup>235</sup> Mentor ; ville proche de Cleveland, Ohio

*l'appareil qu'il était en train de piloté explosa, prit feu précipitant l'avion vers le sol.*

*Un officier Français, son instructeur, qui avait décollé avec Barrett fut aussi tué. On enterra les deux corps côte à côte.*

*Une escorte de soldats français avec leur fusil en berne accompagna le cortège funèbre.*

*Thomas Barrett s'était enrôlé, ici en mai, en tant qu'aviateur auprès des services de recrutement*

*Après une semaine d'entraînement à Pensacola (Floride) il fut envoyé en France avec le premier contingent d'aviateurs, étant le second à se porter volontaire pour cette formation. En France... il montra ces capacités de devenir un excellent pilote. C'est alors qu'arriva le vol d'entraînement et la chute d'une hauteur de 1000 pieds. Le corps du jeune Barrett ne put être identifié de celui de son instructeur que par sa position dans les débris de l'avion. Pour chacun d'eux les uniformes étaient totalement brûlés.*

*Barrett venait d'être diplômé de l'Université d'Etat de l'Ohio, il était membre de la « Sigma Phi fraternity »*

*Il avait élu domicile avec son frère Darwin Barrett junior au 14810 Shaw avenue... »*

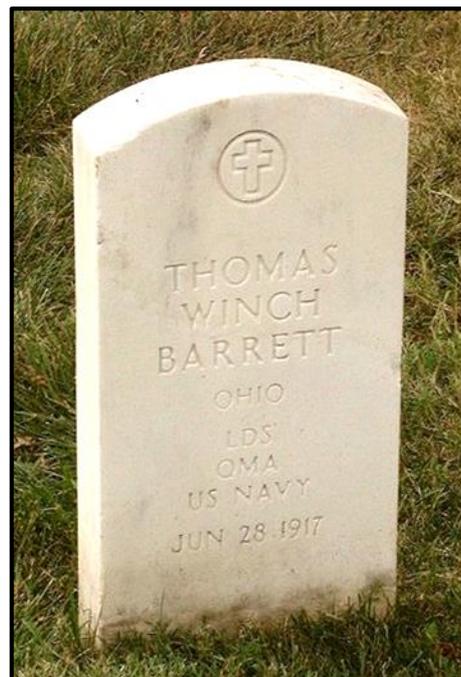


Figure 279. Tombe de Thomas Winch Barrett à Cleveland après le rapatriement de sa dépouille vers 1921.

Si ce décès est historique car il correspond au premier décès US en Europe, bien d'autres suivront : entre le 28 juin 1917 et le 13 décembre 1918, **27 Américains perdront la vie lors de leur formation**<sup>236</sup> **au camp de Parçay**. Ils s'ajoutent à la longue liste de pilotes français. Mais il est difficile d'en faire l'inventaire : la Dépêche du Centre signale l'interdiction que lui imposent

*« que le 3 Juillet 1918, vers 8 heures du matin un avion de Parçay-Meslay tombe sur la prairie de Rochecorbon suite à une panne de moteur ... l'appareil a donné contre un arbre et s'est écrasé sur le sol très fortement endommagé. Le malheureux pilote pris sous le moteur fut grièvement blessé. Soigné d'abord à l'hôpital de la Tour, il a été dirigé en automobile sur l'hôpital n° 28 à Tours... »*



Figure 277. Un avion Sopwith écrasé sur le camp de Parçay le 10 octobre 1918 (photo US)



Figure 278. Après cérémonie sur le camp de Parçay, on conduit, en cortège, les dépouilles des pilotes tués au cimetière de la Salle (ici sur la N10) (Photo US)

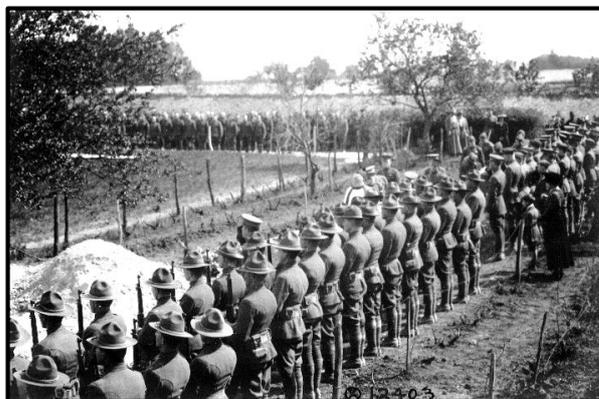


Figure 276. Hommage rendu au cimetière de la Salle, lors de l'enterrement d'un pilote (photo US)

<sup>236</sup> Source D.Dubant.

les autorités militaires de signaler ces accidents. Dans un des rares articles qui fut publié, La Dépêche du Centre informe :

**Le 1<sup>er</sup> novembre 1917 les Américains prennent la direction du camp de Parçay-Meslay ; il prendra le nom de « Second Aviation Instruction Center » (« le Second Centre de Formation pour l'Aviation »)**

Il faut voir dans ce transfert du camp sous responsabilité US un souci d'efficacité qui permettra d'attribuer au 2ndAIC des ressources qu'il n'aurait probablement jamais obtenues. Le Préfet d'Indre et Loire fera un bilan en 1918 qu'il enverra à son ministre de tutelle :



Figure 280. Le « 2nd Aviation Instruction Center » est mis sous la responsabilité du Lt-Colonel S.W. Fitzgerald (photo US)

La première décision fut d'augmenter la superficie du camp portant l'ensemble de 130 Hectares à 246 hectares. Il s'agit de s'installer de part et autre de la N10 pour profiter au maximum de cet axe de communication vers Tours et accessoirement

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'école d'aviation américaine située à Parçay-Meslay, comprend actuellement 2000 américains dont 150 pilotes et 15 élèves pilotes.

Le nombre d'appareils que possède cette école est actuellement de 249 se composant comme suit :

- BREGUET	18
- NIEUPOINT	14
- SAP	98
- D.H.L	9
- G. 3	81
- G.4	3
- M.S.	1
- S.I.A	25

En outre le camp d'aviation occupe

- 200 chinois
- 20 annamites
- 100 femmes dont un assez grand nombre travaille aux appareils.

Cette école est dirigée par le Major Fitz Gérald.<sup>237</sup>

Le cadre français se compose de 5 officiers et 15 hommes...

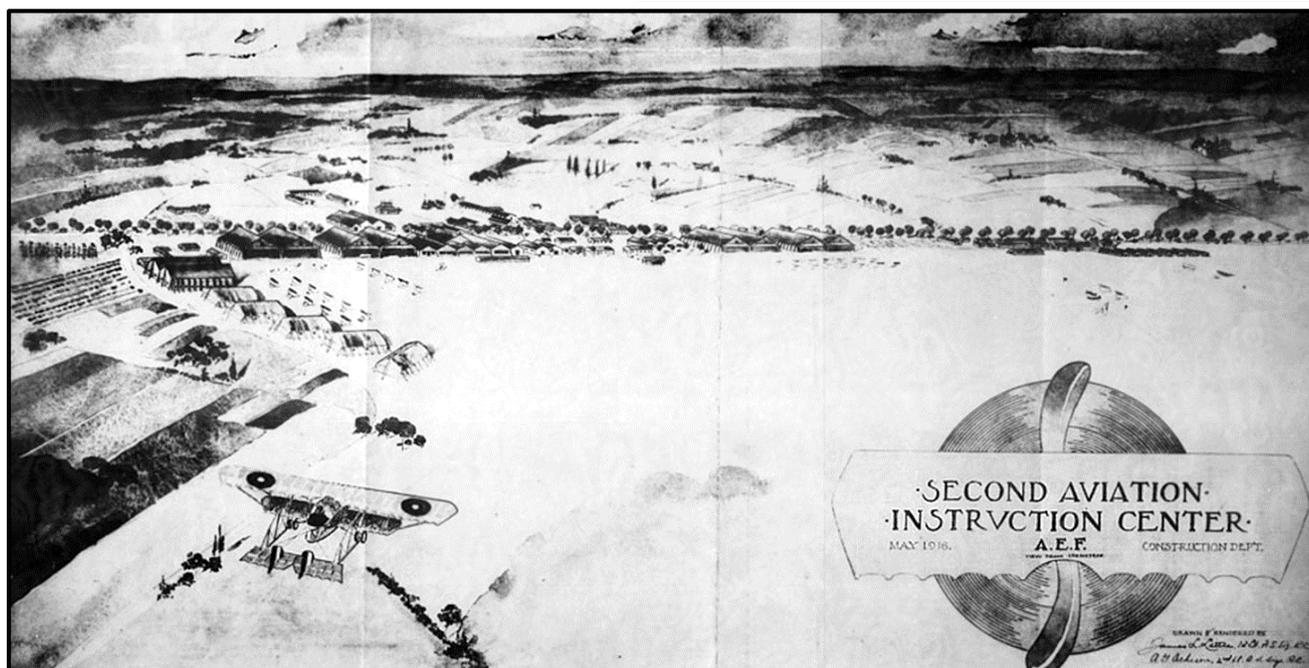


Figure 281. Dessin réalisé par les Forces US montrant en perspective le Camp de Parçay sous la neige ; on reconnaît les constructions bâties le long de la N10 et les divers hangars et ateliers. (Source US)

<sup>237</sup> En réalité **W.S. Fitzgerald** ; le préfet ne sait orthographier le nom de l'officier américain en charge du camp

vers Notre-Dame-d'Oé où se trouve la gare la plus proche. Mais aussi on chercha à accroître les capacités d'atterrissage en s'étendant plus à l'Est. (Voir fig.233)

### Création des installations

Le Corps Expéditionnaire Américain va, d'abord créer les installations requises pour le bon fonctionnement du camp. La démarche est parfaitement organisée ; un plan parfaitement élaboré est défini ; il absorbe la N10.

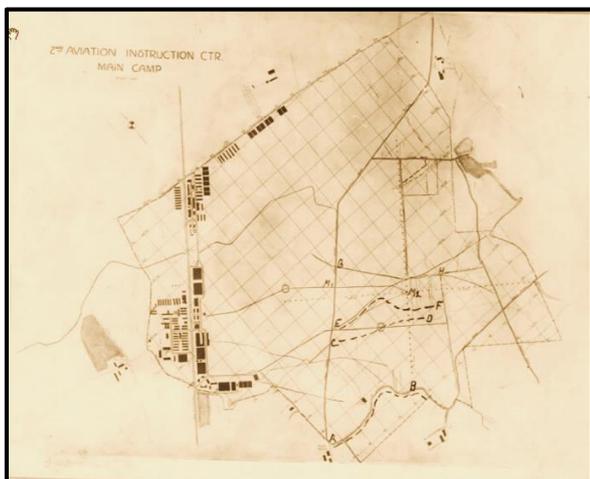


Figure 283. Plan d'installation Américain du camp de Parçay (source US)



Figure 282. Vue aérienne prise par l'armée US ; on voit la N10 traverser les nouvelles constructions. La ferme sur la gauche est celle de la Milletière. (Source US)

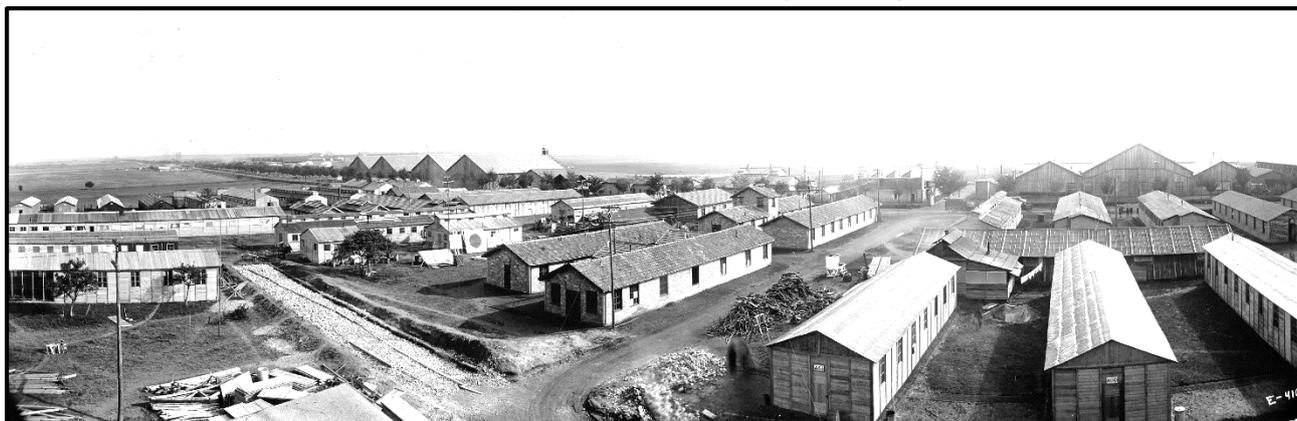


Figure 284 vue sur les bâtiments

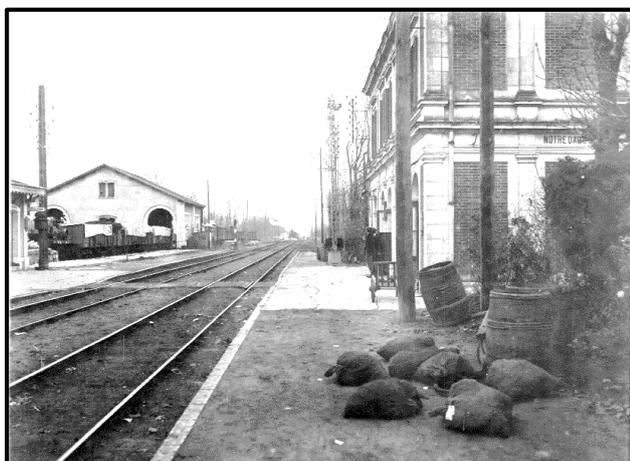


Figure 286. La gare de Notre-Dame-d'Oé (Source US)

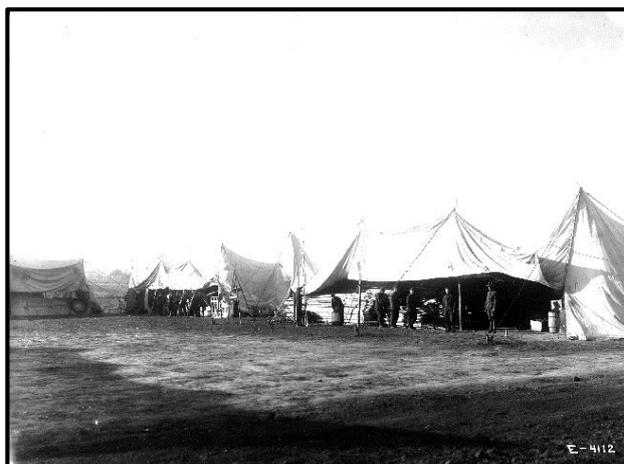


Figure 285. Stockage des Matériaux sur le camp de Parçay



Figure 287. Mise en chantier des nouveaux baraquements ; un examen attentif de cette photo montre la présence d'ouvriers chinois (source US)

Les matériaux nécessaires aux constructions arrivent par la gare de Notre-Dame-d'Oé toute proche, transbordés au camp par camions, et sont stockés sous bâches.

Les chiffres indiqués précédemment par le préfet d'Indre e Loire, chiffres précisant le nombre d'individus, d'avions... donnent une idée de l'importance de l'infrastructure à mettre en place en un endroit où deux ans auparavant il n'y avait que des terres de culture. Cela explique, entre autres, la présence de 200 chinois qu'on utilise comme manœuvres pour les terrassements et les autres travaux ; n'oublions pas que les hommes du pays sont mobilisés et partis pour le front.

L'importance donnée par les dirigeants US sur ces installations se confirme lorsqu'on constate le haut rang des visiteurs venant en inspection sur le camp de Parçay, que ce soit Pershing, commandant du Corps Expéditionnaire des USA, ou le Secrétaire d'Etat US à la Guerre : c'est-à-dire le Ministre US à la Guerre : Newton. D.Baker.



Figure 288. Arrivée du Général Pershing à l'entrée du Camp de Parçay.



Figure 289 Pershing haranguant le personnel sur le camp de Parçay.

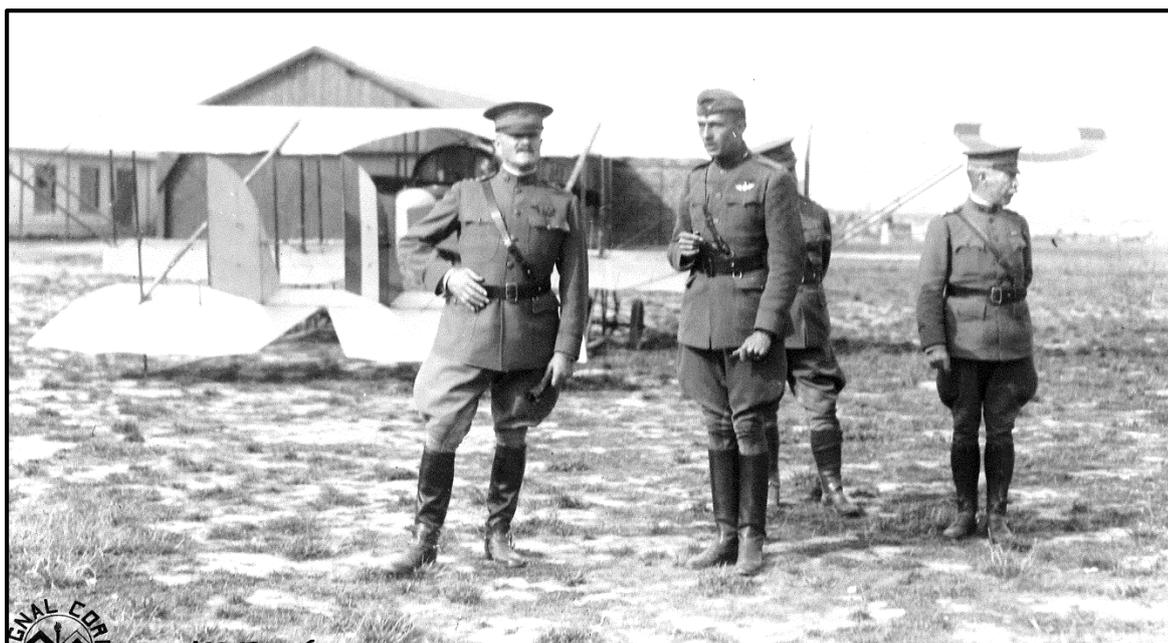


Figure 290. Pershing en discussion avec le Lt Colonel Fitzgerald en charge du camp. A l'arrière un avion Gaudron G3 et en arrière-plan les hangars de Parçay.

**Le Général Pershing** avait été sélectionné par le gouvernement américain pour être le commandant en chef du Corps Expéditionnaire, un des critères avait été sa connaissance de la langue française. Il portait le surnom de « **black Jack** » qu'il avait acquis aux Philippines durant sa campagne militaire contre des dissidents islamiques. On raconte qu'il faisait enterrer les ennemis musulmans morts avec un cochon. Son comportement raciste était notoire. Aucune mixité entre militaires blancs ou de couleur n'était admise : raison pour laquelle on se refusa d'intégrer Eugène Bullard dans l'aviation US...

### L'as des As Américain : Eddy Rickenbaker

Pilote du 94th Aero Pursuit Squadron, Eddy Rickenbaker fut le pilote américain obtenant le plus de victoires ; on lui attribua 26 ennemis abattus.

Ancien pilote de course automobile aux États-Unis, il s'engage dans l'armée où il occupe la fonction de chauffeur. C'est ainsi qu'il est entre autres le chauffeur du commandant en chef américain, le général John Pershing ; peut-être est-il présent sur la photo montant Pershing auprès de sa limousine à l'entrée du camp de Parçay. Intéressé par l'aviation, il sollicite de devenir pilote et finit par obtenir l'autorisation de prendre des leçons de vol. Il obtient son diplôme de pilote au camp d'aviation de Parçay : il se distinguera en

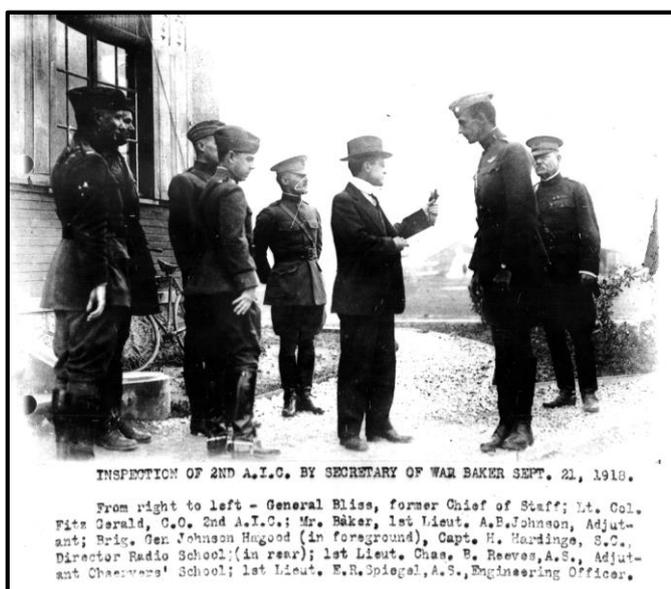


Figure 291. Le Secrétaire d'Etat à la Guerre Baker, sur le camp de Parçay, en discussion avec le directeur du camp Fitzgerald



Figure 292. Eddy Rickenbaker aux commandes de son avion, un SPAD

devenant le pilote américain obtenant le plus de victoires ...

## Le fonctionnement du camp

La nouvelle direction Américaine va organiser le camp en le dotant de tous les services garantissant son bon fonctionnement.



Figure 297. Le service de garde photographié à l'entrée du camp (Photo archives US)



Figure 298. L'équipe de pompiers, assurant la sécurité des pistes (Photo archives US)



Figure 295. Les véhicules destinés au transport des matériaux et personnes (Photo archives US)



Figure 296. Camion-citerne transportant l'essence depuis Saint-Pierre-des-Corps vers le camp d'aviation (Photo archives US)

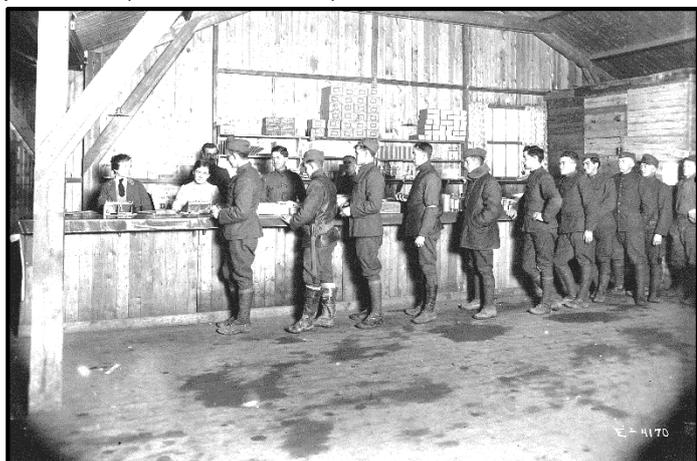


Figure 294. Le courrier (Photo Archives US)



Figure 293. YMCA (Young Men's Christian Association) : mouvement de jeunesse chrétien soutenant le moral des militaires. Il est implanté dans l'enceinte du camp

## L'activité maintenance assurant la réparation et l'entretien des appareils

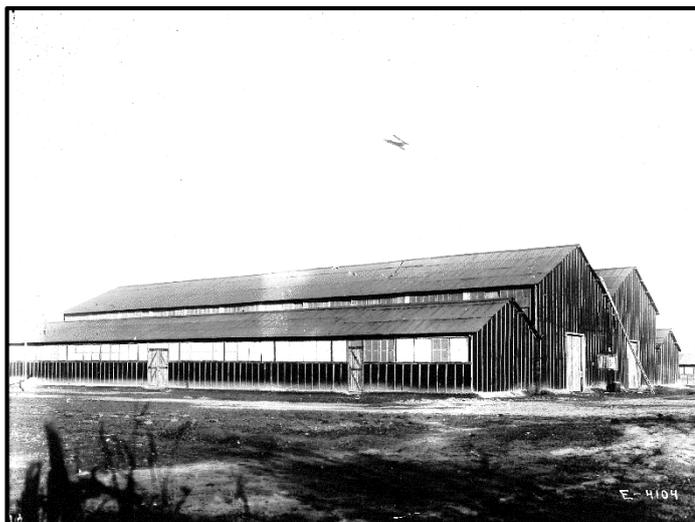


Figure 304 Hangar de stockage des pièces détachées

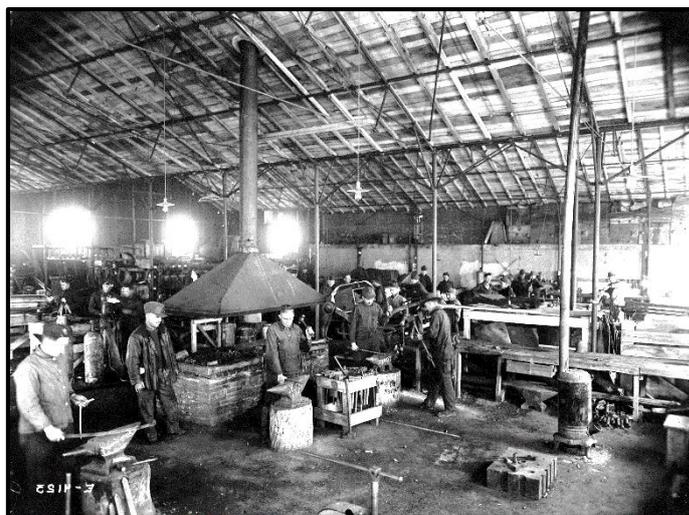


Figure 303. La forge (Photo Archives US)

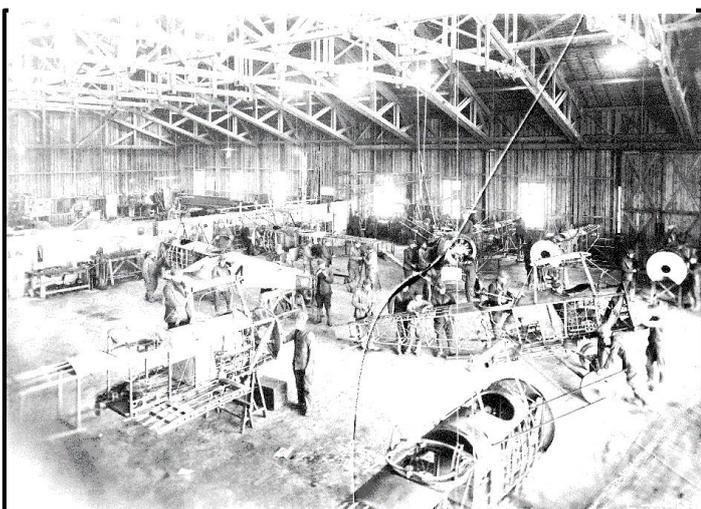


Figure 302. Construction et entretien des carlingues

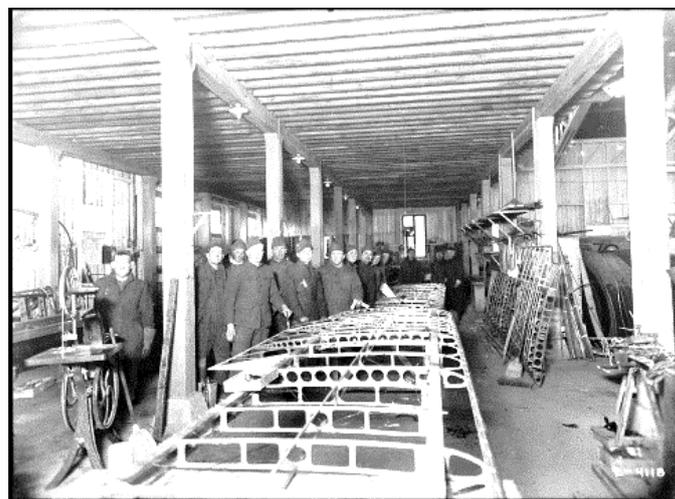


Figure 301. Atelier des ailes (Photo Archives US)



Figure 300. La salle des moteurs ; remarquer les moteurs 12 cylindre en v au premier plan et les moteurs rotatifs au fond à droite (Photo Archives US)

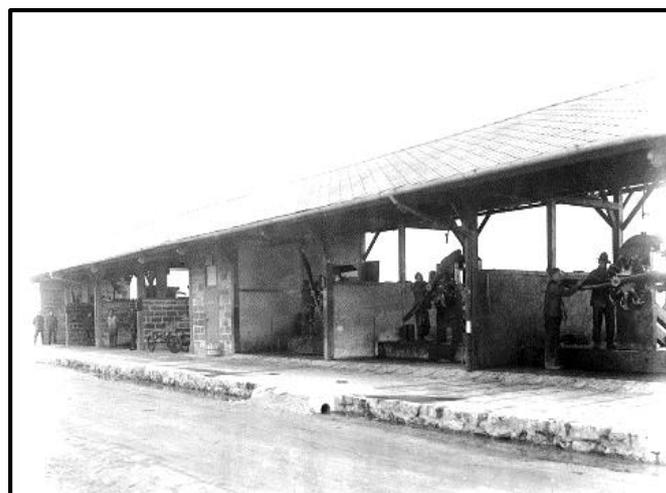


Figure 299. Bans d'essais des moteurs (Photo Archives US)

## Il fut décidé de transformer l'école de Tours en Ecole d'observateurs.

Peu à peu l'aviation se spécialisa dans trois branches :

- **La chasse** : destinée à abattre les avions ennemis
- **Le bombardement** des lignes ennemies
- **L'observation** ; le camp de Parçay fut transformé en école d'observateurs.

### La tour des Observateurs

L'objectif premier de l'observation, était de guider le tir de l'artillerie ; il s'agissait de reconnaître les



lieux d'impacts des obus pour corriger les visées. Pour se faire il fallait d'abord que les observateurs puissent parfaitement identifier les points atteints par les obus. A cet effet on dressa à Parçay une « **tour des Observateurs** ». Elle est constituée d'une grande salle, dans laquelle on dispose des maquettes de terrain. De petites lampes clignotent pour indiquer les points d'impact, elles peuvent s'accompagner de signaux de fumée. Disposer sur une estrade, les élèves doivent identifier sur une carte l'endroit reproduit sur la maquette, puis préciser l'endroit touché par l'artillerie, puis éventuellement définir les corrections de tir nécessaires.

Figure 305. La tour des Observateurs de Parçay (Photo archives US)

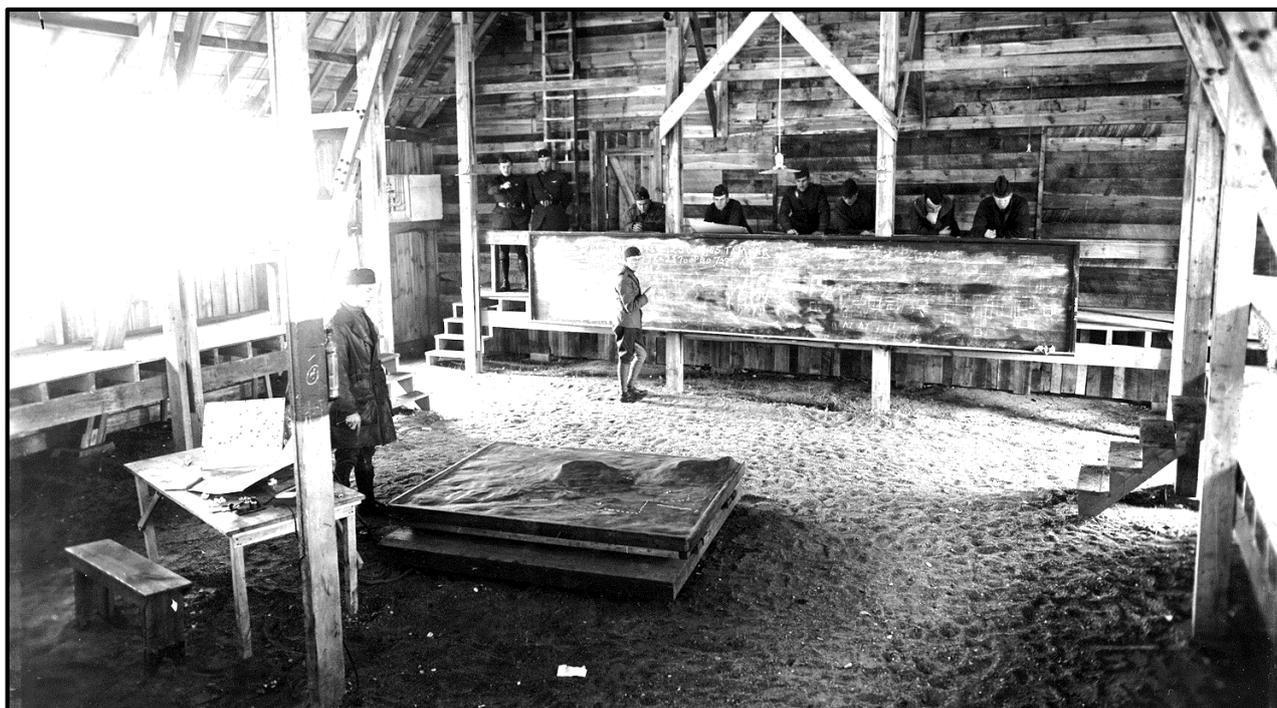


Figure 306. L'intérieur de la tour ; on y découvre les maquettes de terrains qu'anime un instructeur : sur l'estrade les élèves observateurs, cartes à la main, identifient les points atteints par l'artillerie (Photo Archives US)

## L'Ecole Radio-Morse

Mais il ne suffisait pas d'identifier les points de chute, encore fallait-il transmettre l'information aux artilleurs dans un délai court. La première solution fut de griffonner impact constaté sur un papier que l'on lestait et

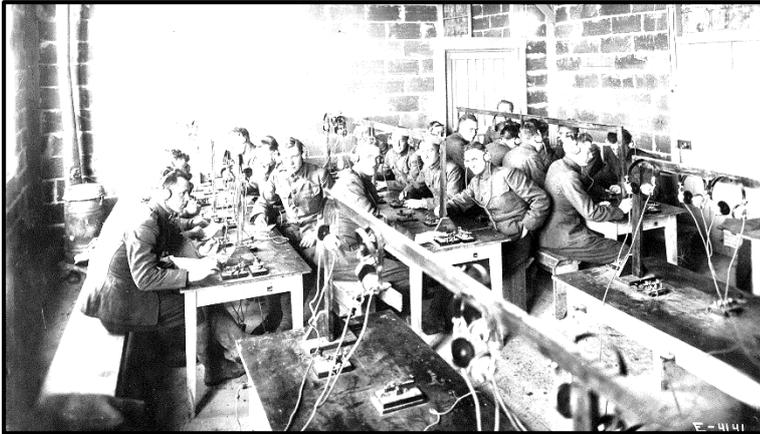


Figure 307. Salle de formation de Parçay à la transmission des signaux Morse (Photo Archives US)

que l'avion lâchait au plus près d'un endroit balisé ; récupéré au sol, le papier était transmis au plus vite. On décida d'utiliser la « radio ». À cette date les seuls signaux qu'on était capable de transmettre par voie hertzienne sont les signaux Morse. On décida de former les observateurs à transmettre leur message par ce biais. Le principe en fut approuvé le 25 mai 1918 et rendu opérationnel en juillet.

Dans cette nouvelle configuration l'observateur envoyait directement depuis son avion le message en Morse ; au sol un opérateur recevait et décryptait la transmission. Une estafette portait immédiatement le billet aux artilleurs. En parallèle on améliora la communication à bord de l'avion entre l'Observateur et le pilote. L'observateur était doté d'un micro qui par fil était relié à des écouteurs intégrés dans le casque du pilote ; de cette façon l'observateur pouvait donner ses consignes. Mais il faut imaginer les difficultés de communication dues au bruit du moteur. On entraîna les élèves à maîtriser cet environnement. On installa au camp des bancs de simulation reproduisant la carlingue de l'avion ; on reconstituait la nuisance sonore par des moteurs que l'on faisait tourner durant la formation.



Figure 309. Le message reçu au sol est porté par une estafette aux artilleurs : séance d'entraînement à Parçay (photo Archives US)



Figure 308. Bancs d'entraînement à la communication par micro entre l'observateur et le pilote. A proximité on a disposé un moteur d'avion que l'on va faire tourner pour reproduire l'environnement sonore. (Photo Archives US)

## Création de l'Ecole de tir aérien.



Figure 310 Tourelle au sol permettant d'apprendre le maniement de la mitrailleuse. (Photo Archives US)



Figure 311. Tir réel à la mitrailleuse au centre de tir de La Planche à Rochecorbon (Photo Archives US)



Figure 312. Séance de visée apprenant à tenir compte de la vitesse et de la direction de l'avion

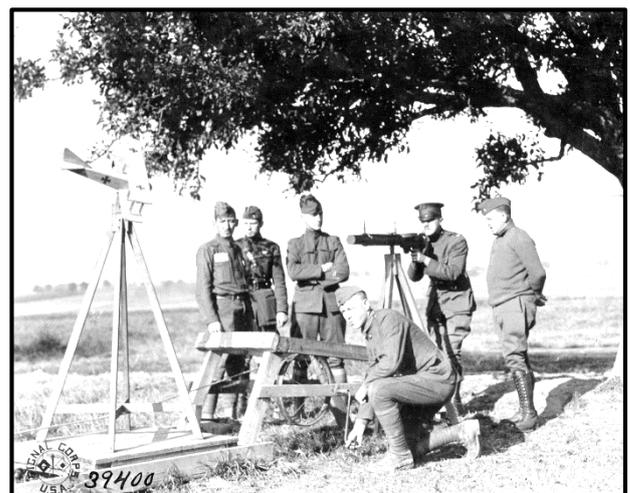


Figure 313. Estimation de distance sur cible réduite installée sur un chariot mobile. (Photo Archives US)

Un avion d'observation compte un pilote et un observateur. Nous avons vu que les missions de l'observateur sont multiples ; se repérer par rapport au sol, indiquer les impacts d'artillerie, transmettre par Morse les informations recueillies, donner des consignes au pilote par micro... mais en sus il doit défendre l'avion contre les attaques de la chasse ennemie : à cet effet l'avion est armé d'une mitrailleuse, montée sur un système articulé, de sorte qu'elle puisse être orientée dans toutes les directions. On a créé au sol, pour s'en familiariser le fonctionnement, des « tourelles » reproduisant les mécanismes installés dans l'avion et l'espace disponible à l'observateur : l'objectif étant de se familiariser avec le maniement de l'ensemble.

Ensuite on poursuivait la formation en procédant aux tirs à balles réelles. Le bord de la Bédouire, à La Planche avait été terrassé pour recevoir ces stands de tir. La présence du talus protégeait contre le danger des balles perdues. Ces séances de tirs étaient très élaborées et faisaient appel à des cibles fixes placées à 50 mètres, mais aussi à des cibles mobiles et furtives.

Une formation complémentaire se passait à Parçay à l'intérieur du camp ; il s'agissait à apprendre à tirer sur un avion en mouvement. On utilisait des maquettes d'avion allemand réduite au dixième ; ce qui faisait qu'à 20m on avait dans le champ de sa mitrailleuse un avion situé à 200m. L'instructeur orientait l'avion dans une direction, l'élève pointait, on vérifiait ensuite qu'il visait un point situé devant l'avion à une distance appropriée. Dans un autre cours on apprenait à apprécier les distances à l'avion ennemi ; la maquette était positionnée sur un chariot mobile qu'on déplaçait ; l'élève derrière une mitrailleuse visait et estimait la distance.

## Formation en combat aérien.



Figure 314. Pour simuler les combats aériens et valider les conditions de tir, la mitrailleuse a été modifiée en appareil photo. Sur la figure ci-dessus, on identifie la présence du boîtier photo par la partie parallélépipédique en milieu du canon. Lorsqu'on appuie sur la gâchette un cliché est pris. (Photo Archives US)



Rien n'est plus formateur qu'une formation reproduisant l'environnement réel, en particulier pour le combat aérien. Une procédure avait été mise au point ; nous allons essayer de la résumer. On va mettre en place des combats aériens avec avion attaquant, avion se protégeant. Dans ce cas la mitrailleuse de l'observateur a été modifiée ; on y a installé un appareil photo ; chaque fois que l'observateur appuie sur la gâchette, un cliché est pris du champ visé par la mitrailleuse. Après chaque entraînement l'élève observateur apporte sa mitrailleuse-caméra au labo photo. Les films sont ensuite développés, et examinés par un instructeur.

Chaque photo correspond à un tir virtuel ; la photo montre l'avion visé, positionné par rapport une cible correspondant au champ de la mitrailleuse ; le centre de cette cible étant le point visé.

Bien sûr, l'avion ne doit pas être au centre de la cible, le tireur doit prendre en compte le déplacement de l'avion entre l'instant du tir et l'arrivée de la balle. On doit viser un point situé devant l'avion, à une distance prenant en compte sa vitesse, son orientation. Chaque photo est comparée à des tables indiquant les positions correctes de tirs sous différents angles de vol de l'avion visé. Les tirs mal orientés sont catalogués et définis dans des tables d'aide aux appréciations de l'instructeur.

Figure 315. Les films de celluloid sont ensuite développés au labo. (Photo Archives US)

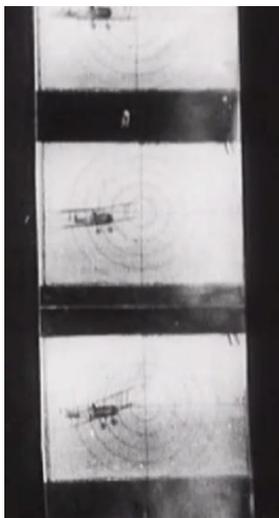
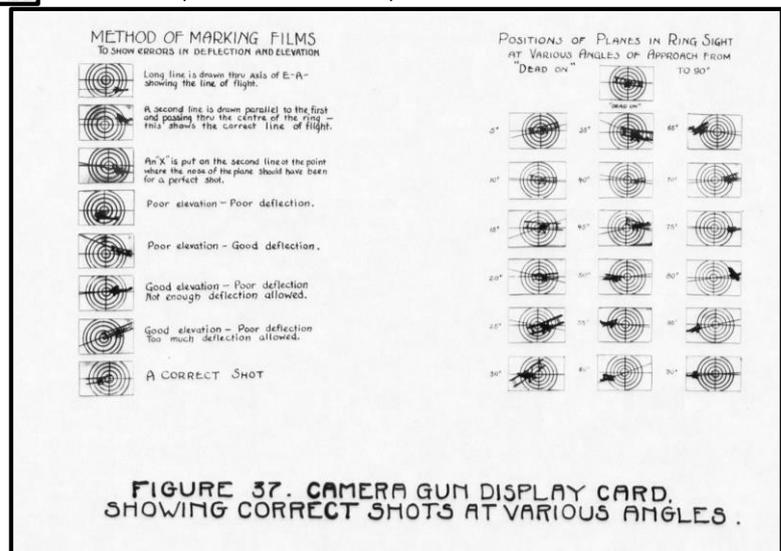


Figure 316. Exemple de photos prises avec la mitrailleuse-caméra lors de combats aériens simulés et la table comparative de validation (Photo Archives US)



## Août 1918, la création d'une école de Photographie

La photographie a fait dans les décennies précédant la guerre des progrès importants, apparition du film celluloïd permettant une miniaturisation des appareils photo, solution utilisée dans les mitrailleuse-caméra que nous venons de découvrir. Cette même technique va permettre l'invention du cinéma (les frères Lumière : 1896) ; de nombreux films seront tournés au camp montrant des événements insolites, les atterrissages, les ateliers.... N'oublions pas ces centaines de photos de superbe qualité prises par les photographes officiels du Corps Expéditionnaire Américain dont certaines ont été utilisées dans ce document. On va profiter de ce savoir-faire pour utiliser la photographie aérienne pour le renseignement et la cartographie arienne. Google Earth n'existe pas encore mais l'aviation a sensibilisé les cartographes sur l'intérêt de photos prises de là-haut. L'idée est simple, la mise en œuvre délicate ; il faut un appareil photo à grand champ, disposé de sorte à être peu sensible aux vibrations de l'avion.

Le camp de Parçay sera au cœur de ce développement, c'est-à-dire choix du support photographique, on retiendra la plaque de verre, un grandissement faible.



Figure 320. Tentative de fixation de l'appareil photo sur la carlingue de l'avion (Source Archives US)

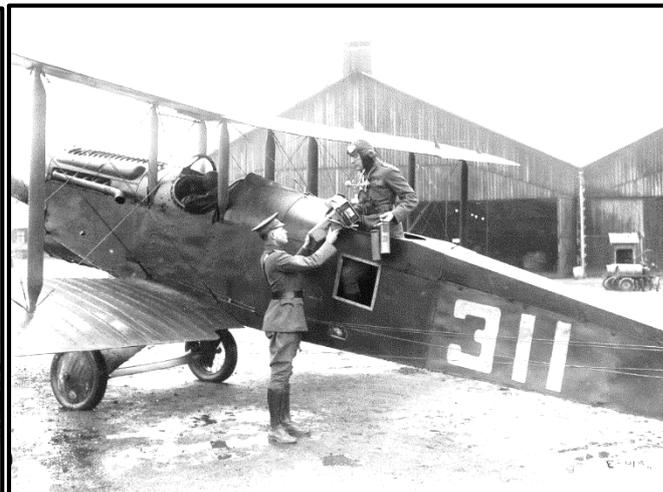


Figure 319. L'observateur avec l'appareil photo de vues aériennes, la fenêtre sur le flanc de l'avion permet à l'opérateur de disposer l'appareil photo. Noter, à l'arrière, le hangar de Parçay ; l'un dispose à son sommet d'une guérite permettant la surveillance de la piste (Source Archives US)



Figure 317. Entretien et préparation des appareils photos de prises de vue aérienne. (Source Archives US)



Figure 318. Les plaques photos sont ensuite développées et tirées sur papier (Photo source Archives US)



*Figure 321. Exemple de photographies aériennes exploitées au camp de Parçay. L'ensemble représente le camp de Parçay avec toutes ses installations et sa piste d'herbe. Sur la gauche la Nationale 10 traverse les installations. Au nord (haut) on aperçoit la ferme de Chizay et en haut à droite la ferme de la Pécaudière bordée par la rue de Parçay qui traverse toute l'image ; c'était l'ancienne route de Tours à Paris via Vendôme et Chartre.*

*L'examen détaillé de cette photographie nous fait découvrir qu'elle est l'assemblage de multiples morceaux de photos différentes. Ce Patchwork est reproduit ici ; chaque ligne d'assemblage a été soulignée par un trait fort. Cette reproduction nous donne, mieux que tout autre exemple, une description précise de ce qu'était autrefois la plaine de Parçay.*

## **Les Avions**

Il ne s'agit pas ici de faire un inventaire exhaustif des avions qui furent utilisés sur le camp de Parçay durant cette période ; nous nous contenterons de souligner quelques appareils que les photos ou les films pris par les américains et conservés aux Archives National US nous permettent de découvrir.



06156

Figure 322 Le Gaudron G3 semble être le premier appareil qui fut utilisé sur le camp de Parçay ; c'est en tout cas l'appareil sur lequel les pilotes Américains commencèrent à voler. Certains disposaient d'un moteur rotatif. Un moteur rotatif est un moteur à combustion interne tournant autour de son vilebrequin qui reste fixe. Ce type de moteur était très courant au début de l'aviation. Il n'avait pas de carburateur, donc fonctionnait à régime constant ; lors de l'atterrissage, on coupait l'alimentation du moteur pour ralentir. Les difficultés concernaient le contrôle de l'avion ce qui rendait le pilotage délicat ; les forces gyroscopiques faisaient plonger l'avion lorsqu'on tournait d'un côté ou le faisaient se cabrer lorsque tournait de l'autre côté. Noter qu'il y a deux personnes à bord, le pilote et l'observateur. Pas de roue à l'arrière, seulement deux patins.

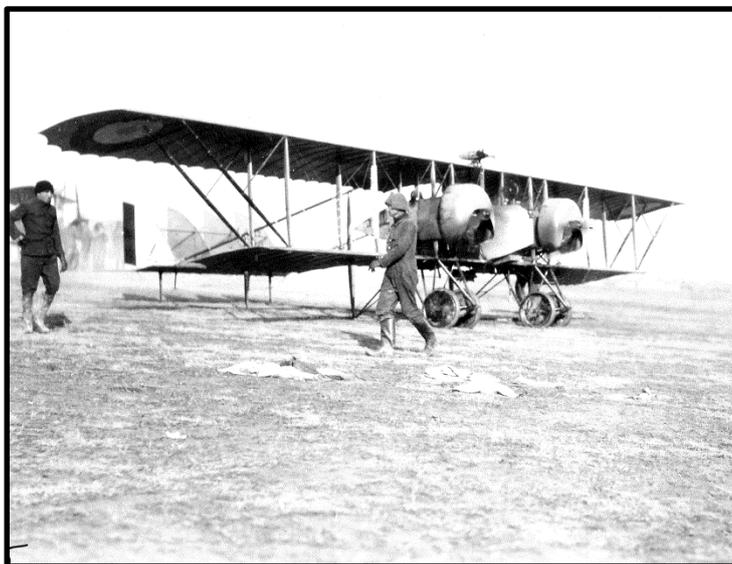


Figure 323. Gaudron G4. Pour compenser l'effet gyroscopique handicapant le pilotage, on décida sur une seconde génération d'avion de mettre deux moteurs tournant en sens inverse. La présence d'un capot sur les moteurs témoigne la présence de moteurs rotatifs sur l'appareil. (Photo source National Archives US)

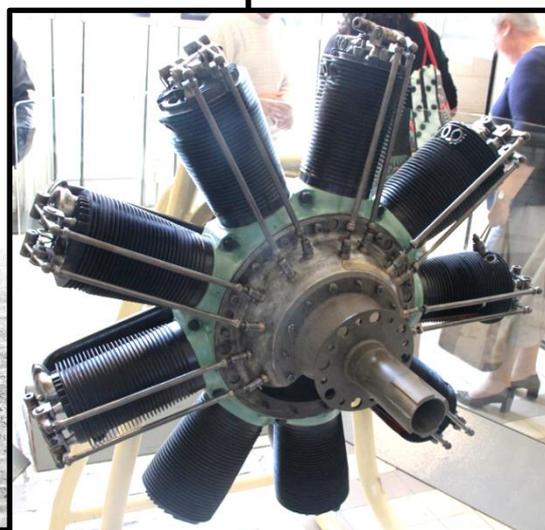


Figure 324. Moteur Rotatif Gnome, LeRhone utilisé sur avion Gaudron.



Figure 325. Divers appareils dont des « Sopwith » sur la piste du camp de Parçay devant les hangars (Photo National Archives US)



Figure 326. Avions Sopwith-Camel

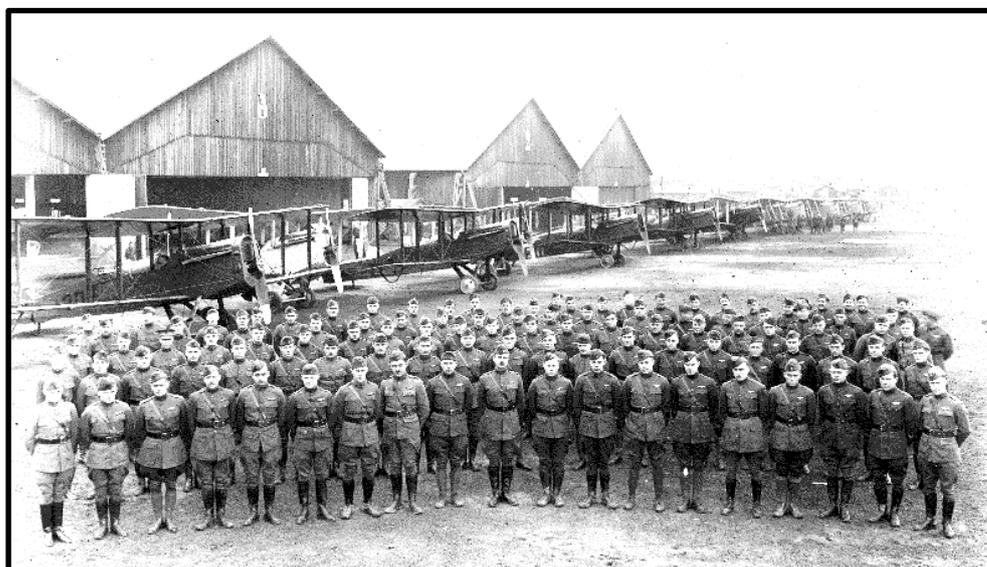


Figure 327. Les instructeurs devant des avions De Havilland 4S (origine britannique). Photo National US Archives

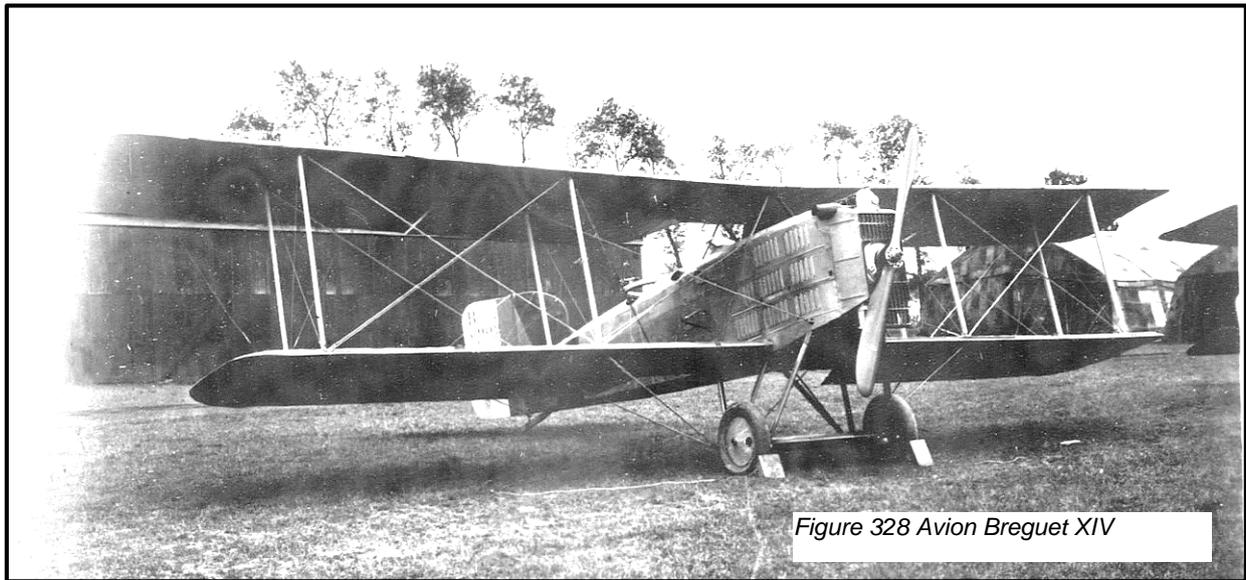


Figure 328 Avion Breguet XIV

**La vie sportive au camp de Parçay Meslay**



Figure 331. Les équipes de football du camp de Parçay ; bien sûr c'est du football américain et non du "soccer" (nom donné aux USA à notre football). La forme ovale du ballon le confirme. La photo est prise depuis la piste d'atterrissage, face aux hangars des avions. (Photo source USA archives)



Figure 330. Partie de Baseball dans l'enceinte du camp (Photo Archives US)

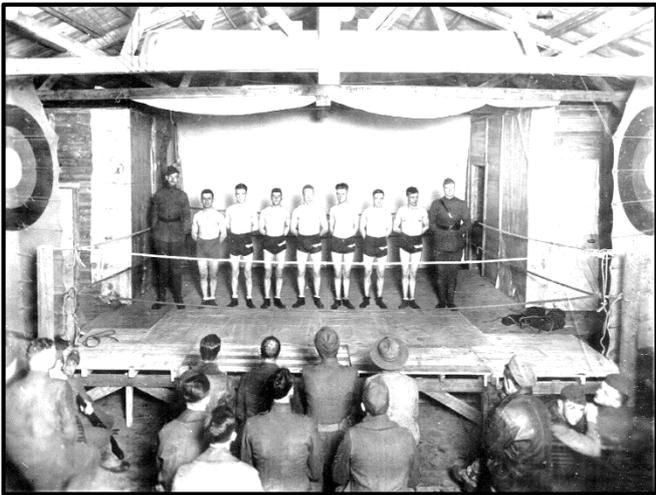


Figure 329. L'équipe de boxeurs du camp américain de Parçay (Photo Archives US)

## La fin de la guerre et le départ des Américains

A l'annonce de l'armistice, le 11 novembre 1918, le site comprenait : 10 hangars Cathédrale, 17 hangars métalliques type Etats-Unis, 4 hangars Bessonneau et 18 hangars en toiles.

Etaient disponibles sur place à ce moment-là 9 avions Caudron, 10 Nieuport, 12 Salmson, 43 Breguet, 47 De Havilland 4s, 225 Sopwith et 4 SPAD...

« Toutes les constructions en cours sur le site furent suspendues en conformité avec le G.O. 54, du Service of Supply (le service des approvisionnements) en date du 14 novembre 1918 »<sup>238</sup> Mais, juste après l'armistice, le 28 novembre on devait fêter « Thanksgivings Day ». Cette fête traditionnelle américaine est très respectée aux USA, elle fut en 1918 une « communion nationale ». Elle célèbre la première récolte, à l'automne 1621. Cette année-là, les premiers colons avaient invité le chef indien voisin, Massasoit, et 91 de ses hommes à venir partager leur repas afin de les remercier de leur aide. Durant ce festin, des dindes sauvages et des pigeons furent offerts. Chaque année il est d'usage de renouveler cet événement. On peut comprendre qu'en 1918, sur le camp les festivités prirent un relief particulier ; le menu du repas nous est parvenu.



Figure 332. Le Menu de Thanksgiving 1918 contient plein de détails illustrant l'activité du camp ainsi qu'un clin d'œil à la situation militaire

Mais les Américains ne quitteront Parçay qu'au cours de 1919 : le camp avec ses capacités d'accueil importantes sous responsabilité américaine servira de centre de transit et de rapatriement vers les Etats Unis.

Ils ne partiront pas sans marquer l'événement, réalisant une « une photo de famille » rendant honneur à l'activité principale du camp ; la formation d'observateurs ; positionnés sur la piste



Figure 334. Le Mess des officiers du camp de Parçay (source US)



Figure 333. Camp de Parçay. Le mess des hommes de troupe US (source US)

<sup>238</sup> (GORRELL (Edgar Staley). – History of the American Expeditionary Forces Air Service, 1917-1919. National Archives. Series J, Volume 7 p. 27).

d'herbe du camp, tous, hommes, avions sont disposés de telle sorte qu'ils reproduisent à grande échelle l'in-  
signe des observateurs

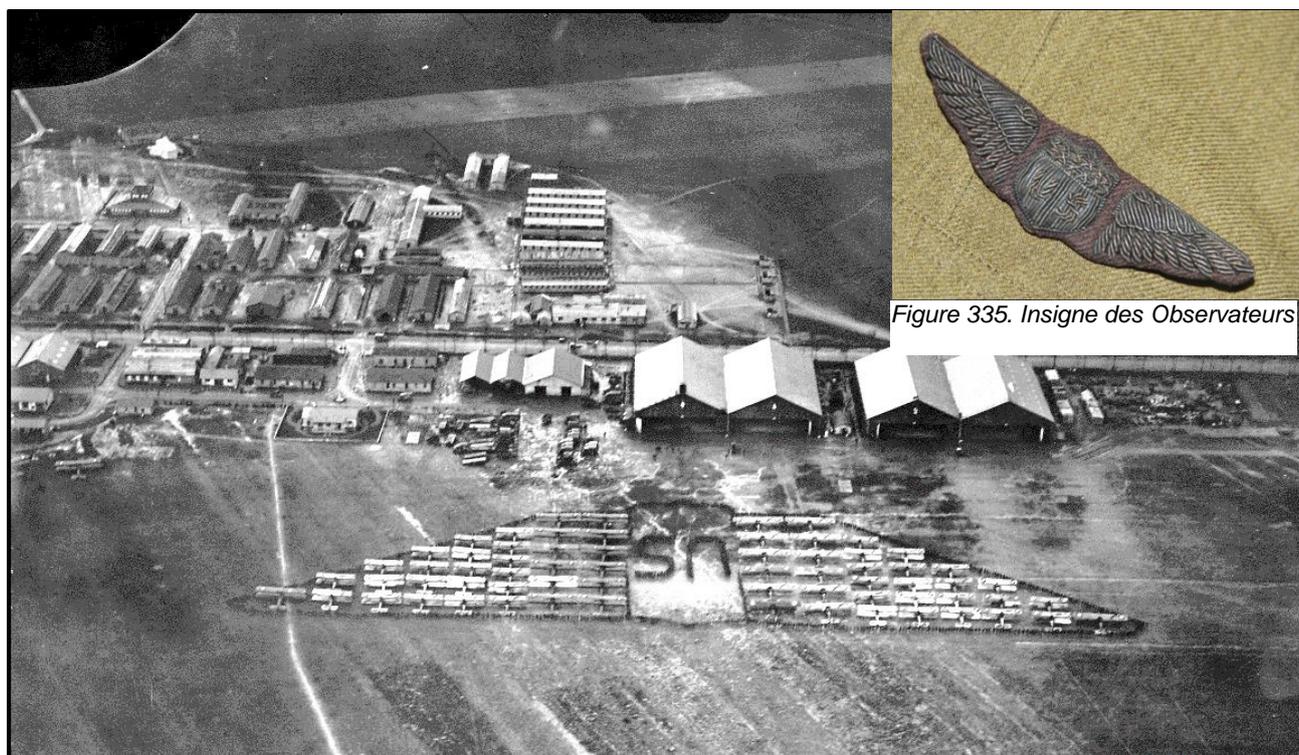


Figure 335. Insigne des Observateurs

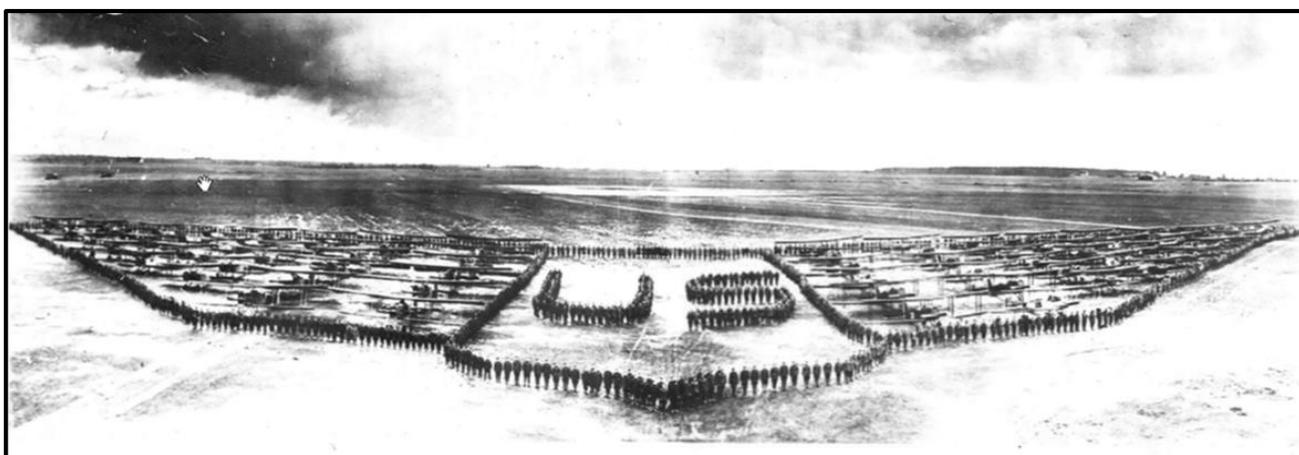


Figure 336. Figure 224. Disposés, face au hangar de Parçay, hommes et avions dessinent sur la piste l'in-  
signe des Observateurs US ; la photo supérieure est une vue aérienne source US, celle du dessous est prise de même jour, du sommet des  
hangars

## Le bilan

« 861 Observateurs avaient été diplômés sur la base » ...  
« **Un rapport plaçait l'école de Tours à la tête de toutes les écoles de l'A.E.F et des  
Etats-Unis dans la formation des observateurs** »<sup>239</sup>

<sup>239</sup> (GORRELL (Edgar Staley). – History of the American Expeditionary Forces Air Service, 1917-1919. National Archives. Series J, Volume 7 p. 29).

- La question se posa de la destinée des constructions et plus largement du camp ; on envisagea de rendre à la culture l'espace occupé par les militaires, mais aux vues, de la qualité des installations et le l'enseignement mis en place on décida de maintenir le camp de Parçay et son utilisation militaire ; plus tard on y installa un aéroclub, on ajouta des services commerciaux dont la société emblématique fut la TAT.
- L'existence de ces infrastructures incitera l'armée Allemande dès 1940 à l'affecter à la Luftwaffe (voir chapitre suivant)
- Le bourg de Parçay-Meslay a oublié qu'une partie de son territoire fut une fraction de cette Amérique et que 2000 Américains s'y étaient installés.
- Heureusement, ces américains fiers de leur présence chez nous, nous ont laissé beaucoup d'informations soit sous forme de Photos et films soit par un document que rédigea Edgar Stanley Gorrell. Ce dernier, fut chargé par le gouvernement américain d'écrire l'histoire du Corps Expéditionnaire en France, Gorrell nous laissa des détails inattendus regroupés dans un ouvrage intitulé « **History of the American Expeditionary Forces Air Service, 1917-1919** » qu'on trouve aux « National Archives de Washington » : certaines de ces informations ont été reprises pour rédiger ce chapitre.
- Merci à la Mairie de Tours qui dispose d'une copie des photos prises par les forces américaines ; photos se rapportant, entre autres, au camp de Parçay.

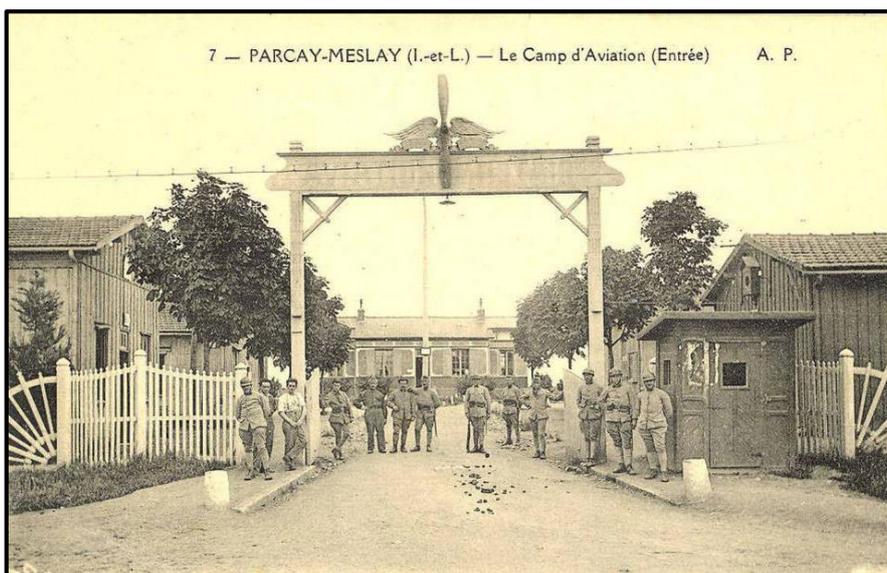
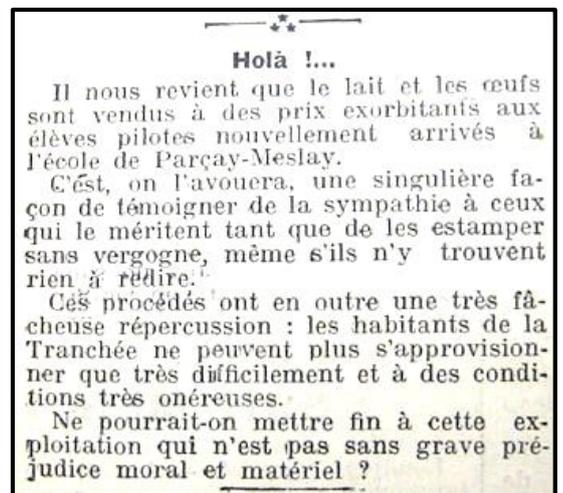


Figure 337. Il est amusant de lire ces commentaires de la Dépêche du Centre ; le journaliste oublie que les hommes valides de Parçay sont sur le front et que la vie au bourg n'est pas si facile pour les femmes qui assurent l'activité agricole

Figure 338. L'entrée du Camp de Parçay Meslay en 1920 après le départ des Américains

# Le mémorial américain de Tours



Figure 339. Monument américain à Tours en souvenir de l'aide américaine.

Cette fontaine a été érigée par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en reconnaissance du rôle joué lors de la Première Guerre mondiale, par plus de 640.000 membres des "Services of Supply" (SOS - Service d'approvisionnement), dont le travail à l'arrière permit les brillantes victoires des troupes en campagne. Pendant la Grande Guerre, les "Services of Supply" américains furent chargés de fournir en continu des hommes, des équipements et des munitions pour un corps expéditionnaire américain de 2 millions d'hommes en Europe. Les quatre personnages sur le monument symbolisent les quatre principales divisions des SOS : administration, achats, construction et distribution. Le quartier général des SOS était établi à Tours. Les armoiries des villes françaises qui accueillirent des installations importantes du SOS sont gravées sur la partie inférieure du monument :

Tours, Brest, Saint-Nazaire, Le Mans, Is-sur-Tille, Nevers, Neufchâteau et Bordeaux.

Le monument est entretenu par "The American Battle Monuments Commission" (Commission des monuments de guerre américains), une agence gouvernementale des Etats-Unis d'Amérique.



Figure 340. L'aigle des rocheuses sous le ciel de Touraine



## Commémorations du centenaire

En addition du centenaire de la guerre de 1914-1915 deux commémorations ont marqué Tours et le Camp d'aviation

- 1915-2015 Marquant le centenaire de la création du camp de Parçay-Meslay.
- 1917-2017 Centenaire de la venue des Américains à Tours et au camp d'aviation.

### Centenaire de la création du camp de Parçay-Meslay



Figure 341. Affiche du meeting du centenaire

Le Samedi 06 et le Dimanche 07 Juin 2015, la base aérienne 705 de Tours a organisé un meeting de l'air pour fêter le centenaire du camp d'aviation de Parçay, ainsi qu'un "spotter day" le Vendredi 07.

Élaboré en coopération avec la Fondation des Œuvres Sociales de l'Air (FOSA), ce meeting de l'air, a réuni sur le tarmac Tourangeau près d'une soixante d'aéronefs, que ce soit des avions de chasse, d'entraînement, des hélicoptères, ou des warbirds. Plus de 50 000 personnes étaient au rendez-vous ! Voici les commentaires du Ministère de la Défense<sup>240</sup>.

### Une grande fête aéronautique en Touraine

« Le meeting de Tours a été pensé autour de l'anniversaire du camp d'aviation de Parçay, riche de 100 ans d'histoire. « À la création de l'armée de l'air, en 1934, le camp de Parçay devient successivement la base aérienne 131, la base aérienne 109, pour enfin devenir, en 1961, la base aérienne 705 », explique l'un des participants. Berceau de l'école de l'aviation de chasse (EAC), cette plateforme militaire a servi lors de la Première Guerre mondiale, puis a subsisté, notamment au profit des Américains. « La base aérienne de Tours leur offrait une position géographiquement bénéfique », ajoute-t-il. Indissociable du paysage actuel des aviateurs, la BA 705 accueille principalement l'essentiel des services des ressources humaines de l'armée de l'air. »

### Du spectacle au sol et en vol

Pour ce meeting aérien, Tours a fait les choses en grand. Que ce soit au sol ou en vol, petits et grands ont pu savourer un spectacle digne de ce nom. Alignés sur des centaines de mètres, de nombreux exposants, civils et militaires, français comme étrangers, présentaient leurs appareils. Au sol, Alpha-jet, Mirage 2000N, Rafale Marine, ULM, Piper Club, Typhoon... difficile de tous les citer. Des simulateurs ont également été mis à la disposition du public. Kevin, un jeune garçon venu participer à cette journée exceptionnelle, a revêtu l'une des mini-tenues de pilote confectionnée par les élèves de l'EAC. « Mon papa est dans l'armée de l'air, je suis venu tout voir et tout essayer », confie-t-il avec engouement. Connaisseur averti, il distingue clairement les Alpha-jet et avoue avoir une préférence pour le Rafale. Kevin ne sera pas déçu. Son avion préféré, il pourra l'admirer dans les airs, avec la démonstration du Solo Display. Parmi les autres démonstrations aériennes, le fleuron de l'armée de l'air et ses ambassadeurs, mais aussi des patrouilles étrangères telles que la Marche Verte (Maroc) et les Red Arrow (Angleterre) ont, comme toujours, fait le show. Venu le samedi 6 juin à la rencontre des aviateurs, des exposants et des associations, le général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'air (CEMAA) a pu apprécier la manière dont la base aérienne de Tours a répondu au triple objectif qu'elle s'était fixé pour cette journée : « Démontrer le savoir-faire extraordinaire des aviateurs, l'ouverture et l'échange avec leurs concitoyens de tous âges et de tous horizons, et, bien sûr, l'entraide au sein de la famille aéronautique ».



Figure 343. La patrouille de France dans le ciel de Parçay-Meslay



Figure 342. Un Rafale lors du meeting du centenaire

<sup>240</sup> <http://www.defense.gouv.fr/english/actualites/la-vie-du-ministere/une-grande-fete-aeronautique-en-touraine>

# Centenaire de l'arrivée des américains à Tours

Le 6 mai 2017, la ville de Tours honora le centenaire de l'entrée en guerre des Etats Unis. A cet effet une stèle fut dressée et fleurie au cimetière de la Salle, lieu où furent enterrés 331 Sammies morts à Tours ; parmi eux bon nombre d'aviateurs tués accidentellement lors de leur formation au camp de Parçay-Meslay. Les notables de la ville de Tours étaient accompagnés de représentants du Minnesota ; la ville de Tours étant jumelée avec Minneapolis.

En 2016, les villes de Tours et de Minneapolis ont fêté le 25ème anniversaire du jumelage : Minneapolis est située dans l'état du Minnesota à côté des grands lacs du Nord, frontière naturelle entre les Etats- Unis et le Canada.

La Foire de Tours 2017, du 5 au 14 mai, au Parc Expo de Tours fut dédiée aux Etats-Unis et, plus particulièrement, à la cité américaine de Minneapolis et du Minnesota. On proposa un programme d'une grande diversité au public tout au long de de ces 10 jours, en présence de représentants des tribus amérindiennes du



Figure 344. Hommage rendu devant la stèle dressée au cimetière de la Salle en l'honneur des Soldats US, en présence d'anciens combattants et d'une représentation américaine.

Minnesota.

## Chapitre XVI

### Le Monument aux Morts. Guerre 1939-45

#### Monument aux morts<sup>241</sup>

« Erigés à titre d'hommage public dans la quasi-totalité des communes françaises à partir des années Vingt, les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale sont le témoignage matériel manifeste de la reconnaissance de la nation tout entière à l'égard de ceux qui sont morts pour la défendre, et qui, à ce titre, ne doivent pas sombrer dans l'oubli. Leur présence dans le paysage architectural français est principalement le fait d'anciens poilus décidés à agir collectivement pour honorer, durablement et sur tout le territoire national, la mémoire de leurs camarades disparus.

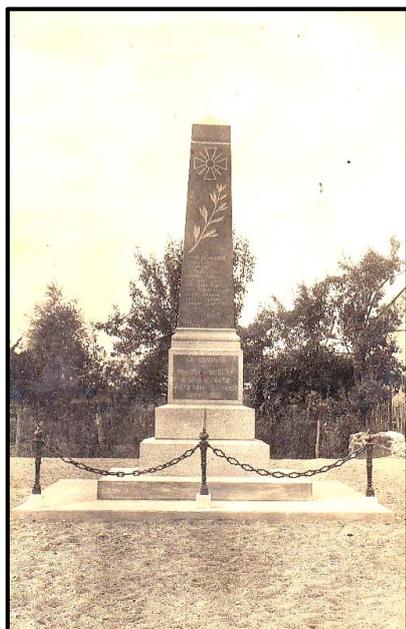


Figure 345. Le monument aux Morts de Parçay, peu après son installation

Constituées durant la guerre ou immédiatement après celle-ci, les associations d'anciens combattants ont été à l'origine du vote de la loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre. Comme une sorte de prémices à l'édification des monuments aux morts, cette loi institua dans chaque commune la tenue d'un livre d'or portant les noms des soldats morts pour la France et nés ou résidant dans la commune. Si elle prévoyait la construction d'un monument commémoratif national à Paris ou aux alentours, elle incita, en outre, fortement ces mêmes communes à prendre toutes les mesures de nature à favoriser la glorification des soldats morts pour la patrie. La loi du 31 juillet 1920 fixa ainsi par la suite les conditions d'attribution et de calcul du montant des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'érection d'un tel monument ».<sup>242</sup>

En 1921, le boulanger de Parçay, Mr Grosbois, propose de céder à la commune un terrain touchant l'école et devant permettre l'agrandissement de la place publique, l'opération sera conclue le 21 septembre 21 ; c'est sur ce terrain que sera dressé le monument aux morts de Parçay.

« le 16 avril 1922, Monsieur le Maire, propose d'élever un monument commémoratif à la mémoire des enfants de la commune Morts pour la France 1914-1918, analogue à celui de Cheillé<sup>243</sup> que la commission chargée d'examiner les monuments des communes voisines a choisi parmi ceux-ci.

Le conseil accepte le modèle choisi qui est en granit bleu, poli sur une face, les noms des onze<sup>244</sup> enfants de la commune tués à l'ennemi seront gravés en lettres dorées.

Le conseil sollicite de dresser le monument sur la place de la mairie et de traiter gré à gré avec Mr Rigoulay, granitier à Rueil-les-Aubiens, qui a le monopole du modèle désigné.

En vue d'élever ce monument, Mr le Président propose de solliciter une subvention de l'Etat dont l'attribution est prévue par la loi du 25 octobre 1919.

<sup>241</sup> <http://patrimoinedargoat.free.fr/paysguingampais/html/monum.html>

<sup>242</sup> D'après Wikipédia

<sup>243</sup> Cheillé est une commune très étendue en superficie : il y a 5 km entre la mairie et l'église, autrefois les cortèges des mariages les parcouraient à pied. La commune s'étend sur la rive sud de l'Indre entre les villages de Saché, à l'Est, et de Rivarennes à l'Ouest. La plus belle partie de la forêt de Chinon est située sur la commune.

<sup>244</sup> En réalité 12

Le prix du monument de 7500 francs augmenté de 1500 francs pour son installation conduira la commune à procéder à un emprunt de 5000 francs. Le monument sera mis en place durant cette année 1922. Mais au-delà des noms gravés sur les faces de ce pilier de marbre, n'oublions pas qu'ils représentent des vies, des épouses, des enfants, des familles et que leur rendre hommage c'est aussi les honorer. Le temps passe, mais il est le seul à passer, les plaies, les cicatrices, les frustrations demeurent, ne les oublions pas ! Le monument ne cite que ceux qui ne sont pas revenus, mais probablement d'autres sont rentés diminués, amputés, gazés ou physiquement intacts mais, au fond de leur mémoire des images abominables qui ne les quitteront jamais ; ce devait être la der des ders !

## Morts pour la France

Il existe à Parçay quatre lieux portant la liste des enfants du bourg, morts pour la France. L'une bien sûr est le Monument aux Morts, l'autre dans l'église, une troisième à la mairie, et la quatrième sur la croix du cimetière ; croix qui autrefois se dressait au centre de ce cimetière. Toutes ces listes sont identiques, ce qui n'est en général pas le cas dans les autres communes ; par exemple à Rochecorbon, la liste sur le monument aux morts est très différente de celle placardée dans l'église. Par contre contrairement à ce que précise le conseil municipal dans ses séances de 1921/22, le nombre de Parcillons morts pour la France durant la guerre de 14/18 est de douze et non de onze : effectivement le nom de Courson Arthur fut ajouté à postériori. Il est vrai qu'on ne trouve pas trace de ce parcillon dans la base « *Mémoire des Hommes* » concernant la première guerre mondiale. La raison pourrait être qu'on ne retrouva jamais sa dépouille.



Figure 346. Les noms gravés sur le monument

### MORTS DURANT LA GUERRE 1914/18

#### Courson Arthur Louis Désiré

Est né le 1er Aout 1890 à Parçay-Meslay

La guerre est déclarée à l'Allemagne le 3 Aout 1914. Immédiatement, le 5 Aout 1914, le 113 RI quitte Blois pour être engagé dans les combats au nord de Verdun : il s'agit d'arrêter l'armée allemande qui vient de traverser la Meuse. L'armée Française est submergée et recule, résistant pied à pied : les premiers jours de la guerre sont sanglants ; 20000 français sont tués en une seule journée le 20 Aout (Mortange). Arthur Courson tombe le 19 septembre 1914 défendant le bourg de Cheppy en Argonne. La France comptera à la fin de la guerre 1.4 millions morts.

Courson Arthur avait 24 ans, son corps n'a jamais été retrouvé.

#### LE GUILLER Valentin

Est né le 7 juillet 1890 à Parçay-Meslay, cultivateur, il travaillait à la ferme de Thomas Auguste.

On l'incorpore au 66ème Régiment d'infanterie basé à Tours. Ce Régiment participe à la première bataille de la Marne dès le 8 Septembre. Les pertes sont considérables. Valentin LE GUILLER est blessé. Il meurt, à Troyes le 29 Septembre 1914. Il avait 24 ans

#### CADOR Georges

Est né le 1er Avril 1885 à Chenu dans la Sarthe, il a épousé une Parcillonne, Juliette Beauvais : le couple aura fin 1912 un petit garçon Gérard. Georges Cador est incorporé à Tours au 66ème RI. Il participe aussi à la première bataille de la Marne, puis son régiment est déplacé en Belgique pour être opposé aux unités allemandes qui tentent de franchir l'YSER en direction de Dunkerque.. Cador Georges, blessé, décédera le 18

novembre 1914, près de Ypres, à l'hôpital de Vlamertinghe. Lors de ces combats son régiment est cité à l'ordre du 9e corps d'armée.

Il avait 29 ans son fils Gérard allait avoir deux ans.

### **BOULAY Paul**

Est né le 13 Septembre 1894 à Rochecorbon. Il est Incorporé au 113ème RI. En 1915 le régiment est engagé en Argonne. Paul Boulay y est blessé, et meurt le 5 Avril 1915 dans l'infirmerie de campagne (ambulance numéro 8) aux Islettes dans la Meuse.

Il n'avait que 20 ans,



*Figure 347 Caveau de famille où repose Paul Boulay*

### **TREPRAU Germain**

Est né le 4 Février 1893 à Rochecorbon. On l'incorpore au 78ème RI.

Après avoir combattu en Lorraine, le 78ème RI est transféré en Artois d'Aout 1915 à Mars 1916 dans le secteur appelé le Labyrinthe. L'hiver arrive avec la pluie. Tranchées et boyaux sont transformés en ruisseaux de boue...

Le 14 novembre 1915, la tranchée que défend Germain Trépréau saute ensevelissant ses défenseurs : son corps n'a jamais été retrouvé. Il avait 22 ans

### **LETHIEC François**

Est né le 18 Aout 1891 à Tours

Il est incorporé, au 44ème bataillon de chasseurs à pied.

La position de Carency, dans les environs d'Arras, est tombée en octobre 1914 aux mains des allemands. Ceux-ci profitent des caves de la Brasserie et des souterrains du château ne laissant aux Français que quelques maisons à l'extrémité de la rue Basse. Dès décembre 1914, les Français cherchent à reprendre cette position. Lors de cette offensive française, Francois Lethiec est tué le 2 Janvier 1915

Il avait 23 ans on n'a jamais retrouvé son corps.

## BOIS Eugène



Figure 348. Eugène Bois avec sa classe de parçay en 1913



Figure 349. Eugène Bois dans son uniforme du 150RI

Né le 6 Octobre 1883 à Jauldes en Charente. Lui et son épouse Elise MARCIEL, sont en charge de l'école de Parçay lui en tant qu'instituteur, elle, institutrice. Ils ont un premier enfant qui meurt à l'âge de 8 mois en Mars 1913. Naissance d'un second fils, Pierre en septembre 1913

Eugène est mobilisé au 66e R.I. le 11/08/1914, puis est transféré deux mois plus tard en tant qu'adjudant au 150<sup>ème</sup> RI.

Avril 1917, plus d'un million hommes ont été rassemblés sur un front de 40 km entre Soissons et Reims préparant l'offensive du général Nivelle. Elle est déclenchée le 16 avril 1917 : à 6 heures. Immédiatement, le 150 RI, se porte à l'assaut du Mont Sapigneu au Nord-Ouest de Reims. Malgré une forte résistance allemande, la position est enlevée. Les pertes sont énormes. Les Allemands contre attaquent sans arrêt. Jusqu'à 14 heures, la position conquise est intégralement maintenue. À 18 heures, la position est submergée mais les troupes allemandes épuisées arrêtent leur effort. Cette journée est sans doute la plus sanglante de l'histoire du 150<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Eugène BOIS fait partie des victimes. Il a 34 ans, son fils Pierre a trois ans et demi. Le régiment obtint ce jour-là une glorieuse citation à l'Ordre de l'armée.

### **GASNIER Marcel**

Est né le 25 juin 1893 à Parçay-Meslay.

Au moment de l'offensive Nivelles, sur le Chemin des Dames, un village se trouve sur la ligne de front, en contrebas du Mont de Beaulne ; le village de Moussy dans l'Aisne. C'est là que se trouve positionné le caporal Marcel Gasnier du 156ème RI. Dès le 16 avril 1917. 850 000 hommes sont engagés côté Français contre 700.000 Allemands retranchés. 187.000 français seront tués ou blessés.

Le 18 avril 1917, le caporal Marcel Gasnier tombe face à l'ennemi dans les ruines de ce petit village de Moussy. Il n'avait que 23 ans. En deux Jours, Parçay Meslay avait perdu deux de ses enfants ; Eugène Bois le 16, Marcel Gasnier le 18.

### **BRUERE Gustave**

Est né le 5 Aout 1887 à Parçay-Meslay, il travaille à la charcuterie de son père

Il est incorporé au 335ème RI en tant que sergent fourrier. Il combat à Verdun. Fin 1916, Douaumont est dégagé mais les allemands conservent quelques positions sur la rive droite de la Meuse dont la « cote 304 ». Le 17 juillet 1917, à trois heures les troupes françaises montent à l'assaut des positions allemandes; l'attaque a parfaitement réussi mais la relève promise ne vient pas; pendant trois journées interminables, on doit encore tenir sans un abri, sous un bombardement violent et incessant. Les camarades meurent sans qu'on puisse les soulager d'une goutte d'eau ; et pourtant, on trouve encore la force de repousser, le 17 au soir, une contre-attaque de l'ennemi.

Gustave Bruère fut parmi les victimes de ce 17 Juillet 1917 ; il était à Avocour, à la cote 304. Quinze jours plus tard, il allait avoir trente ans.

### **BRUERE Valentin**

Est né le 23 septembre 1883 à Parçay-Meslay  
Canonier au 269ème régiment d'artillerie. Ce régiment, créé le 1er Avril 1917 va au feu, dès le mois de Juin au chemin des Dames ; Fin Janvier 1918 il prend position dans le voisinage du Montsans-Nom en Champagne. Le 14 mars les batteries françaises sont bombardées par obus à l'ypérite, ce bombardement est tellement violent que les servants de la position sont évacués pour intoxication

Gazé, Valentin Bruère mourra, le 15 juin 1918, à Chantilly à l'hôpital complémentaire d'armée N° 51. Il avait 35 ans.

### **DIDIER Ferdinand**

Est né le 1er Septembre 1888 à Parçay-Meslay  
Il est incorporé à la 9ème section militaire d'Administration.

Le 22 septembre 1918 il meurt, d'une congestion pulmonaire, à Château Renault à l'hôpital militaire. Il venait d'avoir 30 ans

### **DUCHAMP Léon**

Est né le 3 Aout 1884 à Rochecorbon, il s'était marié à Juliette Pinon de Parçay-Meslay et avait eu en 1908 un petit garçon prénommé Marcel. Ils habitent la Vallée du Vau.



Figure 350. Sépulture de Bruère Valentin au cimetière de Parçay-Meslay après restauration par la commune en 2018

Il est incorporé au 119 RI.

Début octobre 1918, Foch a repris son offensive générale, rompant la ligne Hindenburg, obligeant les armées allemandes à reculer et à établir une seconde ligne de défense ; la « Hunting Stellung » au voisinage de Nizy-le-Comte (dans l'Aisne). Lors de cette offensive, le 19 octobre 1918 Léon Duchamp tombe mortellement blessé : il avait 34 ans, son fils Marcel allait avoir 10 ans, trois semaines plus tard l'Allemagne signait l'armistice.



Figure 351. Noter que sur cette carte postale le monument ne porte que 11 noms.

### Addendum

Les registres de Parçay-Meslay portent les noms de deux Français morts pour la France sur la base de Parçay-Meslay durant la guerre 1914/18.

- COUSIN Horace Paul Germain
- PORTRAIT Georges Albert

Pour accueillir l'école de pilotage, le camp de Parçay-Meslay fut aménagé et 33 hectares de bonnes terres furent expropriés. Il faut rappeler qu'après de l'entrée en guerre des Etats-Unis contre l'Allemagne l'école d'Aviation Militaire devient Américaine. Si l'école devient américaine les instructeurs restent français. Bien d'autres français se tueront au camp d'aviation, mais en rendant hommage à ces deux jeunes enregistrés sur les registres du bourg, c'est aussi rendre hommage à tous les autres.

#### COUSIN Horace

Né à Haubourdin (Nord) le 29 juin 1884

Il est seconde classe au 20<sup>ème</sup> Escadron du train. Le 27 mai 1917 il décèdera sur la piste d'aviation de de Parçay-Meslay. L'avion s'était écrasé. On le transporta à l'hôpital de Clocheville.

Il était marié. Il avait 32 ans

#### PORTAIT Georges Albert

Né à Toulouse le 4 mars 1896

Fils d'un Ingénieur des Arts et Manufactures le Caporal PORTAIT est aviateur du premier groupe d'aérostation basé à Tours. Il décèdera sur la piste d'aviation de Parçay-Meslay, probablement lors d'un crash. C'était le 6 Juin 1917. Il sera transporté à l'hôpital de Clocheville. Il avait 21 ans



Figure 352. Hommage de Parçay-Meslay à ses Morts le 11 nov.2014

## Mort durant la guerre de 1939-45

### **BRIBARD Marcel**

Né le 08-06-1903 à Parçay-Meslay, fils du maréchal ferrant, il habitait le bourg ; il se maria le 19 juin 1936 avec Blanca Maria Deswarte.

Il appartient à la 18<sup>e</sup> Batterie du 255<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Lourde Divisionnaire formé le 09 septembre 1939 et rattaché à la 45<sup>e</sup> D.I.

Du 10 mai au 22 juin c'est la campagne de France ; nos armées se battent héroïquement mais sont mises en déroute.

Bridard Marcel sera tué le 13-06-1940 à Montmort dans la Meuse. La tradition orale nous apprend qu'il fut tué lors du dynamitage d'un pont devant freiner l'avance de l'ennemi ; on ne retrouva pas son corps. Le lendemain, le 14 Juin les Allemands entrent dans Paris, le 18 le général de Gaulle lance son appel depuis Londres, l'armistice est signé par Pétain le 22 juin 1940.

Il avait 37 ans.

## La guerre 1939-1945

Beaucoup d'informations concernant ces années de guerre à Parçay-Meslay sont développées dans la brochure publiée par la mairie du bourg et intitulée « *Parçay-Meslay se souvient, 50<sup>ème</sup> anniversaire 1945-1995* ». Nous ne reprendrons ici que quelques éléments, il est recommandé de s'y reporter pour plus de détails.

**Churchill de passage à Parçay Meslay**<sup>245</sup> : En juin 1940, l'avancée des armées allemandes pousse le gouvernement Français à se transférer à Tours, qui devient la Capitale du Pays. L'imprimerie Arrault publie le « journal officiel ». **Judi 13 juin 1940**, très tôt le matin le sous-secrétaire à la Défense Charles de Gaulle retourne à Chis-say, il cherche à obtenir une signature prescrivant au Commandant en Chef de transférer les forces Françaises en Afrique, pour continuer la guerre depuis nos colonies. Il n'en sera rien, d'ailleurs chacun semble avoir oublié qu'une entrevue est prévue avec Churchill dans l'après-midi.



Figure 353. Réfugiés arrivant à Tours (place Jean Jaurès) en Juin 1940

En fin de matinée, l'avion de Winston Churchill et ses accompagnateurs, traverse la Manche. Le plafond est bas, il pleut et le vent souffle fort. Deux avions escortés par une escadrille d'Hurricane survolent Tours et l'aérodrome de Parçay-Meslay qui vient de subir dans la nuit un violent bombardement. Malgré les trous de bombes les appareils se posent sans encombre. « Nous sentîmes aussitôt que la décomposition générale progressait. Personne ne vint à notre rencontre, personne ne semblait nous attendre », dira Churchill. En effet personne ne se trouve là pour renseigner le Premier Ministre Britannique ! Trouver deux véhicules sur la base relève du prodige. La délégation s'y entasse et parvient difficilement jusqu'à Tours, au milieu d'automobiles de réfugiés surmontés de matelas.

A la préfecture aucun ministre n'est là pour accueillir les Britanniques. Le préfet Vernet annonce que MM Reynaud et Mandel sont en route pour Tours. En attendant comme il est près de 14 heures le petit groupe se rend au Grand-Hôtel pour se restaurer. Rapidement une table est dressée autour de laquelle s'assoient huit personnes. Œufs, bacon, viandes froides et thé composent la collation. Pendant ce temps Paul Reynaud remonte avec beaucoup de peine le flux des réfugiés fuyant vers le Sud. Il arrive vers trois heures à la Préfecture où se trouvent Churchill, Halifax et le

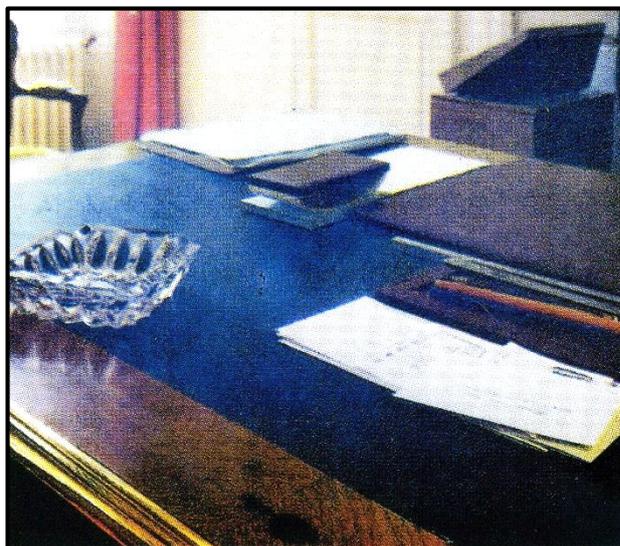


Figure 354. Le bureau du préfet garde la marque des brûlures faites par Churchill qui, en colère y écrasa son cigare. (Source bulletin SAT 2013)

<sup>245</sup> <https://www.jaimemonpatrimoine.fr/fr/module/81/1176/plein-feux-sur-les-petites-histoires-meconnues-de-la-seconde-guerre-mondiale-churchill-a-la-prefecture-de-tours>

général Ismay. Churchill remarque que le Président du Conseil a l'air déprimé ; probablement à cause des nouvelles qu'il vient de recevoir du front rompu en divers points.

Le Conseil Suprême Interallié débute à la préfecture.

L'enjeu de cette réunion est crucial pour les deux partis : en dépit de son alliance avec la Grande-Bretagne et de la promesse réciproque de ne pas conclure de paix séparée, la France a-t-elle l'intention de demander un armistice à l'Allemagne ?

Le Gouvernement français est partagé sur cette question et la situation militaire désastreuse. Paris est occupée, les divisions françaises tentent de se regrouper et le gouvernement s'est réfugié en Touraine. Certains, tels Georges Mandel ou Charles de Gaulle souhaitent poursuivre la lutte, au besoin en se repliant sur les colonies. D'autres veulent signer au plus vite un armistice avec l'Allemagne.

C'est au cours de cette réunion que se joue l'avenir de l'État Français pendant la guerre.

La Grande-Bretagne s'engage à continuer la guerre, mais ne fournira ni homme, ni matériel pour délivrer le territoire français. Churchill engage alors les Français à faire appel à Roosevelt. En quittant la salle du Conseil, le Premier Ministre croise Charles De Gaulle qui n'avait pas été admis au cours des délibérations et lui adresse en français ces mots "**L'homme du destin**".

Churchill, en colère, quitte Tours et sa préfecture à 17h30, revient au camp de Parçay et s'envole. Aujourd'hui, seules les marques de brûlures du cigare de Winston Churchill sur le bureau du préfet, témoignent de cet évènement peu connu et en particulier la fureur de Churchill contre l'attitude du gouvernement français.

### **Arrivée des Allemands**

**Le samedi 15 juin 1940**, vers 19 heures, des avions allemands bombardent le camp de Parçay. Une bombe tombe sur la maison d'habitation de la ferme de la Pécaudière, ne faisant que des dégâts matériels : la ferme ayant été évacuée quelques heures avant.

Le 18 juin 1940, jour d'appel du Général de Gaulle, les premiers avions allemands atterrissent sur le camp de Parçay-Meslay en évitant les trous de bombes qu'ils avaient faits quelques jours avant. Les Heinkel 111-P et 111-H s'installent. L'armée allemande est arrivée par la RN 152 et la RN 10, motards, chenillettes, side-cars, camions, mais aussi et surtout dans Parçay, des chars à quatre roues, attelés de deux chevaux et des hommes à bicyclette.

Aussitôt les réquisitions commencent, voir le tableau ci-après : hangars et granges, pour y installer des chevaux avec leurs charretiers (obligation aux Parçillons de nourrir les chevaux).



Figure 355. Un He-111 du I. /KG 27, à Tours, dans une alvéole provisoire. (Collection Dan Gilberti)

Pour les hommes de troupe et les officiers, réquisition :  
- du Château de Meslay pour y installer l'état-major ;

- de la salle Saint-Pierre avec la Salle de l'école libre des garçons ;
- de l'école libre Sainte-Bernadette ;
- du Château de M. PINON ;
- du Café de la Place ;
- de l'Hôtel des Voyageurs ;
- et quelques chambres chez des particuliers.

Le grenier du bureau de poste fut transformé en prison pour la garnison militaire et, dans la cour et les remises de la boucherie actuelle, les cuisines roulantes furent installées.

**Etat des cantonnements allemands à Parçay-Meslay au 8 octobre 1941 (source Archives Mairie de Parçay-Meslay)**

Nom du Logeur	adresse	offi- ciers	soldats	chevaux	garage	Observations
Ancienne Mairie	Le bourg	1	12			
Salle St Pierre	//		60			
Café Trochu	//		20			
Café Gautier	//		30			
Billault	//		30		3	
Gloaguen	//	1				
Gasnier René	//	1				
Bribard	//	1				
Thiaud	//	1				
Pinon Benjamin	//		20			
Presbytère	//	1				
Deswart Maurice	//				3	
Le Baloumec	//	1				
Martin Germain	//	1				
Vve Reverdy octave	//	1				
Levionnait Maurice	//				1	
Vve Aimée Duchamp	//				1	
Gautier Ernest	//				1	
Girard Germaine	//			3		
Gautier Reverdy	//				1	
Dupuis Arthur	//	2				
Lambert Georges	La Thibaudière				2	
Goujon Alphonse	La Logerie			2	3	
Serrault JB	Rue de Parçay	1		4		
Thomas Albert	//				2	
Guibert Hélouis	//			4		
Mme Bouchet	//		16			
Vve Aimée Duchamp	//	3			2	
Champion Gaëtan	//		30	1	2	
Vve Fardeau	//		6	8		
Vve Clément Proust	La Charronnerie		25		3	
//	//	3		10	2	
Proust Huet	//		25			
Vve Pinon Dausault	//	1		1	2	
Pinon Sylvain	Le Locquet	1				
Deniau Paul	//	1				
Vve Gautier Poujet	//		6		1	
Deniau Auguste	//		4			
Menon Roger	La vallée du veau		10			
Pinon Fiou Emile	La vallée de parçay	1				
Vve Pinon Gautier	//	1				
Jourdanas Vincent		1				
Gilet Louis		1				
Breton Henri						
Gautier Emile					1	
Javel Louis	Le Coudray				2	
Thorigny Daniel	Le Tatain				1	
Pinon Camille	/	1				

Girard Robert	La Rochebonnard					
Bouchet Auguste	//					
Allet Louis	L'Etain				1	
Duchamp Jean	//			1	1	
Reverdy Boulay	//				2	
Lambert Georges	//	1				
Boulay Paul	//	2			1	
Boulay Aimé	Les Boissières	1			2	
Siffleau Raymond	//	1			1	
Bodier Albert	//		6		1	
Thomas Poirier	//				2	
Foreau Georges	//				2	
Letourmy Julien	//		15			
Muron Julien	//			8	8	
Blot Louis	//		10			
Richardeau Abel	La Quillonnière		25	3	3	
Duchamp Martin	//				2	
Vve Duchamp Totin	La Chanterie				2	
Jarriaud Ferdinand	La Roche Deniau				1	
Simonard Gustave	La Mulocherie		15	2	2	
Brossier Joseph	//				2	
Levionnais Marcel	Bellevue		15		4	
Watel René	//				1	
Levionnais Lebeau	La Carquetterie			20	3	
Maison Huet	//		10	2		
Meslay habitation	Meslay					
Meslay ferme	Meslay					Monument historique classé
<b>total</b>		<b>37</b>	<b>390</b>	<b>69</b>	<b>70</b>	

#### Remarques ;

- A ces réquisitions il faut ajouter celles mises en place dans les communes voisines, et en particulier à Rochecorbon ; rappelons entre autres celle du château de Chatenay et celle du Château de Rosnay. Dans ce dernier ont été conservées les traces laissées par la présence des occupants.<sup>246</sup>
  - Il faut regarder le nombre d'allemands annoncés (427) par le tableau précédent en comparaison avec la population de la commune de cette époque (662 en 1936). On peut imaginer la pesanteur de cette occupation ; deux mondes se côtoient, avec des contacts limités entre des individus méfiants ne parlant pas la même langue. On ne peut que baisser la tête.
  - **Entretien avec Jacques et Jacqueline Gautier.** Quelques mois avant qu'il nous quitte, Jacques Gautier avait accepté de me rencontrer ; je cherchais à l'interviewer sur Parçay-Meslay. Il me parla principalement de la guerre 1940 ; et, par respect pour sa mémoire je recopie ci-après les notes prises lors de cette entrevue.

- *(Jacques Gautier) Des allemands logeaient dans le village au-dessus de la charcuterie*
- *Il y avait, occupant la poste, un allemand en service ; il parlait français*
- *Lors des alertes, le gendre du facteur sonnait l'alerte au clairon. Plusieurs d'entre nous étions en charge d'aller prévenir les hameaux éloignés. Un à la Mulocherie, un autre aux Boissières ; j'étais en charge de la vallée de Parçay où je devais aller prévenir Roger Fiou, qui alors prenait son clairon pour informer le voisinage. (Roger Fiou se noya dans la Loire en 1943 : on l'avait prévenu du danger, mais se considérant bon nageur il n'en avait pas tenu compte.)*
- *Lors d'une de ces alertes, en pleine nuit, je pars sur mon vélo. Halte ! un allemand m'éblouit en me mettant sa lampe en plein visage et je sens le canon de son fusil dans les côtes. Je lui montre mon laissez-passer écrit en allemand et français ; je porte au bras le bandeau D.P. de la Défense Passive. Il finit par me laisser continuer ma mission.*

<sup>246</sup> Voir « Saint-Georges-sur-Loire. Le chef-lieu » du même auteur

- **(Jacqueline Gautier)** « Trois mois avant la noyade de Roger Fiou, c'était son anniversaire et les filles du bourg avaient voulu lui faire une surprise en lui faisant un cadeau. Plus tard elles réalisèrent que leur choix avait été mal placé, et elles culpabilisèrent ; en effet, pour son anniversaire, elles avaient composé une couronne mortuaire sur laquelle elles avaient inscrit « à notre petit copain pour une bouteille de 1921 ! » Nous avons ensuite, toutes, regretté ce geste qui paraissait alors morbide.
- **(Jacques Gautier)** Après la noyade de Roger Fiou, nous voulions aller lui rendre hommage lors de la veillée mortuaire, mais les allemands nous arrêtaient, s'opposant à ce nous continuions notre route. Je tentais de leur expliquer nos intentions utilisant gestes et quelques mots d'allemands « amis... Kaput... » Nous avons tellement insisté et paraissions si sincères qu'ils finirent par céder et décidèrent de nous accompagner. Arrivés à la maison où reposait le corps de notre copain, ils comprirent nos intentions et se mirent au garde à vous devant le corps.
- **(Jacqueline Gautier, née Deniau).** Je me souviens d'une moisson ; seule avec ma mère, je travaillais dans les champs, formant les gerbes. C'était un travail éreintant et toutes deux, souffrions de la chaleur. Passe un groupe d'allemands ; ils s'arrêtent et nous observent, puis finalement au bout d'un moment ils sont venus nous aider.
- **(Jacqueline Gautier)** Nous habitions rue des Locquets, dans l'ancienne maison familiale (aujourd'hui Michel Deniau). De la cuisine nous pouvions accéder à la cave dans le rocher, et c'est là que nous nous réfugions durant les alertes ; un jour, lors d'une alerte, un allemand passait devant la maison : il vint se mettre à l'abri avec nous.
- **(Jacques Gautier)** L'abbé **Georges, curé de Parçay-Meslay**, devait faire partie du Deuxième Bureau, car il arrivait à obtenir des informations qui étaient très confidentielles ; en 1942, il monta en chaire et nous demanda de prier « pour le débarquement allié en Afrique du Nord » ; comment avait-il obtenu l'information ?
- Il était en cheville avec le **père Lapéraudière**. Ce dernier envoyait des étudiants à Parçay sous le couvert d'apprendre l'agriculture, les récoltes, de voir comment les paysans du village procédaient ; nous découvrîmes plus tard qu'en réalité, ils venaient observer le camp d'aviation, et prenaient, de façon dissimulée, des photos des avions Allemands.
- Le père **Lapéraudière** fut arrêté, peut être torturé, il se comporta avec courage.

Figure 356. Un Focke-Wulf Fw 190 en vol  
(source Wikipédia)

**Le 24 Octobre 1940.** Une nuée de chasseurs Messerschmitt Bf109 et Bf110 s'abat sur le camp. Quelques 300 appareils n'en finissent pas de décoller ; d'atterrir, faire le plein et redécoller. Le soir même tous les Messerschmitt s'en vont. Hitler était de passage à Montoire (40 km au Nord), il scellait l'avenir de la France par sa poignée de main avec le Maréchal Pétain<sup>247</sup>.

**1942 Grands Travaux.** Une quarantaine de hangarets de 40m sur 20m sont construites tout autour du camp. Elles serviront essentiellement à abriter le



<sup>247</sup> « La grande histoire du camp d'aviation de Parçay-Meslay » par C.Fillet

KG101<sup>248</sup>. Deux pistes en dur, l'une de 1300 m l'autre de 1100 m. C'est à cette occasion que l'aérogare et la ferme de la Pécaudière sont rasés. Les alentours de la grange de Meslay sont transformés en dépôts de stockage et de carburant, ainsi que plusieurs caves. En face la ferme du Petit-Meslay est au milieu d'un centre de réparations de Focke-Wulf 190<sup>249</sup>. La RN10 est aménagée en piste de secours, en taxiway et pour emmener les appareils en réparation ; à cet effet les arbres sont abattus.

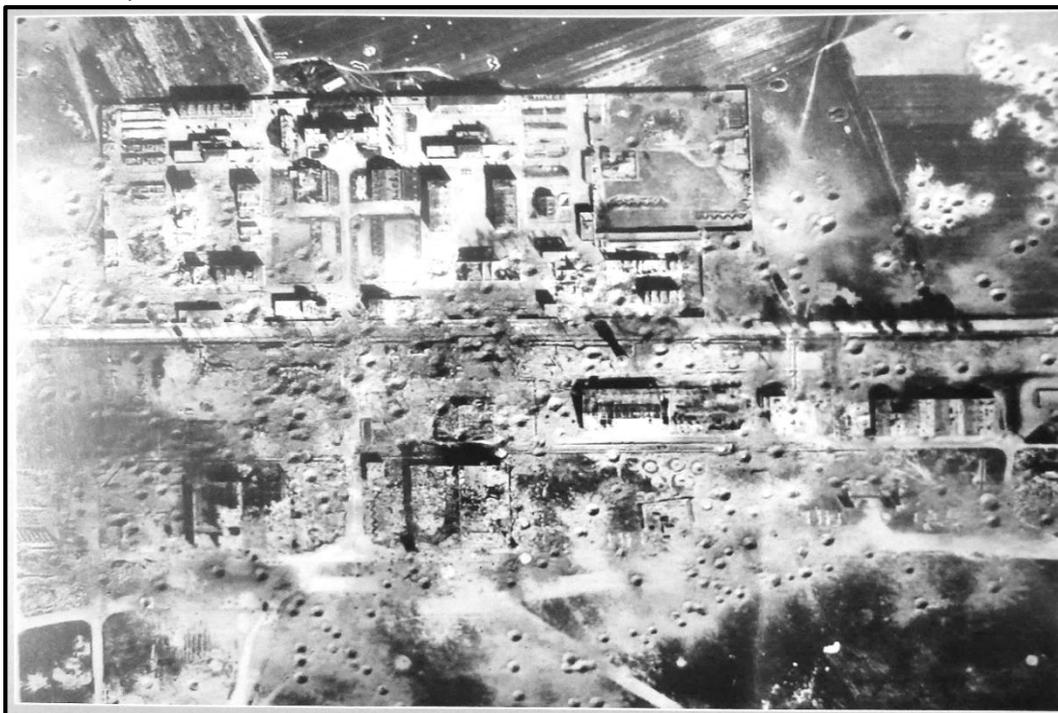


Figure 357 Paysage lunaire des bâtiments de la base et de la RN10 après les bombardements alliés (voir ref.30)

**1<sup>er</sup> Février 1943.** L'état-major et la Staffel 3 forment l'ossature d'une nouvelle escadre de bombardement, la KG101. L'escadre est en fait une école d'équipages de bombardement. Un champ de tir est aménagé au Nord de Chanceaux-sur-Choisille.

**Mars 1943.** Le terrain accueille une escadre de Focke-Wulf Fw190 spécialisée dans l'attaque au sol SKG10. Les avions sont parkés sous les platanes de la RN10 qui sert aussi de piste.

**1944.** La défense anti-aérienne s'organise avec des batteries de canons de 20 millimètres à quatre tubes et tir rapide, positionnées à proximité immédiate de la base (Pécaudière – Chizay – Marsaulés – croix Hallée) et un peu plus tard des grosses batteries de 88 à 105 à la Croix Hallée, à la Billardière et à Mont-Gouverne (Roche-corbon).

**4 Janvier 1944.** Les bombardiers lourds de la 8<sup>e</sup> Air Force Américaines viennent frapper le camp où une quinzaine de Focke-Wulf 190 sont endommagés. Les hangars Sud et Ouest sont pratiquement détruits. Par contre la configuration dispersée des hangarets se montre efficace, peu



Figure 358. 1944 les pistes de Parçay-Meslay construites par les allemands, perforées de trous de bombes alliées.

<sup>248</sup> La Kampfgeschwader 101 (KG 101) (101<sup>e</sup> escadron de bombardiers) est une unité de bombardiers de la Luftwaffe pendant la Seconde Guerre mondiale.

<sup>249</sup> Chasseur bombardier allemand monoplace

sont atteintes à l'exception d'un Ju88 et un Arado 127.

**5 février 1944** Une centaine de bombardiers alliés lâchèrent à nouveau leurs bombes : elles touchèrent les hangars Sud et Nord.



*Fig.359. Bombardiers américains "Consolidated Liberator B24" du 446<sup>e</sup> groupe, jetant leurs bombes sur Tours (<http://waralbum.ru/177780/>). On voit les traces et l'explosions dans le ciel des obus de DCA allemands*

**Mars 1944** ; nouveau bombardement.

**8 mai 1944.** Intervention des bombardiers de la Royal Air Force. Un mosquito est abattu.

**22 Mai 1944.** C'est le tour d'une vingtaine de Mustangs US qui visent la base et les postes de DCA.

**1<sup>er</sup> août 1944.** Dernière intervention américaine menée par 7 vagues de bombardiers quadrimoteurs.

**9 août 1944.** La Gestapo enterre dans les trous de bombe, 26 résistants exécutés sur le camp.

**Aout 1944.** Les allemands avant de partir, font sauter « Château Meslay ».

**28 août 1944.** Les américains arrivent à Parçay, ce n'est que quelques jours plus tard qu'ils feront leur entrée dans Tours.

Figure 360. Un des hangars de la base dont la charpente a été soufflée par l'explosion des bombes.

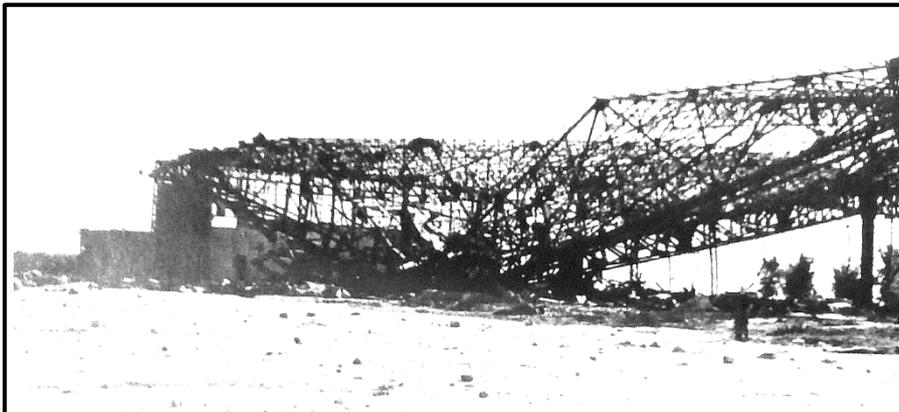


Figure 361. Un B24 Libetator de l'US Air Force sur la base de Tours. A l'arrière de l'avion on découvre la carcasse du hangar de la photo précédente.



Figure 362. Carcasse d'un avion allemand détruit sur la base de Parçay.



Figure 363. Arrivée des américains ; un soldat US et un résistant à côté de la Lanterne de Rochecorbon, ils surveillent les allemands remontant la Loire sur sa rive gauche.



Figure 365. Avions américains dans le ciel de Parçay en 1943.  
Photo Jacques Gautier.



Figure 366. Jacques Gautier à droite, assis sur les bombes allemandes non explosées après le départ des allemands de Château Meslay.



Figure 364 Beaucoup de monde pour l'inauguration du monument en honneur des 26 fusillés, à l'entrée de la base aérienne. (Photo Nouvelle République)



## Chapitre XVII

# « La Musique » : une tradition bien ancrée dans Parçay-Meslay

### 150 ans d'existence de la Société Musicale

L'année 2017 est une pierre blanche dans l'histoire de la Société Musicale car elle marque ses 150 ans d'existence sans aucune coupure, c'est pourquoi il a paru intéressant de rendre quelques hommages à cette vieille dame qui comme le Phénix se renouvelle continuellement.

### Création de la société musicale

Le second empire fut une période favorable à l'éclosion des Harmonies Municipales ; beaucoup de communes ont vu pratiquement simultanément germer leur propre société musicale. La ville de Tours fut pionnière en créant en 1864 la « *Musique Municipale de Tours* ». Parçay-Meslay suivra de peu en 1867. Rochecorbon créa son « *Cercle Musical* » vers 1873, Vernou vers 1880. La musique devenant partout une priorité, pour des raisons qui ne sont pas connues, mais cette simultanéité dans ces naissances ne peut être due au hasard. Peut-être est-ce provoqué par un goût pour les défilés militaires et leurs fanfares ? Ce n'est pourtant pas la conséquence de consignes nationales du gouvernement car chaque naissance pose le problème de financement des instruments ; chaque fois un mécène intervient, pour Rochecorbon, Mr le Baron de Bourgoing qui devient son premier président ; la mairie de cette commune, par l'intermédiaire de son maire, le Dr Lebled participe au financement des instruments de musique. (Délibérations du 13 fév.1874).

A l'inverse, les registres de délibération du Conseil municipal de Parçay-Meslay, font peu état de la Société Musicale. La première mention date du 20 Mai 1877, au moment où on examinait les comptes de 1876 et on enregistra le versement de 50 Fr de subvention, on sait, par contre que Mr Ponti participa à l'achat des Instruments.

Le Journal de la Fédération Musicale d'Indre et Loire, dans un numéro de 1938 publie un article marquant les 70 ans de la Société Musicale de Parçay. Merci à Germain Gautier d'avoir conservé ce document..

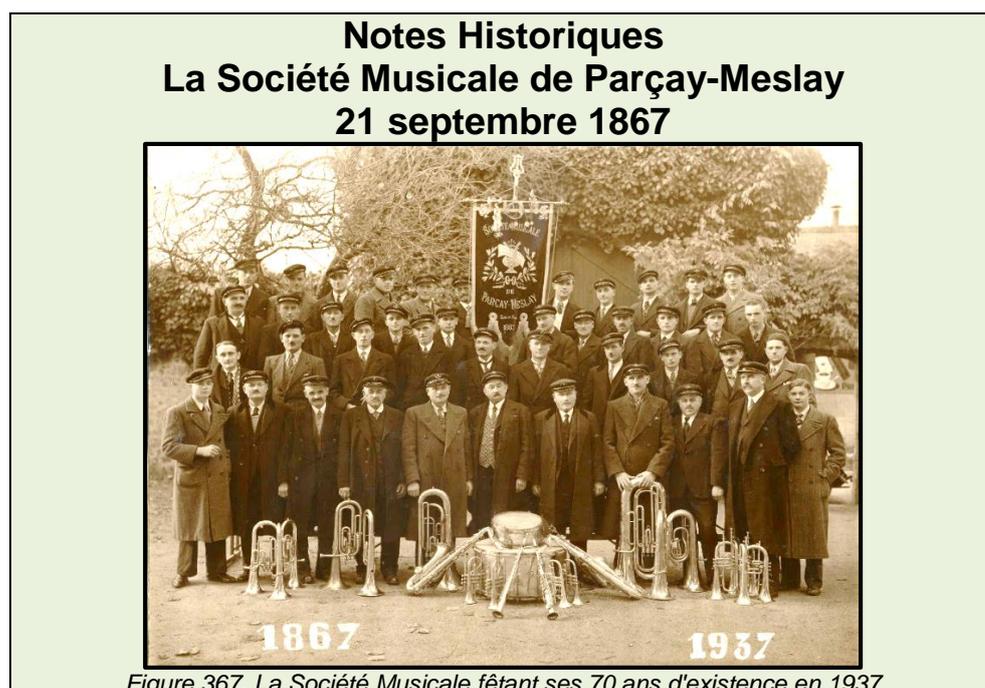


Figure 367. La Société Musicale fêtant ses 70 ans d'existence en 1937

## FONDATION

« En 1867, Mr Leroy, alors curé de Parçay-Meslay, très bon musicien avait depuis plusieurs années donné des leçons de plain-chant et de musique à plusieurs jeunes gens de la commune, entre autre D.Brédif et J.Pinon qui avaient beaucoup de dispositions.

Il fut alors question de fonder une société. M. Leroy était tellement sceptique qu'il disait que quand il y aurait une musique à Parçay « les coqs porteraient la hotte ». C'était un mauvais prophète.

Quand même il fut décidé de se réunir le 21 septembre.

La réunion devait avoir lieu au bourg, mais un fâcheux contretemps devait entraver cette décision. Mr le Curé décédait la veille. »

### L'abbé Edouard Julien Leroy.

Les citoyens de Parçay-Meslay furent plus respectueux de leur curé que le laisse penser l'article du Journal de la Fédération Musicale d'Indre et Loire. L'abbé Leroy mourut, en réalité, le 14 septembre 1867 comme l'indique les registres d'état civil, et non la veille de cette réunion, on se donna le temps de l'honorer et on préféra attendre une semaine. Il fut enterré dans le cimetière proche de l'église, mais quelques années plus tard, on décida de transférer sa sépulture au nouveau cimetière où elle se trouve toujours. L'épithaphe est explicite « Ici repose Edouard Leroy, prêtre, curé de Parçay-Meslay pendant 33 ans, décédé le 14 septembre 1867 à l'âge de 60 ans. Il fut plein de foi et d'amour de Dieu, cher à ses paroissiens. Il aima les pauvres jusqu'au-delà de la tombe. » La pierre n'a pas subi les outrages du temps, elle est restée blanche, sans moisissure ni effritement contrairement à ce qu'on découvre habituellement. Constat étonnant, pas de croix ou de symbole religieux, seul motif, deux fémurs croisés recouvrant un sablier ailé...

Edouard Leroy était né à Tours le 25 juillet 1807 d'un père menuisier déjà âgé, cinquante-quatre ans. Cette tombe reçut les dépouilles d'autres curés de Parçay dont celle de François Louis Petit (1737-1811) puis ultérieurement celle de l'abbé Georges (1900-1983).<sup>250</sup>

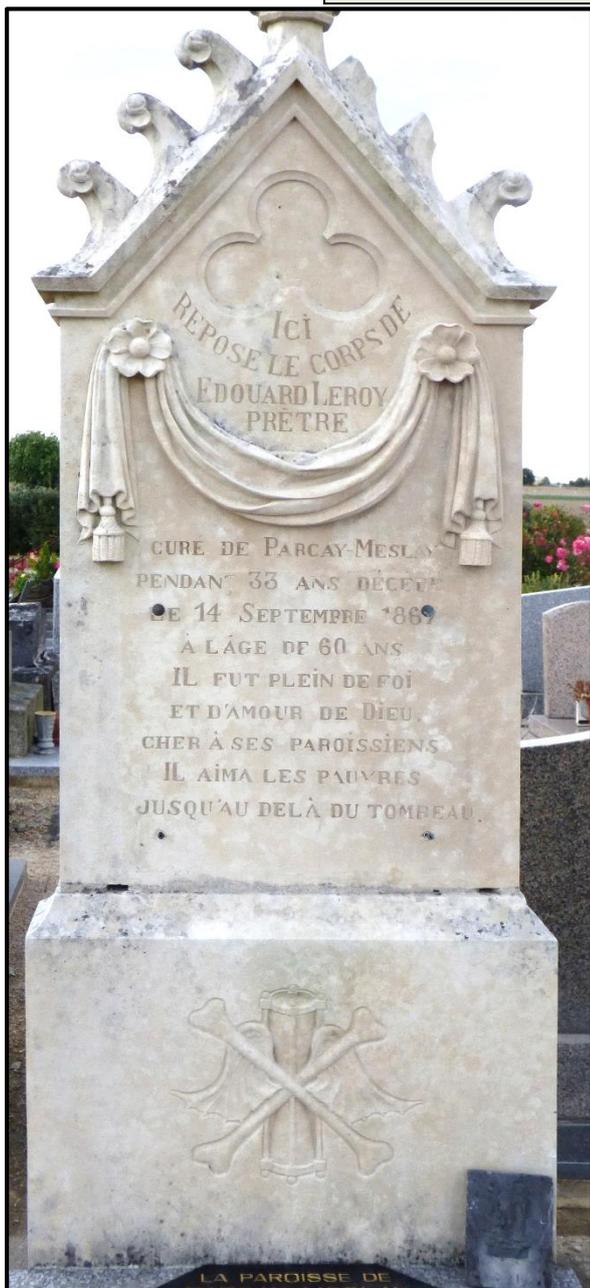


Figure 368. Tombe de l'abbé Leroy au cimetière de Parçay-Meslay

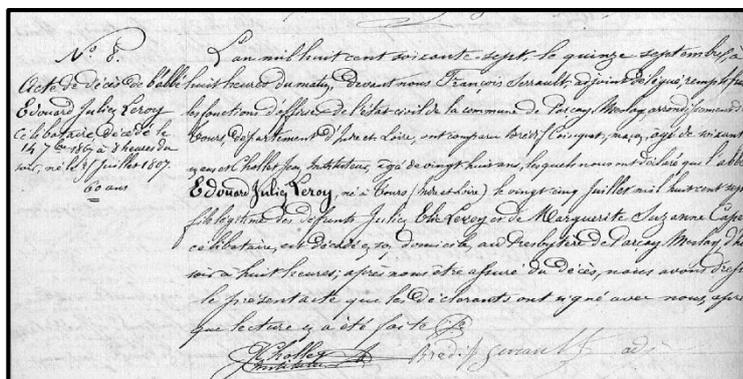


Figure 369. Copie du registre d'état civil enregistrant le décès de l'abbé Leroy

<sup>250</sup> En réalité la tombe concernée porte le nom de l'Abbé Georges, mais, en réalité, son corps repose dans une autre sépulture du cimetière.

Suite de l'article

« Par respect pour ce prêtre vénéré, la réunion eut lieu chez Sylvain Gillet aux Locquets.



Figure 370. Maison de Sylvain Gillet qui réunit les membres fondateurs le 21 sept. 1867 (aujourd'hui maison Michel Deniau)

Ils étaient dix en tout, c'était peu mais ils avaient tous foi dans l'avenir, et la volonté d'arriver coûte que coûte. En voici la liste et la répartition comme instrumentistes :

- Directeur Brédif Désiré ; piston
- Léguillé Hubert ; bugles
- Proust Jean ; clarinette
- Besnard Alexis ; clarinette
- Bardet Alexandre ; petite flûte
- Duchamp Anastase ; baryton
- Proust Clément ; trombone
- Gillet Sylvain ; basse
- Reverdy Pierre ; basse
- Pinon Jean ; basse

La société était donc constituée.

La grosse question était alors de se procurer les instruments ; il fallait en acheter, mais l'avis général n'était que d'acheter des instruments en ut, afin, disait-on que les répétitions en soient facilitées. Erreur !

Ce fut Mr Ponti, Châtelain, à Parçay et ancien commissaire<sup>251</sup>, qui se chargea de les procurer à un prix avantageux par l'intermédiaire de la maison Thibouville-Lamy. ... »

A suivre

## Monsieur Ponti qui êtes-vous ?

Peu d'informations nous sont parvenues de ce personnage, qui pourtant semble intervenir dans la commune de Parçay. On ne trouve, dans les listes de recensement que l'enregistrement de son épouse, Angéline Marie Louise Mazet et sa fille Angeline Ponti ainsi que deux cousines du même âge que la jeune fille de la maison (Léontine Mille, 22 ans et Doretz Ponty, 19 ans) ; la famille est manifestement aisée puisqu'elle

<sup>251</sup> Etrange information, Mr Ponti est en réalité propriétaire d'une quincaillerie à Paris

dispose à demeure, d'une couturière, une domestique et un jardinier. La seule manifestation encore visible, est d'avoir fait graver son nom au fronton de la grange construite au Nord du logis démontrant que ce bâtiment fut réalisé à sa demande.



Figure 372. La société Thibouville-Lamy existe toujours, mais sous un autre nom. Ci-dessus un extrait de son catalogue de 1912.



Figure 371. La grange située au Nord du logis seigneurial garde la signature de M. Ponti.

L'acte d'achat du logis seigneurial de Parçay est plus explicite. Mr Ponti, Eustorgio<sup>252</sup> de son prénom tient un commerce de quincaillerie à Paris au 24 rue de ...Meslay. Il est associé avec deux personnes du même nom, Louis et Marc Ponti ; peut-être ses frères dont les filles sont citées dans le recensement de 1846. Il est probable que le fait d'habiter rue de Meslay à Paris et le choix d'acquérir une propriété à Parçay-Meslay ne sont pas dus au hasard, mais est l'aboutissement d'une décision bien réfléchie. On peut imaginer le cheminement intellectuel menant à cette décision. En contre partie, le fait de tenir un commerce à Paris intéressait la Société Musicale naissante ; quelqu'un pouvait servir d'intermédiaire avec un fournisseur d'instrument situé dans la capitale. Pour qu'on se souvienne du nom « Ponti » il fallait que son intervention ait vraiment été appréciée... !

Figure 373. Parallèle au Bd Saint Martin, la rue de Meslay, à Paris est située dans le quartier du Temple, au voisinage de la place de la République. La rue est prolongée vers le Sud-Est au-delà de la rue du Temple par la rue Béranger, et vers l'ouest au-delà de la rue Saint-Martin par la rue Sainte-Apolline. On trouve aujourd'hui dans la rue une concentration de boutiques de chaussures. Elle tient son nom du propriétaire riverain, Rouillé de Meslay. (N'a pas de connexion avec notre Meslay)



<sup>252</sup> Prénom sans correspondant en français. Ponti est un nom du Nord de l'Italie et la **basilique Sant'Eustorgio**, est une basilique de Milan. Elle fut pendant de nombreuses années un important centre de pèlerinage, sur les chemins de Rome et de la Terre Sainte, car abritant les reliques des trois rois mages.

## La plus vieille photo de la Société Musicale: 1878



Figure 374. Photo, propriété de Germain Gautier ; elle contient les pères fondateurs de la Société Musicale de Parçay

Cette photo porte la date de 1878, donc onze ans après la création de la Société : cette date est tout à fait crédible car elle est signée d'Antoine Pagliacci, qui fut effectivement photographe à Tours (41 rue des Récollets) de 1869 à 1889. Il était originaire de Nami (Italie) et s'installe à Tours en Avril 1869 après avoir été photographe à Millau (Aveyron) et Périgueux (Dordogne). Vers 1876, il transfère son atelier au 26 rue des Récollets, adresse que porte la photo ci-dessus. En Aout 1889, après avoir sollicité une licence pour un débit de vin, il quitte Tours pour la Mayenne.<sup>253</sup>

Malheureusement ce tirage n'est pas d'une qualité suffisante pour identifier les musiciens, cependant on peut supposer qu'on y trouve les fondateurs de la Société Musicale, et que le personnage, au centre, avec les mains appuyées sur ses genoux est le directeur de cette époque : Désiré Brédif. D'autre part la date de 1878 indiquée, est une date clé dans l'histoire de la Société, en effet 1878 vit le « *Grand Festival de Parçay-Meslay* » (voir article qui suit), et cette photo fut probablement prise pour marquer cet événement.

Le bâtiment à l'arrière des musiciens est l'Orangerie de Mr Ponti, partie du jardin d'agrément du Château de Parçay ou Logis Seigneurial, construction existante encore aujourd'hui et appelée Maison de Mr Pion.

*Suite :*

*« Mais l'inconvénient imprévu était qu'une partie seulement de ces instruments se fabriquait en ut. Il fallut donc déjà commencer des transformations, et, peu après, en changer une partie. Par conséquent débuts très honorables et peu encourageants, mais vaincus par la bonne volonté, comme on va le voir.*

**Premier concours ;Loches, 17 juillet 1870**

- (deux jours avant la déclaration de guerre à la Prusse)

<sup>253</sup> Informations extraites du document « du Daguerrotypage à l'argentique ; répertoire des photographes en Indre et Loire » (1839-1939) par Hervé Lestang

- Dépenses 162 francs (voitures et nourritures)
- Récompenses ; deux médailles d'argent

**Deuxième concours :** Vendôme. Juin 1873

**Troisième concours ;** Tours 1873

**Quatrième concours ;** Chateauroux 1874

**Cinquième concours ;** Les Sables-d'Olonne 1875

**Sixième concours ;** Angers 1877

En 1878, **Grand Festival de Parçay**, qui fut un grand succès pour la Société, dont l'activité n'échappe à personne. Enfin en 1879 concours à Bourges.

De 1880 à 1891, la Société ne prit part à aucun concours, mais à plusieurs festivals dont nous ne pouvons donner aucun détail précis, car les archives correspondant à cette période ont été détruites dans un incendie dont il est fait mention plus loin.

En 1892, concours à Tours, 1896 à Langeais, 1902 grand festival à Tours au profit des sinistrés de la Martinique ; 1903 à Saumur ; 1908 à Rennes avec excursion au Mont-Saint-Michel.

1911, concours à Tours ; 1913, Festival de Saint-Malo ; 1914, fête musicale, quartier du Grand-Marché, à Tours.

Puis la grande guerre éclata, et, au point de vue historique de la Société, il nous reste, entre autre, un triste souvenir ; en 1916, un incendie détruisit notre bannière ainsi que toutes les récompenses obtenues et une partie des archives contenues dans le même meuble.

En 1919, Victor Reverdy, le doyen de la Société, en l'absence du Chef, réorganisa la Société et dès 1920 elle pouvait assurer le service pour les fêtes locales.



Figure 375. Reverdy Pierre, né en 1841 participa à la création de la Société Musicale (source Germain Gautier). Son fils « Victor » réorganisa la Société Musicale en 1919.

En 1920. Petite manifestation pour la Saint-Cécile, mais en 1921, grande fête comme dans le passé, avec une grand'messe en musique et un banquet de quatre-vingt couverts.

Après cette date les élèves affluent, et en 1926 on prenait part au Concours de Vienne (Isère), ayant remporté deux premiers prix et un prix ascendant.

En septembre 1927 on fêta magnifiquement le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation. Le matin une Grand'Messe solennelle fut chantée par la Chorale Saint-Cécile de Tours, puis un déjeuner amical réunit joyeusement les deux Sociétés qui l'après midi donnèrent sur la place un beau concert.

En 1930, concours de Nantes, 1934, Eperneau avec excursion aux Champs de Bataille de Verdun et de Champagne. En 1937, visite de l'Exposition<sup>254</sup>, en 1938 grand Festival du Canton de Vouvray, organisé à Parçay-Meslay sous le patronage de la Fédération d'Indre-et-Loire.

Ainsi depuis sa fondation, malgré toutes les difficultés afférentes à toute organisation, la Société a tenu et assuré le service pour donner un peu d'éclat à nos fêtes civiles et religieuses, but pour laquelle elle a été fondée.

Trois chefs seulement ont dirigé la Société ; Messieurs Désiré Brédif, membre fondateur, de 1867 à 1887, Siffleau de 1887 à 1902 Sylvain Pinon depuis 1903. Il est à remarquer que la Société n'a jamais cessé d'exister

<sup>254</sup> L'Exposition universelle de 1937, officiellement Exposition internationale des « Arts et des Techniques appliqués à la Vie moderne », qui se tient à Paris du 25 mai au 25 novembre 1937

de 1867 à 1938<sup>255</sup>, sauf pendant les guerres de 1870 et 1914, comme toutes les autres sociétés elle avait dû interrompre ses répétitions.

La plupart des documents qui ont servi à la rédaction de cet historique ont été fournis par Messieurs Reverdy Pierre et Proust Jean, membres fondateurs et Mr Sylvain Pinon, le dévoué directeur actuel. »



Figure 376. 1874 concours de Châteauroux

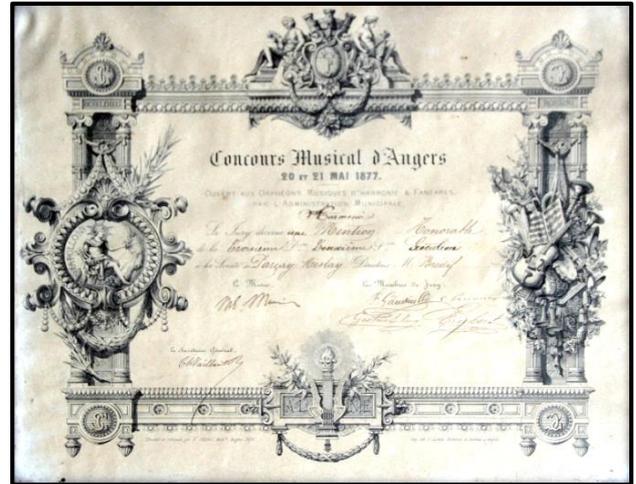


Figure 379. 1877 concours d'Angers



Figure 378. 1926 Tours

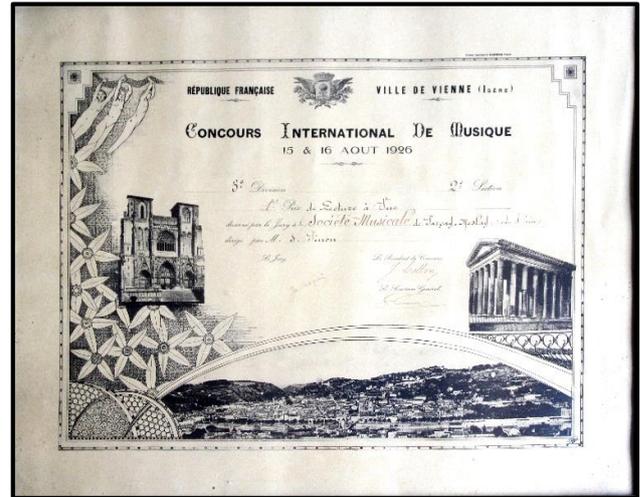


Figure 377. 1926 Vienne (Isère)

## Les directeurs de la Société Musicale de Parçay

### Désiré Brédif de 1867-1886.

Membre fondateur, il fut le premier Directeur de la Société Musicale. Il le restera presque 20 ans, son départ fut la conséquence de « *disputes villageoises* » que nous compte Christophe Meunier dans son ouvrage « *Harmonies et Fanfares Municipales en Indre-et-Loire du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours* » :

« Le fait divers qui se déroule à Parçay-Meslay en 1887 est révélateur de la portée qu'on peut donner au sentiment anticlérical du monde rural vers l'administration de l'époque. En effet le 4 décembre 1886, douze musiciens se réunissent clandestinement. Parmi eux, trois n'appartiennent pas à la musique de

<sup>255</sup> Aujourd'hui on peut dire de 1867 à 2018

Parçay-Meslay. Ils décident de signer un document adressé au maire de la commune.

« Les soussignés, membre de la Société Musicale de Parçay-Meslay, réunis en assemblée extraordinaire et après avoir examiné des faits qui se sont passés dans l'affaire Moreau-Brédif ont décidé qu'ils ne pourraient maintenir à leur tête l'auteur de ces faits. En conséquence ils se voient obliger, à leur grand regret, de le destituer de ses fonctions et de le rayer de la société. »<sup>256</sup>

Mr Brédif, Directeur de la Société Musicale, répond à ce mouvement de contestation, ne lui reprochant aucun grief, par une lettre du 3 février 1887 rappelant qu'il a été mis au ban de la Société Musicale. Le concert de Noël a même été dirigé par un sous-chef.

Qu'en est-il véritablement ?

Il faut aller chercher la vérité dans un compte rendu du juge de paix de Vouvray daté du 11 novembre 1886. Le dénommé Brédif, chef de cette honorable musique, a été surpris dans la cours close de Mr Henri Moreau, membre honoraire de la Société, et y a tué une poule. Il a été condamné à dix francs d'amende. Il s'est ensuite présenté à la répétition dans un état d'ébriété manifeste.<sup>257</sup>

Il est à signaler la ténacité des musiciens qui après avoir réclamé sans succès à Mr Brédif, la clé de la salle de répétition au nom du propriétaire qui la prête à la musique, ont procédé à une effraction de la porte et un changement de serrure. Le 6 janvier, le maire s'insurge de cette prise de pouvoir par les musiciens et invoque le vice de procédure ; le chef d'après le règlement est élu pour dix ans. Il menace la Société de dissolution pour avoir, en dehors de toute assemblée générale régulière, choisit un nouveau chef Mr Siffleau. Mr le Maire envoie ensuite une lettre au préfet pour qu'il mette un terme à cette histoire.

« Le chef de musique [Mr Brédif] n'est pas assez clérical au gré des dirigeants... je pense qu'il serait bon de faire comprendre à ces musiciens qu'ils ne doivent s'occuper que de la musique et que leur chef actuel [Mr Brédif] restera leur chef tant qu'ils n'auront rien de sérieux à lui reprocher... »<sup>258</sup>

Le Maire a essayé de détourner le problème, en argumentant dans des termes qui pourrait trouver un écho à la préfecture ; le fait divers est alors placé sur un niveau politique, soulignant le danger du cléricalisme et de l'endoctrinement missionnaire...

Cette demande de médiation dut échouer car **Jean Baptiste Siffleau** succéda effectivement à Désiré Brédif et gardera le poste du directeur jusqu'en 1902.

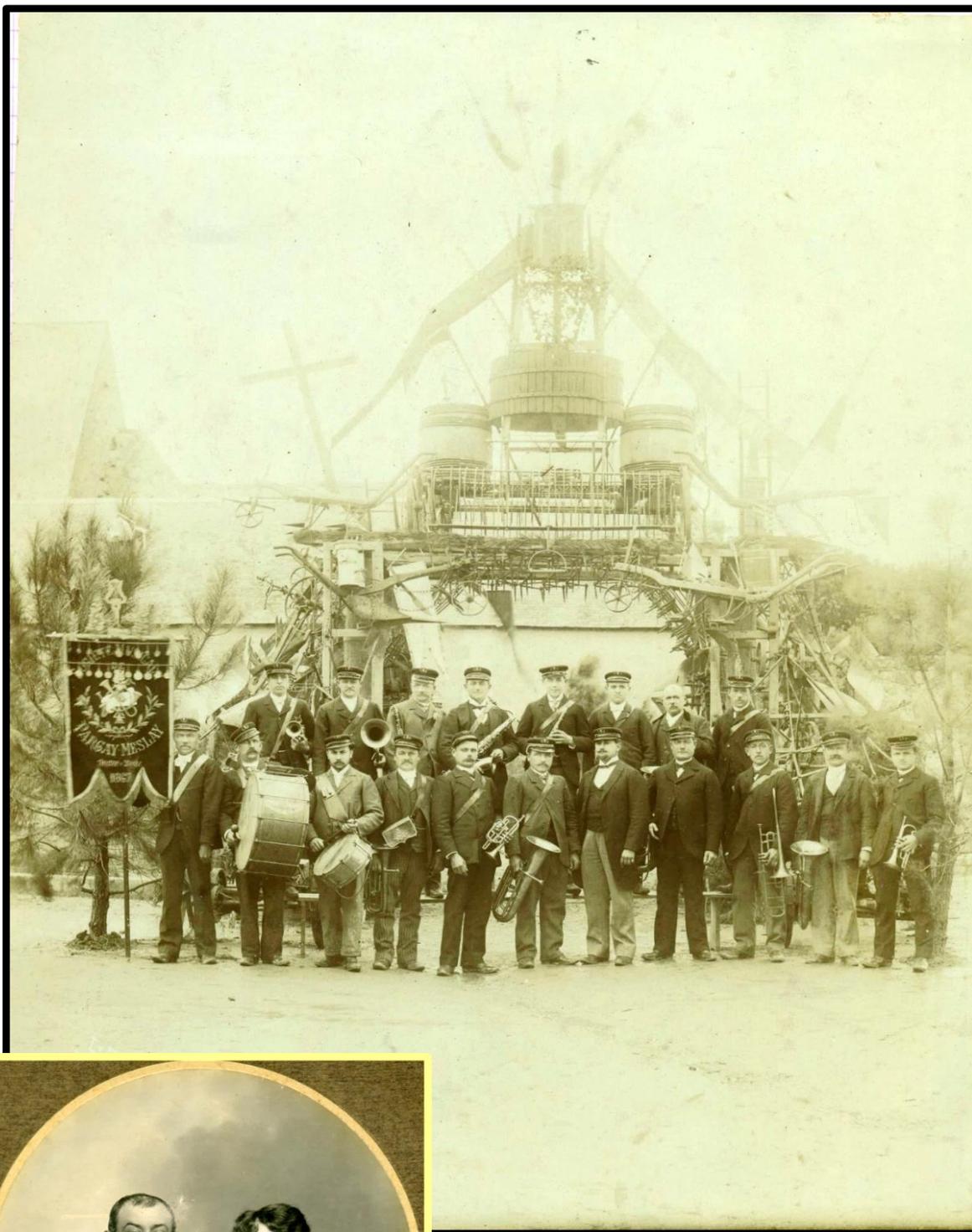
## - Sylvain Pinon 1903-1939

Son remplacement au poste de Directeur, fut aussi, quelque peu agité. Sylvain Pinon était président depuis 36 ans et ne voulait pas quitter la fonction, et cela malgré de nombreuses sollicitations. Par contre il arrivait de plus en plus en retard aux répétitions et en général assez aviné. En 1939, on décida de « passer » en force ; on profita du retard de Sylvain Pinon pour choisir un nouveau directeur, et, lorsqu'il se présenta, bien alcoolisé, on le mit devant le fait accompli ; Marcel Gautier était le nouveau directeur.

<sup>256</sup> Lettre du 4 décembre 1886 des musiciens de Parçay. ADIL 4M275

<sup>257</sup> Lettre du 20 mars 1887 ADIL

<sup>258</sup> Lettre du maire ADIL



*Figure 380. (Ci-dessus) La Société Musicale  
sous la direction de Sylvain Pinon*



*Figure 381. (À gauche) Sylvain Pinon et  
son épouse Eugénie*



Figure 385. Marcel Gautier directeur de 1939 à 1973



Figure 386. De 1973 à 1981 la direction est assurée par Gustave Gilet (premier rang, au centre))



Figure 383. De 1981 à 1998, Directeur Michel Deniau (au centre, premier rang)



Figure 382. Depuis 1998 la Direction est assurée par David Hubert

Figure 384. Casquette et giberne de la Société Musicale portées depuis 1927 par Pierre, dit « Victor » Reverdy. Propriétés G.Gautier



## Les Présidents de la Société Musicale de Parçay

- TULASNE Pierre (né vers 1840 époux d'Angélique Brézard et père de Léon Tulasne)
- TULASNE Léon
- LEFEBVRE Marcel
- LEFEBVRE Pierre 1950-1970
- COSNIER Paul 1970-1874
- GAUTIER Marcel 1973-1976
- CRETENIER Adolphe 1976-1990
- GAUTIER Jacques 1990-2002
- DENIAU Michel 2002-

### Quelques photos de groupe

#### L'école de Musique.



Figure 387. Mr Maurice et ses élèves vers 1990.

Depuis longtemps une grande attention est apportée à la formation de jeunes musiciens, meilleure façon de prérenniser le Société Musicale ; une mention toute particulière est à mettre au crédit de Mr Maurice qui assura la direction de cette école durant de nombreuses années : il donnait les cours de solfège et d'instruments, chaque semaine de la période scolaire, les lundis et jeudis

après-midi dans les locaux du bâtiment de l'école de musique.



Figure 388. 2017 ; 150 ans d'existence mais beaucoup de jeunes !!!

## Une enfant de Parçay, Angela Anderlini

Née en 1969, **Angela Anderlini** débute la trompette à l'âge de 7 ans à Parçay Me-slay...

Elle est l'une des rares femmes trompettistes de notre pays.

Premier prix du CNR de TOURS, puis d'Aubervilliers dans la classe d'André PRESLE.

Après avoir occupé le poste de trompette-solo à l'Orchestre de Rennes, elle a intégré le pupitre de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg en 1993.



Figure 389. Angela Anderlini.



Figure 390 Le 25 Juin 2011, l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg à la Salle Pleyel à Paris. (Photo Jérôme Dorkel). Angela è l'avant dernier rang.

## La Société Musicale dans la vie du bourg.

Depuis sa création la Société Musicale s'associe aux événements marquant la vie de Parçay-Meslay.



Figure 392. La Fête Dieu avec présence de la Société Musicale (source Thérèse Prade)



Figure 391. 8 mai 1945, défilé spontané dans les rues de Parçay derrière la musique. (Photo Jacques Gautier)



Figure 396. Vers 1920 Pierre Reverdy (Victor) à la baguette.



Figure 395. 1927, Pierre Reverdy (Victor) derrière la grosse caisse, Léon Tulasne à sa droite.



Figure 394 concert place de l'église en 1939.



Figure 393. Après la guerre 39/45 kermesse aux Armuseries.



Figure 400. Mariage d'un des membres de la Société en 1969 (Michel Deniau).



Figure 399. 1976, rue de la Pinotière.



Figure 397. Fête du passage à l'an 2000 à la grange de Meslay.



Figure 398. Le 11 novembre 2014, au monument aux Morts.

## Le Chœur d'Acédé



Figure 401. Le Chœur d'Acédé sous la direction de Marion Paillissé en 2016

**Naissance de la Chorale de Parçay-Meslay ; le Chœur d'Acœdé.** Ce fut une naissance d'une part fortuite car non programmée, mais aussi laborieuse, car si les prémisses apparaissent dès 1987, il faudra attendre 1990 pour que cette naissance soit dûment enregistrée et passe sur les fonts baptismaux.



Figure 402 C'est la plus ancienne photo du groupe connue. Le 5 Juillet 1988, lors de la foire au vin de Parçay-Meslay. On y reconnaît :

**premier rang** Marie Jo, Chantal Gaultier, xxx, Lydie Hirou, Hélène Levionnais

**second rang** Jocelyne Gilet, xxx, Jacqueline Gautier, xxx, Geneviève Deniau, Hélène Delfin

**troisième rang** Christian Duflot, Dominique Desjonquères, Bernard Gilbert, Jean-Luc Béatrix, Jacques Gautier.

Tout démarra lors de la préparation de la messe de Noël 1987, il a trente ans.

Quelques intrépides avaient décidé, poussés par Jacques Gautier de participer à l'office de Noël en chantant à la messe de Minuit. Un petit groupe de volontaires avait convenu d'interpréter « *Chantez Noël !* » (Le titre exact étant "*Sur les rives du Cédron*").

Dans la version retenue, le départ se présente sous forme d'un canon ; lors des répétitions, malgré la bonne volonté de chacun, le démarrage du canon n'était pas satisfaisant ; la synchronisation n'était pas correcte, et les choristes improvisés butaient sur ces premières notes. Chacun y va de son conseil, Sylviane Geofroy (aujourd'hui ; Gasnier) donne le sien, il retient l'attention des participants... Voici ce qu'elle rappela quelques années plus tard :

« **On me demande** : « Sylviane, tu ne veux pas essayer de donner les départs des différentes voix ?

- On insiste, j'hésite, on insiste encore plus, et je m'engage à tenter un premier essai. On se met en place pour une ultime tentative, tous sont motivés pour réussir ; pour lancer le canon, j'indique de la main le signal pour chacune des voix. Ce fut un succès, et me voilà propulsée chef de Chœur.

Cette réussite lors des répétitions, se concrétisa par un succès lors de la messe de Noël. Nous voilà tous motivés pour poursuivre notre entreprise

*commune ; nous nous séparâmes bien décider à renouveler l'opération. Des circonstances favorables se présentèrent, six mois plus tard le 5 juillet 1988 : nous avons décidé de nous manifester lors de la foire au Vin de Parçay-Meslay. »*

Depuis cette date, l'activité de la chorale s'est enracinée dans le bourg ; elle présente plusieurs concerts annuels (Noël, Printemps...) et participe à de nombreuses autres manifestations. Forte de plus de 50 chanteurs, plusieurs chefs de chœur assurèrent successivement sa direction :

- Sylviane Gasnier de 1990 à 2001
- Pascale Boquet de 2001 à 2008
- Cécile André de 2008 à 2013
- Marion Paillissé depuis début 2014

## La Banda Soiffée : une autre musique.

En complément de la Musique d'Harmonie, chorale ou même Symphonique, quelques Parcillons ont été attirés vers une expression plus festive ; la Société Musicale, elle-même y est sensible en réveillant chaque 14 juillet les habitants du village, installée sur le plateau arrière d'un camion. On a vu aussi par le passé, quelques-uns se grimer et au son des cuivres, des tambours et cymbales pour mieux exprimer une joie de vivre.



Figure 403. Premier réveil du 14 juillet en 1967 par l'Harmonie de parçay. Utilisation du camion Jarriau.



Figure 404. Photo de 1947. On exprimait musicalement cette joie de vivre ; sur cette photo on peut reconnaître, devant la Salle Saint-Pierre, Yvon Rossignol, Emile Proust, Joseph Deniau, Robert Gilet, Germain Martin, Gustave Gilet, Raymond Gaste, Pierre Gautier. (Photo propriété de Xavier Cretenier)

Dès 1966, un groupe de jeunes monte un orchestre de variété qui, durant plusieurs années, va animer les bals du canton de 9 heures du soir à 3 heures du matin. Ils se font appeler « **les Beckers** ». Dans ce groupe on retrouve, Michel Deniau, Jean-Pierre Gilet, Michel Théliier, Serges Levieuge, Christian Gautier.

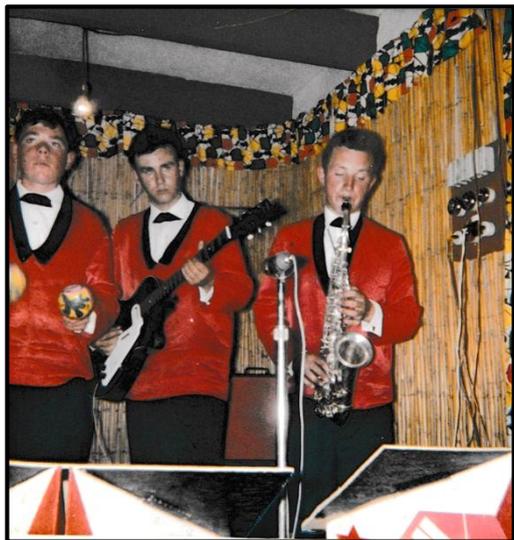


Figure 406. Les Beckers ; Jean-Pierre Gilet, Christian Gautier et Michel Deniau



Figure 405. Les Beckers en septembre 1966. Michel Thellier, Christian gautier, Jean-Pierre Gilet et Michel Deniau

L'idée continua à séduire, car les membres de l'Avionnette ressentent le besoin d'un accompagnement musical lors de leurs activités sportives et pour animer leurs festivités. L'idée jaillit dans l'esprit de quelques-uns ; Henri Gautier raconte ;



Figure 407 Le logo est de Nathalie Dubreuil (née Jarriau) elle a réalisé ce logo directement en peinture sur la peau de la grosse caisse et si l'on regarde bien la tête du footballeur qui est représentée, c'est son frère jumeau qui habite rue des loquets ! (Source Thierry Camain)

« Le 11 juin 1983, nous étions réunis à la Salle St Pierre pour regarder ensemble la finale de la coupe de France, PSG-Nantes, soirée organisée par l'Avionnette. Alors que nous étions à la buvette, Michel Boullier demande à Jean-Louis Villain alors président, ce que l'on pourrait prévoir d'original pour l'accueil des Bretons de Montreuil-le-Gast. L'idée de créer un orchestre festif pour accompagner l'Avionnette dans ces animations fut proposée, idée reprise par nous tous sous forme de pari : "Je vous jure nous le ferons..."  
La Banda allait naître.

L'aventure se concrétisa en 1985, quand neuf copains ressortent leurs instruments de musique pour créer une Banda et commencent à animer les festivités du club sportif dont ils sont membres ; **l'Avionnette de Parçay-Meslay**. D'ailleurs il s'agissait de fêter les 60 ans de l'association, et pour cette circonstance les « Bretons » de Montreuil-le-Gast (pays d'origine de Michel Boullier) sont conviés à participer à l'événement. La fête se déroula le 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> juin 1985. Encore fallait-il trouver un nom pour cette formation ! Certains suggérèrent « la Banda Brutis », mais ce fut la « Banda Soiffée » qui fit l'unanimité.

#### Gardons la mémoire des neuf membres fondateurs

- Christian Gautier (cornet)
- Dominique Levionnais (Baryton)
- Gilles Gautier (Trompette)
- Thierry Camain (casse claire)
- Pierre Gasnier (Alto)
- Jacky Carreau (trombone)
- Henry Gautier (Baryton)
- Jean-Louis Villain (Saxophone)
- Michel Boullier (Grosse caisse)

Dans la foulée de la naissance de la Banda, on créa la « **Troupe de l'Avionnette** » qui permettait de faire participer les épouses : on organisait des spectacles de cabaret et durant 17 ans une représentation annuelle remplit la salle des fêtes de Parçay.



Figure 408 La troupe de l'Avionnette. En plein délire !



Figure 409. La troupe de l'Avionnette !!! et ça continue encore et encore...

« Les premières répétitions de la Banda, se tenaient chez Michel Boullier ; la maison était en plein travaux, mais qu'importe, nous jouions au milieu des gravats ! Répertoire assez varié au départ, mais nous nous étions attachés à y ajouter, quand même, un zeste de Sud-Ouest. Interprétations au feeling, avec des semblants de partitions collées sur des cartons, partitions souvent transposées (à l'oreille) par Christian, calligraphiées au rotring rapidograph par Henri. Dommage, il ne reste pas d'enregistrement de ces débuts héroïques ! On ne commet pas deux fois la même erreur, et 32 ans plus tard, la banda finit par enregistrer un CD. Dans les années 80, le meilleur vecteur de publicité était le bouche-à-oreille, et si la Banda Soiffées commence à se produire à Parçay-Meslay, sa réputation s'étend au reste de la Touraine et bien au-delà.

*Les répétitions et les sorties s'enchaînent à un tel rythme qu'une pause annuelle devint nécessaire pour que ses vaillants musiciens puissent se ressourcer et on prit l'habitude de se réunir une fois par an, dans un cadre champêtre, à l'étang des Caves-Blanches gentiment prêté par Bruno et Jean-Pierre Hélouis.*



**Beaucoup de choses se sont passées depuis 1985, beaucoup de ces moments forts sont mentionnés dans le livre d'or de la Banda :**

- **Rugby U.S.Tours depuis 1986,**
- **Fêtes de l'eau à Chambourg-sur-Indre**
- **Hand-ball à Loudun**
- **Fêtes de la musique à Tours**
- **Week-end festif avec la banda de Biarritz Elgarrekin en 1990**
- **Les fêtes de l'an 2000 à la grange de Meslay**
- **Marchés Gourmands à Chinon**
- **Fêtes de Touraine Primeur à Tours**
- **Jumelage avec « les Dalton's » : banda de Labatut (Landes), en 2006.**
- **Foires aux boudins à Rilly-sur-Vienne**
- **La Plus grandes bodega du Monde, Nuit des bandas à Labatut en 2007.**
- **Fêtes de la Châtaigne à Eguzon**
- **Tournoi des Six Nations à Dublin en 2009 et Londres en 2017**
- **Weekend Feria à Parçay en 2010 pour nos 25 ans et en 2013**

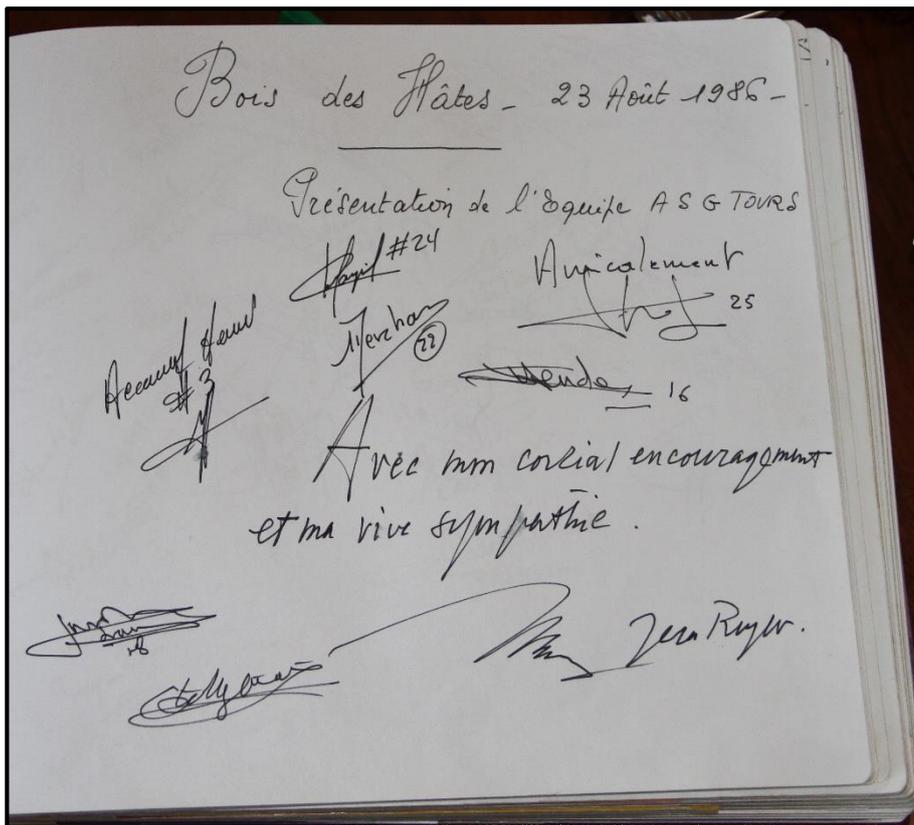


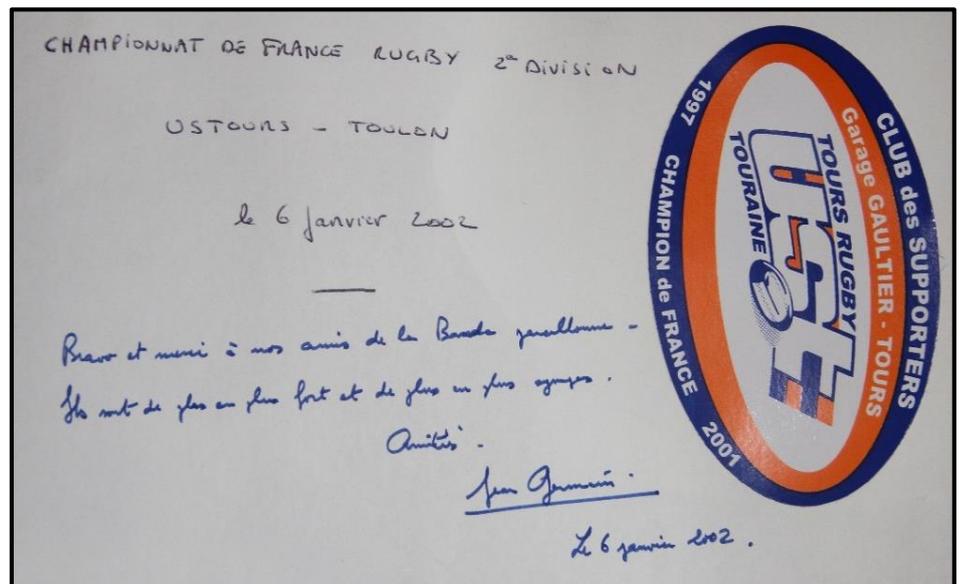
Figure 410. Les premières pages du Livre d'Or, porte les encouragements de Jean Royer, Maire de Tours. Cette page témoigne de l'implication de la Banda dans les équipes sportives tourangelles ; ici « l'Association Sportive de Glace de Tours » donc son équipe de Hockey. En 1986, date de cette signature l'équipe de Hockey de Tours prépare le championnat Nationale 1B, et termina la saison 1986-1987 invaincu ce qui lui permet de remonter directement en Nationale 1A.

L'équipe porta les surnoms de **Mammouths de Tours** (nommage de l'hypermarché Mammouth appartenant au groupe Docks de France dont le siège social était Tours), puis celui des **Diabes noirs de Tours**.

Figure 411. En 2002, félicitation de Jean Germain, maire de Tours adressée à la Banda sur son livre d'or, lors du match de rugby de l'**US-Tours** contre...le **RCToulon**, alors en seconde division... !



Figure 412 Christian Gautier



« Pendant presque trois décennies la direction « artistique » de la Banda Soiffées fut assurée par Christian Gautier gérant avec constance et ténacité répétitions et sorties ; sous sa houlette la Banda a vu bien du pays ! Et puis après toutes ces années de campagnes, Christian a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée, et a passé le flambeau à Laure Chevereau. Au fil des ans la Banda est passée de 9 à 32 musiciens et musiciennes dont plus d'un tiers jouent également dans des harmonies »...



Figure 413. Les débuts de la banda ; sa première prestation



Figure 414 la Banda devant le Café de la Place qui fut longtemps son siège et où Alain et Sylvie Guilbert les choyaient comme des rois



Figure 415. Le béret des débuts (avec l'écusson de l'APM bien sûr)



Figure 416. La Banda à la Guinguette de Rochecorbon pour ses 20 ans



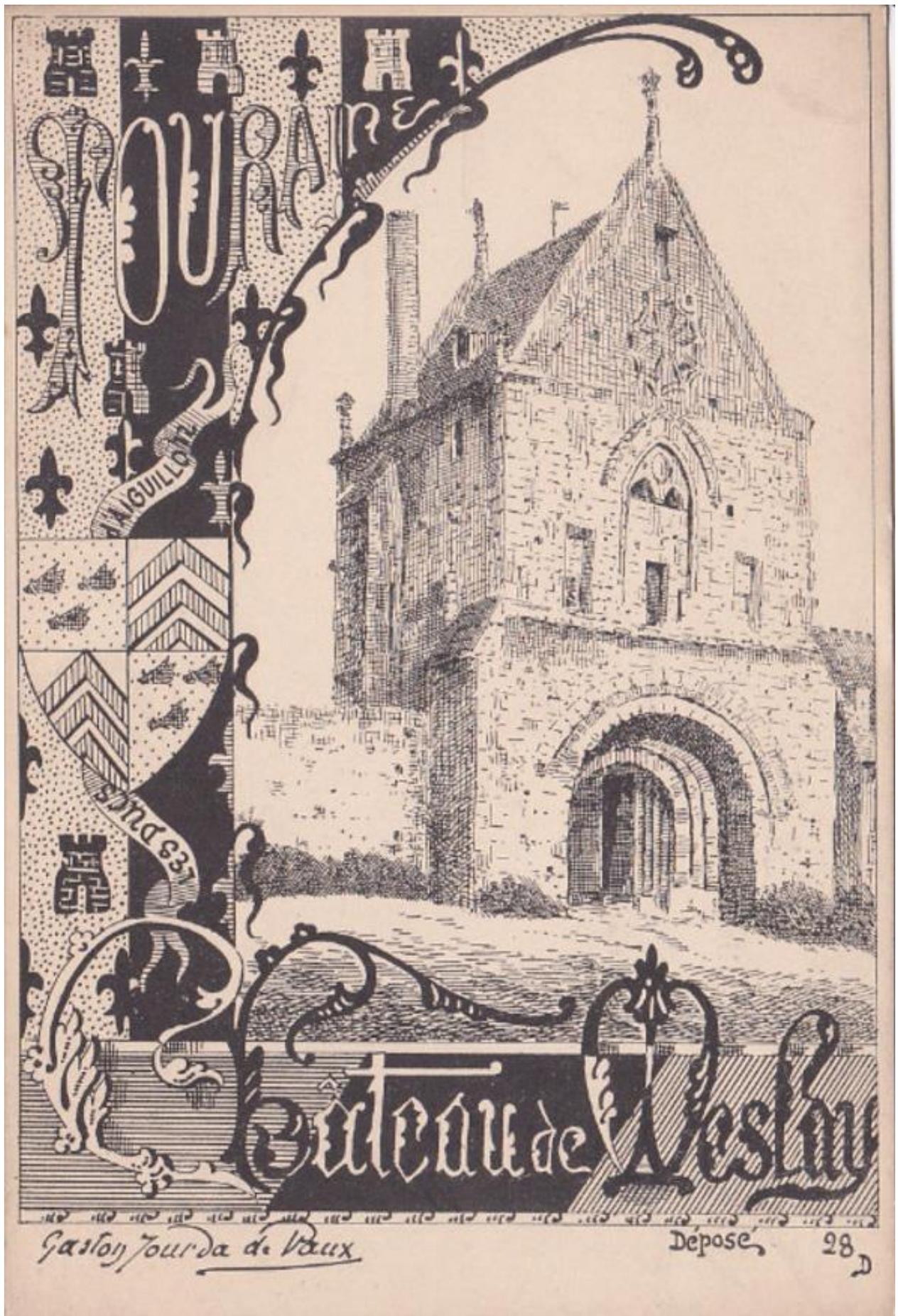
Figure 418. Chinon, participation au Marché Gourmand.



Figure 417. Courses de vachettes landaises, organisées par la Banda dans le parc de Grand'Maison le 11 juin 2010.



Figure 419. 2017 marqua le 1700<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de St Martin : la ville de Tours, fit déposer la Statue de la basilique pour cause de restauration ; ce fut l'occasion de festivités...



Gaston Jourda de Vaux

Depose 28

# Chapitre XVIII

## Chroniques d'un Parçay-Meslay d'autrefois.

### Introduction.

La recherche de documents anciens, et les multiples discussions avec Germain Gautier m'ont fait découvrir les « carnets de notes » de ces ancêtres. L'auteur en est « Victor Reverdi », mais j'ai vite déchanté constatant que, cherchant à l'identifier, il semblait n'avoir jamais existé : aucune trace de cet individu dans les registres d'état civil ; de plus il aurait épousé une dénommée Julie Pinon, et de même pas de trace de ce personnage. Si les noms de Reverdy et Pinon se retrouvent continuellement, mais, pas de Victor Reverdy épousant Julie Pinon. Mais qui sont donc, ces individus qui peuplent l'histoire de Parçay et qu'on ne retrouve pas ? J'ai fini par comprendre ; il suffit de regarder l'arbre généalogique ci-après :

Cet arbre remonte jusqu'au milieu du 17<sup>e</sup> siècle, et on constate :

- Que tout se passe à Parçay-Meslay : on se marie entre Parçillons : il ne faut pas disperser les terres !

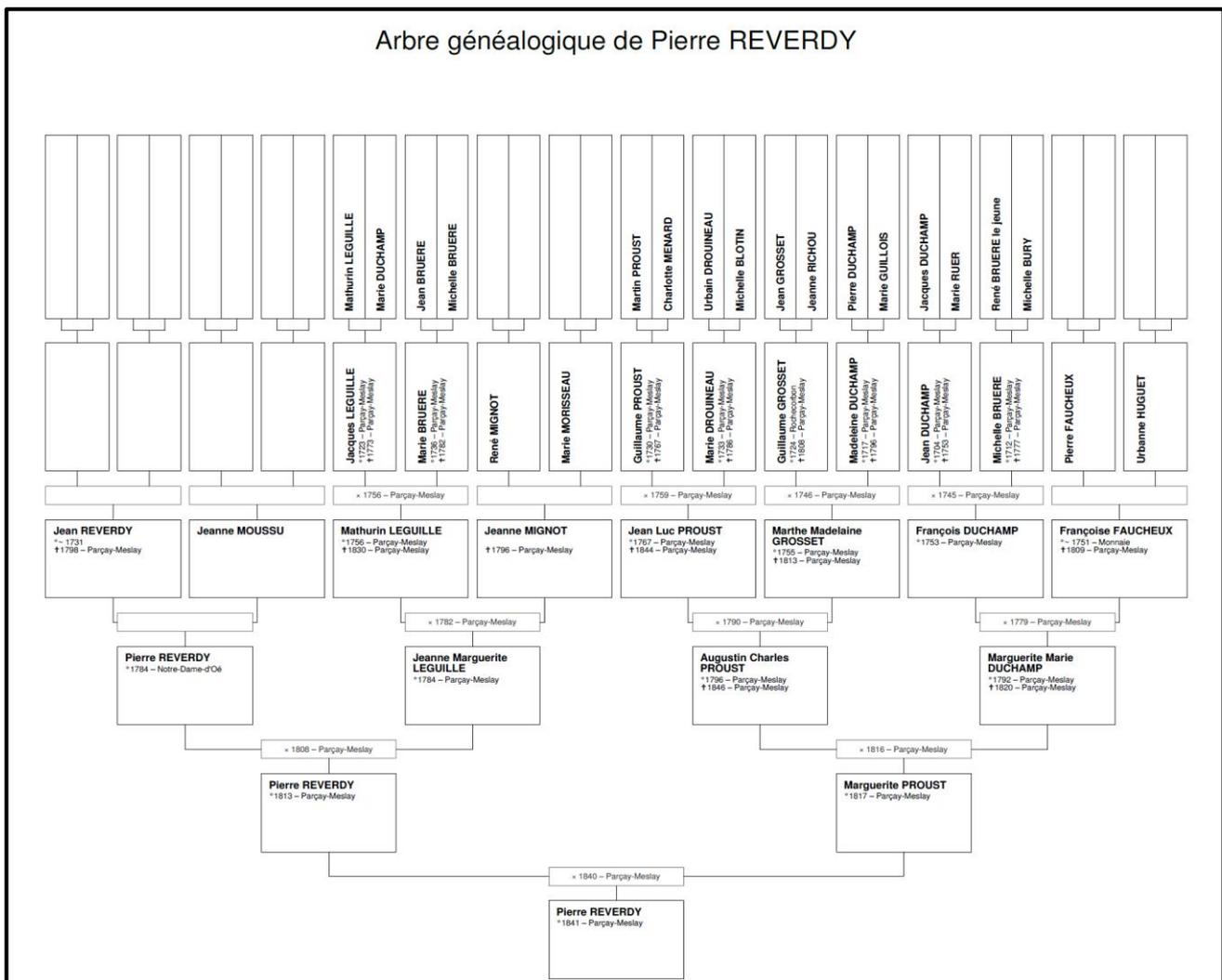


Figure 420. Extrait de l'arbre généalogique de Pierre Reverdy père de Pierre Reverdi, dit « Victor » son examen permet de comprendre les difficultés d'identifier par le prénom ; ici tout le monde s'appelle Pierre !



Figure 422. Photo prise vers 1900 de Pierre Reverdy (né en 1813) époux de Marguerite Proust (née en 1817). On retrouve souvent de Pierre dans l'histoire de Parçay-Meslay ; il est de ceux qui vont acheter en 1834 des terres après la Mort du Baron Chicoyneau de Lavalette. Noter les sabots que fabriquait René Rousseau, résidant la maison de Mr et Mme Camain. (Source photo G.Gautier)



Figure 421. Photo prise vers 1900 de Pierre Reverdy (né en 1841), fils du couple de la photo voisine. Son épouse Marie Duchamp (née vers 1845). Ce sont les parents dudit « Victor ». Ce Pierre Reverdy est important dans l'histoire de Parçay-Meslay car il est un des pères fondateurs de la Société Musicale de Parçay-Meslay. Son fils Pierre (Victor) en sera un des membres éminents ; il en tiendra même la baguette de la Société musicale ! (source photo G.Gautier)

• Les noms inscrits, nous sont pour beaucoup

familiers et sont toujours présents parmi nous.

- On constate qu'on s'appelle « Pierre Reverdy » de père en fils, on pourrait dire de « Pierre en fils ». Le dernier de cette liste (né en 1841) va épouser Marie Duchamp et de cette union naîtra le 22 juillet 1865 un fils qu'on appellera... **Pierre Reverdy**. On peut comprendre que parmi tant de « Pierre » on donne, à côté du « nom d'état civil », un nom d'usage différent : « Victor » dans le cas présent. Cela pose problème, en particulier pour les actes notariés, car on peut faire facilement des confusions de personnages. Ce constat est permanent ; notre Victor va se marier en 1892 avec Silvine Pinon ; or la mère de Silvine Pinon se prénomme aussi Silvine... donc pour la différencier on l'appelle « Julie ». De quoi s'y perdre...
- Le contenu du carnet est riche d'informations sur la vie au bourg mais aussi sur des événements d'importance que ce soit les récoltes, les notables, la météo... Sont reproduits dans ce qui suit les écrits commentant la période de fin 1892 à 1895. La richesse du texte ne porte pas uniquement sur la description du mariage de 1892, où le point d'orgue est le banquet de deux jours (il n'est pas fait mention du passage en mairie ou à l'église). Mais les observations sur la vie agricole avec ses moments fastes (fabuleuses vendanges de 1893), mais aussi les catastrophes (gel, grêle...) tout cela, avec une certaine sérénité, sans emphase ni catastrophisme. Mais la vie des champs ne fait pas oublier la vie de la commune : on assiste au décès du maire, son inhumation, la mort de son épouse trois jours plus tard (il semble qu'il y ait localement une épidémie ; si on ne meurt pas on est malade...), l'élection de son successeur. On est à l'écoute des élections des députés, les changements de Président de la République... Un vrai retour dans la vie du bourg vers 1890.

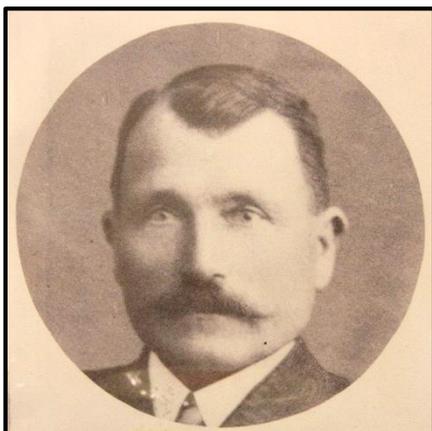


Figure 423. Pierre Reverdy, fils de Pierre Reverdy, petit fils de Pierre Reverdy : pour le différencier on le surnommait « Victor ». C'est lui qui nous a laissé ses carnets.



Figure 424. Silvine Pinon, épouse Pierre (Victor) Reverdy, sa mère se prénomme aussi Silvine : pour la différencier on la surnomme « Julie »

« Pour conserver plus précisément la date de notre union j'ai écrit ces quelques lignes.

Nous nous sommes mariés le mardi 1<sup>er</sup> novembre 1892, le lendemain de Germain Pinon et Aimée Dansault.

Le jour de ces deux noces il a fait un temps magnifique, un temps clair toute la journée et la nuit un temps magnifique, le mercredi soir seulement quelques gouttes d'eau sont tombées au moment où le monde se disposait à s'en aller. A la suite de ce temps-là il a fait du brouillard pendant au moins quinze jours sans cesser.

La noce se composait de 120 personnes dont quarante jeunesses. Tant amis que parents qui tous ont mis un entrain admirable pendant ces deux jours, à table d'abord où les repas servis admirablement par Quenault, cuisinier à Chançay, dans cette cave où deux rangs de tables avaient été bien et superbement éclairés par les soins de Mr Beauvais, présent avec un superbe coup d'œil, rehaussé par la bonne harmonie qui n'a cessé de régner durant ces deux jours entre les convives qui ont été égayés par de nombreuses chansons comiques et autres ; de même pour le bal le plus grand entrain aussi a régné. Le mardi on dansait encore à deux heures du matin et le lendemain encore à dix heures du soir.

En somme tout le monde s'est retiré avec une bonne impression de ces deux jours. La semaine de devant c'est à dire le 8 avait lieu le mariage de Javelle avec Angèle Moreau à laquelle nous n'avons pas pu assister pour cause d'indisposition ; la noce avait lieu au Coudray et le bal chez Bruère.

Le 20 du présent mois, la mère Besnard s'est noyée dans la fosse d'Antoine Fiou, près de chez eux.

La semaine suivante la naissance d'un garçon à Lambert

Le vendredi 2 décembre avait lieu de décès de notre tante à Vernou

Le 19 décembre mort de ma tante Thomas à l'âge de 70 ans, le service a eu lieu le lundi 16 janvier à 10 heures du matin.

Le dimanche 25, jour de Noël, départ de mon père pour Paris, rentré le 30.

Le lendemain visite d'un de mes camarades du 77<sup>e</sup> (Marchais)

Le 24, départ de ma cousine Marie D. pour le couvent.

#### **Année 1893**

**Mars.** Mois excessivement mauvais dès le début, mais à partir du 10 il fait un temps relativement beau : nous avons fini de tailler le 15 et commencé l'avoine vers ces jours-là dans de très bonnes conditions, à tort disait-on que l'on ne pourrait pas en faire dans ce mois-ci, pendant ces quelques semaines de mauvais temps qu'il faisait (fin février et commencement mars). Dimanche 19 mars nous

avons acheté la pièce de vigne à Bernard Percy devant la Racauderie, il me reste à payer à Ber-  
gouneau la vis de mon sécateur.

**Le 22** nous avons livré la vache (caille) à Mr Vallée de Saint-Antoine



Figure 425. En 1935 les usages vestimentaires perdurent ; on retrouve la coiffe de Silvine Pinon de la page précédente.

#### **Avril.**

**Le 2** nous avons acheté une vache à Maillé.

**Le 9**, mort de François Duchamp (le fou).

**Le 11**, mariage du fils du sacristain avec une cuisinière de Loches.

- Pendant deux mois il n'est pas tombé une goutte d'eau jusqu'au 27 au soir qu'il est venu une nuée d'orage.
- Il a été observé durant ces deux mois des choses d'une précocité extraordinaire :
  - o de la fleur de vigne dans les treilles le 22.
  - o De même que les guignes<sup>259</sup> mûres le 25.
  - o Les trèfles incarnats prêt à couper dans maints endroits.
  - o Les blés, eux, dans beaucoup d'endroits, si la pluie ne continue pas, vont périr.
- Nous avons été à Saumur tous les deux les 15, 16 et 17 ; ce jour nous avons acheté un lit de plume, de même un médaillon à ma montre.
- Il est très rare de voir autant de lames<sup>260</sup> que cette année dans les vignes, les bourgeons ont à la fin du mois, dans certains endroits, jusqu'à 50 à 60 cm

#### **Mai**<sup>261</sup>

**Le 1<sup>er</sup>**, mort de notre tante Jean Pinon à l'âge de 73 ans<sup>262</sup>

**Le 3**, mort de notre tante Pierre Duchamp<sup>263</sup>

<sup>259</sup> Cerises

<sup>260</sup> « Lame » = grappe de raisins qui commence à se former

<sup>261</sup> Le mois de mai 1893 semble être la victime d'une épidémie ; beaucoup de malades et de morts en peu de temps,

<sup>262</sup> Etonnant on appelle la tante du nom de son mari

<sup>263</sup> Idem

**Le 5.** Mort de François Serrault (Maire de Parçay). Presque tous les électeurs de Parçay, y compris beaucoup de monde des environs ont conduit jusqu'à sa dernière demeure cet excellent homme.<sup>264</sup>

**Le 7,** enterrement à Chanceaux du fils à feu Baptiste Duchamp, jour de l'assemblée de Parçay. Triste assemblée pour nous : presque tout le monde malade, ma femme, ma belle-sœur, ma belle-mère et ma mère l'étaient toutes à la fois.

**Le 7,** mort de la mère Serrault Bordier (femme du maire).<sup>265</sup>

**Le 14,** mort de la mère Laurent Moreau.

Continuation de la sécheresse : dans les jours de Pentecôte (21) nous avons eu une trempe de 3 à 4 pouces<sup>266</sup> qui a fait grand bien pour labourer les friches et les vignes ; à partir de ce moment il n'est plus tombé une goutte d'eau jusqu'à la fin du mois de sorte que le 9 juin, moment où j'écris ces lignes les récoltes sèchent debout. Les vignes sont belles mais les lames<sup>267</sup> se sont éclaircies de grains, faute de sève dans la terre. Mais malgré cela le verjus<sup>268</sup> est gros dans des endroits comme de la vesce. Jamais on n'a vu une [telle] multitude de grappes sur chaque cep, et d'aucunes mesurent jusqu'à 26 à 27 cm en fleurissant.

Continuation de la sécheresse jusqu'au 22 juin : au moment où j'écris ces lignes il commence à tomber quelques grains d'eau. Les seigles sont rentrés et les blés bientôt bons à couper. Il y a des raisins de tournés dans les treilles à Vouvray et à Rochecorbon.

**Dimanche 18 juin,** avait lieu une élection complémentaire au conseil municipal en raison du décès de Mr Serrault-Bordier, maire ; il y avait deux concurrents : Mr Serrault-Bordier Fils et Mr Boutard Denis ; Mr Serrault Bordier a obtenu et a été élu par 111 voix contre 57 données à Mr Boutard Denis sur 171 votants...

**Le 2 Juillet,** nomination du maire (8 voix contre 2 à Mr Tulasne, 1 à Bruère...)

**Le 9,** nos blés étaient presque tous fauchés, il n'y avait presque plus rien et beaucoup d'égrenés.

**Le 23 juillet** ai payé ma place de l'église à J.Proust.<sup>269</sup>

**6 Aout,** voyage à Paris, nous deux, mon père et mon beau-père.

**15 Aout,** chaleur intense, le thermomètre est monté jusqu'à 40° à l'ombre.

**20 aout :** Élections législatives. Trois candidats [dans notre circonscription], il y a ballottage entre Mr Moisant (7807 voix), Mr Thiphaine (7861 voix)<sup>270</sup> et Mr Martinet (5094 voix).

- Dans la 1ere circonscription de Tours Mr Drake de Castillo obtient 8836 voix contre Du Saussay, Letertre, Bidault et Rétif
- Arrondissement de Chinon Mr Leffet est élu
- Arrondissement de Loches, Mr Wilson<sup>271</sup> est élu.

**23 aout,** nous avons battus à la machine 54 hectolitres de blé et 48 d'avoine. Le mois est aussi sec que les précédents ; dans beaucoup d'endroits la vendange est totalement brulée. Les vendanges ont commencé le 20 pour certains...

**Le 28** nous avons commencé la vendange ; beaucoup ici ont fait du vin nouveau pour la St Barthélémy<sup>272</sup> entre autres le père Fardeau. Dans beaucoup de vignes rouges, les raisins sont complètement secs et d'autres cuits naturellement : en sommes on les a vus quelques fois mieux réussis. Les vignes

<sup>264</sup> Voir chapitre sur le cimetière de parçay

<sup>265</sup> Elle meurt deux jours après son mari

<sup>266</sup> 8 à 10 cm : il faut comprendre que la terre a été mouillée sur une épaisseur de 10 cm

<sup>267</sup> « Lame » : grappe de raisin qui commence à se former

<sup>268</sup> Verjus : raisins verts

<sup>269</sup> Curé de parçay

<sup>270</sup> Mr Thiphaine sera élu au second tour

<sup>271</sup> Daniel Wilson, né le 6 mars 1840 à Paris et mort le 13 février 1919 à Loches, est un homme politique français. Il est resté célèbre pour son implication dans le scandale des décorations, qui amène son beau-père, le président de la République française Jules Grévy à démissionner en 1887.

<sup>272</sup> La St Barthélémy est le 24 aout.

blanches sont dans un meilleur aspect ; les raisins dans certains endroits sont couleur d'or, ils ont moins souffert que les rouges.

Continuation de la sécheresse : plus d'eau nulle part. Tout le monde va au ruisseau pour avoir de l'eau pour leur maison. Nous avons fait monter un pressoir, en place de celui à mon grand-père Duchamp.



**29 août.** Rendement considérable dans la vendange ; où on croyait un quart, il y en avait trois. Dans plusieurs pièces presque un quart à la chaînée, la Malpogne autour de 7 pièces, la pièce à Bardet 5 ; les 15 chaînées de la Billardière près de 7, enfin pour mon beau-père à Frasne il y en avait encore plus. Nous avons rempli chez mon père 5 cuves, deux fois la nôtre dans la cuve en haut, une dans la cave à Panvert et celle au père Mallet et X poinçons qui cuvent : ce qu'il y a d'extraordinaire c'est que personne ne s'y attendait, du moins en [tel volume], vue la trop grande sécheresse. A la st Barthélémy le cercle ne valait que 32 sous la roille et trois semaines plus tard les poinçons neufs valaient 16 et 18 frs, beaucoup de personnes n'avaient point de fûts ; rien ne faisait prévoir une récolte pareille car au moment où j'écris (10 septembre) il y a 6 mois que la terre n'a trempé, pas même [sur une épaisseur] de 2 pouces.

Aussi quand on a commencé à vendanger, a-t-on été surpris du rendement de quantité, car la quantité en rouge n'était pas supérieure.

**Septembre.** Nous avons fini la vendange de rouge le 15 septembre ; toujours le même temps, pas une goutte d'eau jusqu'à ce moment ci. La vendange rouge, dans certains endroits a perdu, mais dans d'autres elle a gagné en qualité.

Le vin sera de très bonne qualité malgré la grande quantité. Nous en avons chez mon père 65 pièces. La pluie est venue à la st Matthieu, peut-être trois pouces de trempe. Jusqu'au 29 il n'est pas retombé d'eau.

**Octobre.** Dans les premiers jours du mois d'octobre, il est tombé de l'eau, pas mal, si bien que beaucoup de monde se sont mis à faire le blé craignant le même temps que l'an dernier, l'on a commencé à vendanger le blanc le 9 ; par un temps magnifique, le 10 et le 11 également mais le 12 il a tombé de l'eau à verse au soir qui a gâté la vendange dans certains endroits si bien qu'elle a tourné dans trois

jours de temps. Les premiers jours de la semaine suivante il y avait beaucoup de perte, en somme vendanges admirablement réussies et comme au rouge quantité et qualité : nous en avons fait 28 pièces de sorte que cela fait en tout 93 pièces.



*Atelier de Tonnellerie en Touraine.*

A partir de ce jour il a fait un temps sec et beau qui a permis d'ensemencer les blés convenablement.  
**Novembre.** Les vins rouges se sont vendus dès le début 40frs tout nus... A l'heure où j'écris ces lignes (15 novembre) on pourrait peut-être le vendre 50 frs, mais il faudrait encore trouver acheteur ; les marchands Guestault et Briect en ont acheté une grande quantité.

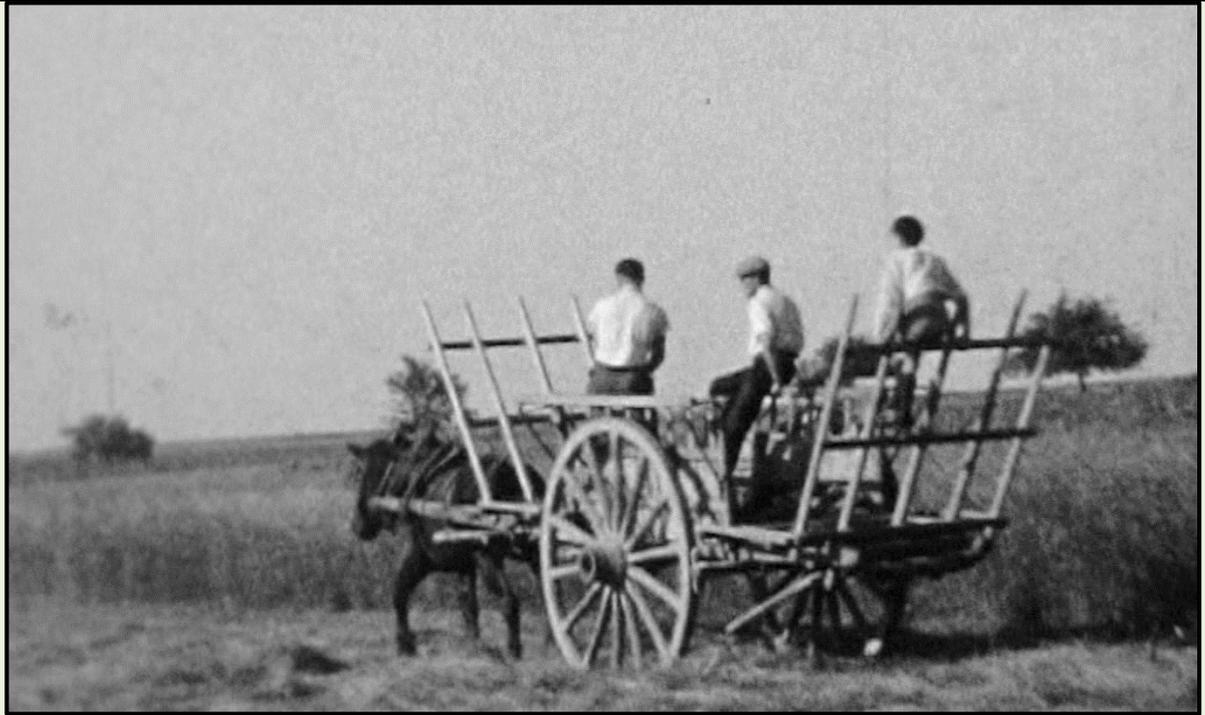
Les vins blancs, eux se demandent moins, néanmoins certaines pièces se vendent 100frs en bernache ; aujourd'hui 15 novembre, on ne peut encore en fixer le prix, car le vins est encore presque aussi trouble que le jour où on l'a entonné et presque aussi doux : on ne peut guère distinguer ce qu'il sera. Je crois qu'il n'en restera guère de doux à Parçay.

**Décembre.**

**Le 3 décembre :** mort du garçon aîné à Eugène Jarriau des suites d'une brûlure.

Dans ce mois s'est vendue la propriété de Parçay à Baptiste Pinon. Dans les derniers jours de décembre [1893] Baptiste Pinon a acheté la maison de Mme Ponti et aussitôt fait arracher les bois qui se trouvent dessus.

L'année 1893 est particulièrement remarquable par sa précocité et son abondance en vins extraordinaires. Mais malheureusement pour le bétail où dans beaucoup de maison il n'y a plus un brin de fourrage, guère de paille à leur donner ; aussi beaucoup de bestiaux sont abattus manque de nourriture... Dans les champs il n'y a guère de trèfles incarnats et point de noirs ; ce n'est pas un bon présage pour l'an prochain : pour les blés, ils sont beaux pour le moment, mais toujours à bas prix ; le contraire pour la paille qui vaut 6.25 frs le quintal.



**1894**

**Janvier** ; Dans les premiers jours du mois nous avons fait piquer une cuve dans la cave en bas. Nous avons défoncé la cave à la Maurice et la cuve en question étant piquée sous elle ; nous avons renoncé à piquer dans le bout de notre cave et à garder cette cuve [de crainte] qu'elle nous cède.

**21 Janvier** ; fête de la St Vincent ; nous étions 80 à table.

**18 mai** : Vers les 8 heures du soir, une nuée de grêle et d'eau en telle abondance que dans l'espace d'une heure qu'elle a tombé, les rouères<sup>273</sup> de la vallée des Ruers ne pouvaient plus tenir l'eau se sont écartées dans toute la vallée entraînant tout, de sorte que cela formait une vraie rivière. Dans certaines caves il y avait 50 à 60 cm d'eau. Chez Clément Proust il y en avait 80. Ensuite les 3 tiers de la commune ont été criblés par la grêle exceptée la partie comprise entre le petit chemin et la Quilonnière qui n'a rien attrapé du tout ; le plus fort de la nuée s'est porté sur Belair et toutes les vignes sont mincées<sup>274</sup> ; heureusement pour nous, les blés et les avoines n'ont pas été endommagés. En somme pour les vignes c'est un désastre...

**Juin.**

Depuis ce temps il fait continuellement mauvais, il fait froid, tous les jours de l'eau, si bien que les fourrages sèchent difficilement. Les blés sont très bons et il y a aussi de belles avoines. Il y a à craindre pour la verse.

**24 juin** Assassinat de Mr le Président de la République Mr Carnot par un italien nommé Césario Giovanni Santo.

**27 juin.** Nomination de nouveau président de la République ; Mr Casimir Perrier est élu par 451 voix.

**Juillet**

Nous avons été dans les prés pour couper le seigle le 9 et le 10. Les blés eux, à la Madeleine [22 juillet]. Très mauvais temps pour les couper ; pas de jour ou très peu sans qu'il tombe de l'eau.

**Aout**

Dans les vignes le mildiou a fait son apparition vers le 1<sup>er</sup> Aout, et menace, à l'heure actuelle de faire de grands ravages.

**8 aout** : les vignes non sulfatées sont perdues.

<sup>273</sup> Rouère = courant d'eau intermittent.

<sup>274</sup> Mincées = hachées

Le mauvais temps persistant, le mal a été plus grand que ce que l'on ne pensait. Les récoltes, eux aussi ont été très mal ramassées ; beaucoup ont germé.

Fin de ramasser nos récoltes le 29 après 6 semaines de moisson. Pas de raisin de tourné dans les vignes.

### **Septembre**

Nous avons battu à la machine le 3 et 4. Résultats, 105 hecto de blé et 137 d'avoine (4 arpents de blé et 5 d'avoine)

Mauvais temps persistant, le raisin n'annonce rien ; il fait froid comme en hiver la nuit. Une belle semaine s'est écoulée du 16 au 24 ; il faisait chaud de sorte que beaucoup de raisin a tourné, mais depuis il fait encore mauvais temps.

**23**, Mort de Mr Lefebvre Dérout<sup>275</sup>.

### **Octobre.**

**15 octobre** ; vente mobilière de Madame Ponti.

Les blés ont bien été ensemencés, finis vers le 25.

Nous avons commencé à vendanger le 28. Mauvais temps, tous les jours de l'eau.

### **Novembre**

Vendange le blanc le 12 et jours suivants. La gelée de fin octobre a complètement fait sécher les raisins de sorte que le vin blanc ne vaut absolument rien ; le rouge sera un peu meilleur.

### **Décembre**

**1<sup>er</sup> décembre.** Ai acheté 800 riparias<sup>276</sup> à Joly pour 36 frs, 100 riparias « Gloire de Touraine » à 4.50frs  
20 greffes à 4Frs

### **Décembre**

Fin d'année généralement bonne, sauf quelques averses aussi les travaux des champs et des vignes, soit à bêcher soit à l'arrachage et aussi au défonçage pour la reconstitution<sup>277</sup> sont menés à grand train, puisque tout le monde se lance dans cette vie nouvelle...

### **1895**

**14 Janvier.** Démission de Mr Casimir Perrier Président de la République, il est remplacé par Mr Félix Faure.

**20 Janvier** : fête de la st Vincent : banquet chez Mr Bruère sous la présidence de Mr Serrault-Bordier maire, président de la fête et de Mr Moteau-Sachet vice-président. Presque autant de monde que l'an dernier.

**Février** : Froid excessif intense dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 février il a gelé à -12 degré et dans une période de 6 jours toutes les nuits à -10° et du 6 au 7 il a gelé à -14°.

**Le 7 février.** Ce jour-là il est tombé de la neige une partie de la journée, il y avait 10 cm de haut et par un froid toujours aussi vif.



Figure 426. Une des épiceries du bourg ; celle de Marcel Gautier

<sup>275</sup> Il s'agit d'Ernest Jean Prosper Dérout, époux de Prudence Bruley, décédé le 22 septembre 1894 à Vernou sur-Brenne à l'âge de 46 ans (voir page 70).

<sup>276</sup> Plants sur porte-greffe américain pour résister au phylloxéra

<sup>277</sup> On reconstitue le vignoble après les dégâts du Phylloxéra

**Le 12 février** ; J'ai été cherché avec mon frère et les Jarriau 7 mille de petites boutures de riparias à 5 fr. le mille chez Mr Drake : 2500 pour moi soit 12.50 fr.

**Le 26 février** : Mois excessivement mauvais : tous les jours, sans exception, le thermomètre se tenait pas moins de trois degrés en dessous de zéro pendant la nuit et pendant la moitié du mois de - 7 à - 8 degrés et jusqu'à - 14 à -15. La neige a couvert la terre pendant une partie du mois et s'est usée par la force du soleil pendant la journée. Il dégela le jour pour serrer plus dur la nuit. Les blés et autres céréales ont beaucoup souffert, les choux eux sont presque tous gelés dans bien des endroits.

Pas un cep de vigne de taillé dans ce mois, de sorte qu'il n'y en a pas encore de taillé.

**Mars** : Neige le 3 et 4 : continuation du mauvais temps. Vers le 6 le dégel est venu complètement, on a pu commencer à tailler.

**Avril**. Fini de tailler vers le 5.

.....

**Les Reverdy étaient installés à la Pinsonnière** : C'est dans cette propriété qu'on trouve en 1851 Pierre Reverdy et Marguerite Proust ainsi que leurs enfants (Pierre et Marie). La famille s'y trouve toujours en 1881, si ce n'est que le fils « Pierre » s'est marié avec Honorine Duchamp et que leur fils Pierre dit « Victor » à 15 ans.

A cette même date Silvain Gilet habite rue des Locquets avec sa femme (Marie Proust) et ses quatre filles, Marie, Joséphine, Cécile et Noémie. C'est dans cette maison que naquit la Société Musicale quelques années auparavant.

En 1881, René Jean-Baptiste Pinon qui achètera la Château de Parçay demeure à la Charonnerie chez ses parents : René Pinon et Silvine Siffleau. Deniau Désiré est recensé dans le bourg (dans le voisinage du maréchal ferrant Bribard). Là, on le trouve avec son épouse Marie Renard, son fils Auguste et sa fille Thérèse. Quelques années plus tard Auguste Deniau épouse Honorine Gilet, et le couple s'installe rue des Locquets avec leurs trois enfants (Paul, Cécile et Pauline) dans la maison de Silvain Gilet.

En 1892, Pierre Reverdy, entame la construction de l'écurie de la Racauderie. Il a décidé de construire sur ces terrains la maison familiale. C'est ce qu'il réalise en 1898 en élevant la maison d'habitation qu'il agrandira par la grange en 1900. Le recensement de 1901 trouve à la Racauderie deux couples ;

- Pierre « Victor » Reverdy et Silvine Pinon et leur deux enfants Amélie et Maurice.
- Reverdy Octave (frère du précédent), son épouse Marie Pinon et leur fille Renée.

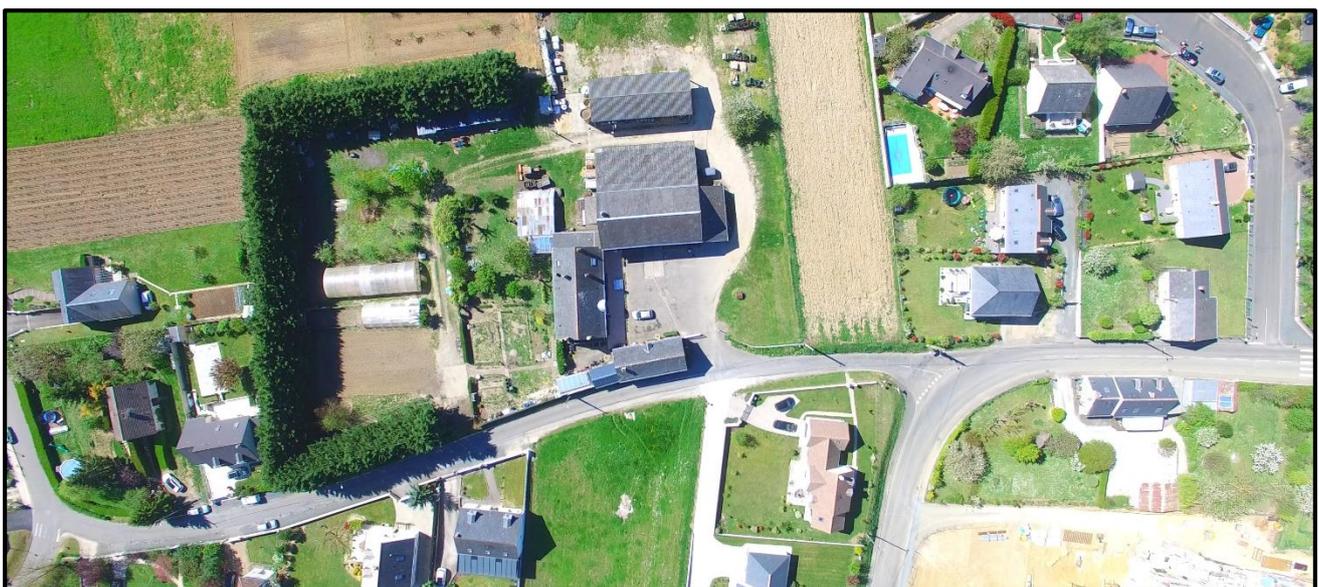


Figure 427 La Racauderie aujourd'hui

## Aimé Boulay

Il serait regrettable de terminer ce chapitre sur la vie d'autrefois à Parçay-Meslay, sans mentionner Aimé Boulay. Habitant les Boissières, en limite de la commune. Il menait dans sa maison une vie frustre et fut peut-être le dernier du bourg à utiliser le cheval pour ses travaux des champs ; Lui rendre visite, à la fin des années 80 donnait le sentiment d'être dans une époque révolue : c'était étonnant de pénétrer dans sa salle de séjour, dont les murs étaient noircis par le feu de la cheminée. Ce feu, continuellement entretenu, chauffait une marmite de fonte suspendue à une crémaillère sous l'œil vigilant de ses chats. Il en existe une photo que malheureusement je n'ai pas pu récupérer

Figure 429 Le « père Boulay » et son cheval peint par G. Gatay



rer



Figure 428 Aimé Boulay et son cheval à 77 ans. Photo de Jean Bourgeois intitulée « le dernier sillon » prise le 2-2.79.



*Figure 430. Aimé Boulay ouvrant une bouteille le 2-2-79. Photo Jean Bourgeois*

# Chapitre XIX

## Conclusions

---

### **Parçay-Meslay, première fille de l'abbaye de Marmoutier.**

On ne peut pas parcourir l'histoire de Parçay-Meslay sans découvrir à chaque instant combien l'abbaye de Marmoutier a marqué ce territoire, tout d'abord en nous laissant des constructions qui ont franchi les siècles avec plus ou moins de bonheur. En tête, peut-être le prieuré de Meslay dont la grange, le portail sont des fleurons de la Touraine, mais aussi l'église St Pierre du bourg et le logis seigneurial. Tous sont classés aux Monuments Historiques. Mais Marmoutier a marqué Parçay, aussi, par son organisation du territoire ; création de grandes métairies permettant d'exploiter au mieux une terre féconde, propice à l'agriculture et à l'élevage. Cette gestion de l'espace perdurera au-delà de la Révolution qui en fin de compte ne fera que transférer les bénéfices de gestions de ces propriétés, des religieux de Marmoutier vers de riches bourgeois ; rien ne sera démantelé, permettant de conserver en état tout cet espace. Tant et si bien que lorsqu'on voudra créer un terrain d'aviation en 1915 pour former les pilotes de l'aviation militaire naissante, Parçay-Meslay se montra parfaitement approprié à cette utilisation ; peu de construction, un terrain plat proche de Tours. Mais l'aviation avait été précédée par l'ingénieur Trudaine qui comprit l'intérêt de cette « plaine » pour y construire au XVIII<sup>e</sup> siècle la route royale de Tours à Paris, via Vendôme et Chartre ; route qui deviendra la nationale 10. L'impulsion était donnée et fin du XX<sup>e</sup> on doubla cette Nationale par l'autoroute A10, puis la liaison vers L'ouest par l'Auto-route A28 desservant Le Mans.

La densification routière va faire de Parçay-Meslay un nœud de communication : l'espace disponible favorisera l'implantation d'entreprises dont beaucoup sont de transport et de logistique, mais pas uniquement. Aujourd'hui le nombre de personnes venant travailler dans ces zones industrielles dépasse 3000 personnes, c'est-à-dire une population bien supérieure à celle des habitants de la commune. De ce fait la commune a créé une source de revenus importants dont bénéficie la Métropole de Tours-Val-de-Loire. Parçay-Meslay avait autrefois enrichi Marmoutier, puis les grands propriétaires terriens d'après la Révolution, et maintenant la Métropole, par les revenus des zones industrielles. C'est pourquoi on peut imaginer que depuis toujours, Parçay-Meslay est une vache à lait pour des tiers.

#### **Diversité et richesse historique de Parçay-Meslay**

Au terme de cet ouvrage, je demeure perplexe à la vue de la diversité des sujets abordés : on commence avec les occupations néolithiques dont la Roche-Deniau est un des témoignages, pour poursuivre avec les religieux de Marmoutier dont l'empreinte demeure visible, sans oublier que Parçay fut le creuset de la création de l'Armée de l'Air Américaine, que ce camp d'aviation transformé par la luftwaffe servit de tête de pont durant la seconde guerre mondiale au « *Blitz Krieg* » bombardant Londres. Parçay sut se transformer passant à l'ère moderne grâce à ses zones industrielles, devenir un nœud de communication, s'ouvrir à la métropole en offrant non seulement une partie des recettes de l'industries mais par les espaces existants permettre l'installation de services métropolitains dont certains sont en réflexion...

Mais au-delà de cette constatation, Parçay-Meslay représente aussi une population, un territoire dont, à regret je n'ai pu développer toutes les richesses et la diversité. Je n'ai pas oublié la Quillonnière, Frasnès, La Croix Hallées, Le Petit-Meslay ou la Mulocherie et bien d'autres secteurs, mais il fallait conclure et je m'en excuse auprès des habitants qui pensent que j'ignore leur quartier... Non, je n'ai oublié personne mais il a fallu faire des choix, et les choix ne sont jamais parfaits.

#### **Parçay-Meslay et Rochecorbon**

Parçay-Meslay et Rochecorbon, sont deux paroisses, deux communes très liées depuis toujours. La consultation des registres d'états civils montre à quel point on se marie fréquemment entre les deux villages et

si bien, qu'à la fin on ne sait plus si l'origine des familles est à Rochecorbon ou Parçay, de même le monument aux Morts de Parçay porte le nom d'enfants de Rochecorbon mariés à une fille « *du village d'en haut* » ; une parcellonne... Il suffit aussi d'écouter les viticulteurs qui possèdent des vignes sur les deux territoires, et, puis certaines parties de Rochecorbon sont si proches du bourg de Parçay que beaucoup se trompent sur l'appartenance de certains hameaux ou propriétés ; Les Armuseries en sont un exemple ; elles touchent Parçay, et peu de personnes ont réalisé qu'elles sont sur Rochecorbon, Belair est un autre exemple, plus proche de l'église St Pierre que de Notre Dame des Vosnes ; que dire du « Calvaire », Vaudasnière ou même la Planche pour lesquels les paroissiens se déplacent plutôt en l'église de Parçay, de même pour Villesetier... L'examen de la cartographie des deux communes est explicite :



- Les deux communes sont relativement imbriquées l'une dans l'autre.
- Le centre de Rochecorbon est totalement excentré par rapport au reste de la commune, étant positionné tout au Sud.
- Le bourg de Parçay, un peu plus au Nord est en limite de Rochecorbon, au centre de l'ensemble des deux communes
- La présence de l'aéroport, de l'autoroute A10, de la RD910 (ex RN10) font que le bourg de Parçay s'ouvre plus vers l'Est et le Sud plutôt qu'à l'Ouest, et se tourne donc naturellement vers Rochecorbon.
- La moitié Nord de Rochecorbon est plus proche de Parçay que du centre bourg de Rochecorbon...

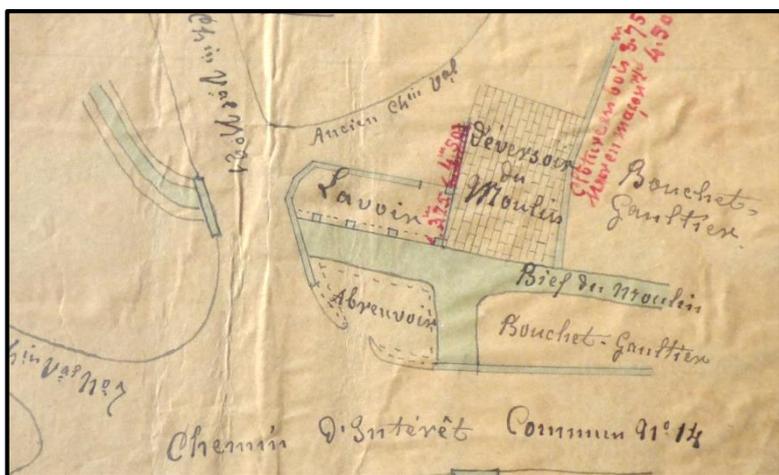


Figure 431. Création d'un lavoir commun Rochecorbon + Parçay à Laplanche vers 1875. Ce plan issu des archives de la mairie de Parçay indique les accessibilités au lavoir comme à l'abreuvoir.

On constate donc qu'il y a de très fortes raisons pour que les deux communes trouvent des synergies concourantes, et devraient pouvoir mieux mutualiser leurs équipements, implantations, organisations... Cela existe déjà dans le « syndicat de la Bédouire » mais l'impact reste limité. Peut-être que leur présente, côte à côte dans Tours Métropole favorisera un rapprochement des organisations ; on peut considérer qu'il n'y a que deux alternatives, soit les deux communes convergent sous une forme à définir, soit elle se dilueront dans Tours Métropole. L'histoire montre qu'il y a place pour des réalisations concertées ; déjà vers 1875 le maire de Rochecorbon (Dr Lebled) et le maire de Parçay (Serrault) avait décidé de réaliser à Laplanche un lavoir Commun, accessible au Parcillons comme aux Rochecorbonnais.

La Commune de Parçay avait participé en achetant une partie du terrain (partie abreuvoir de la figure ci-contre) et financé une partie des travaux. Pourquoi ne pas reproduire cette réussite à une plus grande échelle, pouvant aller jusqu'à une fusion de ces deux communes ?

## Remerciement

Je ne suis pas arrivé au terme de cet ouvrage sans les encouragements et le support de nombreuses personnes que je tiens à remercier ici. Certains penseront avoir été oubliés, j'en suis désolé et m'en excuse par avance.

Tout d'abord, une attention particulière à mon épouse, qui a dû supporter tous ces moments que j'ai consacré à ce travail et durant lesquels je n'ai pu lui accorder le temps qu'elle était en droit d'attendre.

Un remerciement chaleureux à la mairie de Parçay-Meslay, qui par l'implication de son Maire, Mr Bruno Fenet, m'a permis d'accéder sans restrictions, aux archives municipales. Sans cette autorisation, je n'aurais jamais pu récupérer des informations fondamentales sur la Commune et son passé. Mais à travers la mairie de Parçay, je tiens à associer autant des employés municipaux que des élus dont Mme Brigitte Andrychowsky et Rolland Lessmeister, Jean-Pierre Gilet...

Une attention toute particulière à Mr Germain Gautier, qui par sa base documentaire, ses documents familiaux ou non, sa mémoire infailible et ses discussions, m'a fait découvrir mille aspects qui m'auraient, sans lui, échappés : merci à lui.

Je ne peux m'empêcher de regretter Jacques Gautier, qui avait accepté de me recevoir, quelques semaines avant de disparaître ; j'avais été impressionné par sa disponibilité et son intention de m'aider alors que son état de santé ne s'y prêtait plus mais aussi l'attention de son épouse ; malheureusement la maladie précipita son départ, mettant un terme à nos échanges. L'associerai à ces remerciements tous ceux qui, bien avant moi, avaient participé à la rédaction de ces trois bulletins publiés par la mairie ; bulletin cherchant à mettre en exergue certains volets de l'histoire locale et dont je me suis parfois inspiré.

Merci à la famille Pinon, qui m'avait donné accès au logis seigneurial, brique importante de mes investigations historiques, et puis merci à bien d'autres qui sur un point ou un autre se reconnaitrons dans cette histoire locale, dont Jeannette et Pierre Camain, Xavier Crotonnier, Michel Deniau....

Merci aussi à Babette a su regrouper quelques-uns de ses amis, permettant de partager l'histoire de leur formation musicale, tout compte fait une bande de farfelus qui par leur enthousiasme, leur spontanéité apporte une touche tellement sympathique, qu'ils participent au rayonnement de l'image de Parçay-Meslay ; il s'agit de la Banda : merci à eux.

Je ne peux oublier les Archives Départementales d'Indre et Loire où j'ai puisé mille détails et informations. De même, merci à la Société Archéologique de Touraine, dont je suis membre et qui par Daniel Schweitz et la bibliothèque de la Société n'a jamais hésité à prodiguer conseils et supports.



# Annexe 1

## Sépultures à l'intérieur de l'église

Les registres paroissiaux nous permettent d'identifier certains des individus enterrés au sein même de l'église

Individus	date	titre	remarques
<b>Françoise Morisseau</b>	16 oct.1618		Epouse de maître Guillaume Duchamp, Notaire royal
<b>Pierre Goyet</b>	18 jan.1620	Seigneur des Hayes et de Villeseptier	
<b>René Thierry</b>	1 <sup>er</sup> juil.1644		Mort empoisonné
<b>Guillaume Duchamp</b>	20 oct.1624	Notaire royal	
<b>Jean Demons</b>	26 nov.1626		Mort aux Cartes
<b>Jeanne Pynot (ou Pinot)</b>	21 déc.1626	(des Hayes et Villeseptier)	Veuve de Pierre Goyet
<b>Simon Poullard</b>	19 fév.1627	Seigneur de la Joustière ( ?)	Décédé dans le grand corps de logis de Frasne
<b>Pasquier Gripouillot</b>	22 nov.1627	Procureur fabricier	
<b>Renée Moriceau</b>	22sept.1628		Femme de François Marie
<b>Marguerite Bordier</b>	12 déc.1631		Femme d'Etienne Reverdy
		Lacunes de 1632-1646	
<b>Pierre Pinon</b>	14aou.1647	vicaire	
<b>Jean Posson</b>	17jan.1648	Métayer de Meslay	
<b>Marie Delahaye</b>	4mai 1649	Belair	Femme de Jean Lecomte Sgr de Belair
<b>Philippe Jussé</b>	17nov. 1650	Femme de Philippe Lecomte Sgr de Frasne	Morte en couche
<b>Emmanuel de Saccardy</b>	27dec.1653	Sgr de Villeau ( ?) et Cassantin	
<b>Simon Bordier</b>	7 oct.1655		Mort aux Clouseaux (Vouvray)
<b>Martin Ferrand</b>	10aou.1656	Notaire Royal	
<b>Simon Ferrand</b>	8fév.1657	Notaire royal	Célibataire ; il avait hérité de l'étude de son père
<b>Françoise Duchamp</b>	2nov.1661	Veuve du notaire Martin Ferrand	
<b>Jacques Goyet</b>	16 jan.1662	Seigneur des Hayes et de Villeseptier	Dans la tombe d'ardoise de la famille
<b>Michelle Rose</b>	26nov.1662	Veuve de Guillaume Fleury	
<b>Guillaume Bastel</b>	17mar.1670	vicaire	
<b>Charles Collesse</b>	22jan.1671	Sergent royal	
<b>Philippe Lecomte</b>	23nov.1671	Seigneur de Frasne	
<b>Louis Bertin</b>	20nov.1681	Notaire	
<b>Guillaume Ferrand</b>	19mar.1685	Notaire	
<b>René Martin</b>	21mar.1686	Soldat au régiment de Navarre	Dit « la Tulipe »
<b>Charles Caniou</b>	11juin1689	prêtre	
<b>François Dupuy</b>	25 oct. 1690	procureur	Agé de 37 ans
<b>Gervais Loutil</b>	1 <sup>er</sup> sep. 1693	prêtre	Curé de cette paroisse, âgé de 56 ans
<b>Simon Bordier</b>	10 juin 1694		Agé de 35 ans
<b>Jean Cornière</b>	11 nov.1702	prêtre	Vicaire de cette paroisse, âgé de 77 ans.
<b>Pierre Prou</b>	4 Avr. 1704	enfant	Fils de Martin Prou, âgé de 7 ans
<b>François Renardy</b>	11 sept. 1704		32 ans
<b>Louise Gourdin</b>	6 sept. 1706	Epouse de Messire François Coiseau	, âgée de 60 ans
<b>Michel Fourmi</b>	13 avr.1707	Prêtre Curé de cette paroisse	
<b>Pierre Doclé</b>	4 oct. 1708		Agé de 60 ans
<b>Anne Doucet</b>	14 juin 1708		71 ans, femme de Simon Maréchal
<b>Marie Goupi</b>	25 nov.1708	damoiselle	30 ans
<b>Christophe Duchamp</b>	19 fév. 1710		57 ans
<b>Charlotte Agnès Robert</b>	15 nov.1715	Sœur du curé de la paroisse	, 40 ans environ
<b>Jacques Baudé</b>	4 mai 1716	Seigneur de la Franne	Maitre Orfèvre, marchand
<b>Jean Proux</b>	9 mai 1716		Agé de 23 à 24 ans
<b>Michel Robert</b>	15sept.1717	femme du Sieur Simon Guillois, notaire royal, fermier de la Grand'Maison	35 ans,
<b>Marie Brunet</b>	28 Aout 1719		Femme de Martin Proux, laboureur
<b>Catherine Duvivier</b>	1 <sup>er</sup> sept.1720		
<b>Nicole Joubert</b>	29 nov.1720	mère du curé de la paroisse	Veuve de Lidoire Robert,
<b>Enfant Ménard</b>	30 sept.1724		Mort en nourrice (7 mois), fille du sieur Ménard, Maréchal à Tours
<b>Philippe Martinet</b>	2 Avril 1725	Bourgeois à Tours, contrôleur aux montres de la Maréchaussée	
<b>Pierre Ferrand</b>	12 juillet 1725	Maréchal et bourgeois de Tours (paroissien de st Symphorien)	
<b>Martin Mauduit</b>	14 déc.1725	Fermier de la seigneurie de parçay, seigneur de Gd'Maison	54 ans,

<b>Anne Verron</b>	5 Mar.1726	femme de Gatian Mayer	72 ans,
<b>Lidoire Robert</b>	24 Oct.1726		21 ans
<b>Louis Le Saine</b>	6 mai 1727		Décédé en la closerie des Boissières
<b>Marguerite Babin</b>	19 oct.1727	filie d'André Babin et Françoise Diet	Agée de 12 mois,
<b>Renée Chavane</b>	6 Mars 1728	Veuve de Michel Chicoisneau ; Sgr des Armuseries	décédée aux Armuseries, son fils René serait curé de Saint-Georges (ou Saint Symphorien)
<b>Jean Dupuy</b>	31 oct.1728		3 ans, fils de Jean Dupuy
<b>Martin Marye Et Renée Marye</b>	14 déc.1728	16 mois 3 ans	Le frère et la sœur furent enterrés dans la même fosse fils et fille de Gatian Marye le jeune (laboureur) et Renée Marcault
<b>Girard Renés</b>	4 juin 1730		Décédé en sa maison de « Mélé »
<b>Françoise Evezard</b>	8 nov.1730		Veuve Martinet, décédée dans sa propriété de la Borde
<b>Gatian Marys</b>	9 mai 1732	Fermier de Chizay	
<b>Anne Mariane Martinet</b>	9 Aout 1732		Fille majeure, décédée à la Borde
<b>Marguerite Rouault</b>	19 nov.1732	épouse de Michel Caré	62 ans,
<b>Perrine Diet</b>	12aou.1734	Veuve de Martin Proust	70 ans,
<b>Anne Gille</b>	3 juil.1736	veuve de Pierre Ferrand	60 ans,
<b>Marguerite Pinot</b>	27oct.1741	Femme de Sébastien Gysors, fermier de Chizay	
<b>Françoise Diet</b>	23juin1743	Femme André Badin fermier de la Parçay	
<b>Marthe de St Etienne</b>	29nov1744	Veuve de Messire Jacques Goyet Seigneur des Hayes et de Villeseptier	
<b>Jeanne Moriceau</b>	2fév.1745	Femme de Jean Duchamp Huissier	30 ans
<b>Louise Goussé</b>	30oct.1748	Femme de Jean Bruère, marchand, fermier de la seigneurie de Parçay	72 ans
<b>François Robert</b>	1 <sup>er</sup> avr.1750	Curé de Parçay	
<b>Thérèse Bonnamy</b>	17jan.1751	Veuve du sieur Viliva	
<b>Martin Barrier</b>	16jan.1756		
<b>Sébastien Gysors</b>	10 mai1760	Fermier de Chizay	51 ans
<b>Mathieu Gaultier</b>	1eravr.1760	Bourgeois de Tours	60 ans
<b>Marie Cousin</b>	20oct.1764	Veuve de Mathieu Gaultier, bourgeois de Tours	56 ans
		<b>Pour les années qui suivent, les registres ne précisent pas où s'opèrent les inhumations, dans le cimetière ou dans l'église</b>	

## Annexe 2

### Les Maires de Parçay-Meslay

Ce tableau ne prend en compte que les maires de Parçay-Meslay depuis 1792 et oublie les « Maires » de la « Mairie » de Parçay sous la direction des religieux de Marmoutier : ces maires ne sont pas nécessairement élus, durant une longue période ceux-ci sont simplement désignés par le préfet du département. Ce tableau reprend ce qu'indiquent les registres de délibérations du conseil municipal de Parçay, il faut constater qu'il diffère de la liste qui est affichée à l'entrée de la salle du conseil.

La loi du 5 avril 1884 est considérée comme l'acte fondateur de la démocratie municipale en France, instituant un régime juridique uniforme pour toutes les communes (à l'exception de la ville de Paris). Elle affirme l'élection des membres du conseil municipal (les conseillers municipaux) au suffrage universel direct et l'élection du maire par le conseil municipal. Le mandat est fixé à 4 ans, il est porté à 6 ans en 1929.

Duchamp Jean <sup>278</sup>	xxx-1792
Gaultier René	1792-179x
Bordier André	179x-1808
Leguillé Etienne	1808-1821
Le baron Chicoyneau de Lavalette <sup>279</sup>	1821-1826
Gaultier René <sup>280</sup>	1826-1830
Serrault Claude François	1830-1868
Serrault Bordier François	1858-1893
Serrault Bordier Baptiste	1893-1925
Tuslane Léon	1925-1935
Lefèbvre Marcel	1935-1947
Martin Germain	1947-1959
Gautier René	1959-1971
Gautier Pierre	1971-2001
Soulisse Jackie	2001-2014
Fenet Bruno	2014-

Tableau 1 relevé des registres de délibérations du conseil

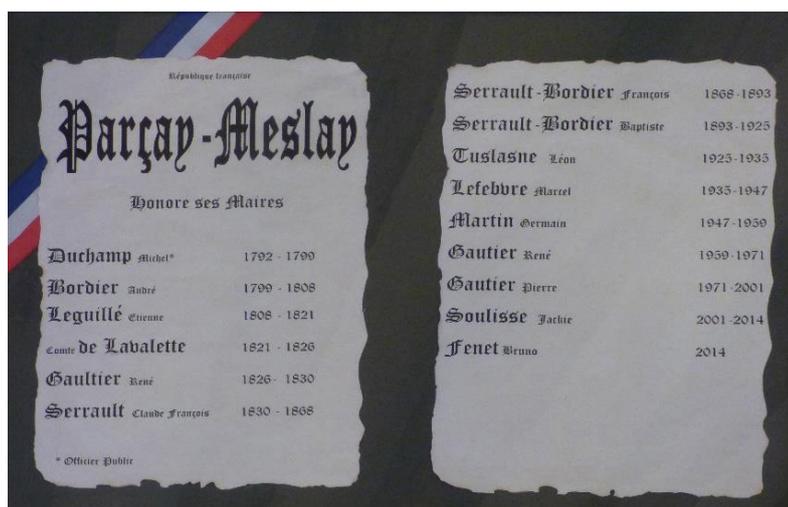


Figure 432. Liste des Maires affichée en mairie (Cette liste contient des erreurs)

<sup>278</sup> Ce Jean Duchamp est le maire officiel en 1792 (source délibération du conseil) il ne faut pas le confondre avec Michel Duchamp qui à cette époque n'est que « secrétaire-greffier » : confère la réunion du 2 déc. 1792

<sup>279</sup> Et non « le comte de Lavalette » comme affiché en mairie, même si le titre de « baron » est inférieur à celui de « Comte » dans la hiérarchie des titres nobiliaires. D'autre part le titre de « comte » risque d'entraîner une confusion avec l'Antoine-Marie Chamans, comte de Lavalette, qui fut enfermé à la Conciergerie et s'en évada...

<sup>280</sup> Le même que le René Gaultier précédent, il assurera aussi, en tant qu'adjoint, l'intérim du Baron Chicoyneau de la Valette après le décès de ce dernier en 1824.

### **Période préévolutionnaire.**

Quelques informations sur la situation en 1789 sont apportées par le livre de Denis Jeanson dans « ***les cahiers des plaintes, remontrances et doléances des habitants de Parçay*** ».

- **Assemblée électorale** tenue le 1<sup>er</sup> mars 1789.
- **Président** Jean Baptiste Petit, fermier, syndic de la municipalité.
- **Comparants**
  - o René Asseray, fermier, membre de la municipalité
  - o Etienne Bordier
  - o Jean Bruère
  - o Michel Duchamp, greffier de la municipalité
  - o Clément Jean Gaultier, vigneron, membre de la municipalité
  - o Etienne Leguillié, tonnelier, membre de la municipalité
  - o Silvain Morisseau,
  - o Pierre Thomas
  - o ....



## Annexe 4

### Les curés de la paroisse de Parçay-Meslay

Avant la révolution, la liste des curés de la paroisse est extraite des registres paroissiaux. A partir de 1791, la situation se complique car les prêtres doivent serment à la Convention. La liste avant 1791 est issue des recherches de Nicolas Huron. Après 1834 la liste a été fournie par Germain Gautier.

dates	curés	remarques
1593-1639	Géhée ou Sérée	
1646-1687	Henry Pérée	curé
Jan.1688 - avr. 1688	Chappon	curé
Juil.1688 - fév. 1692	Demont Pinoux	curé
Mars-Nov. 1692	Maubuy	
Nov. 1692 – sept. 1693	Gervais Loutil	curé
Sept. 1693 – nov. 1701	Maubuy	curé
Nov. 1701 – avr. 1707	Michel Fourmy	curé
Avr. – oct. 1707	Drouin	Prêtre desservant assurant l'intérim
Nov. 1707 – avr. 1750	François Robert	curé
Avr. 1750 - mar. 1754	Hardouin	curé
Avr. 1754 -	Marcellien Delafarge	Recollet prêtre
Avr. 1754 – juin 1768	Barrier	curé
Juin 1768 – déc. 1781	Mermier	curé
Jan. 1782 – 1791	François Louis Petit	Curé ; refuse de prêter serment
1791 ~ 1797	Bachelou	Curé, prêtre conventionnel
~1797 - 1813	François Louis Petit	
1813 - 1817	Michel Chesneau	Se suicide dans le clocher en 1817
1817 - 1834		<b>Période avec curés non identifiés</b>
1834 - 1867	Edouard Leroy	
1867 - 1874	Philibert	
1875 - 1900	Paul Choisnard	
1901 - 1911	Eugène Métivier	
1911 - 1914	René Donval	
1914 – 1920	Auguste Roy	
1920 - 1932	Joseph Vivien	
1932 - 1942	Pierre Léon	
1942 - 1983	René Georges	
1983		à partir de 1983 la paroisse de Parçay est rattachée à celle de Rochecorbon
1996		Création de la paroisse de St Martin les Vignes

## Bibliographie

- 02 - « Rochechouart au fil du temps, au fil de l'eau » chapitres 1 et 2 du même auteur
- 03- L'origine des noms de lieux de l'Indre et Loire par Stéphane Gendron ; Edition Hugues de Chivré.
- 04- L'église Saint Pierre de Parçay-Meslay ; histoire d'un monument par Nicolas Huron Mars 1998
- 05- <http://www.meslay.com/page2.htm> texte de Bernard Chevalier
- 06- la Touraine pittoresque par Jean Jacques Bourrassé
- 07- « Histoire religieuse de la Touraine » par divers auteurs (CLD 1975)
- 08- « Fresques de l'église de Parçay par l'abbé Jean Baptiste Mortier (1936)
- 09- « Histoire Universelle depuis le commencement du Monde, jusqu'à présent », composé en anglais par une société de gens de lettres, enrichie de figures et de cartes. A Paris chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame et de Madame la Comtesse d'Artois
- 10- « Tours entre Lumière et Révolution » par Béatrice Baumier. Presses Universitaires de Rennes
- 11- Notice des tableaux du Musée de la ville de Tours 1868. Imprimerie LADEVEZE
- 12- « Naissance d'un bourg ligérien au cœur de la Touraine **VERNOU-sur-BRENNE** » J.Hélène Vanigni-Plot. Présence Graphique 1995
- 13- « Vouvray avant Balzac » par Josette François ; les éditions du Bois au Chantre
- 14 - « Paroisses et Communes d'Indre et Loire » ; publication du CNRS
- 15- « Histoire de Saint-Palais-sur-Mer » par Jan Nappée
- 16 - « Vieux logis de Touraine » - André Montoux
- 17- les bulletins Municipaux de la ville de Monnaie ; voir site de la mairie
- 18- Les tribulations du pont de pierre ; archives municipales de Tours
- 19- Histoire de la Ba 705 par Claude Fillet
- 20-Tours Capital par Mgr Casimir Chevalier
- 21- « La guerre de 1870-71 en Touraine. Un nouvel éclairage » Par Ingo et Francine Fellrath
- 22- « La Touraine pendant la guerre de 1870 » par Victor Aubin
- 23 (GORRELL (Edgar Staley). – History of the American Expeditionary Forces Air Service, 1917-1919. National Archives. Series J, Volume 7 p. 29).
- 24 « Parçay-Meslay se souvient, 50ème anniversaire 1945-1995 » brochure publiée par la mairie de Parçay-Meslay
- 25 - « Une autre histoire de l'aviation » par Toni Giacoia
- 26 – « En préfecture de Tours, le 13 juin 1940 : le Conseil Suprême et Winston Churchill » par Michel Ramette ; BSAT2013
- 27- « La grande histoire du camp d'aviation de Parçay-Meslay » par C.Fillet
- 28- « la base aérienne et le village de Parçay-Meslay pendant l'occupation allemande 1940-1944 » par Pierre Jamoneau
- 29- [http://aeroplanedetouraine.fr/category/deuxieme\\_guerre/](http://aeroplanedetouraine.fr/category/deuxieme_guerre/)
- 30 « se souvenir de Tours sous les bombes » par Jonathan Jardeau
- 31- « QUAND LES BOMBES TOMBAIENT DU CIEL LA GUERRE AÉRIENNE EN TOURAINE 1940-1944 » Par Jonathan Largeaud
- 32- le Magazine de la Touraine N° 35 juillet 1990-32F. « Tours capitale en 1940 » par Jacques Fenéant
- 33- « Harmonies et Fanfares Municipales en Indre-et-Loire du XIXe siècle à nos jours » par Christophe Meunier
- 34- « Le château de Panchien à Luynes » par Patrick Bordeaux, BSAT 2017.p147
- 35- « Les cahiers de doléances de l'Indre et Loire » par Denis Jeanson.
- 36 - « du Daguerrotypage à l'argentique ; répertoire des photographes en Indre et Loire (1839-1939) » par Hervé Lestang
- 37- E. Viollet-le-Duc « Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle »
- 38- Rapport du plan de présentation du plan d'Occupation des Sol de Parçay Meslay du 11 février 2015 (source mairie de parçay-meslay)
- 39- « Histoire de la Touraine » par Pierre Leveel (CLD)
- 40- « La préhistoire en Touraine » par Jean-Claude marquet
- 41- Bulletin Municipal de parçay-Meslay 1999/2000 « L'évolution au cours du siècle »

## Publications du même auteur

- **Le Château de la Tour. Rochecorbon**
- **Rochecorbon au fil de l'eau, au fil du temps**
- **Le Manoir des Basses-Rivières. Rochecorbon**
- **Saint-Georges-sur-Loire. Rochecorbon : le chef-lieu (Tome 1)**
- **Le Sud de la Seigneurie de Parçay & « les écarts » de Saint-Georges-sur-Loire (Tome 2)**
- **Une Histoire de Parçay-Meslay**



**Éditions Robert Pezzani  
La Thibaudière  
Parçay-Meslay  
France**

Janvier 2019 (seconde édition)

**Cet ouvrage est publié sans rémunération de son auteur**



*L'histoire n'a de sens que si elle permet,  
en scrutant le passé, de préparer l'avenir.  
Les peuples sans passé n'ont pas de futur.*

